

Les divinités ophidiennes Nâou, Néhebkaou et le fonctionnement des "kaou" d'après les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne

Magali Massiera

► To cite this version:

Magali Massiera. Les divinités ophidiennes Nâou, Néhebkaou et le fonctionnement des "kaou" d'après les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne. Archéologie et Préhistoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013. Français. <NNT : 2013MON30056>. <tel-00976977>

HAL Id: tel-00976977

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00976977>

Submitted on 10 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3 PAUL-VALÉRY – Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

ÉCOLE DOCTORALE 60

Territoires, Temps, Sociétés et Développement

THÈSE DE DOCTORAT EN ÉGYPTOLOGIE (CNU 21)



Magali MASSIERA

Les divinités ophidiennes Nâou, Néhebkaou et le fonctionnement des kaou d'après les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne.

Volume 1 - Analyse



Thèse dirigée par M. Bernard MATHIEU
et soutenue le 14 septembre 2013

Membres du jury :

Mme Susanne BICKEL,
Professeur d'Égyptologie, Université de Bâle (rapporteur, présidente du jury) ;

M. Bernard MATHIEU,
Maître de conférences en égyptologie HDR, Université Montpellier 3 Paul-Valéry (examineur, directeur de thèse) ;

M. Frédéric SERVAJEAN,
Professeur d'égyptologie, Université Montpellier 3 Paul Valéry (examineur) ;

M. Harco WILLEMS,
Professeur d'égyptologie, Université catholique Leuven (rapporteur).

Néhebkaou (quatrième heure de l'Amdouat, premier registre) et Nâou (douzième heure de l'Amdouat, registre médian) © Theban Mapping Project.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3 PAUL-VALÉRY – Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

ÉCOLE DOCTORALE 60

Territoires, Temps, Sociétés et Développement

THÈSE DE DOCTORAT EN ÉGYPTOLOGIE (CNU 21)

Magali MASSIERA

Les divinités ophidiennes Nâou, Néhebkaou et le fonctionnement des kaou d'après les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne.

Volume 1 - Analyse

Thèse dirigée par M. Bernard MATHIEU

et soutenue le 14 septembre 2013

Membres du jury :

Mme Susanne BICKEL,
Professeur d'Égyptologie, Université de Bâle (rapporteur, présidente du jury) ;

M. Bernard MATHIEU,
Maître de conférences en égyptologie HDR, Université Montpellier 3 Paul-Valéry (examineur, directeur de thèse) ;

M. Frédéric SERVAJEAN,
Professeur d'Égyptologie, Université Montpellier 3 Paul Valéry (examineur) ;

M. Harco WILLEMS,
Professeur d'Égyptologie, Université catholique Leuven (rapporteur).

Résumés & mots-clés

Titre français :

Les divinités ophidiennes Nâou, Néhebkaou et le fonctionnement des kaou d'après les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne.

Résumé en français :

Cette thèse est une étude diachronique des deux divinités ophidiennes Nâou et Néhebkaou, essentiellement centrée sur les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages. Les textes mettent en avant leur lien avec Héliopolis ainsi qu'avec le créateur Rê-Atoum et les autres figures de la théologie locale. Leur rôle dans le jugement des défunts est évident et bien attesté. Néhebkaou est chargé de donner des *kaou* au défunt, une fois que ce dernier a été prononcé juste. Ce concept, attesté dès la II^e dynastie, semble désigner à la fois l'offrande funéraire et les défunts qui en bénéficie.

Mots-clés français :

Textes des Pyramides ; Textes des Sarcophages ; Livre des Morts ; Amdouat ; serpent ; dieu ; ennemi ; jugement des morts ; juge ; régénération ; Néhebkaou ; Nâou ; *kaou* ; fête ; temple ; Rê ; Héliopolis ; Chou ; Geb ; offrande funéraire.

Titre en anglais :

Nâou and Nehebkaou, ophidian deities, and the functioning pattern of the kaou according to the oldest funerary corpuses in ancient Egypt.

Résumé en anglais :

This PhD is a diachronic study, mainly focused on the Pyramid Texts and the Coffin Texts, of the two ophidian deities Nâou and Nehebkaou. The texts highlight their relationship with the creator Rê-Atum and the other figures of the local theology. Their role in the judgement of the dead is obvious and well documented. Nehebkaou is responsible for providing *kaou* to the deceased, once he has been justified. This concept, documented since the IInd Dynasty, seems to refer to both the funerary offering and to the deceased who benefits.

Mots-clés anglais :

Pyramid Texts ; Coffin Texts ; Book of the Dead ; Amduat ; snake ; god ; enemy ; judgement of the dead ; judge ; regeneration ; Nehebkaou ; Nâou ; *kaou* ; festival ; temple ; Rê ; Heliopolis ; Shu ; Geb ; funerary offering.

« Entre autres pratiques religieuses, les Égyptiens observent scrupuleusement celles-ci. Quoique leur pays touche à la Libye, on y voit cependant peu d'animaux ; et ceux qu'on y rencontre, sauvages ou domestiques, on les regarde comme sacrés. Si je voulais dire pourquoi ils les ont consacrés, je m'engagerais dans un discours sur la religion et les choses divines ... »

HÉRODOTE, *L'Histoire* II, 65.

« La question est de savoir si les particuliers avaient un seul *ka* ou plusieurs *kas*. »

J. VANDIER, *Manuel d'archéologie* III, Paris, 1958, p. 87.

« Porter un regard neuf, s'affranchir d'idées préconçues, que renforce parfois le poids d'une tradition normative, est une conquête de tous les instants, l'une des principales difficultés rencontrées par le chercheur étant de s'effacer le plus possible devant son sujet d'étude. »

B. MATHIEU, *La poésie amoureuse de l'Égypte ancienne*, *BiEtud* 115, 1996, p. 1.

À tout mon entourage et avant tout à mes parents...

Table des matières

<i>Table des figures</i>	p. 5
<i>Remerciements</i>	p. 7
Introduction générale	p. 9
I / Présentation de Néhebkaou et Nâou	p. 15
1) Néhebkaou	p. 15
a) Description générale	p. 16
- Aspect chthonien	p. 16
- Parenté	p. 18
- Graphies et représentations	p. 29
b) Néhebkaou, un vertébré.....	p. 34
c) La fête et le temple de Néhebkaou	p. 46
- La fête de Néhebkaou : dates	p. 46
- La fête de Néhebkaou : rites	p. 60
- Le temple	p. 64
d) De Néhebkaou à <i>ꜥ.wy-m-ḥ.t=f</i>	p. 69
e) Aspect négatif de Néhebkaou	p. 72
2) Nâou	p. 79
a) Graphies et traductions.....	p. 79
b) Nât et les Nâouou	p. 84
- Nât	p. 84
- Les Nâouou	p. 89
c) Aspect négatif	p. 91
d) Identification	p. 95
e) Longévité et régénération	p. 101
3) Relations entre Nâou et Néhebkaou : définition, évolution	p. 106
II / Dimension théologique	p. 111
1) Des concepts héliopolitains	p. 111
a) Héliopolis, Néhebkaou et Nâou	p. 111
b) Relation avec Rê-Atoum, le créateur.....	p. 116
- Nâou	p. 116
- Néhebkaou	p. 122
c) Néhebkaou, Nâou et la succession héliopolitaine	p. 126

- Geb et Osiris	p. 126
- Chou	p. 130
2) <i>Fonction du créateur héliopolitain</i>	p. 136
a) Nâou	p. 136
b) Néhebkaou	p. 142
- Rôle	p. 142
- Évolution	p. 146
- <i>Nḥb</i>	p. 154
3) <i>Le jugement des défunts</i>	p. 160

III / Une théorie des *kaou* p. 167

1) <i>Étude des expressions et noms formés sur kaou</i>	p. 168
a) <i>Ḥnty-k3.w</i>	p. 168
b) Héryt-kaou, Mesekhat-kaou et Imen-kaou	p. 177
- Héryt-kaou	p. 177
- Mesekhat-kaou	p. 183
- Imen-kaou	p. 185
c) <i>Nb(.w) k3.w</i>	p. 189
d) <i>Dd(w) k3.w</i>	p. 198
e) <i>Wd(w) k3.w</i>	p. 203
f) Onomastique	p. 207
2) <i>Approche des différentes notions contenues dans les systèmes utilisant les kaou</i>	p. 213
a) <i>k3.w</i> et <i>wsr.wt/wsr.w</i>	p. 213
b) <i>k3.w</i> et <i>3ḥ.w</i>	p. 217
c) <i>k3.w</i> , <i>ḥb.w</i> et <i>ḥr.wt</i>	p. 226
d) <i>k3.w</i> et <i>df3.w</i>	p. 233
e) <i>k3.w</i> et <i>ḥmws.wt</i>	p. 239
f) <i>k3.w</i> et <i>s.wt</i>	p. 243
g) <i>kaou</i> et les exceptions : le parfum, les <i>baou</i> et les divinités	p. 248
3) <i>Aller vers ou aller avec ses kaou</i>	p. 254
4) <i>Vers une définition des kaou</i>	p. 265
Conclusion générale	p. 273
Bibliographie	p. 277

Annexes

<i>Annexe 1 : Tableau des graphies de Néhebkaou.</i>	p. 299
<i>Annexe 2 : Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou.</i>	p. 309
<i>Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou.</i>	p. 347
<i>Annexe 4 : Étude du LdM 125.</i>	p. 355
<i>Annexe 5 : Liste des anthroponymes et des noms royaux contenant le vocable kaou.</i>	p. 361
<i>Annexe 6 : Catalogue des « pseudo-groupes ».</i>	p. 371
<i>Annexe 7 : Tableau des différentes attestations recensées.</i>	p. 409

Indices

<i>Index des documents</i>	p. 423
<i>Index des divinités et épithètes</i>	p. 431
<i>Index des toponymes</i>	p. 435
<i>Index lexical</i>	p. 437

Table des figures :

Fig. 1. Photographie de la statue dite de Néhebkaou.	p. 31
Fig. 2. Photographie de deux amulettes de Néhebkaou.	p. 33
Fig. 3. Schéma de la colonne vertébrale.	p. 37
Fig. 4. Reconstitution d'un bateau du Moyen-Empire.	p. 43
Fig. 5. Parties supérieures de squelettes humain et ophidien.	p. 46
Fig. 6. Schéma conclusif reliant les différentes composantes de la fête de Néhebkaou.	p. 63
Fig. 7. Carte des attestations de la fête de Néhebkaou.	p. 63
Fig. 8. Inscription du côté gauche de la statue de Néhebkaou.	p. 64
Fig. 9. Scènes présentes sur les sarcophages de Bruxelles (doc. 59) et d'Oxyrhynchos (doc. 60).	p. 69
Fig. 10. Tableau des graphies de Nâou au CT II, 26c [TS 79].	p. 86
Fig. 11. Stèle Boston MFA 05.90.	p. 94
Fig. 12. Détail de la tombe de Thoutmosis III.	p. 98
Fig. 13. Détail du pLouvre E 3451.	p. 101
Fig. 14. Papyrus de Nou, LdM 149, dixième butte.	p. 106
Fig. 15. Tombe d'Amenhotep II (KV 35), livre de l'Amdouat, 12 ^e heure, registre médian.	p. 119
Fig. 16. Mise en parallèle des représentations des registres médian et inférieur de la 4 ^e heure de l'Amdouat dans les principales tombes présentant la composition.	p. 121
Fig. 17. Tableau comparatif des formulations contenues dans les TS 75 (doc. 94) et TS 87-88 (doc. 100-95).	p. 132
Fig. 18. Tableau des graphies de « Mésékhat-kaou » dans CT VIII, 113-115, § 150a-c [TP 216].	p. 184
Fig. 19. Stèle de Nebrê (Turin 123), Deir el-Médineh.	p. 197
Fig. 20. Schéma récapitulatif des expressions formées sur le vocable <i>kaou</i> .	p. 212
Fig. 21. Tableau comparatif de quelques représentations des tas de céréales de la vignette du LdM 110.	p. 225
Fig. 22. pAnhai (BM EA 10472/5), détail de la vignette du LdM 110.	p. 226

Fig. 23. Détail du relief, temple de Deir el-Bahari.	p. 242
Fig. 24. Photographie d'un des cénotaphes montrant le signe <i>ka</i> , face Est du mastaba XVII, Abousir.	p. 265
Fig. 25. Schéma global du fonctionnement des <i>kaou</i> et de l'ensemble des expressions relatives au concept.	p. 271

Remerciements

Merci à ma famille toute entière, pour son soutien et sa présence tout au long de ses nombreuses années qui furent difficiles autant pour moi, que pour elle. Merci aussi à celui qui partage depuis peu très officiellement ma vie, en particulier pour son soutien dans les moments difficiles, même quand il ne comprenait pas.

Merci à mes amis, issus ou non de l'égyptologie, qui se reconnaîtront ici, et tout spécialement à Frédéric ROUFFET, pour nos discussions diverses et variées ainsi que pour son aide .

Merci à toute l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, de Montpellier, pour leur aide et leurs conseils. Merci tout particulièrement à Monsieur Fr. SERVAJEAN pour avoir répondu à mes questions et avoir pris le temps de discuter avec moi de certains points.

Mes remerciements s'adressent également à l'Institut Français d'Archéologie Orientale qui m'a attribué une bourse d'étude, même si les conditions dans le pays ne m'ont malheureusement pas été très favorables.

Merci au Professeur Susanne BICKEL ainsi qu'au Prof. Dr. Harco WILLEMS d'avoir accepté de siéger dans le jury réuni pour juger mon travail de thèse.

Et enfin, merci bien évidemment, à Monsieur Bernard MATHIEU, pour ses conseils, son aide, et surtout son accessibilité autant scientifique que personnelle, et sans l'accord de qui rien de tout ceci n'aurait été possible.

Introduction générale

Nâou¹ et Néhebkaou², sont deux entités à la fois dieux³ et serpents, dont la présence est attestée depuis les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique. Les textes les concernant font alterner, à la manière des autres divinités, leurs aspects positifs et négatifs. Le lien théologique entre ces deux divinités, assimilées toutes les deux au créateur héliopolitain, justifie cette étude commune.

Au-delà de la mythologie, de la théologie ou de la théogonie, ces deux entités divines représentent par leurs domaines d'action, leurs caractéristiques et leurs figurations, une fenêtre sur la pensée égyptienne. Leur iconographie n'a d'ailleurs pas manqué de frapper l'imaginaire : « le caractère zoomorphe, "l'animalité", de beaucoup de divinités, de démons égyptiens est un trait général constaté, même par le profane. Il forme une des trames essentielles du polythéisme égyptien »⁴.

Cette « animalité » caractérisant souvent le panthéon égyptien existe également ailleurs. Les dieux-serpents, notamment, sont présents dans de très nombreuses religions. Ils ont partout différents aspects, qui se retrouvent en grande partie dans la mythologie égyptienne. Ils sont symboles de l'éternité tel *Ananta*, dans la mythologie hindoue, sur lequel Vishnu se repose après la résorption du monde⁵. Ils sont aussi créateurs, au moins des hommes, comme *Quetzalcoatl*, aidé de *Chiuacoatl*, chez les Aztèques⁶. À défaut d'occuper le rôle central, ils peuvent également servir d'auxiliaires du créateur, tel *Aido Hwedo*, chez les Fons du Bénin, qui, se tenant tel un ouroboros, supporte la terre⁷. Ils sont également des dieux bénéfiques liés à la fertilité des champs : *Chiuacoatl* est « celle qui fait croître les légumes »⁸. Leur puissance

¹ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* III, 530c-532b. Sur ces pages, différentes entrées concernent pourtant la même divinité.

² Néhebkaou : *id.*, *LGG* IV, 273c-276a.

³ « Être appartenant au monde supérieur ou inférieur, doué de qualités de transcendance qui le font coexister avec des êtres de même rang et doté d'attributs, notamment anthropomorphes, se manifestant dans ses missions auprès des hommes, avec lesquels il entre en relation pour orienter leur existence ou pour satisfaire son besoin de communication et dont il reçoit l'hommage cultuel » (Principalement dans les religions antiques grecques et romaines, définition donnée par le CNRTL <http://www.cnrtl.fr/definition/dieu>). Le terme *Démon* (issu du grec δαίμων, « Esprit bon ou mauvais qui préside aux destinées de l'individu, de la communauté » <http://www.cnrtl.fr/definition/démons>) ne sera pas utilisé dans cette étude.

⁴ Chr. FAVARD-MEEKS, D. MEEKS, *Les dieux et démons zoomorphes*, Carnoules, 1986, p. III.

⁵ Aussi appelé Shesha (voir expositions.bnf.fr/inde/arret/01_4.htm [dernière consultation juin 2013]).

⁶ Z. BIANU, L. MIZON, *El Dorado. Poèmes et chants des Indiens précolombiens*, Points Sagesses, 1999.

⁷ M.J. HERSKOVITS, *Dahomey. An Ancient West African Kingdom* 2, Ann Arbor, 1938, p. 248-249. Un serpent supporte également le monde chez les Hindous.

⁸ Z. BIANI, L. MIZON, *loc. cit.*

et leur taille⁹ les ont également souvent placés dans le rôle de gardiens, tel *Fafnir* dans l'Edda¹⁰.

Enfin, en dehors des traits positifs évoqués ci-dessus, les serpents possèdent souvent un aspect négatif : en tant qu'animaux tentateurs – surtout dans notre civilisation occidentale¹¹ – ou en tant qu'ennemis qu'ils soient personnels ou qu'ils s'opposent à l'ordre établi en voulant faire advenir la fin du monde¹². Les serpents sont donc bien omniprésents¹³ et ils concentrent en eux les mêmes aspects et les mêmes thèmes que ceux développés dans la religion égyptienne : temps (serpent-*q.t*), création du monde (Kematef et Irto), fertilité (Rénénoutet), protection (uraeus) et bien sûr dangerosité, tant pour les hommes, qu'envers la stabilité du monde (Apophis).

Si Nâou a été peu étudié, Néhebkaou a quant à lui fait l'objet de quelques publications dont, notamment, l'article de référence de A.W. Shorter, « The God Nehebkaou » (*JEA* 21, 1935, p. 41-48). En étudiant principalement les attestations des Textes des Pyramides, du Livre des Morts et du livre de l'Amdouat, Shorter établit que le dieu se présente sous un aspect ophidien, qu'il est souvent en relation avec Rê et qu'il possède un aspect négatif évident. Cependant, il ne traite pas des occurrences des Textes des Sarcophages et n'aborde que très brièvement la question de la fête de Néhebkaou dans ses « Additional Notes »¹⁴. Les conclusions avancées par Shorter, dans cet article liminaire, ne peuvent donc être que partielles et nécessitent un approfondissement.

Une notice et deux autres articles, plus récents et abordant également la question selon un angle différent, doivent être mentionnés ici : W. Barta, *LÄ* IV, 1982, col. 388-390, s.v. « Nehebkaou(-Fest) » ; W. Ramadan, « Was there a Chapel of Nehebkaw in Heliopolis? », *Göteborgs Museum* 110, 1989, p. 55-63 et A.M. Moussa, « A Seated Statue of *Nḥb-kꜣ.w* from Heliopolis », *Hommages à Jean Leclant, BiEtud* 106/1, 1994, p. 479-483. À la différence de A.W. Shorter, ces derniers s'attardent davantage sur la représentation, le temple et la fête du dieu. Cependant, il ne s'agit là que d'une esquisse des attributions prêtées à cette divinité par les Égyptiens de l'Antiquité.

⁹ Suivant les espèces.

¹⁰ Mythologie scandinave. C'est également le cas du monstre sans nom qui garde la toison d'or.

¹¹ Ce thème développé dans la *Genèse* III, 1-7 est également présent dans de nombreux contes originaires d'Asie où l'animal représente l'envie.

¹² Dans l'Edda des serpents rongent les racines d'*Yggdrasil* – l'arbre qui soutient la terre –, sans jamais pourtant parvenir à le faire mourir (S. STURLUSON, *Edda*, [trad. A. Faulkes], Londres, 2003 (6^e réimpr.), p. 17).

¹³ Mis à part les calottes glacières, les serpents sont présents partout et sous tous les climats, les plus froids les poussant simplement à hiberner. Cela explique sans doute leur présence dans autant de mythologies.

¹⁴ A.W. SHORTER, « The God Nehebkaou », *JEA* 21, 1935, p. 47.

D'un point de vue bibliographique, il apparaît donc que peu a été écrit sur cette divinité. Cependant, après recensement des occurrences et au fil des lectures, on constate que de nombreux auteurs commentent l'identité de Néhebkaou, de manière brève et restreinte, suivant le contexte de leurs études¹⁵. Toutes ces observations seront prises en compte mais ce sont les textes qui seront analysés et qui constitueront la base de cette thèse.

Nâou, quant à lui, n'a pas même suscité un seul article. Si son caractère ophidien a bien été remarqué, il n'a été étudié que de manière sommaire et ponctuelle¹⁶. Certains auteurs ont tout de même émis quelques avis sur ce dieu, concernant notamment sa relation avec Néhebkaou. Ses différents aspects, attributs et rôles n'ont cependant jamais fait l'objet d'un examen approfondi.

Les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, qui seront la base de cette étude, ont tous les deux été rédigés très probablement à Héliopolis¹⁷. Ce n'est pas ici le lieu de discuter de la question de l'origine même de ces corpus, ou encore de l'apport éventuel de traditions locales, mais il est indéniable que cette cité et sa théologie ont eu une incidence forte sur ces deux dieux-serpents. Héliopolis a toujours été perçue comme un haut lieu de la science, tant religieuse¹⁸, qu'astronomique¹⁹. La théologie héliopolitaine est donc centrale dans cette thèse et c'est pourquoi elle sera mise en avant dans la deuxième partie.

¹⁵ Citons entre autres : J. ZANDEE, *Death as an Enemy, according to Ancient Egyptian Conceptions*, Leyde, 1960, p. 98-100 ; J.Fr. BORGHOUTS, « The Evil Eye of Apopis », *JEA* 59, 1970, p. 114-151 ; J. QUAEGBEUR, *Le Dieu égyptien Shai dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, 1975, p. 95-96 ; M.L. RYHNER, « À propos de trigrammes panthéistes », *RdE* 29, 1977, p. 125-137 ; E. EL-BANNA, « À propos de quelques cultes peu connus à Héliopolis », *ASAE* 72, 1993, p. 83-98 ; Chr. FAVARD-MEEKS, D. MEEKS, *La vie quotidienne des dieux*, Paris, 1995, p. 98 et 202 ; P. BARGUET, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak, essai d'exégèse*, *RAPH* 21, 2006 (réimpr.), p. 294 ; K. GOEBS, *Crowns in Egyptian Funerary Literature. Royalty, Rebirth and Destruction*, Oxford, 2008, p. 321-333.

¹⁶ Entre autres P. BARGUET, *Livre des Morts des anciens Égyptiens*, *LPO* 1, 1967, p. 211-212 ; J. ZANDEE, « Sargtexte, Spruch 76 (Coffin Texts II 1-17) », *ZÄS* 100, 1974, p. 69 ; H. WILLEMS, *The Coffin of Heqata (Cairo JdE 36418). A Case Study of Egyptian Funerary Culture of the Early Middle Kingdom*, *OLA* 70, 1996, p. 353 ; D. MEEKS, « Mots sans suite ou notations rituelles (O. DeM 1696 et O. Petrie 36) ? », dans R.J. Démarée, A. Egberts (éd.), *Deir el-Medina in the Third Millenium AD. A tribute to Jac.J. Janssen*, *EgUit* 14, 2000, p. 243 et 248 ; B. MATHIEU, « Les formules conjuratoires dans les pyramides à textes : quelques réflexions », dans Y. Koenig (dir.), *La magie en Égypte : à la recherche d'une définition – actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 29 et 30 Septembre 2000*, coéd. La documentation française, Musée du Louvre, 2002, p. 190.

¹⁷ S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, *OBO* 134, 1994, p. 13 et B. MATHIEU, « La distinction entre Textes des Pyramides et Textes des Sarcophages est-elle légitime ? », dans S. Bickel, B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre. Textes des Pyramides & Textes des Sarcophages*, *BiEtud* 139, 2008 (2^e éd.), p. 253.

¹⁸ Voir le Grand hymne à Amon de Leyde (pLeyde I 350) où elle fait partie avec Memphis et Thèbes des trois villes capables de communiquer avec les dieux. Voir A.H. GARDINER, « Hymns to Amon from a Leiden Papyrus », *ZÄS* 42, 1905, p. 12-42 ; A. ERMAN, *Der Leidener Amonshymnus*, 1923 ; J. ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, 1975, p. 312-321 (n^{os} 132-142) ; A. BARUCQ, Fr. DAUMAS, *Hymnes et prières de l'Égypte Ancienne*, *LPO* 10, 1980, p. 206-229 (n^o 72) ; B. MATHIEU, « Études de métrique égyptienne, IV. Le tristique énéamétrique dans l'hymne d'Amon de Leyde », *RdE* 48, 1997, p. 109-163 ; Fr. SERVAJEAN, *Djet et Neheh. Une histoire du temps égyptien*, *OrMonsp* 17, 2007, p. 73.

Ce travail se propose donc d'étudier de manière diachronique l'ensemble des attestations concernant les deux dieux-serpents tout en proposant une étude de leur relation à travers le temps et les textes. Les théonymes des deux divinités seront également discutés. Ainsi, lors de l'étude de Néhebkaou, il est apparu difficile d'appréhender la divinité dans son ensemble sans comprendre les composantes de son nom. La nécessité d'une étude du concept de *kaou* a donc émergé de ce constat.

Là encore, si nombre de travaux sur le *ka* peuvent être recensés²⁰, seulement quelques paragraphes sont consacrés au concept des *kaou*. Les auteurs ayant rencontré ce terme se sont pour la plupart contentés de considérer qu'il s'agissait du vocable *ka* mis au pluriel²¹. Les autres ont considéré qu'il revêtait le sens de « nourriture »²². Ce sont là les deux définitions principales données à ce terme à l'heure actuelle. Sans nier que le dernier sens évoqué existe bel et bien, il se peut que la signification du terme ne soit pas aussi évidente, voire que les notions qui lui sont attachées aient évolué dans le temps. Une recherche s'impose donc pour tenter de cerner le champ sémantique des *kaou* et d'en expliciter les fondements et le fonctionnement.

L'importance, dans la religion égyptienne, des premiers corpus funéraires que sont les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, justifie de fonder la réflexion sur les données contenues dans ces deux recueils. Ensemble, ils constituent un corpus dont la continuité et l'homogénéité sont reconnues²³. De plus, ils forment le substrat de la réflexion postérieure sur certains thèmes mythologiques développés à partir du Nouvel Empire. Étant tous les deux de conception héliopolitaine, il est normal que cette cité et sa cosmogonie jouent un rôle fondamental dans la perception de ces deux divinités et des concepts qui leur sont attachés.

¹⁹ Selon Strabon, même si les temples ont dépéri depuis longtemps, la science des anciens prêtres s'est quelque peu préservée. Voir STRABON, *La Géographie*, L. XVII, 1, 29.

²⁰ Voir entre autres P. BARGUET, « Au sujet d'une représentation du *ka* royal », *ASAE* 51, 1951, p. 210 ; U. SCHWEITZER, *Das Wesen des ka im Diesseits und Jenseits der Alten Ägypter*, *ÄgForsch* 19, 1956 ; K. KOCH, « Erwägungen zu den vorstellungen über Seelen und Geister in den Pyramidentexten », *SAK* 11, 1984, p. 425-454 ; L. BELL, « Luxor Temple and the Cult of the Royal Ka », *JNES* 44/4, 1985, p. 260 ; A.A. GORDON, « The ka as an Animating Force », *JARCE* 33, 1996, p. 31-35 ; A.O. BOLSHAKOV, *Man and his Double in Egyptian ideology of the Old Kingdom*, *ÄAT* 37, 1997 ou encore E. KUSBER, *Die altägyptische Ka – 'Seele' oder 'Persönlichkeit' ?*, Dissertation dans le but d'obtenir le grade de docteur en philosophie, Tübingen, 2005.

²¹ Voir par exemple la traduction des Textes des Pyramides par L. Speleers : « Celui qui subjugue les kas » (*Les textes des pyramides égyptiennes*, Bruxelles, 1923-1924) à opposer au raisonnement développé par Chr. Zivie-Coche (« Les colonnes du temple de l'Est à Tanis. Épithètes royales et noms divins », *BIFAO* 74, 1974, p. 110-112).

²² Entre autres : P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, (2^e éd.) Actes Sud, 2010, p. 99-177.

²³ B. MATHIEU, « La distinction entre Textes des Pyramides et Textes des Sarcophages est-elle légitime ? », dans S. Bickel, B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre : Textes des Pyramides & Textes des Sarcophages*, *BiEtud* 139, 2008 (2^e éd.), p. 247-262.

Le corpus de départ implique une étude nécessairement exhaustive des attestations contenues dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages. Pour ce faire, mais également pour appréhender ces deux divinités dans leur ensemble, ont été incluses dans ce travail des attestations relevant d'autres recueils ou d'autres périodes chronologiques, permettant d'éclairer un texte, un contexte ou encore un concept. Ainsi, par exemple, la fête de Néhebkaou et la longévité de Nâou seront abordées, bien qu'aucune mention explicite de ces deux thèmes ne se trouve dans le corpus d'origine de cette thèse, ces aspects ne pouvant être laissés de côté.

Cette thèse portant sur Nâou, Néhebkaou et les *kaou* constitue avant tout un travail de réflexion sur la matière rassemblée ces dernières années. C'est cet examen des documents réunis, et l'explicitation des thèmes abordés qui en résulte, qui a été mis en avant. Ainsi, il a été choisi d'intégrer les textes et leur traduction dans le raisonnement. Pour faciliter l'utilisation de l'ouvrage, les documents sont numérotés selon leur ordre d'apparition dans l'analyse. Cette numérotation, ainsi que les pages où le document est cité, est reprise dans un tableau figurant en annexe.

La première partie consiste en une présentation de Néhebkaou et Nâou. Sont donc analysés leur iconographie, leurs principales attributions ainsi que les thèmes récurrents qui leur sont attachés tant dans les textes égyptiens que dans la littérature égyptologique. Le lien qui unit ces deux dieux-serpents sera également explicité.

Toute étude concernant une divinité implique de circonscrire son origine et son domaine d'action. Ces différents points sont discutés dans une deuxième partie, à savoir l'importance de la cité d'Héliopolis et le rôle de chacune des deux divinités dans la théologie héliopolitaine avec les implications que cela peut avoir d'un point de vue social et politique.

Enfin, l'étude des *kaou* constitue la troisième et dernière partie de ce travail. Elle est donc consacrée à la compréhension du concept dans toutes ses acceptions. Pour ce faire sont étudiées tant les expressions que les notions égyptiennes qui leur sont associées dans les textes des deux corpus funéraires. Après avoir examiné ce concept dans des textes strictement funéraires, on tentera de mettre en évidence un système plus concret et le système d'attribution de ces *kaou* au défunt.

I / Présentation de Néhebkaou et Nâou.

Les premières attestations des dieux Néhebkaou et Nâou se trouvent dans les Textes des Pyramides²⁴. Le premier a été brièvement étudié par les égyptologues, mais les conclusions tirées à l'époque par A.W. Shorter²⁵ peuvent être complétées. Quant au second, il est quasiment absent de la littérature égyptologique, très certainement en raison des problèmes inhérents à sa nature profonde.

Cette première partie servira de description générale des attributs et concepts liés à ces divinités dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, mais également des thèmes qui seront développés et théorisés plus tard, jusque dans les temples gréco-romains.

Ainsi, Néhebkaou, son aspect ophidien et son caractère négatif, son lien avec les *vertèbres*, et l'importance de la fête qui était célébrée en son honneur seront discutés dans un premier temps.

Ensuite, viendront la présentation de Nâou, divinité archaïque, primordiale et ophidienne, l'étude de son nom ainsi que l'espèce à laquelle il pourrait avoir appartenu, de même que le thème de la longévité de ce dieu et son rôle d'ennemi.

Enfin, la relation entre ces deux divinités sera analysée. À travers les textes, leur rapport à l'origine ainsi que son évolution sera mis en lumière.

1) Néhebkaou :

Cette première partie consiste donc en une présentation générale de Néhebkaou. Des thèmes souvent évoqués dans les textes égyptiens et la littérature égyptologique sont repris ici, depuis la question de l'aspect ophidien de la divinité jusqu'à l'aspect négatif de Néhebkaou, mis en valeur dans certains textes, en passant par ses liens de parenté avec d'autres divinités. Est également étudié le lien que le dieu entretient avec les vertèbres d'un point de vue pratique, théologique ou imagé. Enfin, le thème récurrent de la fête de Néhebkaou est également abordé, en relation avec la question du temple de ce dieu et son rapport avec le domaine agraire et la fertilité.

²⁴ Cf. **Annexe 7 : Tableau des différentes attestations recensées.**

²⁵ « The God Nehebkau », *JEA* 21, 1935, p. 41-48.

a) Description générale

- Aspect chthonien

Néhebkaou est présent à la fois dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages. Dans ces deux corpus, certaines formules font allusion à son aspect. C'est le cas de la formule 510 des Textes des Pyramides qui possède deux parallèles, chez Pépy I^{er} et Mérenrê (**doc. 1**) ²⁶ :

- *Pépy I :*

1146a

1146b

$P \quad p(j) \quad rdw \quad h w j, \quad p r=f \quad j m \quad h p r \sim n \quad m w$

$$swt \ Nhb-k_{3.w} \ \text{\textcircled{S}}_{3.w} \ q_{3b.w}$$

C'est P, les humeurs qui s'écoulent quand il sort à la naissance des eaux,

il est Néhebkaou aux nombreux replis.

- *Merenrê* :

1146a

1146b

M pw rdw hwj, pr~n M m hpr mw

$$M \quad p(j) \quad hf3w \quad \text{čš3(.w)} \quad q3b.w$$

C'est N, les humeurs qui s'écoulent quand il sort à la naissance des eaux,

ledit Mérenrê est un serpent aux nombreux replis.

Le parallèle strict entre les deux énoncés permet de lever le voile sur l'identité de Néhebkaou : il s'agit à l'évidence d'une divinité ophidienne. La proposition « quand il sort à la naissance des eaux » peut être également comprise dans un contexte de création, de première fois (*sp tpy*). Cela ferait de Néhebkaou non seulement un serpent, mais plus encore, une entité primordiale²⁷. Une preuve supplémentaire, se trouve dans la formule 229 des

²⁶ Pyr. § 1146a-b [TP 510] = P/Cmed/W 30-31 = M/C med/E 68-94 (selon les conventions de la MAFS voir C. BERGER-EL NAGGAR, J. LECLANT, B. MATHIEU, I. PIERRE-CROISIAU, *Les textes de la pyramide de Pépi Ier*, *MIFAO* 118/1, 2001, p. 6-9).

²⁷ Ce texte peut être mis en parallèle avec la litanie des 12 noms de Rê où le contexte est aussi, pour ce dieu, celui de la sortie des eaux primordiales, cf. A. GASSE, « La litanie des douze noms de Rê », *BIFAO* 84, 1984, p. 221.

Textes des Pyramides. Elle fait partie du groupe des formules conjuratoires, visant à repousser l'Adversaire²⁸ et présente d'ailleurs un vocabulaire propre à ces formules (**doc. 2**)²⁹ :

	Ounas 229a
	229b
	229c

Dd mdw : « *n.t tw nn n(y).t Tmw*

hr.t ts bqsw Nhbw-kz.w, ssz(w).t hnnw m Wnw

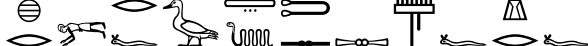
j.hr ! sbn ! »

Paroles à dire : « *C'est le pouce d'Atoum*

Qui est sur la nuque de Néheboukaou et qui a mis fin au tumulte à Hermopolis

Tombe ! File ! »

La mention de la divinité à cette place, dans ce contexte, désigne formellement Néhebkaou comme un ophidien, d'une part, et comme un ennemi, d'autre part. Une des meilleures manières de maîtriser un serpent à mains nues est de l'attraper en le tenant juste en dessous de la tête tout en lui appuyant fortement son pouce sur la nuque, ce qui correspond au geste dont il est fait allusion ici. De plus, Néhebkaou est inséré dans une formule conjuratoire et prend la place de l'ennemi invectivé. Le TP 229 fait très certainement allusion au mythe des Enfants de l'Impuissance et présente de ce fait le dieu comme l'Adversaire vaincu par le Créateur³⁰. Cette conception qui fait de Néhebkaou un dieu serpent, est également attestée par la formule *727 des Textes des Pyramides (**doc. 3**)³¹ :

	Neith 2254a
	2254b
	2254c
	2254d
	2255a

²⁸ B. MATHIEU, « Les formules conjuratoires dans les pyramides à textes : quelques réflexions », dans Y. Koenig (dir.), *La magie en Égypte : à la recherche d'une définition – actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 29 et 30 Septembre 2000*, coéd. La documentation française, Musée du Louvre, Paris, 2002, p. 185-206.

²⁹ *Pyr.* § 229 a-c [TP 229] = W/F/W 11-12.

³⁰ Cf. *infra* I / 1) e) **Aspect négatif de Néhebkaou.**

³¹ *Pyr.* § *2254a - *2255b [TP *727] = AII/F/E inf 50-51 (inédit) = M/A/E inf 32-33 (inédit) = N/AE inf 42-43 = Nt/F/E sup 59-60 qui correspond au CT VII, 98f-j [TS 885].



2255b

Hr(=w) k3 n sdh, hr(=w) sdh n k3

shm(w) n m33(w).t n=f

hr(=w) r=f s3-t3 ts(.w)=f hr=f

pr sd.t r 3kr

j.3m Nhbw-k3.w m mtw.t

Hjw mwt=tj.

Le serpent Ka est tombé devant le serpent Sedjeh,

le serpent Sedjeh est tombé devant le serpent Ka,

lui que l'on a fait reculer à cause de ce qu'il a vu.

Le serpent Sata est tombé sur ses vertèbres !

La flamme sortira contre Aker.

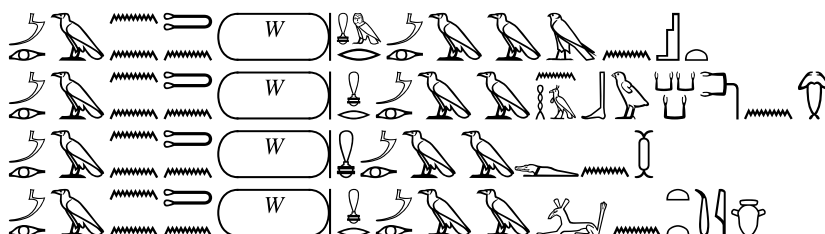
Néhebkaou brûlera par le poison.

Serpent Hiou, tu es mort !

Néhebkaou est ici perçu comme un ennemi parmi d'autres³². Tous ces exemples montrent bien que, dès les premières attestations, l'aspect principal de la divinité est celle d'un ophidien³³. Il est alors perçu comme étant issu des eaux primordiales³⁴ et donc comme possédant une grande puissance qui pourrait être utilisée à de mauvaises fins³⁵.

- Parenté

Si la parenté des divinités est souvent théorisée et glosée dans la littérature égyptienne, peu d'exemples peuvent être réunis à propos de Néhebkaou. La première attestation concernant sa filiation se trouve dans les Textes des Pyramides (**doc. 4**)³⁶ :



Ounas

489 a

489 b

489 c

489 d

³² Ces paragraphes seront repris aux CT VII, 98f-i [TS 885] (**doc. 65**).

³³ Pour une étude sur le déterminatif voir *infra* – Graphies et représentations.

³⁴ Cf. *supra* : Pyr. § 1146a [TP 510] (**doc. 1**) et A. GASSE, *BIFAO* 84, 1984, p. 221.

³⁵ Cf. *infra* I / 1) e) **Aspect négatif de Néhebkaou**, pour une discussion sur les entités primordiales néfastes et notamment Apophis.

³⁶ Pyr. § 489a-d [TP 308], W/A/N 31-34 = T/A/N (en cours d'étude) = P/A/N 48-50 = M/A/N 3-4 = N/A/N 15-16.

M3n n ~ tn Wnjs mj r m33(=f) Hr n 3s.t,

m3n n ~ tn Wnjs mj r m33(=f) Nḥbw-k3.w n Srq.t,

m3n n ~ tn Wnjs mj r m33(=f) Sbk n N.t,

m3n n ~ tn Wnjs mj r m33(=f) Stš n Twt-jb.

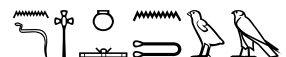
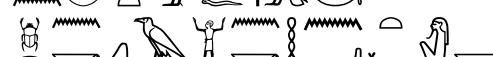
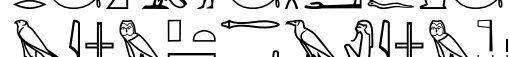
Ledit Ounas veillera sur vous comme Horus veille sur Isis,

ledit Ounas veillera sur vous comme Néheboukaou veille sur Serqet,

ledit Ounas veillera sur vous comme Sobek veille sur Neith,

ledit Ounas veillera sur vous comme Seth veille sur les Réconciliées.

Cette formule présente un schéma identique : quatre fils veillant sur leur mère respective. Sur le même plan que les couples bien attestés Horus-Isis et Sobek-Neith, se tiennent Néhebkaou-Serqet et Seth-Réconciliées³⁷. Cette première attestation du thème évoque Serqet dans un rôle qui semble aussi évident pour les Égyptiens que celui d'Isis vis-à-vis d'Horus. Cependant, dès les Textes des Sarcophages, la question de la filiation de Néhebkaou est à nouveau abordée (**doc. 5**)³⁸ :

	T1L
	CT VI, 392g
	CT VI, 392h
	CT VI, 392i
	CT VI, 392j
	CT VI, 392k
	CT VI, 392l
	CT VI, 392m
	CT VI, 392n
	CT VI, 392o
	CT VI, 392p

³⁷ Ce dernier terme pose problème car s'il s'agit bien de couples mère-fils, en lieu et place des *Réconciliées* devrait se trouver Nout. Or il semble que dans cette première liste soit inséré un deuxième niveau de lecture présentant le célèbre quatuor de divinités féminines protectrices : Isis, Serqet, Neith et (donc logiquement) Nephthys. Ce terme est employé une première fois dans la formule, suivi d'une glose : « les deux filles (du groupe) des quatre dieux » (*Pyr.* § 488a [TP 308] : *s3.ty fdw ntr.w*). Il semble donc bien qu'il faille voir sous ce terme une désignation d'Isis et Nephthys, ne pouvant être citée seule ici puisque n'étant pas la mère de Seth. Voir K. SETHE, *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten* II, p. 324-325 et J.P. ALLEN, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Atlanta, 2005, p. 58, § 213 et p. 64, n° 80, bien qu'il y voie la désignation d'Horus et Seth, il semble plus probable que ce terme désigne plutôt un duo féminin. Il se peut également que le terme *s3.ty* fasse référence au couple Chou et Tefnout, comme c'est le cas dans d'autres contextes. Voir A.M. BLACKMAN, « The King of Egypt's Grace before Meat », *JEA* 31, 1945, p. 62, n. 19 et J.-Cl. GOYON, « Le cérémonial de glorification d'Osiris du papyrus du Louvre I 3079 », *BIFAO* 65, 1967, p. 120, n. 106.

³⁸ CT VI, 392 g-p [TS 762].

H3 Wsjr N pn
tw t Nhb-k3.w
s3 Gb, ms(w) ~ n mw.t=f Rnnwt.t
Twt jrf k3 n(y) ntr nb shm(=w) m jb=f
h^c n=k !
Nd ~ n tw Hr
jp ~ n=f tw m k3 n(y) ntr.w nb.w
Nn ntr nb jwt(y) k3=f jm=k
Hpr n=k ! Q3 n=k hn^c jt=k !
Hr jmy(w) p.t, 3 jmy ntr.w
Ô ledit Osiris N
tu es Néhebkaou,
le fils de Geb, enfanté par sa mère Rénenoutet.
Tu es en vérité le ka de chaque dieu qui maîtrise son ib.
Lève-toi donc !
Si Horus t'as protégé c'est après t'avoir reconnu comme le ka de tous les dieux !
Il n'est aucun dieu qui n'ait son ka en toi.
Viens à l'existence ! Élève-toi avec ton père !
Horus qui est dans le ciel, le grand parmi les dieux.

Geb, la Terre personnifiée, est présenté comme le père de Néhebkaou. Cette phrase renvoie à l'expression bien connue qui fait du serpent le « fils de la terre », *s3-t3*. De plus, il est ici le fils de Renenoutet, une déesse qui peut aussi revêtir une apparence ophidienne, de manière partielle ou intégrale³⁹. Il est donc logique qu'il soit engendré par Geb et Renenoutet.

Dans le TS 762, Néhebkaou est donc issu de deux divinités bien connues pour leurs liens avec les ophidiens. Elles ont également toutes les deux un rapport évident à la fertilité des champs : Geb étant la terre, Rénenoutet la déesse des enclos à céréales et des moissons⁴⁰. Il faut noter qu'il s'agit ici de la seule et unique occurrence d'un père pour cette divinité.

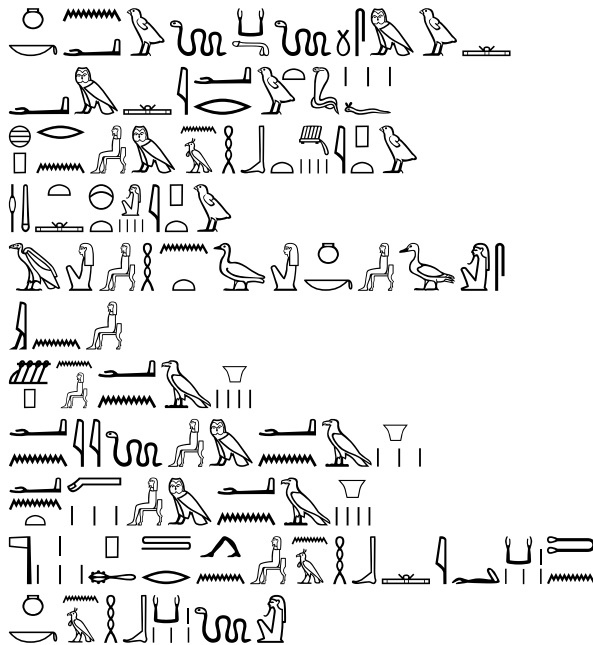
Néhebkaou serait donc considéré comme le fils de Serqet, ou de Rénénoutet. Or, le TS 374 fournit une autre attestation concernant la filiation de cette divinité (**doc. 6**)⁴¹ :

B2L
CT V, 36f

³⁹ J. BROEKHUIS, *De godin Renenwetet*, Assen, 1971 ; Ph. COLLOMBERT, « Renenoutet et Renenet », *BSEG* 27, 2007, p. 21-32.

⁴⁰ Néhebkaou joue également un rôle dans ce domaine, voir I / I) c) **La fête et le temple de Néhebkaou.**

⁴¹ *CT* V, 36f- 37k [TS 374] (B2L).



CT V, 36g

CT V, 36h

CT V, 37a

CT V, 37b

CT V, 37d

CT V, 37e

CT V, 37g

CT V, 37h

CT V, 37i

CT V, 37k

CT V, 37l

Hprw m k3 Nꜥw

Jnk Nꜥw k3 sšmw

ꜥm(w) jꜥr.wt=f

hpr ~ n=j m nhb.wt jp.wt

wd(.wt)-mdw Psd.wt j.ptw

mw.t=j Hn.t, jnk s3=s

jj ~ n=j

šsp ~ n=j ꜥntyw

ꜥny=j m ꜥntyw

ꜥn.wt=j m ꜥntyw

Ntr.w phr n=j nhb=j k3.w=tn

jnk Nh̄b-k3.w

Devenir le taureau de Nâou

Je suis Nâou le taureau qui guide,

celui qui a avalé ses uraei

Si je suis advenu c'est en tant que ces vertèbres,

qui commandent à ces Ennéades.

Ma mère est le Pélican, et je suis son fils.

Si je suis venu,

et j'ai saisi la myrrhe,

c'est que mon âny⁴² est de myrrhe,

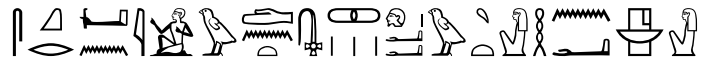
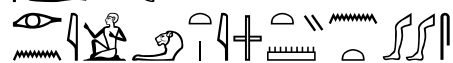
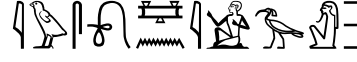
et mes ongles sont de myrrhe.

⁴² Voir I / 2) b) - Nât pour une discussion sur ce terme.

*Dieux, servez-moi, que j'attache vos kaou,
car je suis Néhebkaou.*

Une première lecture impliquerait que le Pélican soit la mère de Néhebkaou (et/ou de Nâou) puisque le défunt s'y identifie. Cet animal dans les textes funéraires a une fonction bienfaitrice envers ses petits ainsi que les défunts⁴³. Le pélican renvoie toujours cette même image maternelle également évoquée au TP 318⁴⁴. La présence du pélican-*hénout* s'explique également par le rappel nécessaire à la déesse Nout, en tant que mère du pharaon défunt, un phénomène attesté par ailleurs⁴⁵. Ici le fils n'est alors pas tant le dieu que le défunt lui-même. Cette formule ne vise que la renaissance du défunt en lui assurant le maximum de garanties par la multiplicité des recours et des auxiliaires. *A priori*, l'ascendance de Néhebkaou ne saurait donc inclure le Pélican qui est ici intégré dans un contexte bien particulier, par le biais d'un artifice.

La formule 84 des Textes des Sarcophages aborde également ce thème (**doc. 7a**)⁴⁶ :

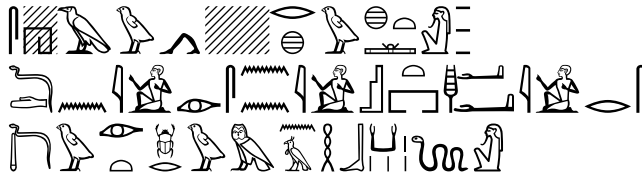
	G2T CT II, 49b
	CT II, 49c
	CT II, 49d
	CT II, 49e
	CT II, 50b
	CT II, 50c
	CT II, 50d
	CT II, 50e
	CT II, 50f
	CT II, 50g
	CT II, 50h
	CT II, 50i

⁴³ Chr. CANNUYER, « Osiris et Jésus. Les bons Pélicans », dans *Le comparatisme en Histoire des religions, Actes du Colloque International de Strasbourg (18-20 Septembre 1996) sous la direction de François Boespelug et François Dunand*, Paris, 1997, p. 223-238 (p. 227-232).

⁴⁴ Cf. *infra* (**doc. 12**).

⁴⁵ Chr. CANNUYER, « Le Pélican céleste dans les textes funéraires », *Le ciel dans les civilisations orientales, AOB (L) XII*, 1998, p. 43-58 ; B. MATHIEU, « Le “Livre de Nout” du chancelier Ânou », dans I. Régen, Fr. Servajean (éd.), *Verba Manent, Mélanges Dimitri Meeks, CENiM 2*, 2010, p. 295-299.

⁴⁶ CT II, 49a-51c [TS 84].



CT II, 51a

CT II, 51b

CT II, 51c

H3 ~ n=j 'ntjw, k3p ~ n=j sntr

hbs ~ n=j t3

sqr ~ n=j wdn.wt tp-^c.wy 3s.t hn^c Nb.t-hw.t

d=sn dsr.w tp-^c.wy Sš3.t jwr=t(j), jn=t(j) jm=j

dnd=s sšd=s jm=j

jr ~ n=j h3.t=j jmy.t mn.ty=s

m dsrw tp

pr ~ n=j jmy.t mn.ty 3s.t m Hr

h3^c ~ n=j h^cw=j m [...] Nw.t m sšm(w) sm3 rnp

snb.wt=j m d^cm, nmt.wt=j m šsmt.t

w^cb=j m hnty jtr.ty

jw sw3 ~ n=j 3h.w

sh3w[=j] rhw.w-h.t

dd ~ n=j jr=sn n=j s.t 'h^c=j r=s

dd mdw jr.t hprw m Nh3-k3.w

Si j'ai broyé la myrrhe, brûlé de l'encens

pioché la terre,

présenté des offrandes devant Isis et Nephthys,

c'est pour qu'elles offrent des (choses) sacrées devant Séchat enceinte et en attente de moi.

Elle est furieuse et elle flamboie par moi.

Si j'ai fait ma poitrine entre ses cuisses

c'est en tant que celui dont la tête est dressée⁴⁷.

Si je suis sorti d'entre les cuisses d'Isis c'est en tant qu'Horus,

(et)j'ai expulsé mon corps de [...] Nout, c'est en tant que jeune taureau qui guide.

Mes aiguières sont en électrum et mes vases-nemetout sont en malachite,

je me suis purifié en tant que celui qui préside aux Deux-Chapelles.

(Quand) j'ai franchi les Akhou (esprits)

et j'ai fait tomber les savants (esprits),

j'ai dit : « qu'ils fassent pour moi une place afin que j'y demeure. »

Paroles à dire pour faire une transformation en Néhebkaou

⁴⁷ D. MEEKS, *AnLex* 78.4962.

Le TS 84 s'inscrit dans un groupe de formules ayant le même titre⁴⁸ : *Hpr m Nhḥ-kꜣ.w*, « Devenir Néhebkaou ». Pourtant cette formule ne présente pas le même développement que les autres puisque le thème des 7 uraei⁴⁹ y est absent. En ce qui concerne la mère de Néhebkaou, elle est ici personnifiée par Séchat⁵⁰. Or ce texte présente, entre autres, le rite de piocher la terre (*ḥbs tꜣ*) qui joue un rôle important lors de la construction d'un édifice⁵¹. Séchat aurait donc été mentionnée dans cette formule à cause de ses fonctions de « Dame des constructeurs »⁵². Elle serait, tout comme le Pélican précédemment, une mère *ad hoc*, destinée plus au défunt que véritablement à Néhebkaou.

Une variante de cette même formule présente quant à elle (**doc. 7b**) :

	T1L
	CT II, 49a
	CT II, 49b
	CT II, 49d
	CT II, 49e
	CT II, 50b

Dd mdw jr.t ḥprw.w m Nhḥ-kꜣ.w m ḥr.t-nṯr :

ḥꜣ ~ n N pn ṯntjw kꜣp N pn snṯr

sqr ~ n N pn wdn.w tp-ꜣ.wy 3s.t ḥnꜣ Nb.t-ḥw.t

d=sn ḏsr.w tp-ꜣ.wy Ḥkꜣw jwr=s jn=tj m N pn

sšd=s ḏnd=s jm N pn

Paroles à dire pour faire des transformations en Néhebkaou dans la nécropole :

Si ledit N a broyé de la myrrhe et a brûlé de l'encens

si ledit N a présenté des offrandes devant Isis et Nephthys

c'est qu'elles offrent des (choses) sacrées devant Hékaou, enceinte, qui est en attente dudit N.

Elle flamboie et est en colère par ledit N.

⁴⁸ TS 84 (**doc. 7**), 85 (**doc. 13**), 86 (**doc. 87**), 537, 873 et très certainement 968.

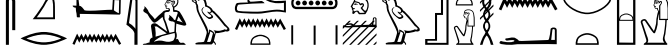
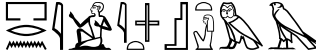
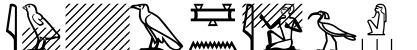
⁴⁹ Cf. *supra* I / I) b) Néhebkaou, un vertébré.

⁵⁰ Mentionnée aussi par S1C. Sur le rôle de Séchat dans les rites de fondation, voir : A. BADAWY, *Ancient Egyptian Architectural Design*, Berkeley, 1965, p. 42 et 58 ; D. BASTIN, « De la fondation d'un temple : “Paroles dites par Seshat au Roi Séthi Ier” », dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre, Mélanges offerts à Philippe Derchain*, Louvain, 1992, p. 9-24 ; pour une synthèse des fonctions de cette divinité voir D. MEEKS, *Génies, anges et démons*, *SourcOr* 8, 1971, p. 59-60.

⁵¹ Rite également présent dans le Livre des Morts, notamment au chapitre 175 où il fait l'objet d'un mythe étiologique. Cf. également W. GUGLIELMI, *L'Á I*, 1975, 1261-1263, s.v. « Erdaufhacken » et Cl. TRAUNECKER, *La chapelle d'Achoris à Karnak II*, Paris, 1981, p. 124-125.

⁵² *Nb.t qd.w : Pyr.* § 616b [TP 364].

Fait unique, la mère de Néhebkaou serait Hékaou⁵³. Cet aspect de la divinité n'est pas connu, et si Héka (*Hk3*) peut être représenté de manière androgyne, comme Hâpy par exemple, il est généralement considéré comme un dieu enfant⁵⁴. Le lien qui pourrait unir les deux entités semble alors passer par les *kaou* (*k3.w*). L'accent semble donc être mis ici sur le potentiel « magique » (*hk3w*) de la formule et sur la protection que celle-ci représente pour le défunt en utilisant un jeu phonique dont le terme *kaou* est le support. Enfin, cette formule 84 des Textes des Sarcophages possède une troisième et dernière version (**doc. 7c**) :

	M22C
	CT II, 49a
	CT II, 49b
	CT II, 49c
	CT II, 49d
	CT II, 49e
	CT II, 50a
	CT II, 50b
	CT II, 50c
	CT II, 50d
	CT II, 50e
	CT II, 50f
	CT II, 50g
	CT II, 50h
	CT II, 50i
	CT II, 51a
	CT II, 51b

Hpr m Nhb-k3.w [...]

$$h3 \sim n=j \text{ [...] } =j \text{ sntr [...] }$$
$$[\dots]$$

sqr ~ *n=j* *wdn.wt* *tp-^c.wy* *3s.t* *hn^c* *Nb.t-hw.t*

$$d=sn \quad dsr.w \quad tp-\epsilon.wy \quad Srq.t \quad jwr=t(j) \quad jm=j$$
$$sjn(w).t \ m \ [\dots]$$
$$[\dots] \, dnd \, [\dots]$$

⁵³ Utilisée aussi par Sq6C, qui ajoute le déterminatif masculin du divin (A40).

⁵⁴ En tant qu'émulation du Créateur (voir TS 261), ou plus précisément comme fils de Khnoum et Neith, dans la triade latopolite.

[...] $h\bar{z}.t=j\ jm(y).t\ mn.ty=s$
 [...]s[...]
 $pr \sim n=j\ jm(y).t\ 3s.t\ m\ Hr$
 $h\bar{z} \sim n=j\ h^c[.w \dots Nw.t]m\ sm\bar{z} \dots$
 [...]= $j\ m \dots s]nb.wt \ [=j \dots] m\ d^cm$
 [...] $hnty\ jtr.ty$
 $Jw\ [sw]\bar{z} \sim n=j\ \bar{z}h.w$
 $jw \dots r]h\ hw.t$
 [...]= $j\ jr=sn\ n=j\ jr(w).t \sim n=j\ ^ch^c \ [r=s]$

Devenir Néhebkaou

Si j'ai broyé [...] j'ai [...] l'encens
 [...]
Si j'ai présenté des offrandes devant Isis et Nephthys
C'est qu'elles offrent des (choses) sacrées devant Serqet qui est enceinte de moi
Elle m'attend
 [...] *Etre en colère [...]*
 [...] *ma poitrine entre ses cuisses*
 [...]
Si je suis sorti d'Isis, c'est en tant qu'Horus,
Si j'ai lancé mes membres [...] Nout c'est en tant que taureau [...]
Mes [...] en [...] mes] aiguières sont en électrum
 [...] *qui préside à l'ensemble des Sanctuaires d'Égypte*
J'ai surpassé les Akhou
Quand [...] ceux qui savent les choses
Je [...] qu'ils fassent pour moi ce que j'ai fait afin que [j'y] demeure

La déesse Serqet, déjà présentée comme la mère de Néhebkaou dans le TP 308⁵⁵ est de nouveau mise en avant. Dans les variantes de cette formule la nécessité de fournir au défunt une mère ayant un rôle dans le rite a été mise en exergue, et bien que le TS 84 répète un schéma déjà présent dans les Textes des Pyramides, il est logique que le défunt prévale également ici. Serqet tient donc le même rôle que dans le TP 308, en présence de ses consœurs, celui de protectrice des défunts. L'expression « Serqet qui est enceinte de moi », pourrait alors renvoyer à l'image de la déesse protégeant et entourant le défunt de ses bras, le portant ainsi, en quelque sorte, en son sein⁵⁶.

⁵⁵ Cf. *supra* (doc. 4).

⁵⁶ C. SPEISER, « Serqet, protectrice des enfants à naître et des défunts à renaître », *RdE* 52, 2001, p. 258-259.

Ce sont les seuls exemples concernant une mère de Néhebkaou dans ces deux corpus funéraires. Cependant, il semble qu'aucune de ces formules ne présente de façon certaine une ascendance divine pour ce dieu. Les deux exemples qui semblent les plus probants sont ceux de Rénénoutet, en raison de son côté reptilien, et de Serqet, puisqu'elle tient deux fois ce rôle. La présence de Rénénoutet (et de Geb) dans le TS 762 peut également s'expliquer par la volonté du rédacteur de mettre en avant l'aspect ophidien de Néhebkaou expliquant ainsi sa position de divinité primordiale, et par là-même sa suprématie sur les autres divinités. L'assertion « tu es le *ka* de chaque dieu »⁵⁷ est d'ailleurs utilisée dans les textes funéraires plus généralement pour démontrer la supériorité d'Osiris⁵⁸, auquel il est assimilé dans cette formule. Il en va de même pour la formule du pLeyde I 348⁵⁹, qui juxtapose « les enfants de Rénénoutet » et Néhebkaou, faisant de ce dernier l'un de ses enfants. Dans ce texte, c'est également l'aspect ophidien de ce dieu que l'on cherche à mettre en exergue, pour justifier cette fois de son lien avec les vertèbres⁶⁰.

En ce qui concerne Serqet, il faut noter le parallèle que permet le LdM 32 (**doc. 8**)⁶¹ :



jw N^cjw m h.t=j

Nâou est en mon sein.

[...]



jw Srq.t m h.t=j

Serqet est en mon sein.

La relation qui existe entre Nâou et Néhebkaou⁶² permet un lien supplémentaire entre ce dernier et Serqet. Ici le défunt n'est plus dans le sein de Serqet, mais c'est lui qui la garde en son sein. Cette attestation démontre l'importance de cette déesse dans le rituel funéraire et explique ainsi sa mention dans le texte.

⁵⁷ CT VI, 392j [TS 762] (**doc. 5**).

⁵⁸ B. MATHIEU, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 82.

⁵⁹ pLeyde I 348, r° 2, 3-5 cf. *infra* (**doc. 19**) repris au I / 1) b) Néhebkaou, un vertébré.

⁶⁰ Cf. *infra* I / 1) b) Néhebkaou, un vertébré.

⁶¹ W.A. BUDGE, *The Book of the Dead. The Egyptian Text in Hieroglyphic Edited from Numerous Papyri*, Londres, 1898, p. 99 ; U. VERHOEVEN, *Das saïtische Totenbuch der Iahtesnacht*, P. Colon Aeg 10207, PTA 41/1-3, 1993, p. 27*, pl. 8.

⁶² Pour le lien entre Nâou et Néhebkaou, cf. *infra* I / 3) Relations entre Nâou et Néhebkaou : définition, évolution.

Si la question de l'ascendance maternelle de Néhebkaou reste entière, le problème de la parèdre de la divinité semble quant à lui plus clair. Le premier exemple où il est flanqué d'une contrepartie féminine, se trouve dans l'inscription du Spéos Artémidos, qui date du règne d'Hatchepsout (**doc. 9**) ⁶³ :

Q3b ~ n=j n=f ntr-htp w3h hr wn.(w)t m-b3h, jr=j n Hmnw, n Hnwm m jrw=f, n Hq.t, Rnn.t Mshn.t, dm3y r qd h.t=j n N3hm.t-3.wy, Nhb.t-k3(.w) Jdd.t-jw-n-s-p.t-t3, Jmy-jwty m H[b]nw, njw.wt jrw m hb.

J'ai doublé pour lui les offrandes divines plus que ce qui existait auparavant, en faisant (des offrandes) aux Huit, à Khnoum dans ses formes, à Héqet, Renenet, Meskhenet, associées pour façonner mon corps à Nahmet-âouy, Néhebet-kaou, Celle-dont-on-dit-le-ciel-et-la-terre-lui-appartiennent, Imiouty dans Hebenou, les cités étaient en fête.

Cette contrepartie nommée *Néhebet-kaou*, ne semble pas être autre chose qu'une création visant à combler le vide évident par rapport aux autres divinités citées. Cependant, elle est de nouveau présente, plusieurs siècles plus tard, dans le temple de Dendera (**doc. 10**) ⁶⁴ :

HATHOR :  (...) 

Dd mdw jn Hw.t-Hr (...) Nhb(.wt)-k3, shp(w.t) k3.w (...)

Paroles dites par Hathor, (...) Néhebet-ka, qui achemine les kaou (...)

Elle devient alors une épithète d'Hathor, dans le cadre d'une fonction bien précise de la divinité en lien avec les *kaou*. Dans les deux cas, cette entité ne semble pas avoir d'identité propre.

En conclusion, selon la seule occurrence présentant ce thème, le père de Néhebkaou serait Geb. Quant au rôle de mère, les déesses Serqet et Rénénoutet présentent le plus de points communs avec Néhebkaou et sont donc logiquement les deux principales à être mentionnées dans les textes cherchant à proposer une généalogie du dieu. Enfin, contrairement à d'autres divinités, il ne semble pas qu'il ait eu une parèdre.

⁶³ Urk. IV, 388 ; A.H. GARDINER, « The Great Speos Artemidos Inscription », *JEA* 32, 1946, p. 47 et 56 ; J.P. ALLEN, « The Speos Artemidos inscription of Hatshepsut », *BES* 16, 2002, p. 1-17 et pl. 1-2. Pour le début du texte cité voir I / 1) c) **La fête et le temple de Néhebkaou**.

⁶⁴ Chr. LEITZ et ali., *LGG IV*, 277 = *Dendara IX*, 96, 4-6.

- Graphies et représentations :

Dès les Textes des Pyramides et à travers plusieurs occurrences, Néhebkaou est appréhendé comme un dieu serpent. Il ne semble pas, du moins à ce moment-là présenter un autre aspect⁶⁵. Tout ceci est bien sûr confirmé par les graphies du nom [**Annexe 1 : Tableau des graphies de Néhebkaou**] de la divinité qui présentent dans une grande proportion le déterminatif du serpent, hormis dans les Textes des Pyramides où le nom de la divinité est déterminé par le  (D30)⁶⁶.

La première attestation de ce hiéroglyphe semble dater de la IV^e dynastie⁶⁷. Il est alors utilisé pour noter le *ka*, et ne sert pas encore de déterminatif, mais bien de signe-mot . Cette lecture du signe n'est pas assurée, puisqu'une deuxième copie du même texte par K. Sethe fournit ⁶⁸. Il se pourrait alors que le texte d'origine comprenne un *yod*. La thèse d'un support pour le *ka* est également envisageable. Dans les deux cas, ce signe n'aurait plus la forme si particulière du déterminatif utilisé pour Néhebkaou à partir des Textes des Pyramides.

Ce signe hiéroglyphique peut tout de même présenter quelques différences, et ce à l'intérieur

d'une même pyramide, comme chez Ounas : ⁶⁹ ou ⁷⁰. Dans le premier cas, il semble que le support, rigide, soit une sorte d'étendard. Quant au deuxième, qui présente plus de souplesse dans le dessin, certains veulent y voir la représentation d'une corde, en lien avec le sens « attacher, lier » du verbe *nḥb*. Cependant, dans les Textes des Pyramides, le signe n'est jamais détaillé pour laisser apparaître la texture de la corde.

Le « support » peut donc être quelque peu différent, tout comme le signe *ka*, car si chez Ounas le signe reste identique malgré une légère inclinaison, chez Pépy II il se courbe

⁶⁵ Le seul autre aspect connu de la divinité est anthropomorphe, dans le LdM 125, et non pas uniquement sur les papyrus où les divinités de la liste sont indifférenciées. Voir entre autres les pBM 9905, pLouvre 3073, pLeyde T4 et pBM EA 10471.

⁶⁶ *Pyr.* § 229b [TP 229] (**doc. 2**) ; § 340b, [TP 263] (**doc. 96**) ; § 356b [TP 265] (**doc. 105**), § 361a [TP 266] ; § 489c [TP 308] (**doc. 4**) ; § 1146c [TP 510] (**doc. 1**) ; § 1708c [TP 609] ; § *1934a [TP ^N667A] (**doc. 108**) ; § *2255a [TP *727] (**doc. 3**).

⁶⁷ *Urk I*, 10, 14-16.

⁶⁸ Si la fiche du Wörterbuch Dokument DZA 30.287.270 reprend le même texte que *Urk I*, 10, 15, la fiche Dokument DZA 30.287.300 présente une copie quelque peu différente.

⁶⁹ *Pyr.* § 229 a-c [TP 229] (**doc. 2**) = W/F/W 12.

⁷⁰ *Pyr.* § 489a-b [TP 308] (**doc. 4**) = W/A/N 33.

encore pour ressembler d'avantage au signe  (D32),  ⁷¹. Le signe *ka* serait la possible représentation de la théorie permettant le passage de la puissance du père aux enfants (et en particulier au fils aîné) ⁷², le support pourrait alors être envisagé comme une colonne vertébrale, surtout si l'on prend en compte le lien entre la divinité et le squelette, lien qui est développé dès les Textes des Pyramides ⁷³.

Le serpent employé comme déterminatif peut être simple  (I14), ou bien présenter une paire de bras  (I28), notamment à partir des Textes des Sarcophages ⁷⁴. Il est fort probable que ce dernier soit une réinterprétation du signe utilisé dans les TP,  (D30), mettant en exergue l'aspect ophidien de la divinité. Il est à noter qu'un seul texte présente une graphie de Néhebkaou déterminé par un scorpion. Or cette lecture fautive du signe  (I28) endommagé sur la stèle Metternich (**doc. 17**) ⁷⁵, n'est pas à retenir. Pour certains, ce hiéroglyphe est la preuve que Néhebkaou était un dieu lié à la fertilité et faisant preuve de bonté envers les défunts, il lui fallait donc des bras pour faire des offrandes ⁷⁶. Il se peut également que ce signe soit tout simplement la preuve de l'appartenance de la divinité à la famille des *Anguidae*, voire à l'espèce des Seps tridactyle (*Chalcides Chalcides*) dont la zone de répartition la plus proche à l'heure actuelle est la Libye. Enfin, également à partir des Textes des Sarcophages ⁷⁷, certains exemples fournissent à Néhebkaou un déterminatif ophidien présentant deux têtes . Ce déterminatif deviendra la représentation du dieu dans le Livre de l'Amdouat ⁷⁸. Il est également à noter que des versions du Livre des Morts, pour la

⁷¹ Pyr. § 489a-b [TP 308] (**doc. 4**) = N/A/N 15.

⁷² Voir J. ASSMANN, *Mort et au-delà dans l'Égypte Ancienne*, Paris, 2003, p. 83 et 164 ; S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, OBO 134, 1994, p. 140, cette idée est liée à Pyr. § 1653a [TP 600] : « Tu (=Atoum) mets tes bras autour d'eux afin que ton *ka* soit en eux (= Chou et Tefnout). »

⁷³ Voir *infra* I / I) b) Néhebkaou, un vertébré.

⁷⁴ CT II, 51g (T1L) ; CT II, 52a et 53e (Sq1c) ; CT VI, 133i, k (M23C), entre autres. Voir également plus tard dans le Livre des Morts, le papyrus de Nu aux chapitres 17, 125, 149 et 179, cf. G. LAPP, *The Papyrus of Nu*, CBDBM I, 1997, pl. 7 (LdM 17), pl. 42 (LdM 179), pl. 67 (LdM 125 = **doc. 55**), pl. 82 (LdM 149 = **doc. 90 et 116**).

⁷⁵ W. GOLENISCHEFF, *Die Metternichstele in der Originalgrösse zum ersten Mal Herausgegeben*, Leipzig, 1877, pl. II restitue bien ce qu'il reste d'un serpent avec deux bras alors que C.E. SANDER-HANSEN, *Die Texte die Metternichstele*, *AnAeg* 7, 1956, p. 23 copie fautivement un scorpion. La publication récente des photos du texte par J.P. Allen (*The Art of Medicine in Ancient Egypt*, MMA, 2005, p. 53-54) permet de restituer

effectivement le signe  (I28).

⁷⁶ N.P. BRUX, *Étude de la faune ophidienne de l'Égypte ancienne II*, Strasbourg, 2006, p. 283-284.

⁷⁷ CT II, 54b [TS 87] (M6C) (**doc. 100**) ; CT V, 143a [TS 398] (**doc. 23**) (M3C, M21C, M6C, M4C).

⁷⁸ Livre de l'Amdouat, 4^e Heure, registre supérieur, voir P. BUCHET, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, *MIFAO* 60, 1932, p. 25 et pl. IV et E. HORNING, *Das Amduat. Die Schrift des Verborgenen Raumes*, *ÄgAbh* 7/1, 1963, p. 67. Il faut noter qu'il existe dans la nature quelques cas de bicéphalie avérée.

liste des 42 assesseurs du chapitre 125 (**doc. 55**), donnent encore un caractère ophidien à Néhebkaou ⁷⁹.

Il faut discuter ici de la seule statue connue de la divinité (**doc. 11**). Elle fut trouvée en 1985 lors de fouilles de sauvetage à Mataryia et elle est actuellement conservée au musée lapidaire du site ⁸⁰. Cette statue, datée par les inscriptions du règne de Ramsès II, représente une divinité anthropomorphe, vêtue d'un pagne et assise sur un trône, les mains posées sur les jambes.

Elle se trouve dans un mauvais état de conservation, surtout en ce qui concerne la tête. En se référant aux inscriptions qu'elle porte, les auteurs ont supposé qu'elle représentait Néhebkaou ⁸¹. Cette assertion est pourtant discutable. Les seules représentations en ronde-bosse que nous possédons de ce dieu, outre cette statue, sont des statuettes ou des amulettes [**Annexe 2 : Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou**]. Là encore, puisqu'aucune ne porte d'inscription, il est difficile d'être catégorique quant à l'identification du sujet représenté. La comparaison avec les statuettes, toutes ophiocéphales, permet cependant d'affirmer que la statue, elle, ne l'était pas. Il faudrait alors envisager de voir dans cette statue non pas une représentation de la divinité, mais bien celle du souverain.



Fig. 1. Photographie de la statue dite de Néhebkaou © D. Meeks

Or, aucune statue de Ramsès II ne le présente arborant la perruque tripartite, qui semble être, pendant son règne, l'apanage des divinités. Le parallèle entre cette statue et une autre

Cependant, même si ce phénomène est très impressionnant, les cas sont assez rares et ces animaux ont une espérance de vie très courte.

⁷⁹ Voir entre autres les pAni (R.O. FAULKNER, *The Egyptian Book of the Dead : The Book of Going Forth by Day. Being the Papyrus of Ani (Royal Scribe of the Divine Offerings)*, 1998, pl. 31), pPinedjem I^{er} (SR 11488 = M. SALEH, H. SOUROUZIAN, *Catalogue officiel, Musée égyptien du Caire*, Mayence, 1987, n° 235), pAmonemouia (pBnF 36 [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8304479t>]), pSoutymès (pBnF 42 [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8304485j>] Juin 2013).

⁸⁰ W. RAMADAN, « Was there a chapel of Nehebkaou in Heliopolis », *GöttMisz* 110, 1989, p. 51-61 et pl. 1-2 ; A.M. MOUSSA, « A seated Statue of *Nḥb-kꜣ.w* from Heliopolis », *Hommages à Jean Leclant, BiEtud* 106/1, 1994, p. 479-483 ; D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re, Eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich, ADAIK* 16, 1999, p. 357.

⁸¹ Cf. *infra* I / 1) c) – Le temple.

conservée à Jérusalem ⁸², également endommagée, permet de poser le problème autrement. Pourquoi la première est-elle considérée comme la statue d'une divinité quand, à Jérusalem, la deuxième passe pour une statue de Ramsès II ? Les inscriptions sur les côtés du trône étant identiques ⁸³, il est logique que les sujets représentés fassent partie de la même catégorie. Ainsi, les deux statues sont soit des représentations de Ramsès II, soit des représentations de dieux : l'une étant Néhebkaou, l'autre Amon-Rê. Ce même texte est également inscrit sur le trône de la statue d'Amon retrouvée dans la cachette de Karnak ⁸⁴. Il s'agit donc bien d'une inscription dédicatoire faite par le pharaon au dieu représenté.

Pourtant, il ne peut s'agir ici d'un dieu ophiocéphale ; il se peut alors, comme c'est le cas sur certains Livre des Morts, que Néhebkaou soit figuré de manière anthropomorphe ⁸⁵. Dans tous les cas, l'absence de visage est un problème majeur concernant l'identification du sujet de la représentation.

En ce qui concerne les statuettes en bronze et les amulettes, l'identification de Néhebkaou est également sujette à caution. En effet, la seule statuette en bronze d'une divinité ophiocéphale portant une inscription est dédiée à Héneb ⁸⁶, le dieu local d'Héracléopolis Magna. Par conséquent, il est tout à fait possible que ce type d'iconographie ne représente pas Néhebkaou mais plutôt cet autre dieu. Le lieu de provenance de ces statuettes, lorsqu'il est assuré ⁸⁷, est la région de Saqqâra, plus précisément celle du Sérapéum. Or c'est également dans ce dernier qu'ont été trouvées des inscriptions démotiques d'anthroponymes théophores faisant référence à Héneb ⁸⁸.

Il ne resterait donc que les amulettes que l'on pourrait identifier à Néhebkaou. Mais leur caractère anépigraphe empêche encore une fois d'être catégorique. Il faut également, à propos de ces amulettes, remarquer qu'elles ne font pas toutes partie d'un même type iconographique. Le plus grand nombre représente un dieu assis, au corps et à la tête de serpent, muni de bras relevés vers la tête et de jambes. La queue de serpent dont il est également affublé part vers l'arrière et sert en quelque sorte de support [Fig. 2a]. Cette

⁸² Conservée au Bible Lands Museum (BLMJ 1055 = <http://www.blmj.org/en/artifacts.php?artId=76> [juin 2013]).

⁸³ Hormis le dieu évoqué.

⁸⁴ CK 227 = CG 42093 = JE 36910 = SR 3/10117. Voir la Base Cachette Karnak de l'IFAO : <http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=227> [juin 2013].

⁸⁵ Voir entre autres le pNakht (R.O. FAULKNER, *The Ancient Egyptian Book of the Dead*, C. Andrews (éd.), Trustees of the British Museum, 2012, p. 29).

⁸⁶ L. LIMME, « Égypte », *BMRAH* 59, 1988, p. 23-24 [5].

⁸⁷ Le plus souvent il reste inconnu, voir **Annexe 2 : Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou**.

⁸⁸ D. DEVAUCHELLE, « Sérapéum de Memphis », *RdE* 51, 2000, p. 29-32.

représentation majoritaire possède deux variantes, suivant que l'animal tienne ou non dans ses mains des pots-*nou*. Le deuxième type iconographique est un dieu au corps de serpent muni uniquement de bras recourbés vers sa tête. Sa queue est alors relevée et forme une boucle [Fig. 2b]. Au vu des problèmes rencontrés plus haut sur l'identification du sujet représenté, il est possible que cette différence de rendu implique différentes entités représentées : d'un côté Héneb et de l'autre Néhebkaou.

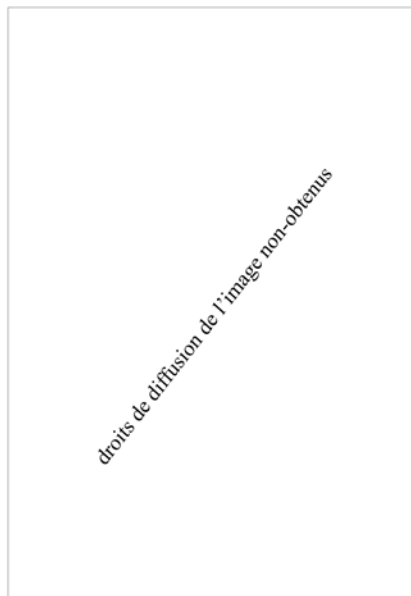


Fig. 2a. Collection W. Arnold Meijer 3.33b (d'après <http://www.objects-for-eternity.com/site/object.php?catid=3&catnome=LATE%20PERIOD,%20PTOLEMAIC%20and%20ROMAN%20PERIODS> [Juin 2013])

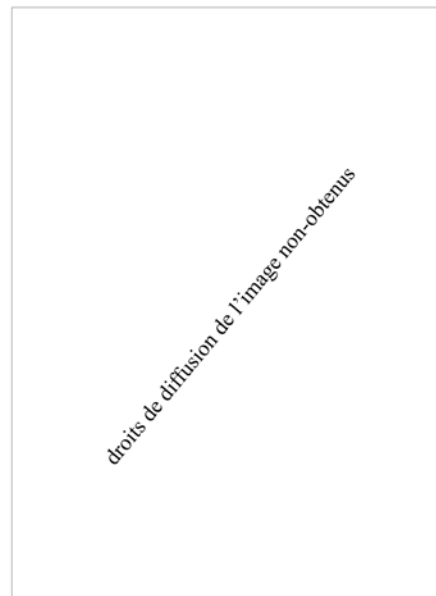


Fig. 2b. BM EA 24761 (d'après C. ANDREWS, *Amulets of Ancient Egypt*, Trustees of the British Museum, 1994, p. 25-26 [Fig. 22c]).

Fig. 2. Photographie de deux amulettes de Néhebkaou.

Pour résumer, les textes, les représentations et la plupart des déterminatifs indiquent que Néhebkaou est une entité primordiale, un dieu serpent. En tant que tel, son père est Geb, selon une seule occurrence, tandis que le rôle de sa mère est vraisemblablement endossé par Renenoutet et/ou Serqet. Dans les déterminatifs utilisés pour la divinité, la prépondérance du signe du serpent, mais également de celle du *ka*, deux composantes essentielles de la divinité, est aisément discernable. Les deux composantes sont d'ailleurs rassemblées dans le signe  (I28), évolution du déterminatif utilisé dans les Textes des Pyramides  (D30). Dans ce dernier, le *ka* semble être supporté par une colonne vertébrale. Il existe bien un lien entre notre divinité et le squelette osseux ou cartilagineux.

b) Néhebkaou, un vertébré

La glose semble évidente. Certes, en tant que serpent ce dieu fait nécessairement partie des animaux vertébrés. Ceci étant dit, les textes insistent sur la relation particulière entre Néhebkaou et les vertèbres. Les occurrences des premiers corpus funéraires peuvent être regroupées selon trois thématiques.

La première relève de la catégorisation de l'ennemi : le serpent tombe à la renverse « sur ses vertèbres »⁸⁹. La deuxième est le thème particulier des sept uraei, mis en relation avec sept vertèbres. Quant à la troisième, elle consiste en une identification entre les parties du corps du défunt – ou de la barque qu'il va utiliser – et des divinités, notamment dans des « listes anatomiques ».

Dès les Textes des Pyramides, la formule 318 présente ce thème des sept urai (**doc. 12**)⁹⁰ :

	Téti 511a
	511b
	511c
	511d
	512a
	512b
	512c
	512d

Dd mdw : « T pw Ncw šsm(w) c_{mw} sfh.t j^cr.wt

$$hpr(w.t) \sim n \quad sfh.t=f \quad nhb.wt$$

wd mdw n sfh.t Pd.wt, wd mdw n(y) jtyw

$$mw.t \text{ } pw \text{ } n(y).t \text{ } T \text{ } Hnw.t, \text{ } T \text{ } pw \text{ } s3=s$$
$$jy \sim n \ T$$
$$\check{S}p=f \text{ } ^{\circ}n.t \text{ } m \text{ } ^{\circ}ntyw, \text{ } ^{\circ}ntyw \text{ } m \text{ } ^{\circ}n.t$$
$$Jy \sim n T \quad nhm=f \quad wsr.(w)t=tn, \quad Ntr.w,$$

phr T nhb ~ n=f k3.w=tn ».

Paroles à dire : « C'est N le Nâou qui guide, celui qui a avalé les sept uraei

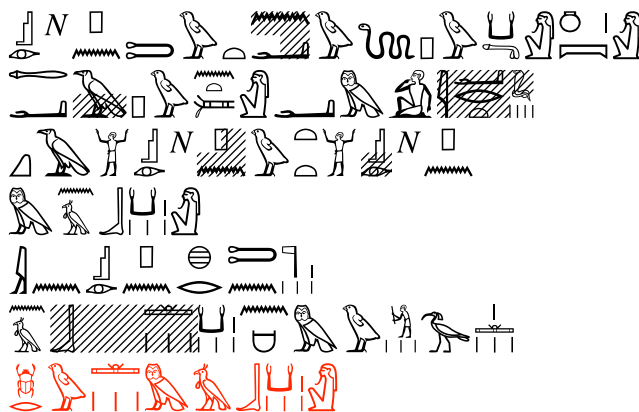
qui sont devenues ses sept vertèbres.

⁸⁹ Cf. *infra* I / 1) e) Aspect négatif de Néhebkaou.

⁹⁰ *Pyr.* § 511a-512d [TP 318] = W/C/E 1-6 = T/A/E 14-16 = CT VIII, 294.

*Il donnera des ordres à ses Sept Arcs, il donnera les ordres du Souverain.
Le pélican Hénout c'est la mère de Téli, et son fils c'est Téli,
Si Téli est venu
c'est pour prendre un pouce comme myrrhe, de la myrrhe comme pouce.
Si Téli est venu c'est pour arracher vos cous, dieux.
Servez Téli, lui qui a attaché vos kaou ».*

Il est question dans le TP 318 de Nâou⁹¹, de 7 uraei et d'un Pélican⁹². En réalité, les autres parallèles, particulièrement dans la pyramide d'Ounas, permettent de se rendre compte que cette version de la formule offre de nombreux jeux de mots. Le scribe n'a pas écrit *Psḏ.wt* mais *Pḏ.wt* pour l'Ennéade⁹³. Nâou se trouve ici dans la position d'uraeus guide, dont il existe d'autres exemples, notamment dans la formule abydénienne⁹⁴. *Nḥb.t* est également mentionné dans le TP 295, au § 438a-b⁹⁵, et il est intéressant de noter que le lien est fait là aussi avec des serpents ayant les mêmes fonctions que Néhebkaou⁹⁶. Ces thèmes sont repris dans les Textes des Sarcophages à la formule 85 (**doc. 13**)⁹⁷ :



Sq6C
CT II, 51d
CT II, 51e
CT II, 51f
CT II, 51g
CT II, 51h
CT II, 51i
CT II, 51j

*Wsjr N pn twt N^cw pw k3 Nw.t
ꜥ3 pw n(y) Tm(w) ꜥm(w) jꜥr.wt
q3(=w) Wsjr N pw, twt(=w) Wsjr N pw*

⁹¹ Sur le lien entre Néhebkaou et Nâou cf. *infra* I / 3) **Relations entre Nâou et Néhebkaou : définition, évolution.**

⁹² Voir *supra* I / 1) a) - Parenté.

⁹³ B. MATHIEU, *L'univers des Textes des Pyramides, Lexique commenté*, A-H, Montpellier, 2013, « Arcs (Neuf), seigneur des Arcs, Sept Arcs ».

⁹⁴ Voir III / 2) f) *k3.w* et *s.wt* ; 3) **Aller vers ou aller avec ses kaou.**

⁹⁵ *Stp M3fd.t r nḥb.t Jn-d=f, whm=s r nḥb.t Dsr-tp*, « Mafdet saute sur la vertèbre d'Indef, elle recommence sur la vertèbre de Djoser-tp ».

⁹⁶ *Jn-d=f* et *Dsr-tp* sont des serpents à la fois ennemis et gardiens. Ils sont également en relation avec la justification du défunt par les noms de domaines funéraires composés avec leur nom et par leur présence dans les 42 assesseurs de tribunal au LdM 125. Voir J.Fr. BORGHOOTS, *The magical texts of Papyrus Leiden I 348, OMRO 51*, 1970, p. 68-69, n° 99 (*Jn-d=f*) et p. 89-90, n° 148 (*Dsr-tp*).

⁹⁷ CT II, 51d-j [TS 85]. Cette formule fait partie d'un groupe ayant pour titre *hpr m Nḥb-k3.w*, « devenir Néhebkaou ».

m Nh̄b-k̄z.w

jj ~ n Wsjr N pw hr=tn n̄tr.w

n̄hb=w k̄z.w nh̄m=w ẓh̄w

Hprw.w m Nh̄b-k̄z.w

Cet Osiris N tu es ce Nâou, le taureau de Nout,

ce grand d'A toutm qui a avalé les uraei.

Ledit Osiris N est exalté, ledit Osiris N est complet,

En tant que Néhebkaou.

Si ledit Osiris N est venu auprès de vous, dieux,

C'est après avoir attacher les kaou et arracher lamagie-akhou.

Transformations en Néhebkaou.

Les mêmes éléments se retrouvent également dans les formules 86⁹⁸, 87⁹⁹, 374¹⁰⁰, et très certainement 968¹⁰¹ des Textes des Sarcophages. Enfin, ce thème trouve un dernier écho à la XXVI^e dynastie, sur la chapelle d'Amenirdis (**doc. 14**)¹⁰² :



j.nd-hr=tn j̄r.wt=k sfh̄.wt jp̄w(.t) nh̄b(w).w k̄z.w=k

Salut à vous ces tiens 7 uraeus qui ont attaché tes kaou.

Cette tradition est donc bien ancrée dans la littérature funéraire, du moins jusqu'aux Textes des Sarcophages, puisque le Livre des Morts n'en fait pas mention¹⁰³. L'occurrence du TP 318 dans la pyramide d'Ounas et le texte de la chapelle d'Amenirdis sont ceux qui contiennent le plus d'informations. Le TP 318¹⁰⁴ reste cependant le plus explicite car, là où les Textes des Sarcophages reprennent uniquement « celui qui a avalé ses sept uraei », il ajoute « qui sont devenues ses sept vertèbres ». Or sur toutes les vertèbres composant le rachis humain¹⁰⁵, seules les cervicales sont regroupées par sept, les thoraciques (ou dorsales) étant au nombre de douze et les lombaires, tout comme les pelviennes (ou sacrées), au nombre de cinq. Cette catégorisation, spécifiant les différents types de vertèbres, devait exister dans

⁹⁸ CT II, 52a-53e [TS 86] cf. *infra* (**doc. 87**).

⁹⁹ CT II, 53f-54g [TS 87] cf. *infra* (**doc. 100**).

¹⁰⁰ CT V, 36f-37k [TS 374] cf. *supra* (**doc. 6**).

¹⁰¹ CT VII, 183a-e [TS 968] ; formule lacunaire présentée uniquement sur le pGardiner III.

¹⁰² G. DARESSY, « Les inscriptions de la chapelle d'Amenirtis à Medinet-Habou », *RecTrav* 23, 1901, p. 4-18 (p. 5) ; M.F. AYAD, « The Pyramid Texts of Amenirdis I: Selection And Layout », *JARCE* 43, 2007, p. 71-92.

¹⁰³ La chapelle d'Amenirdis est certes plus tardive, mais elle est connue pour regrouper des textes issus des compositions funéraires bien plus anciennes, plus spécifiquement des Textes des Pyramides (voir M.F. AYAD, *loc. cit.*)

¹⁰⁴ TP 318 ; cf. *supra* (**doc. 12**).

¹⁰⁵ Comme l'indique K. Sethe (*Übersetzung und Kommentar* II, p. 368-369) seul peut être pris en compte ici le rachis humain car les vertèbres des ophiidiens ne sont pas discernables et groupables de la sorte.

l'Égypte antique. La raison suffisante à cette distinction est la démarcation que constitue la première paire de côte attachée sur la première vertèbre thoracique (T1) et, de la même manière, la dernière paire de côte flottante attachée sur la dernière vertèbre thoracique (T12). Cette désignation des cervicales n'a d'ailleurs pas échappé aux égyptologues ¹⁰⁶.

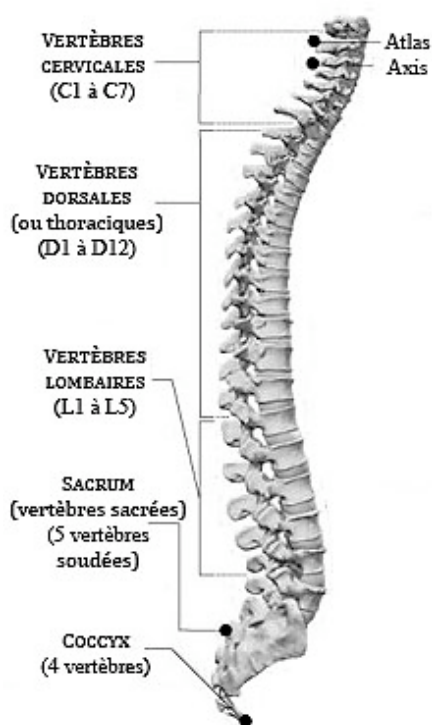


Fig. 3. Schéma de la colonne vertébrale
(d'après <http://www.lecorpshumain.fr/corpshumain/anatomie.html> [juin 2013])

La reprise de la « formule » sur la chapelle d'Amenirdis (**doc. 14**) insiste davantage sur les sept uraei et le fait d'attacher les *kaou*. Se trouvent ici rassemblées deux traditions : une visant à la survie du défunt en lui octroyant des *kaou*, l'autre rattachant la tête du défunt au reste du corps. Cette juxtaposition de plusieurs conceptions funéraires est attestée par ailleurs ¹⁰⁷, mais ici la démarche est plus poussée puisque Néhebkaou est amené à s'occuper également du cou du défunt, comme il est mentionné dans le TP 318 (**doc. 12**) ¹⁰⁸ :

Jy ~ n T j.dr=f wsr(.wt)=tn
nḥb=f k3.w=tn.

¹⁰⁶ K. SETHE, *op. cit.*, p. 363-375 (p. 368-369) ; R.O. FAULKNER, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts, Translated into English*, Oxford, 1969, p. 100 ; P. BARGUET, *Textes des Sarcophages du Moyen Empire*, LAPO 12, 1986, n° 35, p. 477 ; J.P. ALLEN, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts, Translated with introduction and notes*, Leyde, Boston, 2005, p. 60 (W223) et p. 89 (T256 et 257) ; voir également M. ROCHOLZ, *Schöpfung, Feindvernichtung, Regeneration. Untersuchung zum Symbolgehalt der machtgeladenen Zahl 7 im alten Ägypten*, ÄAT 56, 2002, p. 248 ; R. NYORD, *Breathing Flesh. Conceptions of the body in the Ancient Egyptian Coffin Texts*, CNI 37, 2009, p. 316-317.

¹⁰⁷ Déjà avec les *kaou* : Pyr. § 161b [TP 218] (**doc. 106**) présentant côte à côte les conceptions héliopolitaines des *kaou* et de *jpw jb.w*.

¹⁰⁸ Cf. *supra* pour la traduction de cette formule. Pour le commentaire et le lien avec les *wsr.w*, voir III / 2) a) *k3.w* et *wsr.wt/wsr.w*.

*Si Têti est venu, c'est pour enlever vos cous,
et attacher vos kaou.*

Perdurant cette tradition, le texte du pChester-Beatty VIII associe également ce terme (*nḥb.t*) à Néhebkaou (**doc. 15**)¹⁰⁹ :



*Rd ~ n=j n=k nḥb.t=k m-ḥt=k,
ḥr-nty(.t) jr nḥb.t=k, ts bqsw Nḥb-k3.w
Nn šḥmw=tw m nḥb.t=k jn rmt, ntr.w, šps.w
rmt nb, rhy.t nb.t, ḥnmm.t nb.t, t3y.w nb.w ḥm.wt nb.(w)t
nty m p.t nty m t3, nty nḥ nty m(w)t
nn g(s)3=sn nḥb.t=k.
J'ai placé pour toi ta nuque derrière toi,
parce que ta nuque, c'est la vertèbre dorsale de Néhebkaou.
Il ne sera pas pris possession de ta nuque par les hommes, les dieux, les dignitaires,
Tous les hommes, tout le peuple, toute la population-henmémet, tous les hommes et toutes les
femmes,
qui sont au ciel, qui sont sur terre, qui sont vivants et qui sont morts,
ils n'inclineront pas ta nuque.*

Cette relation est perpétuée encore par les textes datant de la Basse Époque, tels que la statue de Djed-Hor-le-Sauveur (**doc. 16**)¹¹⁰ ou bien la stèle Metternich (**doc. 17**)¹¹¹, qui présentent un texte parallèle:

*Mjw tn, nḥb(.t)=t nḥb.t Nḥb-k3(.w) ḥnty Ḥw.t-3.t
sḥnḥ(w) rmt m r(3)-3.wy=f.*

¹⁰⁹ pChester-Beatty VIII, r° 7, 1-5 = A.H. GARDINER, *HPBM* III/1, p. 69 et III/2, pl. 41.

¹¹⁰ JE 46341 = SR 3/8996, socle l. 9-10 ; voir G. DARESSY, « La statue de Zedher le Sauveur », *ASAE* 18, 1919, p. 113-158 ; E. JELINKOVA-REYMOND, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Her-le-Sauveur*, *BiEtud* 23, 1956, p. 76 ; ce texte se trouve également dans les papyrus BM EA 9997 et 10532 mais en lacune cf. Chr. LEITZ, *Magical and Medical Papyri of the New Kingdom*, *HPBM* 7, 1999, p. 14 et pl. 6.

¹¹¹ MMA 50.85 ; voir W. GOLÉNISCHEFF, *Die Metternichstele in der Originalgröße zum ersten mal herausgeben*, Leipzig, 1877, p. 5 et pl. II ; C.E. SANDER-HANSEN, *Die Texte der Metternichstele*, *AnAeg* VII, 1956, p. 23 et 28 ; J.P. ALLEN, *The Art of Medicine in Ancient Egypt*, MMA, New York, 2005, p. 53-54.

Ô cette chatte, ta nuque est la nuque de Néhebka(ou), celui qui préside à la Grande Demeure ¹¹²,
Celui qui fait vivre le peuple de son activité ¹¹³.

Dans les deux derniers exemples donnés, le terme n'est plus *nḥb.wt* au pluriel mais bel et bien *nḥb.t* au singulier. Doit-on rendre ici le terme comme un singulier et en faire *la (vertèbre) cervicale*, ou plutôt comme un collectif et en faire *ton cou, ta nuque* ¹¹⁴ par métonymie ? Il semblerait en effet que depuis les Textes des Pyramides, le sens de *nḥb.t*, *cervicale*, ait évolué pour être remplacé par *ts*, voire par *ts n(y) nḥb.t* ¹¹⁵ ou encore *ts bqsw*. *Nḥb.t* est également attesté dans le rituel de repousser Seth et mis cette fois en parallèle avec le terme *wsr.t*, désignant le cou tout entier (**doc. 18**) ¹¹⁶ :

- pLouvre 3129 :



rd=tw wsr.t=k n Nḥb-kz(.w).

on donnera ton cou à Néhebka(ou).

- pBM 10252, 5, 18-28 :



j.jr=w d.t nḥb.t=k n Nḥ(b)-kz(.w).

C'est ta nuque que l'on donnera à Néhebka(ou) ¹¹⁷.

Ce terme, spécifique au départ, tend donc à prendre un sens plus général. Le texte du pLeyde I 348 (**doc. 19**) ¹¹⁸, qui a pour parallèle l'ostracon Deir-el-Medineh 1677 (**doc. 20**) ¹¹⁹ va dans le même sens :

¹¹² Désignation du temple de Rê à Héliopolis. Cf. *infra* I / 1) c) – Le temple.

¹¹³ D. MEEKS, *AnLex* 79.1712 : « activité, travail », « dans ses mains », « par l'action de tes (seules) mains ».

¹¹⁴ Pour une étude de ces termes, voir G. LEFEBVRE, *Tableau des parties du corps mentionnées par les Égyptiens*, *CASAE* 17, 1952, p. 23-24 ; P. LACAU, *Les noms des parties du corps en égyptien et en sémitique*, *MAIBL* 44, 1970, § 165-168 ; J.H. WALKER, *Studies in Ancient Egyptian Anatomical Terminology*, *ACE Studies* 4, 1996, p. 27-28, 41 et lexique p. 271 ; R. NYORD, *Breathing Flesh. Conceptions of the body in the Ancient Egyptian Coffin Texts*, *CNI* 37, 2009, p. 306-307.

¹¹⁵ Cf. pEdwin Smith 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18 ; surtout 10, 16 où se trouve *ts ḥry-jb n(y) nḥb.t* désignant la quatrième cervicale. Voir J.H. BREASTED, *The Edwin-Smith Surgical Papyrus*, 2 vol., *OIP* 3-4, 1930 ; Th. BARDINET, *Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2001, p. 242 et 519 ; J.P. ALLEN, *The Art of Medicine in Ancient Egypt*, MMA, 2005, p. 109.

¹¹⁶ *Urk.* VI, 81, 3-10.

¹¹⁷ Le texte hiéroglyphique présente deux grands traits droits et parallèles qui se rejoignent vers les bas, il se pourrait donc très bien qu'il s'agisse du signe *kz* (D28).

¹¹⁸ I^o 2, 3-5 = J.Fr. BORGHOUTS, *The Magical Texts of Papyrus Leiden I 348*, *OMRO* 51, 1971, p. 16, 47 n° 32 et pl. II, IIA.

¹¹⁹ O. DeM 1677 = Inv. 2836, séquestre 964 ; voir A. GASSE, *Catalogue des ostraca hiéroglyphiques littéraires de Deir-el-Medineh*, n°s 1676-1774, IV-1, *DFIFAO* 25, 1990, N°1677.



D=j sw hr ts.w=k, nhn.w n(y.)w Rnnw.t.

D=j sw hr n'n=k kf3w n(y) bhwt pn s3w 3.w n(y.w) hw.t-ntr=k.

D=j sw hr nhb.t=k, nhb.t=k m Nhb-k3.w.

Nn nn=tw ts.w=k.

Je le ¹²⁰ placerai sur tes vertèbres, ce sont les enfants de Renenout.

Je le placerai sur ton menton, l'arrière de l'oiseau Béhout, celui qui garde les portes de tes temples.

Je le placerai sur ta nuque, car ta nuque est Néhebkaou.

On ne tordra pas tes vertèbres.

Ici encore le terme *nhb.t* est employé comme un collectif alors que *ts* lui, au pluriel, est utilisé pour *les vertèbres*. Il semble cependant que *ts* soit un terme générique désignant les vertèbres sans distinctions. La preuve est donnée dans le pLeyde I 343+345 où le scribe précise qu'il s'agit des « vertèbres de la tête » ¹²¹, donc des cervicales, et dans le pVatican inv. 38573 où il indique qu'il s'agit des vertèbres du dos ¹²². Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'évolution de ce terme n'est pas tardive puisque ce sens de *ts* est déjà présent dans les Textes des Pyramides ¹²³. Cette formule TP 318 (**doc. 12**), ainsi que le thème véhiculé, pourrait

¹²⁰ La lacune ne permet pas de déterminer avec certitude ce qui doit être placé sur les vertèbres, mais il s'agit très certainement d'une amulette (terme *wd3* cité plus haut dans le texte, et masculin en égyptien) ou d'un vêtement(?).

¹²¹ Cf. pLeyde I 343 + 345, r° 8, 4 : 7 ts.w n(y) d3d3, « les sept vertèbres de la tête » = A. MASSART, *The Leiden Magical Papyrus I 343 + I 345*, OMRO 34, 1954, p. 20 et pl. II.

¹²² Le pVatican Inv. 38573 r° 4, 7-8, sans citer Néhebkaou, indique tout de même que les serpents issus d'Héliopolis sont liés aux « vertèbres de son échine » (*ts n(y) j3.t*) pour le lien avec Héliopolis voir **II / I) Des concepts héliopolitains**. Voir A. ERMAN, « Der Zauberpapyrus des Vatican », *ZÄS* 31, 1893, p. 119-124 ; O. MARUCCHI, *Monumenta Papyracea Aegyptia Bibliothecae Vaticanae*, Rome, 1891, p. 91-96 (n. 83) ; *Id.*, *Il Museo Egizio Vaticano*, Rome, 1899, p. 283-286 (N 19a) ; P.E. SUYS, « Le papyrus magique du Vatican », *Or* 3, 1934, p. 83 ; A. GASSE, *Les papyrus hiératiques et hiéroglyphiques du Museo Gregoriano Egizio*, Cité du Vatican, 1993, p. 20, pl. 7-8.

¹²³ *Pyr.* § 1308c [TP 539] : ts n(y) P pn m sm3, « la vertèbre de ce Pépy est celle du taureau-séma ». La position de ce terme dans la liste anatomique, entre le menton et les épaules, ne laisse aucun doute sur le type de vertèbre dont il est question. C'est la traduction adoptée par J.P. ALLEN (*AEPT*, p. 169) « The neck-vertebra of this Pepi is that of a wild bull », même si K. Sethe traduit de manière plus générale par « Der Hals » (voir K. SETHE, *Übersetzung und Kommentar V*, p. 238). *ts* pourrait également avoir ici le sens de nouer (« ce qui noue la tête au cou ») et pourrait donc désigner uniquement l'Atlas, la première des sept vertèbres cervicales.

bien être témoin d'une signification ancienne de ce terme, appartenant certainement à une strate plus ancienne, elle aussi, des Textes des Pyramides ¹²⁴.

En plus de ce thème des vertèbres cervicales qui perdure très certainement grâce à l'homophonie entre le terme *nḥb.t* et le nom du dieu ¹²⁵, Néhebkaou est également associé à d'autres parties du corps humain. Dans les Textes des Sarcophages, aux formules 404 (**doc. 21**) et 405 (**doc. 22a-b**) ¹²⁶, il est utilisé pour nommer le terrain sur lequel doit marcher le défunt :

- CT V, 203a-e :



M1C

CT V, 203a

CT V, 203b

CT V, 203c

CT V, 203d

CT V, 203e

Dd-hr ꜥḥ pn ḥft W-m-Ḥmnw tꜣw n(y) mḥn.t tn :

« *Jw=j rh=kw rn n(y) sꜣwt*

Jj ~ n=j [ḥr]=f

psḏ Gb, sph.wt 3s.t, šnꜥ.w n(y).w Nḥb-kꜣ.w,

"ḥtm(w)=tw ꜣww ꜥ m wꜥb.t" rn=f ».

Le bienheureux que voici dira devant District-d'Hermopolis, le batelier de ce bac :

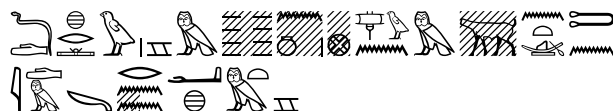
« Je connais le nom des dunes ¹²⁷

sur lesquelles je suis arrivé :

colonne vertébrale de Geb, côtes d'Isis, poitrine de Néhebkaou ¹²⁸,

" Qu'on détruise celui qui tend le bras dans la place d'embaumement " est son nom. »

- CT V, 207j-208a :



CT V, 207j

CT V, 207k

¹²⁴ D. MEEKS, *Génies, anges et démons*, *SourcOr* 8, p. 20 : « les Textes des Pyramides, qui puisent leurs informations en des temps forts reculés » ; B. MATHIEU, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 81.

¹²⁵ J. QUAEGBEUR, *Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, 1975, p. 95.

¹²⁶ CT V, 186c-187c [TS 404] qui présente le même texte que CT V, 203a-e et 207j-208a [TS 405] (repris ici).

¹²⁷ Pour cette acception du terme voir Th. BARDINET, « Osiris et le gattilier », *ENiM* 6, 2013, p. 60.

¹²⁸ Le texte du CT VI, 186i [TS 404] est un peu différent : *psḏ Rꜥ, šnꜥ.w Nḥb-kꜣ.w*, « colonne de Rê, poitrine de Néhebkaou ».



CT V, 2071



CT V, 208a

Dd(w) ~ hr W-m-Hmnw, t3w n(y) mhn.t tn :

« *Jdm rn n(y) jhm.t*

dr pr.t=k [hr=s] »

« *"Psđ Gb, sph.wt 3s.t, šn°.w Nhb-k3.w", r < n > =s ».*

District-d'Hermopolis, le batelier de ce bac, dira :

« *Cite le nom de la rive*

avant ta sortie [sur elle] ! »

« *"Colonne vertébrale de Geb, côtes d'Isis et poitrine de Néhebkaou" est son nom ».*

Les trois divinités que sont Geb, Isis et Néhebkaou sont mises en relation ici à cause de leur aspect ophidien, la preuve en est fournie par le déterminatif utilisé pour la déesse¹²⁹. Parallèlement, les trois termes que cette dernière phrase met en relation sont *psđw*, la « colonne vertébrale », *sph.wt*, les « côtes »¹³⁰, et *šn°*, traduit généralement par « poitrine ». Cependant, ce dernier vocable semble bien trop général, et désigne de surcroît pour nous l'ensemble de la poitrine, avec ces parties dures et molles. Or ici, il n'est question que d'os. Il serait tentant de voir dans *šn°* une désignation du sternum, dernier terme n'étant pas cité et complétant ainsi la cage thoracique. À moins qu'il ne s'agisse d'une désignation de la cage en elle-même, puisque ce terme vient clore la courte liste. Ceci expliquerait pourquoi nous n'avons pas affaire au terme *šn°* dans toutes les versions, mais bien à *šn°.w* (pluriel), qui serait alors employé comme un collectif. Suivant cette hypothèse, la désignation des parties précéderait alors la désignation globale¹³¹. Cette identification est d'autant plus surprenante si l'on considère que l'on retrouve en quelque sorte notre thème des 7 cervicales, puisque les côtes du squelette humain sont séparées en trois groupes. Le premier comprenant 7 paires de côtes sternales (ou « vraies » côtes), puis les trois premières paires du groupes des côtes asternales (ou « fausses » côtes) et enfin les deux dernières paires de côtes asternales (ou côtes flottantes). Ou encore, si l'on considère que toutes ces côtes sont attachées au sternum par un ensemble de 7 liens en cartilage sterno-costal de chaque côté. Mais peut-être n'était-ce que le fruit d'un heureux hasard.

¹²⁹ Dans les parallèles, le déterminatif utilisé est soit la femme assise (B1), soit il n'y en a aucun : CT V, 203d [TS 404] M1C (aucun), M1N4 (femme assise).

¹³⁰ Aussi présent dans le TP 230 (Pyr. § 230a = **doc. 71**) et dans de nombreuses listes d'offrandes sous la forme *sph.t n(y).t spr*, le terme, très certainement issu de la boucherie, semble désigner l'hémi-grill costal droit ou gauche qui peut également être compris comme un « paquet de côtes ».

¹³¹ Voir P. LACAU, *Les noms de parties du corps*, MAIBL 44, 1970, § 174 qui était également arrivé à la conclusion que « poitrine » est une traduction trop générale pour ce terme.

En dehors du cas particulier de la cage thoracique, l'association « conventionnelle » entre Néhebkaou et les vertèbres peut être également élargie (**doc. 23**) ¹³² :



L'identification ne se fait pas ici entre les balancines et Néhebkaou, mais concerne plus spécifiquement *psd n(y) Nhb-k3.w*, « la colonne vertébrale de Néhebkaou ». En fait des cordes entières, il faut voir une allusion plus que probable aux nœuds de corde qui hérissent régulièrement la vergue ¹³⁴ et lui confèrent une certaine ressemblance avec une colonne vertébrale, une échine de serpent.



Fig. 4. Reconstitution d'un bateau du Moyen-Empire
(d'après Bj. LÄNDSTROM, *Ships of the Pharaohs, 4000 Years of Egyptian Shipbuilding*, Londres, 1970, p. 87).

¹³² CT V, 143a [TS 398].

¹³³ G. JÉQUIER, « Essai sur la nomenclature des parties de bateaux », *BIFAO* 9, 1911, § 37, p. 72-73 ; le terme *balancine* désigne un « cordage, filin qui part de la partie supérieure d'un mât et soutient les extrémités d'une vergue, d'un tangon ou d'un gui » (déf. CNRTL <http://www.cnrtl.fr/definition/balancine> [juin 2013]). Cette traduction du terme, différente de celle donnée par D. JONES (*A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, *StudEgypt*, KPI, 1988, p. 152, § 6 : « halliard for hoisting sail ») semble pourtant être celle à retenir.

¹³⁴ G. JÉQUIER, *loc. cit.*

Il se peut également que la comparaison soit effectuée avec les nœuds des balancines qui se trouvent sur le mât. En effet, à y regarder de plus près, ceux-ci peuvent permettre, par les intervalles que les nœuds créent entre eux, un parallèle très satisfaisant avec la cage thoracique humaine, montrant ainsi la colonne vertébrale (le mât), les vertèbres cervicales et thoraciques (les nœuds des balancines) ainsi que les côtes (les balancines) [cf. Fig. 5a]. Le tout étant lié, grâce à la voile, au vent et au souffle *ṯꜣw*.

Ce lien qui unit visiblement la divinité aux vertèbres dépasse le cadre des grandes compositions funéraires, puisqu'on le retrouve déjà à la Première Période intermédiaire, dans l'inscription d'Ânkhtyfy, à Moâlla (**doc. 24**)¹³⁵ :

¹³⁵ J. VANDIER, *Moalla, La tombe d'Ankhtifi et La tombe de Sébekhotep*, *BiEtud* 18, 1950, p. 232 (V α 1- β 1) et pl. XX, inscription n° 11.

droits de diffusion de l'image non-obtenus

(j)r(y)-p^c.t, h₃t(y)-^c, h₃tmty-bjty, smr-w^ct(y), h₃ry-h₃b(.t), (j)m(y)-r(3) h₃m-n₃r, (j)m(y)-r(3) ^c(w), (j)m(y)-r(3) h₃s.wt, h₃r(y)-tp ^c3 n W₃s.t-Hr N₃hn , ^cnh.t(y)=f(y) nh₃t dd :

« jr ~ n(=j) sb₃ r q₃w n(y) p.t, h₃wt pw wd, jw h.t=f m p.t jw=s gp=t(j) m sb₃.wt, h₃rw trj.w=f m j^cr.wt, ts.w=f (m) N₃hb-k₃.w, q₃=w jwn.w pr.w nw ^cš r m₃m₃.w nb.ty jm.t, jw s₃wt=f jn(=w) m 3bw mj h₃b h^c r(w) r nb mš^c.

C'est le Prince, le Gouverneur, le chancelier du Roi, l'ami unique, le prêtre lecteur, le directeur des prêtres, le directeur des auxiliaires¹³⁶, le directeur des contrées montagneuses, chef suprême¹³⁷ des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis, Ânkhtyfy le victorieux qui dit :

« J'ai fait une architrave jusqu'à la hauteur du ciel, car c'est le portique¹³⁸ de Taour. Son plafond¹³⁹ est (comme) le ciel, il a été couvert de constellations, ce qui est sur ses encadrements¹⁴⁰(?) ce sont des Uraei, ses traverses (vertèbres) sont Néhebkaou, les piliers extérieurs sont dressés en pin plus haut que les palmiers-doûm des Deux Maîtresses d'Imet, son seuil¹⁴¹ a été apporté d'Eléphantine, comme l'hippopotame celui qui s'était mis en colère¹⁴² contre le seigneur du Sud. »

Le lien prend une toute autre ampleur en se détachant de son sens premier. Ici, le sens de ts.w peut certes être rendu par *charpente*, mais également par *squelette*, qui peut désigner aussi bien l'ossature d'un vertébré que la structure d'une construction¹⁴³.

À la lumière des attestations, on constate que Néhebkaou est associé tout d'abord aux cervicales (nh₃b.wt), puis au cou (à la nuque, nh₃b.t), puis aux vertèbres (ts) et enfin probablement à la cage thoracique (šn^c). Si l'association première, entre les 7 nh₃b.wt *cervicales* et la divinité, perdure si longtemps c'est très certainement à cause de l'homophonie entre ce terme et le nom du dieu lui-même. Mais il est évident que cet argument à lui seul ne

¹³⁶ D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom I*, BAR 866, 2000, § 327, p. 73.

¹³⁷ *Ibid.* II, p. 653, §2388 et p.654 § 2389.

¹³⁸ D. MEEKS, *AnLex* 77.2468, 79.1810 ; *Wb* II, 476, 4-11 et P. SPENCER, *The Egyptian Temple, A Lexicographie Study*, Londres, 1984, p. 157-161.

¹³⁹ *Litt.* « son ventre ».

¹⁴⁰ *Wb* V, 318, 14-17 et D. MEEKS, *AnLex* 79.3425 et P. SPENCER, *op. cit.*, p. 212-216.

¹⁴¹ P. POSENER-KRIEGER, « Noms des parties de portes dans les documents d'Abousir. », *Festschrift Ricke*, 1971, p. 76, n° 6.

¹⁴² D. MEEKS, *AnLex* 77.3017.

¹⁴³ Selon le CNRTL le terme *squelette* signifie : « Ensemble des os qui forment la charpente du corps des humains et des animaux vertébrés », mais également « assemblage de pièces constituant la charpente ou la structure d'une construction, d'un bâtiment » (<http://www.cnrtl.fr/definition/squelette> [juin 2013]).

suffit pas. Or après un examen minutieux des squelettes humains et ophidiens, Néhebkaou est associé à toutes les parties du squelette humain qui ressemblent le plus à celui d'un serpent, voire à celui d'un cobra. Ces deux arguments permettent très certainement d'expliquer l'existence de cette association dès les Textes des Pyramides.



Fig. 5a.

Partie du squelette humain montrant la
colonne vertébrale avec les côtes.
(d'après [http://www.lecorpshumain.fr/
corpshumain/anatomie.html](http://www.lecorpshumain.fr/corpshumain/anatomie.html) [juin 2013])



Fig. 5b.

Partie supérieure du squelette d'un cobra
(*Naja haje*).

Fig. 5. Parties supérieures de squelettes humain et ophidien.

c) La fête et le temple de Néhebkaou.

- La fête de Néhebkaou : dates

La première attestation connue de la fête de Néhebkaou date du Moyen Empire. Il s'agit d'une inscription figurant sur le sarcophage de Ma, provenant de Béni Hassan et conservé au Musée de Bruxelles (**doc. 25**)¹⁴⁴. Ce sarcophage appartenant à un nomarque de la XII^e dynastie¹⁴⁵ fournit une inscription permettant d'apporter un *terminus post quem* de la célébration, sans pour autant fournir d'indications supplémentaires :

¹⁴⁴ Sarcophage Bruxelles MRC E 5037 (BH1BR) = L. SPELEERS, *Recueil des inscriptions égyptiennes*, Bruxelles, 1923, p. 22-23 et A.J. SPALINGER, *The Private Feast lists of Ancient Egypt*, *ÄgAbh* 57, 1996, p. 39-41.

¹⁴⁵ H. WILLEMS, *Chests of Life. A study if the Typology and Conceptual Development of Middle Kingdom Standard class Coffins*, *MVEOL* XXV, 1988, p. 66-67.

Jmzḥ(w) ḥr Nw.t (j)m(y)-r(z) Mz [...] m Nḥ(b)-kz.w ḥb n (j)r(y)-p^c(.t) m [...]

Le pensionné auprès de Nout, le directeur Ma, [...] le jour de la fête de Néhebkaou, pour le Prince, en tant que [...]

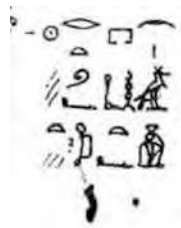
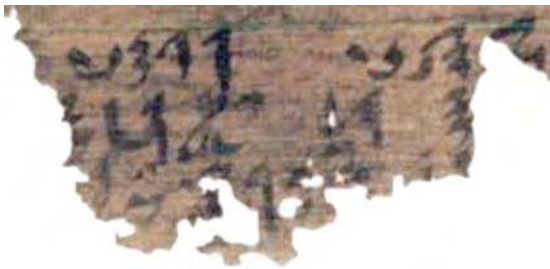
Il faut attendre le règne d'Hatchepsout, soit environ cinq siècles plus tard, pour que cette célébration soit de nouveau attestée, de manière certaine. L'inscription du *Speos Artemidos* indique qu'Hatchepsout a institué de nouveau des fêtes, qui n'étaient plus avant que des coutumes populaires (**doc. 9**)¹⁴⁶ :



[...] ~n=j ḥm n(y) ntr pn m ḥb.wy [...] Nḥb-kz.w ḥb Dḥwty wzḥ ~n=j n=f m mzw.t, jw=w m r(z), nn m tp trw=f dr w^c sšm ḥb.

« J'ai [...] la majesté de ce dieu grâce à deux fêtes [...] Néhebkaou et la fête de Thot, que j'ai institué pour lui en tant que nouveauté, elles étaient dans les bouches, non sur le début des saisons puisque un seul guidait la fête ».

Il est cependant fort probable que cette fête soit attestée une deuxième fois au cours du Moyen Empire, sur un pKahun¹⁴⁷. Cependant la présence d'une lacune ne permet pas d'être catégorique sur cette mention de Néhebkaou (**doc. 26**) :



3bd 1 Pr.t, hrw [...]

Nḥbw [kz.w] f3.t [...]

Premier mois de Péret, jour [...]

Néheb[kaou], porter [...]

Le papyrus en question recense les différents intervenants : danseurs, chanteuses, etc., ayant participé à diverses célébrations. Si cette attestation concerne bien Néhebkaou, elle tendrait à

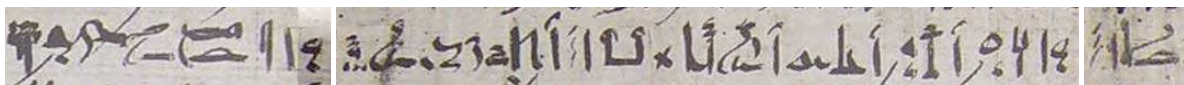
¹⁴⁶ Urk IV, 388 ; A.H. GARDINER, « The Great Speos Artemidos Inscription », *JEA* 32, 1946, p. 47 (§ 29-31) et 56 ; H.W. FAIRMAN, B. GRDSLOFF, « Texts of Hatchepsut and Sethos I Inside Speos Artemidos », *JEA* 33, 1947, p. 23 ; J.-L. CHAPPAZ, « Recherches au Spéos Artémidos, Fonction et programme décoratif du temple rupestre », *HAB* 37, 1994, p. 23-31 (p. 26) ; D.B. REDFORD, « Textual Sources for the Hyksos Period », dans *The Hyksos : New Historical and Archaeological Perspectives* University Museum Monograph 96, Philadelphie, 1997, p. 1-44 (*non vidi*) ; J.P. ALLEN, « The Speos Artemidos Inscription of Hatshepsut », *BES* 16, 2002, p. 1-17 (p. 4) et pl. 1-2.

¹⁴⁷ pKahun (UC 32191) XLI.1 = F.L. GRIFFITH, *The papyrus of Kahun and Gurob, (principally of the Middle Kingdom)*, 2 vol., *The Petrie Papyri*, Londres, 1898, p. 59-61 et pl. XXV ; M. Collier, St. Quirke (éd.), *The UCL Papyri : Accounts*, BAR 1471, 2006, p. 92-95.

montrer qu'il s'agit d'une fête d'une certaine ampleur, suffisamment conséquente pour que l'on fasse appel à du *personnel qualifié*.

En se fondant sur l'inscription du Spéos Artemidos ainsi que sur l'absence de preuve pendant un long laps de temps, il serait aisé de penser que cette divinité avait cessé d'être vénérée. Une décision royale, au Nouvel Empire, aurait ainsi officiellement permis à ce dieu de bénéficier de nouveau d'une certaine forme de culte. Pourtant, Néhebkaou et sa fête n'ont pas complètement disparu durant la Deuxième Période intermédiaire.

En effet, un passage du papyrus chirurgical Edwin Smith, datant de la fin de la DPI, laisse deviner une association forte entre le changement d'année et Néhebkaou, puisqu'il est cité dans la prescription concernant une formule destinée à repousser le souffle de la peste annuelle (**doc. 27**)¹⁴⁸ :



Dd mdw hr Shm.t, B3st.t, Wsjr, Nhb-k3.w sš(w) m ʿntjw hr sšd n(y) p3q.t

Paroles à dire sur (des images de) Sekhmet, Bastet, Osiris, et Néhebkaou, dessinées avec de la myrrhe sur un bandeau de lin fin [...]

Cette attestation se réfère à une période située au début de la saison Akhet, qui semblerait avoir un lien avec notre divinité. De nombreux écrits égyptologiques¹⁴⁹ sur la question montrent un désaccord à propos de la date calendaire de cette célébration. En ce qui concerne le pEdwin Smith (**doc. 27**), en admettant qu'il s'agisse d'une allusion à la fête de Néhebkaou, le contenu démontre un lien clair entre le premier jour du premier mois d'Akhet et la divinité. Cependant un certain nombre d'attestations désigne *a contrario* le premier jour du premier mois de Péret comme date de la fête de Néhebkaou :

- **pKahun** : (voir *supra* **doc. 26**)

Premier mois de Péret, jour [...] Néheb[kaou], porter [...]

¹⁴⁸ pEdwin Smith, 5^e formule – XIX 2-9, cf. J.H. BREASTED, *The Edwin-Smith Surgical Papyrus*, OIP 3-4, 1930, p. 480-482 et pl. XIX-XIXA ; Th. BARDINET, *Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique : Traduction intégrale et commentaire*, Paris, 1995, p. 242 et 519 ; J.P. ALLEN, *The Art of Medicine in Ancient Egypt*, MMA, 2005, p. 109.

¹⁴⁹ Notamment A.H. GARDINER, « The problem of the Month-names », *RdE* 10, 1956, p. 14-15 et R.A. PARKER, « The problem of the Month-names : A reply », *RdE* 11, 1957, p. 106-107.

- **Calendrier des fêtes de Thoutmosis III, stèle de Bouto (doc. 28) ¹⁵⁰ :**



Tpj pr.t, sw 1, Nh̄b-k3.w [...]

Premier mois de Péret, premier jour, fête de Néhebkaou : [Liste d'offrandes...].

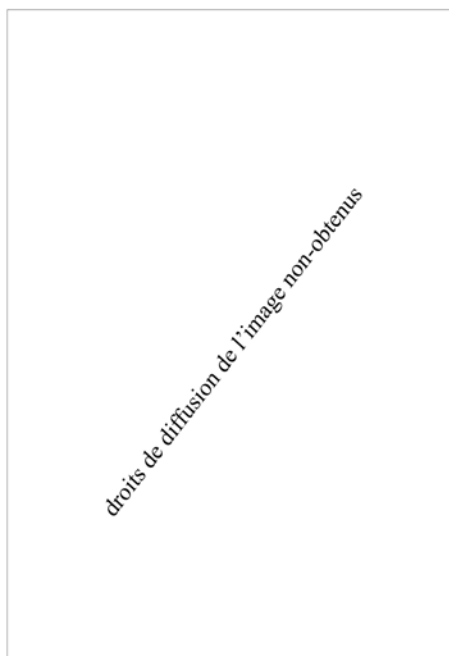
- **Calendrier des fêtes de Thoutmosis III, Karnak (doc. 29) ¹⁵¹ :**



Tpj pr.t sw 1, hrw n(y) Nh̄b-k3.w.

Premier mois de Péret, premier jour, journée de Néhebkaou.

- **Tombe de Neferhotep (TT 50) (doc. 30) ¹⁵² :**



*Tpj pr.t, sw 1, dw3y.t n(y).t Nh̄b-k3.w. W3h̄ nw n jt-ntrj
n(y) Jmn, Nfr-htp, m3c hrw, jn s3=f wcb n(y) Jmn,
Jmn(-m-Jp.t). K3=k, Wsjr, jt-ntrj n(y) Jmn, Nfr-htp m3c
hrw. jr=k h̄.t=k mh̄=tw wsr=tw m h̄w.w=k m h̄b, s3w.t
ndm.w.*

*Premier mois de Péret, le premier jour, adoration matinale
de Néhebkaou. Déposer un vase-nou pour le père divin
d'Amon Néferhotep, justifié, par son fils, le prêtre-ouâb
d'Amon, Amon(emipet). À ton ka, Osiris, père divin
d'Amon, Néferhotep, justifié. Puisses-tu remplir et rendre
fort ton ventre grâce à tes aliments consistant en prises de
pêche, pour être rassasié de douceurs*

- **Tombe de Nakhtamon (TT 341) (doc. 31) ¹⁵³ :**

¹⁵⁰ S. BEDIER, « Ein Stiftungsdekret Thutmosis III aus Buto », *Aspekte spätägyptischer Kultur, Festschrift für Erich Winter zum 65 Geburtstag, AegTrev* 7, 1994, p. 35-50 ; A.J. SPALINGER, « The festival Structure of Thutmose III's Buto Stele », *JARCE* 33, 1996, p. 69-7 ; A.-S. VON BOMHARD, *Le calendrier égyptien. Une œuvre d'éternité*, Londres, 1999, p. 41-44 et fig. 25 ; P. BEYLAGÉ, *Aufbau der königlichen Stelentexte vom Beginn der 18 Dynastie bis zur Amarnazeit*, I et II, *ÄAT* 54/1-2, 2002, p. 249-261 et p. 693-695.

¹⁵¹ *Urk* IV, 177.

¹⁵² R. HARI, *La tombe thébaine du père divin Néferhotep (TT50)*, Genève, 1985, pl. XXXVI.

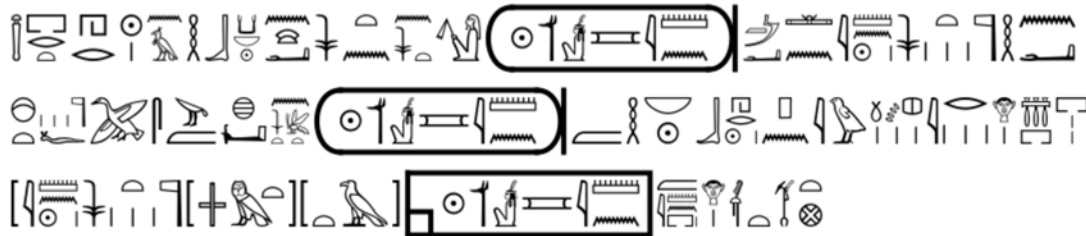
¹⁵³ N. de G. DAVIES, A.H. GARDINER, *Seven Private Tombs at Kurnah*, Londres, 1948, p. 39, pl. XXVIII.



*Tpy pr.t sw 2, dw3(y.t) Nḥb-k3[.w], s3=f
Jmn-3bw.*

*Le deuxième jour du premier mois de Péret,
adoration matinale de Néhebkaou (par) son fils
Imenabou.*

- **Calendrier des fêtes de Ramsès III, Medinet Habou (doc. 32)** ¹⁵⁴ :



*Tpy pr.t sw 1, Nḥb-k3.w hrw n(y) ḥꜥ n(y)-sw.t n(y) n(y)-sw.t, Wsr-M3ꜥ.t-Rꜥ mry-Jmn, m3ꜥ
n Jmn-Rꜥ n(y)-sw.t nṯr.w ḥnꜥ Psd.t=f p3 sšm-ḥw n(y) n(y)-sw.t bjty [Wsr]-M3ꜥ.t-Rꜥ
mry[Jmn m] ḥb hrw pn jw šsr.w jr.w ḥr pr-ṯḥn.t, pr Jmn-Rꜥ, n(y)-sw.t nṯr.w jmy.t
[t3] Ḥw.t Wsr-M3ꜥ.t-Rꜥ mry-Jmn, m pr-Jmn ḥr jmn.t W3s.t.*

*Premier mois de Péret, premier jour, fête de Néhebkaou, jour du couronnement royal ¹⁵⁵ du roi
Ouser-Maât-Rê Miamon. Offrande pour le roi des dieux et son Ennéade la barque-sechemou ¹⁵⁶
du roi « Ouser-Maât-Rê Miamon est en fête » ce jour où les céréales ¹⁵⁷ et le grain sont sur le
domaine de la faïence ¹⁵⁸ et le domaine d'Amon-Rê roi des dieux, qui est dans la Demeure
d'Ouser-Maât-Rê Miamon, dans le domaine d'Amon à l'Occident de Thèbes.*

- **Les « Chroniques d'Osorkon », Karnak (doc. 33)** ¹⁵⁹ :

¹⁵⁴ KRI V, 172-173 = J.H. BREASTED, *Medinet Habu III, Plates 131-192, The Calendar, the Slaughter-house and Minor Records of Ramsès III*, OIP 23, Epigraphic Survey 3, 1934, pl. 162 ; H. NELSON, U. HÖLSCHER, *Work in Western Thebes, 1931-1933*, OIC 18, 1934, p. 59.

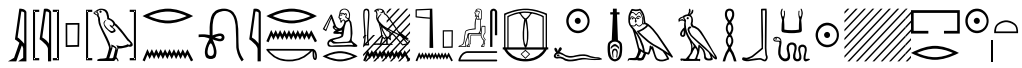
¹⁵⁵ Cette date n'est probablement pas celle du couronnement de Ramsès III, qui a eu lieu certainement pendant Chémou (cf. KRI V, 140, 15-16).

¹⁵⁶ D. JONES, *A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, StudEg, KPI, 1988, p. 256, § 105.

¹⁵⁷ Wb IV, 541-542.

¹⁵⁸ S. Aufrère (éd.), *L'Univers minéral dans la pensée égyptienne*, BiEtud 105, 1991, p. 165-166, sur l'offrande de la ṯḥn.t au nouvel an.

¹⁵⁹ R.A. CAMINOS, *The Chronicle of Osorkon*, AnOr 37, 1958, p. 35, n°a et b ; Epigraphic Survey, *Reliefs and inscriptions at Karnak III, The Bubastite Portal*, OIP 74, pl. XVI.



Jjw pw jr(w)~n mr šm'w Wsrkn r ḥm n(y) ntr pn šps(w) m ḥb=f nfr m Nhb-k3(.w) hrw [n(y) tpy] pr.t 1.

« Vint le gouverneur de Haute-Égypte Osorkon vers la Majesté de ce dieu auguste, lors de sa fête parfaite de Néhebkaou, [premier mois de] Peret, 1^{er} jour [...] »

- **Calendrier des fêtes d'Edfou (doc. 34) ¹⁶⁰ :**

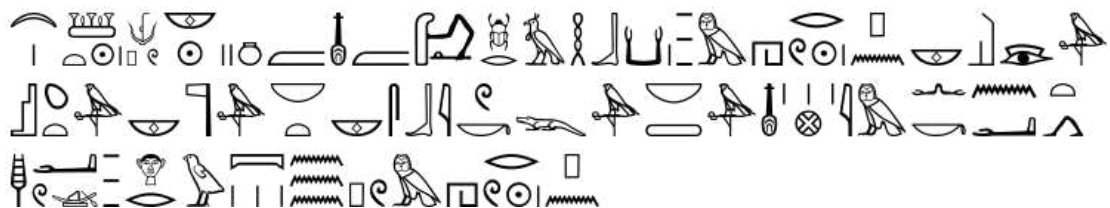


(3bd 4 3ḥ.t) sw [2]9 ḥ' jn Ḥw.t-Ḥr Jwn.t ḥr Psd.t=s r d3d3.t-n(y)-sw.t m ḥb=s nfr n(y) Nhb-k3. jr=tw šsr=s, st3 r t3 h3y.t n(y) n(y)-sw.t Wsr-k3-R'-mrj-Jmn.

(4^e mois d'Akhet) Le 29 : procession d'Hathor de Dendera et de son Ennéade jusqu'au djadja-nesout, en sa belle fête de Néhebka. On accomplit son rituel de haler jusqu'au « kiosque » du roi Ouserkarê-Miamon.

Enfin, si certaines sources sont lacunaires, d'autres sont plus problématiques car elles mettent en relation Néhebkaou avec ces deux dates – 1^{er} Péret et le 1^{er} Akhet – comme c'est par exemple le cas pour le pCaire 86637 :

- **pCaire 86637, r^o I, 5-10 (doc. 35) ¹⁶¹ :**



3bd 1 3ḥt, sw 1, wp.t rnp.t 2-nw, gs nfr, gs ḥ3. Ḥpr Nhb-k3.w m hrw pn, ḥb Wsjr, ḥb 3s.t, ḥb ntr nb, ḥb Sbk nb jw-nfr.w. Jm=k n'.t ḥ'.w ḥr(y).w mw (r3-)pw m hrw pn.

Premier mois d'Akhet, premier jour, deuxième fête de l'ouverture de l'année, à moitié faste, à moitié néfaste. Manifestation de Néhebkaou en ce jour, fête d'Osiris, fête d'Isis, fête de tous les dieux, fête de Sobek seigneur de Iou-néferou. Tu ne navigueras pas en barge ni en quelque embarcation en ce jour.

¹⁶⁰ Edfou V, 350, 10-351, 2 ; voir J.-Cl. GRENIER, *Temples ptolémaïques et romains. Répertoire bibliographique*, BiEtud 75, 1979, p. 150, qui renvoie à : M. ALLIOT, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, BiEtud 20, 1949, p. 216, p. 226 ; R.A. PARKER, *Calendars of Ancient Egypt*, SAOC 26, 1950, p. 62, § 312-313.

¹⁶¹ A. El-M. BAKIR, *The Cairo Calendar No. 86637*, Le Caire, 1966, p. 11 et 61.

- **pCaire 86637, r^o XX, 1-2 (doc. 35b) ¹⁶² :**

3bd 1 pr.t sw 1, nfr nfr nfr, jw qzb.w h.wt smꜣ ꜣzb.t Nḥbw-kꜣ.w n nṯr.w m-bꜣḥ Pth
m Tꜣ-tw-nn pr.w nṯr.wt nṯr.w nb(.w) ḥnty.w Rꜥ jmy.w-ḥt=f ḏs=f ḥr rrt n Pth, Skry,
Shm.t, Nfr-Tmw, Hr ḥknw Mꜣjw-ḥsꜣw sꜣ Bꜣst.t. Rkḥ wr shꜣpw wꜣꜣ.t jw nfr=w m hrw
pn.

Premier mois de Péret, premier jour, très faste, on double les biens, les offrandes et les provisions de Néhebou-kaou, des dieux devant Ptah Ta-ténen et les sanctuaires de tous les dieux et les déesses les dieux qui sont devant Rê et ceux qui sont dans sa propre suite circulent pour Ptah-Sokar, Sekhmet, Nefertoum, Horus Hekenou, Maï-hesa le fils de Bastet. Un grand feu ¹⁶³ qui apaise l'œil Oudjat, c'est bien en ce jour.

En résumé les différentes occurrences de la fête de Néhebkaou ont permis d'établir le tableau suivant :

ATTESTATIONS	Place dans le calendrier		
	1 ^{er} Akhet	1 ^{er} Péret	Indéfini
Sarcophage de Ma, Bruxelles E 5037 Beni Hassan, XII ^e dyn. (doc. 25)			X (lacunaire)
pKahun, UC 32191, XLI.1, Kahun XII ^e -XIII ^e dyn. (doc. 26)		X (date)	
pEdwin Smith, 5 ^e formule Thèbes, PPI (doc. 27)	X (contexte ¹⁶⁴)		
Inscription du Speos Artemidos Karnak, XVIII ^e dyn. (doc. 9)			X (les 2) (contexte ¹⁶⁵)
Inscription dans la tombe d'un inconnu, Gournah, XVIII ^e dyn. (doc. 36)			X (lacunaire)
Statue de Sen-nefer Thèbes, XVIII ^e dyn. (doc. 37)			X (les 2) (contexte ¹⁶⁶)

¹⁶² *Ibid.*, p. 31, p. 72-73.

¹⁶³ Chr. CANNUYER, « Recherches sur l'onomasiologie du feu en Ancien Égyptien », *ZÄS* 117, 1990, p. 103.

¹⁶⁴ La mention de Néhebkaou s'insère dans un paragraphe en vue de repousser le souffle de la détresse annuelle. Voir *supra* les commentaires du texte.

¹⁶⁵ Le texte indique simplement « au début des saisons », sans plus de détails.

¹⁶⁶ Le texte peut être découpé de différentes manières faisant dès lors référence à l'une des deux dates. Il se peut également que l'ambiguïté soit voulue.

Tombe de Pahéry El-Kab, XVIII ^e dyn. (doc. 38)		X (contexte ¹⁶⁷)	
Tombe anonyme 73 Thèbes, XVIII ^e dyn. (doc. 39)			X (lacunaire)
Calendrier des fêtes de Thoutmosis III, Stèle de Bouto, XVIII ^e dyn. (doc. 28)		X (date)	
Calendrier des fêtes de Thoutmosis III, Karnak XVIII ^e dyn. (doc. 29)		X (date)	
Tombe d'Amenemhat (TT 82) Thèbes, XVIII ^e dyn. (doc. 40)	X (contexte ¹⁶⁸)		
Tombe de Sennefer (TT 99) Thèbes, XVIII ^e dyn. (doc. 41)	X (contexte ¹⁶⁹)		
Tombe de Ken-Amon (TT 93) Thèbes, XVIII ^e dyn. (doc. 42)			X (lacunaire)
Calendrier des fêtes de Thoutmosis IV Karnak, XVIII ^e dyn. (doc. 43)			X (lacunaire)
Tombe de Neferhotep (TT 49) Thèbes, XVIII ^e dyn. (doc. 44)			X (contexte ¹⁷⁰)
Tombe de Neferhotep (TT 50) Thèbes, XVIII ^e dyn. (doc. 30)		X (date)	
Tombe d'Amenmose (TT 42) Thèbes, XVIII ^e -XIX ^e dyn. (doc. 45)			X (publication ¹⁷¹)
Tombe d'Amenmose (TT 9) Thèbes, XIX ^e dyn. (doc. 46)			X
Tombe de Nakhtamon (TT 341) Thèbes, XIX ^e dyn. (doc. 31)		X (date)	
pCaire 86637, r ^o I, 5-10 Thèbes, XIX ^e dyn. (doc. 35)	X (date)		
pCaire 86637, r ^o XX, 1-2 Thèbes, XIX ^e dyn. (doc. 35b)		X (date)	
pSallier IV (BM 10184), XII, 9 – XIII, 1 Thèbes, XIX ^e dyn. (doc. 47)		X (date)	

¹⁶⁷ Contrairement aux idées généralement admises concernant la décoration de la tombe (Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, *Amours et fureurs de la lointaine*, Paris, 1995, p. 186-187), cette partie de la représentation fait très certainement référence à la saison Péret, comme l'a démontré récemment A.J. Spalinger (« The Date of Amunhotep II's First Accession », *SAK* 40, 2011, p. 395).

¹⁶⁸ Cf. *infra*. Les autres rites et fêtes encadrant la fête de Néhebkaou permettent de rapprocher cette mention du 1^{er} Akhet.

¹⁶⁹ Malgré le débat, initié depuis longtemps et toujours en cours, sur la signification de *tpy rnp.t* et *wp nrp.t* (H. BRUGSCH, *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier des anciens égyptiens*, Leipzig, 1864, p. 29 ; R.A. PARKER, *The Calendars of Ancient Egypt*, *SAOC* 26, 1950, p. 74, n° 31 et § 151 [Excursus B] ; A.J. SPALINGER, *The Private Feast lists of Ancient Egypt*, *ÄgAbh* 57, 1996, p. 1-30 ; E. DEPUYDT, « The two Problems of the Month Names », *RdE* 50, 1999, p. 121 ; A.J. SPALINGER, « The Date of Amunhotep II's First Accession », *SAK* 40, 2011, p. 391-395) il sera considéré ici que *wp nrp.t* est situé au 1^{er} Akhet, comme c'est plus généralement le cas. Quant à la deuxième attestation présente dans cette tombe, elle peut également être rattachée à cette date par le parallèle avec la TT 82 et les rites effectués à ce moment de l'année.

¹⁷⁰ La fête de Néhebkaou est citée dans une liste de célébrations pour laquelle il est difficile de discerner une logique et donc d'en déduire un lien entre cette mention et une date calendaire.

¹⁷¹ La publication de N. de G. Davies (*The tombs of Menkheperasonb, Amenmose and Another*, *TTS* 5, 1933, p. 28) est la seule à l'heure actuelle, et elle ne fournit qu'une traduction des textes présents dans la tombe. « Beginning of the year » pouvant renvoyer tout aussi bien à *tpy rnp.t* qu'à *wp nrp.t* le classement de cette occurrence est plus que délicat.

Calendrier des fêtes de Ramsès III, Medinet Habou, XX ^e dyn. (doc. 32)		X (date)	
Tombe de Penné (TT 331) Thèbes, XIX ^e dyn. (doc. 48)			X (lacunaire)
Statue cube d'Harsiésis, CGC 42210 Cachette de Karnak, XXII ^e dyn (doc. 49)		X (contexte ¹⁷²)	
« Chronique d'Osorkon », Karnak, XXII ^e dyn. (doc. 33)		X (date)	
Rituel de Mout, Thèbes/El-kab, XXII ^e /XXVI ^e dyn. (doc. 50)			X
Sarcophage CGC 29301 Saqqâra, époque ptolémaïque (doc. 51)			X
Calendrier des fêtes d'Edfou (29 Khoyak) Edfou, époque ptolémaïque (doc. 34)		X (date)	
Livre de parcourir l'éternité IV, 29-30 Thèbes (doc. 52)	X (contexte)		
Livre de parcourir l'éternité VI, 22-23 (Thèbes) (doc. 53)		X (contexte)	
Calendrier des fêtes d'Esna Esna, époque romaine (doc. 54)	X (date)		
TOTAL	6	13	13
	32		

Une étude préliminaire des attestations rassemblées permet de voir que sur une trentaine d'occurrences analysées, même si bon nombre d'entre elles ne présentent ni date, ni commentaire permettant de les lier à un moment précis de l'année, la faveur des attestations va au 1^{er} jour du premier mois de Péret. Il semble en effet plus logique qu'une célébration en l'honneur d'une divinité serpent, même si elle est aussi associée à la justification du défunt, prenne place au moment de la germination des champs. Un rapport entre les divinités serpents et la fertilité des champs a été établi depuis longtemps ¹⁷³. Ce lien entre Néhebkaou et le monde agraire permettrait également de justifier l'offrande d'un bouquet de plante-*khésy*t mentionnée dans plusieurs attestations de sa fête ¹⁷⁴. De nombreuses divinités, dont la plus emblématique est certainement Rénénoutet ¹⁷⁵, sont considérées comme les protectrices des silos et des récoltes, mais aussi comme garantes de la fertilité des champs. Une désignation des serpents comme *patrons* de la fertilité qui se retrouve dans le rôle de l'agathodémon ¹⁷⁶.

¹⁷² Les différentes fêtes mentionnées étant présentées dans un ordre chronologique, il y a de fortes probabilités pour que la fête de Néhebkaou soit datée du 1^{er} Péret ici.

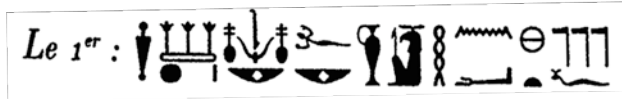
¹⁷³ J. LEIBOVITCH, « Gods of Agriculture and Welfare in Ancient Egypt », *JNES* 12, 1953, p. 73-113.

¹⁷⁴ Cf. *infra*.

¹⁷⁵ Qui est considérée comme la mère de Néhebkaou dans le TS 762 (**doc. 5**).

¹⁷⁶ Cf. *infra* I / 1) d) De Néhebkaou à ʕ.wy-m-h.t=f.

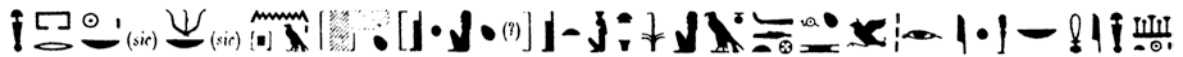
L'association entre Néhebkaou et la fertilité est mise en avant sur le calendrier des fêtes de Medinet Habou (**doc. 32**)¹⁷⁷. Cette mention de la fête permet également d'établir une connexion entre la célébration de Néhebkaou et le couronnement royal. Cette relation entre les deux événements se retrouvera ultérieurement, dans le temple d'Esna par exemple (**doc. 54**)¹⁷⁸ :



Tpy ʒh.t wp.t rnp.t hb, nfr.wy, Nhb-k3.w hb, Hnmw hn^c Psd.t=f.

Le 1er Thot : Fête de l'ouverture de l'an, doublement propice. Fête de Néhebkaou, de Khnoum et de son Ennéade.

J.-Cl. Goyon a démontré¹⁷⁹ qu'à cette date du 1^{er} Akhet sont célébrés des rites de renouvellement et de renforcement du pouvoir royal. En tout état de cause, le calendrier d'Edfou¹⁸⁰ place également ces rites de couronnement lors du 1^{er} Tybi, soit le premier jour du premier mois de Péret :



Tpj pr.t wp-rnp.t hb n(y) Hr [...] s3 [Wsjr s3] 3s.t. H^c nsw Hr n(y) Bhd.t, s3 R^c mr(y) rhy.t. Jr jr w nb mj tpj ʒh.t.

Premier mois de Péret fête de l'ouverture de l'année d'Horus [...] fils [d'Osiris, fils] d'Isis. Couronnement royal de l'Horus de Béhédet, fils de Rê, l'aimé du peuple. Faire tous les rites¹⁸¹ comme pour le premier Akhet.

Cette date du 1^{er} Péret est d'une importance certaine dans les rites liés au couronnement et au renouvellement du pouvoir royal puisque nombre de fête-sed semblent avoir été célébrées à ce moment de l'année. C'est le cas notamment pour Amenhotep III¹⁸² et Ramsès II¹⁸³. La question de la date réelle du couronnement se pose également pour les règnes d'Amenhotep II¹⁸⁴ et de Ramsès III¹⁸⁵. Plus tardivement, un lien entre les deux dates figure

¹⁷⁷ Cf. *infra*.

¹⁷⁸ Esna II, n° 51, 1 = S. SAUNERON, *Esna V. Les fêtes religieuses d'Esna aux derniers siècles du paganisme*, Le Caire, 1962, p. 11.

¹⁷⁹ J.-Cl. GOYON, *Rituel de confirmation du pouvoir royal au nouvel An [Brooklyn Museum Papyrus 47.218.50]*, *BiEtud* 52, 1972, p. 42-45 ; voir également A.J. SPALINGER, « A remark on Renewal », *SAK* 17, 1990, p. 289.

¹⁸⁰ *Edfou*, V, 350, 10 – 351, 4 ; cf. *supra* (**doc. 33**).

¹⁸¹ P. WILSON, *A Ptolemaic Lexikon : A Lexicography Study of the Texts in the Temple of Edfu*, *OLA* 78, 1997, p. 95.

¹⁸² R.A. PARKER, *The Calendars of Ancient Egypt*, *SAOC* 26, 1950, p. 61-62, § 310.

¹⁸³ Voir R.A. PARKER, *op. cit.*, p. 61, § 308 ; *KRI* II, 384.

¹⁸⁴ A.J. SPALINGER, *SAK* 40, 2011, p. 388-397.

dans la mention de la « Chronique d'Osorkon »¹⁸⁶ ainsi que par l'intronisation du faucon vivant lors de cette date du 1^{er} Péret¹⁸⁷.

Le texte d'Edfu établit sans conteste un lien entre les rites du 1^{er} Péret et ceux du 1^{er} Akhet. La nécessité d'effectuer certains de ces rites royaux au moment du changement d'année, pour renforcer le pouvoir du souverain, est évidente. Mais si ce début d'année, annonçant une crue qui se doit d'être bénéfique à l'Égypte, est une période de basculement possible des forces, l'épisode où les eaux se retirent et où la germination doit survenir est également un moment critique. Car en somme, si la crue a bel et bien irrigué les terres, en cette fin de saison, si les cultures ne sont pas effectuées comme il se doit, la nourriture viendra tout de même à manquer. Cette période de culture des terres et de germination est donc tout aussi essentielle dans le maintien de la paix et de l'équilibre du pays. Le pharaon se devant de maintenir l'équilibre par l'approvisionnement conjoint des offrandes cultuelles et de la nourriture¹⁸⁸. Dans l'éventualité d'un manque, ce serait alors tout un système qui s'effondrerait et ferait sombrer l'Égypte dans l'*isefet*. Cette fête était donc là en partie pour contrer cette incertitude¹⁸⁹. D'autres rites et célébrations sont connus pour rassembler également les deux facettes que sont pouvoir royal et fertilité du pays, comme la course d'Apis. Elle lie par le rite la royauté et la divinité, mais elle est également en rapport avec la fertilité, par la présence du taureau¹⁹⁰.

Revenons au tableau rassemblant les différentes occurrences de cette fête. Les attestations concernant le 1^{er} Akhet pourraient être une sorte d'évolution du calendrier égyptien au cours du Nouvel Empire¹⁹¹, puisque les références qui mentionnent textuellement le 1^{er} Akhet textuellement datent au moins de l'époque ramesside. Or des références antérieures ne mentionnant pas nécessairement de date, mais possédant un contexte clair, permettent de relier le 1^{er} Akhet et Néhebkaou, comme dans le pEdwin Smith, ou encore plus

¹⁸⁵ KRI V, 140, 15-16 (qui semble être la date réelle) à comparer à KRI V, 172, 10-13 (qui semble être la date idéale).

¹⁸⁶ A.J. SPALINGER, *op. cit.*, p. 391, n. 18.

¹⁸⁷ W. WAITKUS, « Statuen auf Konsolen ? – Zur Bedeutung einiger Ungewöhnlicher Architekturelemente am grossen Pylonen von Edfu », dans D. Kurth (éd.), *Edfu Bericht über drei Surveys ; Materiellen und Studien, Die Inschriften des Tempels von Edfu, Begleitheft 5*, Wiesbaden, 1999, p. 174-175.

¹⁸⁸ Cf. B. MENU, « La richesse des temples d'après les documents du nouvel empire Égyptien », dans B. Anagnostou-Canas (éd.), *L'organisation matérielle des cultes dans l'Antiquité*, Paris, 2010, p. 20 : « l'accent est mis d'emblée sur l'aspect nourricier de la fonction royale [...] le pouvoir royal est donc légitimé dès l'origine par son aptitude à produire de la richesse ».

¹⁸⁹ Voir A. el-M. BAKIR, *The Cairo Calendar No. 86637*, Le Caire, 1966, p. 61 (8), qui indique que la fête a un caractère agraire.

¹⁹⁰ P. VERNUS, J. YOYOTTE, *Bestiaire des pharaons*, Paris, 2005, p. 584-600.

¹⁹¹ Question que se pose également A.J. SPALINGER, *The Private Feast Lists of Ancient Egypt, ÄgAbh 57*, 1996, p. 48.

particulièrement le 1^{er} Akhet et la fête de Néhebkaou comme l'inscription sur la statue de Senéfer, où il est fait référence à la même journée mais sous des appellations différentes (**doc. 37**)¹⁹² :



*M33 nd.t-hr jnn(w).t hm.t=f, ms.w=f, sn.w=f, hmwt(y).w=f
hrw n(y) wp rnp.t, Nhb-k3.w, hrw tpj rnp.t, pr.t Spd.t
jn (j)r(y)-p^c.(t), h3ty-^c, smr 3 [...]*

*Voir les présents qu'apportent sa femme, ses enfants, ses frères, ses artisans
le jour de la fête de l'ouverture de l'année, le jour de la fête de Néhebkaou, le premier jour de
l'année, la sortie de Sothis,
par le prince et gouverneur, le grand ami [...]*

C'est aussi le cas dans la tombe d'Amenemhat à Thèbes (TT 82)¹⁹³, où l'inscription en elle-même ne permet pas d'opter pour une date en particulier. Cependant, les cérémonies qui encadrent de part et d'autre la fête de Néhebkaou s'inscrivent tout à fait dans le cadre d'un calendrier des célébrations du début d'Akhet (**doc. 40**) :



- 1) *hrw n(y) msw.t Nb.t-hw.t st.t tk3 wd md.t*
jour de la naissance de Nephthys, allumer la torche¹⁹⁴, poser de l'onguent-medjet.

¹⁹² Urk IV, 538, 12 et A.J. SPALINGER, *loc. cit.*

¹⁹³ N. De G. DAVIES, *The Tomb of Amenemhat (No. 82)*, Oxford, 1915, p. 68-78, pl. XXIII.

¹⁹⁴ Sur ce rite voir J.-Cl. GOYON, « Le cérémonial de glorification d'Osiris du papyrus Louvre I. 3079 », *BIFAO* 65, p. 112, n° 35.

- 2) *hrw n(y) wp(.t) rnp.t st.t tkz šsp 3h jr.t[-Hr] rs=tj m s3=k*
jour de la fête de l'ouverture de l'année, allumer la torche, saisir la lumière de l'œil d'Horus
qui veille en tant que ta protection,
- 3) *hrw n(y) Nhb-k3(.w), st.t tkz [w]d md.t jr.t-Hr rs=tj [m s3=k ...]*
Le jour de la fête de Néhebka(ou), allumer la torche, apporter de l'huile de l'œil d'Horus qui
veille [en tant que ta protection...],
- 4) *[st.t] tkz [...] r'-nb šqd(w) w3.t n(y).t bw kkw n sš hq3 ns Jmn-m-h3.t r bw-nb*
šm=f jm
[Allumer] la torche [...] tous les jours, éclairer la route du lieu de ténèbres pour le scribe
Amenemhat vers tous les lieux où il chemine.

Un problème subsiste donc, car si le nombre d'attestations en faveur du 1^{er} Péret est supérieur, l'importance du 1^{er} Akhet pour la célébration de Néhebkaou est indéniable. La solution de cette divergence réside certainement dans le fait que les Égyptiens considéraient le 1^{er} Péret comme une sorte de deuxième jour de l'an (« deuxième ouverture de l'année »¹⁹⁵).

Ainsi les célébrations en son honneur ont été répétées le premier jour de l'année. Ce redoublement des rites est présent dans le temple d'Edfou¹⁹⁶. Le calendrier des fêtes du pCaire 86637¹⁹⁷, indique d'ailleurs (**doc. 35**) :



3bd 1 3ht, sw 1, wp.t rnp.t 2-nw, gs nfr, gs 3z. Hpr Nhb-k3.w m hrw pn, hb
Wsjr, [...]

« Premier mois d'Akhet, premier jour, deuxième fête de l'ouverture de l'année, à moitié faste, à moitié néfaste. Manifestation de Néhebkaou en ce jour, fête d'Osiris [...] ».

Il n'est pas question ici de la fête *hb* de cette divinité, mais de son *hpr*. Cela signifie-t-il que Néhebkaou se manifeste¹⁹⁸ ce jour-là ? Que sa naissance¹⁹⁹ se situe en même temps que celle d'Osiris ? Le nombre important des attestations en faveur du 1^{er} Akhet ne permet en aucun cas d'écarter cette date comme une réelle possibilité pour le moment de la célébration de cette fête.

¹⁹⁵ pCaire 86637, r^o I, 5 ; appelé plus récemment « New Year's Day Number Two » (A.J. SPALINGER, « The Date of Amunhotep II's First Accession », *SAK* 40, 2011, p. 395). Sur le problème de la signification de ces expressions voir également *supra*.

¹⁹⁶ Cf. *supra* et J.-Cl. GOYON, *BiEtud* 52, p. 45.

¹⁹⁷ pCaire 86637, r^o I, 5-10.

¹⁹⁸ D. MEEKS, *AnLex* 77.3052 : « manifestation, aspect d'une divinité ».

¹⁹⁹ D. MEEKS, *AnLex* 77.3049 : « venir à exister, advenir ».

Cependant, le fait que, dans un bon nombre de cas liant la fête de Néhebkaou et le 1^{er} Akhet, la date ne soit pas mentionnée, permet un doute raisonnable. En effet, sur six textes, trois seulement la mentionnent textuellement, les trois autres ne sont le fruit que de l'interprétation due au contexte, certes indubitable. Tout cela laisse tout de même pressentir le 1^{er} Péret comme le jour légitime et originelle.

Pourtant des documents présentent les deux dates, comme le pCaire 86637, et mentionnent chaque fois la divinité. C'est aussi le cas du Livre de parcourir l'éternité, qui fournit deux passages permettant l'assimilation de la fête avec chaque fois une période différente. La terminologie employée dans le pCaire induit tout de même une différence de statut entre ces moments de l'année :

- pour le 1^{er} Akhet, le terme est *hpr*,
- pour le 1^{er} Péret, les rites sont doublés (*jw q3b.w h.wt sm3 3b.t*).

Une différence réelle devait donc exister entre les deux fêtes, et donc entre les deux dates, dans ce cas précis. Il n'est donc pas à exclure que les Égyptiens pratiquaient une double célébration en l'honneur de cette divinité, une principale, certainement située au 1^{er} Péret, et une autre au 1^{er} Akhet ²⁰⁰.

- La fête de Néhebkaou : rites

Les documents précédents, qui permettent de définir les moments de l'année où la divinité était célébrée, fournissent également des indications sur les rites effectués pendant ces fêtes. Il est évident, que Néhebkaou est aussi une divinité liée au domaine funéraire ²⁰¹. Des résurgences de ses anciennes attributions sont perceptibles dans certains textes en rapport avec la fête de la divinité. C'est le cas notamment pour l'inscription de la tombe TT 9, ou encore de celle présente sur le sarcophage CGC 29301 (**doc. 51**) ²⁰² :



Wd=k md.w mm ntr.w, dd=k md.w, sdm=tw n=k, h3c ntr-3 hr dd=k nhb=tw k3=k m Dd.t, hrw n(y) Nh3-k3.w.

²⁰⁰ Un décalage dans le calendrier égyptien a été prouvé récemment par A.J. SPALINGER, *SAK* 40, p. 392-394, qui renvoie entre autres à R.A. PARKER, *SAOC* 26, p. 57-60 (excursus A).

²⁰¹ Cf. *infra* II / 2) b) - Rôle.

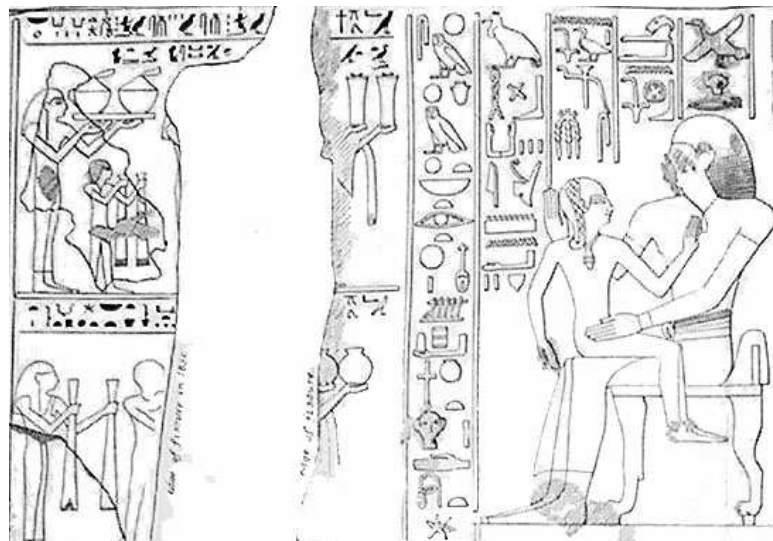
²⁰² G. MASPERO, *Sarcophages des époques persanes et ptolémaïques I*, CGC n^{os} 29301-29306, 1914, p. 28.

Tu rendras justice parmi les dieux, tu prononceras la justice, on t'écouterà, le grand dieu exultant de ce que tu diras : on attachera ton ka à Busiris, le jour de Néhebkaou.

Ce texte relie clairement Néhebkaou au jugement des défunts, un thème présent dans les grands corpus funéraires, dès les Textes des Pyramides. Il faut distinguer, dans ce corpus de textes concernant la fête de la divinité, ceux qui sont des textes royaux ou des calendriers de fêtes, et ceux qui sont des inscriptions de particuliers :

- les premiers, présentant soit des listes d'offrandes, soit des termes génériques tels que *ntr-ḥtp* ou *ʿzb.t*, termes servant de surcroît à qualifier le culte de la divinité ;
- les autres, présentant de nombreux *témoignages* de défunts exprimant de leur désir de passer « un jour heureux » (*hrw nfr*), en ce jour de fête qui leur était consacré.

Dans ces derniers, les défunts se réjouissent également à la pensée des présents qui leur seront apportés par leurs proches²⁰³, comme dans la tombe de Pahéry (**doc. 38**)²⁰⁴ :



Šhmḥ jb m ḥ.t nb.t, jr.t hrw nfr, šsp nḍ.t-ḥr, dwz Nḥb-kz.w, jn mnʿj s3 n(y)-sw.t W3ḏ-ms, ḥ3ty-ʿ Nḥb, P3-ḥr(y) m3ʿ hrw.

Se réjouir de toute chose, passer un jour heureux, réceptionner des présents, adorer Néhebkaou, par le tuteur du fils royal Ouadjmès, le prince de Nékheb (El-Kab), Pahéry justifié.

Il semble donc que lors de cette journée les proches du défunt lui rendent visite tout en lui apportant diverses offrandes. Le terme le plus souvent utilisé est *nḍ.t-ḥr*²⁰⁵ qui exprime la

²⁰³ Au sens égyptien du terme, large, comme dans les formules des Textes des Sarcophages visant à réunir au défunt sa maisonnée. La scène représente une procession de gens apportant des offrandes à Pahéry ce jour-là, cf. également l'inscription de la statue de Sénefer (voir *supra*) qui détaille elle aussi les gens présents lors de cette fête.

²⁰⁴ *Urk IV*, 109, 9-15 ; F.L. GRIFFITH, J. TYLOR, *The Tomb of Paheri at El-Kab*, Londres, 1894, p. 17-19, pl. IV.

notion de présents apportés au défunt pendant ces festivités. Cependant, dans un cas²⁰⁶, le défunt se voit apporter du gibier d'eau et cela n'est pas sans rappeler le lien établi dès les Textes des Pyramides entre les *hb.w* et les *kaou*²⁰⁷. Il semble qu'il s'agisse encore une fois de la résurgence d'un concept ancien. Enfin, dans la tombe de Nakhtamon (TT 341) (**doc. 31**), aucun terme n'est employé pour désigner l'offrande, mais l'inscription concernant la fête de la divinité se trouve au-dessus du fils du défunt qui se tient assis en face de lui. Entre les deux se trouve le signe *ka*, sur un pavois, chargé de victuailles²⁰⁸.

En outre, ce type de célébration est synonyme de grand rassemblement et donc de sentiment d'unité, de cohésion sociale. Ces solennités sont donc des événements majeurs commémorés par le plus grand nombre. Ce n'est peut-être pas le cas en ce qui concerne la fête de Néhebkaou, car les différentes occurrences se trouvent, à l'heure actuelle, uniquement sur des monuments laissés par l'élite égyptienne. Comme le fait remarquer très justement A.J. Spalinger²⁰⁹, cette fête de Néhebkaou était très certainement une festivité de la haute société, tandis que le peuple, lui, célébrait au même moment *k3-hr-k3*. Ceci explique en partie pourquoi cette fête, située pourtant en début de mois, n'a pas donné son nom au mois de la saison Péret, qui est devenu Khoiak.

Néhebkaou est certes une divinité du domaine funéraire, mais il n'en reste pas moins un serpent. En tant que tel, les Égyptiens l'ont très vite associé au monde agricole²¹⁰. Ce lien se perçoit déjà dans le calendrier des fêtes de Medinet Habou²¹¹. Il se perçoit aussi très certainement dans le rite souvent exécuté en rapport avec cette célébration : l'offrande du bouquet de plante-*khesyt*²¹². Si aucune information ne semble pouvoir être tirée de la plante elle-même, il semble logique de penser que le 1^{er} Péret, date à laquelle sont censées se retirer les eaux du Nil et laisser place à la germination dans les champs, soit célébré par une botte de plantes en plein essor. Ce bouquet paraît être d'ailleurs plus représentatif de ce début de Péret

²⁰⁵ D. MEEKS, *AnLex* 77.2285 = *AnLex* 78.2315 = *AnLex* 79.1681 « cadeau, offrande ». Ce terme se trouve sur les inscriptions de la statue de Senefer, de la tombe de Pahéry (deux fois) et de la tombe de Kenamon (TT 93).

²⁰⁶ Inscription de la tombe de Neferhotep (TT 50), voir *supra*.

²⁰⁷ Voir *supra* III / 2) c) *k3.w*, *hb.w* et *hr.wt*.

²⁰⁸ Il s'agit de la même représentation que pour la vignette du LdM 105. Sur certains papyrus les bras du *ka* sont chargés d'offrandes alimentaires comprenant principalement des pains et quelques pièces de viandes, le tout surmonté par des fleurs de lotus. Voir notamment R.O. FAULKNER, *The Ancient Egyptian Book of the Dead*, C. Andrews (éd.), Trustees of the British Museum, 2012, p. 102 (pBM 10554).

²⁰⁹ A.J. SPALINGER, « The Date of Amunhotep II's First Accession », *SAK* 40, 2011, p. 395. L'étude des attestations issues des *particuliers* confirme également le statut social élevé, souvent en rapport direct avec le souverain, de ceux qui ont mentionné cette fête.

²¹⁰ Pour le lien entre les serpents et l'agriculture, cf. *supra*.

²¹¹ Cf. *supra* (**doc. 32**).

²¹² G. CHARPENTIER, *Recueil de matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte Antique*, Paris, 1981, § 813 et 860. La mention du bouquet se retrouve dans la tombe de Neferhotep (TT 49) ainsi que celle de Penné (TT 331) et très probablement sur le calendrier des fêtes de Medinet Habou (= KRI V, 172-173).

lui-même que de la divinité en question puisque dans le temple d'Esna, alors que Néhebkaou y est célébré le 1^{er} Akhet, une composition végétale est tout de même présentée le 4^e jour du premier mois de Péret (4^e Tybi), mais à une autre divinité. Il existe également, par ailleurs, un rite du « bouquet du premier jour »²¹³ très certainement à rapprocher de l'offrande du bouquet de plante-*khésyt*.

D'autres indications cultuelles sont, semble-t-il, à nuancer. Cette célébration consistait en une adoration matinale, certainement au 1^{er} Péret²¹⁴, mais peut-être également lors du 1^{er} Akhet²¹⁵. Le fait que cette fête prenne place le matin est-il vraiment une caractéristique unique et inhérente à cette célébration, ou bien s'agit-il là du reflet des us et coutumes égyptiens ? De nombreux rites sont connus pour avoir été pratiqués à ce moment particulier à commencer par les évidents saluts au soleil levant ou bien les hymnes matinaux à Rê, mais c'est également le cas du rite de la flamme du Nouvel An²¹⁶. Une lettre aux morts²¹⁷ fait également mention de rites effectués en l'honneur du défunt lors du lever du soleil :

W3h=j n=t h.t m-ht wnn šw wbn=w grg(=j) n=t htp.t.

Je déposerai pour toi les offrandes, dès que le soleil se sera levé, je pourvoirai pour toi la table d'offrandes.

De plus, l'importance de la divinité solaire dans cette célébration peut partiellement expliquer la reduplication de la fête lors du 1^{er} Akhet, si l'on considère l'importance du lever héliaque de Sothis censé intervenir ce matin-là, ce qui donne une raison de plus aux Égyptiens de vénérer cet instant si particulier.

Attestée depuis le Moyen Empire, cette fête combine savamment les deux aspects principaux de la divinité : funéraire et agraire. Tout d'abord funéraire, par le lien avec les défunts exprimé dans de nombreux textes. Il semble en effet que cette journée de fête soit en quelque sorte en leur faveur. Ensuite agraire, car comme presque tous les dieux serpents²¹⁸, Néhebkaou est lié à la fertilité des champs. Ainsi, cette journée rassemble toutes les composantes nécessaires à la longévité de l'événement : des croyances populaires et des

²¹³ H. NELSON, « Certain Reliefs at Karnak and Medinet Habu and the Ritual of Amenophis I », *JNES* 8, 1949, p. 333-335 et Chr. FAVARD-MEEKS, D. MEEKS, *La vie quotidienne des dieux*, Paris, 1995, p. 174-175.

²¹⁴ Inscriptions des tombes de Pahéry, de Neferhotep (TT 50 = **doc. 30**) et de Nakhtamon (TT 341 = **doc. 31**),

²¹⁵ De nombreuses attestations ne présentent pas de date et seraient donc susceptibles de faire référence au 1^{er} Akhet : inscriptions des tombes de Neferhotep (TT 49 = **doc. 44**), de Imenmesou (TT 9 = **doc. 46**) et de Penné (TT 331 = **doc. 48**).

²¹⁶ J.-Cl. GOYON, « Le feu nouveau du jour de l'an à Dendera et à Karnak », *Mélanges Daumas, OrMonsp* 3, 1986, p. 331-344.

²¹⁷ Lettre de Méritirfy à son épouse défunte inscrite sur une stèle (PPI) = E. WENTE, « A Misplaced Letter to the Dead », dans *Miscellanea in Honorem Josephi Vergote*, *OLP* 6-7, 1975-1976, p. 595-600 (596).

²¹⁸ Certains sont cantonnés au rôle d'adversaire, tel Rérek ou Apophis.

nécessités monarchiques. Chaque élément pouvant être expliqué par son lien avec la fertilité qui semble tout de même être la pierre angulaire de ce début de Péret ²¹⁹.

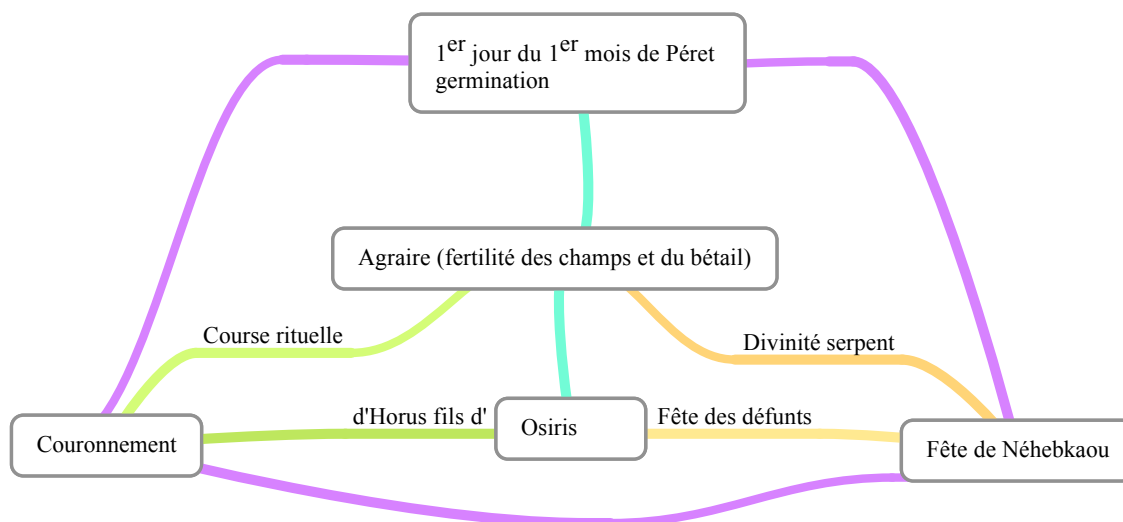
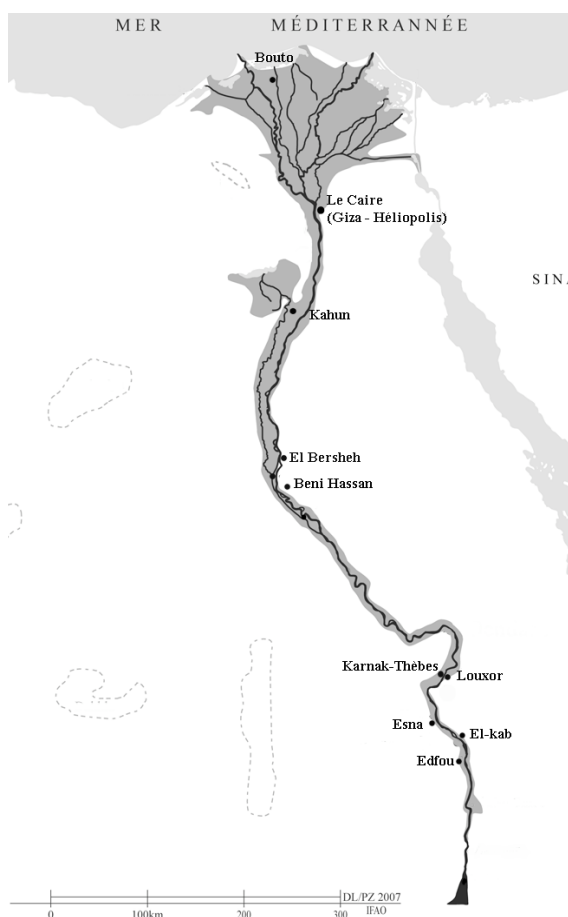


Fig. 6. Schéma conclusif reliant les différentes composantes de la fête de Néhebkaou.



Si la fête de Néhebkaou est attestée depuis le Moyen Empire et jusqu'aux époques tardives, ces attestations proviennent de toute la vallée du Nil (cf. tableau *supra*). Certes elles sont concentrées principalement autour des grandes agglomérations, et des centres politiques, qu'a connus l'Égypte antique, mais néanmoins, elles se retrouvent sur tout le territoire [Fig. 7]. Cela confirme donc que si l'origine de cette divinité est très certainement héliopolitaine, sans en faire non plus une divinité de premier ordre, son expansion géographique est bien réelle.

Fig. 7. Carte des attestations de la fête de Néhebkaou.

²¹⁹ Comme le fait également remarquer P. BARGUET, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak, essai d'exégèse*, RAPH 21, 2006 (réimpr.), p. 294 : « cette fête aux derniers jours du mois de Khoiak, c'est-à-dire à la fin de l'inondation, et au commencement de l'ensemencement des terres le 1^{er} Tybi, ce jour de l'an d'Automne qui est célébré comme un rite de passage, et qui constitue la Fête de Nehebkaou symbolisant l'intronisation d'Horus, le couronnement du nouveau roi ».

- Le temple

Si la fête de Néhebkaou semble avoir une certaine importance au sein de la population et de la civilisation égyptienne, aucun temple particulier n'est associé à cet événement. Pourtant certaines sources indiquent que Néhebkaou est *ḥr(y)-jb Ḥw.t-ʕ.t*, « celui qui réside dans la Grande Demeure ». C'est le cas notamment de l'inscription sur la statue de Néhebkaou datant de Ramsès II (**doc. 11**)²²⁰ :



Fig. 8. Inscription du côté gauche de la statue de Néhebkaou © D. Meeks.

N(y)-sw.t ḥjty wsr-Mʕ.t-Rʕ stp-n-Rʕ, sʕ Rʕ, Rʕ-mss(w)-sw mry-Jmn, ʕnh(w) mj Rʕ, (mr)y Nḥb-kʕ.w ḥrj-jb Ḥw.t-ʕ.t.

Le roi de Haute et Basse Égypte Ousermaâtré Sétepenré, le fils de Rê, Ramsès Miamon, vivant comme Rê, aimé de Néhebkaou qui réside dans la Grande Demeure.

Cette statue a donc été dédiée par Ramsès II à « Néhebkaou qui réside dans la Grande Demeure », terme désignant le grand temple de Rê à Héliopolis²²¹. C'est également ce qui est mentionné dans certains exemplaires du Livre des Morts au chapitre 125 (**doc. 55**)²²² :

²²⁰ Voir W. RAMADAN, « Was there a chapel of Nehebkaou in Heliopolis », *GM* 110, 1989, p. 51-61 et pl. 1-2 ; A.M. MOUSSA, « A seated Statue of Nḥb-kʕ.w from Heliopolis », *Hommages à Jean Leclant, BiEtud* 106/1, 1994, p. 479-483 ; D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re, Eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich, ADAIK* 16, 1999, p. 357. La statue n'était certainement pas une représentation du dieu, mais plutôt celle du pharaon, voir **I / I) a) Description générale**.

²²¹ H. GAUTHIER, *Dictionnaire géographique IV*, Le Caire, 1925, p. 54.

²²² pNakht (BM EA 10471), voir également pPaqerer (Leyde T4).



J Nh̥b-k3.w, pr(w) m Hw.t-3.t [...]

Ô Néhebkaou, issu de la Grande Demeure [...]

Cette idée est reprise plus tardivement dans l'épithète *hnty Hw.t-3.t*, « celui qui préside à la Grande Demeure »²²³. Elle est également exprimée dans le *Livre des Respirations*²²⁴, par l'expression : *Nh̥b-k3 m-hnw Hw.t-3.t*, « Néhebkaou à l'intérieur de la Grande Demeure ».

Fait étonnant, un autre passage du même livre fournit pourtant une indication différente²²⁵, évoquant un lien entre Néhebkaou et Thèbes : *J Nh̥b-k3.w hnty W3s.t*, « Ô Néhebkaou qui préside à Thèbes ». C'est peut-être également la Ville qu'évoquent certaines mentions du chapitre 125 du Livre des Morts (**doc. 55**)²²⁶ :



J Nh̥b-k3.w, pr(w) m Njw.t [...]

Ô Néhebkaou, issu de la Cité [...]

Peut-être faut-il voir dans cette association le surnom de Thèbes, souvent appelée au nouvel Empire *Jwnw Šmꜥw*, l'« Héliopolis du Sud ». Un document datant de la Basse Époque associe également Néhebkaou à un autre lieu. Il s'agit d'une statue de granit noir, mesurant 1,19 m de hauteur, qui représente le Général Hor debout, les bras le long du corps, dans l'attitude de la marche. L'inscription gravée en quatre colonnes sur le pilier dorsal, après la généalogie du dédicant puis une invocation à Hérichief, le dieu d'Héracleopolis Magna, évoque les

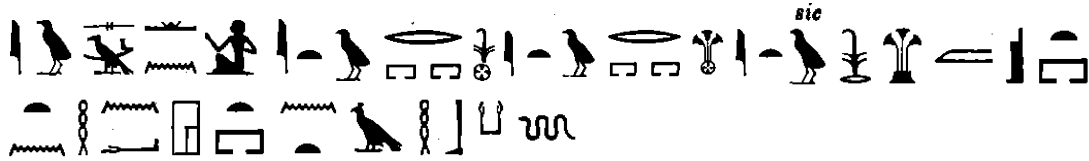
²²³ *Edfou* VI, 301, 15.

²²⁴ Fr.-R. HERBIN, « Nouvelle page du Livre des Respirations », *BIFAO* 84, 1984, p. 258.

²²⁵ Fr.-R. HERBIN, « Trois manuscrits originaux du Louvre », *RdE* 50, 1999, p. 187 (traduction) et p. 213, 222 (édition hiéroglyphique du texte).

²²⁶ pNebseni (BM EA 9900), mais également pAmenhotep (BM EA 10489) et pMaiherperi (CG 24095).

constructions du général Hor dans le temple de ce dieu et dans les temples voisins (**doc. 56**)²²⁷ :



Jw sm3 ~ n=j jtr.ty Šm3w jtr.ty Mḥw, jtr.ty rsw mḥw, m s.t tn ḥnꜥ ḥw.t n(y).t Nḥb-k3(.w).

J'ai restauré les sanctuaires de Haute-Égypte, les sanctuaires de Basse-Égypte et les sanctuaires du Sud et du Nord dans cet endroit, ainsi que le temple de Néhebka.

La restauration semble donc avoir été effectuée à côté du temple d'Herychef. Les textes des Sarcophages font de nombreux liens entre cette ville et le concept des *kaou*²²⁸. Le rapprochement entre la divinité et la ville n'est donc pas hasardeux et semble bien être le résultat d'une théologie propre à la cité. Cependant, aucune autre mention de la divinité n'est présente sur le site, et compte tenu des nombreux bouleversements²²⁹, il est également probable que la restauration effectuée par Hor soit le fruit d'une extrapolation fondée sur le peu d'éléments restant sur place au moment où ces travaux furent entrepris. Si la question de la présence d'un temple de Néhebkaou à Héracleopolis Magna reste entière, faute d'éléments probants, la présence de ce dieu dans la localité ne semble pas discutable.

La liste des sanctuaires se trouvant dans le temple de Séthy I^{er} en Abydos fournit un lieu différent (**doc. 57**)²³⁰ :



Nḥb-k3.w m Sšš.t, Néhebkaou dans Séchéchet.

Ce toponyme, comme l'indique le *LGG*²³¹, est inconnu. Ainsi, au moins trois lieux de cultes sont mis en avant dans les textes, tout d'abord le grand temple de Rê à Héliopolis, mais

²²⁷ J. VERCOUTTER, « Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre A.88, Alexandrie s.n.) », *BIFAO* 49, 1950, p. 88-89, pl. III et S. GRALLERT, *Bauen – Stiften – Weißen, Ägyptische Bau- und Restaurierungsschriften von den Anfängen bis zur 30. Dynastie*, *ADAIK* 18/1, 2001, p. 509.

²²⁸ *CT* I, 225d-g [TS 50] ; *CT* IV, 87k-88d [TS 313] ; *CT* IV, 317c-319c [TS 335] ; *CT* IV, 328k-o [TS 336].

²²⁹ M. del C. PEREZ-DIE, « Hérakléopolis Magna et ses nécropoles : la Troisième Période intermédiaire », *AnEPHE* V 97, 1988-1989, p. 158-162 ; M. del C. PEREZ-DIE, P. VERNUS, *Excavaciones en Ehnasya el Medina (Hérakléopolis Magna)*, Madrid, 1992 ; *Ead.*, « Fouilles à Ehnasya el Medina (Hérakléopolis Magna), Égypte. Résultats récents (campagne année 2000) », *BSFE* 150, 2001, p. 6-25 ; *Ead.*, « La nécropole de la Première Période intermédiaire – début du Moyen Empire à Hérakléopolis Magna. Nouvelles découvertes et résultats récents (campagne 2001) », *Des Néferkaré aux Montouhotep*, *TMO* 40, 2005, p. 239-254.

²³⁰ *KRI* I, 181, 4 = A. MARIETTE, *Abydos : Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de la ville I*, Paris, 1869, pl. 44.

²³¹ Chr. LEITZ *et alii*, *LGG* IV, 276b : « Nehebkaou in Sšš.t (ON unbekannter Lokalisierung) ».

également un temple situé non loin de celui d'Hérichéf, à Héracléopolis Magna, et enfin un dernier situé dans une localité dont le nom est inconnu.

Néhebkaou est donc indéniablement associé, entre autre lieu, au grand temple d'Héliopolis. Possède-t-il pour autant un temple ou bien plus simplement une chapelle dans l'enceinte du temple de Rê ? Cette question a déjà été posée²³² et il semble qu'il faille, pour y répondre, regarder de plus près l'épithète de Néhebkaou dans ce contexte. En effet, l'épithète *hr(y)-jb Hw.t-ʕ.t* sert également à qualifier d'autres divinités à partir du Nouvel Empire²³³ :

- **Rê** (6 attestations) : il s'agit de la divinité principale du temple ;
- **Sobek** (4 attestations) : comme le montre une des attestations, par la mention de Sobek-Rê, ce dieu a été assimilé à Rê²³⁴ ;
- **Atoum** (3 attestations) : considéré lui aussi comme le créateur héliopolitain, il est assimilé à Rê (sous la forme Rê-Atoum) dès les Textes des Pyramides ;
- **Néhebkaou** (3 attestations) : est une des manifestations du créateur héliopolitain²³⁵.

En plus de ces divinités, cette épithète est également attribuée de manière exceptionnelle au héron-bénou²³⁶, à Haroéris²³⁷ ainsi qu'à *Rs-wdʕ*²³⁸, des entités ayant des liens avec Héliopolis et son créateur. Toutes ces désignations ne sont donc que les différentes facettes d'une même divinité, le créateur héliopolitain, nommé le plus souvent Rê-Atoum. Néhebkaou, mis sur le même plan que les autres divinités, ne possédait certainement pas de temple dans l'enceinte de la « Grande Demeure », mais plus probablement une chapelle, d'où les formulations de *hr(y)-jb*, *m-hnw* et *hnty Hw.t-ʕ.t* remplaçant celle de *Hw.t n(y).t Nhb-kʕ.w* attestée une seule et unique fois sur la statue Louvre A88 (**doc. 56**).

Néhebkaou semble donc être mis en relation avec plusieurs lieux de culte à partir du Nouvel Empire : Chéséset, Thèbes, Héracléopolis Magna et avant tout Héliopolis. Si l'unique attestation de l'expression « temple de Néhebkaou » se trouve à Héracléopolis Magna, les

²³² W. RAMADAN, « Was there a chapel of Nehebkaou in Heliopolis », *GöttMisz* 110, 1989, p. 51-61.

²³³ Chr. LEITZ *et alii*, *LGG* V, 337 a-b.

²³⁴ B. ALTENMÜLLER, *Synkretismus in den Sargtexten*, *GOF* 7, 1975, p. 185-188.

²³⁵ Cf. II / I) b) **Relation avec Rê-Atoum, le créateur.**

²³⁶ Une seule attestation. D'origine héliopolitaine, il est considéré comme le *ba* de Rê. Voir P. VERNUS, J. YOYOTTE, *Le bestiaire des pharaons*, Paris, 2005, p. 408.

²³⁷ Une seule attestation. Cet « Horus l'Ancien » est perçu comme une des manifestations du créateur héliopolitain. Voir B. MATHIEU, « Horus : polysémie et métamorphose », *ENiM* 6, 2013, p. 8-11 [§ 5. Horus « héliopolitanisé »].

²³⁸ Une seule attestation. Cette épithète désigne principalement Osiris, mais peut être appliquée à d'autres divinités. Voir *LGG* IV, 713b-715a et P. VERNUS, *Athribis: textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, *BiEtud* 74, 1978, p. 426-427.

liens entre Rê et Néhebkaou²³⁹ laissent également supposer une construction en sa faveur à Héliopolis. Malheureusement les fouilles dans le secteur de l'Héliopolis antique sont des plus difficiles puisqu'à l'heure actuelle la ville moderne s'élève sur cette zone. L'archéologie ne peut donc pas, en ce qui concerne cette question, apporter une réponse définitive au problème du temple de Néhebkaou.

d) De Néhebkaou à ʿ.wy-m-ḥ.t=f

Au cours du Nouvel Empire, les contextes faisant intervenir Néhebkaou se diversifient. Il apparaît, par exemple, dans le rituel de repousser l'Agressif, où il est mis en relation avec d'autres divinités (**doc. 18**) :

- *Urk. VI, 81, 3-10* :

* pLouvre 3129 : 

Rd=tw wsr.wt=k n Nḥb-k3.w, Wdd pw, nn ʿn=f sw

On donnera ton cou à Néhebkaou, ce Ouded²⁴⁰, sans qu'il ne se retourne.

* pBM 10252 : 

J.jr=w d.t nḥb.t=k n Nḥ(b)-k3(.w)

P3-Šꜣy nty jw bw jry t3 ḏd=f st3.

C'est ta nuque que l'on donnera à Néhebka(ou)²⁴¹

Shaï dont la parole ne peut être déviée.

Dans cet extrait, Néhebkaou est à la fois clairement identifié à Ouded, mais également mis en relation avec Shaï. Ces deux entités peuvent être considérées comme des *agathodaïmon*²⁴². Le problème de l'origine et/ou de la part des cultures grecques et égyptiennes a déjà été évoqué par d'autres²⁴³, et ce n'est pas le lieu ici d'en discuter. Toujours est-il que certains

²³⁹ Voir II / 1) *Des concepts héliopolitains*.

²⁴⁰ J. QUAEGBEUR, *Le dieu Shaï*, OLA 2, 1975, p. 95 et 141.

²⁴¹ Même si P. Vernus (« Entre Néo-égyptien et Démotique : la langue utilisée dans la traduction du Rituel de repousser l'Agressif [Études sur la diglossie I] », *RdE* 41, 1990, p. 186) penche pour une lecture Néhy, pour la divinité en question, il semble peut probable que ce soit le cas compte tenu du parallèle et du déterminatif employé avec ce nom  (H14).

²⁴² Fr. Dunand (« Les représentations de l'Agathodémon », *BIFAO* 67, 1969, p. 45) tente de cerner les principales attributions de l'Agathodémon, que ce soit en Grèce ou en Égypte : « incarne-t-il l'âme des morts, est-il simplement l'esprit gardien de la maison, selon une croyance qui se retrouve chez de nombreux peuples d'Europe et d'ailleurs, est-il un démon protecteur de l'agriculture ? ».

²⁴³ Voir notamment Fr. DUNAND, *op. cit.*, p. 45 et J. QUAEGBEUR, *op. cit.*, p. 170-176.

aspects de la personnalité de ces « bons génies » sont également présents chez Néhebkaou, principalement ses fonctions de divinité funéraire et son lien avec la terre.

Cependant, exceptionnellement, au Nouvel Empire, Néhebkaou semble endosser le rôle de « génie protecteur de la maison » (**doc. 58**)²⁴⁴ :

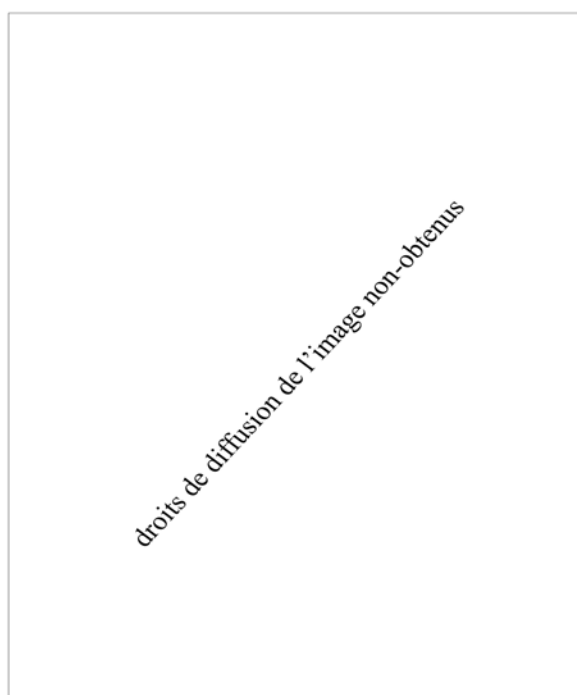


Šn.t n Mn ms(w)~n Mn.t (hr) b3b3, ntf Nhb-k3.w,

Conjuration pour Untel né d'Unetelle (concernant le) trou²⁴⁵, il est Néhebkaou.

Les différentes parties du lieu d'habitation que ce papyrus se propose de conjurer sont associées systématiquement à différents dieux par des relations évidentes, notamment, celle entre le trou dans le sol et le serpent.

Le rôle de Néhebkaou dans le domaine funéraire est évident au regard de l'ensemble des attestations le concernant. Il conservera ce rôle tout au long de son existence, puisque c'est encore dans ce contexte qu'il est mis en scène sur les sarcophages de Basse Époque :



Bruxelles E 586

Ḏd mdw jn Nhb-k3(.w) hnty Jwnw

Paroles dites par Néhebkaou qui préside à Héliopolis.



Oxyrhynchos © M. Morfin

Ḏd mdw (j)n Nhb-k3(.w) nṯr-ʿ3

Paroles dites par Néhebkaou, le grand dieu.

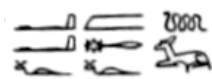
Fig. 9. Scènes présentes sur les sarcophages de Bruxelles (**doc. 59**) et d'Oxyrhynchos (**doc. 60**).

²⁴⁴ pChester-Beatty VIII, v^o 1- 4 = A.H. GARDINER, *HPBM 3, Chester Beatty gift*, 2 vol., Londres, 1936, p. 71 et pl. 44.

²⁴⁵ *AnLex* 78.1233 et 77.1172 ; *Wb* I, 419, 1-5

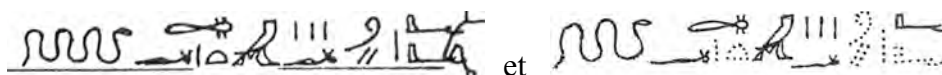
Le rapport à la terre est quant à lui mis en exergue par sa filiation à Geb et Renenoutet²⁴⁶. Cette dernière passait pour commander à la croissance des végétaux et donc être responsable de la fertilité et de l'abondance en vivres. Son rôle de serpent nourricier est induit par son nom « puisqu'elle combine élégamment les deux éléments *rnn* "nourrice" et *wt.t* "serpent" en une seule et même image »²⁴⁷. Cette fonction est également présente chez Thermouthis²⁴⁸, la dernière évolution de Rénénoutet, puisque parmi ses attributs se trouvent la corne d'abondance et les épis de blé. Le rôle de Néhebkaou dans le domaine agraire est également mis en avant lors de sa fête, en particulier par la date de cette célébration et par les rites qui sont effectués²⁴⁹.

Pourtant si la relation entre Néhebkaou et la cité d'Héliopolis est mise en relief dans les textes²⁵⁰ il n'est en aucun cas présenté comme le gardien de la ville, ou encore du nome. Selon les textes tardifs, le seul serpent vénéré dans la cité, selon l'inscription du temple d'Edfou se nomme (**doc. 61**)²⁵¹ :



, *w.y=f-m-h.t=f*, « ses bras sont dans son ventre ».

C'est également ce qu'évoque P. Montet²⁵² : « les animaux sacrés et fétiches : le serpent *w.y=f-m-h.t=f*, 'ses deux bras dans son ventre', le phénix, en égyptien *bnw*, et le bœuf Mnévis ». Si les deux derniers sont bien attestés et étudiés, le premier nom, quant à lui, est bien moins fréquent²⁵³. Il apparaît également, par deux fois, dans les pTebtunis (**doc. 62 et 63**)²⁵⁴ :



²⁴⁶ Cf. *supra* I / 1) a) – Parenté.

²⁴⁷ Ph. COLLOMBERT, « Renenoutet et Renenet », *BSEG* 27, 2005, p. 30 (thème également développé p. 22) ; P. VERNUS, J. YOYOTTE, *Le Bestiaire des pharaons*, Paris, 2005, p. 329-330.

²⁴⁸ Thermouthis étant la version grecque de *T3-Rnnwt.t* (voir D. MEEKS, *Génies, anges et démons*, *SourcOr* 8, 1971, p. 30 et p. 71, n. 71 ; P. VERNUS, J. YOYOTTE, *loc. cit.*).

²⁴⁹ Cf. *supra* I / 1) c) - La fête de Néhebkaou : dates et - La fête de Néhebkaou : rites.

²⁵⁰ Cf. *infra* II/ 1) *Des concepts héliopolitains*.

²⁵¹ Edfou I, 333, 14.

²⁵² *La géographie de l'Égypte*, 1^{ère} partie, Paris, 1957, p. 160-161.

²⁵³ Chr. LEITZ et ali., *LGG* II, 6b donne trois attestations du nom.

²⁵⁴ Respectivement pTebtunis. H, I, Y 4, 11 et II, L 19, 29 = J. OSING, *Hieratische Papyrus aus Tebtunis I, The Carlsberg Papyri* 2, 2 vol., CNI 17, 1998, pl. 15, p. 184 et pl. 25, p. 244.

Cependant, la traduction proposée par l'auteur est quelque peu différente de la précédente : « celui dont les bras sont sur le corps »²⁵⁵. De fait, suivant la valeur qui est accordée à la préposition *m*²⁵⁶, cette épithète peut faire référence à l'aspect du serpent, qui à la différence des autres animaux n'est pas doté de bras, d'ailes ou encore de pattes. Mais elle peut également faire référence, s'il s'agit d'un *m* de provenance, à **un** serpent en particulier dont les bras seraient issus du corps²⁵⁷. Peu de divinités sont qualifiées de la sorte, et il est évident, une fois le lien effectué entre les sources, que la référence à Néhebkaou est indéniable, surtout si l'on considère le déterminatif spécifique lié à cette divinité  (I28).

Parmi les épithètes proches, recensées dans le *LGG*, se trouve *ꜥ.wy=f-m-hnw=f*. L'ambiguïté de lecture est ici levée. Cependant, cette épithète n'est pas attestée par ailleurs. Elle est utilisée dans l'Amdouat²⁵⁸ pour nommer une divinité sans bras mais avec deux têtes de serpents. Là encore le parallèle peut être effectué entre cette représentation et Néhebkaou, puisque ce sont les seuls êtres ophidiens à être représentés pourvus de deux têtes dans cette composition. Ce trait est également mis en avant dans le déterminatif  utilisé dès les Textes des Sarcophages pour Néhebkaou²⁵⁹.

Ainsi, il se pourrait que ce serpent soit la dernière forme sous laquelle Néhebkaou ait vécu. *ꜥ.wy-m-h.t=f* a indéniablement concentré en lui de nombreuses caractéristiques inhérentes à cette divinité, notamment son aspect si caractéristique. Les fonctions et l'iconographie de l'un ont donc très certainement permis d'élaborer la personnalité de l'autre.

e) Aspect négatif de Néhebkaou

Dans l'article souvent cité en référence en ce qui concerne Néhebkaou, A.W. Shorter²⁶⁰ met en évidence l'association de ce dieu avec les ennemis de la création, c'est également ce qui

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 244 : « Seine Arme sind an seinem Bauch ».

²⁵⁶ La préposition peut servir à indiquer l'origine, la provenance ou bien avoir la valeur habituelle « dans, à l'intérieur », voir A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 1957, 3^e éd., p. 124 §162 ; P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Paris, 2008, 2^e éd. 4^e tirage, p. 49 (§3.4).

²⁵⁷ Cette épithète pourrait également être traduit par « ses bras sont son corps ».

²⁵⁸ Amdouat 11^e heure, premier registre, n°762.

²⁵⁹ Cf. supra I/ 1) a) – Graphies et représentations.

²⁶⁰ « The God Néhebkaou », *JEA* 21, p. 41-48.



2254d

2255a

2255b

Hr(=w) k3 n sdh , hr(=w) sdh n k3

shm(w) n m33(w).t n=f

hr(=w) r=f s3-t3 ts(.w)=f hr=f !

pr sd.t r 3kr

j.3m Nhb-w-k3.w m mtw.t !

Hjw, m(w)t=tj.

Le serpent-Ka est tombé devant le serpent-Sedjeh, le serpent-Sedjeh est tombé devant le serpent-Ka

lui que l'on a fait reculer à cause de ce qu'il a vu.

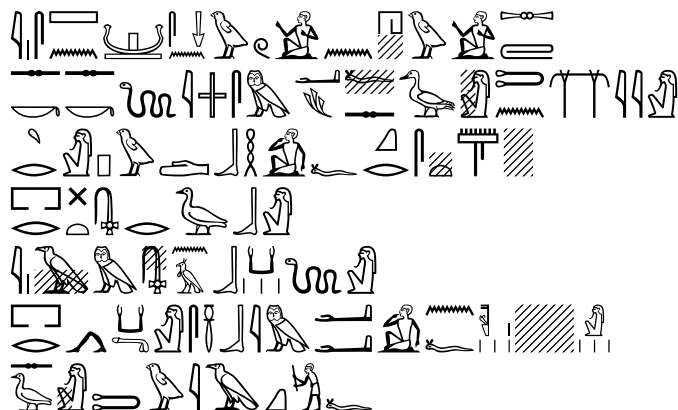
Le serpent Sata est tombé ses vertèbres sous lui !

La flamme sortira contre Aker,

Néhebkaou brûlera grâce au poison !

Serpent Hiou, tu es mort.

- CT V 39c-40d [TS 377] (doc. 64) :



B2B0

CT V, 39c

CT V, 39d

CT V, 39e

CT V, 40a

CT V, 40b

CT V, 40c

CT V, 40d

J sšn sn wj nh wj ! ts-phr.

Sksk jmy sm^c=f s3w tn Šsmy

Wsjr pw dbh=f qrs.t.

Pr sd.t r Gb !

J3m Nhb-k3.w

Pr k3 s3bj m ^cn=f qs.w !

S3w tw j3q=f !

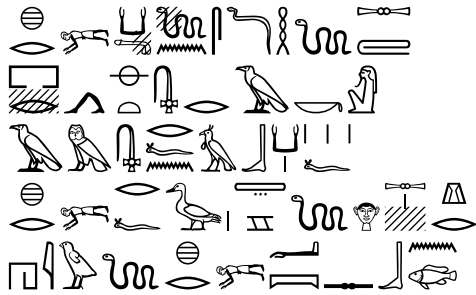
O barque-séchen, libère-moi pour que je m'échappe ! et vice versa

Serpent-seksek qui est dans sa plante Sema, garde toi de Chesmy

ledit Osiris demande un enterrement.

Que la flamme sorte contre Geb !
Que Néhebkaou brûle
(et) que sorte le mâle tacheté de son enclos d'os !
Prends garde à « Celui qui rampe » !

- CT VII, 98f-j [TS 885] (**doc. 65**) :



S14C

CT VII, 98f

CT VII, 98g

CT VII, 98h

CT VII, 98i

CT VII, 98j

Hr(=w) k3 n sdh, ts phr.

Pr sd.t r 3k(r),

3m(w) r=f Nh3-k3.w.

Hr(=w) r=f s3-t3 hr ts(.w)[=f] hr(=f).

Hjw hr ! sbn !

Le serpent mâle est tombé devant le serpent Sedjeh, et vice versa

Le feu sortira contre Aker,

Néhebkaou brûlera quant à lui.

Le serpent Sata tombera, ses vertèbres sous lui.

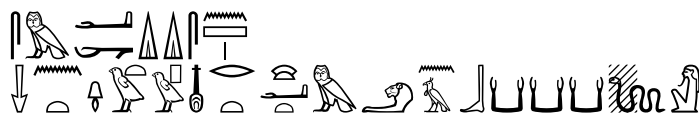
Hiou Tombe ! File !

Ces trois formules reprennent le même développement. Néhebkaou y est présenté comme un Ennemi contre qui va s'abattre le feu. Dans les Textes des Pyramides, il ne s'agit toutefois pas directement de feu, mais de venin, or celui-ci est souvent assimilé à du feu, de par son effet²⁶⁷. L'Adversaire est alors anéanti par sa propre *arme*, un thème déjà développé dans les Textes des Pyramides à propos de l'ennemi ophidien, au TP 241²⁶⁸ : *m r(3)=k r=k ds=k*, « ta propre bouche (est) contre toi » (*litt.* « ta bouche contre toi toi-même »). Une idée toujours véhiculée à l'heure actuelle par la maxime bien connue : « celui qui vit de l'épée, périra par l'épée ».

²⁶⁷ Voir entre autres le *Mythe d'Isis et Ré* et la description de son état que fait Ré après avoir été mordu : *mtw.t ddm-s m ddm ° shm~n=s r nbjw r h.t °* « le venin brûlait véritablement, il était plus puissant que les flammes ou que le feu » (pTurin 1993 = pCGT 54051, r° 3, 11-12 : A. ROCCATI, *Magica Taurinensia. Il Grande papiro magico di Torino e i suoi duplicati*, AnOr 56, 2011, p. 70 [facsimilé], p. 143 [synopse] et p. 166-167 [traduction]).

²⁶⁸ *Pyr.* § 246a-b [TP 241].

Ce thème de l'Ennemi est également développé ailleurs dans les Textes des Sarcophages (**doc. 66**)²⁶⁹ :



pGardiner II

CT VI, 39g

CT VI, 39h

$$Sm^c \quad dd(w) \quad s(.y) \quad n \quad \check{s},$$

sn.t tw pw nfr.t h^c.t m h3.t Nhb-k3.w

La gaffe qui donne cela au lac,

c'est cette belle sénéet que ce qui est apparu sur le torse de Néhebkaou.

Cette deuxième attestation du thème de l'Ennemi concerne semble-t-il une assimilation entre Néhebkaou et Apophis. Le dieu se voit alors transpercé par une *sn.t*. Le terme n'étant pas défini clairement, il pourrait s'agir d'une sorte de harpon, peut être à crénelure double²⁷⁰. Cela rejoindrait ainsi une représentation connue d'Apophis, un serpent au potentiel destructeur transpercé par un harpon²⁷¹.

Ces attestations ne font aucun doute sur l'Ennemi de la création que peut représenter Néhebkaou. Cependant, le nombre d'attestations concernant cet aspect néfaste de Néhebkaou ne constitue réellement qu'une part infime du corpus étudié²⁷². Tout cela signifie que, bien que ce soit souvent celui qui est mis en avant dans les écrits égyptologiques, ce n'est pourtant pas l'aspect principal de la divinité.

Ce côté néfaste attribué à Néhebkaou vient de sa qualité de serpent primordial²⁷³. Cet ennemi cosmique, très souvent incarné par un serpent est également souvent assimilé à un être primordial, déjà présent dans le Noun et ne souhaitant en définitive que retourner dans son environnement d'origine. Pour ce faire, il doit généralement s'opposer au créateur, voire tenter de détruire son œuvre. Cette destruction est également envisagée par le créateur lui-même dans le LdM 175 :

²⁶⁹ *CT* VI, 39g-h [TS 479].

²⁷⁰ Pour la notion de dualité contenue dans le radical *sn*.

²⁷¹ J.F. BORGHOUTS, « The Evil Eye of Apopis », *JEA* 59, 1973, p. 114.

²⁷² Suivant le sens que l'on donne aux attestations de Néhebkau pas plus de cinq occurrences de cet aspect de la divinité peuvent être dénombrées sur plus de 150 au total.

²⁷³ Ceci est mis en avant dans le TP 229 (**doc. 2**), mais également dans le TP 510 (**doc. 1**) et repris dans la litanie des 12 noms de Rê.

*Je vais détruire tout ce que j'ai fait, ce pays va retourner dans le flux du Noun, comme dans son premier état. Car je suis celui qui restera avec Osiris, quand je me serai transformé en d'autres serpents, que les hommes ne connaîtront point et que les dieux ne verront point.*²⁷⁴

Là encore, après avoir détruit sa création, il retournera dans le Noun, sous la forme d'un serpent, être primordial par excellence. Cet être primordial devient donc l'Adversaire par excellence. Son origine pose également un autre problème, celui de son savoir, de sa puissance. C'est le thème qui est développé dans le mythe de la vache céleste, lorsque Rê, avant de partir définitivement pour le ciel, réorganise la terre et évoque le problème des ophidiens avec Geb²⁷⁵ :

Garde-toi de tes serpents qui sont en toi. Vois, ils m'ont craint quand j'étais là. Mais tu connais leur puissance d'envoutement. Aussi, tu vas te rendre à l'endroit où se trouve mon père Noun et tu lui diras : « Garde les serpents qui sont dans la terre et dans l'eau ». [...] Prends garde aussi à ces charmes magiques que connaît leur bouche. Vois c'est Héka lui-même. Et si tu es capable de l'avalier (pour avoir la connaissance), il ne sera pas en mon pouvoir de me garder d'une grande chose, car il sera devenu supérieur à moi. (Aussi) je vais les confier à ton fils Osiris qui gardera leurs petits et rendra oublieux le cœur de leurs pères. Et ils seront bénéfiques [...] pour la terre entière grâce aux enchantements que renferment leur corps.

Le sort des serpents est placé sous l'autorité de plusieurs divinités, ayant chacune leur rôle à jouer. Ce texte met en évidence le pouvoir des serpents et leur connaissance, c'est pour cela que l'ultime mesure prise les concernant vise à les « rendre oublieux » de ce savoir de manière à pouvoir réutiliser leur puissance à bon escient²⁷⁶. Une autre conception, implique que ces Adversaires fassent partie de notre création, et donc qu'il soit impossible de l'annihiler, c'est ce qui est mis en évidence par S. Sauneron²⁷⁷ : « La présence du mal et des forces contraires est une *réalité*, qu'il fallait expliquer. [...] Le mal étant indéniablement présent dans la création, c'est qu'il en est un élément constitutif indissociable. Mais il est également prévu qu'il sera toujours vaincu, – sans pour autant être définitivement éliminé ; il

²⁷⁴ Traduction de P. Barguet (*Le Livre des Morts des Anciens Égyptiens*, LAPO 1, 1967, p. 261) voir également E. NAVILLE, *AEgyptische Totdenbuch der XVIII bis XX Dynastie* I, Berlin, 1886, pl. CXCVIII.

²⁷⁵ Voir N. GUILHOU, *La vieillesse des dieux*, OrMonsp V, 1989, p. 11 (traduction) et p. 113 (commentaire). Pour l'édition hiéroglyphique du texte voir Ch. MAYSTRE, « Le livre de la Vache du ciel dans les tombeaux de la vallée des rois », BIFAO 40, 1941, p. 53-115 ; A. PIANKOFF, *The Tomb of Ramesses VI, Egyptian Religious Texts and Representations*, BolSer XL/1, 1954-1955 ; Id., *The shrines of Tut-ankh-amon*, BolSer XL/2, 1955 ; E. HORNUNG, *Der Ägyptische Mythos von der Himmelskuh. Eine Ätiologie des Unvollkommenen*, OBO 46, 1982.

²⁷⁶ Ce processus peut être mis en parallèle avec la « pacification de Seth », voir B. MATHIEU, « Seth polymorphe : le rival, le vaincu, l'auxiliaire », ENiM 4, p. 142-143 et 151.

²⁷⁷ Esna V. *Les fêtes religieuses d'Esna aux derniers siècles du paganisme*, Le Caire, 1962, rééd. 2012, p. 266.

constitue une menace constante que les dieux – et le culte intervenant en leur faveur, devront repousser [...]. De la constatation d'un état de fait les Égyptiens ont fait ainsi une règle dogmatique que le mythe de la création servait à expliquer ».

Ainsi, Néhebkaou étant à la fois considéré comme un serpent et comme un être issu du Noun, il est logique qu'il prenne part aux combats suivant la création. Il est donc naturellement assimilé à l'Ennemi. Cependant, les attestations qui concernent cette assimilation sont peu nombreuses et il ne semble pas être perçu de cette manière en règle générale.

Si certains auteurs mettent en évidence le côté néfaste de la personnalité de Néhebkaou comme s'il s'agissait du trait de caractère principal du dieu, les attestations reprenant ce thème représentent une part assez réduite du corpus de documents. En effet, sur l'ensemble des attestations examinées ici, seulement cinq montrent Néhebkaou comme réellement maléfisant. Il en ressort donc que ce trait est certes une caractéristique du dieu, mais certainement pas son aspect principal, vu la récurrence très faible avec laquelle il revient. Ces attestations montrent néanmoins l'aspect dangereux de cette divinité, qui est cependant lié au caractère primitif du serpent que représente Néhebkaou dans ces occurrences.

*

* *

Néhebkaou est une divinité serpent, représentée comme telle dès les premières attestations. Sa filiation est le fruit de cette conception puisque les Égyptiens lui prêtent pour mère Rénenoutet, ou Serqet, et pour père Geb. Comme lui il est associé très vite aux vertèbres dans les listes anatomiques, tout d'abord aux cervicales puis très certainement aux thoraciques, dans les formules des Textes des Sarcophages qui mettent en relation des divinités et des parties de bateau. Il possède, dès les Textes des Pyramides, les caractéristiques des ophidiens, les négatives, comme les positives. Ces dernières sont mises en avant notamment lors de la fête de Néhebkaou et surtout pendant les rites à dimension agraire qui sont pratiqués lors du 1^{er} jour du 1^{er} mois de Péret. Ces caractéristiques positives permettent de le considérer comme un agathodémon, à partir du Nouvel Empire. Cette fête met également en avant son rôle dans le domaine funéraire en lien avec le *ka*, comme le démontre également le déterminatif utilisé dans les Textes des Pyramides.

2) Nâou

Si Néhebkaou est relativement connu et étudié grâce à la fréquence et la diversité de ses attestations, ce n'est pas le cas de Nâou. Il sera donc ici question d'une présentation générale du dieu et des thèmes qui lui sont attachés, depuis les Textes des Pyramides jusqu'à la fin de l'époque pharaonique. Dans la présentation de cette divinité, un problème de taille doit être posé, si ce n'est résolu. La traduction du nom même de Nâou pose de nombreuses difficultés. Elle diverge d'ailleurs selon les auteurs qui proposent tous des traductions rendant compte d'un des aspects du dieu. Il apparaît qu'en plus de la difficulté de la signification, le théonyme est également utilisé au féminin et au pluriel dans une désignation qui tend à la généralisation. Cet aspect du nom est également à rapprocher de l'aspect négatif souvent mis en évidence par les textes.

Une fois ces problèmes de lexicographie analysés, il conviendra de se tourner vers le serpent lui-même. Les sources écrites ainsi que les représentations, fournissent des indices qui rassemblés peuvent induire une identification, ou du moins une tentative, de l'animal identifié au dieu.

Enfin, un thème particulier, évoqué dans la littérature égyptologique mais peu développé doit être étudié. Dans certains contextes, Nâou semble présenter un lien avec le temps, qu'il convient d'explicitier.

a) Graphies et traductions

Le nom *Nꜥw* est très certainement, comme la plupart des théonymes, un participe²⁷⁸ comme tend à le prouver le *-w* final présent dès les Textes des Pyramides. Ainsi, il convient de rechercher quels sont les verbes qui pourraient être à l'origine de cette formation dérivée. Les dictionnaires révèlent que cette désignation pourrait provenir d'un verbe *nꜥj*, qui peut avoir plusieurs sens, depuis « aller, naviguer, traverser »²⁷⁹ jusqu'à « tresser »²⁸⁰. Il pourrait également être rapproché de la racine *nꜥꜥ*, « devenir lisse »²⁸¹, dans la mesure où le participe actif perfectif (« celui qui est devenu lisse ») des verbes géminés ne présente pas de

²⁷⁸ Tel est le cas notamment d'Apis (*Hpw* : *Pyr.* § 279d [TP 254]) et d'Horus (*Hrw/Hry*), pour ne citer qu'eux.

Pour les participes, voir note ci-après. Pour *Nꜥy* (*Pyr.* § 422d [TP 281] = **doc. 67**) voir *infra*.

²⁷⁹ *Wb* II, 206, 7-21 ainsi que *AnLex* 77.2002, 78.1990 et 79.1469.

²⁸⁰ *Wb* II, 207, 1-2 ainsi que *AnLex* 78.1991.

²⁸¹ *AnLex* 78.1994 et 79.1470.

réduplication²⁸². Cependant, il serait plus logique d'en faire un participe actif imperfectif, « celui qui est lisse », les exemples provenant des Textes des Pyramides devraient alors montrer une réduplication, ce qui n'est pas le cas.

Après examen des graphies du terme [cf. **Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou**], il apparaît que non seulement ce terme ne présente jamais de réduplication dans les Textes des Pyramides, mais que cette dernière n'est présente que trois fois seulement sur l'ensemble des attestations des Textes des Sarcophages²⁸³. Parallèlement, une seule graphie inclut le hiéroglyphe des jambes  (D54)²⁸⁴, ce qui s'accorde pourtant avec le *Pyr.* § 422d [TP 281] (**doc. 67**) qui juxtapose le nom du serpent avec le verbe *nꜥj* déterminé par la barque²⁸⁵. Manifestement, en compilant uniquement les graphies du terme sur l'ensemble de ces deux corpus funéraires, aucune solution définitive ne peut être trouvée.

Il est temps de se tourner vers la littérature égyptologique, qui n'est pas abondante sur la question. Un certain nombre d'auteurs ont choisi de ne pas traduire *Nꜥw*, notamment :

- P. BARGUET, aussi bien dans son *Livre des Morts des anciens Égyptiens*, LAPO 1, 1967 (p. 211-212) que dans ses *Textes des Sarcophages du Moyen Empire*, LAPO 12, 1986 (p. 223, 321, 438, 462, 470, 477-479, 482, 513) ;
- S. SAUNERON, *Un traité égyptien d'ophiologie. Papyrus du Brooklyn n° 47.218.48 et .85*, BiGen 11, 1989 (§ 14, p. 1 ; p. 8, n° 6 ; § 57, p. 44 et 83 ; p. 147) ;
- H. WILLEMS, *The Coffin of Heqata (Cairo JdE 36418). A Case Study of Egyptian Funerary Culture of the Early Middle Kingdom*, OLA 70, 1996, ne donne pas de traduction malgré la note conséquente qu'il lui consacre (p. 353, n° 2176) ;
- D. MEEKS, « Mots sans suite ou notations rituelles (O. DeM 1696 et O. Petrie 36) ? », dans R.J. Démarée, A. Egberts (éd.), *Deir el-Medina in the third Millenium AD. A tribute to Jac.J. Janssen*, EgUit 14, 2000, p. 235-249 (p. 243 et 248).

D'autre part, les principales traductions concernant ce nom sont (chronologiquement) :

²⁸² A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*, 3^e éd., Oxford, 1957, § 357 et 359, p. 273-276 ; P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Paris, 2008, §40.2 b ; J.F. BORGHOOTS, *Egyptian. An Introduction to the Writing and Language of the Middle Kingdom I*, Leyde, 2010, § 74-76, p. 263-272.

²⁸³ CT I, 390a [TS 75], versions B2L et M28C ainsi que CT III, 398c [TS 267], version S10C.

²⁸⁴ CT I, 219d [TS 49], version B16C. Cette graphie se retrouve plus tardivement sur la stèle de Ânkhfenkhonsou [**Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou**]. Voir J. ČERNÝ, *Fouilles de Deir-el-Medineh (1935-1940)*, FIFAO 20/3, p. 145-170 et J. LEBOVITCH, *Bulletin de l'Institut d'Égypte XXV*, 1942-1943, p. 183-203.

²⁸⁵ Seul cas dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages à présenter la graphie *Nꜥy* au lieu de *Nꜥw*. Cette graphie deviendra la plus courante à partir de la fin du Nouvel Empire uniquement.

- K. SETHE, *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten* II, Gluckstadt, Hambourg, 1936, p. 367 (Pyr. § 511a [TP 318] **doc. 12**) : « Riesenschlange » ;
- E. HORNING, *Das Amduat. Die Schrift des verborgenen Raumes. Herausgegeben nach Texten aus den Gräbern des Neuen Reiches, ÄgAbh 7/2*, 1963, p. 88 : « Glatter, (der leuchtet) » ;
- J. ZANDEE, « Sargtexte, Spruch 76 (Coffin Texts II 1-17) », *ZÄS* 100, 1974, p. 69 : *Nʿw*, « Glatter ». Ensuite il utilise « Stricke drehen » pour l'action de *nʿj*, propose de voir dans cette phrase une désignation des « Sehnen des Schu » et donne comme traduction de l'ensemble « daß die naw-Schlange die Sehnen des Schu wie Seile drehen möge » ;
- E. HORNING, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen (Sonnenlitanei), AegHelv 2, 3*, 1975-1976, p. 81 : « die Fahrender » ;
- B. MATHIEU, « Les formules conjuratoires dans les pyramides à textes : quelques réflexions », dans Y. Koenig (dir.), *La magie en Égypte : à la recherche d'une définition – actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 29 et 30 Septembre 2000*, coéd. La documentation française, Musée du Louvre, 2002, p. 190 : « Le lisse (?) » ;
- Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* III, 530c : *Nʿw*, « Der Glatter » ; mais l'ouvrage sépare différentes épithètes et les termes comprenant *nʿj* vont des col. 529b à 532b avec des traductions aussi variées que « Der die Unendlichkeit befährt », « Der Gnädige », « Der Dahinfahrender », « Die Glatten » ;
- J.P. ALLEN, *Ancient Egyptian Pyramid Texts, Writings from the Ancient World 23, SBL*, 2005, p. 17, p. 61 n. 6 : « Plait ».

La traduction « le lisse » se justifie par l'aspect même des serpents. Cependant, il ne s'agit en rien d'une désignation particularisante puisque cette caractéristique est commune à tous les ophidiens et ce terme aurait donc dû être utilisé dès les premières attestations comme une généralisation. Or *Nʿw* n'est employé que tardivement comme un terme générique²⁸⁶ et de par ses fonctions, il semble qu'une autre interprétation soit à envisager.

La dernière traduction en date est celle proposée à la fois par J.P. Allen et B. Mathieu²⁸⁷, pour des raisons différentes cependant. Pour le premier, ce sens du terme se justifie puisque dans le TP 226, il est question d'un serpent qui encercle un autre serpent : « The word "Plait" here refers to a snake, and is derived from the verb used of plaiting rope: the image is that of one snake neutralized by another »²⁸⁸. Pour le second, le terme traduit par le « Lové » est alors

²⁸⁶ Voir *infra* l'utilisation du pluriel I / 2) b) **Nât et les Nâouou**.

²⁸⁷ B. MATHIEU, « Les couleurs dans les Textes des Pyramides : approche des systèmes chromatiques », *ENiM* 2, 2009, p. 43 : *Nʿwtj*, « le Lové ».

²⁸⁸ J.P. ALLEN, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Atlanta, 2005, p. 61 n. 6.

Nâouti ²⁸⁹. Le contexte permet d'identifier le rapport entre la forme du crochet de la couronne rouge et la forme d'un serpent lové, et donc de traduire le terme ainsi ²⁹⁰.

Il est intéressant de constater qu'aucun des auteurs cités ci-dessus n'envisage le sens « naviguer, aller, traverser ». Si de prime abord l'acception principale, « naviguer », ne semble pas convenir pour un serpent, certaines graphies présentant les deux jambes  (D54) induisent pourtant ce sens du terme comme une possibilité. De plus, cette épithète est connue, certes plus tardivement, pour le dieu Min et le désigne comme celui qui explore les déserts orientaux ²⁹¹.

Certains éléments appuient cette proposition. Tout d'abord, le TP 281 fournit un bel exemple de paronomase (**doc. 67**) ²⁹² :

422d



Nꜥy, nꜥy, Nꜥy, Nꜥy
Va t'en, va t'en, Nây, Nây.

Pour un Égyptien, le jeu phonique devait être trop évident pour ne pas en tirer partie. Ce passage, situé en fin de formule, place *Nꜥw* dans une position négative ²⁹³. Cependant, le Livre des Cavernes reprend (**doc. 68**) ²⁹⁴ :



Nꜥy, Nꜥy
Celui qui glisse, Nây.

Il s'agit alors de la désignation même de la divinité représentée. Si le jeu entre les termes persiste, le contexte est tout à fait différent. Cela ne constitue plus un ordre intime à un ennemi, mais une définition. Il faut donc y voir une caractéristique inhérente à ce dieu. Enfin

²⁸⁹ Nâou présent en début de paragraphe est alors perçu comme un verbe (*Pyr.* §702a) : « Ce N. se lovra avec toi ». Cette formation ne réapparaît que dans le TS 885 (**doc. 65**).

²⁹⁰ Voir B. MATHIEU, *ENiM* 2, 2009, p. 43. Paradoxalement J.P. Allen traduit alors le terme par « Traveller » (*op. cit.*, p. 92 [T 281]). Cette acception, « lové », du terme se retrouve d'ailleurs dans le même contexte – en rapport avec la couronne rouge – au CT VI, 268p [TS 647].

²⁹¹ J. YOYOTTE « Une épithète de Min comme explorateur des régions orientales », *RdE* 9, 1952, p. 132-133.

²⁹² *Pyr.* § 422d [TP 281] = W/A/E 4 = T/A/E 2-4 = N/A/E 46.

²⁹³ C'est l'ennemi (souvent ophidien) qui est invectivé de la sorte en fin de formule dans les Textes des Pyramides (B. MATHIEU, « Les formules conjuratoires dans les pyramides à texte », Musée du Louvre, 2002, p. 185-206).

²⁹⁴ Livre des Cavernes 5^e division, quatrième registre, 1^{er} tableau, à gauche.

ce jeu phonique est manifestement repris dans le pChester Beatty XIII, qui est assez lacunaire et peu intelligible (**doc. 69**)²⁹⁵.

Il faut maintenant examiner la graphie employée dans la 4^e Heure de l'Amdouat
(doc. 70) ²⁹⁶ :

(Thoutmosis III) ²⁹⁷ $N^c w, \dot{h}\underline{d}(w).$

Nâou, le brillant.

Cette attestation est à mettre en relation avec une épithète référencée par le *LGG*²⁹⁸ :

, $n^c-jzh.w=f$, « Dessen Lichtglanz dahinzieht ». Les graphies des deux désignations sont tout à fait parallèles. Ainsi, si l'une caractérise un rayon de lumière qui « traverse, transparaît », la traduction de l'autre par « le Lisse, celui qui brille » semble quelque peu pâle de sens.

Pour résumer, les traductions du terme sont des plus variées mais les principaux sens retenus par les égyptologues jusqu'ici sont « lisse » et « enroulé ». Si nous ajoutons à cela le sens d'« aller », et que nous appliquons le tout à un ophidien, il semble qu'une traduction possible de ce terme soit *celui qui glisse (en ondulant)*. La barque, utilisée comme déterminatif de *nʿj*, ainsi que le serpent se déplacent pour l'une sur l'eau, pour l'autre sur le sol, en glissant sur la surface. De plus, cette périphrase a l'avantage de prendre en compte la traduction « lisse » évoquée précédemment. Enfin, il ne faut pas oublier que les serpents, dont les Pythons de Séba²⁹⁹, sont souvent d'excellent nageurs, le rapport avec le déplacement de la barque, laissant le même sillon à la surface de l'eau, s'en trouve encore augmenté. Cependant, au vu de son rôle et de similitudes avec d'autres épithètes, il est difficile d'abandonner la notion de « traverser », qui devait être présente dans les conceptions égyptiennes.

²⁹⁵ pChester Beatty XIII, 5 :  $n^{\epsilon}y=k$ $n^{\epsilon}.wt$. Le dernier terme est écrit avec le déterminatif du phallus peut-être à lire comme tel cf. G. ANDREU, S. CAUVILLE, « Vocabulaire absent du Worterbuch », *RdE* 29, 1977, p. 9, reprenant cet exemple et D. MEEKS, *AnLex* 77.2005, ajoutant un exemple supplémentaire.

²⁹⁶ Pour une étude complémentaire de cette scène voir **II / 1) b) - Nâou.**

²⁹⁷ Pour les autres graphies voir **Annexe 3. Tableau des graphies de Nâou.**

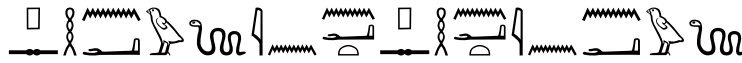
²⁹⁸ Chr. LEITZ *et alii*, *LGG* III, 529c, (datée de la XXI-XXIV^e dynastie) voir également n^c-zh , $n^c-zhw=f$ et $n^c-m-jzh.w=f$.

²⁹⁹ Voir I / 2) d) **Identification**. C'est également le cas de la couleuvre à collier (*Natrix Natrix*).

b) Nât et les Nâouou

- Nât

Dès les Textes des Pyramides, un terme féminin, $N^c.t$, apparaît dans le corpus (**doc. 71**)³⁰⁰ :

 233a
Psh(=w) N^cw jn N^c.t, psh(=w) N^c.t jn N^cw
Si Nâou est mordu par Nât, alors Nât sera mordue par Nâou.

Dans cette formule, le terme peut être considéré comme le pendant féminin de Nâou qui sont donc présentés tous les deux comme des animaux dangereux. Cependant, l'absence de déterminatif peut poser la question du sens même du terme. Il pourrait alors s'agir d'une graphie particulière de $n.t$ (l'ongle) due à une mise en cadras puisque la juxtaposition de Nâou avec les termes $n.t$ et $ntjw$ (la myrrhe) est attestée dès les Textes des Pyramides :

- Pyr. §511b et 512a-b [TP 318] (**doc. 12**) :

 511a

(...)
 512a

 512b

[... $N^c.w$...] $m(w) j^c.r.wt sfl.t=f$ (...)

$jy \sim n W j^c.m=f ntyw$

$\check{s}sp W ntyw, ny=f m ntyw, n.t W m ntyw$ (...).

[... Nâou³⁰¹ ...] celui qui a avalé ses sept uraei,

Elles sont devenues ses sept vertèbres

Il donnera des ordres à ses sept Ennéades qui écoutent les paroles du Souverain

Ounas est venu pour avaler la myrrhe

Ounas prendra la myrrhe, son âny est de myrrhe, l'ongle d'Ounas est la myrrhe (...).

- CT V, 36g, 37e-i [TS 374] (**doc. 6**) :

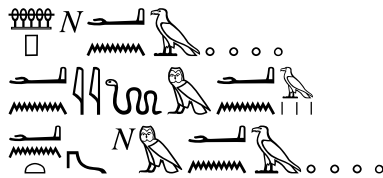
 CT V, 36g

(...)
 CT V, 37e

 CT V, 37f

³⁰⁰ Pyr. § 233a [TP 230] = W/F/W 18.

³⁰¹ Restitution d'après les parallèles chez Têti, ainsi que le TS 374.



CT V, 37g

CT V, 37h

CT V, 37i

N pn N^w, k3 sšmw (...)

jj ~ n N

j^m=f ntyw.

sšp ~ n ntyw

ny m ntyw

n.t N m ntyw (...).

N est ce Nâou, le taureau qui guide (...)

Si N est venu,

c'est pour inhaler la myrrhe.

S'il a saisi la myrrhe,

il resplendira de myrrhe

(car) l'ongle de N est dans la myrrhe (...).

Dans ces deux formules la compréhension du terme *ny* pose également problème. S'il est traité chez Ounas, dans le TP 318, comme un élément possédé par le roi défunt, voire comme une forme verbale, il est totalement absent chez Têti (**doc. 12**)³⁰² :



Ce terme est également repris dans le TS 374, par les trois sarcophages (**doc. 6**) :

CT V, 37h



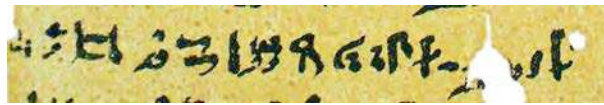
³⁰² Le parallèle CT VIII, 294 présente la même version qu'Ounas.

Ce terme *ʿny* est recensé par de nombreux dictionnaires, qui fournissent tous la même définition : partie du corps ³⁰³. Cependant, les traductions divergent puisque la plus grande partie des auteurs ont considéré qu'il s'agissait d'un substantif ³⁰⁴, seul J.P. Allen, considère qu'il s'agit d'une forme verbale : « Unis will receive myrrh and become **beatified** with myrrh, Unis's fingernail full of myrrh » ³⁰⁵. Les choses ne sont pourtant pas claires du point de vue de la traduction et si bon nombre d'auteurs semblent se référer à la traduction de K. Sethe, ce dernier a, quant à lui, discuté longuement ce terme dans ses commentaires ³⁰⁶.

De plus, comme le souligne R.O. Faulkner il semble régner une certaine incompréhension dans les versions des Textes des Sarcophages dont les rédacteurs ont pu confondre le pronom de troisième personne du singulier avec un déterminatif ophidien ³⁰⁷.

Enfin, la seule attestation du terme extérieure à ces formules funéraires pourrait se trouver dans le pBoulaq XI ³⁰⁸, selon le *Wörterbuch*. Cependant, la lecture n'est pas assurée, puisqu'il pourrait également s'agir d'une graphie de *ʿwy* présentant les deux bras. Or R. Weill, dans sa publication du papyrus propose pour ce terme une lecture *ʿn.t* ³⁰⁹ :

A. MARIETTE, *Papyrus égyptiens* II, Paris, 1872, pl. 3, III, 12 :



R. WEILL, *REgA* 1, 1925, p. 61 :



En définitive, la question ne semble pas pouvoir être tranchée en se fondant sur le matériel actuel. Le terme pouvant alors être considéré aussi bien comme un substantif, de sens inconnu, que comme une forme nominale du verbe.

³⁰³ *Wb* I, 188, 12 : « Eine Korperteil des Rindes » ; D. MEEKS, *AnLex* 78.0723 : « Une partie du corps humain (?) » ; R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch* I, 2003, p. 271c : « Korperteil ».

³⁰⁴ L. SPELEERS, *Textes des Pyramides égyptiennes*, Bruxelles, 1923, p. 71 : « W.T. est venu et a avalé la myrrhe. W.T. a reçu de l'encens ; sa serre est (pleine) d'encens ; son **ʿnj** est (rempli d')encens » ; K. SETHE, *Übersetzung und Kommentar* II, p. 365 : « W. ist gekommen, damit er Myrrhen schlucke (d.h. einatme), damit W. Myrrhen nehme, seine **Nasenflügel** sind voll Myrrhen, der Fingernagel des W. ist voll Myrrhen » ; R.O. FAULKNER, *AEPT*, p. 100-101 : « « The king has come that he may inhale myrrh, that the king may accept myrrh, for his **nostrill**(?) are (full) of myrrh, his finger-nail is (full) of myrrh. » ; *Id.*, *The Ancient Egyptian Coffin Texts* II, Warminster, 1977, p. 10 : « I have come that I may inhale myrrh and accept myrrh ; my **nostrils**(?) are (full of) myrrh, my fingernail is (full of) myrrh. » ; P. BARGUET, *LAPO* 12, 1986, p. 479 : « Je suis venu, j'ai pris la myrrhe, mon **âny** est dans la myrrhe, mes ongles sont dans la myrrhe ».

³⁰⁵ J.P. ALLEN, *AEPT*, 2005, p. 60 (W 223).

³⁰⁶ K. SETHE, *op. cit.*, p. 372-373.

³⁰⁷ R.O. FAULKNER, *AECT* II, 1977, p. 11 : « *ʿny* with a snake det. in all three texts, having misunderstood the suffix in *ʿny=f*, *Pyr.* §512b (W), as a snake-det. ».

³⁰⁸ pBoulaq XI = pCG 58070, III, 12 ; voir A. MARIETTE, *Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq* II, Paris, 1872, pl. 3 ; R. WEILL, « L'unité de valeur *shat* et le papyrus de Boulaq n°11 », *REgA* 1, 1925, p. 61 ; M. MEGALLY, « A propos du CGC 58070 (Papyrus Boulaq XI) », *BIFAO* 74, 1974, p. 161-169.

³⁰⁹ *Loc. cit.*

Le lien entre l'ongle, la myrrhe³¹⁰ et Nâou est mis en avant dès les Textes des Pyramides, certainement à cause de l'homophonie des termes. En effet, dans le TS 79 (**doc. 72**)³¹¹, où alors que certains sarcophages donnent une graphie usuelle de Nâou, le sarcophage B1Bo donne, quant à lui, une forme *ḥnw.t* :

B1C	B2L	B1P	B1Bo

Fig. 10. Tableau des graphies de Nâou au CT II, 26c [TS 79].

Cette inversion se retrouve également dans la variante du TS 885 évoqué par J. Osing³¹². Le doute est donc plus que raisonnable quant à l'existence d'un tel nom dans les Textes des Pyramides.

Nât n'apparaît que de manière certaine dans le TS 332 où sa place et la relation effectuée avec d'autres divinités féminines ne permet plus de doute sur son existence (**doc. 73**)³¹³ :

	G1T
	CT IV, 177a
	CT IV, 177b
	CT IV, 177c
	CT IV, 177d
	CT IV, 177e
	CT IV, 177f
	CT IV, 177g
	CT IV, 177h
	CT IV, 177i
	CT IV, 177j
	CT IV, 178a
	CT IV, 178b
	CT IV, 178c

³¹⁰ Sur le lien entre l'ongle et la myrrhe voir S. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne*, OrMonsp XV, 2005, p. 442.

³¹¹ CT II, 26d [TS 79] (B1Bo).

³¹² J. OSING, « Sprüche gegen *jḥwstj*-Schlange », *MDAIK* 43, 1988, p. 210.

³¹³ CT IV, 177a-178e [TS 332] (A1C et G1T).



CT IV, 178d

CT IV, 178e

Jnk N^c.t, b₃ m wj₃ “Š₃w b₃.w”

Jnk nb.t hp.t m wj₃ hrp(w)

Jnk nb.t nh sšmy.t J₃hw m w₃.wt nfr[.wt]

Jnk srwd(w).t q₃s.w m [hn]ty hmw.w m w₃.wt jmnt.t.

Jnk [hmt(w)] 3-nw.t nb.t shd

šsm(w).t Wr-B₃gy m w₃.wt nhsw.w.

Jnk nb.t f₃w m w₃.wt jgp.

Jnk nb.t t₃w.w m jw h^cw.w.

Jnk nb.t wsr.wt sšm(w).t jm(y).w tph.wt=sn

Jnk Hw.t-Hr nb.t p.t mh.t srwd(w).t q₃s.w nhsw(.w)

grh pw n(y) nhm t₃,

sk sw.wt m-hnw j₃kbw.

Jnk 3s.t ms(w).t Nw.t

wts(w).t nfr.w=s, j^cb(w).t zhw=s

sšw.t R^c r M^cndw.t.

Je suis Nât, un ba dans la barque « Décideur des baou »

Je suis la Maîtresse de la Rame³¹⁴ dans la « barque du Contrôleur »³¹⁵,

Je suis la maîtresse de vie, celle qui conduit³¹⁶ le Lumineux sur les bons chemins,

Je suis celle qui maintient les cordages aux extrémités des gouvernails sur les chemins de l'Occident.

Je suis la Troisième, la maîtresse de lumière,

celle qui guide le « Grand Fatigué » sur les chemins des Eveillés.

Je suis la Maîtresse des approvisionnements sur les chemins de nuage.

Je suis la Maîtresse des vents dans l'île des réjouissances.

Je suis la Maîtresse des puissantes, qui guident ceux qui sont dans leurs cavernes.

Je suis Hathor, la Maîtresse du ciel du Nord, « Celle qui maintient les cordages des Eveillés », cette nuit où la terre tremble

alors que les tresses sont dans la peine.

Je suis Isis, « Celle que Nout a mise au monde »,

³¹⁴ D. Jones (*A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Terms*, StudEg, KPI, p. 200, 10 et 11) considère que *hp.t* ne sert pas à qualifier le gouvernail, mais un type de rame, contrairement à *hmy.t* qui pour elle désigne le gouvernail.

³¹⁵ Désignation de la barque de nuit à mettre en relation avec la barque du jour (Mândjet) au CT IV, 178e qui transportent toutes les deux le dieu Rê ; cf. H. WILLEMS, *The Coffin of Heqata*, OLA 70, 1996, p. 353-356 et Ph. DERCHAIN, *Hathor quadrifrons : recherche sur la syntaxe d'un mythe*, PINS 28, 1972, p. 36-44.

³¹⁶ *Sšmy.t* est également mentionnée dans le TS 399 avec un déterminatif ophidien (comme dans la version de A1C du TS 332). Tout cela est repris sur la vignette, où un cobra surmonte la proue du bateau.

« Celle qui expose sa beauté », « Celle qui présente son pouvoir-Akh »,
 « Celle qui fait monter Rê dans la barque du jour (Mândjet) ».

Ce texte est le seul la présentant avec un déterminatif, sans contre partie masculine et en relation avec d'autres divinités du même sexe. Le fait qu'il n'y ait pas de titre à la formule semble indiquer, pour H. Willems, que Nât soit une désignation d'Hathor³¹⁷.

Si les quatre évocations renvoient bien toutes à Hathor, « la Troisième » peut renvoyer à de nombreuses notions évoquées par H. Willems³¹⁸. La seule qui ne semble pas être retenue est l'identification de la troisième avec Tefnout. Ainsi le texte détaillerait par ordre successif, Nât, Tefnout, Hathor et Isis. Toutes les quatre peuvent être rassemblées sous la personne d'Hathor quadrifrons³¹⁹ présentant des caractères ophidiens (Nât), léonins (Tefnout), bovins (Hathor) et humains (Isis)³²⁰.

La mention de Nât dans cette formule permet de la considérer comme une des formes d'Hathor, rassemblant ainsi les caractéristiques des autres déesses serpents assimilées de même à cette divinité : Rénénoutet, Ouadjet ou encore l'uraeus tout simplement.

- Les Nâouou

À partir des Textes des Sarcophages apparaît le pluriel du terme Nâou³²¹. Ceci perdure jusqu'aux inscriptions du temple d'Edfou, mais ne devient pas pour autant systématique³²². Si certaines attestations ne permettent pas d'en apprendre plus³²³ sur cette multiplication des serpents, les TS 49, 267 (**doc. 76**) et 317, ont l'avantage de présenter dans des parallèles la désignation de *Grands*³²⁴ en remplacement des Nâouou.

Dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, les *Grands*³²⁵ ont différentes fonctions. Leur caractère double, à la fois ennemis dans certains cas³²⁶, et bienveillants dans

³¹⁷ Cette formule succédant sur les deux sarcophages la présentant au TS 331 intitulé *Hpr m Hw.t-Hr* (CT IV, 172a). Voir H. WILLEMS, *OLA* 70, 1996, p. 353-356.

³¹⁸ Voir *Ibid.*

³¹⁹ Ph. DERCHAIN, *Hathor quadrifrons : recherche sur la syntaxe d'un mythe*, PINS 28, 1972.

³²⁰ Tout comme la statue Louvre E 26023.

³²¹ CT I, 219d [TS 49] (B16C ; B17C ; B12C) ; CT I, 390a [TS 75] (**doc. 94**) ; CT II, 11f [TS 76] ; CT III, 394l [TS 265] (**doc. 74**) ; CT III, 398c [TS 267] (S1C ; B2BO ; S10C) (**doc. 76**) ; CT IV, 117a [TS 317] (S1C) (**doc. 75**).

³²² Sur l'ensemble des attestations à partir du Nouvel Empire, seuls les LdM 99A ; pChester Beatty XIII ; pBremner Rhind 32, 35 ; pCGT 54051, r° 5,15 ; *Urk* VI, 87, 7 et 115, 21 ; *Edfou* VI, 302, 16-17 présentent le pluriel.

³²³ Le contexte particulier du TS 75 ou encore le texte très lacunaire du pChester Beatty XIII.

³²⁴ À la fois *Wr.w* (CT IV, 117a [TS 317] S1P et S2C) et *ʿz.w* (CT I, 219d [TS 49] B10Cb, B10Cc ; CT III, 398c [TS 267] B5C et CT IV, 117a [TS 317] S1C).

³²⁵ Pour une autre attestation de *ʿz.w* voir CT VI, 385h [TS 755] où le terme est également mis en parallèle avec *Wr.w* (cf. *LGG* II, 471c-472b).

d'autres ³²⁷, pose le problème de leur nature. Il semble que cela tienne au fait qu'ils soient considérés comme des entités primordiales, comme le confirme le texte du TS 317 ³²⁸. Ils sont également mis en relation avec Atoum, qui les aurait créés ³²⁹. Enfin, ils semblent que le défunt, voulant être assimilé au Créateur souhaite les contrôler comme lui ³³⁰ :

- CT III, 394l-m [TS 265] (doc. 74) :



Jnk bnf Nbq, nb N^cw.w

wrd=j hft wrd R^c.

Je suis la bile du Mauvais, le maître des Nâouou,

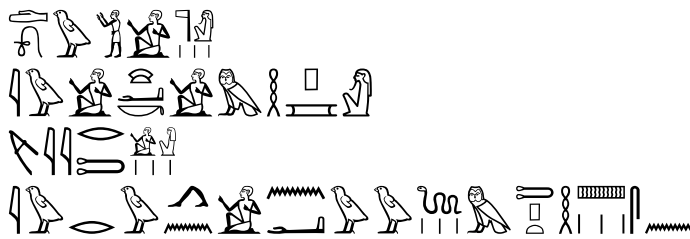
inerte lorsque Rê est inerte.

S1C

CT III, 394l

CT III, 394m

- CT IV, 116f-117a [TS 317] (doc. 75) :



Dwz wj ntr.w

jw=j h^c=kw m H(°)p(y),

mry rmt ;

jw rw(=w) n=j N^cw.w m tph.wt=sn

Priez moi dieux,

car je suis apparu en tant que Hâpi

celui que les gens aiment ;

les serpents Nâouou dans leurs cavernes me servent ³³¹.

S1C

CT IV, 116f

CT IV, 116g

CT IV, 116h

CT IV, 117a

³²⁶ Notamment dans les TS 136 et 573 : *grh pw n(y) rhts Wr.w*, « cette nuit de massacrer les Vénérables » (CT 163b [TS 136] et CT VI, 178p [TS 573]).

³²⁷ Notamment dans *Pyr.* § 656e [TP 373], § 1901b [TP 665], § 1915d [TP 665C] et les CT I, 14b [TS 4] et CT VII, 118a [TS 914].

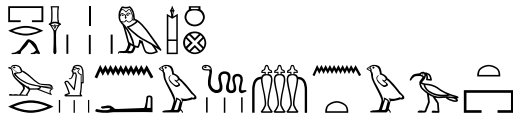
³²⁸ CT II, 172g-j [TS 317] : *Nnk Wr.w. Nnk jr.t Wr. J Pzwt.y.w jpw hbsw hr=sn r=j, nnk ss*, « Les Vénérables m'appartiennent. L'œil du Vénérable m'appartient. Ô ces dieux primordiaux qui me cachent leur visage, le texte m'appartient ».

³²⁹ Textes parallèles des CT II, 152d [TS 132] et CT II, 160g [TS 136] : *jnk Tmw, qmz(w) Wr.w*. « Je suis Atoum, celui qui a façonné les Vénérables ».

³³⁰ Pour le défunt, voir TS 317 *supra*.

³³¹ S1P et S2C présentent en lieu et place de *N^cw.w*, *Wr.w*.

Cela pourrait indiquer qu'ils servent Rê en gardant, notamment, sa barque ou sa cabine à laquelle ils sont parfois assimilés³³². Enfin, le TS 267 juxtapose les deux termes et insiste sur un lien avec le créateur héliopolitain (**doc. 76**) :



B2BO

CT III, 398b

CT III, 398c

pr Shm.w m Jwnw

Wr.w N^w.w hnty.w 3h.t

Que sortent les Puissants d'Héliopolis³³³,

Les Vénérables, les serpents-Nâouou qui président à l'Horizon.

Dans cet exemple encore, le terme semble désigner des entités spécifiques. Cependant cette dénomination plurielle pourrait logiquement servir de collectif et désigner ainsi, de manière générale, les serpents. Il semblerait que cette généralisation n'intervienne pas avant la Basse Époque, puisque les *Nâouou* se rencontrent toujours dans des contextes bien précis auparavant.

c) Aspect négatif

Nâou présente déjà dans les Textes des Pyramides un aspect négatif développé³³⁴. Les TP 226 (**doc. 77**) et 230 (**doc. 71**) présentent tous les deux des aspects dangereux, et donc négatifs, de la divinité. Le texte du premier est également repris, par la suite, sur certains sarcophages, agrémenté d'un titre :

R(z) n(y) hsf Rrk m hry.t-ntr

Formule de repousser Rérek dans la nécropole.

Ce titre se rencontre également dans les Textes des Sarcophages³³⁵, ainsi que sur une chapelle votive, datée du Moyen Empire, conservée au musée du Louvre (E 25485) (**doc. 78**)³³⁶ :

³³² Pour les Nâou en tant que gardiens de la barque et/ou de la cabine voir TS 49, TS 75 et le CT VII, 255a [TS 1029] qui montre une interversion intéressante entre les Vénérables (*Wr.w*) pour la majeure partie des sarcophages et la barque (*wjz*) sur le sarcophage B2L.

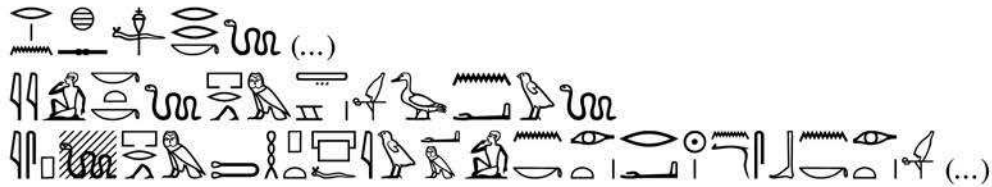
³³³ Ce terme pourrait également désigner le dieu Chou, voir TS 154 et le Tressé d'Héliopolis. Sur les liens entre Nâou et le dieu CHou voir *infra*, II / 1) c) - Chou.

³³⁴ Le TP 226 (**doc. 77**) (cf. *infra* I / 2) d) **Identification**) qui évoque la capacité d'attaque de ce serpent, de même que le TP 230 (**doc. 71**).

³³⁵ Notamment CT VII, 97g (= 98k), 97q-r [TS 885] (**doc. 65**). Cette formule intitulée *r(z) n(y) hsf Rrk*, « Formule de repousser Rérek » reprend par deux fois le texte du TP 230.

³³⁶ J. VANDIER, « Un curieux monument funéraire du Moyen Empire », *Revue du Louvre et des musées de France*, 1963/1, p. 1-10 ; *Id.*, « Deux textes religieux du Moyen Empire », dans W. Helck (éd.), *Festschrift für*

droits de diffusion de l'image non-obtenus



R(3) n(y) ḥsf Rrk (...)

Jj Ktk pr(w) m t3, B3b3 s3 Ncw, sjp(w) pr(w) m tph.t=f

jw ʿm~n=k jr.t Rʿ, nsb~n=k jr.t B3b3.

Formule pour repousser Rérek (...)

Oh Ketek sorti de terre, Baba fils de Nâou, le découpeur sorti de sa caverne, tu as avalé l'œil de Rê, tu as léché l'œil de Baba.

Ici, comme dans le TS 885 (**doc. 65**), Nâou est mis en relation avec Rérek, qui représente au Moyen Empire, le paragon de l'Ennemi, avant qu'Apophis ne prenne cette place, au Nouvel Empire³³⁷. Il est alors cité dans la liste même des noms d'Apophis, à la Basse Époque (**doc. 79**)³³⁸:



ʿ3pp, ḥr(w), Ncy

Apophis, le déchu, Nâou.

Siegfried Schott zu seinem 70, Wiesbaden, 1968, p. 121-124 ; J.F. BORGHOOTS, « The Victorious Eyes : a Structural Analysis of two Egyptian Mythologizing Texts of the Middle Kingdom », dans F. Westendorf, *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens* II, 1984, p. 703-716.

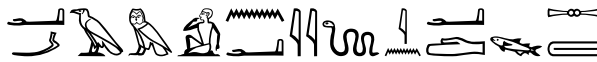
³³⁷ L. MORENZ, « Apophis : on the Origin, Name and Nature of an Ancient Egyptian Anti-God », *JNES* 63, 2004, p. 201-207.

³³⁸ pBremner-Rhind 32,35 = R.O. FAULKNER, *The Papyrus Bremner-Rhind (British Museum N° 10188)*, *BiAeg* 3, 1933, p. 90 ; R.O. FAULKNER, « The Bremner-Rhind Papyrus - IV », *JEA* 24, 1938, p. 52.

Dans ces textes le terme est toujours utilisé au singulier. Pourtant d'autres documents permettent de placer les termes au pluriel dans le même contexte négatif.

Le cas du rituel de repousser Seth³³⁹ présente sur les deux papyrus évoqués dans les *Urkunden* VI deux fois l'interversion : là où le pLouvre 3129 présentent les « Nâou » le pBM EA 10252 les remplace par « les serpents » :

- *Urk. VI, 67, 7 (doc. 80) :*

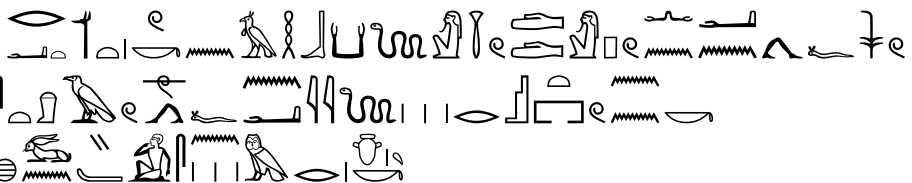
* pLouvre 3129 : 
 ʕm(=w) Nʕy jn ʕd, ts phr.

Nây a été avalé par le muge-âd, vice versa.

* pBM 10252 : 
 ʕm p3 hfy p3 mrk ts-phr.

Le serpent a avalé le poisson-mérek, vice versa.

- *Urk. VI, 81, 3-10 (doc. 18) :*

* pLouvre 3129 : 

rd=tw wsr.wt=k n Nḥb-k3.w, Wdd pw, nn ʕn=f sw

st3w=f Nʕy.w r s.t wnn=k

ḥwn=sn m r(3)-jb=k

On donnera ton cou à Néhebkaou, ce Ouded³⁴⁰, sans qu'il ne se retourne

Il a dévié les Nâouou vers la place (où) tu es,

ils s'approcheront de ton estomac.

* pBM 10252 : 

j.jr=w d.t nḥb.t=k n Nḥ(b)-k3(.w)

p3 Šʕy nty jw bw jry t3 ḏd=f st3

d=f n3 ḥf3.w r t3 s.t nty tw=k jm=s

jw j.jrw psh n ḥ3ty=k

³³⁹ *Urk. VI, 81, 7 et 115, 21.*

³⁴⁰ J. QUAEGBEUR, *Le dieu Shai*, *OLA* 2, 1975, p. 95 et 141.

C'est ta nuque que l'on donnera à Néhebka(ou) ³⁴¹

Le Shaï dont la parole ne peut être déviée

il a placé les serpents vers l'endroit où tu te trouves

ils mordront ton cœur.

En toute logique, ce pluriel a donc conduit tardivement à une généralisation. Un seul cas, un peu moins évident, peut être relevé avant la fin du Nouvel Empire, celui du pCGT 54051 (**doc. 81**) ³⁴² :



Htm r(3) n(y) ddf.wt nb(.wt), jmy.wt p.t t3, jmy.wt mw,

sh3=tw=s hft ʕš=tw nʕy.w,

t3y=tw d3l.w hr ʕb[.w=sn]

Sceller la bouche de tout animal venimeux, qui est dans le ciel et terre, qui est dans l'eau,

on s'en souvient lorsqu'on appelle les nâou

et que l'on saisit les scorpions par [leur queue.]

Ce texte, par la juxtaposition des deux espèces, pose les *Nâouou* comme une désignation générique regroupant ainsi sous les appellations de *serpents* (Nâou) et *scorpions* (*Djalou*) l'ensemble des animaux venimeux (*Djedefout*).

Cette désignation plurielle débouchant sur une généralisation devient assez significative pour être reprise sur une stèle d'Horus sur les crocodiles (**doc. 82**) :

³⁴¹ Même si P. Vernus (« Entre Néo-égyptien et Démotique : la langue utilisée dans la traduction du Rituel de repousser l'Agressif [Études sur la diglossie I] », *RdE* 41, 1990, p. 186) penche pour une lecture Néhy, pour la divinité en question, il semble peut probable que ce soit le cas compte tenu du parallèle et du déterminatif employé avec ce nom 𓂏 (I14).

³⁴² pTurin 1993 = pCGT 54051 r^o5, 14-15 ; A. ROCCATI, *Magica Taurinensia. Il Grande papiro magico di Torino e i suoi duplicati*, *AnOr* 56, 2011, p. 71-72 (facsimilé), p. 148 (synopse) et p. 167 (traduction).



Fig. 11. Stèle Boston MFA 05.90 (d'après <http://www.mfa.org/collections/object/base-of-a-cippus-132683> [juin 2013]).

Nâou se trouve dans la représentation de la scène de chasse aux serpents, montrant l'Horus Ched (nommé dans le texte) dans un char tiré par des créatures mythologiques et des crocodiles. Le dieu serpent se trouve juste devant le char, nommé au même rang que les serpents (*ḥfꜣ.w*), et les scorpions (*dꜣr.t*) comme dans le pCGT 54051 (**doc. 81**). Il en va de même pour la stèle J.C.I. d'Horus à Gournah (**doc. 83**)³⁴³.

Les noms dérivés de ce théonyme, Nât et les *nâouou*, font perdre peu à peu au dieu son individualité. Ce terme finit par désigner, à partir du Nouvel Empire, de manière indifférenciée les serpents et plus particulièrement ceux présentant un danger potentiel. Pourtant des indices contenus dans les documents peuvent amener à une identification de l'espèce à laquelle il appartenait.

d) Identification

S'il semble évident que, comme Néhebkaou, Nâou soit considéré dès les Textes des Pyramides comme un serpent, on peut se demander à quelle famille de reptile il appartient. En

³⁴³ B. BRUYÈRE, *Fouilles de Deir-el-Medineh (1935-1940)*, *FIFAO* 20, 3/3, P.145-170 ; J. LEBOVITCH, *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 25, 1942-1943, p.183-203.

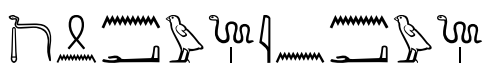
effet, même si le déterminatif usuel est un serpent ondulant  (I14)³⁴⁴, il arrive qu'il soit aussi déterminé par une variante de ce dernier : un cobra ondulant  ³⁴⁵, mais également de manière plus rare, par un céraste  (I9)³⁴⁶, voire par un cobra simple  (I10)³⁴⁷. Ceci laisserait penser que notre serpent appartient soit à la famille des vipéridés (céraste), soit celle des élapidés (cobra). La présence d'un *ka-Nâou* dans le papyrus ophiologique de Brooklyn permet d'éclaircir ce point (**doc. 84**)³⁴⁸ :



jr ... wnn] jnm=f mj [... jr] psh(w)=f s wnn=f bgz jw t3 dm.t (hr) šft, p[*p*]^c.w [...]
 nhm=tw m-^c=f r 14 sw m phr.wt. Nsy H.t(w)t.t n(y).t k3-N^cy jr=tw n=f (hr) hmw.t
 nh=f.

Quant au (serpent) [...] sa couleur est comme [...] s'il mord quelqu'un, il perd ses forces, la blessure enfle, des cloques [apparaissent(?) ...] On peut le sauver jusqu'au 14^e jour par des remèdes. Il appartient au Khet-Outet, du ka-Nây, on fera pour lui (selon) l'art (médical), afin qu'il vive.

S. Sauneron en déduit donc que « cela laisserait entendre que *ka-nây* est une variété de cobra »³⁴⁹, ce qui concorde avec la vision qu'en a D. Meeks³⁵⁰. Cependant, pour d'autres³⁵¹, les Textes des Pyramides et plus spécifiquement le § 225a, présente des indices aidant à l'identification de Nâou (**doc. 77**)³⁵² :



225a



225b

³⁴⁴ Cf. **Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou**.

³⁴⁵ *Pyr.* § 422d [TP 281] (Téti) (**doc. 67**), §5 11a [TP 318] (Téti) (**doc. 12**).

³⁴⁶ Stèle d'Ânkhefenkhonsou (cf. **Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou**).

³⁴⁷ *CT V*, 93b [TS 397] (Sq1Sq) (**doc. 85**).

³⁴⁸ S. SAUNERON, *Un traité égyptien d'ophiologie, Papyrus du Brooklyn Museum N^{os} 47.218.48 et 85, BiGen 11*, 1989, § 14 ; nous suivons ici l'édition du texte de S. Sauneron, pour les notes de commentaires et la justification des restitutions proposées voir p. 7-9.

³⁴⁹ *Op. cit.*, p. 147.

³⁵⁰ D. MEEKS, « Mots sans suite ou notations rituelles ? », dans R.J. Démarée et A. Egberts (éd), *Deir-el-Medina in the Third Millenium AD, A tribute to Jac. J. Janssen, EgUit 14*, 2000, p. 243.

³⁵¹ K. SETHE, *Übersetzung und Kommentar I*, p. 175 ; R.O. FAULKNER, *Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Oxford, 1969, p. 53 ; A.M. BLACKMAN, H.W. FAIRMAN, « The significance of the ceremony *hw.t Bhsu* in the temple of Horus at Edfu », *JEA 36*, 1950, p. 64.

³⁵² *Pyr.* § 225a-226b [TP 226] = W/F/W 1-7.



Dd mdw : šn(=w) N^cw jn N^cw,

šn(=w) bhs h3bw, pr(w) m Hsp.

T3, j. ^cm n=k pr.(w)t jm=k ! Hjw sdr ! Sbn !

Hr(=w) hm Psdty m mw.

Hf3w pn^c, m33 tw R^c.

Paroles à dire : Nâou est encerclé par Nâou,

est encerclé l'hippopotame nouveau-né, sorti du Jardin.

Terre, ravale donc ce qui est sorti de toi ! Hiou, couche-toi ! File !

La « Majesté du brillant (Pélican) » est tombé dans l'eau.

Reptile, retourne-toi, ou Rê te verra.

L'accumulation des « encerclements » et surtout la référence à « l'hippopotame nouveau-né » fournissent des arguments en faveur de la thèse selon laquelle Nâou appartiendrait au genre constricteur. Le premier élément ferait référence au mode de prédation du serpent en question, tandis que le deuxième soulignerait la capacité qu'ont les grands boïdés à se nourrir de proies atteignant des tailles considérables³⁵³. Le TP 230 concentre les mêmes composantes (**doc. 71**) :



[...] Psh(=w) N^cw jn N^c.t, psh(=w) N^c.t jn N^cw

šn p.t, šn t3, šn m dr-b3h h3(w) hry.t [...]

[...] Si Nâou est mordu par Nât, Nât sera mordu par Nâou,

Si le ciel est cerné, si la terre est cernée, l'Ancêtre qui est au-delà du peuple(?) sera cerné [...]

Nâou se trouve encore une fois dans la position de l'assaillant, or cette fois-ci, il n'entoure plus sa victime, il la mord. Cela implique d'extraire de la liste des possibilités d'identification tous les serpents aglyphes³⁵⁴, ce qui est souvent le cas des constricteurs. D'autre part, l'emploi du verbe *šn* dans cette formule pourrait ne pas renvoyer directement au mode de

³⁵³ Si leur repas *normal* est constitué de petites proies telles que des rats ou des souris, ils peuvent également chasser des mammifères de taille moyenne – chats, chiens, volailles – et occasionnellement de plus grands tels que des gazelles.

³⁵⁴ Terme désignant les reptiles dont les dents ne possèdent pas de canal ou sillon pour l'écoulement du venin (<http://www.cnrtl.fr/definition/aglyphes> [Juin 2013]).

prédation du serpent, mais plutôt à un lien avec le Créateur³⁵⁵ qui, en tant que Rê-Atoum, entoure la terre tous les jours.

De la même manière, les indications contenues dans le TS 397 peuvent être utilisées pour déterminer l'espèce correspondant à celle du serpent Nâou (**doc. 85**)³⁵⁶ :



T3w.t jr=s

Jnn=k N^cw pw jmy.w ^c Hmnj.

Wd(w)=j sw jr=f tn

Dd=k sw m wsšw.t=s.

« La voile, quant à elle ? »

« Va chercher ce Nâou qui se trouve dans la main de Héméni »

« Où donc le placerai-je ? »

« Tu le mettras dans son³⁵⁷ eau de cale croupie³⁵⁸ ».

Ce texte met Nâou directement en contact avec de l'eau, ce qui est unique. Or, les Vénérables/Grands qui ont un lien fort avec les Nâou³⁵⁹, sont qualifiés dans le TS 914 de Wr.w [...] nb.w š^c.t m mw, « les Vénérables, [...] les possesseurs de terreur dans l'eau »³⁶⁰ ? Ces indices ténus feraient de Nâou un serpent constrictor aquatique ou semi-aquatique. À cette définition correspondent d'ailleurs la plupart des boïdés, qui vivent souvent aux abords des rivières et sont de très bons nageurs.

Dernier argument à prendre en compte, la taille de l'animal, bien que mythologique. Il y a peu de représentations de Nâou³⁶¹, mais ces dimensions impressionnantes, sont mises en avant dans la 12^e heure de l'Amdouat (**doc. 86**) :

³⁵⁵ Voir lien avec Rê *infra*.

³⁵⁶ CT V, 93a-d [TS 397].

³⁵⁷ Le =s du texte égyptien renvoie à *dp.t*, « la barque », dont il est question toute la formule.

³⁵⁸ D. Meeks, *AnLex* 78.1104 : « urine, mais peut-être aussi “eau de cale croupie” (CT V, 93d) ».

³⁵⁹ Cf. *supra*.

³⁶⁰ Tout comme Apophis, serpent gigantesque vivant dans l'eau, ou comme le serpent du *Conte du Naufragé*.

³⁶¹ Il faut attendre le Nouvel Empire pour voir des représentations de cette divinité, qui sont rassemblées dans les livres de l'au-delà (Amdouat 4^e et 12^e heure, Livre des Cavernes 5^e division, Livre de la Nuit).



Fig. 12. Détail de la tombe de Thoutmosis III.



Nds sw jmsh 1300 m zw=f m mh dsr n(y) ntr (...).

Sa moelle épinière³⁶² fait 1300 coudées sacrées du dieu de long (...).

Pour résumer, les preuves rassemblées permettent d'indiquer que Nâou est :

- un constricteur ;
- un serpent qui mord pour se défendre ou attaquer ;
- aquatique ou semi-aquatique, du moins un excellent nageur ;
- d'une taille plus que respectable, voire extraordinaire³⁶³.

La conclusion que ces données impliquent se situe bien loin de la définition donnée par S. Sauneron lors de l'édition du papyrus ophiologique³⁶⁴. Une espèce correspond assez bien à cette définition : le *Python Sebae*³⁶⁵. Ce serpent constricteur, mesurant en moyenne de trois à sept mètres³⁶⁶, est un excellent nageur. S'il est dépourvu de venin, il possède cependant des dents robustes et recourbées vers l'arrière qui sont réputées pour infliger des blessures très douloureuses.

Il semblerait qu'il s'agisse pourtant d'une conclusion préliminaire puisque d'autres éléments sont également à ajouter au dossier et en premier lieu, l'absence de cet animal dans l'Égypte moderne et contemporaine, son aire de répartition s'arrêtant à l'heure actuelle, pour le plus proche, au Soudan. De plus, il faut tout de même prendre en considération le déterminatif utilisé dans la pyramide Têti³⁶⁷, ainsi que les textes qui font de Nâou le *k3 šsmw jr.wt*

³⁶² G. LEFEBVRE, *Tableau des parties du corps mentionnées par les Égyptiens*, *CASAE* 17, 1952, §30, p. 28 et J.H. WALKER, *Studies in Ancient Egyptian Anatomical Terminology*, *ACE Studies* 4, 1996, p. 266.

³⁶³ Si dans le cas de la 12^e heure, sa taille peut être due au contexte mythologique. Pourtant, dans la 4^e heure de l'Amdouat, au registre inférieur, le serpent possède déjà une taille impressionnante puisqu'il remplit la barque à lui tout seul. Sa taille est donc mise en avant par deux fois dans cette composition.

³⁶⁴ Cf. *supra* = S. SAUNERON, *BiGen* 11, 1989, p. 147.

³⁶⁵ C'est la conclusion à laquelle arrivaient déjà A.M. Blackman et H.W. Fairman (*JEA* 36, 1950, p. 64) ainsi que N.P. Brix (*Étude de la faune ophidienne de l'Égypte Ancienne* II, Strasbourg, 2006, p. 322) même si elle l'identifie également au *Rhinotyphlops Schlegelii* (*Ibid.*, p. 283-284).

³⁶⁶ Il existe un seul cas attesté d'un Python de Séba atteignant les dix mètres. Voir N.P. BRIX, *op. cit.*, p. 308 (n.106).

³⁶⁷ Cf. *supra* et **Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou = Pyr. § 422d [TP 281] (doc. 67) (Têti) et § 511a [TP 318] (doc. 12) (Têti).**

sfh.wt=f, « taureau qui guide ses sept *uraei* »³⁶⁸, ce qui implique très certainement pour les Égyptiens qu'il soit l'un d'eux. Cette idée est d'ailleurs confirmée par le TS 86 (**doc. 87**) :



Sq6C

CT II, 52b

CT II, 52c

Wsjr N pn twt N^cw pw

wts wr.w ms(w) ~ n j^cr.wt.

Ledit Osiris N, tu es ce Nâou

que les vénérables exaltent et qui a été mis au monde par les uraei.

Étant tout d'abord considéré comme le taureau des *uraei* puis mis au monde par eux, il est effectivement difficile de nier l'appartenance de Nâou à la famille des élapidés. Cependant, si l'auteur du *Traité égyptien d'ophiologie* part du postulat que tous les serpents évoqués dans le papyrus sont venimeux, il en est qui peuvent tuer par morsure, sans pour autant posséder de venin. En effet, les dents des *Python Sebae* sont si robustes qu'elles infligent des blessures sévères qui peuvent très rapidement s'infecter et donc conduire à une mort certaine dans les conditions d'hygiène et avec les procédures médicales qui sont celles de l'Égypte Ancienne. Le résultat de leur morsure, la mort par septicémie, pouvait très bien alors les faire passer pour venimeux³⁶⁹.

Cependant, au vu des preuves accumulées précédemment, qui ne sont pas en faveur de l'identification avec un élapidé, il paraît difficile de rejeter définitivement l'hypothèse qui fait de Nâou, du moins à l'origine, un *Python Sebae*. De plus, il faut noter que le papyrus ophiologique ne parle pas exactement de Nâou mais de *ka-nâou*. Peut-être y a-t-il ici une nuance qui ferait que les deux serpents n'appartiennent pas à la même espèce, tel que nous l'entendons, leur rapprochement étant peut-être dû à d'autres réalités³⁷⁰. De manière plus réaliste, il faut considérer tout simplement qu'au moment de la rédaction, ou de la copie, de ce traité, les Python de Séba avaient très certainement déjà disparu du territoire égyptien à la

³⁶⁸ CT V, 36g-f [TS 374] (**doc. 6**).

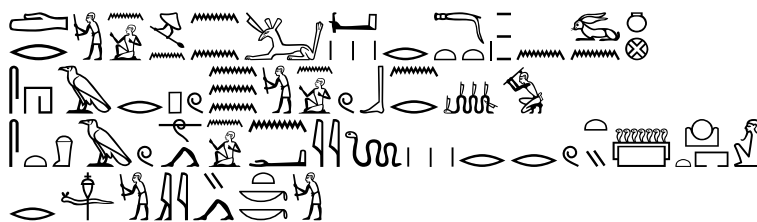
³⁶⁹ C'est aussi le cas du dernier animal présenté par le papyrus, initialement perçu comme un caméléon. Bien qu'il ne soit pas porteur de venin, le contact avec ces piquants de son dos peut provoquer des piqures douloureuses qui ont tendance à s'infecter. N. HANSEN, « Leaping lizards ! Poisonous gecko in Ancient and Modern Egypt », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century : Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists 2*, Le Caire, 2003, p. 290-297.

³⁷⁰ Notamment la grande menace qu'ils représentent tous les deux, ou bien encore leur comportement vis à vis de leur progéniture.

suite du réchauffement climatique et à la désertification des milieux³⁷¹, d'autres espèces présentant les mêmes caractéristiques de dangers les auront alors remplacées dans les écrits.

e) Longévité et régénération.

Le pLouvre 3129, datant de la Basse Époque, présente un passage fort intéressant concernant Nâou et les concepts que les Égyptiens attachaient à ce serpent (**doc. 88**)³⁷² :



Dr~n=j hnn r mh.t n(y) Wnw,

sh{z}rp~n=j Wbn-r(z)

stz~n=j Ncy.w r-rwty zh.t

r hsf jjw tkk.

Si j'ai écarté le trouble au Nord d'Ounou,

plongé (dans l'eau) Oubenra³⁷³

et retiré les Nâouou de l'horizon,

c'est pour repousser l'attaque à venir.

Ce rite fait référence au mythe des Enfants de l'Impuissance³⁷⁴ qui a été explicité par D. Meeks dans sa publication des papyrus du Delta³⁷⁵. Deux données principales sont donc à déduire de cette identification. Premièrement, Nâou représente ici l'ennemi, deuxièmement, il est considéré comme une des premières manifestations du créateur³⁷⁶. Ce texte introduit

³⁷¹ Les égyptologues semblent en effet s'accorder sur leur présence en Égypte pendant le prédynastique (voir entre autres P. HOULIHAN, *The Animal World of the Pharaohs*, Le Caire, 1995, p. 173 et Fr. DUNAND, R. LICHTENBERG, avec la collaboration de A. CHARRON, *Des animaux et des hommes. Une symbiose égyptienne*, Monaco, 2005, p. 74). Cela rendrait de surcroît les faits énoncés par le papyrus invérifiables à cette époque.

³⁷² pLouvre 3129, J, 19-22 = *Urk.* VI, 115, 17 -117, 2. Voir également S. SCHOTT, *Die Deutung der Geheimnisse des Ritulas für die Abwehr des Bösen*, 1954, p. 191.

³⁷³ Parallèle dans *Esna*, Thes. IV 625 A6.

³⁷⁴ Formulation parallèle au *Pyr.* § 229a-c [TP 229] (**doc. 2**) où Néhebkaou se trouve dans la même position.

³⁷⁵ D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84*, *MIFAO* 125, 2006, p. 60, 188 et 199. Cf. *supra* I/ 1) e) **Aspect négatif de Néhebkaou.**

³⁷⁶ Même commentaire que pour Néhebkaou, cf. *supra* I/ 1) a) – Aspect chthonien.

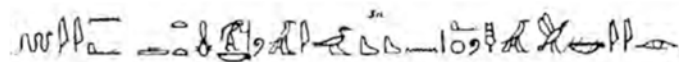
également des spécificités pour chacun des serpents dont il est question et met Nâou en relation avec l'horizon ³⁷⁷.



Un autre serpent est également représenté s'élevant ainsi dans le ciel. Dans la 11^e heure de l'Amdouat, au premier registre, se trouve la représentation d'un serpent surmonté par une divinité assise. Les parallèles permettent d'affirmer qu'il s'agit d'une figuration de l'éternité *Djet* ³⁷⁸. Ce reptile est considéré comme le serpent du temps – de l'éternité – qui met au monde les heures ³⁷⁹.

Fig. 13. Détail du pLouvre E 3451 © Musée du Louvre/C. Décamps.

Nâou est d'ailleurs souvent présenté dans la littérature égyptologique comme un symbole de longévité ³⁸⁰. Or ce point n'est mis en avant par les Égyptiens que dans la tombe de Menkheperre-seneb (**doc. 89**) ³⁸¹ :



Jry=k p3 ḥꜣw n(y) Qq j3w=k mjtt Nꜣy.

Puisses-tu avoir la (durée de) vie d'un Qéq et puisses-tu vieillir de même que Nâou.

L'expression d'un tel souhait laisse supposer que Nâou devait posséder, pour les Égyptiens, une durée de vie supérieure à la normale. Un lien entre ce serpent et la notion de longévité se trouve également dans la 12^e heure de l'Amdouat (**doc. 86**) ³⁸² :



(...)

³⁷⁷ C'est également ce dont il est question dans le CT III, 398c [TS 267] (**doc. 76**) : *Nꜣw.w ḥnty.w 3ḥ.t*, « les serpents-Nâou qui président à l'horizon ».

³⁷⁸ pBerlin 3005, cf. A. NIWINSKI, *Studies on the illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C.*, OBO 86, 1989, pl. 33d.

³⁷⁹ Fr. SERVAJEAN, *Djet et néhéh, une histoire du temps égyptien*, OrMonsp 18, 2007, p. 65 et 141.

³⁸⁰ D. MEEKS, « Mots sans suite ou indications rituelles ? », dans R.J. Démarré, A. Egberts (ed.), *Deir el Medineh in the Third Millenium AD, a Tribute to Jac. J. Janssen*, EgUit 14, 2000, p. 243 et §5 p. 248.

³⁸¹ N. de G. DAVIES, *The Tomb of Menkheperasonb, Amenmose and another* (Nos. 86, 112, 42, 226), TTS 5, 1933, p. 26 : « Mayest thou grow old tike the Nay-serpent ».

³⁸² P. BUCHET, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, MIFAO 60, 1932, p. 80-81, 199 et pl. XII, XL ; E. HORNING, *Das Amduat. Die Schrift des Verborgenen Raumes I. Texte, ÄgAbh 7/1*, 1963, p. 198-199 ; Id., *Das Amduat. Die Schrift des Verborgenen Raumes II, Übersetzung und Kommentar, ÄgAbh 7/2*, 1963, p. 188-189 ; S. WIEBACH-KOEPE, *Phänomenologie der Bewegungsabläufe im Jenseitskonzept der Unterweltbücher Amduat und Pfortenbuch und der liturgischen « Sonnenlitanien »*, ÄAT 55/2, 2003, p. 184-185 ; Fr. SCHULER, *Le livre de l'Amdouat*, Mayenne, 2005, p. 192 ; E. HORNING, Th. ABT, *The Egyptian Amdouat, The book of the Hidden Chamber*, Zurich, 2007, p. 369-370.



$q=sn$ m $sšmw$ $štzw$ $n(y)$ « $nh(w)$ $ntr.w$ » m $jmzh.w$

$pr=sn$ m $hwn.w$ R^c r^c-nb

(...)

$nh=f$ m mdw $hmhm.wt$ n $jmzhw$ $jmy.w$ $jmzh=f$ pr m $r(z)=f$ r^c-nb

Ils entrent dans l'image secrète de « Celui qui fait vivre les dieux » en tant que bienheureux (et) ils sortent en tant que jeunes de (?) Rê, chaque jour.

(...)

Il vit grâce aux murmures prononcés par les Bienheureux qui se trouvent dans sa moelle épinière et qui sortent de sa gueule, chaque jour.

Le texte exprime cette fois-ci non plus le souhait de vieillir tel Nâou, mais théorise son rôle dans la régénération de Rê et de ceux qui l'accompagnent : ils entrent dans le serpent pour ressortir par sa bouche. Les dieux remontent en quelque sorte le temps, empruntant à sens inverse le trajet habituel à l'intérieur du serpent. C'est la manière qu'ont trouvée les Égyptiens d'expliquer le rajeunissement quotidien du dieu soleil, comme le met en avant E. Hornung³⁸³ : « entering by the tail and coming out by the mouth thus mirroring the inversion of time necessary for the general rejuvenation ».

Or, d'autres rapprochements entre des divinités ophidiennes et le concept de *temps* se trouvent également dans la littérature égyptienne. C'est le cas pour le serpent-*djet*³⁸⁴ regroupant sous une seule appellation l'aspect de l'ophidien et la notion d'éternité, mais également pour le rapport entre Néhebkaou et le temps-*néhé* théorisé dans différents textes³⁸⁵.

Si la paronomase, pour ce dernier exemple, et le jeu graphique, pour la représentation de l'éternité-*djet* par un serpent ondulant, sont des éléments probants dans certaines relations effectuées par les Égyptiens, il paraît difficile d'user des mêmes arguments pour expliquer le souhait formulé dans la tombe de Menkheperê-seneb. Ce désir exprimé de vieillir tel Nâou peut alors être induit par des observations naturalistes.

Comme les autres Squamates, les serpents muent régulièrement³⁸⁶. Cela leur permet de continuer leur croissance en se débarrassant d'une peau devenue exiguë ; mais également de

³⁸³ Th. ABT, E. HORNUNG, *The Egyptian Amduat*, Zurich, 2007, p. 368.

³⁸⁴ Cf. *supra*.

³⁸⁵ Cf. TS 238 et TS 335 = LdM 17. Cf. *infra* II/ 2) b) **Néhebkaou**.

³⁸⁶ C'est le cas de tous les sous-ordres appartenant à cet ordre : amphibènes, sauriens et serpents (voir CNRTL <http://www.cnrtl.fr/definition/squamates> [Juin 2013]).

réparer des dommages ou des blessures et ainsi de recouvrer une peau lisse et brillante, comme neuve. De plus, lors de ce phénomène, avant de quitter son exuvie, le serpent est généralement affaibli. Ainsi, les Égyptiens pouvaient facilement assimiler ce phénomène à d'autres procédés de régénération, notamment à la renaissance solaire, et par là-même au concept de jeunesse éternelle.

D'autre part, les serpents ne cessent de grandir tout au long de leur vie ³⁸⁷. Les êtres humains, quant à eux, possèdent une phase de croissance, précédant l'âge adulte, période pendant laquelle leur taille ne varie plus. Il était donc aisé de considérer que ces serpents n'avaient toujours pas atteint ce stade de leur existence. Enfin, certaines espèces peuvent atteindre l'âge vénérable de quarante ans ³⁸⁸, soit bien plus que l'espérance de vie d'un Égyptien de l'Antiquité ³⁸⁹.

Cependant, le dieu dont la vieillesse est plus généralement évoquée dans les textes est Rê, que ce soit dans la littérature égyptienne – dans le livre de la Vache Céleste ³⁹⁰, dans le pChester-Beatty IX ³⁹¹, ou bien encore dans l'aventure d'Isis et Rê ³⁹² – ou dans la littérature égyptologique ³⁹³. La durée de vie exceptionnelle de cette divinité est également évoquée dans ses litanies ³⁹⁴. Cependant, la facette du Créateur mise en relation avec cet aspect de sa personnalité est nommée Chou :

Hkwn n=k R' q3 hrp. 33 'h'w r Jmn.t sšm.w=s, twt js h3.t n(y).t Šw.

³⁸⁷ Les mues, qui jalonnent la croissance des serpents sont donc présentes tout au long de leur vie. Cependant, elles sont inversement proportionnelles à leur âge. Le phénomène est soumis à plusieurs facteurs environnementaux, notamment l'hygrométrie, la température, ou encore l'abondance en vivres du milieu et donc la nutrition de l'animal.

³⁸⁸ Contre trente en moyenne dans la nature. C'est le record détenu par un boa constrictor ayant vécu au zoo de Philadelphie (voir M. CARADWINE, *Animal History Museum. Animal Records*, Londres, 2007, p. 165). Cependant, des spécimens appartenant à la famille des Pythonidés (dont le *Python Sebae* fait partie) pourraient très bien avoir également dépassé cet âge moyen et donc avoir été considéré comme des êtres (quasi-)immortels, aux yeux d'une vie humaine.

³⁸⁹ Un Égyptien vivant dans les champs et confronté à ces serpents, en somme, quelqu'un qui ne faisait pas partie de l'élite.

³⁹⁰ Ch. MAYSTRE, « Le Livre de la Vache du ciel dans les tombeaux de la Vallée des Rois », *BIFAO* 40, 1941, p. 59 ; E. HORNUNG, *Der Ägyptische Mythos von der Himmelskuh, eine Ätiologie des Unvollkommenen*, *OBO* 46, 1982, p. 1, 37 et p. 51(5) ; N. GUILHOU, *La vieillesse des dieux*, *OrMonsp* 5, 1989, p. 7 et p. 84-85.

³⁹¹ pChester Beatty IX, r° 5, 11-12 = A.H. GARDINER, *HPBM* III/1, p. 88, pl. 52.

³⁹² *J3w(=w) ntr*, « le dieu avait vieilli » ; pTurin 1993 = pCGT 54051, r° 3, 2 = A. ROCCATI, *Magica Taurinensia. Il grande papiro magico di Torino e i suoi duplicati*, *AnOr* 56, 2011, p. 69 (facsimilé), p. 136-137 (synopse), p. 165 (traduction). Voir également J.Fr. BORGHOUS, « Trickster Gods in the Egyptian Pantheon », dans St.E. Thompson, P. Der Manuelian (éd.), *Egypt and Beyond, Essays presented to Leonard H. Lesko upon his retirement from the Wilbour Chair of Egyptology at Brown University June 2005*, Brown University, 2008, p. 42.

³⁹³ Chr. FAVARD-MEEKS, D. MEEKS, *La vie quotidienne des dieux Égyptiens*, Paris, 1993, p. 198-199.

³⁹⁴ A. PIANKOFF, *The Litany of Re*, *Bollser* 40, 1964, p. 23 et pl. 4 ; E. HORNUNG, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen (Sonnenlitanei)* I, *AegHelv* 3, 1976, p. 18 ; *Ibid.* II, p. 38, 63 et 104.

Louange à toi Rê, au pouvoir élevé, dont la vie est plus longue que l'Occident et ses images, car tu es le cadavre de Chou.

Ainsi, Nâou et Chou semblent avoir une caractéristique commune. Or, les ressemblances ne s'arrêtent pas là. La comparaison entre les TS 75 et 76 d'une part, formules faisant partie du « Livre de Chou », et les TS 87 et 88 d'autre part, dont l'incipit est *jnk Nꜥw*, permet de mettre en avant d'autres points communs ³⁹⁵ (voir Fig. 17).

Pour en revenir à l'assertion de la tombe de Menkheperreseneb, cette notion de longévité attachée à la personne de Nâou semble donc avoir du sens et être induite par sa qualité de serpent issu du Noun dans les premiers temps de la création : « Pépétuité et renouvellement, espace et temps, le serpent cosmique représentent l'univers dans sa Totalité. Il existe dans les abîmes avant qu'existe notre monde actuel et, indestructible, il lui survivra. En perpétuelle mue, il est lui-même agent de rajeunissement perpétuel de l'astre du jour. Il est donc Éternité » ³⁹⁶. Vieillir comme Nâou signifiait donc avoir une espérance de vie extraordinairement longue que ce soit par le biais de ses caractéristiques ophidiennes ou par son rôle dans la régénération du dieu Rê, chaque jour.

*
* *

Le dieu Nâou, « celui qui glisse », est considéré comme un serpent par les Égyptiens dès les premières attestations des Textes des Pyramides. En témoignent tant les déterminatifs utilisés que les représentations, notamment dans les compositions funéraires du Nouvel Empire. Les indices contenus dans les textes et les représentations permettent également d'avancer l'hypothèse que Nâou pourrait avoir eu pour modèle un *Python Sebae*, une espèce ayant disparu du territoire égyptien au plus tard à la fin du Prédynastique.

Divinité archaïque, il est assimilé à Rérek puis à Apophis. L'utilisation du pluriel permet également, à partir du Nouvel Empire, de désigner tout type de serpent potentiellement dangereux. Pourtant, son rôle auprès du dieu Rê est crucial puisque c'est lui qui permet la régénération du dieu chaque jour. Ainsi, Nâou, comme bon nombre de divinités du panthéon égyptien, est doté d'un côté négatif et d'un côté positif, les deux étant très fortement mis en avant dans des contextes différents.

³⁹⁵ Cf. *infra* II/ I) c) - Chou [Fig. 17. Tableau comparatif des formulations contenues dans les TS 75 (doc. 94) et TS 87-88 (doc. 100-95)].

³⁹⁶ P. VERNUS, J. YOYOTTE, *Le bestiaire des pharaons*, Paris, 2005, p. 311.

3) Relations entre Nâou et Néhebkaou : définition, évolution

Les aspects généraux développés dans les paragraphes précédents permettent de mettre en évidence des liens communs. Au-delà de leur aspect ophidien et de leur potentiel néfaste, il semble que Nâou et Néhebkaou partagent, d'une part, certaines attributions et qu'ils sont, d'autre part, en relation avec les mêmes divinités du panthéon égyptien. Seront donc examinés dans un premier temps les textes qui les mettent directement en relation avant de mettre en avant leurs aspects communs ainsi que leurs différences.

Nâou et Néhebkaou sont liés dans les textes. Cependant, vu le nombre total d'attestations les concernant, le peu de formules les regroupant reste surprenant. Principalement, les formules regroupant à la fois Nâou et Néhebkaou sont celles où l'on retrouve le thème des 7 uraei **(doc. 13)**³⁹⁷ :

Wsjr N pn twt N^cw pw k3 Nw.t

ε3 pw n(y) Tm(w) εm(w) jεr.wt

q3(=w) Wsjr N pw, twt(=w) Wsjr N pw

m Nh^b-k3.w

jj ~ n Wsjr N pw hr=tn ntr.w

n^hbw k3.w nhmw zhw

Hprw m Nh^b-k3.w

Ledit Osiris N, tu es ce Nâou, le taureau de Nout

Ce grand d'Atoum qui a avalé les uraei

L'Osiris N est exalté, l'Osiris N est complet,

en tant que Néhebkaou.

Si ledit Osiris N est venu auprès de vous, dieux,

C'est pour attacher les kaou et arracher la magie-akhou

Transformations en Néhebkaou.

Dans ce groupe de formules, en plus de taureau de Nout, Nâou est également qualifié de taureau de l'Ennéade et de taureau du Tribunal. Si cette dernière épithète est unique, ce n'est pas le cas des deux autres qui se retrouvent par ailleurs³⁹⁸.

On retrouve également l'association des deux entités au chapitre 149, dans la dixième butte **(doc. 90)** :

³⁹⁷ CT II, 51d-j [TS 85]. Voir Néhebkaou, un vertébré. Ce thème est repris pour la première fois dans le TP 318 **(doc. 12)**, puis dans les formules des Textes des Sarcophages intitulées *hpr m Nh^b-k3.w* « Devenir Néhebkaou » (TS 85, 86, 87, 374, 873(?) et 968).

³⁹⁸ Cf. *supra*.

J3.t mh(w).t-10, nty hr r(3) w^cr.t, qny :

« *J njw.t twy n(y).t q3hw, jt(w) 3hw, shm(w) m šw.t ! wnm(w) [w3d]
hnmnmw hw3.t hr m33w jr.ty=sn, jwty s33=sn r t3, jmy.w j3.t=sn,
ntr.w, jmj=tn hr h.wt=tn r jn.t=j hr=tn. nn jt=tw 3hw=j, nn shm=tw m
šw.t=j. Jnk bjk ntrj. K3p=tw n=j sntr, hsq=tw n=j wdn 3s.t tp-hr=j
Nb.t-hw.t h3=j, dsr=tw n=j w3.t N^cw, k3 Nw.t, Nh3-k3.w. jj~n=j
hr=tn ntr.w jpw nhm=tn wj, d=tn n=j 3hw=j n d.t ».*

Dixième butte, qui se trouve à l'entrée de la nécropole³⁹⁹, jaune :

« *O cette cité du limon qui détient les Akhou⁴⁰⁰ et qui a autorité sur
les ombres ! Ceux qui mangent des nourritures fraîches et méprisent
la pourriture à cause de ce que voient leurs deux yeux, ceux qui ne se
gardent pas de la terre, ceux qui sont dans leur butte, les dieux,
prosternez-vous⁴⁰¹ jusqu'à ce que je passe par vous. On ne prendra
pas mon Akh⁴⁰² on ne s'emparera pas de mon ombre, (car) je suis un
faucon divin. On brûle pour moi de l'encens, on sacrifie pour moi
des offrandes, Isis est devant moi et Nephthys est derrière moi.*

*On ouvre pour moi le chemin de Nâou du taureau de Nout,
Néhebkaou. Si je suis venu auprès de vous, ces dieux, c'est pour que
vous me sauviez, et que vous me donniez ma magie-akhou, pour
toujours.*

Fig. 14. Papyrus de Nou, LdM 149, dixième butte (d'après G. LAPP, *The papyrus of Nu* (BM EA 10477), CBDBM 1, 1997, pl. 82)

droits de diffusion de l'image non-obtenus

Ce texte semble poser Néhebkaou comme la glose de « Nâou le taureau de Nout », faisant du premier l'explication de l'ensemble. Or, dans le TP 318 (**doc. 12**), le premier à rassembler les deux entités, cette identification ne semble pas évidente. Au contraire, si l'on regarde le texte de plus près, dans cette formule le dieu Néhebkaou n'est pas présent, seule l'action est présente, et il semblerait que ce soit Nâou/le défunt qui l'effectue.

³⁹⁹ Litt. « qui est sur la bouche de la Nécropole » (ou « du plateau désertique » : *AnLex* 79.0636, 78.0908).

⁴⁰⁰ Peut-être faut-il voir dans cet exemple l'aspect lumineux, à opposer à celui d'ombre.

⁴⁰¹ Litt. « mettez-vous sur vos ventres ».

⁴⁰² En restant dans le même champ lexical que le premier terme, celui-ci pourrait se traduire par « rayonnement ».

Dans les Textes des Sarcophages, apparaît *k3 N'w*. En effet, le TS 374 présente déjà (**doc. 6**) :

B2L

Hprw m k3 N'w.

Jnk N'w k3 sšmw

ʿm(w) jʿr.wt=f.

Hpr ~ n=j m nhb.wt j.ptw

wḏ(.wt)-mdw Psḏ.wt j.ptw.

Mw.t=j Hn.t, jnk s3=s.

Jj ~ n=j

šsp ~ n=j ʿntyw

ʿny=j m ʿntyw

ʿn.wt=j m ʿntyw.

Ntr.w phr n=j nhb=j k3.w=tn

Jnk Nhḏ-k3.w

Devenir le taureau de Nâou.

Je suis Nâou le taureau qui guide

celui qui a avalé ses sept uraei.

Si je suis advenu c'est en tant que ces vertèbres

qui commandent à ces Ennéades.

Ma mère est le Pélican, et je suis son fils.

Si je suis venu,

et que j'ai saisi la myrrhe,

c'est que mon âny est en myrrhe,

mes ongles sont dans la myrrhe.

Dieux, servez-moi, car j'ai attaché vos kaou,

car je suis Néhebkaou.

Cet exemple est frappant car le titre n'est plus « Devenir Néhebkaou », comme dans les autres formules, mais « devenir le taureau de Nâou ». Une traduction du titre pourrait être également « devenir le taureau, Nâou », mais les parallèles nombreux dans nos textes et formés sur le même modèle sont tous traduits par le *taureau de* : *k3 Nw.t*, *k3 Psḏ.t*, *k3 D3ḏ3.t*. De plus, s'il s'agit dans ces cas précis d'un génitif direct, le CT V, 43c [TS 379] (**doc. 91**) présente :

B1C

CT V, 43c



Sḏ=k m k3 n(y) N'w

Ta queue est celle du ka de Nâou.

Ainsi, si au départ, dans les formules où ils se côtoient, Néhebkaou est absent en tant que divinité et la préséance va donc à Nâou, dans les Textes des Sarcophages, la tendance semble être inversée. Nâou simple participant dans des formules où le but indiquer est de devenir Néhebkaou, semble être encore relégué à un autre plan par cette formule 374. Elle introduit le terme de *k3-Nʿw*, relayé par le TS 379, qui ne permet pas le doute et doit bien être lu comme « taureau de Nâou ». Il est intéressant de noter que ce n'est pas *Nʿw* qui est mentionné dans le papyrus ophiologique de Brooklyn⁴⁰³ mais bien *k3-Nʿw*. Quoi qu'il en soit, le titre du TS 374 est troublant car dans les autres formules de ce type, la première phrase comprend certes Nâou, mais il n'est pas présent dans le titre, étant quant à lui *hpr m Nḥb-k3.w*. Puisque le contenu de cette formule reprend les mêmes thèmes que ceux des formules 85-86 (**doc. 13-87**), se demander si le scribe n'a pas tout bonnement remplacé *Nḥb-k3.w* par ce qu'il est c'est-à-dire le taureau de Nâou. Dans le pBrooklyn 47.218.138⁴⁰⁴ se trouvent côte à côte les serpents *Nʿy* et *K3-Nʿy*, dans la même liste, ce qui tendrait à prouver que cette désignation, du moins à la Basse Époque, ne recouvre pas la même chose.

⁴⁰³ Cf. I / 2) d) **Identification**.

⁴⁰⁴ J.-Cl. GOYON, *Le recueil de prophylaxie contre les agressions des animaux venimeux du Musée de Brooklyn. Papyrus Wilbour 47.218.138*, *Studien zur spätägyptischen Religion* 5, 2012, p. 115.

Conclusion 1 :

Nâou et Néhebkaou sont deux entités ophidiennes ayant une existence attestée depuis les Textes des Pyramides. Cependant, l'appartenance du serpent-Nâou à une espèce ayant disparu durant le Prédynastique permet de poser l'hypothèse de l'antériorité de cette divinité, peut-être théorisée dans les Textes des Sarcophages ⁴⁰⁵.

Cette identité ophidienne fait d'eux des êtres primordiaux assimilés au créateur. Leur présence aux premiers instants de la création leur procure également un côté négatif. Anecdotique chez Néhebkaou, il est beaucoup plus développé chez Nâou, qui est quant à lui assimilé successivement à Rérek et à Apophis.

L'aspect serpentiniforme de ces divinités est également à l'origine du lien de Néhebkaou avec les vertèbres – principalement les cervicales, mais également les thoraciques – comme de la longévité de sa fête. Cette solennité au caractère agraire, qui a une forte popularité au Nouvel Empire, semble avoir été célébrée à l'origine le 1^{er} jour du 1^{er} mois de Péret. Pourtant il est difficile de mettre le dieu en relation avec un temple particulier, dont le clergé aurait pu assumer la charge d'une telle fête.

L'étude du nom de Nâou a également mis en relief cet aspect ophidien de sa personnalité. Le terme *nꜥw*, en tant que participe, peut être compris comme « celui qui glisse » (à la surface de l'eau), mais également « celui qui traverse ». La première traduction ferait référence à son mode de déplacement et à son caractère ophidien, la deuxième, à son rôle auprès du créateur héliopolitain.

⁴⁰⁵ Défaut d'obéissance à Héka : *CT* II, 53g [TS 87] (**doc. 100**).

II / Dimension théologique

Les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages fournissent de nombreux éléments concernant le contexte de l'émergence de Nâou et Néhebkaou. Ils présentent également leurs fonctions ainsi que leur domaine d'action. De plus, l'étude des occurrences de ces deux divinités permet de mettre en avant leur appartenance à l'une des principales théologies et/ou cosmogonies égyptiennes.

La première partie sera consacrée à démontrer les relations qu'ils entretiennent tant avec la cité d'Héliopolis qu'avec sa théologie ainsi qu'avec les différents dieux locaux afin de cerner la place de chacun dans le panthéon héliopolitain.

Dans un second temps, en s'appuyant sur les conclusions précédemment établies, les différents rôles de Nâou et Néhebkaou seront mis en exergue.

Enfin, il sera discuté dans un troisième temps du système de justification du défunt dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, par rapport à Néhebkaou, dans le but de dessiner une structure, un fonctionnement et éventuellement une évolution.

1) Des concepts héliopolitains

Dans cette première partie seront donc analysées, tout d'abord, les relations que peuvent entretenir Nâou et Néhebkaou avec la cité d'Héliopolis. À la suite de quoi, leurs rapports d'une part avec le créateur, Rê-Atoum, mais également avec les figures majeures du panthéon héliopolitain, Chou, Geb et Osiris, seront également étudiés.

a) Héliopolis, Néhebkaou et Nâou

La cité d'Héliopolis, tout au long de l'histoire pharaonique, a eu une place à part. Son statut particulier lui a permis de servir de modèle pour d'autres cités⁴⁰⁶. Plus tardivement, alors que le pouvoir politique n'est plus, depuis longtemps, centralisé à proximité de la cité, elle garde une place prépondérante vis-à-vis de la religion égyptienne, comme le démontre notamment

⁴⁰⁶ Notamment pour Hermonthis surnommée « Héliopolis du Sud » (A.H. GARDINER, *AEO* 2, 1947, p. 24) ; voir également le cas d'Abydos comparé à Héliopolis : S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, *OBO* 134, 1994, p. 290 = *HTBM* II, pl. 23 ; M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Autobiographies*, *OBO* 84, 1988, p. 110.

dieux et les hommes : « un message venu du ciel, il est entendu à Héliopolis, et il est répété à Memphis (...) il est rédigé dans une lettre dans l'écriture de Thot (...) On répond aux desseins à Thèbes »⁴⁰⁷. C'est donc grâce à Héliopolis que les messages des dieux sont reçus par les hommes. Ce lien spécifique est expliqué de deux manières par Fr. Servajean. Premièrement, la communication des dieux vers les hommes a lieu dans cette cité car elle se fait (du haut vers le bas) entre le ciel, où réside Rê, et la terre, Héliopolis, où il est vénéré principalement. Deuxièmement, parce que « la doctrine héliopolitaine eut une influence considérable sur les autres systèmes théologiques de l'Égypte. De ce point de vue, elle possède la primauté sur les deux autres » (Memphis et Thèbes)⁴⁰⁸. Elle restera pendant longtemps un lieu privilégié dans la communication entre les dieux et les hommes, de même qu'un lieu reconnu pour sa science et celle de ses prêtres⁴⁰⁹.

D'autre part, la cité d'Héliopolis est le siège de procès divins, comme le fameux procès d'Horus et Seth⁴¹⁰ ou encore celui opposant Vérité et Mensonge⁴¹¹. Dans le premier, la cour de Geb est mentionnée comme le lieu des auditions avant le jugement⁴¹². Héliopolis est également considérée comme le lieu du procès du défunt⁴¹³.

⁴⁰⁷ pLeyde I 350, stance 300. Voir A.H. GARDINER, « Hymns to Amon from a Leiden Papyrus », *ZÄS* 42, 1905, p. 12-42 ; A. ERMAN, *Der Leidener Amonshymnus*, 1923 ; J. ZANDEE, *De Hymnen aan Amon van Papyrus Leiden I 350*, *OMRO* 28, 1947, pl. IV, l. 21-24 ; J. ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete : Eingeleitet, übersetzt und erläutert*, *BAW*, 1975, p. 312-321 (n° 132-142) ; A. BARUCQ, Fr. DAUMAS, *Hymnes et prières de l'Égypte Ancienne*, *LAPPO* 10, 1980, p. 206-229 (n° 72) ; B. MATHIEU, « Études de métrique égyptienne. IV. Le tristique énnémétrique dans l'hymne d'Amon de Leyde », *RdE* 48, 1997, p. 148 ; J. ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete : Übersetzt, kommentiert und eingeleitet*, *OBO*, 1999, p. 333 ; Fr. SERVAJEAN, *Djet et Neheh. Une histoire du temps égyptien*, *OrMonsp* 17, 2007, p. 73 (**doc. 80**).

⁴⁰⁸ Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 74.

⁴⁰⁹ STRABON, *La Géographie*, L. XVII, 1, 29 : « On assure en effet que cette ville avait été choisie comme séjour de prédilection par les anciens prêtres, tous hommes voués à l'étude de la philosophie et à l'observation des astres ».

⁴¹⁰ Voir bien sûr la publication du texte par M. Broze (*Mythe et roman en Égypte ancienne : les aventures d'Horus et Seth dans le Papyrus Chester Beatty I*, *OLA* 76) mais ce procès mis en forme tardivement existe déjà, parfois, sous la forme de simples allusions dans différents textes et ce déjà dans les Textes des Pyramides. Voir B. MATHIEU, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 95-99 ; *id.*, « Seth polymorphe : le rival, le vaincu, l'auxiliaire », *ENiM* 4, 2011, p. 142 et 150-152 et *id.*, « Horus : polysémie et métamorphoses », *ENiM* 6, 2013, p. 13-16.

⁴¹¹ pChester Beatty II. Voir A.H. GARDINER, *Late Egyptian Stories*, *BiAeg* I (1932), réimpr. 1981, p. X et 30-36 ; B. MATHIEU, « Vérité et Mensonge. Un conte égyptien du temps des Ramsès », *EA O* 11, 1998, p. 27-36 ; E.F. WENTE, dans W.K. Simpson (éd.), *The Literature of Ancient Egypt*, New Haven & London, 2003 (3^e éd.), p. 104-107 ; G. BURKARD, H.J. THISEN, *Einführung in die altägyptische Literaturgeschichte II. Neues Reich*, Berlin, 2009, p. 30-34. Il faut tout de même indiquer que ce procès est fortement inspiré de l'histoire d'Osiris et Seth.

⁴¹² Sur cet endroit voir *infra* II / 1) c) – Geb et Osiris.

⁴¹³ R. GRIESHAMMER, *Das Jenseitsgericht in den Sargtexten*, *ÄgAbh* 20, 1970, p. 104 ; pour un lien entre les deux procès voir également S. Bickel, « Héliopolis et le tribunal des dieux », dans C. Berger, B. Mathieu (éd.), *Études sur l'Ancien Empire et la nécropole de Saqqâra dédiées à Jean-Philippe Lauer*, *OrMonsp* 9, 1997, p. 116-118 et J. ASSMANN, *Mort et au-delà*, Monaco, 2003, p. 114-125.

Dans les premiers corpus funéraires, la préséance de cette cité est très marquée : « avant le Nouvel Empire, un seul toponyme apparaît en relation avec le processus cosmogonique, Héliopolis, qui se trouve étroitement associé au dieu Atoum. Si traditions locales (...) il y avait, celle d'Héliopolis serait la seule à s'être manifestée dans les écrits de l'époque ancienne »⁴¹⁴. Cette préséance est telle que S. Bickel en conclut que parler de « tradition héliopolitaine reviendrait à considérer l'ensemble du système religieux qui exprime la perception des réalités du monde égyptien comme originaires de cette ville : les conceptions cosmologiques, cosmogoniques, osiriennes et les croyances funéraires. La religion égyptienne serait héliopolitaine »⁴¹⁵.

L'importance de la cité d'Héliopolis pour Néhebkaou et Nâou est perceptible à partir de plusieurs éléments. Tout d'abord, les Textes des Pyramides sont très certainement de facture héliopolitaine. Comme le fait remarquer B. Mathieu, de nombreuses preuves permettent de postuler la « probable origine héliopolitaine de ces liturgies »⁴¹⁶. Il en va de même avec les Textes des Sarcophages, S. Bickel indiquent à leur propos que : « la proximité des textes et leur évolution parlent en faveur d'un travail de rédaction continu, entrepris en un seul centre. Le lieu de composition de ces textes, mis à disposition des rois et très tôt aussi des particuliers, se trouvait probablement dans l'entourage royal, dans la région de Memphis et d'Héliopolis »⁴¹⁷. Comme il a été mentionné dans l'introduction, c'est dans ce contexte que Nâou et Néhebkaou sont attestés pour la première fois. Cela ne signifie pas en soi qu'ils sont originaires de cette cité, mais ces indications permettent de replacer leur émergence au sein d'un contexte plus large.

D'autre part, de nombreuses divinités ophidiennes semblent liées à cette cité et le pVatican Inv. 38573 mentionnent d'ailleurs « les serpents issus d'Héliopolis »⁴¹⁸ dans une liste anatomique, preuve que cette localité a fourni à l'Égypte de nombreuses divinités ophidiennes.

En dehors de ces sous-entendus, les textes mettent clairement en relation Néhebkaou avec la cité d'Héliopolis (**doc. 92**)⁴¹⁹ :

⁴¹⁴ S. BICKEL, *OBO* 134, 1994, p. 287.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 291

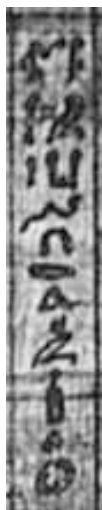
⁴¹⁶ B. MATHIEU, « La distinction entre Textes des Pyramides et Textes des Sarcophages est-elle légitime ? », dans S. Bickel, B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre. Textes des Pyramides & Textes des Sarcophages*, *BiEtud* 139, 2008 (2^e ed.), p. 253.

⁴¹⁷ S. BICKEL, *OBO* 134, 1994, p. 13.

⁴¹⁸ pVatican Inv. 38573 r° 4, 7-8 = A. ERMAN, « Der Zauberpapyrus des Vatican », *ZÄS* 31, 1893, p. 119-124 ; O. MARUCCHI, *Monumenta Papyracea Aegyptia Bibliothecae Vaticanae*, Rome, 1891, p. 91-96 (n. 83) ; *id.*, *Il Museo Egizio Vaticano*, Rome, 1899, p. 283-286 (N 19a) ; P.E. SUYS, « Le papyrus magique du Vatican », *Or* 3, 1934, p. 83 ; A. GASSE, *Les papyrus hiératiques et hiéroglyphiques du Museo Gregoriano Egizio*, Cité du Vatican, 1993, p. 20, pl. 7-8.

 Jw Nhb-kz.w m Jwnw, Néhebkaou d'Héliopolis.

De la même manière, le pLouvre 3292, comme d'autres versions du LdM 125⁴²⁰, mentionne **(doc. 55)**⁴²¹ :



J Nh(b)-k3 pr(w) m Jwnw,

Ô Néhebkaou issu d'Héliopolis.

Cette association perdure puisqu’une indication similaire se retrouve encore sur la statue de Djed-Hor-le-Sauveur (**doc. 16**)⁴²² et la stèle Metternich (**doc. 17**)⁴²³ qui présentent un texte parallèle :

Nhb-k3.w hnty Hw.t-ʕ3.t, Néhebkaou qui préside à la Grande Demeure.

Or, *Hw.t-ḥ.t* est une des désignations du grand temple de Rê à Héliopolis. En mettant en avant le qualificatif employé vis-à-vis de ce temple et de Néhebkaou, il a été prouvé que ce dieu devait au moins y posséder une chapelle en son honneur⁴²⁴. Bien sûr, cette relation est évoquée également par la fameuse statue *dite* de Néhebkaou, à la fois par l'inscription qu'elle

⁴¹⁹ pLeyde I, 347, X, 12 = C. LEEMANS, *Monuments égyptiens du musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyde*, Tome II, Leyde, 1853-1862 ; *id.*, *Papyrus Égyptiens hiératiques I. 343-371 du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyde*, Leyde, 1853 – 1862 ; A. MASSY, *Le papyrus de Leyde I 347*, 1885, p. 13, l.1 et 12

⁴²⁰ Toutes les versions de ce chapitre ne mentionnent pas nécessairement Héliopolis. Néhebkao est tour à tour issu de la ville, de sa caverne, de *Hw.t-ḫ.t* ou encore exceptionnellement de Thèbes, cf. G. LAPP, *Totenbuch Spruch 125*, *TBT* 3, 2008, p. 142-143.

⁴²¹ P. NAGEL, « Un papyrus funéraire de la fin du Nouvel Empire [Louvre 3292 (inv.)] », *BIFAO* 29, p. 97 et pl. VIII.

⁴²² JE 46341 = SR 3/8996, socle l. 9-10 ; voir G. DARESSY, « La statue de Zedher le Sauveur », *ASAE* 18, 1919, p. 113-158 ; E. JELINKOVA-REYMOND, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Her-le-Sauveur*, *BiEtud* 23, 1956, p. 76 ; ce texte se trouve également dans les papyrus BM EA 9997 et 10532 mais en lacune cf. Chr. LEITZ, *Magical and Medical Papyri of the New Kingdom*, *HPBM* 7, 1999, p. 14 et pl. 6.

⁴²³ MMA 50.85 ; voir W. GOLÉNISCHEFF, *Die Metternichstele in der Originalgröße zum ersten mal herausgeben*, Leipzig, 1877, p. 5 et pl. II ; C.E. SANDER-HANSEN, *Die Texte die Metternichstele*, *AnAeg* 7, 1956, p. 23 et 28 ; J.P. ALLEN, *The Art of Medicine in Ancient Egypt*, MMA, New York, 2005, p. 53-54.

⁴²⁴ Voir I / I) c) – Le temple.

porte, mais également par l'endroit de sa découverte⁴²⁵. Certes, l'épithète *hr(y)-jb Hw.t-ʕz.t* ne qualifie pas Néhebkaou avant le Nouvel Empire, mais le nombre de ces attestations place la divinité dans un rapport indéniable non seulement avec la cité d'Héliopolis, mais également avec son temple.

Une autre connexion entre cette cité, sa théologie et Néhebkaou est contenue dans le TS 647 (**doc. 93**) :

	G1T
	CT VI, 268h
	CT VI, 268i
	CT VI, 268j
	CT VI, 268k

Jnk Rsw-jnb=f, Jty Ntr.w,

Jnk n(y)-sw.t n(y) p.t, nḥb(w) k3.w, srr(w) T3.wy

nḥb(w) k3.w, dd(w) b3.w ḥʕ.w, nb k3.w š3ʕ.w

Jnk Nḥb-k3.w jw ʕnh=sn r ʕ=j

Je suis « Celui qui est au Sud de son mur », le Souverain des Dieux,

Je suis le roi du ciel, celui qui attribue les kaou, celui qui administre le Double Pays,

celui qui attribue les kaou et donne les baou et les apparitions, le maître des kaou et des commencements.

Je suis Néhebkaou, ils vivent par mon action.

A priori, l'association est ici effectuée entre Ptah et Néhebkaou. Pourtant, de nombreux indices permettent de comprendre les mécanismes à l'origine de cette formule. Comme le démontre S. Bickel⁴²⁶, cette arétalogie de Ptah peut être considérée comme une tentative d'associer ce dieu à la théologie héliopolitaine tout en le légitimant en tant que fils de Rê-Atoum⁴²⁷. Néhebkaou, par un jeu de relation, est donc très clairement mis en rapport avec la cité d'Héliopolis.

Nâou ne semble pas montrer autant de connexion avec cette cité. Le TS 267 (**doc. 76**) est le texte qui permet de postuler cette relation :

Pr Shm.w m Jwnw Wr.w, Nʕw.w, ḥnty.w 3ḥ.t.

⁴²⁵ Voir I / I) a) - Graphies et représentations et c) - Le temple.

⁴²⁶ S. BICKEL, *OBO* 134, p. 137-145.

⁴²⁷ CT VI, 267 f-i [TS 647] : *J~jn Tm(w)* : « *Mn ts=j, rwd swḥ.t=j hr ts.w Mḥ.t-wr.t, wy sp sn s3=j, nfrw ḥr-k pḥtw tw [...]* », Atoum dit : « *ce que j'ai noué est stable, mon œuf est solide sur les vertèbres de Méhet-Ouret. Ohé, deux fois, mon fils, ton visage est beau, tu es vigoureux (?) [...]* ».

Que sortent les Puissants d'Héliopolis, les Vénérables, les serpents-Nâou qui président à l'horizon.

Encore une fois, par un jeu d'associations, il semble bien que Nâou soit lié à la cité d'Héliopolis. Pourtant il s'agit là de la seule occurrence textuelle d'une telle relation.

La cité héliopolitaine, haut lieu théologique à l'importance incontestable pour la religion égyptienne, est dès les Textes des Pyramides mise en rapport avec ces deux divinités. Si les relations entre Néhebkaou et Héliopolis sont nombreuses et évidentes, Nâou quant à lui ne présente pas de connexion aussi clairement établie avec la cité elle-même. Cependant, les rapprochements effectués avec les différentes divinités du panthéon héliopolitain permettent d'affirmer son appartenance, ou du moins son intégration, à la mythologie locale.

b) Relation avec Rê-Atoum, le créateur

Un lien entre Nâou et Néhebkaou est a été conceptualisé par les Anciens Égyptiens ; même si, proportionnellement au nombre total d'occurrences, peu de textes mettent les deux divinités directement en relation ⁴²⁸. Cependant, l'association entre chacune de ces divinités et le dieu Rê-Atoum, le créateur héliopolitain, est également théorisée dès les Textes des Pyramides.

- Nâou

En effet, dès le premier corpus de textes funéraires, Nâou est présenté dans la position de l'assaillant, dans le TP 230 (**doc. 71**) notamment⁴²⁹. Ce thème, repris dans le TS 885, met alors Nâou et Rê directement en rapport (**doc. 65**)⁴³⁰ :



Psh R^c in N^cw , ts-phr

Rê sera mordu par Nâou, vice-versa

S14C
CT VII, 97g
 = *CT VII, 98k*

Le texte très particulier de la formule 885 ⁴³¹ (**doc. 65**), permet d'identifier sans équivoque Nâou à l'adversaire ophidien dont le défunt doit se prémunir. Ici, c'est sa qualité d'opposant

⁴²⁸ Voir I / 3) *Relations entre Nâou et Néhebkaou : définition, évolution.*

⁴²⁹ Pyr. § 233a [TP 230] = W/F/W 18. Pour le texte hiéroglyphique et la traduction de cette formule, cf. *supra* I / 2) d) **Identification**. Pour le thème de l'ennemi, voir I / 2) c) **Aspect négatif**.

⁴³⁰ *CT V*, 97g [TS 885].

⁴³¹ Il s'agit d'un regroupement des différentes parties de formules destinées à repousser les ennemis (en particulier ophiidiens).



CT II, 54q

Jnk N^cw k3 Psd.ty

(…)

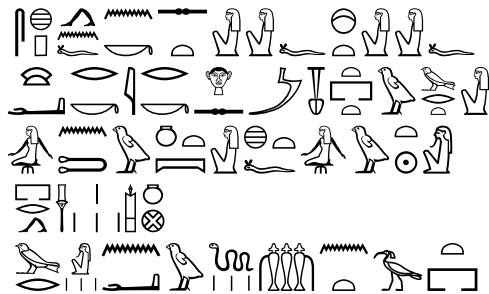
Wnn=j mj R^c r^c-nb, mss(w) r^c-nb

Je suis Nâou, le taureau de la double Ennéade,

(…)

Je serai comme Rê tous les jours, celui qui est mis au monde tous les jours,

Dans cette formule le défunt s'identifie tout d'abord à Nâou, puis liste les propriétés de ce serpent⁴³⁷, et indique enfin qu'il « sera comme Rê », insistant sur la capacité de ce dieu à renaître quotidiennement. Ce faisant, il établit une quasi-égalité entre les deux identités, découlant d'une sorte de syllogisme, cette analogie étant avant tout fondée sur leur capacité à (re)naître tous les jours. Ce thème a une importance certaine puisqu'il est encore repris dans le TS 267 (**doc. 76**)⁴³⁸ :



B2B0

CT III, 397c

CT III, 397d

CT III, 398a

CT III, 398b

CT III, 398c

shp ~ n=f n=k s.ty=f Psd.ty=f

h^c r=k jr=k hr sm3.t tw wr.t.ms ~ n tw Nw.t, hft msw.t R^c,

pr Shm.w m Jwnw

Wr.w, N^cw.w, hnty.w 3h.t.

S'il t'a amené ses deux femmes et ses deux Ennéades,

c'est pour que tu apparaises vraiment sur ce grand trône⁴³⁹.

Si Nout t'a mis au monde lors de la naissance de Rê,

c'est pour que sortent les Puissants d'Héliopolis,

les Vénérables, les serpents-Nâou qui président à l'horizon.

⁴³⁷ Voir II / I) c) – Chou.

⁴³⁸ CT III, 397d-398c [TS 267].

⁴³⁹ Sur 6 sarcophages qui présentent le texte, aucun ne présente le même terme :  (S1C),  (S2C),  (B5C),  (S10C) seul B7BO est totalement en lacune.

Cette formule induit donc une relation entre le moment de la naissance de Rê et la présence des Nâouou. Le rapport complexe entre les deux entités est ici agrémenté d'une facette supplémentaire. Cette association se retrouve également au Nouvel Empire dans le Livre de l'Amdouat. Ainsi, à la 12^e Heure, lorsque Rê s'apprête à renaître, c'est un serpent gigantesque qui tire sa barque (**doc. 86**) :

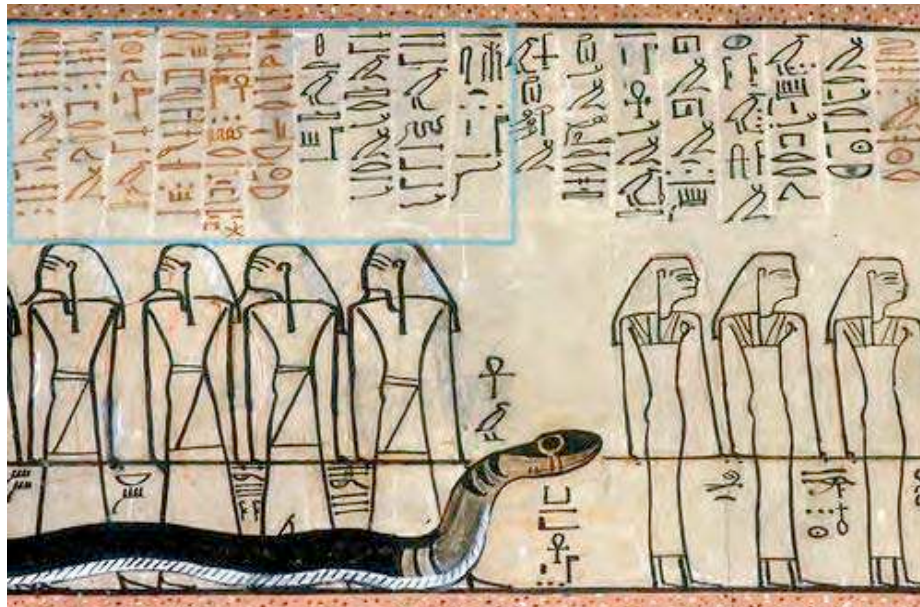


Fig. 15. Tombe d'Amenhotep II (KV 35), livre de l'Amdouat, 12^e heure, registre médian © Theban Mapping Project.

Wnn=sn m d.t=sn ds=sn prr m-h.t ntr ʕ r p.t

Wnn sšmw pn štz « ʕnh ntr.w » r ns.t=f n(y).t Dw3.t jwty nmt=f r s.t nb.t rʕ-nb

Mdw ntr pn ʕ r=f m rn=f n(y) Nʕw nʕ=f n msw.t ntr.

Ils seront dans leur propre corps-djet quand ils sortiront après le grand dieu vers le ciel,

Ce sera cette image secrète de « Celui qui fait vivre les dieux » à sa place de la Douat, sans qu'il aille nulle part tous les jours,

Ce Grand dieu lui parle en son nom de Nâou, de sorte qu'il traverse à la naissance du dieu.

La légende qui accompagne cette scène fournit de précieux renseignements. Non seulement, ce dieu n'est pas présenté ici comme un ennemi ⁴⁴⁰, mais Nâou est le nom que Rê lui-même lui a donné en rapport avec sa fonction. Cela signifie dans un premier temps que le serpent-Nâou est ici le serviteur du dieu Rê, ce qui est corroboré par la représentation du serpent gigantesque tirant la barque du créateur. Dans un second temps, cela implique également une relation particulière entre les deux divinités puisque c'est Rê qui a nommé Nâou. Or nommer

⁴⁴⁰ Un parallèle entre cette représentation et celle de la 7^e heure avec Apophis est aisé, ne serait-ce que par la taille des deux serpents, qui sont les seuls aussi imposants dans toute la composition.

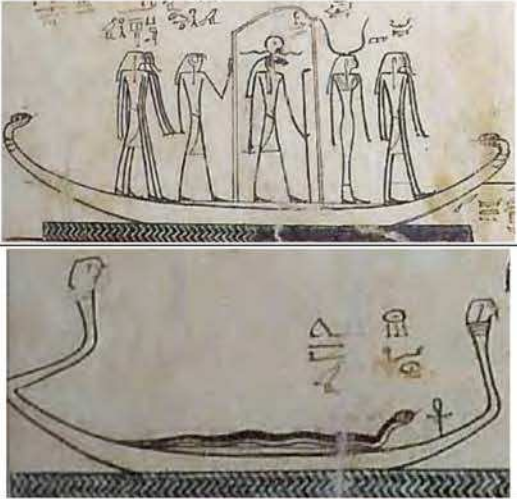
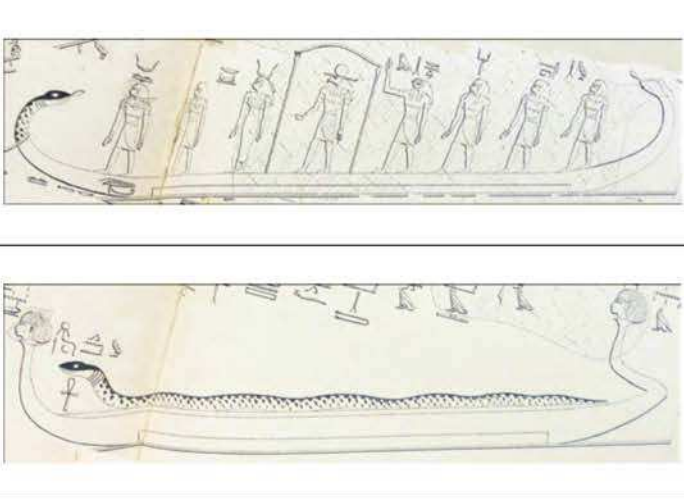
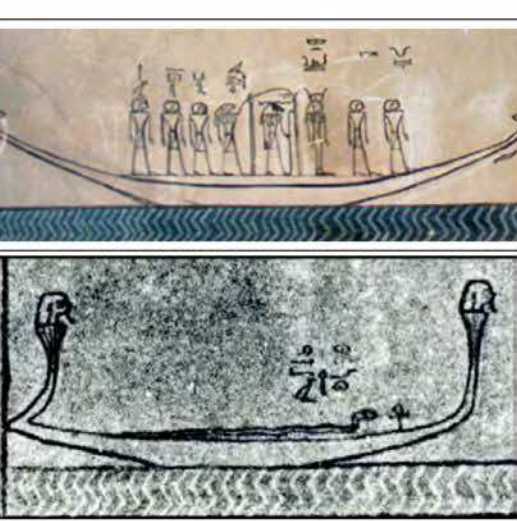
quelque chose, *a fortiori* un être vivant, implique une relation forte entre le patient et celui qui agit, comme lorsque des parents *baptise* un enfant, ou lorsqu'on qualifie son ennemi. Le livre de l'Amdouat présente également un passage qui mérite toute notre attention. Il s'agit cette fois de la 4^e heure (**doc. 70**). Dans le registre médian, comme c'est le cas dans toute la composition, le dieu solaire navigue dans sa barque, alors que dans le registre inférieur, à la même place, se trouve Nâou [cf. Fig. 16].

La représentation de ce registre inférieur est une version en négatif de celle présentée au-dessus. Au registre médian, Rê se trouve dans une barque avec proue et poupe ophiocéphales, tandis qu'en dessous, la barque possède deux têtes humaines. Le dieu avance tracté dans le registre médian, dans celui du bas, la barque est immobile⁴⁴¹. La désignation du serpent ici ne doit pas être discutée « Celui qui glisse⁴⁴², le brillant » ne peut-être qu'une dénomination de Rê. D'aucuns pourraient alors objecter que *ḥꜥ* désigne normalement la lumière blanche de la Lune, et non la lumière de Rê, or l'Amdouat se déroulant la nuit, le terme utilisé pour les émissions de l'astre solaire peut très bien avoir emprunté à l'astre de la nuit son vocabulaire.

⁴⁴¹ S. WIEBACH-KOEPE, *Phänomenologie der Bewegungsabläufe im Jenseitskonzept der Unterweltbücher Amduat und Pfortenbuch und der liturgischen « Sonnenlitanien »*, *ÄAT* 55/2, 2003, p. 456-457.

⁴⁴² Et « traverse » si l'on se réfère à sa représentation dans la 12^e heure.

Fig. 16. Mise en parallèle des représentations des registres médian et inférieur de la 4^e heure de l'Amdouat dans les principales tombes présentant la composition.

Thoutmosis III (d'après Theban Mapping Project)		Séthy Ier (E. LEFÉBURE, <i>Les Hypogées royales de Thèbes. Seconde division. Notices des hypogées</i>, MMAF II, 1889, pl. 23)	
Amenhotep II (d'après Theban Mapping project et P. BUCHER, <i>Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II</i>, MIFAO 60, 1932, pl. 30)		Ramsès VI (A. PIANKOFF, <i>The Tomb of Ramesses VI</i>, BollSer 40, 1954, pl. 79-80).	

Enfin, dans la liste fournie par les litanies de Rê se trouve le nom de *Nꜣwtj*⁴⁴³. Or si l'on prend en compte la graphie présentant les jambes dans le Livre de l'Amdouat (**doc. 70**)⁴⁴⁴, ce terme peut très certainement désigner le serpent Nâou ; ce qui fait de cette divinité ni plus ni moins qu'une des formes de Rê. C'est d'ailleurs très certainement à ce titre que Nâou est qualifié à maintes reprises de taureau de l'Ennéade⁴⁴⁵ et une fois de taureau du tribunal⁴⁴⁶, induisant au passage une équivalence entre le tribunal d'Osiris, la *Djadjat*, et l'Ennéade. Il est également dans ces formules présenté comme le taureau de Nout⁴⁴⁷. De la même manière, c'est très certainement cette relation entre les deux divinités qui lui permet dès les Textes des Pyramides de *wḏ mdw n sḫ.t Pḏ.wt*, « donner des ordres à ces sept Ennéades »⁴⁴⁸. Cette affirmation n'est d'ailleurs que la périphrase de l'épithète *kꜣ Psḏ.t(y)* qui sera utilisée dans les Textes des Sarcophages⁴⁴⁹.

Cependant, dans toutes les formules qui développent le thème des sept uraei⁴⁵⁰, celles où Nâou porte les épithètes évoquées ci-dessus, dans les deux premiers corpus funéraires, Néhebkaou est également présent.

- Néhebkaou

Ce dieu est aussi, séparément de Nâou, mis en relation avec Rê-Atoum. Tout d'abord dans les Textes des Pyramides, le TP 229 le présente comme un serpent que le Créateur aurait vaincu (**doc. 2**)⁴⁵¹ :

*Dd mdw : « ꜥn.t tw nn n(y).t Tmw
 ḥr.t ts bqsw Nḥbw-kꜣ.w, ssꜣ(w).t ḥnnw m Wnw
 j.ḥr ! sbn ! »*

⁴⁴³ E. HORNING, *Das Buch der Anbetung des Re in Westen, ÄgHel* 2-3, 1975-1976, p. 81, 134 n° 364 et 155.

⁴⁴⁴ 4^e heure ; voir I / 2) a) **Graphies et traduction.**

⁴⁴⁵ Voir CT II, 52g [TS 86] (Sq6C) (**doc. 87**) ; CT II, 53f [TS 87] (**doc. 100**) ; CT II, 53i [TS 87] (**doc. 100**) ; CT II, 54h [TS 87] (**doc. 100**) ; CT VII, 183a-b [TS 968] et Chr. LEITZ *et al.*, LGG VII, 256c-257c (couvrant plusieurs entrées notamment *kꜣ Psḏ.t* et *kꜣ Psḏ.ty*).

⁴⁴⁶ CT II, 52g [TS 86] (**doc. 87**) (Sq1C). Chr. LEITZ *et al.*, LGG VII, 276a.

⁴⁴⁷ CT II, 51d [TS 85] (**doc. 13**). Selon Chr. LEITZ *et al.*, LGG VII, 261c il est également appelé ainsi dans *Edfou* IV, 66, 15 et ne partage ce titre qu'avec Geb. On peut l'expliquer en ce qui concerne ce dernier par sa relation avec la déesse.

⁴⁴⁸ Pyr. § 511b [TP 318] (**doc. 12**). Voir B. MATHIEU, *L'univers des Textes des Pyramides, Lexique commenté*, A-H, Montpellier, 2013, « Arcs (Neuf), seigneur des Arcs, Sept Arcs » pour la traduction d'Ennéade.

⁴⁴⁹ CT II, 53i [TS 87] (**doc. 100**).

⁴⁵⁰ Pyr. § 511a-512d [TP 318] (**doc. 12**) ; CT II, 51d-j [TS 85] (**doc. 13**) ; CT II, 52a-53e [TS 86] (**doc. 87**) ; CT II, 53f-54g [TS 87] (**doc. 100**) ; CT V, 36f- [TS 374] (**doc. 6**) ; CT VII, 183a-e [TS 968]. Cf. *supra* I / 1) b) **Néhebkaou, un vertébré** pour un lien 37k entre les deux.

⁴⁵¹ Pyr. § 229a-c [TP 229].

Paroles à dire : « C'est le pouce d'Atoum

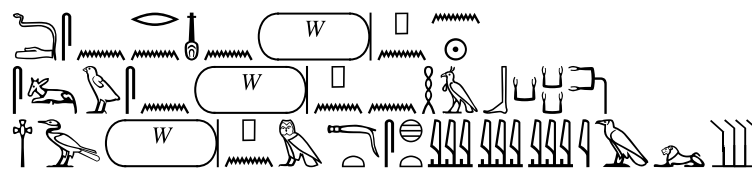
Qui est sur la nuque de Néhebkaou et qui a mis fin au tumulte à Hermopolis

Tombe ! File ! »

Ce texte induit un lien complexe entre les deux entités. Le mythe auquel il est fait référence dans cette formule est très certainement celui des Enfants de l'Impuissance. Néhebkaou est alors considéré à la fois comme une émanation du Créateur et comme un danger pour ce dernier. Cette dangerosité, dont il est rarement fait mention dans les textes le concernant, est due à sa nature d'être primordial, de serpent issu du Noun⁴⁵².

Cette apparence ophidienne a permis aux Égyptiens de le mettre en relation avec Rê dans les TS 404 (**doc. 21**) et 405 (**doc. 22**)⁴⁵³. La connexion entre les deux divinités ne s'effectue, semble-t-il, que par juxtaposition. Or, la forme ophidienne du créateur héliopolitain est bien connue⁴⁵⁴ et c'est cette caractéristique qui a permis l'association de Néhebkaou, Rê et Isis⁴⁵⁵.

Pourtant, la majorité des textes où les deux entités sont en relation permet de mettre en évidence une complémentarité entre Néhebkaou et Rê (**doc. 96**)⁴⁵⁶ :



Ounas

340a

340b

340 c

Dd=sn rn nfr n(y) Wnjs pn n R^c.

Sjw=sn Wnjs pn n Nhb-k3.w.

Nđ ʿq Wnjs pn m mh.t Sh.wt-j3r.w

Puissent-ils⁴⁵⁷ dire le beau nom dudit Ounas à Rê.

Puissent-ils annoncer ledit Ounas à Néhebkaou.

L'entrée dudit Ounas étant saluée au nord des Champ des Souchets.

Ce thème de l'annonce du défunt est repris avec les mêmes protagonistes aux TP 264 (**doc. 107**)⁴⁵⁸, TP 265 (**doc. 105**)⁴⁵⁹, TP 1046⁴⁶⁰, TS 768⁴⁶¹ et LdM 30A⁴⁶². Ce qui

⁴⁵² Voir *supra* I / I) e) Aspect négatif de Néhebkaou.

⁴⁵³ Cf. *supra* I / I) b) Néhebkaou, un vertébré.

⁴⁵⁴ Ne serait-ce que par le texte du LdM 175 (= P. BARGUET, *Le Livre des Morts dans Anciens Égyptiens*, LAPO 1, 1967, p. 261) ou bien par la représentation du pBrooklyn 47.218.156 (= S. SAUNERON, *Le papyrus magique illustré de Brooklyn [Brooklyn Museum 47.218.156]*, Brooklyn Museum, 1970, fig. 2-3).

⁴⁵⁵ Qui présente également sur la version M1C un déterminatif ophidien (I12), peu courant dans les Textes des Sarcophages.

⁴⁵⁶ *Pyr.* § 340a-c [TP 263] = W/A/S 19-24.

⁴⁵⁷ Il s'agit des quatre Enfants d'Horus : *fdw j.pw 3h.w smsw.w* « les quatre esprits anciens » (*Pyr.* § 339b [TP 263] (**doc. 96**)). À propos des enfants d'Horus, cf. B. MATHIEU, « Les Enfants d'Horus, théologie et astronomie », *ENiM* 1, 2008, p. 7-14.

signifie que les actions des deux divinités sont tout à la fois liées et complémentaires. Le texte du pLeyde I 347 pose une autre équation (**doc. 97**)⁴⁶³ :



Jnk R^c m ḥ^c.w=f. Jw rn=j tnw (j)n Nḥb-k3.w.

Je suis Rê dans son corps. Mon nom sera examiné (?) par Néhebkaou.

Non seulement les actions de Rê et Néhebkaou sont complémentaires, mais il semble de surcroît, que ces deux divinités soient indissociables dans ce contexte de l'annonce et de la justification du défunt.

Les différentes versions du TS 398 permettent de comprendre les raisons de cette relation (**doc. 23**)⁴⁶⁴ :



jn.ty=s n(y).t sp.t (m) p3d(.wy) m3s.ty Tm

Ses deux inet⁴⁶⁵ du bord sont les rotules des genoux d'A toutm

G1T
CT V, 130a



hsf.[wy=s] m p3d(.wy) m3s.ty n(y).t(y) R^c

Ses deux garde-fous⁴⁶⁶ sont les rotules des genoux de Rê

M21C
CT V, 130a



[...] Nḥb-k3.w

[...] Néhebkaou

M6C
CT V, 130a

⁴⁵⁸ Pyr. §346a-b [TP 264] = T/F-A/S 14-25 = P/F/E 24-29.

⁴⁵⁹ Pyr. §356a-b [TP 265] = P/A/W 11-13.

⁴⁶⁰ TP 1046 = P/A/N 45.

⁴⁶¹ CT VI, 402e-f [TS 768].

⁴⁶² E. NAVILLE, *Das Agyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie* I, Berlin, 1886, pl. 42 ; P. BARGUET, *LAPO* 1, 1967, p. 75.

⁴⁶³ pLeyde I 347, VI, 8-9 ; cf. C. LEEMANS, *Papyrus Égyptiens hiératiques I. 343-371 du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyde*, Leyde, 1853-1862, p. 143 et col. X, 4, p.145.

⁴⁶⁴ CT V, 130a [TS 398]. Si M6C est le seul sarcophage à présenter Néhebkaou et de la même manière M21C le seul à présenter Rê, le texte de G1T est repris par A1C, M3C, M2N4 et M4C.

⁴⁶⁵ G. JÉQUIER, « Essai sur la nomenclature des parties de bateaux », *BIFAO* 9, 1911, § 11, p. 55 qui en fait une sorte de reliquaire, un coffre du moins.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, § 10, p. 54-55.

La comparaison entre les trois paragraphes aboutit nécessairement à l'identification entre Rê, Atoum et Néhebkaou. Un second texte utilisant le même procédé permet de confirmer cette identification (**doc. 98**)⁴⁶⁷ :

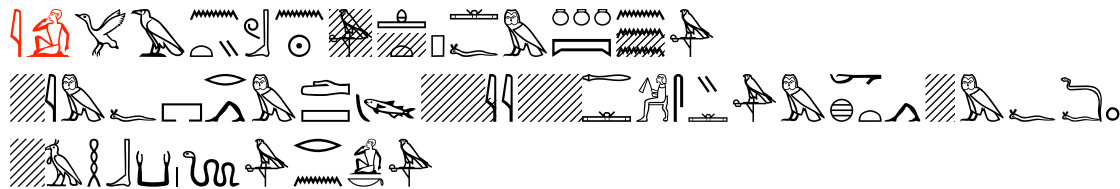


Nts Jtn jmy Jwnw, nts Tm(w) jt ntr.w, nts Nhb-kz.w hnty Hw.t-ʿz.t

Elle⁴⁶⁸ est Aton, qui est à Héliopolis, elle est Atoum, le père des dieux,

elle est Néhebkaou, qui préside à la Grande Demeure.

Les deux textes précédents permettent d'affirmer que Néhebkaou n'est autre qu'une des facettes du créateur héliopolitain. Ce rapprochement explique la présence de Néhebkaou à *hw.t-ʿz.t*, le grand temple de Rê à Héliopolis⁴⁶⁹. Enfin, la litanie des 12 noms de Rê au Nouvel Empire permet de lever les derniers doutes au sujet de cette relation entre les deux divinités (**doc. 99**)⁴⁷⁰ :



J pʿ nty wbn htp=f m Nw [...] jm=f

Pr(w) m dšr [...] ʿz špsy m-ht [...] m=f dfd [...]

[...] Nhb-kz.w rn=k

[...] Ô celui qui se lève et qui repose dans le Noun [...] en lui

celui qui sort en tant que poisson-décher [...] grand, auguste à la suite [...] la pupille⁴⁷¹ [...]

[...] ton nom est Néhebkaou.

Après un tel document, il est difficile de remettre en question l'identification entre les deux divinités. Cela signifie également que Néhebkaou est un des nombreux aspects de Rê, une de ses qualités, une de ses fonctions⁴⁷².

⁴⁶⁷ BM E 32 = E.A.W. BUDGE, *The sarcophagus of Anchnesraneferab*, Londres, 1885, p. LII et 98 et C.E. SANDER-HANSEN, *Die Religiösen Texte auf dem Sarg der Anchnesneferibre*, Neu Herausgegeben und Erklärt, Copenhague, 1937, IXd, 421-422, p. 128.

⁴⁶⁸ La défunte, qui est assimilée aux différentes divinités.

⁴⁶⁹ Pour une discussion sur cette statue voir **I / I) a) – Graphies et représentations** ainsi que **c) – Le temple**.

⁴⁷⁰ pChester-Beatty VIII, v° 12, 5-7 ; cf. A.H. GARDINER, *HPBM* III, p. 75-76 et pl. 47-48 ; A. GASSE, « La litanie des douze noms de Rê-Horakhty », *BIFAO* 84, 1984, p. 208-209. Ce texte a pour parallèles les autres litanies de Rê. Cf. *Edfou* 10, 3 et pStrasbourg II (III, 8-9).

⁴⁷¹ D. MEEKS, *AnLex* 78.4917.

⁴⁷² Voir **II / 2) Fonction du créateur héliopolitain**.

Nâou et Néhebkaou possèdent donc indéniablement plus qu'un simple lien avec Rê-Atoum. D'après les différentes sources examinées, de nature différentes et issues de différents corpus, il paraît clair qu'ils sont non seulement apparentés à cette divinité, mais qu'ils représentent tous les deux une facette de la personnalité complexe du créateur héliopolitain.

c) Néhebkaou, Nâou et la succession héliopolitaine

- Geb et Osiris

Si Néhebkaou et Nâou sont liés très étroitement à Rê-Atoum⁴⁷³, ils possèdent également des affinités avec d'autres membres du panthéon héliopolitain (**doc. 5**)⁴⁷⁴ :

H3 Wsjr N pn, twt Nhb-k3.w, s3 Gb, ms(w)~n mw.t=f Rnnwt.t.

Twt jrf k3 n(y) ntr nb shm(=w) m jb=f.

h^c n=k !

Nd~n tw Hr jp~n=f tw m k3 n(y) ntr.w nb.w

Nn ntr nb jwt(y) k3=f jm=k.

Hpr n=k ! Q3 n=k hn^c jt=k Hr jmy(w) p.t, 3 jmy ntr.w

Ô ledit Osiris N, tu es Néhebkaou, le fils de Geb, enfanté par sa mère Rénénoutet.

Tu es en vérité le ka de chaque dieu qui maîtrise son ib.

Lève-toi donc !

Si Horus t'as protégé c'est après t'avoir reconnu comme le ka de tous les dieux !

Il n'est aucun dieu qui n'ait son ka en toi.

Viens à l'existence ! Élève-toi avec ton père, Horus qui est dans le ciel, le grand parmi les dieux.

Cette formule assimile bien évidemment Néhebkaou à Osiris. Tout d'abord par l'affirmation du premier paragraphe, puis par sa filiation à Geb. Pourtant, dans cette formule, le rôle de la mère n'a pas été attribué à Nout, mais à Rénénoutet, justifiant ainsi le côté ophidien de la divinité à laquelle le défunt cherche à s'identifier. La formulation « tu es le *ka* de chaque dieu » permet également l'identification à Osiris⁴⁷⁵. Pourtant, le dernier paragraphe met, en quelque sorte, un terme à cette relation entre les deux divinités en rappelant que le dieu dont il est question est le fils d'« Horus qui est dans le ciel », c'est-à-dire le fils de Rê.

⁴⁷³ Cf. *supra*.

⁴⁷⁴ CT VI, 392g-p [TS 762].

⁴⁷⁵ Voir B. MATHIEU, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 82-83.

Il se pourrait alors que, dans le TS 762 (**doc. 5**), l'importance des fonctions de la divinité à laquelle le défunt cherche à s'identifier ait déterminé le recourt à Geb. De cette manière, Osiris/Néhebkaou hérite à la fois du caractère chthonien et du rôle de juge de ce père. En effet, dans des contextes différents, ils sont tous les trois liés au jugement dans l'Égypte ancienne⁴⁷⁶. De plus, s'il a été dit que la formulation « tu es le *ka* de chaque dieu » peut désigner Osiris, elle est également appliquée à Geb dans les Textes des Pyramides⁴⁷⁷ :

H3 Gb, r(3) p^cn(w), (j)r(y)-p^c.t ntr.w (...)

Twt nb t3 r-dr=f, shm=tj m Psd.t, ntr nb jsj (...)

Twt k3 n(y) ntr nb.

Ô Geb, à la bouche persuasive⁴⁷⁸, le Prince des dieux (...)

Tu es le maître de la terre dans son entier, tu as pouvoir sur l'Ennéade, c'est-à-dire sur chaque dieu (...)

Tu es le ka de chaque dieu.

Il semble donc que Néhebkaou soit lié directement à Geb, et non plus simplement par une construction théologique faisant de lui son père. À ces désignations identiques s'ajoute leur rôle commun de juge. En effet, dans le TS 86, Néhebkaou est qualifié de (**doc. 87**) :



Jnk k3 d3d3.t [3.t] n(y).t Tm(w) Nhb-k3.w.

Je suis le taureau du [grand] Tribunal d'Atoum, Néhebkaou.

Sq1C

CT II, 52i

L'expression « taureau de » sert à exprimer l'idée d'autorité et de pouvoir. Ainsi, le « taureau du tribunal »⁴⁷⁹ est le chef du tribunal, c'est-à-dire le juge. La *djadjat*, dans ce contexte, désigne le tribunal devant lequel les défunts comparaissent en vue de leur justification. Le parallèle avec les autres versions de cette formule permet de reconnaître les membres de ce tribunal : l'Ennéade, voire « la Grande Ennéade d'Atoum ». Il faut également souligner que cette épithète est déjà présente, quelques paragraphes auparavant, dans la même formule (**doc. 87**)⁴⁸⁰ :

⁴⁷⁶ Cf. *infra*.

⁴⁷⁷ *Pyr.* § 1621a-b et § 1623a [TP 592].

⁴⁷⁸ *Wb* I, 504, 10-12. Pour l'expression en elle-même voir Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* IV, 607c. La traduction adoptée ici est celle de J.P. Allen (*The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, 2005, p. 215 [M 52]).

⁴⁷⁹ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* VII, 276a.

⁴⁸⁰ CT II, 52g [TS 86] (Sq1C).



Sq1C
CT II, 52g

Jnk N'w k3 d3d3.t, Je suis Nâou, le taureau du Tribunal

Ce qualificatif de « Taureau du tribunal » place Nâou, au même rang que Néhebkaou et Osiris, c'est-à-dire, à la tête du tribunal des défunts. Il faut donc reconnaître des liens importants entre Néhebkaou et Nâou, d'une part ⁴⁸¹, mais aussi entre ces deux dieux et Osiris. Pourtant, certains indices permettent de postuler un rapprochement entre Nâou et Geb (**doc. 13**) ⁴⁸² :



Sq6C
CT II, 51d

Wsjr N pn twt N'w pw k3 Nw.t, Cet Osiris N tu es ce Nâou, le taureau de Nout



T1L
CT II, 51d

N pn N'w pw k3 Nw.t, Ledit N est ce Nâou, le taureau de Nout.

Nâou est ici, exceptionnellement, qualifié de « Taureau de Nout » ⁴⁸³, une épithète qu'il partage avec Geb. Encore une fois, ce dieu ayant gouverné l'Égypte, c'est-à-dire ayant été le chef suprême avant l'avènement de son fils, Osiris, possède également dans ses *attributs du pouvoir*, le jugement. Cela est mis en avant notamment par la désignation de « cour de Geb » ⁴⁸⁴ :

(...) puis quand son bras est devenu fort elle l'a introduit dans la cour de Geb. (...) Le tribunal de Maât fut réuni pour lui, l'Ennéade et le maître de l'Univers lui-même, les maîtres de Maât y étaient rassemblés, eux qui récusent l'injustice, siégeant dans la cour de Geb ⁴⁸⁵ *(...) Il sortit couronné sur l'ordre de Geb.*

⁴⁸¹ Voir I / 3) **Relations entre Nâou et Néhebkaou : définition, évolution.**

⁴⁸² CT II, 51d [TS 85].

⁴⁸³ Chr. LEITZ *et al.*, LGG VII, 261c. Nâou est également appelé ainsi dans le LdM 149 (**doc. 90**) et partage ce titre avec Geb. On peut l'expliquer en ce qui concerne ce dernier par sa relation avec la déesse, dont il est l'époux.

⁴⁸⁴ Stèle Louvre C 286, l. 16-19 = A. MORET, « La légende d'Osiris à l'époque thébaine d'après l'hymne à Osiris du Louvre », BIFAO 30, 1931, p. 725-750 (744-746) ; A. ERMAN, *The literature of the ancient Egyptians, poems, narratives, and manuals of instructions, from the third and second millennia B.C.*, Londres, 1927, p. 140-145 ; J. ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete : Übersetzt, kommentiert und eingeleitet*, OBO, p. 481 et suivantes ; *id.*, *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monaco, 2003, p. 114-115 ; M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature II. The New Kingdom*, Berkeley, 2006 (réed.), p. 84-85.

⁴⁸⁵ Chr. LEITZ *et al.*, LGG VI, 409b. Si la graphie de terme n'est pas usuelle (*Wb* I, 366, 5–367, 3), elle est à différencier de *Hw.t-3.t*, présent également sur la stèle (l. 3).

Cette « cour de Geb » semble donc avoir un rôle important dans le procès entre Horus et Seth. W. Helck situe cet endroit à Héliopolis, près de la porte du temple de Rê ⁴⁸⁶. Plus généralement, comme le font remarquer R.A. Caminos ⁴⁸⁷ et Fr.-R. Herbin ⁴⁸⁸, c'est l'importance de ce lieu dans la justification du défunt qui est mentionnée. Le texte que W. Helck publie dans son article, et qui mentionne « la cour de Geb », cite également d'autres désignations renvoyant à différentes parties du temple d'Héliopolis ⁴⁸⁹ :

Hsh3.w pr m Hw.t-Sr r-gs [pr].t s.t n(y).t qrḥ.w.

Des cris de joie sortent de la Demeure du Magistrat à côté de la[sortie (?)] de la place des dieux serpents primordiaux.

Qui sont ces serpents ? W. Helck suggère d'y voir une des formes primordiales d'Atoum, à laquelle il est fait référence au LdM 175 ⁴⁹⁰ et qui serait selon lui un dieu prédécesseur se trouvant Héliopolis. Mais il est également possible de voir derrière cette désignation une allusion à Nâou et Néhebkaou, eux aussi liés au jugement par leur épithète commune de « taureau du Tribunal ». Enfin, dans la mesure où ce terme figure ici au pluriel, il se peut tout à fait que cette désignation de « serpents primordiaux » recouvre à la fois le créateur héliopolitain et l'ensemble de ses émanations ophidiennes.

Enfin, dans le TP 318 (**doc. 12**) il donne des ordres aux Ennéades, ce qui également exprimé dans les TS 86 (**doc. 87**), 87 (**doc. 100**) et 968 ⁴⁹¹ Nâou par son qualificatif de *k3 Psd.t(y)*, qui est une allusion à sa relation avec le Créateur héliopolitain. Pourtant cette supériorité sur l'Ennéade, et donc sur les dieux, est également exprimée par l'épithète, très fréquente, de Geb *Jry-p^c.t ntr.w*, « Prince des dieux ».

Des liens entre Néhebkaou, Nâou et Geb peuvent donc être mis en évidence principalement à travers les formules des Textes des Sarcophages. Des relations sont également établies avec Osiris, mais principalement par le biais de leur fonction dans le tribunal des défunts ⁴⁹². Pourtant par les parallèles effectués entre les désignations de « Taureau du tribunal » et de « cour de Geb », d'une part et « Taureau de l'Ennéade » et « Prince des dieux », d'autre part,

⁴⁸⁶ W. HELCK, « Ramessidische Inschriften aus Karnak », *ZÄS* 82/2, 1957, p. 114-116.

⁴⁸⁷ LEM, *BES* 1, 1954, p. 144 : « the hall of Geb being the name of a mythological judgement hall in the hereafter ».

⁴⁸⁸ « La renaissance d'Osiris au temple d'Opet (P. Vatican inv. 38608) », *RdE* 54, 2003, p. 104-105.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, pl. 5, l.4.

⁴⁹⁰ Cf. *supra* I / 1) e) **Aspect négatif de Néhebkaou.**

⁴⁹¹ *CT* II, 52g [TS 86] (Sq6C) (**doc. 87**) ; *CT* II, 53f [TS 87] (**doc. 100**) ; *CT* II, 53i [TS 87] (**doc. 100**) ; *CT* II, 54h [TS 87] (**doc. 100**) ; *CT* VII, 183a-b [TS 968] ; *LGG* VII, 256c-257b.

⁴⁹² Cf. *infra*.

les connexions se montrent plus nombreuses entre Nâou et Geb qu'entre les autres entités citées précédemment. Enfin, ces rapports deviennent une assimilation lorsque les deux divinités partagent la même épithète de « Taureau de Nout ».

- Chou

La sentence « tu es le *ka* de chaque dieu »⁴⁹³ peut, il en a été discuté auparavant, désigner à la fois Osiris, Geb, ou encore Néhebkaou, mais pas uniquement⁴⁹⁴ :

Pr~n N pn m ʒh.t m hʒ.t, pr ʒw.t N pn m hʒ.t, N pn pr m swḥ.t ntr, N pn js kʒ Kns.t jr(w) h.t m Jwnw.

Tʒ.w r tʒ hr Hr tʒ ʕʒ hr ntr, jw r N pn.

Twt kʒ n(y) ntr nb, wtj, sʒ wr n(y) Tm(w).

Si ledit N est sorti de l'horizon au début, c'est que la grandeur dudit N est sortie en premier, c'est que ledit N est sorti de l'œuf du dieu car ledit N est le taureau de Kenset, préposé aux portions dans Héliopolis.

Du pain est pour la terre, auprès d'Horus, beaucoup de pain, auprès du dieu, et c'est pour ledit N.

Tu es le ka de chaque dieu, le premier né, le fils aîné d'Atoum.

Même si le dieu n'est pas cité nommément, la formule insiste sur son statut de premier-né. L'identification se fait ici avec la première émanation de créateur, qui est le plus généralement, dans les Textes des Sarcophages, Hou, Sia, Héka, ou bien Chou. Ce dernier possède une caractéristique commune avec Nâou puisqu'ils sont tous les deux connus pour leur longévité⁴⁹⁵. D'une part, le défunt souhaite vieillir comme Naôu⁴⁹⁶ ; d'autre part, dans les litanies de Rê, lorsque sa longévité est invoquée, elle porte le nom de Chou⁴⁹⁷.

Cette antériorité qu'exprime déjà le TS 906 est également présente dans d'autres formules des Textes des Sarcophages et notamment dans les TS 75 à 81 qui forment le « Livre de Chou »⁴⁹⁸. Dans ce groupe de formules, le dieu prend même la place du créateur. Il

⁴⁹³ Cf. [TS 762] (**doc. 5**).

⁴⁹⁴ CT VII, 111s [TS 906].

⁴⁹⁵ Voir **I / 2) e) Longévité et régénération**.

⁴⁹⁶ Voir (**doc. 89**) = N. de G. DAVIES, *The Tomb of Menkheperasonb, Amenmose and another* (Nos. 86, 112, 42, 226), TTS 5, 1933, p. 26 : *jʒw=k mjtt Nʕy*, « puisses-tu vieillir de même que Nâou ».

⁴⁹⁷ A. PIANKOFF, *The Litany of Re*, BollSer XL, 1964, p. 23 et pl. 4 ; E. HORNING, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen (Sonnenlitaniei)* I, AegHelv 3, 1976, p. 18 ; *Ibid.* II, p. 38, 63 et 104.

⁴⁹⁸ Voir notamment H. WILLEMS, *The coffin of Heqata*, OLA 70, 1996, p. 271-286.

s'approprie ainsi un certain nombre de qualités inhérentes à celui-ci, notamment le fait de ne pas être assujéti par la magie-*hékaou*, comme le reste du commun des *mortels* ⁴⁹⁹.

Par ailleurs, Nâou, est une divinité ophidienne très certainement considérée comme faisant partie des êtres primordiaux comme le laisse sous-entendre le pLouvre 3129 (**doc. 88**) ⁵⁰⁰. C'est cette particularité qui lui permet de ne pas avoir à subir les effets de la magie-*hékaou*, comme tous les autres serpents contre lesquels il faut se prémunir ⁵⁰¹.

Ainsi, il semble que les TS 75 (**doc. 94**) et 87/88 (**doc. 100/95**), bien qu'évoquant deux dieux différents mettent en avant une caractéristique commune bien spécifique et peu courante. L'étude comparée de ces trois formules permet de voir d'autres similitudes apparaître :

⁴⁹⁹ CT I, 370c-372c (S1C) [TS 75] (**doc. 94**).

⁵⁰⁰ pLouvre 3129, J, 19-22 = *Urk.* VI, 115, 17 -117, 2. Voir I / 2) e) Longévit  et r g n ration.

⁵⁰¹ CT II, 54i (M41C) [TS 88] (**doc. 95**).

Fig. 17. Tableau comparatif des formulations contenues dans les TS 75 (doc. 94) et TS 87-88 (doc. 100-95) :

CT II, 53f-54g [TS 87] / CT II, 54h-s [TS 88] : Nâou	CT I, 314a-405e [TS 75] : Chou
CT II, 53f (M4C, M6C) ; 53i (M6C) ; 54 h (M41C) : <i>k3 Psḏ.t</i> , « Taureau de l'Ennéade » ; <i>k3 Psḏ.ty</i> , « Taureau de la double Ennéade ».	CT I, 320c (S1C) ; 324c-326a : <i>Wsr=k(w) ḏnd=k(w) r Psḏ.t nb(.t)</i> , « Je suis plus puissant et plus furieux que toute l'Ennéade ».
CT II, 53g (M6C) ; 54d (M6C) ; 54i (M41C) : <i>jwty sḏm=f n ḥk3w</i> , « Celui qui n'obéit pas à la magie-hékaou » ; <i>N sḏm~n=j n ḥk3w nb ḏw</i> , « je ne peux obéir à une magie-hékaou mauvaise » ; <i>N twt sḏm=f n ḥk3w</i> , « tu n'es pas celui qui obéit à la magie-hékaou ».	CT I, 370c-372c (S1C) : <i>nḥm=j sḥ.w jmy.w tpḥ.wt=sn, n sḏm~n=j n Ḥk3 ḥpr~n=j tp-ḥ.wy</i> , « Si j'ai arraché les dignités de ceux qui sont dans leurs cavernes, c'est parce que je n'obéis pas à Héka, étant venu à l'existence avant lui ».
CT II, 54f-g (M6C) : <i>Shm=j jm=sn mj wḏ(w).t~n Rḥ n Wsjr N</i> , « j'ai pouvoir sur eux, comme ce qu'a ordonné Rê pour l'Osiris N ».	CT I, 400c – 403a : <i>d=f shm=j m ḥfty=j [...] mj wḏ(w).t~n Ḥpr(w) ḏs=f jr.t r ḥfty.w=j</i> , « Il a fait que j'aie pouvoir sur mes ennemis [...] comme ce qu'a ordonné de faire Celui-qui-est-advenu-de-lui-même contre mes ennemis ».
CT II, 54j (M41C) : <i>Jwty nwh=f n sḏ.t</i> , « Celui qui ne se brûle à la flamme ».	CT I, 380b : <i>Jnk nbj ns(w) n(y) sḏ.t</i> , « Je suis le feu brûlant de la flamme ».
CT III, 169a ; 170f [TS 212] : <i>Jnk k3 Psḏ.t [...] Pr.t m k3r n(y) Rḥ</i> , « Je suis le Taureau de l'Ennéade [...] Sortir de la cabine de Rê ».	CT I, 391a : <i>M33=sn prr=j m k3r</i> , « qu'ils voient que je sors de la cabine ».
CT II, 54j ; 54n-o : <i>Jwty nwh=f n sḏ.t, jwty np3=f n mw</i> , « Celui qui ne se brûle pas à la flamme, celui qui ne se mouille pas à l'eau ».	CT V, 15d-16b [TS 361] : <i>Jnk mḥw pw n(y) Rḥ, jwty nwh=f n sḏ.t, jwty np3=f n mw</i> , « Je suis cette rame-mâhou ⁵⁰² de Rê [...] celle qui ne se brûle pas à la flamme et ne se mouille pas à l'eau ».

⁵⁰² Lecture du terme selon D.MEEKS, *AnLex* 78.1671. Le *Wb* II, 46, 14 donne quant à lui *mḥwhw*.

Ainsi, à partir des TS 87 (**doc. 100**) et 88 (**doc. 95**), un certain nombre de caractéristiques de ces deux divinités peuvent être mises en exergue. Tout d'abord, il semble, là encore, que le serpent Nâou soit considéré comme le « taureau de l'Énnéade »⁵⁰³. Cela signifie qu'il a pouvoir sur celle-ci, ce qu'indique également le TS 75 (**doc. 94**) concernant Chou.

Cette même formule présente Chou au moment où le dieu sort de la cabine, à l'instar du créateur héliopolitain. Le TS 212, a pour but de produire le même effet, comme l'indique son titre⁵⁰⁴, le défunt s'identifie alors au « taureau de l'Énnéade », épithète attribuée à Nâou à plusieurs reprises dans les textes funéraires.

Les formules 87 (**doc. 100**) et 88 (**doc. 95**), font état de la surprenante faculté de Nâou vis-à-vis de la magie-*hékaou*, celle utilisée habituellement pour repousser toute sorte d'adversaire, y compris les serpents⁵⁰⁵. Cet énoncé ne se retrouve pas ailleurs dans la littérature, si ce n'est dans le TS 75 (**doc. 94**) où il est appliqué à Chou. Dans ce cas précis, cette caractéristique peut s'expliquer par l'antériorité manifeste de cette divinité sur Héka, puisqu'il est apparu avant lui, il possède nécessairement un pouvoir supérieur.

Enfin, Nâou et Chou sont mis tous les deux en relation avec le feu, qui ne peut les blesser. Concernant le premier, cette caractéristique est exprimée de manière explicite dans les TS 87 (**doc. 100**) et 88 (**doc. 95**) ; quant à Chou, étant lui-même présenté comme une flamme⁵⁰⁶, il est fort peu probable que cet élément le constituant puisse être considéré également comme une menace pour sa personne, du moins dans ce contexte précis. Toutefois, une formulation strictement parallèle se retrouve également, mais concernant cette fois la rame-*mâhou* de Rê⁵⁰⁷. Il est dit qu'elle est celle « qui ne se mouille pas à l'eau et qui ne se brûle pas à la flamme ». Les quelques attestations recensées par les *Belegstellen*⁵⁰⁸ montrent bien son importance dans les textes funéraires. Elle est souvent mise en relation avec Rê, que ce soit textuellement, ou par la représentation, notamment dans l'Amdouat⁵⁰⁹ ou le Livre des Portes⁵¹⁰.

⁵⁰³ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* VII, 256c-257b, cf. II / 1) *Des concepts héliopolitains*.

⁵⁰⁴ *CT* III, 170f [TS 212]. Ce titre est présent uniquement dans la version du sarcophage B2Bo (*CT* III, 170f).

⁵⁰⁵ Cf. J.Fr. BORGHOUTS, « *ꜥḥ.w* (akhu) and *ḥkꜣ.w* (Hekau). Two Basic Notions of Ancient Egyptian Magic, and the Concept of the Divine Creative Word », dans A. Roccati, A. Siliotti (éd.), *La magia in Egitto ai tempi dei Faraoni atti convegno*, Milan, 1985, p. 29-46.

⁵⁰⁶ *CT* I, 380b [TS 75] (**doc. 94**).

⁵⁰⁷ *CT* V, 15d-16b [TS 361].

⁵⁰⁸ *Belegstellen* II, 69, 14.

⁵⁰⁹ 12^e heure, registre inférieur.

⁵¹⁰ 11^e heure.

Le lien entre les deux divinités est donc indéniable. Cette quasi-identification opérée par recoupements ne saurait pourtant résumer leur relation dans la pensée égyptienne. En effet, par ailleurs, Nâou semble avoir été utilisé par Chou, selon la formulation fréquente, « pour les supports de Chou » (**doc. 72**) ⁵¹¹ :



Wd=j Nꜥw hr stꜥ.w Šw.

Je veux préparer Nâou pour les supports de Chou.

B2L

CT II, 26d

Nâou pourrait alors, dans ce contexte, être identifié à la rame-*mâhou* et participer ainsi au soulèvement de Chou qui ne vise qu'à élever le ciel pour que la barque solaire puisse y naviguer, ladite barque ayant très certainement à son bord des rames. Cette même formulation figure également dans le TS 378 (**doc. 101**) ⁵¹² :



J Rrk, šmwt(y) Šw, wp(w)t(y) Bꜣst.t

O Rérek, le marcheur de Chou, le messenger de Bastet.

T1C

CT V, 41c

Ici Rérek qui est mis en rapport avec le déplacement de Chou. Ce serpent est la représentation de l'Adversaire par excellence, avant qu'Apophis ne prenne cette place ⁵¹³. Or cet ennemi ophidien est assimilé à Nâou dans les Textes des Sarcophages ⁵¹⁴. Ainsi, il semble bien que la fonction de soulever ou déplacer Chou revienne bien à ce dieu.

Enfin, il faut mentionner ici que, dans le papyrus démotique Caire 31168 ⁵¹⁵, Chou est qualifié de « maître des serpents primordiaux ». Cette désignation pourrait très bien faire référence à Nâou ⁵¹⁶, voire aux Nâouou, qui sont eux aussi présentés dans un contexte directement postérieur à la création ⁵¹⁷.

⁵¹¹ Cf. CT II, 26d [TS 79].

⁵¹² CT V, 41c [TS 378].

⁵¹³ L. MORENZ, « Apophis : on the Origin, Name and Nature of an Ancient Egyptian Anti-God », *JNES* 63, 2004, p. 201-207.

⁵¹⁴ Cf. I / 2) c) **Aspect négatif**.

⁵¹⁵ Voir W. SPIEGELBERG, *Die demotischen Denkmaler II. Die demotischen Papyrus*, CGC n°30601-31270 & 50001-50022, 1908, p. 268 et J. VANDIER, « Iousâas et (Hathor)-Nébet-Hétépet », *RdE* 17, 1965, p. 104 qui mentionne ce passage.

⁵¹⁶ Cf. pLouvre 3129, J, 19-22 (**doc. 88**).

⁵¹⁷ Voir I / 2) b) – Les Naôuou.

Les TS 75 (**doc. 94**) et 87/88 (**doc. 100/95**) se recoupent pour mettre en évidence des liens entre Nâou et Chou qui deviennent alors indéniables. Nâou est alors mis en relation non plus avec le créateur héliopolitain mais avec son premier né, sa première émanation. Elle n'est en réalité que la matérialisation d'une des ses nombreuses facettes, d'où la relation entre les deux divinités qui ne sont que les différents aspects d'une même entité.

*
* *

Néhebkaou et Nâou sont mis en relation très tôt avec Héliopolis, ainsi qu'avec les divinités majeures du panthéon local. L'imbrication et la complexité de celles-ci permettent de dire que ces deux dieux sont très certainement originaires de cette cité. Ils se présentent comme des facettes de Rê-Atoum, et à ce titre, ils sont également liés à ses autres émanations. Ces serpents qui, comme le laisse entendre W. Helck, existaient certainement déjà avant l'avènement du panthéon héliopolitain *classique*, sont alors mis en relation avec les différentes strates de la religion héliopolitaine. Tout d'abord, ils sont assimilés au créateur, puis à Geb qui représente la phase phénoménologique, dans les Textes des Pyramides, et ensuite à Chou divinité conceptualisée, dans les Textes des Sarcophages. Enfin, ils sont mis en relation avec Osiris et le peu d'indices de cette identification ainsi que l'affaiblissement des rapports entre ces divinités démontre très certainement une actualisation et donc une réinterprétation de leur rôle mais aussi de leur place dans le panthéon héliopolitain.

2) Fonction du créateur héliopolitain

Les relations entre Nâou, Néhebkaou et le créateur héliopolitain ont été établies précédemment. Ces deux dieux serpents sont assimilés à Rê-Atoum. Il reste donc à déterminer quels sont les deux aspects du créateur que personnifient Nâou et Néhebkaou ainsi que leurs rôles dans la théologie héliopolitaine.

a) Nâou

Dans les Textes des Pyramides, Nâou est le plus souvent appréhendé de la manière suivante (**doc. 77**)⁵¹⁸ :

Dd mdw : šn(=w) Nꜥw jn Nꜥw.

Paroles à dire : Nâou est encerclé par Nâou.

Cette formule met en avant son potentiel dangereux, en relation avec sa nature ophidienne. Un énoncé quasiment identique à celui-ci figure dans le TP 230 (**doc. 71**)⁵¹⁹ :



Ounas

230d

(...)



233a

Psh Sbg(w) jn Nꜥw

(...)

Psh(=w) Nꜥw jn Nꜥ.t, psh Nꜥ.t jn Nꜥw

Le Las a été mordu⁵²⁰ par Nâou,

(...)

Si Nâou est mordu par Nât, Nât sera mordue par Nâou,

Nâou est donc placé dans la position de l'assaillant et assimilé, de fait, à l'Adversaire⁵²¹.

D'autres formules intègrent le dieu dans des contextes similaires :

- *Pyr.* § 422d [TP 281] (**doc. 67**) :

Nꜥy, nꜥy, Nꜥy, Nꜥy.

Va t'en, va t'en, Nây, Nây.

⁵¹⁸ *Pyr.* § 225a [TP 226].

⁵¹⁹ *Pyr.* § 230d [TP 230].

⁵²⁰ Il ne faut pas tenir compte de la graphie du verbe qui est due à une faute lors de la copie du texte (B. MATHIEU, « Modifications de texte dans la pyramide d'Ounas », *BIFAO* 96, 1996, p. 290).

⁵²¹ Voir également I / 2) c) **Aspect négatif**.

- Pyr. § 686c [TP 390] (**doc. 102**) :

Sjw sdr ! N'w sbn !

Siou couche-toi ! Nâou, file !

Téti

686c

Ces extraits sont issus du corpus de formules conjuratoires des Textes des Pyramides⁵²². Celles-ci utilisent un vocabulaire spécifique dans le but de repousser l'Ennemi ophidien. Nâou est donc invectivé comme l'Adversaire qu'il représente. Le TP 404, quant à lui, développe des thèmes totalement différents (**doc. 103**)⁵²³ :

Téti

702 a

702 b

702 c

702 d

Dd mdw. N'w T hn=k, N'wtj, 4 sp dd, tp(y) j3w.t W3d.t

ε3 T r Hr tšmstj dšr.t tp(y).t Rε !

W3dw T m nsjs jr.t=k jmy.t bhhw

w3d T hn=k

Paroles à dire : « Que Téti se love avec toi, Nâouty (quatre fois), qui es sur les pavois de Ouadjet

T est plus grand qu'Horus le pourpre, que la couronne rouge qui est posée sur Rê !

La couleur verte de ce T vient de la langue de ton Œil qui est dans le feu.

Puisse T reverdir avec toi ».

Le théonyme n'est pas strictement identique à celui employé dans les attestations précédentes, pourtant il est certainement à mettre en relation avec le dieu Nâou⁵²⁴. Les références culturelles incluses dans ce texte, expliquées par B. Mathieu⁵²⁵, évoquent la supériorité du défunt par rapport à Seth tout en jouant sur la relation iconique entre le crochet de la couronne

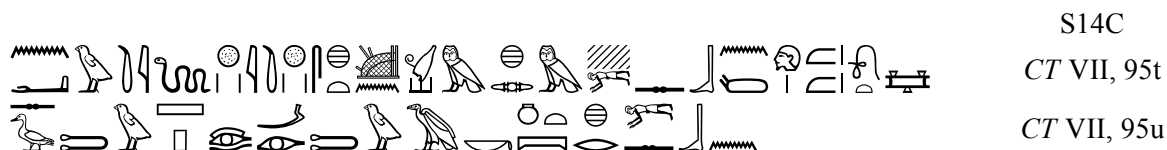
⁵²² B. MATHIEU, « Les formules conjuratoires dans les pyramides à textes : quelques réflexions » dans Y. Koenig (dir.), *La magie en Égypte : à la recherche d'une définition* – actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 29 et 30 septembre 2000, coéd. La documentation française, Musée du Louvre, Paris, 2002, p. 185-206.

⁵²³ Pyr. § 702a-d [TP 404] = T/A/E/ 45 = P/Dpost/E 6-8 = M/F/Einf 60-61 = N/F/Esup 56-61.

⁵²⁴ Voir I / 2) a) **Graphies et traductions.**

⁵²⁵ « Les couleurs dans les Textes des Pyramides : approche des systèmes chromatiques », *ENiM* 2, 2009, p. 42-43.

rouge, une partie de l'œil *oudjat* et l'uraeus lové. Cependant, cette même entité figure également dans le TS 885 (**doc. 65**)⁵²⁶ :



N^cwtj, N^cwtj, jtj, jtj, sht ~ n(=j) Hd.t m Hm. [Hr] sbn tp gs.wy w3.t !

S3 tw šp(w), m3 tw mw.t=k Nw.t. Hr ! Sbn !

Nâouti, Nâouti, iti, iti, j'ai attrapé la Couronne Blanche dans Létopolis. Tombe, file sur les deux côtés de la route !

Prends garde l'aveugle, ta mère Nout t'avu. Tombe ! File !

L'aveugle est une désignation générale des serpents ayant probablement trait à l'aspect de leurs yeux pendant la période de mue⁵²⁷. Le texte met en relation non plus Nâouty avec la couronne rouge, mais avec la couronne blanche, qui présente pour la circonstance un crochet. L'insertion de ce dieu dans le TS 885, qui vise à repousser toute forme d'Ennemi en accumulant les désignations de celui-ci, incite à voir Nâouty comme un serpent représentant un danger.

Si Nâou est donc présenté, dans la grande majorité des attestations des Textes des Pyramides, comme l'Adversaire ophidien, le TP 318 est le seul texte du corpus mettant en avant un autre aspect de ce dieu (**doc. 12**)⁵²⁸ :

Téti

Dd mdw : « T pw N^cw šsm(w) ^cmw sfh.t j^cr.wt

hpr(w.t) ~ n sfh.t=f nhb.wt

wđ mdw n sfh.t Pd.wt, wđ mdw n(y) jtyw.

Paroles à dire : « C'est N le Nâou qui guide, celui qui a avalé les sept uraei qui sont devenues ses sept vertèbres.

Il donnera des ordres à ses Sept Arcs, il donnera les ordres du Souverain.

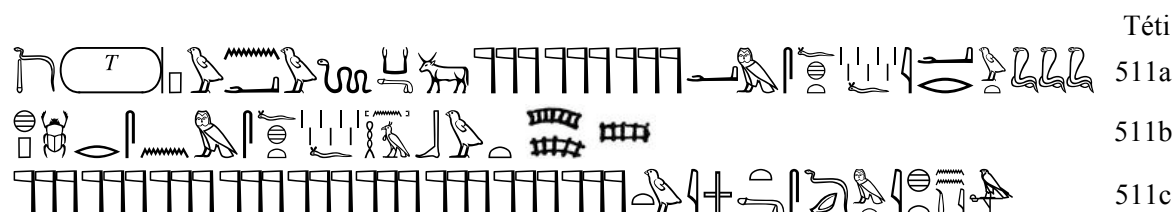
Ce texte, de même que son contenu, constitue donc une exception dans l'ensemble du corpus des TP. Nâou est « celui qui guide », un rôle certainement dû à son caractère ophidien

⁵²⁶ CT VII, 95t-u [TS 885].

⁵²⁷ De nombreux squamates possèdent en effet une écaille transparente qui recouvre l'œil et qui mue en même temps que le reste du corps. Cette écaille devient donc opaque et entrave la vision de l'animal pendant cette période.

⁵²⁸ Pyr. § 511a-c [TP 318].

puisque'il est également attribué à l'uraeus ⁵²⁹. Pourtant, la deuxième version de cette formule, présente dans la même pyramide, fournit une variante des plus intéressante :



Dd mdw T pw N^w, k3 Psd.t, m(w) sfh.t=f j^r.wt

hpr=sn m sfh.t=f nhb.wt

Psd.wt jmy.t-b3h sdm.(w)t j.h.t n Nty.

Paroles à dire : « Ledit N est ce serpent Nâou, le taureau de l'Ennéade, qui a avalé ses 7 uraei, qui sont devenues en tant que ses sept vertèbres.

Ce sont les Ennéades d'autrefois qui écoutent l'affaire pour Celui-qui-est ».

Il est alors qualifié de « taureau de l'Ennéade ». Cette désignation fait bien sûr référence à la domination qu'il exerce sur ce groupement divin. Pourtant, la mention des « Ennéades d'autrefois », amène le doute sur la corporation dont il est ici question. Cette expression met en avant le caractère primordial de Nâou. Cette qualité est, sans aucun doute possible, imputable à sa nature ophidienne ⁵³⁰. L'aspect exceptionnel de ce document suscite l'interrogation et conduit à envisager que cette épithète pourrait faire référence à un état des faits antérieur à l'émergence du panthéon héliopolitain *classique* de même qu'au statut de Nâou à cette époque.

Les Textes des Sarcophages présentent les mêmes thèmes que les Textes des Pyramides. La dangerosité de ce dieu est mise en avant dans les TS 885 (**doc. 65**) mais également dans le TS 379 (**doc. 91**) ⁵³¹ :

Sd=k m k3 n(y) N^w

Ta queue est celle du taureau de Nâou.

Il est alors assimilé, une fois de plus, à Rérek ⁵³². L'épithète « taureau de l'Ennéade » est également présente dans les TS. Elle est reformulée dans le TS 374 (**doc. 6**) ⁵³³ :

⁵²⁹ Voir notamment *Pyr.* § 396c [TP 273] (**doc. 160**).

⁵³⁰ Voir entre autres le pLouvre 3129, J, 19-22 = *Urk.* VI, 115, 17 -117, 2 (**doc. 88**) et **I / 2) e) Longévité et régénération.**

⁵³¹ *CT V*, 43c [TS 379] intitulée *R(3) n(y) hsf Rrk, Formule pour repousser Rérek.*

⁵³² Cf. **I / 2) c) Aspect négatif.**

⁵³³ *CT V*, 36g, 37b [TS 374] (B2L).

Jnk Nꜥw kꜣ sšmw (...)
wꜥd-mdw Psꜥd.wt j.pw.t.
Je suis Nâou le taureau qui guide (...)
qui commande à ces Ennéades.

Ce qualificatif figure également dans les TS 87 (**doc. 100**) et 88 (**doc. 95**) qui mettent en avant des traits, totalement inédits, spécifiques à ce dieu. Dans ces formules, Nâou est assimilé au dieu Chou avec lequel il partage des caractéristiques bien précises⁵³⁴. Cette identification est peut-être la raison de sa désignation de « taureau de Nout » dans le TS 85 (**doc. 13**)⁵³⁵. Elle est peut-être également, pour les Égyptiens, la justification de sa supériorité vis-à-vis de l'Ennéade. Pourtant, comme le souligne le TP 318 (**doc. 12**), il se peut qu'il ne s'agisse pas du même groupe de divinités que celles évoquées usuellement par l'appellation d'« Ennéade héliopolitaine ».

Kꜣ Psꜥd.t, « taureau de l'Ennéade », figure également dans le TS 86. De plus, ce dernier met en avant une autre épithète, inédite jusque là, pour cette divinité (**doc. 87**)⁵³⁶ :

Jj ~ n Wsjr N pn hr=tn
nḥb Wsjr N pn kꜣ.w=tn
nḥm ~ n Wsjr N pn wsr.w=tn
m Nꜥw.w kꜣ.w Psꜥd.wt (Sq6C) // Jnk Nꜥw kꜣ ḏꜣḏꜣ.t (Sq1C)
Si ledit Osiris N est venu auprès de vous
c'est pour que ledit Osiris N attache vos kaou,
et que ledit Osiris N arrache vos puissances,
en tant que Nâou, le taureau des Ennéades. (Sq6C) // (car) je suis Nâou le Taureau du tribunal (Sq1C).

Nâou assume alors la même fonction que Néhebkaou. Il vient à l'encontre des défunts pour leur attribuer des offrandes, dans le cas d'un jugement positif, ou bien pour leur arracher les attributs qui pourraient faire d'eux des *netjer*, dans le cas d'un jugement négatif. Nâou, a qui le défunt s'identifie, effectue ces actions en sa qualité de supérieur de l'Ennéade. De surcroît, le parallèle entre les désignations d'« Ennéade » et de « Tribunal », permet d'accorder à Nâou la fonction de juge. Il s'agit de la seule formule où son rôle dans le jugement des défunts est explicité.

⁵³⁴ Cf. II / I) c) - Chou.

⁵³⁵ Également présente dans le LdM 149 10° butte (**doc. 90**)

⁵³⁶ CT II, 52d-g [TS 86].

Son rôle auprès des défunts est également mis en évidence par le TS 945 (**doc. 104**) :



Jw dḅ.w=j m N̄w.

Mes doigts sont Nâou.

pGardiner III

CT VII, 160b

Cette liste anatomique identifie Nâou aux doigts du défunt, leur assignant ainsi un rôle positif pour ce dernier. Cette assimilation est certainement rendue possible par l'existence du pluriel du théonyme, attesté par ailleurs dans les TS ⁵³⁷. Pourtant cette association de Nâou avec les doigts rappelle l'épisode mythologique des Enfants de l'Impuissance ⁵³⁸, dans lequel ils ne peuvent pas être considérés comme ayant une action positive.

Enfin, dans les Textes des Sarcophages apparaît donc le pluriel du nom ⁵³⁹. Cette désignation renvoie, dans ce corpus funéraire, au rôle de gardien attribué aux serpents. Il s'agit là d'un exemple de réattribution de la puissance destructrice de ces animaux à des fins de protection ⁵⁴⁰. Pourtant le TS 267 (**doc. 76**) met en avant la relation entre les Nâouou et l'horizon.

Ce rapport à l'horizon figure dans le pLouvre 3129 (**doc. 88**) ⁵⁴¹. Il est peut-être également évoqué à la douzième heure de l'Amdouat (**doc. 86**) où Nâou participe même à la régénération du créateur ainsi qu'à celle des autres divinités présentes. Cette nouvelle fonction est imputable à son nom (**doc. 86**) :

Mdw n̄tr pn ʕ r=f m rn=f n(y) N̄w, n̄ʕ=f n msw.t n̄tr.

Ce Grand dieu lui parle en son nom de Nâou, de sorte qu'il traverse à la naissance du dieu.

Au-delà de la paronomase, c'est bien la fonction de ce dieu qui est mise en évidence par la glose. Par ailleurs, dans ce même document Nâou est appelé « Celui qui fait vivre les dieux ». La raison de cette désignation est certainement due au fait qu'il permet au dieu soleil de renaître tous les jours perpétuant ainsi la force créatrice contenue dans ce dernier.

⁵³⁷ Cf. **I / 2) b) - Les Nâouou.**

⁵³⁸ Voir sur le sujet D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84*, MIFAO 125, 2006, p. 60, 188, et 199.

⁵³⁹ Cf. **I / 2) b) - Les Nâouou.**

⁵⁴⁰ Cf. Seth qui une fois vaincu se voit obligé de servir Osiris ou Rê (B. MATHIEU, « Seth polymorphe : le rival, le vaincu, l'auxiliaire », *ENiM* 4, 2011, p. 148-149 et 151).

⁵⁴¹ pLouvre 3129, J, 19-22 = *Urk.* VI, 115, 21.

Nâou est considéré, dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, essentiellement comme un serpent et donc comme un ennemi potentiel ou bien comme un gardien. Pourtant un groupe de formules développant les mêmes thèmes le place en charge du tribunal des défunts. Cette position privilégiée est sans doute due à sa relation avec le créateur, ainsi qu'avec le dieu Chou. Pourtant, les textes du Nouvel Empire mettent en avant une autre caractéristique de cette divinité : son rôle dans la renaissance solaire quotidienne. Il est donc possible que sa fonction dans le jugement des défunts ait été perdue de vue, voire abandonnée, et qu'on ait voulu donner à ce serpent, clairement compris comme un être primordial, d'autres attributions.

b) Néhebkaou

- Rôle

Dès les Textes des Pyramides, Néhebkaou est mis en relation avec le créateur, dans un contexte très particulier (**doc. 105**)⁵⁴² :

	Pépy 354a
	354b
	355a
	355b
	355c
	356a
	356b

Mz^c hrw P pn

hn(w) n P pn, hn(w) n k3 P pn

njs=sn n P pn.

Jn ~ n=sn n P pn, Fdw j.pw Sw3ty.w, Hnsky.w

h^c(w) jw hr d^cm.w=sn m gs j3bt(y) n(y) p.t

j.dd=sn rn n(y) P, n(y) nfr(w), n R^c,

wts=sn rn n(y) P, n(y) nfr(w), n Nhb-k3.w.

« Que ledit Pépy soit justifié

acclamations pour ce Pépy, acclamations pour le ka de ce Pépy,

⁵⁴² *Pyr.* § 354a-356 b [TP 265] = P/A/W 11-13 = CT VIII, 275-276, 308a-311d.

puissent-ils convoquer ledit Pépy.

*Ils sont allés chercher ledit Pépy, ces Quatre Passants, les Tressés,
ceux qui se tiennent sur leur sceptre-djam dans l'orient du ciel,
pour citer le beau nom de Pépy à Rê,
pour proclamer le beau nom de Pépy à Néhebkaou. »*

Les « Quatre Passants » mentionnés dans cette formule sont les Enfants d'Horus. Leur fonction psychopompe est ici mise en avant non plus en regard du support qu'ils procurent physiquement au défunt mais par leur rôle dans la justification même de celui-ci. Ils tiennent ici, en quelque sorte, la fonction d'huissier. La finalité de l'ensemble étant, comme l'évoque le *Pyr.* § 354a, l'accession du défunt au statut de « justifié ». La localisation de cette scène n'est pas précise, mais d'autres formules développant les mêmes thèmes permettent de la situer plus précisément (**doc. 96**) ⁵⁴³ :

Dd=sn rn nfr n(y) Wnjs pn n R'

Sjw=sn Wnjs pn n Nh̄b-k̄z.w

nd̄ ʿq Wnjs pn m mh̄.t Sh̄.wt-j̄r.w

« Puissent-ils citer le beau nom dudit Ounas à Rê

Puissent-ils annoncer ledit Ounas à Néhebkaou

L'entrée dudit Ounas étant saluée au nord des Champ des Souchets. »

Le TP 263 (**doc. 96**) mentionne les « Champs des Souchets » un lieu qui est souvent comparé aux Champs Élyséens. Plus précisément, dans les Textes des Pyramides, il s'agit d'un lieu de transit, de purification, pour le défunt avant qu'il n'atteigne le ciel, ou bien encore le lieu du séjour des bienheureux ⁵⁴⁴. L'accueil du défunt par les différentes divinités a donc lieu dans l'orient du ciel, au nord du Champ des Souchets. Ces formules présentent donc Néhebkaou dans un rôle parallèle à celui de Rê. Bien que divinisé, il également présent par la fonction qui le caractérise (**doc. 106**) ⁵⁴⁵ :

Ounas



161b

Jp=f jb.w, nh̄m=f k̄z.w, nh̄b=f k̄z.w.

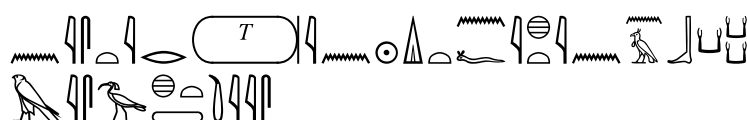
Il évaluera les consciences, arrachera les kaou et attachera les kaou.

⁵⁴³ *Pyr.* § 340a-c [TP 263] = W/A/S 19-24.

⁵⁴⁴ Voir R. WEILL, *Le Champ des Roseaux et le Champ des Offrandes dans la religion funéraire et la religion générale*, Paris, 1936, p. 90-91 ; H.M. HAYS, « Transformation of Context : The Field of Rushes in Old and Middle Kingdom Mortuary Literature », dans S. Bickel, B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre. Textes des Pyramides & Textes des Sarcophages*, *BiEtud* 139, 2008 (2^e éd.), p. 175-200 (p. 187).

⁵⁴⁵ *Pyr.* § 161b [TP 218] = W/F/S 28-35 = T/F/S 23-29 = P/F/Se 14-17 = N/F/Se 15-18.

La première proposition fait référence à un autre système de justification où le juge est Anubis⁵⁴⁶. Celui qui effectue ces actions, le pharaon, est alors assimilé au créateur qui maîtrise tous les types de jugement. Dans le fait d'évaluer les consciences, c'est l'action de juger qui est mise en avant, et non pas le résultat de cette action. Or dans le cas de Néhebkaou, c'est l'issue du jugement que reflète l'épithète. *Nḥb* et *nḥm* sont les deux aspects du même système de justification du défunt. Selon que le dieu, ou le roi, accorde au défunt ses offrandes, le défunt est justifié ou non. Le fait que la concrétisation de ce verdict soit liée à Néhebkaou est également appuyé par le TP 264 (**doc. 107**)⁵⁴⁷ :



Téti

346 a

346 b

Njs=t(j) jr Tty jn Rꜥ, d(w).t n=f jh.(w)t jn Nḥb-kꜣ.w

Hr js, ʒḥ.ty js

« Une convocation sera faite à Téli par Rê, une portion (d'offrandes) lui sera donnée par Néhebkaou,

tel Horus, tel Akhty. »

Le terme *jh.t* désigne à la fois les biens, les rites effectués et les offrandes⁵⁴⁸. Cependant, il n'est pas ici associé au verbe *jrj* et la présence de *jh.t* ne peut alors pas sous-entendre à elle seule l'expression « effectuer des rites ». Le dieu Néhebkaou, afin de sanctionner l'accession du défunt au statut de *netjer*, lui fournit des offrandes : les *kaou*. Une fois le défunt ritualisé, celui-ci est assimilé à Horus et à Akhty, dédoublement de la divinité plus commune Horakhty. Cet « Horus de l'Horizon » est une des formes astrales du créateur héliopolitain, de Rê⁵⁴⁹. Toutes ces étapes sont décrites dans un vocabulaire spécifique, renforçant le cadre juridique de la scène⁵⁵⁰. Ces formules décrivent donc l'issue positive du jugement, celle où le défunt est déclaré juste et où Néhebkaou intervient. Pourtant, la deuxième facette négative de ce système de jugement basé sur les *kaou* existe⁵⁵¹. Elle n'est cependant interprétée comme une divinité à part entière qu'une seule fois (**doc. 108a**)⁵⁵² :

⁵⁴⁶ H. WILLEMS, « Anubis as a judge », *Egyptian Religion the Last Thousand Years I*, OLA 84, 1998, p. 719-744.

⁵⁴⁷ *Pyr.* § 346a-b [TP 264] = T/F-A/S 14-25 = P/F/E 24-29.

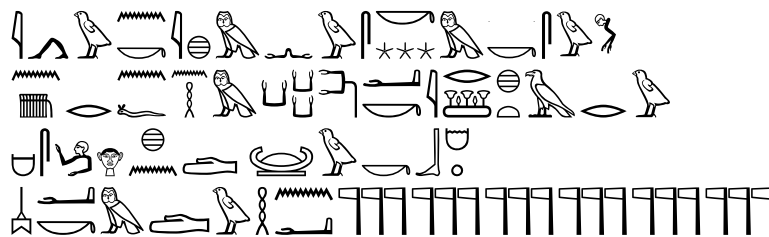
⁵⁴⁸ D. MEEKS, *AnLex* 77.0432 = 78.0458 = 79.0322 « biens, possessions » ; « les vivres, la nourriture » ; « repas funéraire » ; « accomplir les rites ».

⁵⁴⁹ D'où la formation Rê-Horakhty ; voir B. MATHIEU, « Horus », *ENiM* 6, 2013, p. 12-13.

⁵⁵⁰ Cf. *infra*.

⁵⁵¹ Cf. (**doc. 102**), *Pyr.* § 311a-b [TP 258] et *Pyr.* § 315a-c [TP 259].

⁵⁵² *Pyr.* § *1933h-*1934c [TP ^N667A] = P/F/Se 68-73 = Nt/F/E inf 43 = N/F/Se 70-76 = M/F/Se 60-66.

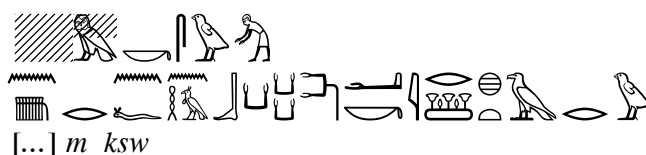


Neith
1933h
1934a
1934b
1934c

Jjw n=k jhm-sk.w sbz.w m ksw
ndr n=f Nhm-kz.w ʿ=k jr Sh.t-(j)zr.w
hms(=k) hr hndw=k (m) bjz
wḏʿ=k mdw hnʿ Psd.ty

« Les étoiles impérissables viendront à toi en se prosternant,
quand Néhemkaou prendra ton bras pour (t’emmener) vers le Champ des Souchets
Tu t’assiéras sur ton trône de fer
Tu rendras justice avec la Double Ennéade ».

Cette unique attestation de la divinité Néhemkaou a fait que R.O. Faulkner, se fondant sur sa grande connaissance de ces textes ainsi que sur l’ensemble des attestations qu’il possédait, en a déduit que le scribe avait commis une erreur et la rectifia en rétablissant Néhebkaou⁵⁵³. Or, cette attestation de Néhemkaou, qui se trouve à la fois dans la pyramide de Neith et de Pépy II, restera unique jusqu’aux temples de l’époque tardive⁵⁵⁴. Comme pour donner raison à R.O. Faulkner, le parallèle chez Pépy I^{er} présente quant à lui (**doc. 108b**)⁵⁵⁵ :



Pépy
1933h
1934a

[...] *m ksw*
ndr n=f Nhb-kz.w ʿ=k jr Sh.t-(j)zr.w[...]
[...] *en se prosternant*
Quand Néhebkaou prendra ton bras pour t’emmener vers les Champ des Souchets [...]

Dans la pyramide de Pépy I^{er} figure donc un texte strictement parallèle, à l’exception de la divinité citée, considérée comme l’alter ego de la première. Cependant, il est logique que, dans un contexte funéraire visant la survie du défunt, la partie la plus représentée de ce système de justification soit celle liée à l’issue positive. Dans les Textes des Sarcophages, ces

⁵⁵³ R.O. FAULKNER, *Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Oxford, 1969, p. 280 et 281, n°5 : « for *Nhm-kzw* read *Nhb(w)-kz.w* » et *Ibid.*, *Supplements*, p. 38.

⁵⁵⁴ Voir Chr. LEITZ et al., *LGG IV*, 283a qui renvoie uniquement à *Dendara X*, 295, 10.

⁵⁵⁵ *Pyr.* § *1933h-*1934a [TP^N667A]. Pour P/F/Se 68-73 voir C. BERGER-EL NAGGAR, J. LECLANT, B. MATHIEU, I. PIERRE-CROISIAU, *Les textes de la pyramide de Pépy Ier*, *MIFAO* 118/1-2, 2001, pl. II B.

deux moitiés disparaissent pour ne plus laisser subsister que *Nhb-k3.w*. En effet, Néhemkaou, et la fonction qu'il représente, cessent d'exister au profit d'autres associations ⁵⁵⁶.

- Évolution

Pourtant, si ce système de justification perdure, notamment grâce à la présence de Néhebkaou, le côté positif doit avoir son pendant négatif. Ainsi, d'autres entités apparaissent (**doc. 101**) ⁵⁵⁷ :

	T1C
	CT V, 41i
	CT V, 41j
	CT V, 42d

Jw m3 ~ n=j hsf=f Nbd Hd(w)-k3.w m pr hr(y) Qnqnty.w

dd(w) ~ k3=j gm(w).t ~ n=j jm

Jj ~ n=j hsf=f Nbd Hd(w)-k3.w.

*J'ai vu l'expulsion du Mauvais, Hedjkaou, dans la maison qui abrite Ceux qui frappent,
et je dirai ce que j'y ai trouvé.*

Si je suis venu c'est pour qu'il repousse le Mauvais, Hedjkaou.

La juxtaposition de *Hd-k3.w* et de *Nbd* permet de postuler que ces deux désignations visent la même entité. Ainsi, la contrepartie de Néhebkaou qui devient Hedjkaou, est alors assimilée au Mauvais, à l'Ennemi par excellence. En effet, les autres formules où figure Hedjkaou permettent d'infirmer cette assimilation (**doc. 109**) ⁵⁵⁸ :

	B1C
	CT V, 44 a
	CT V, 44 b
	CT V, 44 c

H3=k, t3š(w) sn 'nh(w) m sm' !

s33w tw J3q

Hsf Rrk, Hd(w)-k3.w pw

Arrière, Celui qui les délimite, Celui qui vit de la perche !

Garde-toi du serpent Iaq.

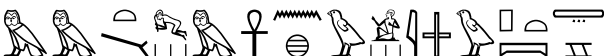
Repousser Rérek, c'est Hedjkaou.

⁵⁵⁶ Cf. III / 2) *Approche des différentes notions contenues dans les systèmes utilisant les kaou.*

⁵⁵⁷ CT V, 41a-42e [TS 378].

⁵⁵⁸ CT V, 44a-c [TS 381].

Hedjkaou est donc, dans cette formule, une épithète de Rérek, une de ces nombreuses dénominations. Ce dernier est le parangon de l'Adversaire ophidien dont le défunt doit se prémunir. Néhemkaou qui est, à l'origine, la partie d'un système de jugement, présenté comme une divinité *psychopompe* dans les Textes des Pyramides, est réinterprété en fonction de la condamnation qu'il implique. Ainsi, celui qui est chargé d'appliquer le verdict négatif contre le défunt se retrouve, dans les Textes des Sarcophages, identifié à l'Ennemi. Tout comme Néhebkaou, Hedjkaou est également présent à travers l'action qui le caractérise (doc. 94) ⁵⁵⁹ :

	S1C
	CT I, 400b
	CT I, 400c
	CT I, 400d
	CT I, 401a
	CT I, 401b
	CT I, 401c
	CT I, 402a
	CT I, 402b
	CT I, 402d
	CT I, 402e
	CT I, 403a
	CT I, 403b

D=f shm=j m hfty(.w)=j.

jw dr~n=j sn m js.w=sn

jw (w)hn~n=j sn m hw.t=sn

dr~n=j nty.w jm hr s.wt=sn

ssn~n=j s'h.w=sn,

hd[=j] k3.w=sn

bhn=j 3h.w=sn.

Sjp=sn n d.t n(y) swm

mj wd(w).t~n

Hpr(w)-ds=f jr.t r hfty.w

m mt(w).w, m nhw.w, jmy.w p.t, t3.

⁵⁵⁹ CT I, 400b-403b [TS 75].

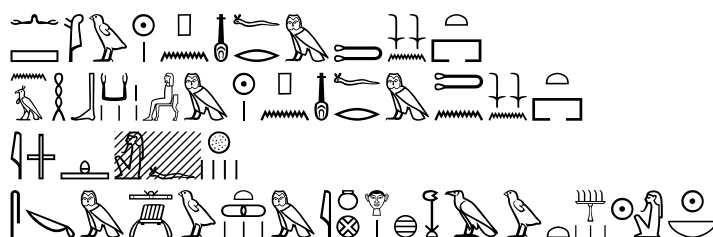
Il ⁵⁶⁰ a fait que j'aie pouvoir sur mes ennemis.
 Je les ai écartés de leurs tombes,
 renversés de leurs demeures,
 écartés ceux qui étaient là, de sur leurs places⁵⁶¹
 dispersé leurs dignités,
 ayant détruit leurs kaou
 et anéanti leur magie-akhou.
 Je les ai condamnés à la souffrance éternelle
 comme ce qu'a ordonné de faire
 Celui-qui-est-advenu-de-lui-même contre les ennemis
 morts (et/ou) vivants, dans le ciel (et/ou) sur terre.

Le protagoniste de cette formule est le dieu Chou. Il est ici considéré comme la première émanation de Rê-Atoum, place qu'il occupe généralement dans la théologie héliopolitaine, mais il est également assimilé au créateur. Ainsi, à la fin du TS 75 (**doc. 94**), il détaille le sort réservé à ses ennemis, « la souffrance éternelle ». Pour se faire, grâce à sa condition, il prend possession des différents moyens de subsistance des défunts : *kaou* et magie-*akhou*. Se faisant, il les prive de leur tombe et de leur culte, les empêchant ainsi d'accéder au statut de *netjer* et les condamnant également à une errance éternelle. Le sort des ennemis du dieu est donc le même que celui réservé aux hommes qui ne vivent pas selon la Maât.

Dans les Textes des Sarcophages, Néhebkaou est principalement mis en avant par rapport à l'action même d'attacher les *kaou* (**doc. 6**) ⁵⁶² :

Ntr.w phr n=j nhb=j k3.w=tn jnk Nh3-k3.w
 Dieux, servez-moi, que j'attache vos kaou, car je suis Néhebkaou.

Il semble donc avoir le même rôle que dans les Textes des Pyramides, celui de pourvoyeur d'offrandes, également mis en avant dans le TS 165 (**doc. 110**) ⁵⁶³ :



B1Be
 CT III, 9a
 CT III, 9b
 CT III, 9c
 CT III, 10a

⁵⁶⁰ Il peut s'agir soit du créateur, Rê-Atoum, soit du *ba* de Chou.

⁵⁶¹ Signifiant certainement dans ce contexte « tombe ». Voir III / 2) f) *k3.w* et *s.wt*.

⁵⁶² CT V, 37k-l [TS 374].

⁵⁶³ CT III, 9a-11a [TS 165].



CT III, 10b

CT III, 11a

N šw hrw pn nfr m Tnn.t

nḥb k3.w=j m hrw pn nfr m Tnn.t

Jm(y)-ḥtp=f 4 sp,

sšm(w) 3w.t m Jwnw ḥr ḥ3.wt R^c r^c nb

n mrrw R^c r^c-nb

N w^c.

Que ne soit pas vide ce beau jour dans la Tjenenet

que soient attachés mes kaou en ce beau jour dans la Tjenenet.

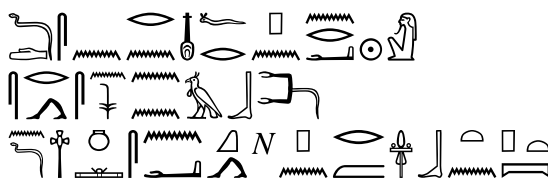
Celui qui est à sa table d'offrande (4 fois),

celui qui conduit les offrandes d'Héliopolis, sur les autels de Rê, chaque jour,

selon ce que désire Rê, chaque jour,

Ledit N est l'unique.

Les différentes versions de cette formule montrent quelques différences dans l'interprétation du texte par les Anciens Égyptiens. B1Be est le seul sarcophage à présenter *k3.w* là où les autres donnent soit *k3*, soit *k3.wy*. Il se peut donc que le rédacteur de la formule du sarcophage B1Be ait été influencé par l'existence de la divinité Néhebkaou. La Tjenenet est un sanctuaire memphite, plus précisément, une désignation de la tombe d'Osiris⁵⁶⁴. Sans pouvoir être identifié à « celui qui est à sa table d'offrande », la proximité des mentions de Néheb-kaou et des « offrandes d'Héliopolis, sur les autels de Rê » implique encore une fois une relation entre les différents éléments évoqués. Le TS 768 (**doc. 111**)⁵⁶⁵ en fait également mention :



T1L

CT VI, 402e

CT VI, 402f

CT VI, 402g

Dd=sn rn nfr n(y) N pn n R^c

sr(w)=sn sw n Nḥb-k3.w

nd=sn 'q N pn r gs j3bt(y) n(y) p.t.

« Puissent-ils dirent le beau nom dudit N à Rê,

puissent-ils l'annoncer à Néhebkaou,

puissent-ils saluer l'entrée dudit N sur le côté oriental du ciel. »

⁵⁶⁴ Voir le CT IV, 325d [TS 335] qui fournit une explication pour ce nom.

⁵⁶⁵ CT VI, 402e-g [TS 768].

Cette formule des Textes des Sarcophages développe exactement les mêmes thèmes que celles des Textes des Pyramides ⁵⁶⁶. Les Enfants d'Horus annoncent le défunt, à la fois à Rê et à Néhebkaou, afin que celui-ci soit bien accueilli dès son arrivée. Cela implique également que ces divinités ont le même rôle que dans les TP. Pourtant, le cadre juridique très présent dans les TP tend à disparaître dans les TS, excepté dans un groupe de formules homogènes, ayant pour titre *hpr m Nḥb-kꜣ.w*, « transformation en Néhebkaou » ⁵⁶⁷. Cependant, le dieu ne possède une épithète en relation avec ses fonctions judiciaires ou exécutives que très rarement. Le plus souvent, celles-ci sont les qualificatifs de Nâou, présents dans toutes les formules partageant ce même titre et évoquant le jugement.

De plus, dans les TS, une nouvelle caractéristique est attribuée à Néhebkaou (**doc. 112**) ⁵⁶⁸ :



T2L

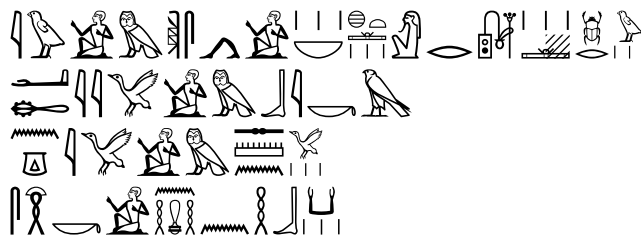
CT III, 318c

CT III, 318d

Jw=j skj nhḥ mj Nḥb-kꜣ.w

Je traverse le temps-néhéh comme Néhebkaou.

Le verbe *skj* signifie « accomplir, passer (un temps) » ⁵⁶⁹. Cette longue formule vise la justification du défunt par différents moyens, tant physiques, que rituels et mythologiques. Les Textes des Sarcophages fournissent un parallèle à la formule précédente (**doc. 113**) ⁵⁷⁰ :



T3Be

CT IV, 310a

CT IV, 310b

CT IV, 311a

CT IV, 311b

Jw=j m šmsw n(y) nb ḥ.t r sš.w Hprw.w

ḥy=j m bjk

ng=j m smn

sk(y)=j nhḥ mj Nḥb-kꜣ.w

Je suis un suivant du maître des rites pour les livres des Transformations,

je volerai comme un faucon,

⁵⁶⁶ Cf. TP 263 (**doc. 96**), TP 264 (**doc. 107**), TP 265 (**doc. 74**) et TP 266.

⁵⁶⁷ Notamment les CT II, 51d-51j [TS 85] (**doc. 13**), CT II, 52a-53e [TS 86] (**doc. 87**), CT II, 53f-54g [TS 87] (**doc. 100**) et CT V, 36f-37l [TS 374] (**doc. 6**).

⁵⁶⁸ CT III, 318c-d [TS 238].

⁵⁶⁹ Wb IV, 314, 12-13 et D. MEEKS, *AnLex* 79.2806.

⁵⁷⁰ CT IV, 310a-311b [TS 335] = LdM 17.

*je crierai comme l'oie sémén,
je passerai le temps-néhéh comme Néhebkaou.*

Les différentes appellations sont des allusions au créateur, notamment l'emploi du verbe *ng* qui renvoie à *Ngng Wr*, le « Grand jargonneur »⁵⁷¹. Cette épithète est également présente dans l'expression « l'œuf du grand Jargonneur »⁵⁷² et se rapporte à Atoum. Le verbe *skj* est réinterprété dans le chapitre 17 du Livre des Morts, puisque le moineau est intégré dans sa graphie, donnant au terme le sens de « détruire »⁵⁷³. Pourtant, si la paronomase a certainement contribué à l'association des deux termes, la relation entre Néhebkaou et le temps-*néheh* ne saurait être réduite à si peu.

Nâou est lui aussi mis en relation avec le temps au Nouvel Empire⁵⁷⁴. Le défunt souhaite s'associer à lui, comme à Rê, pour s'approprier leur longévité et leur capacité à renaître. D'ailleurs la suite de la formule confirme cette association entre le créateur héliopolitain et le temps (**doc. 113**) :



T1C^b

CT IV, 319c

CT IV, 319d

sšm(w) n=f w3.wt nhḥ.

ḏd mdw R̄ pw ḏs=f.

Celui à qui conduisent les routes du temps-néhéh.

*Paroles à dire. C'est Rê, lui-même*⁵⁷⁵.

Rê porte de surcroît l'épithète de *nb nhḥ*. Il est certes le créateur, mais il représente également l'astre qui, par son cycle, crée le temps⁵⁷⁶. Or, comme Nâou, Néhebkaou est un aspect du créateur, il est donc logique qu'il soit également lié au temps. Sa fonction dans le jugement des défunts le place de surcroît dans une position où les hommes le rencontrent avant de devenir *netjer*. Peut-être faut-il alors voir dans cette phrase le désir du défunt d'accéder à la fin de son temps-*néheh* – le temps des hommes –, au temps-*djet* – le temps des dieux.

Néhebkaou est toujours lié au devenir du défunt, puisqu'il accorde à ce dernier, une fois justifié, des *kaou*. Il est ainsi séparé de sa contrepartie, Nêhemkaou, en charge de l'issue

⁵⁷¹ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG IV*, 367a-b.

⁵⁷² CT III, 207h [TS 335].

⁵⁷³ D. MEEKS, *AnLex* 77.3921 = 78.3881 = 79.2803.

⁵⁷⁴ Cf. *supra* I / 2) e) Longévité et régénération.

⁵⁷⁵ CT IV, 319c-d [TS 335] :

⁵⁷⁶ Cf. Fr. SERVAJEAN, *Djet et néheh*, *OrMonsp* 17, 2007, p. 54-57.

négative des événements. Ces deux parties, qui semblent bien dissociées dans les Textes des Sarcophages, sont pourtant indubitablement à l'origine de la représentation de ce dieu dans la quatrième heure de l'Amdouat (**doc. 70**). De même, au Nouvel Empire, sa relation avec le domaine judiciaire n'est pas oubliée puisqu'il est présent encore parmi les quarante-deux assesseurs d'Osiris au LdM 125 (**doc. 55**).

Ce chapitre du Livre des Morts contient la *confession négative* ou *déclaration d'innocence*, dans laquelle apparaît le dieu. Elle est construite suivant un schéma précis consistant en une apostrophe à chaque divinité, incluant son lieu d'origine, chacune accompagnée d'une déclaration négative visant à démontrer l'innocence du défunt vis-à-vis de faits qui pourraient lui être reprochés. Il est alors possible de distinguer des groupes parmi les quarante-deux divinités citées par le défunt en fonction des actions qui les concernent⁵⁷⁷. De plus, les représentations sur les papyrus reflètent souvent la nature même de ces différentes divinités : ophiocéphales, hiéracocéphales, ibiocéphales, léontocéphales ou bien encore simplement celles qui sont anthropomorphes.

Parmi les différents groupes formés par ces quarante-deux dieux, Néhebkaou peut être inclus, par sa place, sa nature et l'action qu'il est chargé de réprimander⁵⁷⁸, dans le quintet final. Les autres dieux composant ce groupe sont *Wd-rhy.t* « celui qui commande au peuple »⁵⁷⁹, *Nhb-nfr.wt*, « celui qui attache les richesses »⁵⁸⁰, *Dsr-tp*, « celui dont la tête est sacrée »⁵⁸¹ et *Jn-ꜥf* « celui qui étend son bras »⁵⁸². L'action réprimandée par *Wd-rhy.t* pourrait le lier à la section précédente, mais dans la mesure où cet acte peut également être jugé par les autres divinités étudiées, il fait nécessairement partie de ce groupe. De plus, ces cinq dieux sont tous, au moins une fois, représentés sous forme ophiocéphale.

En dehors de Néhebkaou, la divinité la mieux attestée, depuis les Textes des Pyramides jusqu'aux inscriptions des temples tardifs, est *Dsr-tp*. Dans le LdM 125, les mentions de chapelle ou de temple, en dehors de fournir l'indication d'un culte de cette divinité, ne permettent pas d'en spécifier la localisation. Cependant dans le pLeyde 348⁵⁸³, ce dieu est mis en relation avec la *Hw.t-wr*, qui serait un des noms du grand temple de Rê à Héliopolis⁵⁸⁴. Il est, dans ce chapitre 125, concerné par le fait de vivre au-dessus de ses moyens, de son

⁵⁷⁷ Voir Ch. MAYSTRE, *Les déclarations d'innocence (Livre des Morts, chapitre 125)*, RAPH 8, 1937, p. 118.

⁵⁷⁸ Voir **Annexe 4 : Étude du LdM 125**.

⁵⁷⁹ Chr. LEITZ *et al.*, LGG II, 634b-c.

⁵⁸⁰ *Ibid.* IV, 273c.

⁵⁸¹ *Ibid.* VII, 665c-666b.

⁵⁸² *Ibid.* I, 371c-372a.

⁵⁸³ J.Fr. BORGHOOTS, *The Magical Texts of Papyrus Leiden I 348*, OMRO 51, 1970, p. 89-90, n° 148.

⁵⁸⁴ A.H. GARDINER, AEO 2, p. 86-87.

statut dans la société. En dehors des aspects protecteurs qu'il présente ⁵⁸⁵, et comme le sont souvent les serpents, il est présenté dès les Textes des Pyramides comme un ennemi, ce qui est confirmé par le pMagique Harris qui le présente comme étant une facette d'Apophis ⁵⁸⁶.

Jn-ꜥ=f est également attesté sur la même période que Néhebkaou et Djésertep, mais de manière plus restreinte. De nombreux liens entre *Jn-ꜥ=f* et Djésertep sont mis en avant à travers les textes, et ce dès les Textes des Pyramides. Il leur est en effet réservé le même traitement : Mafdet s'attaque à eux, ils sont donc considérés pareillement comme des ennemis. Le nom de ce dieu semble avoir subi une évolution dans la mesure où les premières attestations font état de *jn-d=f* ⁵⁸⁷, et non de *jn-ꜥ=f* ⁵⁸⁸. Il est fort possible que le deuxième soit une réinterprétation du premier rendue aisée par le contexte ainsi que par la graphie cursive, voire hiératique, du texte original. Sa relation avec le jugement n'est pas uniquement présente dans le LdM 125 puisque le chapitre 17 indique, dans une glose, que les sourcils de ce serpent sont les bras de la balance. Les *localités* citées en rapport avec lui dans le LdM 125 servent à cette démonstration. En fait de localité, il s'agit principalement de désignations de la nécropole : *j.gr.t* la « silencieuse », *Jmnt.t* l'« Occident », et *R(ꜥ)-stꜥ.w* ⁵⁸⁹. Sa relation avec le jugement est amplifiée par les quelques papyrus qui le disent « issu de la salle des deux Maât ».

En ce qui concerne *Wd-rhy.t*, les attestations se font beaucoup plus rares ; il ne semble pas être attesté avant le Livre des Morts. Il est représenté, plus tard, sur le temple de Kom Ombo comme un gardien et il est associé à une divinité tenant le signe de la protection ⁵⁹⁰. Il en est de même sur une stèle d'Horus sur les crocodiles, puisqu'il est présenté dans une suite de divinités protectrices ⁵⁹¹. Dans le LdM 125, il est concerné par le fait de conjurer une divinité, c'est-à-dire lui jeter un sort. En ce qui concerne d'éventuels lieux de culte, encore une fois, les mentions de *jwnn*, « demeure », ou encore de *sh*, « tente » ne sont pas assez spécifiques, pour nous renseigner sur une localisation géographique. Tout l'intérêt réside alors dans les mentions de la ville de Saïs, *Sꜥw*, en Basse-Égypte.

Enfin, dans ce groupe de cinq dieux, il semble que Néhebnéférout ne soit pas connu en dehors de cette assemblée de quarante deux assesseurs. Il est, dans le LdM 125, destiné à gérer les

⁵⁸⁵ Il est présenté le plus souvent par les textes comme un gardien ; entre autres *Pyr.* § 401b [TP 273-274].

⁵⁸⁶ r° 2, 7 = Chr. LEITZ, *Magical and Medical Papyri of the New Kingdom*, HPBM 7, 1999, p. 33 et pl. 13.

⁵⁸⁷ Chr. LEITZ *et al.*, LGG I, 383a.

⁵⁸⁸ Voir J.Fr. BORGHOUTS, *op. cit.*, p. 68-69, n° 99.

⁵⁸⁹ Nom de la nécropole memphite. Ce terme servait à l'origine à désigner les rampes de halage des sarcophages.

Voir P.J. FRANSEN, « A Word for "Causeway" and the Location of "The Five Walls" », *JEJ* 75, 1989, p. 118.

⁵⁹⁰ Voir LD IV, 34a, 4.

⁵⁹¹ Voir L. KÁKOSY, *Egyptian healing statues in three museums in Italy (Turin, Florence, Naples)*, Turin, 1999, p. 106, pl. 31.

démonstrations d'orgueil. Hormis Néhebnéférout, il semble alors que ces divinités aient été considérées par les Égyptiens comme ayant des relations étroites avec le jugement, de même qu'avec le domaine funéraire ⁵⁹².

Sur l'ensemble des vingt-trois papyrus examinés, en écartant les exceptions ⁵⁹³, les cinq actes réprimandés qui reviennent le plus souvent pour ces divinités sont donc le fait de *conjur*er la divinité, de *faire preuve d'orgueil*, de *se distinguer outre mesure*, de *vivre au-dessus de ses moyens/son statut* et de *blasphémer*. Ainsi, il semblerait de prime abord que deux groupes se dégagent, le premier étant en rapport avec une volonté de s'élever socialement de manière factice, en s'accordant des privilèges de natures variées et le second se rapportant à des actes verbaux à l'encontre des divinités. Pourtant, s'adresser de la sorte à une divinité ne revient-il pas à transgresser sa position sociale ? Si le LdM 125 résume effectivement les actes que la morale égyptienne réprouve, ces divinités sont donc invoquées pour veiller à ce que tout un chacun reste à sa place afin que l'Égypte ne soit pas troublée, insistant sur la nécessité pour les vivants de se comporter selon la Maât, pour pouvoir accéder, par décision du tribunal, au statut de *netjer*.

- *Nhb*

Le rôle judiciaire de Néhebkaou se déduit, le plus souvent, des actions qui lui sont imputées dans les textes funéraires. Celui-ci est également appuyé par le vocabulaire employé dans les différentes formules ; tel que « convoquer » (*njs*) ⁵⁹⁴, « annoncer » (*sjw*) ⁵⁹⁵ ou encore « proclamer » (*wts*) ⁵⁹⁶. Il insiste aussi sur l'aspect juridique de la justification du défunt et sur la fonction de la divinité en les replaçant dans le schéma référentiel de jugement des Égyptiens anciens. Une fois justifié le défunt est d'ailleurs appelé à exercer par lui-même des fonctions judiciaires, « tu siègeras et tu rendras la justice » ⁵⁹⁷, retrouvant ainsi, pour le pharaon, les prérogatives liées à son rang.

Néhebkaou est donc « celui qui attache les *kaou* ». Cette traduction est un parti pris destiné à mettre en valeur le jeu sur l'homophonie des termes *nhb* et *nḥm*. Le verbe *nhb*, en association

⁵⁹² Notamment Djesertep et Inâef qui sont intégrés dans des noms de domaines funéraires. Voir H. JACQUET-GORDON, *Les noms de domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien*, *BiEtud* 34, 1962, p. 171 et 178.

⁵⁹³ Voir **Annexe 4 : Étude du LdM 125**.

⁵⁹⁴ D. MEEKS, *AnLex* 77.1995 = 78.1988 = 79.1466, « appeler, invoquer ».

⁵⁹⁵ *Wb* IV, 34, 1 : « jemandem melden einem Höheren (mit n) ».

⁵⁹⁶ D. MEEKS, *AnLex* 78.1142 : « exprimer, énoncer ».

⁵⁹⁷ *Pyr.* § *1934c [TP ^N667A] (**doc. 108**).

avec les *kaou*, a été traduit de différentes manières par les égyptologues. Citons notamment celles de L. Speleers « the overthrower of kas »⁵⁹⁸, A.H. Gardiner « Uniter of kas »⁵⁹⁹, S. Bickel « pourvoyeur de kas »⁶⁰⁰ ou encore A.W. Shorter dans son article sur la question « He who subjugates the kas »⁶⁰¹.

Ce verbe peut avoir différents sens, tout comme les substantifs qui en sont dérivés. En effet, cette famille de mot formée sur le radical *nḥb* occupe à elle seule pas moins de quatre pages du *Wörterbuch*⁶⁰², comprenant plus d'une vingtaine d'entrées. Les sens et les emplois de ces termes sont donc divers.

Sur ces pages les différentes entrées mettent en avant les sens principaux de : *nḥb.t*, « le bouton de lotus »⁶⁰³, *nḥb*, « taxe »⁶⁰⁴, *nḥb.t*, « nuque »⁶⁰⁵ et enfin un verbe *nḥb*, « donner »⁶⁰⁶. Le premier sens évoqué fait effectivement référence à la fleur, plus précisément au bouton de lotus. Cependant, cette acception de *nḥb* ne transparaît dans aucun des textes du corpus. De surcroît la plante associée à la fête de Néhebkaou n'est pas non plus cette dernière⁶⁰⁷, cette acception du terme ne semble donc pouvoir être mise en relation avec la divinité.

Nḥb.t signifie également « nuque ». Ce sens, dont il a déjà été question⁶⁰⁸, est attesté dès les Textes des Pyramides. Les autres traductions du terme correspondant aux différentes entrées du *Wörterbuch* mettent en évidence une relation de sens entre la première acception « nuque » et l'endroit où se place les liens et harnachements, notamment sur les bêtes de trait. Ainsi, *nḥb* désignant le « joug » pourrait très bien être issu du sens premier de « nuque », appliqué à des animaux.

⁵⁹⁸ *Traduction, index et vocabulaire des Textes des Pyramides égyptiennes*, Bruxelles, 1936, p. 27 entre autres.

⁵⁹⁹ « Review of J.G. FRAZER, *The Golden Bough: Adonis, Attis, Osiris; Studies in the History of Oriental Religion*, Londres, 1914 », *JEA* 2, 1915, p. 123-124 ; traduction reprise par H. Kees (*Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Ägypter: Grundlagen und Entwicklung bis zum Ende des Mittleren Reiches*, Leipzig, 1926, p. 293).

⁶⁰⁰ *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, OBO 134, 1994, p. 140.

⁶⁰¹ « The God Nehebkaou », *JEA* 21, 1935, p. 41-48.

⁶⁰² *Wb* II, 291, 7-294, 8.

⁶⁰³ *Wb* II, 294, 2-3 : « Blume des Lotus bes. die geschlossene Knospe ».

⁶⁰⁴ *Wb* II, 293, 14 : « Abgabe von rindern ».

⁶⁰⁵ *Wb* II, 292, 9-16 : « Der Nacken, der Hals ».

⁶⁰⁶ *Wb* II, 291, 7-16 : « machen ; verleihen ».

⁶⁰⁷ Il s'agit d'un bouquet de plante-*hésyt*. Cf. I / I) c) - La fête de Néhebkaou : rites.

⁶⁰⁸ Cf. I / I) b) Néhebkaou, un vertébré.

Dès le Moyen Empire, une taxe-*nḥb* est également attestée. Il est fort probable que ce sens du mot se retrouve dans le terme composé *s.t-nḥb* ⁶⁰⁹ :

- pTurin 1884, r° 1, 14 = KRI VI, 645, 13-16 :


 [...] hrw pn šsp p3 29 n(y) dbn bj3 n t3 ḥw.t n(y)-sw.t Wsr-M3.t-Rc Stp-n-Rc ʿ.w.s.
 m-dr.t šmsw P3-Qny [...] -2 p3 jdnw m r(3) n(y) t3 s.t-nḥb.t n(y) t3 Ḥw.t pr-ʿ3, ʿ.w.s.
 [...] ce [jour] de recevoir 29 dében de cuivre au temple du Roi Ousermaâtrê Sètepenrê, v.s.f., de
 la main du serviteur Pakény [...] le délégué de la porte de la place-néhebet du temple du
 Pharaon, v.s.f.

- pTurin 1891, v°, 1-6 = KRI VI, 636, 12-13 :


 Tp n(y) psš.wt n3 rmṯ p3 Hr, jn n3 rwd.w {n} m t3 s.t-nḥb.t n(y.t) t3 ḥw.t Wsr-
 M3.t-Rc Mry-Jmn, ʿ.w.s.
 Début du partage pour les gens de la Tombe, par les administrateurs dans la place-néhebet du
 temple d'Ousermaâtrê Miamon, v.s.f.

Cet endroit semble donc être un lieu, attaché à un temple, où les membres de l'administration reçoivent et redistribuent des biens. Cependant, les attestations de la taxe-*nḥb* concernent majoritairement le bétail ⁶¹⁰. Ainsi, le terme pourrait désigner à la fois une taxe, mais également l'octroie du bien.

C'est la conclusion à laquelle parvient J.C. Moreno Garcia ⁶¹¹ : « il semble que le terme *néheb* désigne le fait d'octroyer certains biens en dotation à un particulier ou à une institution, qui s'occupaient de leur gestion et qui devaient verser une partie de la production à la personne ou à l'institution propriétaire de ces biens, que ce soit un particulier, un temple ou l'État. Les textes démotiques conservent de nombreuses références de *nḥb* où ce verbe désigne toujours une redevance, portant souvent sur du bétail ».

⁶⁰⁹ Ce terme se trouve également sur un fragment de papyrus non publié (B.J.J. HARING, *Divine Households : Administrative and economic aspects of the New Kingdom royal memorial temples in Western Thebes*, *EgUit* 12, 1997, p. 267) : « [...] in the gate of place of assignment [...] ».

⁶¹⁰ C'est le cas notamment sur la tablette 6886 trouvée à Balat (L. PANTALACCI, « Agriculture, élevage et société rurale dans les oasis d'après les archives de Balat [fin de l'Ancien Empire] », *CRIPEL* 25, 2006, p. 79-91), sur la stèle de Heqaib (BM 1671 = W. SCHENKEL, *Memphis, Herakleopolis, Theben, Die Epigraphischen Zeugnisse der 7-11. Dynastie Ägyptens, ÄgAbh* 12, 1965, p. 60), dans l'autobiographie d'Amény (*Urk.* VII, 15, 16-20) ainsi que dans l'inscription de Thoutmosis III au Ouadi Halfa (*Urk.* IV, 809).

⁶¹¹ « Administration territoriale et organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C. (V) », *ZÄS* 126, 1999, p. 129-130 (Addendum I : le terme *nḥb*), le passage cité constitue la conclusion de l'étude du terme.

De plus, il semble bien que ce soit cette acception du terme qui serve à désigner directement les animaux assujettis à cette dernière dans l'autobiographie d'Amény⁶¹². Le nom de cette taxe pourrait donc bien dériver du sens premier de « nuque ». C'est du moins ce que semble penser D. Devauchelle⁶¹³ : « Il faut noter que la graphie de base  et la présence d'un .t final dans le DO Bodleian n°785 ne font que confirmer le rapprochement du terme *nḥb(.t)* avec l'égyptien  (Wb II, 293, 9-16) et le copte **NA2B/NA2BE** (W. Crum, CD, p. 243 a-b) et non avec ses dérivés *nḥb* Wb II, 293, 3-7 ou *nḥb.w* Wb II, 293, 14. [...] Dans l'expression de la taxe *ḥd (n) nḥb(.t)*, je comprends *nḥb(.t)* dans son sens de cou de personne ou d'animal ».

Ainsi, ce sens du terme pourrait également expliquer les attestations concernant des champs⁶¹⁴, qui seraient donc soumis à la même redevance que les animaux. Cela pourrait également être appliqué aux personnes⁶¹⁵, pour lesquelles, il s'agirait alors d'« assigner » quelqu'un à un poste, pour qu'il y effectue sa charge.

Dans le domaine funéraire, dès les Textes des Pyramides, ce n'est pas le substantif qui est utilisé mais le verbe. De surcroît, il est systématiquement associé aux *kaou*, de même que son pendant négatif, *nḥm*⁶¹⁶. Cet état de fait n'est déjà plus valable pour les Textes des Sarcophages. La seule exception à la formulation *nḥb k3.w* figure dans le TS 708 (**doc. 183**)⁶¹⁷ où *stj*, « le parfum », et le temps-*néheh* remplacent les *kaou*⁶¹⁸. De même, le verbe exprimant l'attribution de ces offrandes présente quelques variantes.

Les autres expressions formées à partir de *kaou*, dans ce contexte sont notamment *dd(w) k3.w* et *wḏ(w) k3.w*, pour les plus fréquentes. Elles sont toutes deux utilisées dans un contexte spécifique et évoque un aspect spécifique de cette attribution⁶¹⁹. D'autres verbes sont alors utilisés de manière exceptionnelle en rapport avec les *kaou* (**doc. 114**)⁶²⁰ :

⁶¹² *Urk.* VII, 15, 16-17 : *ḥr~n rd~n=j jmy-r(3) 1st n gs-pr.w n(y).w mnj.w n(y).w M3ḥd, k3 3000 m nḥb.w=sn*, « J'ai doté les sections de gardiens de bétail du nome de l'Oryx d'un chef d'équipe, ainsi que 3000 taureaux à titre de leur *néhebou* ».

⁶¹³ *Ostraca démotiques du musée du Louvre, BiEtud* 92/1, 1983, p. 42.

⁶¹⁴ *Urk.* IV, 28, 7 et *Urk.* IV, 1379, 15-17 = G.P.F. Van den BOORN, *The Duties of the Vizier: Civil Administration in the Early New Kingdom, StudEg*, KPI, 1988, p. 153-154. .

⁶¹⁵ Cf. *loc. cit.* ainsi que l'inscription de la statue de Djed-Hor-le-Sauveur = G. DARESSY, « La statue de Zedher le Sauveur », *ASAE* 18, 1919, p.150, 123-124 ; E. JELINKOVA-REYMOND, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Her-le-Sauveur, BiEtud* 23, 1956, p. 117-118 (l. 82-86).

⁶¹⁶ Excepté dans le *Pyr.* § 511 [TP 318] (**doc. 12**). Cf. **III / 2) a) k3.w et wsr.wt/wsr.w**.

⁶¹⁷ *CT* VI, 339e-i [TS 708].

⁶¹⁸ Cf. *infra* **III / 2) g) kaou et les exceptions : le parfum, les baou et les divinités**.

⁶¹⁹ Cf. *infra* respectivement **III / 1) d) Dd(w)-k3.w** et **e) Wḏ-k3.w**

⁶²⁰ *CT* VI, 164m-165a [TS 566].



M3^c hrw=f

sjp=f sw n k3.w

Il est juste de voix

il l'a attribué aux kaou.

BH30⁷
CT IV, 164a

CT VI, 165a

Le défunt a donc été examiné par devant le tribunal puis confié aux *kaou*. Les deux autres parallèles de ce texte présentent chacun une version différente faisant de cet exemple une réelle exception peut-être due à une mécompréhension du scribe. Cependant, le verbe *sjp* – signifiant à la fois « attribuer, confier, assigner »⁶²¹ et « dénombrer »⁶²² – synonyme de *nḥb*, est certainement dérivé de la même racine que le verbe *jp*, également utilisé dans un système de jugement dans les Textes des Pyramides⁶²³.

Le seul autre verbe utilisé en relation avec les *kaou* est *mn*, « demeurer, rester »⁶²⁴, présent dans les Textes des Pyramides dans l'épithète *J.mn(w)-k3.w*⁶²⁵, et son causatif *smn*, « établir, fixer »⁶²⁶ qui figure dans les Textes des Sarcophages⁶²⁷.

Ainsi, le verbe *nḥb* est lié aux notions d'« attribution » et d'« assignation » mais également de « stabilité ». Le terme de « redevance » employé par J.C. Moreno Garcia⁶²⁸ met en avant les bénéfices retirés des différents éléments. Une « assignation » légale, peut-être « fixée » par contrat, du moins décrétée par une instance juridique, impliquant une redistribution d'une partie des bénéfices, et dans les cas des *kaou*, certainement la reversion d'une partie de ces offrandes.

Néhebkaou a donc fonction d'huissier. Il a tout d'abord la responsabilité d'accueillir, d'annoncer et d'introduire les défunts vers le juge suprême, rôle qui peut également être tenu par les Enfants d'Horus. Puis, une fois le verdict rendu, il est chargé de mettre à exécution les décisions de justice. En attachant les *kaou*, il a un rôle concret, représentant le pouvoir

⁶²¹ D. MEEKS, *AnLex* 78.3328.

⁶²² D. MEEKS, *AnLex* 79.2427.

⁶²³ Voir notamment *Pyr.* § 161b [TP 218] (**doc. 106**).

⁶²⁴ D. MEEKS, *AnLex* 77.1693 = 78.3543 = 79.1190.

⁶²⁵ Cf. *infra* **III / I) b) – Imen-kaou.**

⁶²⁶ D. MEEKS, *AnLex* 77.3594 = 78.3543 = 79.2565.

⁶²⁷ CT IV, 87k, 88c-d [TS 313] (**doc. 141**) ; cf. *infra* **III / I) b) – Imen-kaou.**

⁶²⁸ Cf. *infra* = J.C. MORENO GARCIA, *ZÄS* 126, 1999, p. 129-130.

exécutif. Il peut éventuellement, par son épithète de « taureau du tribunal », qu'il partage avec Nâou, être élevé au rang d'assesseur. Son nom, « celui qui attache les *kaou* », fait donc référence à cette fonction en relation avec la décision de justice rendue en faveur du défunt.

*
* *

Les formules des Textes des Pyramides et des Textes des Sarcophages mettent en évidence une fonction de juge ou d'assesseur attribuée à Nâou. Celle-ci est mal documentée et ne semble pas survivre à ces deux corpus funéraires⁶²⁹. Il est alors doté d'autres fonctions en rapport avec la régénération divine, d'une part, et en rapport avec son potentiel dangereux, d'autre part.

À l'inverse, la fonction d'huissier, mais aussi d'assesseur, de Néhebkaou est assez évidente, dans les deux corpus funéraires. Elle sera perpétuée, entre autres, par le Livre des Morts⁶³⁰. Il se peut que Néhebkaou ait eu la charge de juge, mais il ne possède jamais d'épithète directe lui attribuant cette charge et de surcroît, il n'est jamais présenté seul dans ce type de contexte. Il est toujours accompagné de Rê-Atoum ou de Nâou. Les textes plus tardifs laissent eux aussi apparaître de nouvelles attributions, notamment en rapport avec sa fête qui va représenter le thème de la majorité des attestations du Nouvel Empire⁶³¹.

Il semble donc bien que ces deux divinités aient été considérées comme l'autorité supérieure, le juge – le pouvoir judiciaire – et l'huissier – le pouvoir exécutif – de la *djadjat*, le tribunal chargé, entre autres, de juger les défunts. Pourtant, si ce rôle de juge a bien existé celui-ci est abandonné au profit d'une autre divinité, Osiris, qui exerce désormais, généralement, les fonctions de juge des défunts dans la littérature funéraire égyptienne.

⁶²⁹ Le seul texte qui y fait allusion est le LdM 149 – 10^e butte (**doc. 90**) qui reprend pourtant uniquement l'épithète de « Taureau de Nout ».

⁶³⁰ LdM 30A, LdM 125 (**doc. 55**), LdM 149 (**doc. 90**).

⁶³¹ Cf. I / I) c) **La fête et le temple de Néhebkaou**.

3) Le jugement des défunts

Le juge du tribunal devant lequel les défunts comparaissent est généralement le dieu Osiris. De par son mythe, il devient le parangon des morts justifiés et chaque défunt s'identifie à lui dans l'espoir de connaître le même dénouement favorable au moment de son procès⁶³². Pourtant, les traces textuelles n'attestent pas de l'existence de ce dieu avant la V^e dynastie⁶³³. Ainsi, dans une civilisation qui connaissait déjà d'autres formes divines et des pratiques funéraires élaborées, il semble logique de penser qu'une telle conception de l'accès à l'Au-delà préexistait à l'avènement de ce dieu :

- Mastaba de Nebemakhet, IV^e dynastie⁶³⁴ :

Jmzḥw hr ntr ʿz, Nb-m-zḥ.t

Le pensionné auprès du grand dieu, Nebemakhet.

- Mastaba de Ti, V^e dynastie⁶³⁵ :

Wnn wdʿ-mdw ḥnʿ=sn ḥr=s jn ntr ʿz m bw n(y).t wdʿ-mdw.

Il sera jugé avec eux à ce propos, par le grand dieu, dans le lieu du jugement.

De fait, même si la personnalité du « grand dieu » reste obscure⁶³⁶, d'autres divinités qu'Osiris devaient être chargées de juger les défunts et de les déclarer digne d'accéder au statut de *netjer*.

Dans le contexte funéraire, c'est effectivement Osiris qui a la faveur des attestations ; ailleurs, c'est généralement le créateur, Rê-Atoum, qui est reconnu comme le chef de l'instance judiciaire. Cette entité syncrétique rempli notamment la fonction de président du tribunal dans le jugement d'Horus et Seth⁶³⁷. Dans ce fameux procès, plusieurs lieux sont cités, en relation avec les auditions, les interrogatoires et les jugements telles que la *Hw.t-Sr* et la *wsh.t Gb*.

⁶³² S. BICKEL, « Héliopolis et le tribunal des dieux », dans C. Berger, B. Mathieu (éd.), *Études sur l'Ancien Empire et la nécropole de Saqqâra dédiées à Jean-Philippe Lauer*, OrMonsp 9, 1997, p. 116-118 et J. ASSMANN, *Mort et au-delà*, Monaco, 2003, p. 114-125.

⁶³³ B. MATHIEU, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 77-78.

⁶³⁴ LD Text I, p. 31 et W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, *ÄgForsch* 24, 1968, p.10.

⁶³⁵ Voir G. STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, Leipzig, 1913, pl. 8 ; Fr. DAUMAS, L. ÉPRON, G. GOYON, *Le tombeau de Ti I. Les approches de la chapelle*, *MIFAO* 65/1, 1939, pl. 11 et J. SAINTE FARE GARNOT, *L'appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens des origines à la fin de l'Ancien Empire*, *RAPH* 9, 1938, p. 5.

⁶³⁶ Cette épithète peut désigner tout à la fois Geb, Rê, Chou ou encore Khenty-imentiou, et par extension Osiris.

⁶³⁷ CT IV 86q-s [TS 312].

Dès les Textes des Pyramides, Rê et Atoum sont associés et occupent la même place à la tête de l'Ennéade. Le deuxième possède donc également un rôle de juge dans le contexte funéraire, puisque l'expression « la grande Ennéade d'Atoum » est une désignation de la *ḏꜣḏꜣ.t*. Même si, comme le fait remarquer S. Bickel, Atoum est la divinité déterminante⁶³⁸, c'est plus généralement Rê qui est chargé de ce rôle⁶³⁹. Ce rôle de juge est également mis en avant dans le LdM 8 où la glose indique que cette assemblée est constituée d'Atoum, Chou et Tefnout. Pourtant, le LdM 18 indique que la *ḏꜣḏꜣ.t* est composée d'Anubis, Osiris et Thot. Cette répartition tripartite résiduelle correspond à la divinisation des différents rôles incompressibles à tout jugement que sont l'huissier, le juge et le greffier⁶⁴⁰.

Anubis et Thot sont également présents dans le chapitre 125 du Livre des Morts, exerçant précisément ces fonctions. Pourtant, cette composition funéraire fait état de deux jugements, séparément. Les LdM 30 et 125, malgré leur vignette commune dite de la *psychostasie*, présentent de nombreuses divergences : « La procédure de poursuite, l'exécution de la condamnation, la personnalité du dieu au nom de qui on instrumente et la portée psychologique de chacun des deux jugements diffèrent. Chacun paraît avoir été imaginé par deux "écoles" différentes »⁶⁴¹.

Il est vrai que, dans le LdM 30, le dieu référent est Rê, et non Osiris. Cet état de fait se retrouve également dans les Textes des Pyramides, notamment les TP 263 (**doc. 96**), TP 264 (**doc. 107**), TP 265 (**doc. 105**) et TP 266⁶⁴². Ces textes mettent en avant le souhait du défunt d'être introduit positivement auprès du créateur⁶⁴³. Ces formules permettent également de relier Rê et Néhebkaou au jugement du défunt⁶⁴⁴ par lequel ce dernier accède au statut de *netjer*. Cette décision du tribunal l'autorise donc à bénéficier d'offrandes funéraires, dans ce cas précis : les *kaou*.

Pourtant, les Textes des Pyramides font par ailleurs référence à d'autres jugements, parfois même en juxtaposition directe avec celui dans lequel intervient Néhebkaou (**doc. 106**)⁶⁴⁵ :

Jp=f jb.w, nhm=f kꜣ.w, nhb=f kꜣ.w.

⁶³⁸ *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, OBO 134, p. 39.

⁶³⁹ Dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages en particulier.

⁶⁴⁰ B. MATHIEU, « L'huissier, le juge et le greffier. Une hypothèse sur la fonction du serdab dans les pyramides à texte », *Individu et pouvoir, Méditerranées* 13, 1997, p. 11-28.

⁶⁴¹ J. YOYOTTE, « Le jugement des morts dans l'Égypte Ancienne », dans *Le jugement des morts*, *SourcOr* 4, 1961, p. 45.

⁶⁴² Pyr. § 360b-361c [TP 266].

⁶⁴³ Les mêmes conceptions sont développées dans le LdM 30A où figure aussi Néhebkaou.

⁶⁴⁴ Cf. *supra*

⁶⁴⁵ Pyr. § 161a-b [TP 218].

Il évaluera les consciences, arrachera les kaou et attachera les kaou.

Cette formule met en avant l'épithète *jp jb.w*. Il s'agit d'une épithète d'Anubis, exerçant des fonctions judiciaires. Si celle-ci est claire dans le Livre des Morts, il semble que sa signification ait peu évolué depuis les TP. Encore une fois, il est possible de voir dans cet énoncé deux des fonctions judiciaires exposées précédemment. En « évaluant les consciences », il jugera le bon du mauvais. Cette décision lui permet d'agir en conséquence vis-à-vis des défunts en leur permettant de vivre dans l'au-delà – en fournissant des *kaou* – ou bien en annihilant leur chance de survie – en leur retirant tout culte possible. D'autres formes de rétribution apparaissent également. Elles concernent ici le cœur – la conscience –, là le corps :

- Enseignement loyaliste §5.7 (**doc. 115**)⁶⁴⁶ :

Tmw pw ts wsr.wt.

C'est Atoum, pour ce qui est de rattacher les gorges.

- LdM 149 – première butte (**doc. 116**)⁶⁴⁷ :

droits de diffusion de l'image non-obtenus

Tm smn=tj n=j tp=j Nḥb-k3.w mḥ, smn=tj bqsw(=j).

Atoum raffermi pour moi ma tête et Néhebkaou complète et raffermi ma colonne.

Ainsi, si d'autres divinités qu'Osiris possèdent un rôle dans le jugement posthume, et si les Textes des Pyramides mettent en avant l'éminente position du créateur, il est intéressant de noter que ces différentes conceptions ne se rencontrent pas dans les mêmes formules. *Osiris-juge* n'est pas mis en concurrence directe de *Rê-juge*⁶⁴⁸. En dehors de l'épithète *jp jb.w*, qui fait référence à Anubis, d'autres divinités sont également investies très tôt de fonctions

⁶⁴⁶ Copies cursives : version moyenne. Pour l'édition hiéroglyphique du texte, se reporter à G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976, p. 85-88. Pour une traduction et un commentaire de ce texte voir *ibid.*, p. 26-29. Voir III / 2) a) *k3.w* et *wsr.wt/wsr.w*.

⁶⁴⁷ pNou = pBM EA10477 = G. LAPP, *The papyrus of Nu (BM EA 10477)*, CBDBM 1, 1997, pl. 82.

⁶⁴⁸ La seule trace, dans ces formules, de la conception mettant Osiris en avant, est l'assimilation du défunt à cette divinité. Cette identification n'est pourtant pas faite avec le juge, mais avec le dieu défunt dont la justification a été établie.

judiciaires. C'est le cas notamment de *Wnmw-bsk.w*⁶⁴⁹ ou encore *Jn-ꜥf* dont « les sourcils sont les bras de la balance »⁶⁵⁰. Ces deux dieux figurent, parmi de nombreux autres, dans le LdM 125 (**doc. 55**), en tant qu'assesseurs, placés alors sous l'autorité d'Osiris.

Même s'il n'est pas attesté avant les Textes des Pyramides, ceux-ci mettent en avant l'appartenance de Néhebkaou aux divinités primordiales (**doc. 1**)⁶⁵¹ :

P p(j) rdw ḥwj, pr=f jm ḥpr~n mw

swt Nḥb-kꜣ.w ꜥꜣ.w qꜣb.w

C'est P, les humeurs qui s'écoulent quand il sort à la naissance des eaux,

il est Néhebkaou aux nombreux replis.

Cette formule place Néhebkaou dans un contexte de Première Foix, au moment même où le créateur lui-même s'extraît du Noun. Le dieu est alors considéré comme l'égal du démiurge. Le TP 229 (**doc. 2**) permet également de lui conférer le statut de divinité primordiale, même si l'identification prend alors des allures négatives⁶⁵². Le mythe des Enfants de l'Impuissance, dont il est fait allusion dans le TP 229 (**doc. 2**), figure aussi dans le pLouvre 3129 (**doc. 88**) concernant Nâou. De même, dans les TS 87-88 (**doc. 100-95**), figurent des épithètes qui permettent d'identifier ce dernier au dieu Chou⁶⁵³, tous deux présentant les mêmes caractéristiques que le créateur. Ces formules des Textes des Sarcophages théorisent donc la préexistence de ce dieu sur les autres divinités. Cette antériorité peut, quant à elle, refléter un aspect très concret puisque Nâou pourrait être considéré comme un *Python Sebae*⁶⁵⁴.

De surcroît, leur rôle dans le jugement des défunts est attesté de nombreuses fois dans différents corpus funéraires. Pourtant, celui-ci disparaît bientôt au profit d'autres attributions. Ainsi Néhebkaou se voit affecter un rôle agraire, en supplément de son activité relevant du domaine funéraire, notamment par le biais de sa fête⁶⁵⁵. Pourtant, ce dieu possédait très certainement une chapelle dans l'enceinte de *Hw.t-ꜥꜣ.t*, le grand temple de Rê à Héliopolis⁶⁵⁶.

⁶⁴⁹ Cf. *Pyr.* § 2127g-2128a [TP N691C] où sa fonction judiciaire est évidente : assimilé à Geb, il doit juger entre Horus et Seth.

⁶⁵⁰ *CT IV*, 301c-302e [TS 335] = LdM 17. Suivant les versions de ce texte les bras de la balance sont également assimilés aux sourcils d'Horus de Létopolis ou encore à ceux de Thot.

⁶⁵¹ *Pyr.* § 1146a-b [TP 510].

⁶⁵² Voir I / I) e) **Aspect négatif de Néhebkaou.**

⁶⁵³ II / I) c) **Néhebkaou, Nâou et la succession héliopolitaine** et Fig. 17. Tableau comparatif des formulations contenues dans les TS 75 (**doc. 94**) et TS 87-88 (**doc. 100-95**).

⁶⁵⁴ Cf. *supra* I / 2) d) **Identification.**

⁶⁵⁵ Voir I / I) c) **La fête et le temple de Néhebkaou.**

⁶⁵⁶ Cf. *supra* I / I) c) – **Le temple.**

Or J.C. Moreno-Garcia a démontré, dans son étude sur la question ⁶⁵⁷, que ce terme désigne à l'origine un établissement de la chaîne de l'administration relative à la gestion des terres, en rapport à la fois avec le pharaon mais également avec le créateur. Ainsi, il est fort logique que Néhebkaou ait été vénéré dans ce temple et cette requalification agraire n'est peut-être rien de plus que la mise en valeur d'une de ces autres caractéristiques.

Quant à Nâou, il est principalement perçu comme un ennemi ⁶⁵⁸, si ce n'est dans le contexte très particulier de la renaissance solaire quotidienne, mis en avant dans l'Amdouat (**doc. 86**) ⁶⁵⁹. La fonction judiciaire première qu'il occupait avec Néhebkaou, étant désormais remplie par Osiris, ces deux divinités se voient affecter d'autres attributions. La suprématie voulue d'Osiris dans ce domaine ⁶⁶⁰ a donc impliqué quelques requalifications. Ces modifications sont peut-être également à l'origine de l'aspect négatif de ces divinités, mettant en péril, par leur existence même, l'hégémonie de ce dieu, et donc étant perçues vis-à-vis de ce dernier, comme des ennemis.

De la même manière, la question de l'origine de ces deux dieux peut être posée. Plusieurs hypothèses sont alors à envisager. L'une d'entre elles est de postuler, en raison de leur relation avec le créateur, qu'ils aient été initialement considérés comme de simples fonctions de Rê-Atoum, divinisées par la suite. Par ailleurs, l'épithète *ntr* ʕ, présente dès la IV^e dynastie et qualifiant très tôt le magistrat responsable du jugement, pourrait également désigner le pharaon, seul véritable juge sur terre. Ces dieux seraient alors issus d'une fonction royale qui aurait été transférée de la sphère humaine à la sphère divine pour lui donner une dimension supranaturelle. Ce transfert de compétence est attesté également avec la Mâat : le pharaon, qualifié de *nb m3ʕ.t* ⁶⁶¹ au début de la IV^e dynastie, cède cette épithète aux dieux, et notamment à Osiris. Comme le fait remarquer J. Yoyotte à ce propos ⁶⁶² : « l'anarchie avait rendue précaire la justice de ce monde et le récompense immédiate des vertus. Selon certains historiens, on aurait alors substitué à une notion étatique de la justice une conception supérieure : l'ordre divin, distinct de feu l'ordre moral du royaume fournira un ultime recours au juste ».

⁶⁵⁷ J.C. MORENO GARCIA, *Hwt et le milieu rural égyptien du III^e millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, BEPHE 337, 1999, p. 36-39.

⁶⁵⁸ Cf. *supra* I / 2) c) **Aspect négatif** ainsi que I / 2) b) – Les Nâouou.

⁶⁵⁹ Voir I / 2) e) **Longévité et régénération** et II / 2) a) **Nâou**.

⁶⁶⁰ Cf. B. MATHIEU, « Osiris », *ENiM* 3, 2010, p. 81-85 et 92-95.

⁶⁶¹ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* III, 639a-642c et B. MATHIEU, *op. cit.*, p. 86.

⁶⁶² *SourcOr* 4, 1961, p. 34-35. Idée également développée par B. Mathieu (*op. cit.*, p. 85-86) mais sous un angle clairement politique.

Il est donc possible que le couple *nḥb* / *nḥm*, de même que le juge chargé de trancher entre ces deux issues, soit le fruit d'une construction idéologique et politique ne correspondant pas à un dieu ancestral mais fondée sur le concept de *kaou* présent depuis les plus hautes époques. De surcroît, il se peut également que l'opposition entre *Wsjr* et *Nḥb-kꜣ.w*, deux idées différentes du jugement posthume exprimées simultanément, soit le reflet de deux visions antagonistes qui perdureront jusqu'au Livre des Morts et donneront naissance aux LdM 30 et 125. Le succès d'Osiris tiendrait alors à sa dimension populaire : tous les défunts ne sont pas susceptibles d'avoir des *kaou* ⁶⁶³ alors que tout un chacun devra se soumettre au jugement d'Osiris pour pouvoir espérer lui être assimilé.

⁶⁶³ Cf. *infra* III / Une théorie des *kaou*.

Conclusion 2 :

Différents textes mettent en avant les liens entre Néhebkaou et la cité d'Héliopolis. Par ailleurs, de nombreux rapprochements ont été effectués Nâou et les principales divinités du panthéon héliopolitain. Il partage notamment avec Geb l'épithète de « taureau de Nout ». De même, ce dernier, Osiris et Nâou sont tous les trois qualifiés de « taureau du tribunal ». Pourtant, la relation la plus claire est celle établie par la comparaison des caractéristiques de Nâou et de Chou dans les Textes des Sarcophages. Celles-ci sont principalement le fruit de leur identification commune avec le créateur.

En plus de lui être identifiés, Néhebkaou et Nâou ont tous les deux des fonctions judiciaires en rapport avec Rê-Atoum. Ils remplissent, dans le jugement des défunts, les rôles d'huissier et de juge (ou d'assesseur). Néhebkaou ne peut en aucun cas être considéré seul comme le président du tribunal, car comme le fait remarquer H. Willems⁶⁶⁴ : « it would turn him into a judge who never reaches a negative verdict – hardly a judge, that is ». Nâou quant à lui semble bien avoir rempli de telles fonctions, certainement avec Néhebkaou et Nêhemkaou comme huissier et bourreau.

Cependant, l'hégémonie voulue d'Osiris sur ce pan de la religion égyptienne a induit une requalification de ces deux divinités. Ainsi, Néhebkaou est affecté au domaine agraire par le biais de sa fête et Nâou est chargé de la renaissance solaire. Cette mise en avant d'Osiris fait également de ces deux divinités, représentant un autre système de justification, des ennemis de ce dieu. Peut-être faut-il trouver là une des raisons de leur identification à l'Adversaire.

Néhebkaou est donc la divinité responsable de l'issue positive du jugement posthume. Il est chargé d'attacher au défunt des *kaou* qui semblent être d'une importance capitale dans sa survie dans l'au-delà. Une étude s'impose donc à nous pour tenter de cerner les notions que recouvrent ce concept.

⁶⁶⁴ Concernant Anubis ; voir H. WILLEMS, « Anubis as a judge », *Egyptian Religion the Last Thousand Years I*, OLA 84, 1998, p. 720.

III / Une théorie des *kaou*

La première occurrence des *kaou* se rencontre à la II^e dynastie sur des empreintes de sceaux à Éléphantine⁶⁶⁵. Ce concept est donc antérieur à Néhebkaou, qui n'est pas attesté avant les Textes des Pyramides.

L'étude du terme *kaou* semble indispensable car le fonctionnement d'une divinité ne peut être appréhendé sans comprendre les concepts qui président à sa création. Ayant évoqué précédemment le problème et la traduction de *nḥb*, il reste donc à effectuer une recherche sur les *kaou*. Il existe nécessairement une différence entre le *ka* et les *kaou*, de la même manière qu'entre le *ba* et les *baou* : « In these examples, as in instances referring to the gods, *bꜣw* is an intensive plural, **giving special force or emphasis** to the Ba in its meaning of manifestation of power »⁶⁶⁶. De prime abord, il semble évident que si une seule personne peut avoir des *kaou*, tout en ayant par ailleurs un *ka*, les deux termes ne peuvent recouvrir exactement la même idée.

Il apparaît lors de la recension des occurrences que *kaou* est une composante de plusieurs expressions récurrentes. La première partie consistera donc en une étude de ces expressions, afin d'en éclairer le sens et de distinguer éventuellement différentes acceptions du terme.

Il apparaît également que certains vocables se substituent aux *kaou* ou sont évoqués dans des systèmes complémentaires. L'étude des différents concepts présents dans ces systèmes ainsi que des liens qu'ils entretiennent constituera la deuxième partie de cette « théorie des *kaou* ».

À partir de ces études et des conclusions préliminaires, seront avancées des hypothèses quant à la définition, l'utilité et la fonction de ces *kaou*, ainsi qu'une éventuelle évolution du sens et des notions rattachées à celui-ci.

⁶⁶⁵ J.-P. PÄTZNICK, *Die Siegelabrollungen und Rollsiegel der Stadt Elephantine im 3. Jahrtausend v. Chr. : Spurensicherung eines archäologischen Artefaktes*, BAR 1339, 2005, p. 328, 401, 431, 473.

⁶⁶⁶ L.V. ZABKAR, *A study of the ba concept in Ancient Egyptian Texts*, SAOC 34, 1968, p. 55.

1) Étude des expressions et noms formés sur *kaou*

Dans cette première partie seront donc analysées les différentes expressions formées à partir du terme *kaou*, soit *ḥnty-k3.w*, *ḥry.t-k3.w* (*ḥr(y) k3.w*), *Msh3.t-k3.w*, *Jmn-k3.w*, *nb(.w) k3.w*, *dd(w) k3.w* et *wḏ(w) k3.w*. Les expressions *j.šm(w) [sb(w)] n k3.w=sn* et *šms jn k3.w=f* seront à dessein discutées dans le paragraphe 3) **Aller vers ou aller avec ses kaou**. Les expressions suivantes sont présentées, autant que faire se peut, dans un ordre chronologique dans la mesure où celui-ci ne nuit pas à la compréhension générale du concept étudié. Parmi les syntagmes recensés, certains sont des théonymes, et d'autres sont des anthroponymes. De par leur nature, différente des autres expressions, ces derniers seront présentés en dernier.

a) *Ḥnty-k3.w*

Parmi les quelques expressions formées avec le substantif *k3.w*, la plus anciennement attestée est *ḥnty k3.w*. Elle se trouve déjà sur une empreinte de sceau d'Éléphantine à la III^e dynastie (**doc. 117**)⁶⁶⁷ :



Ḥnty k3.wy Ḥnm(.t) Nt ; ḥnty (j)r(yw) k3.t ; ḥq3
Celui qui préside aux deux ka de la compagne de
Neith et qui préside aux Travailleurs, le souverain.

Cette expression réapparaît deux dynasties plus tard dans le temple de Sahourê, à la V^e dynastie (**doc. 118a**)⁶⁶⁸ :

⁶⁶⁷ J.-P. PÄTZNICK, *op. cit.*, p. 419, Cat. 291 : trouvé à l'Est de la ville parmi du matériel céramique et du matériel de fermeture de récipients.

⁶⁶⁸ L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Sahurê II*, *WVDOG* 26, 1913, p. 18-21, 81-83 et pl. 5 ; sûrement aussi chez Neferirkarê, mais en lacune : L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Nefer-jr-k3-R*, *WVDOG* 11, 1909, p. 28-29.

1) Étude des expressions et noms formés sur kaou

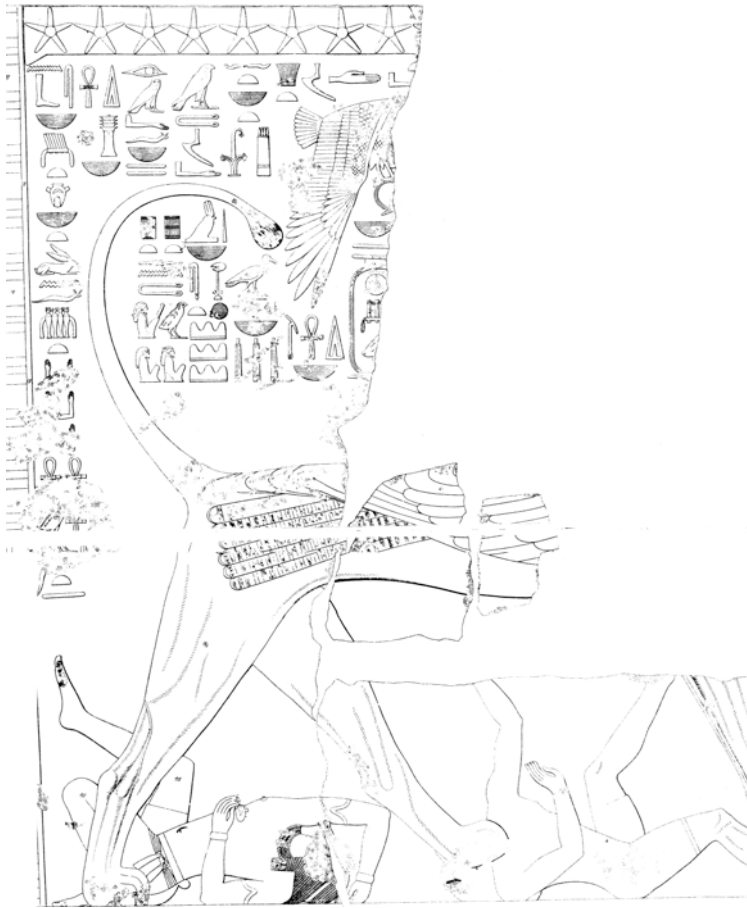


*Dd mdw d~n(=j) n=k ḥw w3s nb, snb nb, 3w.t-jb nb, dd(w).t nb(.t) wn=k hnt k3.w
ḥw.w nb(.w) ḥt=tj hr ns.t Hr d.t*

Paroles dites : « Je t'ai donné toute vie et puissance, toute santé, toute plénitude, toute stabilité pour que tu sois à l'avant de tous les kaou-ânkhous, toi qui es apparu sur le trône d'Horus éternellement. »

On trouve un deuxième exemple dans ce même temple de Sahourê (**doc. 118b**) ⁶⁶⁹ :

⁶⁶⁹ L. BORCHARDT, *WVDOG* 26, 1913, p. 21-23, 83-84 et pl. 8.

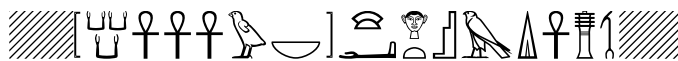


$D(w) \text{ } ^{c}nh, \text{ } \underline{dd}[.t] \text{ } nb(.t), \text{ } snb \text{ } nb, \text{ } \textit{zw.t-jb} \text{ } nb.t \text{ } wn=f \text{ } hnt \text{ } k\textit{z.w} \text{ } ^{c}nh.w \text{ } \underline{d.t}.$

Doué de vie, de toute stabilité, toute santé, toute plénitude pour qu'il soit à l'avant des kaou-ânkhoul éternellement.

Cette épithète se retrouve également au cours du Moyen Empire, dans le temple de Tôd, sous Montouhotep III ⁶⁷⁰, où elle apparaît plusieurs fois :

- *Inv. 1161* (doc. 119a) ⁶⁷¹ :



[... *k*_{3.w} *nh.w* *nb(.w)*] *h*^(=w) *hr* *ns.t* *Hr* *d(w)* *nh* *dd* *w*_{3S} [...]

[... kaou-ânkhou-nebou] *apparu sur le trône d'Horus, doué de vie, stabilité, puissance [...]*.

- Inv. 1522 (doc. 119b) ⁶⁷² :



[... *hnty*] *k3.w* $\tau nh.w$ *nb(.w)* $h^{\tau}(=w)$ *hr* *ns.t* [*Hr* ...]

[... le khenty]-kaou-ânkhou-nebou , *apparu sur le trône [d'Horus ...]*.

⁶⁷⁰ F. BISSON LA ROQUE, *Tôd (1934 à 1936)*, *FIFA O* XVII, 1937, p. 81-95.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 87, fig. 39. Le texte est en partie lacunaire mais la présence de l'expression *hnty k3.w* est assurée par les nombreux parallèles.

⁶⁷² *Ibid.*, p. 95, Fig. 49. La scène montre le roi entrant dans une chapelle tenant une croix-*ânkh* dans la main, sur le même fragment, une autre scène où le roi est assisté par une déesse et il tient dans la main trois signes *ânkh*.

- **Inv. 2118 (doc. 119c)** ⁶⁷³ :



[*hn*]ty k3.w ḥnh.w, nb ḥ(=w) ḥr ns.t Hr mj R^c

[... le khen]ty-kaou-ânkhrou-nebou *apparu sur le trône d'Horus, comme Rê*.

- **Inv. 2123 (doc. 119d)** ⁶⁷⁴ :



wn=f (m) ḥnty k3.w [...].

Il est le khenty-kaou [...].

- **Inv. 2125 (doc. 119e)** ⁶⁷⁵ :



wn=f ḥnty k3.w ḥnh.w nb(.w) ḥ(=w) ḥr ns.t Hr d(w) ḥnh d.t

Il est le khenty-kaou-ânkhrou-nebou, apparu sur le trône d'Horus, doué de vie éternellement.

Bien que *ḥnty k3.w* soit une expression ancienne, elle ne disparaît pas au fil du temps et elle est encore utilisée au cours du Nouvel Empire, notamment sur un coffre de Toutânkhamon (JE 61445) (**doc. 120**) ⁶⁷⁶ :



S3 R^c n(y) ḥ.t=f mr=f Tw.t-ḥnh-Jmn, ḥq3 Jwn(w) Šm^cw, m3^c ḥrw ḥr Jpn(w) ḥ(n)ty k3.w ḥnh.w nb.w.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 81, Fig. 33.

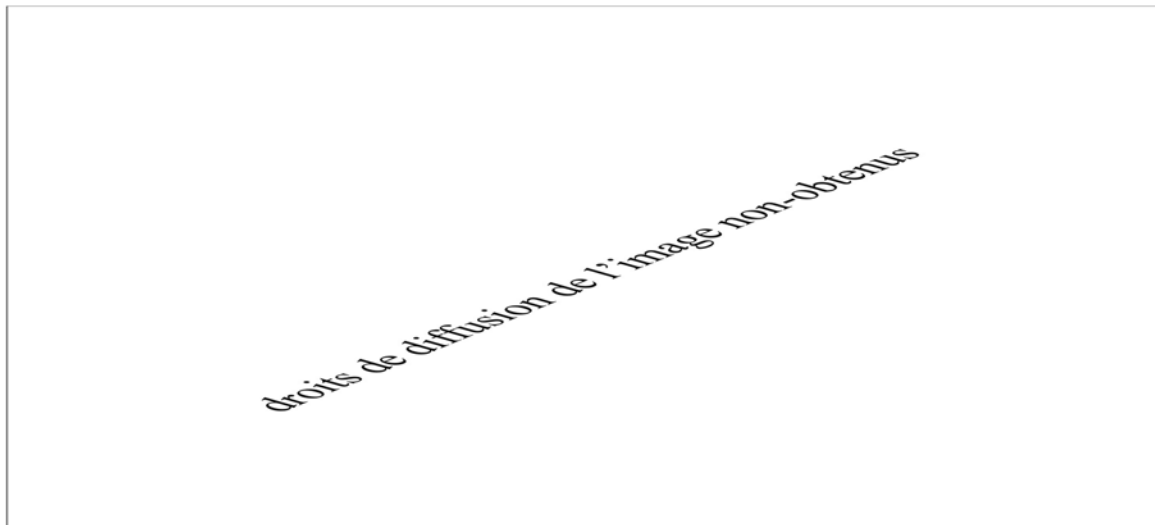
⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 84, Fig. 37. La scène montre le pharaon présentant un pain conique au dieu Montou.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 84, Fig. 36.

⁶⁷⁶ Photographie d'après K. Stoddert Gilbert, J.H. Holt, S. Hudson (éd.), *Treasures of Tutankhamun*, National Gallery of Art, Field Museum of Natural History and the University of Chicago, New Orleans Museum of Art, 1976, p. 108.

Le fils de Rê, (issu) de son sein, son aimé, Toutânkhamon – souverain de l'Héliopolis du Sud –, justifié auprès d'Anubis, le khenty-kaou-ânkhou-nebou.

Si l'intérêt de la première attestation est de fournir un *terminus post quem* de l'apparition de cette expression, les occurrences suivantes sont accompagnées d'une représentation. Ainsi, dans le temple de Sahourê, comme dans celui de Tôd, le texte sert de légende à des scènes représentant le pharaon. Il en va de même pour la représentation figurant sur le coffre de Toutânkhamon. *Hnty k3.w*, au vu de tous ces éléments, désigne sans conteste le souverain. Les attestations qui mentionnent « sur le trône d'Horus » corroborent le fait que cette expression lui serve d'épithète. Si, par conséquent, l'attribution de l'épithète *hnty k3.w* à la personne du pharaon n'est pas à remettre en cause, l'état fragmentaire de la plupart des exemples cités précédemment ne permet pas de spécifier la fonction du pharaon lorsqu'il revêt ce titre. D'autres exemples doivent être examinés. Concernant le Moyen Empire, une autre attestation sous Sésostri III, parmi les inscriptions du temple de Medamoud, est à ajouter au dossier. Ce linteau retrouvé lors de fouilles est aujourd'hui conservé au musée du Louvre (E 13983) (**doc. 121**) :



Linteau d'une porte : Sésostri III faisant des offrandes à Montou © Musée du Louvre/C. Décamps (http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=14218&langue=fr).

Wn=f hnt k3.w 'nh.w nb(.w) d.t

Puisse-t-il être à l'avant de tous les kaou et à tous les vivants éternellement.

Ces autres attestations de *hnty k3.w* confirment que cette expression sert à désigner une des fonctions du pharaon. Il s'agit toutefois d'une inscription unique dans ce temple et pour cette période. Les sources plus tardives permettent par leur multiplicité une étude comparative des contextes ainsi que des représentations en rapport avec ce titre. Les occurrences les mieux conservées se trouvent très certainement dans les temples d'Edfou et de Dendara. En ce qui

concerne le premier, plus de 50 attestations de cette expression ⁶⁷⁷ peuvent être recensées. La plupart apparaissant dans les bandeaux de frise ou de soubassement :

- **Edfou II, 27, 2-3 (doc. 122) et 11-12 (doc. 123) : Inscription de la salle hypostyle, bandeau de soubassement**

Jw=f m Hr mn(w) hr srh hnty k3.w nh.w d.t (inscription côté droit)

Il est Horus établi sur le serekh, le khenty-kaou-ânkhou éternellement.

Jw=f m n(y)-sw.t sk(w) nhh hnty k3.w nh.w d.t (inscription côté gauche)

Il est roi, celui qui traverse nêhéh, le khenty-kaou-ânkhou éternellement.

- **Edfou II, 29, 1-2 (doc. 124) et 3-4 (doc. 125) : Inscription de la salle hypostyle, bandeau de la frise**

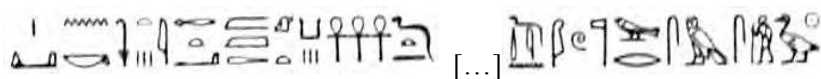
[...] h(w) m n(y)-sw.t bjty hr ns.t-Hr hnty k3.w nh.w d.t (inscription côté droit)

[...] apparu en tant que Roi de Haute et Basse-Égypte sur le trône d'Horus, le khenty-kaou-ânkhou éternellement.

[...] h(w) hr ns.t m n(y)-sw.t n(y) pḏ.wt hnty k3.w nh.w d.t (inscription côté gauche)

[...] apparu sur le trône en tant que roi des Arcs, le khenty-kaou-ânkhou éternellement.

Dans ces exemples, *hnty k3.w* est accolé au cartouche et prouve encore une fois que cette expression désigne le pharaon. L'examen des différents tableaux mis en relation avec cette expression permet de constater qu'il s'agit de scènes d'offrandes. Cependant, le texte n'étant pas en rapport spécifiquement avec une des représentations de la paroi mais servant de légende à l'ensemble des scènes, puisqu'il est présent soit sur le bandeau de soubassement, soit sur le bandeau de la frise, il ne peut s'agir d'une offrande particulière. Parmi ces occurrences un petit nombre se trouve en lien direct avec une divinité. Le texte indique alors que la divinité en question ⁶⁷⁸ a fait des offrandes (**doc. 126**) ⁶⁷⁹ :



D(=j) n=k nsw.t=j 3.t m m3'-hrw hnty-k3.w-nh.w d.t [...] ḏd mdw jn Šw, Wr, smsw s3 R'.

Je veux te donner ma grande royauté en tant que juste, khenty-kaou-ânkhou éternellement [...] Paroles dites par Chou, le Vénérable, le fils aîné de Rê.

⁶⁷⁷ Entre autres : Edfou I, 23, 9-10 ; 23, 14-15 ; 52, 14-15 ; 65, 18-19 ; 90, 14 ; 140, 6-7 ; 179, 16-17 ; 205, 9 ; 205, 14 ; 214, 13 ; 230, 6-7 ; 230, 10-11 ; 231, 6-8 ; 284, 15-16 ; 327, 16-328, 2 ; 328, 14-15 ; 368, 14-15 ; 369, 9-10 ; 371, 6-7 ; 414, 12-13 ; 476, 17. Edfou II, 27, 2-3 ; 27, 11-12 ; 29, 1-4 ; 62, 7-11 ; 121, 3-6 ; 121, 7-10 ; 121, 11-14 ; 123, 7-10 ; 123, 15-18 ; 124, 8-11 ; 126, 4-7 ; 126, 12-15 ; 128, 3-6 ; 128, 7-10 ; 128, 10-13 ; 129, 7-10. Edfou IV, 10, 5 ; 11, 2 ; 12, 2 ; 14, 3 ; 18, 18 ; 50, 7 ; 328, 11 ; 329, 15. Edfou V, 4, 8-9 ; 7, 4 ; 86, 5.

⁶⁷⁸ Horus (Edfou), Chou (Edfou) ou encore Hathor (Dendara).

⁶⁷⁹ Edfou I, 476, 17.

Il en va de même pour le temple de Dendara. C'est alors la déesse Hathor qui pourvoit le pharaon (**doc. 127**)⁶⁸⁰ :



D=s js.w nn jr(w) hm=f n hm.t=s hnty k3.w ʕnh.w d.t

Puisse-t-elle donner la contrepartie de ce qu'a réalisé Sa Majesté (= roi) pour Sa Majesté (= Hathor/Isis) le khenty-kaou-ânkhou éternellement.

Le roi est *hnty k3.w* lorsqu'il reçoit des présents de la part des divinités, mais seulement une fois qu'il a accompli les rites nécessaires. Par le principe de don et contre-don, les divinités lui fournissent alors ce dont il a besoin pour maintenir la paix et la stabilité du pays. L. Bell voit dans cette épithète la désignation du *ka* royal, transcendant le roi lui-même⁶⁸¹. Cette hypothèse est corroborée en partie par les représentations du temple de Sahourê où Khenty-kaou-ânkhou qualifie le pharaon représenté sous la forme d'un sphinx que P. Barguet identifie au *ka* du roi⁶⁸². L. Bell cite pourtant W. Murnane qui arrivait à des conclusions similaires aux nôtres : « reciprocal nature of the "offering ritual," whereby the gods grant honours to the king in return for the offerings which he presents to them »⁶⁸³.

Les divinités le légitiment également dans son rôle de pharaon en insistant sur le fait qu'il est apparu sur le trône d'Horus, que ce soit dans le temple de Sahourê⁶⁸⁴ ou bien à Dendara **(doc. 128)**⁶⁸⁵ :



D=s jsw nn n n(y)-sw.t hr ns.t=f hnty k3.w ʿnh.w d.t.

Puisse-t-elle donner ces récompenses au roi sur son trône, au Khenty-kaou-ânkhou éternellement.

Cela permet d'éclairer en partie le texte du pChester Beatty IX, qui présente également cette épithète (**doc. 129**)⁶⁸⁶ :

⁶⁸⁰ *Dendara* I, 34, 3-4.

⁶⁸¹ L. BELL, « Luxor Temple and the Cult of the Royal Ka », *JNES* 44/4, 1985, p. 260.

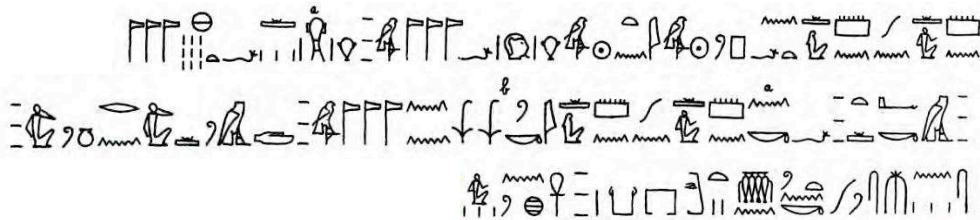
⁶⁸² P. BARGUET, « Au sujet d'une représentation du *ka* royal », *ASAE* 51, 1951, p. 210.

⁶⁸³ *Op. cit.*, p. 255.

⁶⁸⁴ cf. *supra* (L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Sahurê II*, *WVDOG* 26, 1913, p. 18-21, 81-83 et pl. 5).

⁶⁸⁵ *Dendara* I, 32, 1-2 = *Dendara* VI, 53, 2 ; 111, 9 ; 137, 14.

⁶⁸⁶ v^o B18, 5-7 = A.H. GARDINER, *Chester Beatty Gift I. Texts*, HPBM 3, 1935, p. 110-113 ; *Ibid.* II. *Plates*, pl. 61.



*Mn ms(w)~n mn.t, ntf pw R', jtn hr tp=f, ntr.w hr sz=f, Psd.t (hr) mk.t=f. N=k, mn ms(w)~n mn.t, jw=k (n=m) nn ntr.w (hr) dm rn.w=sn ms=tw{n}=k (m) Hnty-kz.w-
 'nh.w.*

Untel né d'unetelle, c'est lui Rê, sur la tête duquel se trouve le disque, dont les dieux sont la protection (sa) et l'Ennéade sa défense (meket). T'appartient untel né d'unetelle (car) tu es cet (ensemble de) dieux-ci dont les noms sont prononcés après qu'on t'a enfanté (en tant que) Kenhty-kaou-ânhou ⁶⁸⁷.

En dehors du concept et de la fonction attachés à cette épithète, un autre problème se pose, celui de la lecture du syntagme. L'expression la plus attestée n'est pas *hnty kz.w* mais bien *hnty kz.w 'nh.w*. On peut alors y voir soit un génitif direct les « *kaou des ânhou* », soit la juxtaposition de deux termes ayant pour facteur commun *hnty*. Dans la mesure où l'expression *hnty 'nh.w* se trouve déjà dans les Textes des Pyramides ⁶⁸⁸, il est aisé de supposer que les deux expressions ont été fondues en une seule ⁶⁸⁹.

Parmi les nombreuses expressions composées avec *hnty* également présentes dans les Textes des Pyramides, se trouvent notamment ⁶⁹⁰ :



Hr js hnty 'nh.w,

Gb js hnty Psd.t, Wsjr js hnty zḥ.w,

Tel Horus qui préside aux vivants,

tel Geb qui préside à l'Ennéade, tel Osiris qui préside aux esprits-akhou.

Ces trois expressions successives pourraient refléter l'évolution du système théologique héliopolitain. La première renverrait à la théologie hiéracopolitaine, importée à Héliopolis au

⁶⁸⁷ Cf. Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* V, 868c-869°. Il semble cependant manquer ici la fin de l'épithète (*-nb.w*).

⁶⁸⁸ Cette expression ne disparaît pas non plus, puisqu'on la retrouve jusque dans les temples d'Edfou et de Dendara notamment.

⁶⁸⁹ Il se peut également que la juxtaposition des termes fassent référence, par homonymie, à l'expression *kaou ânhou(t)*, « des taureaux et des chèvres », et donc au rôle de berger du pharaon. Voir D. MEEKS, *AnLex* 79.0502 et Wb I, 205, 13-14.

⁶⁹⁰ *Pyr.* § 2103c [TP 690].

moment de la rédaction du corpus des Textes des Pyramides, car représentant la cité d'où est originaire le concept de l'Horus-roi⁶⁹¹. La deuxième expression renverrait à la phase d'assimilation de cette théologie à Héliopolis. Vient enfin la dernière phase, osirienne, qui voit l'apparition d'un concept nouveau concernant toute l'Égypte⁶⁹². Dans la mesure où les expressions *hnty k3.w* et *hnty ʿnh.w* ont été combinées en une seule, il est possible qu'elles soient représentatives d'une même époque et participent d'un même principe, peut-être dans des localités différentes. Il se pourrait donc que *hnty k3.w* fasse référence à une strate héliopolitaine, conservée dans les Textes des Pyramides, précédant l'importation des concepts hiéracopolitains.

Cette expression peut également être comprise comme étant la résultante de l'agrégation de deux concepts **et** comme étant formée grâce à un génitif direct, les deux solutions ne s'excluant pas nécessairement. Si les deux expressions *hnty k3.w* et *hnty ʿnh.w* sont considérées comme étant de valeur égale, les *k3.w* doivent être compris comme désignant les défunts eux-mêmes. Si toutefois les *k3.w* sont possédés par les *ʿnh.w*, ils sont alors à comprendre comme étant des offrandes, de nourriture très certainement⁶⁹³, un point qui est mis en avant dans les représentations et les textes également. Cependant *k3.w* peut tout à fait être compris comme la désignation d'entités humaines puisque cette conception se retrouve dans d'autres contextes⁶⁹⁴. Il est donc possible que l'expression *hnty k3.w* qui désignait originellement des êtres⁶⁹⁵ ait été réinterprétée lors de l'amalgame des expressions et de la création du titre *hnty k3.w ʿnh.w*⁶⁹⁶.

Si cette épithète se retrouve fréquemment dans les temples tardifs, pour désigner le pharaon, elle n'apparaît pourtant qu'une seule fois dans les Textes des Pyramides (**doc. 130**)⁶⁹⁷ :



⁶⁹¹ B. MATHIEU, « Horus : polysémie et métamorphoses », *ENiM* 6, 2013, p. 4-5.

⁶⁹² *Ibid.*, p. 11-13.

⁶⁹³ Voir *infra* III / 2) d) *k3.w* et *df3.w*.

⁶⁹⁴ Notamment dans le système *k3.w* / *hmwsw.t* cf. *infra* III / 2) e) *k3.w* et *hmwsw.wt*. Cette idée est également exprimée dans les temples tardifs. Cf. *infra* III / 1) e) *Wd(w) k3.w*.

⁶⁹⁵ Ce qui correspondrait également à la lecture de l'étiquette de jarre, mettant ainsi en relation deux entités humaines : les travailleurs et les *kaou*.

⁶⁹⁶ Cette question du sens de *kaou* se pose également dans l'expression *k3.w 3h.w* au CT V, 342b [TS 464] = LdM 110 (**doc. 164**).

⁶⁹⁷ *Pyr.* § 1220a-c [TP 519] = P/C ant/W 22-47 = M/C med/E 34-68 = N/C med/E 32-65.

1) Étude des expressions et noms formés sur kaou

*Wd(w) ~ k3=k n=k M pn m sr n(y) 3h.w j.pw
J.hm.w-sk mhty.w p.t,
hq3.w htp.wt, s33.w w3h.yt
Ddj.w h3 nw n hnty.w k3.w, jmy.w p.t
Tu placeras ledit P, en tant que magistrat de ces Akhou,
les Étoiles Impérissables au Nord du ciel,
qui gouvernent les offrandes, protègent les récoltes
et qui les font échoir à ceux qui sont à la tête des kaou, ceux qui sont au ciel.*

Cette unique attestation se trouve dans un contexte bien précis. Le texte indique que les *Akhou*, qui sont une désignation des défunts « glorifiés », sont l'équivalent des Étoiles impérissables, ces étoiles circumpolaires que le pharaon souhaite rejoindre, qui correspondent aussi aux ancêtres défunts. Ces entités sont manifestement chargées de redistribuer les offrandes aux *hnty.w k3.w*, une situation identique à celle développée bien plus tard dans les temples d'Edfou et de Dendara, « ceux qui sont au ciel » n'étant alors que l'explicitation du premier syntagme. Ces *hnty.w k3.w* ne peuvent être autre chose ici que les pharaons défunts recevant en retour des offrandes de la part des ancêtres divinisés.

Tout cela implique que si le pharaon est désigné comme *hnty k3.w*, c'est qu'il accomplit le culte, qu'il approvisionne les divinités (don), en tant que premier des ritualistes. En retour, il est également le premier à recevoir des présents de la part de ces êtres ritualisés (contre-don). Cette expression insiste donc sur le rôle du pharaon en tant que pivot et support du fonctionnement du culte, le désignant à la fois comme celui qui fournit des *kaou* (offrande) et comme le premier des *kaou* (entité).

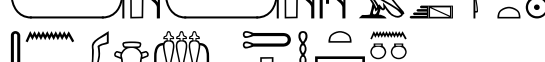
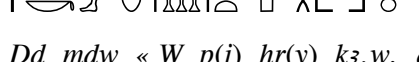
b) Héryt-kaou, Mesehat-kaou et Imen-kaou.

Dès les Textes des Pyramides, plusieurs noms composés avec *kaou* peuvent être recensés. Parallèlement aux anthroponymes, il semble que les Égyptiens aient eu recours à des formations, peu attestées par ailleurs, lors de la rédaction du premier corpus funéraire connu pour désigner certains de leurs concepts. Ces expressions servent ici de théonymes.

- Hérytkaou

Le premier des termes étudiés, *Hry.t-k3.w*, n'est attesté qu'une seule fois dans les Textes des Pyramides (**doc. 131**)⁶⁹⁸ :

⁶⁹⁸ *Pyr.* § 267a-268d [TP 250] = W/A/W 18-20.

	Ounas 267 a
	267 b
	267 c
	267 d
	268 a
	268 b
	268 c
	268 d

Dd mdw « W p(j) hr(y) k3.w, dmd(w) jb.w » (j~)n hr(y) sz(w) wr

Hr(y) md3.t-ntr Sj3 jmnt(j) R^c

Jj~n W r s.t=f hr(y).t k3.w, dmd W jb.w, (j~)n hr(y) sz(w) wr{.t}

hpr W m Sj3 hr(y) md3.t-ntr, jmnt(y) R^c

nd(w) m ^c W

jn W dd(w) jmy.t jb wr.t m hb jns(j)

W pj, W pj, Sj3 jmnt(y) R^c

Snk-jb hnty tph.t Nww

*Paroles à dire. « C'est Ounas, le supérieur des kaou, celui qui réunit les consciences » a dit
celui en charge de la Sagesse, le Vénérable,*

celui qui porte le rouleau du dieu, Sia à droite de Rê.

*« Si Ounas est venu vers sa place, la supérieure des kaou, c'est pour qu'Ounas puisse réunir les
consciences », a dit le celui en charge de la Sagesse, le Vénérable.*

Puisse Ounas advenir en tant que Sia qui porte le rouleau du dieu, à la droite de Rê,

celui qui est protégé par le bras d'Ounas.

C'est Ounas qui a dit la confidence de la Vénérable pendant la fête du tissu écarlate

C'est Ounas, c'est Ounas, Sia à la droite de Rê

le Ténébreux, celui qui préside à la caverne de Nouou.

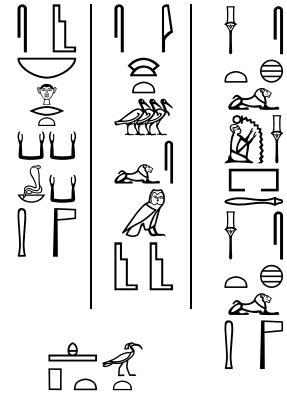
Dans cette formule, se trouvent deux attestations de la même expression. La première fait référence directement au (pharaon) défunt qui endosse une fonction particulière, quant à la deuxième, elle semble faire référence au lieu où doit se dérouler l'action de « réunir les consciences ». Il semble donc que les deux éléments soient liés. Ces expressions sont d'ailleurs présentées en parallèle dans le premier paragraphe. Les *kaou* et les *ibou* étant deux

éléments pouvant intervenir dans le jugement des défunts dans les Textes des Pyramides ⁶⁹⁹, il est tentant d'y voir là l'aboutissement du rituel visant à assimiler le pharaon à un dieu (Osiris ou Rê) lui permettant d'en remplir les fonctions ⁷⁰⁰.

Cette expression peut donc désigner à la fois la fonction et la place, voire le siège, liée à celle-ci. *Hry.t-k3.w* a été personnifiée sous la forme d'une divinité dans le tombeau de Akhti-hotep, à l'Ancien Empire (**doc. 132**) ⁷⁰¹ :

Hrp w^cb(.w) Pr-^c3 Shm.t, hm-ntr Shm.t
j.sh^c(w) b3.w=s m s.wt=s nb.(w)t, hm-ntr Hr(y).t-k3.w,
3hty-htp

Le contrôleur des prêtres-ouâb de Sekhmet du palais, le prophète de Sekhmet, qui a fait apparaître ses baou dans toutes ses places, le prophète de Héryt-kaou,
Akhty-hotep



Le propriétaire de la tombe se présente donc comme un prêtre de Sekhmet et de Héryt-kaou. C'est la première attestation de cette divinité et certainement la seule où il est question d'une prêtrise. Cette divinité, qui n'était pas envisagée comme telle dans les Textes des Pyramides, semble figurer dans les Textes des Sarcophages (**doc. 133**) ⁷⁰² :



sd(w)=j ng3, sdf=j tn
jnk wh^c(w) sdfw.w

B9C

CT VI, 15 a

CT VI, 15 b

CT VI, 15 c

CT VI, 15 d

CT VI, 15 e

CT VI, 15 f

⁶⁹⁹ Pyr. §161b [TP 218] (**doc. 106**) : *jp=f jb.w, nhm=f k3.w, nhb=f k3.w*, il évaluera les consciences, arrachera leskaou et attachera les kaou.

⁷⁰⁰ Même si à l'origine le pharaon était considéré comme celui qui accomplissait ces rôles et que les divinités ont pris le pas par la suite, soit l'inverse de ce qui est décrit (voir B. MATHIEU, « Osiris », *ENiM* 3, 2011, p. 86 pour la passation de *nb m3^c.t* du pharaon à Osiris et plus généralement sur le passage des fonctions royales aux fonctions divines dans le domaine funéraire notamment). Il faut ici se replacer dans le contexte de la rédaction des textes qui est donc celui évoqué.

⁷⁰¹ A.-H. ZAYED, « Le tombeau d'Akhti-hotep à Saqqara », *ASAE* 55, 1958, p. 133, pl. II.

⁷⁰² CT VI, 15a-f [TS 473].

pr(w) jm s33.t [...] snb=j [...] =s m hr(y).t k3.w n(y).t ntr.w

pr(w)=j r p.t mm ntr.w

jnt=j whm(w)=j mdw ntr.w

Hk3 pw.

Je veux briser le lien⁷⁰³, que je puisse vous corder⁷⁰⁴.

Je suis Celui qui délie les cordes,

Celui qui est sorti du sol [...] je serai en bonne santé [...] en tant Hérytkaou des dieux,

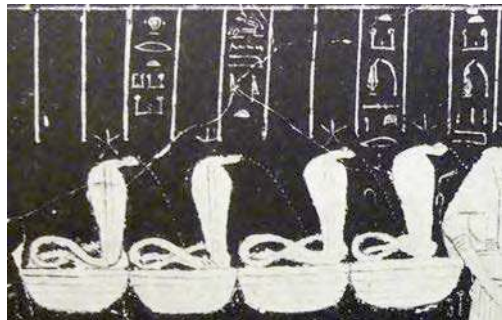
Je veux sortir vers le ciel parmi les dieux,

Je veux aller chercher et répéter la parole des dieux,

C'est Héka.

Cette attestation de Héryt-kaou doit être examinée en détail. Tout d'abord, elle renforce l'idée que cette expression était comprise comme un tout dans les textes funéraires, tant par la présence en fin du syntagme du déterminatif du divin (A 40) que par la notation du génitif *n(y).t*, impliquant tous deux cette unique solution. Pourtant, de l'observation de la graphie du génitif découle une autre conclusion. Héryt-kaou n'est plus comprise ici comme une divinité à part entière, vénérée comme telle, mais comme un élément possédé par les dieux.

D'autres attestations plus tardives y font encore référence, notamment dans le Livre du jour et de la nuit⁷⁰⁵ représenté sur le plafond de la chambre du sarcophage de Ramsès VI (**doc. 134**) :



Tk3.w(=s)-m-ds=s, Ses flammes sont son couteau-dès

Tk3=s-tp(y)-r(3)=s, Sa flamme est sur sa bouche

Wnmy.t, La Dévoreuse

Hry.t-k3.w, Hérytkaou

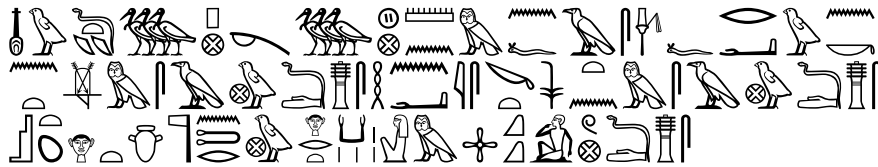
Cette déesse est, comme dans la tombe d'Akhtihotep (**doc. 132**) à l'Ancien Empire, représentée sous la forme d'un uraeus. L'association entre Hérytkaou et Ounémyt se retrouve également dans le « Rituel archaïque de fondation » (**doc. 135**)⁷⁰⁶ :

⁷⁰³ D. MEEKS, *AnLex* 78.2265, *ng3* « corde, lien ».

⁷⁰⁴ D. MEEKS, *AnLex* 78.3998, *sdf* « corde, lien ». Pour *corder*, « Entourer d'une corde, lier à l'aide d'une corde », voir le CNRTL (<http://www.cnrtl.fr/definition/corder> [juin 2013]).

⁷⁰⁵ A. PIANKOFF, *Le livre du jour et de la nuit*, *BiEtud* 13, 1942, p. 27 et *id.*, *The Tomb of Ramesses VI, Egyptian Religious Texts and Representations*, *BolSer* XL, 1954-1955, pl. 189.

⁷⁰⁶ Version moyenne établie à partir des copies de P. BARGUET, « Le rituel archaïque de fondation des temples de Medinet Habou et de Louxor », *RdE* 9, 1952, p. 6.



*Nfr bꜣd.ty bꜣ.w P, mjb.t bꜣ.w Nḥn, mn mnf ꜣms=f rd(w) n=k N.t m Sꜣw ḏd=s, ḥnꜥ
js sꜣm.(w)t n(y)-sw.t m Sꜣw ḏd=s, ꜣs.t ḥry.t-jb Nṯr ḏd=s, Ḥry.t-kꜣ.w m Wnmy.t ḏd=s.
Que soient efficaces les deux creusets⁷⁰⁷ des Baou de Pé, et la hache des Baou de Nekhen, que
soit durable la protection de son sceptre-amès, que t'as donnée Neith de Saïs elle-même, avec
l'Uraeus royal de Saïs elle-même, Isis qui réside à Netjerou elle-même, Héryt-kaou d'Ounémou
elle-même.*

Dans ce dernier extrait, les divinités qui accompagnent Hérytkaou sont toutes considérées comme des divinités tutélaires, ou du moins représentatives, de la ville dont elles sont issues. Ainsi, sont énumérées les villes du Delta : Saïs, Nétjérou⁷⁰⁸ et enfin Ounémou. Ce dernier toponyme, absent du dictionnaire géographique de H. Gauthier, pourrait très bien être considéré comme la ville d'Ounémou, du nom d'une déesse. En effet, d'autres attestations font connaître une divinité nommée *Wnmy.t* « la dévoreuse ». Il s'agit très certainement d'une désignation de l'œil de Rê⁷⁰⁹, et donc des déesses qui le personnifient habituellement : Mout, Hathor ou encore Tefnout. Cela va dans le même sens que les constatations établies grâce aux documents précédents.

Plus tardivement, ce théonyme semble être employé comme une épithète des divinités féminines comme Hathor⁷¹⁰, mais également de divinités masculines⁷¹¹, telles que Horus⁷¹² ou encore Khonsou⁷¹³.

Au vu des différentes attestations, il semble que cette divinité soit une déesse ophidienne, peut-être en rapport avec Bouto, sinon en rapport avec une localité du Delta. Comme le souligne A.-H. Zayed⁷¹⁴, il se pourrait donc qu'il ne s'agisse pas de la déesse Ouadjet – qui

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 15, n°2. [D. MEEKS, *AnLex* 77.1347, *bꜣd* « moule à pain conique »].

⁷⁰⁸ H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les inscriptions hiéroglyphiques* III, réimpr. 1975, p. 107 : cette ville dédiée à Isis correspond à Behbeit el-Hagar. Chr. FAVARD-MEEKS, *Le Temple de Behbeit el-Hagara : Essai de reconstitution et d'interprétation*, *SAK Beiheft* 6, 1991, p. 374-377.

⁷⁰⁹ D. KLOTZ, *Adoration of the Ram : Five Hymns to Amun-Re from Hibis Temple*, *YES* 6, 2006, p. 94.

⁷¹⁰ *Wb* V, 89, 12-13 : *kꜣ.t-ḥry.t-kꜣ.w*. Voir également Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* V, 442c-443a : *Ḥry.t-kꜣ.w*.

⁷¹¹ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* V, 386b : *ḥry-kꜣ.w*.

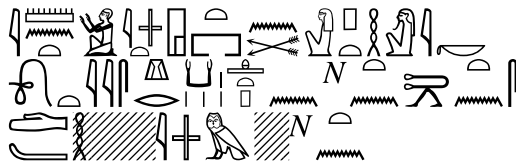
⁷¹² Notamment dans *Edfou* II, 274, 16 : *Kꜣ ḥr(y) kꜣ.w, ꜥꜣ.w ḥpr.w*, « Ka supérieur des kaou, aux nombreuses manifestations ».

⁷¹³ P. CLÈRE, *La porte d'Evergète à Karnak* *MIFAO* 84, 1961, pl. 40 = Fr. LABRIQUE, « Khonsou et la néoménie », dans D. Budde, S. Sandri, U. Verhoeven (éd.), *Kindgötter im Ägypten der griechisch-römischen Zeit. Zeugnisse aus Stadt und Tempel als Spiegel des interkulturellen Kontakts*, *OLA* 128, 2003, p. 207 (Fig. 4) : *kꜣ=k wr, kꜣ=f ḥry-kꜣ.w* « ton taureau est vénérable et son ka est au-dessus des kaou. »

⁷¹⁴ A.-H. ZAYED, *ASAE* 55, 1958, p. 133.

n'est pas associée aux *kaou* par ailleurs – mais plutôt d'un aspect de Rénénoutet. En effet, cette dernière est dite *nb.t k3.w*⁷¹⁵.

Enfin, dans les Textes des Sarcophages se trouve une expression qui se rapproche de celle-ci (**doc. 136**)⁷¹⁶ :



Sq3C
CT VI, 257l
CT VI, 257m
CT VI, 257n

Jmn(w).t jmy.t hw.t n(y).t N.t Pth [...]

wzy.t=s hr k3.w htp(w) n N tn, jt(w).t ~ n=s

dbh [...] jmy [...] N tn

Ce qui était caché dans la demeure de Neith et Ptah [...]

C'est « Celle qui s'éloignera portant les kaou », qui a été clémente envers ladite N, qui s'était emparée

du nécessaire [...] dans [...] ladite N.

Comme précédemment, cette déesse est en charge des *kaou*, puisqu'elle les porte. Le fait qu'elle doive être clémente avec la défunte indique très certainement qu'elle a le pouvoir de les donner ou de les emporter avec elle selon son désir. Dans le second cas, la défunte n'aurait plus de moyens de subsistance, elle serait privée de culte, privée de survie dans l'au-delà. *Hry k3.w* pourrait donc très bien se référer à la même divinité, soit par évolution, soit par l'usage d'une mention détournée.

Héryt-kaou désigne donc une divinité serpent à part entière, tandis que, plus tardivement, le syntagme servira d'épithète à des divinités. Ce terme peut également être utilisé pour qualifier un lieu, une place où se fait l'action de diriger les *kaou*, c'est du moins ce qui ressort des quelques rares exemples recueillis dans les corpus funéraires. Entité féminine au départ, sauf l'unique attestation en tant qu'épithète d'Ounas dans les Textes des Pyramides⁷¹⁷, elle est liée à celui qui est en charge des *kaou*, rôle qui appartient à un *netjer* si l'on en croit le TS 473 (**doc. 133**). Elle semble donc être un parfait exemple de divinisation de fonctions remplies par des *netjerou*, et très certainement par le pharaon lui-même.

⁷¹⁵ Cf. *infra* III / 1) c) *Nb(.w) k3.w*.

⁷¹⁶ CT VI, 257l-n [TS 635].

⁷¹⁷ Pyr. § 267a [TP 250] (**doc. 131**).

terme *mshz.t*. Parmi les parallèles restants 13 l'ont remplacé par *mshn.t*⁷²⁴, nom du siège d'accouchement :

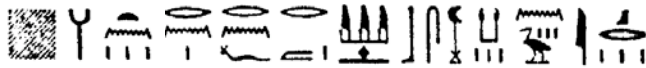
Fig. 18. Tableau des graphies de « Mésékhat-*kaou* » dans *CT VIII*, 113-115, § 150a-c [TP 216]

CT VIII, 113-115, 150a-c [TP 216]	Graphie	Support
		Ab1Le
		Ab2Le
		B4Bo
		B6Bo
		B4C
		B6C
		B10C ^a
		B10C ^c
		B19C
		L-A1
		M1C
		M2C
		M25C
		R1X
		T8C
		T9C
		T1L
		TT240
		TT319

⁷²⁴ Les derniers exemples présentant une lacune dans le texte ou, pour un cas, ne présente aucune indication permettant de privilégier une lecture plutôt qu'une autre (TT 319).

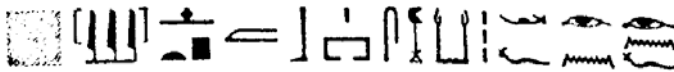
Si les Égyptiens ont choisi de remplacer le concept que représentait Mésekhat-kaou par une autre désignation c'est qu'à l'époque de la rédaction des Textes des Sarcophages, le premier n'était plus nécessairement compréhensible. Cependant, les idées principales véhiculées par la première sont toujours présentes : Méskhenet est à la fois une divinité féminine et un lieu.

L'existence d'un lieu en rapport avec les *kaou* est confirmée par les inscriptions de deux statues de Hornefer, datant de l'époque ptolémaïque (**doc. 138**)⁷²⁵ :



[...] *sh3=tn rn nfr r-gs sh.t-htp b(w), sh3 k3.w n(y.w) b3.w jqr.w*.

[...] *Rappelez-vous de mon beau nom à côté du Champ-de-Hotep, l'endroit où on se rappelle les kaou des baou excellents.*



[*sh.t*]-*htp m bw sh3 k3.w jm=f, jr n jr~n=f* [...]

[*Champ*]-de-Hotep en tant qu'endroit où l'on se souvient des kaou, on agit pour celui qui a agi [...]

La théorie qui faisait de Mésekhat-kaou la désignation d'un lieu de culte dédié aux *kaou* se voit ainsi renforcée. Certes, ces occurrences sont plus tardives, mais les écrits ptolémaïques ont souvent démontré la grande connaissance des prêtres de cette époque concernant les conceptions anciennes. Mésekhat-kaou est donc une création servant à nommer l'endroit où l'on rendait un culte aux défunts (*b3.w jqr.w*) et par là-même, l'endroit où l'on se souvenait d'eux⁷²⁶.

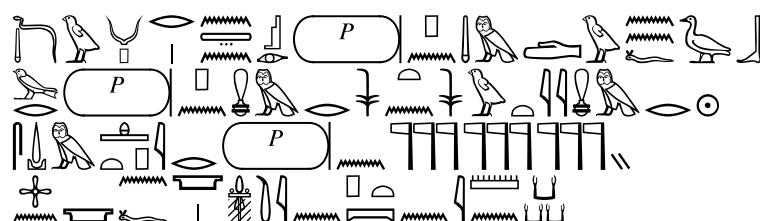
- Imen-kaou

Le dernier, mais non le moindre, des exemples de formations théonymiques se trouvant dans les premiers corpus funéraires est Imen-kaou. Cette divinité est présente deux fois, tout d'abord dans la formule 548 des Textes des Pyramides (**doc. 139**)⁷²⁷ :

⁷²⁵ P. VERNUS, *Athribis, textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, BiEtud 74, 1978, p. 203, 207.

⁷²⁶ Pyr. § 150c [TP 250] : « souviens-toi dudit Ounas » ; cf. B. MATHIEU, « Se souvenir de l'Occident : une expression de la piété religieuse au Moyen Empire », RdE 42, 1991, p. 262-263.

⁷²⁷ Pyr. § 1343a-d [TP 548] = P/V/S 37-40.

Pépy I^{er}

1343 a

1343 b

1343 c

1343 d

Dd mdw. Wp(=w) r(z) n(y) t3 n Wsjr P pn, mdw~n n=f Gb :

« *wr(=w) P pn mr n(y)-sw.t, swty mr R^c* ».

« *sd3 m htp* » *jr P (j~)n Psd.ty*

Wn(=w) n=f wn j3bty n(y) p.t (j)n j.mn(w)-k3.w,

Paroles à dire. La bouche de la terre est ouverte pour ledit Osiris P, Geb a parlé en sa faveur :

« *Ledit P est (devenu) vénérable comme le roi, puissant⁷²⁸ comme Rê* ».

« *Avance en paix !* », concernant P, de la part de la double Ennéade,

« *est ouvert pour lui le vantail oriental du ciel par Imen-kaou* ».

Cette épithète se retrouve également dans une formule parallèle, le TP 697 (**doc. 140**)⁷²⁹ :



Pépy II

2169 a

2169 b

2170 a

2170 b

2170 c

Dd mdw. h3 N pw, wp(=w) n=k r(z) n(y) t3, md=w n=k Gb

wr=t(j) mr n(y)-sw.t, swt=t(j) mj R^c

w^cb=k m š S3b, sfh=k m š d3tj

« *Mj m htp* » *jr=k (j~)n Psd.ty,*

« *wn(=w) n=k wn j3bt(y) n(y) p.t, jn J.mn(w)-k3.w* ».

Paroles à dire. Ô ce N, la bouche de la terre est ouverte pour toi, Geb a parlé en ta faveur :

« *Tu es devenu vénérable comme le roi, puissant comme Rê,*

tu te purifieras dans le lac du Chacal, tu te libèreras dans le lac de la Dat ».

« *Viens en paix* », à ton endroit, de la part de la double Ennéade,

« *est ouvert pour toi le vantail oriental du ciel par Imerkaou* ».

Ces deux formules présentent donc des développements tout à fait parallèles. La principale différence est la présence dans la formule 697 (**doc. 140**) d'un déterminatif pour l'épithète.

⁷²⁸ Cf. D. MEEKS, « Review : Rainer Hannig. *Ägyptisches Wörterbuch I. Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, Hannig-Lexica 4, Mayence, 2003 », *LingAeg* 13, 2005, p. 252 (1092b).

⁷²⁹ *Pyr.* §2169a-2170c [TP 697] = P/V/E 52-56 = M/Cant/W (inédit) = N/Cmed/W 73-83.

Cet ajout, à la fin du substantif, permet de voir que les Égyptiens considéraient ce syntagme comme une entité à part entière.

Imenkaou peut cependant être compris de deux manières. La racine du terme peut être *jmn*, « cacher », cela reviendrait à désigner Imenkaou comme « Celui dont les *kaou* sont cachés ». La deuxième possibilité est de considérer qu'il ne s'agit pas de la racine *jmn*, « cacher », mais plutôt d'une graphie *j.mn(w)*. Le terme serait donc construit à partir d'un participe formé sur *mn*, « établir » doté d'un *yod* prothétique servant à indiquer la formation du participe perfectif des verbes 2-*lit* ⁷³⁰. Deux solutions pour la traduction de ce théonyme sont donc envisageables.

Il est vrai que dans les Textes des Pyramides, le terme *jmn(w)*, le Caché ⁷³¹, se trouve déjà attesté. Dans ce même corpus d'autres épithètes établies présentent la même formation et sont, semble-t-il, à rattacher également au radical *jmn*. C'est bien sûr le cas de la fameuse épithète *Jmn(w)-rn=f* ⁷³². On trouve également dans les Textes des Pyramides, un *Jmn-t3* ⁷³³. Cependant ce dernier ne semble pas être considéré comme un tout puisque le déterminatif est présenté au milieu du syntagme, contrairement à Imen-kaou qui lui présente un déterminatif final.

D'autre part, l'emploi du *yod* prothétique pour le verbe *mn*, « instituer, établir » est attesté également, ne serait-ce que dans le nom du taureau de sacrifice *j.mnw* ⁷³⁴. La lecture *J.mn(w)-k3.w* de l'épithète est donc acceptable dans un premier temps. Cette formation se trouve également dans les anthroponymes, par exemple *J.mn-k3.w-Hwfw* ⁷³⁵ *J.mn-df3=s* ⁷³⁶ *J.mnw-k3(=j)* ⁷³⁷.

La lecture *j.mn(w)* semble tout de même être celle à privilégier dans la mesure où des personnages royaux sont également nommés *Mn-k3.w-Rc* ⁷³⁸ ou *Mn-k3.w-Hr* ⁷³⁹. De la même

⁷³⁰ B. MATHIEU, « L'emploi du yod prothétique dans les textes de la pyramide d'Ounas et son intérêt pour la vocalisation de l'égyptien », *BIFAO* 96, 1996, p. 313-337 (318).

⁷³¹ *Pyr.* § 434a,c [TP 293], § 446c [TP 301], § 1071b [TP 500], § 1540b [TP 579] (B. MATHIEU, *L'Univers des Textes des Pyramides, Lexique commenté*, Montpellier, 2013, s.v. « Caché (le) »).

⁷³² *Pyr.* § 399a [TP 273], § *1778a [TP ^N627B] et TP 1075.

⁷³³ *Pyr.* § 1095b [TP 506].

⁷³⁴ *Pyr.* § 481b-c par exemple.

⁷³⁵ Base IFAO AGEA : <http://www.ifao.egnet.net/bases/agea/noms/?id=412>.

⁷³⁶ Base IFAO AGEA : <http://www.ifao.egnet.net/bases/agea/noms/?id=413>.

⁷³⁷ Base IFAO AGEA : <http://www.ifao.egnet.net/bases/agea/noms/?id=416>.

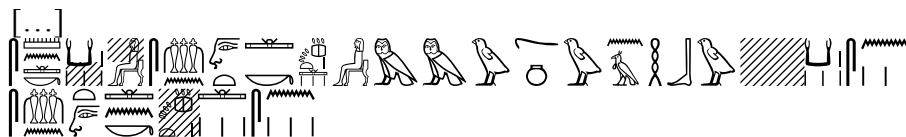
⁷³⁸ Nom de Nebty et de Roi de Haute et Basse-Égypte du cinquième roi de la IV^e dynastie : Mykérinos (J. VON BECKERATH, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen* II, *MÄS* 49, 1999, p. 53 et *ibid.* III, p. 179-180).

⁷³⁹ Nom de Roi de Haute et Basse Égypte du septième roi de la V^e dynastie : Menkaouhor (*op. cit.* II, p. 55 et *ibid.* III, p. 183).

manière, les Textes des Sarcophages présentent une innovation intéressante pour cette étude **(doc. 141)** ⁷⁴⁰ :



B5C
CT IV, 87 k



CT IV, 88 c

CT IV, 88d

Jw=j smn=j k3.w, shnt=j s.wt.

$$[\dots]$$

Smn=k k3.w=j shnt=k hq3.t=j mm nw n(y) nhb(.w)w k3.w=sn

$$shnt \sim n=k \quad hq3.wt=sn.$$

J'établis les kaou, je promeus les tombes,

$$[\dots]$$

Tu établis mes kaou, tu promeus ma souveraineté parmi ceux dont les kaou sont attachés

tu as promu leur souveraineté (?).

Ce texte présente l'unique attestation du causatif *smn k3.w*. Cependant cet élément n'est pas négligeable puisqu'il permet par un parallèle d'assurer qu'une telle conception n'était pas étrangère à la pensée égyptienne. Cette idée se retrouve, plus tardivement, dans le temple d'Esna (**doc. 142**)⁷⁴² :



Dd mdw jn R^c-Hnmw nb t3, [...]_{mn(w)} k3.w m Šw, ntr dd(w) t3w.

Paroles dites par Rê-Khnom, seigneur du pays, [...] celui qui établit⁷⁴³ les kaou en tant que Chou, le dieu qui dispense le souffle.

Les attestations présentent donc plusieurs formulations de cette épithète, mais aucune ne permettant d'appuyer la lecture *jmn(w)-k3.w*, « celui dont les *kaou* sont cachés ». Il est intéressant de noter que c'est ici le créateur sous la forme du dieu Chou qui effectue l'action. J.P. Allen considère également cela comme une épithète de Rê⁷⁴⁴, ce qui concorde avec les mentions de Rê et Néhebkaou dans la partie orientale du ciel⁷⁴⁵ où les deux divinités

⁷⁴⁰ *CT* IV, 87k, 88c-d [TS 313].

⁷⁴¹ Les restaurations dans les parties grisées sont reprises de l'édition de De Buck qui les déduit des paragraphes suivants.

⁷⁴² *Esna* II, 113, 8.

⁷⁴³ Il est fort probable que l'on soit en présence d'une deuxième attestation de *smn k3.w*. Cependant, en l'absence de parallèle, cela ne peut demeurer que simple supposition.

⁷⁴⁴ J.P. ALLEN, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, 2005, p. 430, s.v. « Fixed of Kas ».

⁷⁴⁵ *Pyr.* § 354a-356b [TP 265] (**doc. 74**) et *Pyr.* § 360b-361c [TP 266].

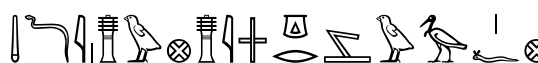
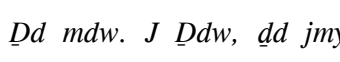
accueillent le défunt. Enfin, les *kaou* étant la partie visible du culte funéraire, il y aurait peu d'intérêt pour une divinité à insister sur le fait que les objets de son culte sont cachés.

J.mn(w)-k3.w, « Celui qui a institué les *kaou* », semble donc être une désignation du créateur héliopolitain présent dès les Textes des Pyramides et que l'on retrouve en filigrane pendant toute la période pharaonique.

Ces trois théonymes, qui peuvent à l'occasion servir d'épithètes, font indéniablement partie du groupe des expressions servant à définir les actions et les acteurs en rapport avec les *kaou*. Différents liens sont exprimés, que ce soit par la définition de celui qui les a établis, Imenkaou, par la position que la divinité occupe vis-à-vis des *kaou*, Hérytkaou, ou encore par le lieu où ils sont transmis au défunt, Mésekhatkaou. Ces trois désignations peuvent être considérées ainsi comme les étapes d'un processus de transmission allant du créateur au défunt.

c) *Nb(.w) k3.w*

L'expression la plus fréquemment attestée dans les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages, est *nb.w k3.w*. Elle apparaît, sans variante graphique significative, dans les deux corpus funéraires (**doc. 143**)⁷⁴⁶ :

	Téti
	719 a
	719 b
	719 c
	719 d
	719 e

Dd mdw. J Ddw, dd jmy Grg(w)-b3=f
wn T m wrwt(j)=k, wnn T m wrwt(j)=k
gm tw T hms.t hr sw n H3t(y)
hms=w ntr.w jm=f, nwḥ=w nb.w k3.w r=f
Jjw r [...]

⁷⁴⁶ Pyr. § 719a-e [TP 410].

Paroles à dire. OBusirite, pilier Djed dans Gérégou-baef

*T était ton aîné (?), T sera ton aîné (?)*⁷⁴⁷

T te trouvera assis sur cette tour de Khaty

Dans laquelle sont assis les dieux, à laquelle sont liés les possesseurs dekaou [...]

La mention de Busiris, ainsi que Gérégoubæf⁷⁴⁸, fait de cette formule une des rares mettant en relation Osiris et les *kaou* dans les Textes des Pyramides. Quant à elle, la tour-*Khaty*, aussi nommée tour-*Qaty*⁷⁴⁹, est une des tours fortifiées qui se trouvaient aux confins de la terre⁷⁵⁰, une levée de terre touchant le ciel, un endroit qui ne peut être habité que par des *netjerou*. Cette formule, par le parallèle entre les deux désignations, implique clairement que les « possesseurs de *kaou* » sont des *netjerou*. Or ce terme, en Égypte, peut désigner plusieurs entités⁷⁵¹.

La catégorie désignée par cette expression peut encore être précisée, comme le montre le contenu du TS 581 (**doc. 144**) :



Hp(w)=j hr w3.t tw n(y).t nb.w k3.w

Je veux cheminer sur ce chemin des possesseurs dekaou.

pGardiner II

CT VI, 198u

C'est le défunt qui parle et qui exprime ce souhait, il s'agit donc très certainement d'une position enviable. Cette formulation fait écho à la formule abyénienne, qui se retrouve fréquemment dans les tombeaux de l'Ancien Empire et qui exprime le même souhait de cheminer sur les routes, mais cette fois-ci accompagné de ses *kaou*⁷⁵². Hormis la position enviable que cette route des possesseurs de *kaou* semble être en mesure de fournir, les renseignements apportés par cette attestation ne sont pas très précis. Ce thème semble être déjà formulé dans les Textes des Pyramides (**doc. 130**)⁷⁵³ :

⁷⁴⁷ La signification du terme *wrwj* est inconnue pour R.O. Faulkner (*The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Oxford, 1969, p. 134) qui indique dans ses notes de commentaire : « the meaning of *wrwj* is not known ». Il est traduit de cette manière par J.P. Allen (*The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, 2005, p. 93, T 287). K. Sethe (*Übersetzung und Kommentar zu den Altägyptischen Pyramidentexten* III, p. 331-332) quant à lui, pense que cette formulation est à considérer comme une expression, *m-wrw.t=k*, pouvant signifier « être l'égal de quelqu'un ». La traduction n'est donc pas assurée. L'absence de déterminatif ne permet pas non plus de décider dans un sens ou dans l'autre.

⁷⁴⁸ Comme son nom l'indique, ce terme désigne une localité où le *ba* de la divinité se serait établi, c'est-à-dire qu'elle désigne non pas la ville mais le temple. Cf. H. GAUTHIER, *Dictionnaire géographique* V, 1928, p. 218.

⁷⁴⁹ *Pyr.* § 1105d [TP 507].

⁷⁵⁰ B. MATHIEU, *Univers des Textes des Pyramides*, Montpellier, 2013, s.v. *Qaty* et/ou *Khaty*.

⁷⁵¹ D. MEEKS, « Notion de "dieu" et structure du panthéon dans l'Égypte ancienne », *RHR* CCV/4, 1988, p. 429.

⁷⁵² Cf. *infra* III / 3) **Aller vers ou aller avec ses kaou.**

⁷⁵³ *Pyr.* § 1215c-d [TP 519].

Pépy I^{er}

1215 c

1215 d

$Wp \sim n \quad M \quad pn \quad w_{3.t=f} \quad m \quad \underline{h}rw \quad \dot{h}b.w$

snbb ~ *n P pn ḥn^c nb.w k3.w*

Ledit M a ouvert sa route en tant que porteur de produits de la chasse,

ledit P a conversé⁷⁵⁴ avec les possesseurs de kaou.

La route évoquée ici est très certainement la même que celle du TS 581 (**doc. 144**), c'est la route que les défunts empruntent le long de leur périple⁷⁵⁵. La comparaison entre les *hr.w* *hb.w* et les *nb.w k3.w*⁷⁵⁶ induit que cette formule décrit un processus : commencer sa route en faisant partie du premier groupe permet d'arriver, au terme du chemin, au niveau de ceux du second.

Le fait que les *nb.w k3.w* soit des défunts est confirmé par d'autres textes, usant cependant de moyens différents (**doc. 145**)⁷⁵⁷ :

Pépy I^{er}

906 d

906 e

906 f

$$\underline{Hny} \quad P \quad R^c \quad jr \quad jmnt.t,$$
$$smn=f \quad ns.t \quad P \quad pn \quad tp \quad nb.w \quad k3.w$$

$s\check{s}=f$ P pn tp $\epsilon nhw.w$

P conduira Ré vers l'Occident,

pour qu'il établisse le trône dudit P, à la tête des possesseurs de kaou⁷⁵⁸,

il enregistrera ledit P, à la tête des vivants.

Cette formule établit une relation entre les *ânkhrou*, désignation des défunts, et les *nb.w k3.w*. De surcroît, la mention de *jmnt* rajoute à ce contexte *occidental*. Les « possesseurs de *kaou* » sont donc des défunts, et selon les conceptions égyptiennes, les défunts sont des *nétjerou*, ce

⁷⁵⁴ *Wb* IV, 161, 14 : « s'accueillir, se rencontrer l'un l'autre ».

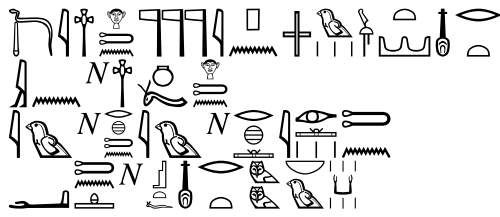
⁷⁵⁵ Très certainement celle matérialisée dans le Livre des Deux Chemins (P. BARGUET, « Essai d'interprétation du Livre des Deux Chemins », *RdE* 21, 1969, p. 7-17 ; L.H. LESKO, *The Ancient Egyptian Book of Two Ways*, Berkeley, 1972).

⁷⁵⁶ Sur le rapport entre *hb.w* et *k3.w* voir *infra* III / 2) *Approche des différentes notions contenues dans les systèmes de fonctionnement*.

⁷⁵⁷ Pyr. § 906a-f [TP 469] = P/A/W 10-11 = M/A/E inf 57-60 = N/A/E inf 58-61.

⁷⁵⁸ Même formulation au TP 584.

qui est en accord avec les conclusions tirées des précédents documents. Le TS 789 amène à la même conclusion (**doc. 146**)⁷⁵⁹ :



L2Li
CT VII, 2a
CT VII, 2b
CT VII, 2c
CT VII, 2d

Dd mdw. J.nd-ḥr=tn, ntr.w j.pn jmy.w Jmn.t Nfr.t.

Jj~n N j.nd=f ḥr=tn,

jw N rh(=w) tn, jw N rh(=w) jr.w=tn.

D=tn ḥtp N s.t=f nfr.t mm nb.w k3.w

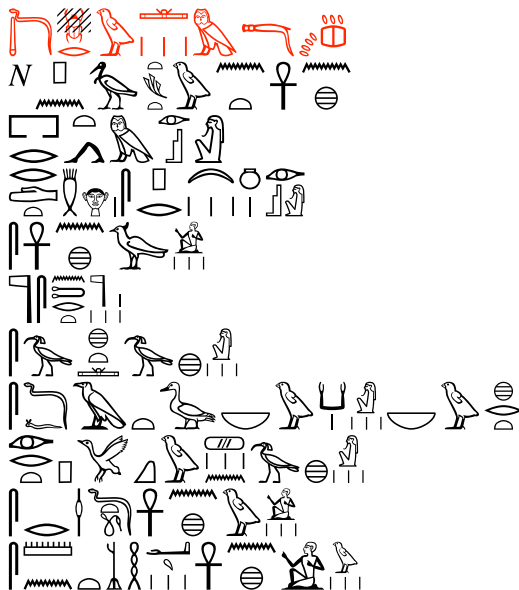
Paroles à dire. Salut à vous, ces dieux qui sont dans le Bel Occident.

Si N est venu c'est pour vous saluer,

N vous connaît, N connaît vos formes.

Veillez faire que N occupe sa place parfaite parmi les possesseurs dekaou.

Dans cette formule, la mention du Bel Occident n'est pas discutable, il s'agit bien d'une désignation du domaine des défunts, et par extension, de la nécropole. Le *nouveau* défunt désire donc qu'on lui fasse une place parmi le collège des *anciens* défunts. Cependant, les formulations du type « N connaît vos formes » sont généralement réservées à des divinités. Il semblerait que ces *nb.w k3.w* ne soient pas de simples défunts (**doc. 147**)⁷⁶⁰ :



T1L
CT IV, 6 b
CT IV, 6 c
CT IV, 6 d
CT IV, 6 e
CT IV, 6 f
CT IV, 6 g
CT IV, 6 h
CT IV, 7 a
CT IV, 7 b
CT IV, 7 c
CT IV, 7 d

⁷⁵⁹ CT VII, 2a-d [TS 789].

⁷⁶⁰ CT IV, 6b-7d [TS 269].

1) Étude des expressions et noms formés sur kaou

Dd mdw hprw m jt Mhw.

N pn b3.t tw n(y).t ʿnh

Pr(w).t m Wsjr

R(w)d(w).t hr spr.w n(y).w Wsjr

sʿnh(w).t rhy.t

sntr(w).t ntr.w

s3h(w).t 3hw

sdf3(w).t nb.w k3.w, nb.w hr.wt

jrr(w).t p3q.w n 3hw

srwd(w).t ʿnh.w

smn(w).t hʿw.w ʿnh.w

Paroles à dire pour faire une transformation en orge de Basse-Égypte.

Ledit N est ce fourré de plantes-ankh

issu d’Osiris,

qui a poussé sur les côtes d’Osiris

qui fait vivre le peuple,

qui rend divin les dieux,

qui rend akh, les esprits-akhou,

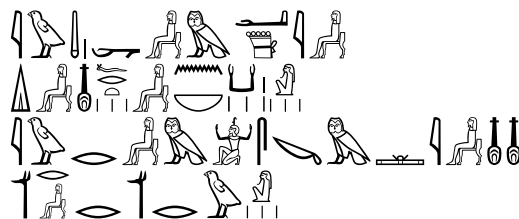
qui approvisionne les possesseurs de kaou, et les possesseurs de biens,

qui fait des pains-paq pour les esprits-akhou,

qui consolide les vivants

qui maintient les corps des vivants.

Ce texte établit un parallèle entre les *ankhou*, les *akhou* et les *nebou kaou* qui recouvrent pour les deux derniers le même sens, celui de défunt⁷⁶¹. Cette formule permet également de postuler que le défunt doit recevoir une offrande, très certainement alimentaire. Un lien semble être établi également entre les « possesseurs de biens » et le fait de faire partie des « possesseurs de *kaou* »⁷⁶². Il est aussi question de faire des offrandes à ces *nb.w k3.w* dans une autre formule (**doc. 148**)⁷⁶³ :



B2P

CT II, 161 g

CT II, 162 a

CT II, 162 b

CT II, 162 c

⁷⁶¹ Cf. *supra* III / 1) a) *Hnty k3.w*.

⁷⁶² Voir *infra* III / 2) c) *k3.w*, *hb.w* et *hr.wt*.

⁷⁶³ CT II, 161g-162f [TS 136].



CT II, 162 d

CT II, 162 e

CT II, 162 f

Jw mdw=j m-^c dr=j,

d=j nfr.wt n nb.w k3.w.

Jw r(3)=j m Hh, sšm=j nfr nfr

wsr=j r Wsr.w

hnt ~ n=j <r> Wsr.w

grh pw n hnt r šs3.t tw wr.t

sšm hr.wt n jmy.w Jwnw

Mon bâton est dans ma main,

puissé-je donner des perfections aux Possesseurs de kaou.

Ma bouche est celle de Héhé, je guide avec bonheur,

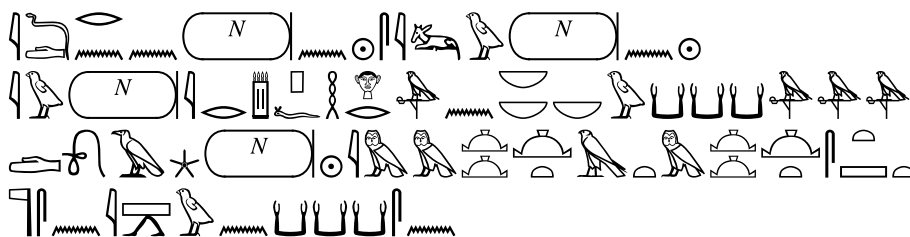
je deviens plus puissant que les Puissants

(car) j'ai navigué plus que les Puissants,

cette nuit de naviguer vers cette obscurité vénérable,

(et) de conduire les bêtes d'abattage vers « Ceux qui sont à Héliopolis ».

Cette dernière phrase est reprise au TS 132 (**doc. 152**) dans le même contexte mais avec une légère différence puisqu'il s'agit alors des *nb.w Jwnw*. Les *néfêrout* du CT II, 162a désigne très certainement un type d'offrandes, et plus spécifiquement, les meilleurs produits⁷⁶⁴. Ainsi, d'une part, il est clair que les *nb.w k3.w* sont l'objet d'un culte, ce sont des défunts divinisés et d'autre part, le contexte des formules indique qu'il ne s'agit pas d'un culte funéraire ordinaire auquel tout un chacun pourrait avoir accès. Cette formule, par un parallèle entre les *nb.w hr.wt* et les *nb.w k3.w* indique le statut et la richesse des seconds⁷⁶⁵. D'autres pré-requis semblent nécessaires à l'accès au statut de « possesseurs de *kaou* » (**doc. 149**)⁷⁶⁶ :



Pépy II

597 c

598 a

598 b

598 c

⁷⁶⁴ D. MEEKS, *AnLex* 78.2096 : « “excellence, perfection”, pour désigner les meilleurs produits du pays ».

⁷⁶⁵ Voir infra III / 2) c) *k3.w*, *hb.w* et *hr.wt* pour une discussion sur le sens de ce terme.

⁷⁶⁶ *Pyr.* § 597c-598c [TP 359] = T/A-F/N 1-16 = P/V/W 45-50 = M/C ant/E = N/C ant/E 21-35.

1) Étude des expressions et noms formés sur kaou

j.ḏd rn n(y) N n R^c, sjw N n R^c

jw N jr ḥ pf ḥry n(y) nb.w k3.w

dw3 N R^c jm, m j3.wt Hr.t j3.wt Stš.t

ntr=sn j.šm(w).w n k3.w=sn

Dis le nom de N à Rê, annonce N à Rê,

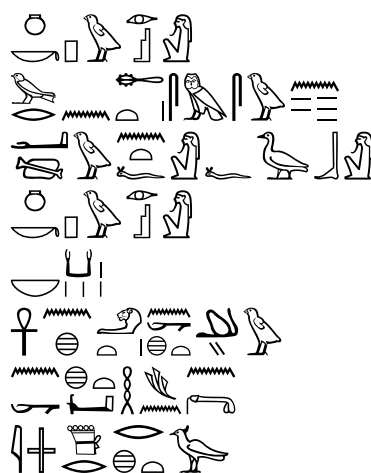
N est destiné à ce fameux palais lointain des possesseurs des kaou,

où N adore Rê, dans les buttes horiennes et dans les buttes séthiennes,

leur dieu, eux qui sont allés vers leurs kaou.

Au-delà de l'annonce du défunt, qui a déjà été évoquée⁷⁶⁷, cette formule regroupe d'autres éléments qui doivent être analysés. Tout d'abord, le « palais lointain » peut faire référence à cette fameuse tour-*Khaty* dont il est déjà question au TP 410 (**doc. 143**)⁷⁶⁸. Le texte de la formule laisse penser que seulement ceux qui sont partisans des théologies héliopolitaines recevront des *kaou*. Une fois encore Héliopolis et sa théologie semblent jouer un rôle central dans le système tout entier du fonctionnement des *kaou* et cela était tout autant perceptible dans le TS 136 (**doc. 148**), où le lien entre les *nb.w k3.w* et Héliopolis est explicite.

Si cette expression est toujours au pluriel dans les Textes des Pyramides, elle apparaît par deux fois au singulier dans les Textes des Sarcophages (**doc. 150**)⁷⁶⁹ :



Jnk pw Wsjr,

wr n(y) ḥ.t, smsw n(y) Djw

jw^c n jt=f Gb.

Jnk pw Wsjr

nb k3.w,

B2L

CT III, 261d

CT III, 262a

CT III, 262b

CT III, 262c

CT III, 262d

CT III, 262e

CT III, 262i

CT III, 262j

⁷⁶⁷ Cf. *supra* II / 2) b) Néhébkau.

⁷⁶⁸ Cf. *supra*.

⁷⁶⁹ CT III, 262c-e [TS 227].

nḥ ḥz.t nḥt pḥ.wy

nḥt ḥnn

jmy dr rhy.t

Je suis Osiris,

le Vénérable de la corporation, l'âné des Cinq,

l'héritier de son père Geb.

Je suis Osiris,

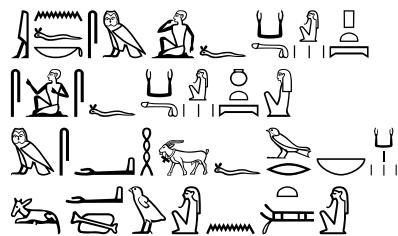
le maître des kaou ⁷⁷⁰

à l'avant vivant, et à l'arrière puissant,

au phallus puissant,

celui qui est dans le domaine du peuple.

Il est évident que *nb ḳz.w* est ici une épithète d'Osiris. En tant que dieu des défunts cette qualification n'est en rien problématique, au vu des développements précédents. Cependant, le deuxième exemple issu des TS est bien moins clair (**doc. 151**) ⁷⁷¹ :



B1B0

CT III, 387 f

CT III, 388 a

CT III, 388 b

CT III, 388 c

jj ~ n=f ksm=f ḳz.w p.t

sḥms=f ḳz.w Nw.t

m ṣḥ=f, wr, nb ḳz.w

jẉw n(y) Tm(w)

S'il est venu, c'est pour défier les Taureaux du ciel

pour faire siéger(?) les Taureaux de Nout

par sa dignité, le vénérable, le maître deskaou,

l'héritier d'Atoum.

L'épithète « Taureau de Nout » ⁷⁷² est déjà présente dans les Textes des Pyramides concernant le dieu Geb ⁷⁷³ et se retrouve dans d'autres textes pour Nâou ⁷⁷⁴. Cette expression peut par

⁷⁷⁰ Seul B2L donne *nb ḳz.w* les versions Sq3C et L1Li donnent *nb tp.w*, « seigneur des têtes ».

⁷⁷¹ CT III, 388 [TS 261].

⁷⁷² Chr. LEITZ *et al.*, LGG VII, 261c.

⁷⁷³ Pyr. §316a [TP 260] et CT VI, 185b [TS 575] entre autres.

⁷⁷⁴ CT II, 51a [TS 85] (**doc. 13**) et LdM 149 (**doc. 90**).

ailleurs désigner le soleil et la lune ⁷⁷⁵, comme dans la « rencontre des deux taureaux ». Enfin, la mention de l'héritier d'Atoum doit également être discutée. Le *LGG* ⁷⁷⁶ indique que cette épithète est celle du défunt. Or dans les Textes des Sarcophages, même si l'épithète n'est pas reprise, cette idée est glosée : le TS 154 met très clairement en avant la position d'héritier de Chou vis-à-vis d'Atoum. La conclusion qui s'impose est que dans les deux exemples précédents, Osiris est présenté comme l'héritier de Geb (au TS 227 = **doc. 150**) et Chou comme celui d'Atoum (au TS 261 = **doc. 151**). Il ne peut en aucun cas être fait référence à Osiris dans le TS 261 ; plusieurs dieux semblent donc pouvoir être désignées par la même épithète.

En dehors des Textes des Sarcophages, de nombreuses déités peuvent être surnommées *nb k3.w* ⁷⁷⁷. De la même manière, cette épithète peut qualifier Meretseger, à Deir el-Médîna ⁷⁷⁸, assimilée dans certains cas à Renenoutet ⁷⁷⁹, ou bien encore Thouéris ⁷⁸⁰.

Toutes ces divinités qui sont dites *nb(.t) k3.w* ont un rapport avec la fertilité que ce soit par leur rôle créateur ou par leurs manifestations ; elles sont donc en possession des denrées et peuvent ainsi en faire bénéficier le trépassé. De plus, certaines d'entre elles ont indéniablement une fonction judiciaire qu'elles peuvent exercer en permettant ou non au défunt de recevoir de telles offrandes.



Fig. 19. Stèle de Nebrê (Turin 123), Deir el-Medineh (d'après B. BRUYÈRE, *Mert Seger à Deir El-Medineh*, *MIFAO* 58, 1929, Fig. 65).

⁷⁷⁵ Il s'agit de l'unique attestation de cette expression selon le *LGG* (VII, 277a-b).

⁷⁷⁶ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* I, 182b.

⁷⁷⁷ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* III, 762c-764a (sur une période allant du Moyen Empire à l'époque ptolémaïque) : Ptah(-Tatenen), Nefertoum, Khnoum(-Rê), Sobek, Amon(-Rê), Khonsou, Geb, Héka, Horus Behédety, Haroeris, Harsîsis, Harsomtous, Harpocrate, ...

⁷⁷⁸ TT 336 : stèle de Neferrenpet ; stèle Louvre 2175 ; Stèle Turin 123 ; Turin 9516, fragment de montant en calcaire ; TT 356, Amonemouia ; voir B. BRUYÈRE, *Mert Seger à Deir El-Medineh*, *MIFAO* 58, 1929, p. 41, 127, 129, 152, 227, 269 et fig. 21, 65, 66, 116).

⁷⁷⁹ Qualifiée elle aussi de *nb.t k3.w*, notamment sur la stèle BM 597 = KRI III, 610, 14.

⁷⁸⁰ J. QUAEGBEUR, *Le dieu égyptien Shai dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, 1975, p. 102 et 136-137 (= B. BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh. 1934-1935. Troisième partie*, *FIFAO* 16, 1939, p. 90, fig. 29 et *Id.*, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh. 1935-1940*, *FIFAO* 20, 1952, p. 11).

Pour conclure, il semble donc que deux idées différentes soit recouvertes par cette expression suivant qu'elle est au pluriel ou au singulier : soit elle fait référence à une divinité ayant un lien avec le jugement des défunts et/ou avec le domaine agraire, soit elle fait référence à un ensemble de défunts faisant déjà l'objet d'un culte ; d'un côté, une entité possédant la capacité de pourvoir des *kaou* et, de l'autre, un groupe recevant cette offrande.

d) $Dd(w)$ $k_{3.w}$

En comparaison des autres expressions, il existe peu d'attestations de *dd(w) kʒ.w*. En ce qui concerne les textes funéraires, ce qualificatif n'apparaît que dans les Textes des Sarcophages. Il est possible, compte tenu de la *prosaïcité* du verbe utilisé (*rdj*), que cette expression soit la désignation matérielle des fonctions évoquées précédemment.

La première attestation se trouve dans la formule 132 des Textes des Sarcophages **(doc. 152)**⁷⁸¹ :

	S1C
	CT II, 153 g
	CT II, 153 h
	CT II, 153 i
	CT II, 153 j
	CT II, 153 k

$$Jw \quad wsr=j,$$

mdw=j hr rmn.wy=j

$$r(z)=j \text{ m } Hh,$$

sšmw mj sw dd(w) k3.w n ntr.w

hr.wt *n* *nb.w* *Jwnw*

Je deviens fort,

mon bâton est sur mes épaules,

ma bouche est celle de Héhé,

Celui qui guide, comme celui qui donne les kaou aux dieux,

et les bêtes d'abattage aux Maîtres d'Héliopolis.

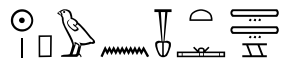
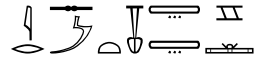
Cette attestation de *dd(w) k3.w* explicite la fonction évoquée par l'épithète. Celui qui endosse ce titre est celui qui effectue le culte, « celui qui donne les *kaou* aux dieux », les dieux étant

⁷⁸¹ *CT 153g-k [TS 132].*

plus que certainement ici les défunts. Le parallèle est opéré entre celui qui réalise le culte funéraire, ou qui le permet, et celui qui rend le culte aux divinités héliopolitaines. La dernière des deux attributions revenant nécessairement au pharaon, seul et unique prêtre, ou par délégation de ce pouvoir, un officiant.

Les deux occurrences suivantes figurent dans deux formules présentant un développement parallèle ⁷⁸² :

- CT IV, 317d-319c [TS 335] (**doc. 113**) :

	T1C ^b CT IV, 317d
	CT IV, 318a
	CT IV, 318b
	CT IV, 318c
	CT IV, 318d
	CT IV, 318e
	CT IV, 319a
	CT IV, 319b
	CT IV, 319c
	CT IV, 319d

Wdd n=f ḥq3.t m ntr.w

hrw pf n(y) sm3.t t3.wy

m-b3ḥ ° Nb-r-dr,

jr sm3(w) t3.wy

dhn.t qrs Wsjr pw,

jn jt=f R°,

b3 mnḥ(w) jmy Nn-ny-sw.t

dd(w) k3.w, dr(w) jsfty.w

sšm(w.wt) n=f w3.wt nhḥ.

dd mdw R° pw ds=f.

La souveraineté sera ordonnée pour lui parmi les dieux,

ce fameux jour d'unir le Double-Pays

devant le document du Seigneur de l'Univers,

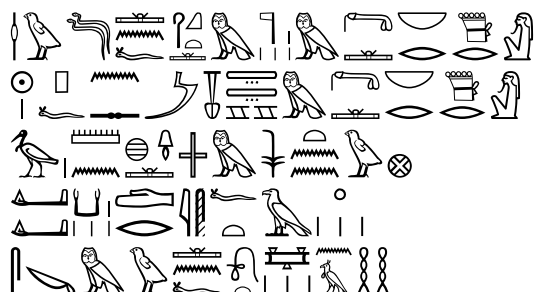
quant à celui qui unit le Double-Pays,

c'est promouvoir l'enterrement d'Osiris

⁷⁸² CT IV, 317d-319d [TS 335] et CT IV, 328k-o [TS 336].

par son père Rê,
le ba bienfaisant, qui se trouve dans Héracléopolis
Celui qui donne les kaou, celui qui repousse les criminels
Celui vers qui conduisent les routes du temps-néhéh.
Paroles à dire. C'est Rê, lui-même.

- CT IV, 328k-o [TS 336] (**doc. 153**) :



B1L

CT IV, 328 k

CT IV, 328 l

CT IV, 328 m

CT IV, 328n

CT IV, 328 o

Wdd(w) n=f ḥq3.t m ntr.w m-b3ḥ Nb-r-dr

hrw pf n sm3 t3.wy m-b3ḥ Nb-r-dr

b3 mnḥ(w) jmy Nn-n(y)-sw.t

dd(w) k3.w, dr.w jsfty.w

sšm(w.wt) n=f w3.wt nhḥ.

La royauté sera ordonnée pour lui parmi les dieux devant le Seigneur de l'Univers,

ce fameux jour d'unir le Double-Pays devant le Seigneur de l'Univers,

Le ba bienfaisant qui se trouve dans Héracléopolis,

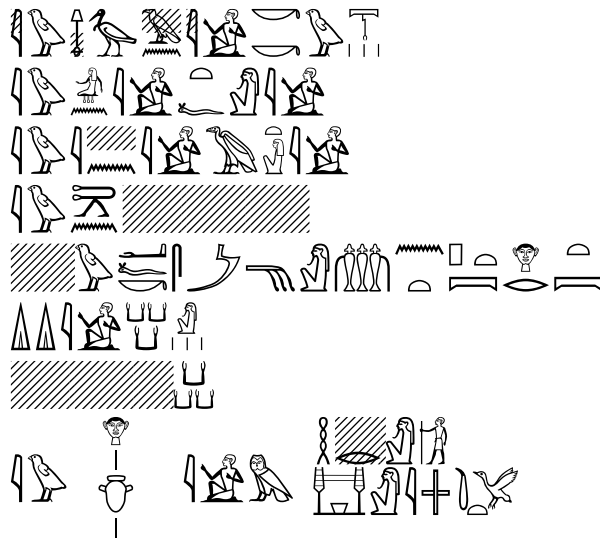
celui qui donne les kaou, celui qui repousse les criminels,

celui vers qui conduisent les routes du temps-néhéh.

La deuxième formule met donc en avant les mêmes informations que la première mais de manière simplifiée, c'est-à-dire sans les commentaires et explicitations. Ainsi, grâce à la glose présente dans le TS 335 (**doc. 113**), la divinité désignée par *dd(w) k3.w* est de manière certaine identifiée à Rê. Il ne s'agit donc pas dans ces deux formules d'une désignation du pharaon, du moins pas de manière directe. Il est évident que les fonctions remplies par les dieux peuvent l'être sur terre par l'intermédiaire du pharaon, seul être à appartenir aux deux mondes. De surcroît, le but de ces textes est de conférer au défunt des qualités possédées par les divinités, plus particulièrement Osiris et Rê, lui permettant d'assurer sa survie dans l'au-delà en s'insérant dans le cycle de régénération du dieu en question.

Enfin, une dernière attestation, plus énigmatique, doit être examinée (**doc. 154**)⁷⁸³ :

⁷⁸³ CT VII, 158i-j [TS 944].



pGardiner III

CT VII, 158d

CT VII, 158e

CT VII, 158f

CT VII, 158g

CT VII, 158h

CT VII, 158i

CT VII, 158j

CT VII, 158k

Jw wb3 ~ n=j kkw,

jw ms ~ n=j jt=j

jw jr ~ n=j mw.t=j

jw jt ~ n [...]

[...(?)] sm3 hnty p.t hry.t

Dd=j k3.w

[...] k3.w

jw hr=j m Hr smsw, jb=j m Šsmw jmy (?)

J'ai percé les ténèbres,

j'ai mis au monde mon père,

j'ai engendré ma mère,

je me suis emparé de [...]

[... (?)] la mèche qui préside au ciel lointain.

je donne les kaou

[...] kaou

Mon visage est (Celui d')Horus l'Ancien, ma conscience est (celle de) Chesmou qui se trouve dans (?).

Dans cette formule, qui présente quelques lacunes, le défunt s'identifie au créateur. Il en résulte donc que dans les Textes des Sarcophages, cette désignation ne concerne pas tant le rôle du pharaon que celui du créateur héliopolitain. Le rôle du premier pouvant être considéré comme l'écho (du rôle) du second.

Peu d'expressions contenant les *kaou* se retrouvent dans d'autres contextes. C'est le cas de *dd(w) k3.w* qui se rencontre dans deux écrits appartenant au genre littéraire des Enseignements. Tout d'abord, dans l'*Enseignement de Ptahhotep* (**doc. 155**)⁷⁸⁴ :

M ḥsf tw 3.t wr

M šḥdnw jb n nty 3tpw

ḥpr sḏb=f r šn(w).t sw

sfḥ k3 m mrr(w) sw

dd(w) k3.w pw ḥnᵉ nṯr

mrr(w).t=f jr(w).t n=f

Sqd r=k ḥr m-ḥt nšny

Jw ḥtp ḥr k3=f

Jw sḏb ḥr ḥfty

k3.w pw srd(w) mrw.t

Ne t'oppose pas au Grand dans son moment

N'irrite pas la conscience de celui qui est préoccupé

Et qu'advienne la disgrâce contre celui qui le contredit

Et que <son> ka se sépare de celui qu'il aime,

Car il donne des kaou avec le dieu,

Ce qu'il désire est ce qui est fait pour lui,

Mets ton visage en forme après la fureur.

L'apaisement est auprès de son ka,

La disgrâce est auprès de l'adversaire.

Ce sont les kaou qui font croître l'affection.

Les termes de cet extrait sont on ne peut plus clairs. Celui qui assume le rôle de *dd(w) k3.w* est donc bien à l'origine le pharaon, le terme de *nṯr* (au singulier) ayant cette signification dans tout l'*Enseignement de Ptahhotep*⁷⁸⁵. Cependant, il semble que comme la prêtrise, cette fonction puisse être transmise à des tierces personnes, dans ce cas précis, des dirigeants, suivants les époques et les localités, des vizirs, des nomarques ou bien peut-être plus simplement des *(j)r(y)-pᵉ.t* et autres *ḥ3ty-ᵉ*, en d'autres termes, par des *hauts dignitaires*. Il faudrait, pour délimiter plus strictement cette définition, savoir ce que le terme de Grand/Vénérable recouvre exactement dans cet *Enseignement*. Une autre attestation peut être

⁷⁸⁴ Pour l'édition hiéroglyphique du texte voir Z. ZABA, *Les Maximes de Ptahhotep*, éditions de l'Académie tchécoslovaque des sciences, Prague, 1956, § 388-398. Pour les traductions récentes voir P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2010, p. 99-177 ; B. MATHIEU, « L'enseignement de Ptahhotep », dans *Vision d'Égypte. Émile Prisse d'Avennes (1807-1879)*, BNF, 2011, p. 62-86 [Maxime 25].

⁷⁸⁵ B. MATHIEU, *op. cit.*, n° 10, notion reprise dans la maxime n° 32 également.

trouvée dans un texte appartenant au même genre littéraire, dans *l'Enseignement Loyaliste* (doc. 115)⁷⁸⁶ :

Stèle :	§3.3	<i>Swzḏ=w sw r ḥpy ʿz</i>	<i>Il fait verdir plus qu'une grande inondation,</i>
	§3.4	<i>mḥ~n=f t3.wy m nḥt ʿnh</i>	<i>car il a empli le Double-Pays d'arbres fruitiers.</i>
	§3.5	<i>qbb fnd.w w3=f r nšn</i>	<i>Les nez se glacent quand il se laisse aller à la fureur,</i>
	§3.6	<i>ḥtp=f r tpr t3w.w</i>	<i>qu'il s'apaise et on respirera l'air.</i>
	§3.7	<i>dd=f k3.w n nty.w m šms=f</i>	<i>C'est à ceux qui le suivent qu'il donne des kaou,</i>
	§3.8	<i>sḏf3w=f m mḏd(w) mtn=f</i>	<i>il approvisionne celui qui adhère à son chemin.</i>
Copies cursives : version moyenne	§3.9	<i>jw ḥsy.w=f r nb ʿzb.t</i>	<i>Ses favoris seront possesseurs d'offrandes,</i>
	§3.10	<i>jw rgy.w=f r jwty wr=f</i>	<i>Ses opposants seront des indigents.</i>
	§3.11	<i>jw mr(y) n(y)-sw.t r jm3ḥy .</i>	<i>Le partisan du roi sera un pensionné.</i>

Ce texte est fondamental pour la compréhension du concept de *dd(w) k3.w* mais également pour la fonction en général qui peut être désignée différemment selon les sources et les époques. C'est donc bien le pharaon qui décide de fournir les *kaou* ainsi que les autres offrandes, ʿzb.t et jm3ḥy notamment. Il ne les donne qu'à ses partisans. Les ennemis du royaume, ceux qui ont semé le trouble en Égypte, et par là-même, qui n'ont pas pratiqué la *maât*, seront exclus de la liste des récipiendaires.

Pour résumer, ce *dd(w) k3.w* semble donc être une « simplification » ou une « transposition » des fonctions d'une instance divine vers un être tangible. Il semblerait donc bien que cette expression puisse désigner une facette tangible de ce système de distribution des offrandes. Nous aurions donc ici, et particulièrement dans les *Enseignements*, la désignation du pharaon et par extension des supérieurs dans leur fonction distributive.

e) *Wḏ(w) k3.w*

À partir de l'époque ptolémaïque apparaît l'expression *wḏ(w) k3.w*. À elle seule, elle regroupe une trentaine d'attestations. Elle se retrouve aussi bien dans des temples, tels que Dendera, Edfou ou Kom Ombo, que sur des statues de particuliers⁷⁸⁷.

⁷⁸⁶ Pour l'édition hiéroglyphique du texte, se reporter à G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976, p. 68-79. Pour une traduction et un commentaire de ce texte voir *Ibid.*, p. 21-24. Il s'agit en réalité de *l'Enseignement de Kaïrsou*, voir U. VERHOEVEN, « Von der Loyalistischen Lehre zur Lehre des Kaïrsu. Eine neue Textquelle in Assiut und deren Auswirkungen », *ZÄS* 136, 2009, p. 87-98 et Th. Beckh, I. Eichner, J. Kahl, M. el-Khadragy, S. Prell, U. Verhoeven, « The Asyut Project : Seventh Season of Field Work (2009) », *SAK* 39, 2010, p. 196-197.

Le verbe *wḏ* est généralement traduit par « ordonner »⁷⁸⁸ mais il peut également avoir le sens d'« assigner, octroyer, attribuer »⁷⁸⁹. Cette expression serait donc une création tardive ayant le même sens que *nḥb(w) k3.w* ou *dd(w) k3.w* (**doc. 156**)⁷⁹⁰ :



N(y)-sw.t-bjty.t, wr.t n(y.t) p.t, šps.t wsr.t ḥnty.t T3-rr, Rnnt nfr.t, ḥnt(y).t nṯr.w, nb(.t) ḥw.w, s(h)pr(w.t) ḏf3.w, wḏ(w).t k3.w n šm(w) ḥr mw=s, Ḥw.t-Ḥr wr.t, nb(.t) Jwn.t, jr.t-R^c, nb(.t) p.t.

Reine de Haute et Basse-Égypte, la Vénérable du ciel, l'auguste et puissante, qui préside à Tarer, la parfaite Rénenet qui préside aux dieux, maîtresse des aliments, qui fait advenir les nourritures, qui octroie les kaou à ses fidèles⁷⁹¹, la Vénérable Hathor, maîtresse de Iounet, l'Œil de Rê, la maîtresse du ciel.

Dans cette attestation figurent les mêmes éléments que ceux évoqués dans l'*Enseignement de Ptahhotep* et l'*Enseignement Loyaliste*⁷⁹². Dans ce dernier, le verbe employé pour qualifier les relations entre celui qui donne et celui qui reçoit est *mrj*, un terme utilisé également en rapport avec l'expression *wḏ(w)-k3.w* (**doc. 157**)⁷⁹³ :



Dd mdw jn Ḥr-sm3-t3.wy, p3 ḥrd, s3 Ḥw.t-Ḥr, ḥq3, nṯr-^c3, ḥr(y)-jb Bḥd.t, phr-ns.t [...] *k3 nb k3.w, wḏ(w) k3.w n mr(w)=f ṯḥn(w) ḥ^c.w mj R^c.*

⁷⁸⁷ Voir notamment *Urk.* VIII, 104b = P. CLÈRE, *La porte d'Evergète à Karnak*, MIFAO 84, 1961, pl. 40 ; Statue de Iâhmès (JE 37075) voir la base IFAO de la cachette de Karnak : <http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=170> ; W.C. HAYES, *The Burial Chamber of the Treasurer Sobk-Mose from el Rizieikat*, *Metropolitan Museum of Arts Papers* 8, 1939, pl. 5, l.5 ; A. GUTBUB, *Kom Ombo I*, Le Caire, 1995, 167, 2 ; *Kom Ombo* 498 ; H. JUNKER, E. WINTER, *Das Geburthaus des Tempels der Isis in Philä II*, Vienne, 1965, p. 375 ; H. GAUTHIER, *Le temple de Kalabchah*, *TIN*, Le Caire, 1911-1914, 66, 7 ; *Dendara Mammisi*, 186, 2 ; *Dendara I*, 70, 7-8 ; *Dendara II*, 75, 13 ; *Dendara III*, 116, 10 ; *Dendara VI*, 12, 9 ; *Dendara IX*, 229, 7 ; J. DÜMICHEN, *Geographische Inschriften altägyptischer Denkmaler IV*, Leipzig 1865-1885, pl. 121 ; S. CAUVILLE, *Dendara. La porte d'Isis*, Le Caire, 1999, 48, 7-8 ; *Edfou I*, 16, 8 ; *Edfou I*, 95, 13-15 ; *Edfou III*, 91, 10 ; *Edfou IV*, 44, 8-9 ; *Edfou IV*, 68, 13 ; *Edfou V*, 49, 15-16 ; *Edfou V*, 61, 15 ; *Edfou V*, 377, 9 ; *Edfou VII*, 75, 16 ; *Edfou VII*, 84, 10 ; *Edfou VIII*, 89, 9.

⁷⁸⁸ D. MEEKS, *AnLex* 77.1116 « ordonner, diriger, disposer de ».

⁷⁸⁹ D. MEEKS, *AnLex* 77.1116 « transmettre, assigner » et 79.0805 « octroyer, attribuer ».

⁷⁹⁰ *Dendara VI*, 12, 8-9.

⁷⁹¹ *Litt.* « à celui qui va sur son eau ».

⁷⁹² Voir *supra* III / 1) d) *Dd(w) k3.w*.

⁷⁹³ *Edfou V*, 377, 9. Cette formulation se retrouve notamment dans *Edfou VII*, 75, 16 et 84, 10.

Paroles dites par Harsomtous, l'enfant, le fils d'Hathor, le souverain, le grand dieu, celui qui réside à Béhedet, l'héritier [...] ka, maître des kaou, celui qui octroie les kaou à son partisan, celui à la lumière éclatantetel Rê.

Il serait effectivement tentant de voir dans cette épithète, la dernière évolution des expressions étudiées précédemment. Cette hypothèse est ici encore appuyée par le parallèle entre les conceptions selon lesquelles le pharaon « donne » (*rdj*) à ses partisans, tout comme la divinité « octroie » (*wḏ*) à ceux qui lui sont fidèles.

Or le verbe, tel qu'il est écrit dans les attestations tardives⁷⁹⁴, peut également être compris comme *wḏ*, « conduire »⁷⁹⁵. Ce sens conviendrait mieux à quelques attestations étudiées, et qui désigneraient ainsi par *tph.t-wḏ.wt-k3.w-r-h.t=k*, l'œsophage⁷⁹⁶. Il faut pour accepter cette identification considérer deux pré-requis : d'une part, *wḏ(w)* est ici le participe du verbe *wḏ*, « conduire » et d'autre part les *kaou* ne sont pas dans cette épithète compris comme des entités, mais bien comme des offrandes alimentaires. Ce second point peut être clarifié par les textes eux-mêmes (**doc. 158**)⁷⁹⁷ :



wnn M3^c.t ḥtp ḥr srḥ=s m-sty n jt=s, ḥr šḥtp ntr.w, ḥr jr(.t) mr(rw.t) ntr.wt, ḥr rd(.t) ḥnh n ḥnh.w, se m tph(.t)-wḏ(.wt)-k3.w n k3.w

Maât reposant sur son serekh, en face de son père, apaise les dieux, fait ce qu'aiment les déesses, donne la vie aux vivants car elle est en tant que cavité qui conduit les kaou aux kaou.

Cet extrait montre bien les deux sens que recouvre les *kaou* à cette époque et très certainement déjà aux époques précédentes. Il est évident que les deux occurrences du terme ne peuvent recouvrir ici la même idée, tant du point de vue du sens, que du déterminatif utilisé. Ainsi, il semblerait effectivement que deux lectures différentes doivent être faites de l'expression *wḏ(w)-k3.w* suivant qu'elle concerne ou non la *tph.t*. Cependant, si dans l'exemple précédent l'expression possède incontestablement le sens d'« œsophage », le parallèle dans ce deuxième exemple entre *rdj ḥnh* et *wḏ k3.w* ne manque pas d'intérêt. À

⁷⁹⁴ Sans déterminatif aucun.

⁷⁹⁵ D. MEEKS, *AnLex* 77.1122 « envoyer, expédier », 78.1162 « guider, piloter ».

⁷⁹⁶ *Dendara* VI, 37, 11, litt. « la cavité qui conduit les kaou ». C'est également la lecture qu'en font S. Cauville (voir les index de *Dendara traduction* I-IV, *OLA* 81, 88, 95, 101, 131-132, 1998-2001 ; ainsi que *Dendara* V-VI. *Index phraséologique. Les cryptes du temple d'Hathor* II, *OLA* 132, 2004) et Chr. Leitz et al. (*LGG* VII, 461c-462a).

⁷⁹⁷ *Dendara* III, 116, 9-10.

regarder de plus près cette attestation, le fonctionnement de la phrase devient évident. Ainsi, les quatre dernières propositions fonctionnent dans des systèmes binaires : *štp ntr.w // jrj mr(w) ntr.wt* et *rdj nh n nh.w // wd k3.w n k3.w*. Le parallèle entre les deux dernières propositions se retrouve également dans d'autres textes (**doc. 159**)⁷⁹⁸ :



dd mdw jn Jhy wr, sz Hw.t-Hr, R^c ds=f, hnty Hw.t-w^cb, hrd nb hr.wt, wd(w) k3.w n k3.w, rd(w) nh n nh.w.

Paroles dites par Ihy le vénérable, le fils d'Hathor, Rê lui-même, celui qui préside à Hout-ouâb, enfant maître des moyens de subsistance, celui qui octroie les kaou aux kaou, qui a donné la vie aux vivants.

La cavité mentionnée précédemment ne fait peut-être pas référence à un fonctionnement anatomique, dans cet exemple précis, mais, comme c'est souvent le cas pour ce terme, à la caverne d'où est issue la crue. Ce lien entre les *kaou* et la crue n'est pas hors de propos puisque l'*Enseignement loyaliste* mentionne les deux phénomènes dans la même strophe⁷⁹⁹. De la même manière, les dieux qui sont dit *nb k3.w* sont souvent des divinités liées à la fertilité, dont l'origine est la crue du Nil.

Les divinités associées à cette fonction sont Renenet, Ihy, Hathor (divinité principale du temple de Dendara) ou encore Harsomtous. Ce dernier est souvent associé à Néhebkaou dans les temples tardifs. Ainsi le rôle nourricier du pharaon, selon certaines expressions, est encore mis en exergue dans les temples tardifs, même après l'assimilation de la fonction nourricière par les divinités. La personnalité d'Harsomtous (*Hr-sm3-t3.wy*) est très clairement liée au rôle du pharaon en tant que chef suprême et également en tant que garant de la Maât, deux aspects principaux du pharaon.

Wd-k3.w est donc la dernière expression créée à partir de *kaou*. Elle désigne non pas le pouvoir de décision de pharaon, mais celui des dieux, et des déesses, de pourvoir les hommes en *kaou*. Bien qu'il soit possible que *tpḥ.t-wd(w.t)-k3.w* désigne dans certains cas l'œsophage, d'autres exemples montrent que la compréhension du syntagme peut être différente. Enfin, ces exemples tardifs ont l'avantage de mettre en avant le double sens que revêtait le terme

⁷⁹⁸ Dendara II, 75, 13.

⁷⁹⁹ Cf. *supra* III / 1) c) **Dd(w) k3.w**. G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976, p. 21-24 et 68-79 (§ 3).

kaou pour les Égyptiens, désignant tant l'offrande alimentaire elle-même que celui qui en bénéficie.

f) Onomastique

Il existe de nombreuses études sur le nom et l'onomastique dans l'Égypte ancienne et de nombreuses études sur le *ka*. Certaines évoquent les deux aspects de la question sans pour autant s'intéresser aux différents anthroponymes contenant le *ka*, encore moins les *kaou*. Or de multiples noms propres contenant le terme *kaou* sont attestés dans l'Égypte ancienne⁸⁰⁰. Comme l'a fait remarquer Sl. Rzepka⁸⁰¹ : « They can be divided into several groups, e.g. those referring to the person giving the name and those referring to the person bearing the name ». Pour simplifier, ici, le nom et le suffixe qu'il inclut, fait référence soit au père qui s'exprime concernant son enfant⁸⁰², soit à la fille qui vient de naître⁸⁰³. Un seul cas de suffixe de troisième personne du singulier masculin peut faire référence au fils⁸⁰⁴ ; ce qui est surprenant si l'on considère que c'est généralement la transmission du *ka* entre un père et son fils qui est évoquée. Pourtant il semble que les filles, comme les fils, puissent recevoir le *ka* de leur père comme l'atteste la formation anthroponymique datant du Moyen Empire : *S3-jn(w)-k3.w* et *S3.t-jn(w.t)-k3.w*. Même si W.H. Helck arrive également à cette conclusion⁸⁰⁵, il se peut cependant, que dans le premier cas ce soit le père qui s'exprime, alors que dans le deuxième il s'agisse de la mère. Il se peut également que ces anthroponymes ne soient pas ceux que les individus aient reçus à leur naissance⁸⁰⁶, mais rien ne permet de confirmer cette hypothèse.

La variété des anthroponymes formés sur *kaou* est décroissante sur l'ensemble de cette période : 49 noms sont recensés à l'Ancien Empire contre seulement 4 au Nouvel Empire, selon H. Ranke⁸⁰⁷. Les premiers noms de particuliers datent de la IV^e dynastie⁸⁰⁸ et la

⁸⁰⁰ Voir l'Annexe 5 : Liste des anthroponymes et des noms royaux formés sur le vocable *kaou*.

Les anthroponymes évoqués sont traduits dans l'annexe pour ne pas surcharger le texte de cette partie.

⁸⁰¹ « The Pseudo-Groups of the Old Kingdom – a New Interpretation », *SAK* 23, 1996, p. 341.

⁸⁰² Suffixe de première personne du singulier systématiquement sous-entendu.

⁸⁰³ Suffixe de troisième personne féminin singulier : *3tt-k3.w=s* ; *nh.w-k3.w=s* ; *W3d(w)-k3.w=s* ; *Wts.t-k3.w=s* ; *Nb.ty-hr(y)-k3.w=s* ; *Hnty-k3.w=s* ; *Dmd-k3.w=s*. Pour *Hnty-k3.w=s*. Ce suffixe, pourrait également faire référence à la mère de l'enfant, si l'on considère encore une fois que le père s'exprime et H.W. Helck [« Zu den theophoren Eigennamen des Alten Reiches », *ZÄS* 79, 1954, p. 31] considère que le pronom de 3^e personne pourrait renvoyer de manière implicite à une divinité féminine, probablement Hathor.

⁸⁰⁴ *Hnty-k3.w=f*.

⁸⁰⁵ H.W. HELCK, *op. cit.*, p. 27-28.

⁸⁰⁶ P. VERNUS, *LÄ* IV, 327 s.v. « Namengebung ».

⁸⁰⁷ H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, 2 vol., Glückstadt, 1935 (abrégé par la suite *PN*, suivi du numéro de volume en chiffre romain ainsi que du numéro de page et numéro de paragraphe en chiffre arabe).

popularité de ce concept est également attesté par le fait que la fille de Snéfrou (IV^e dynastie) se nommait *Nfr.t-k3.w*⁸⁰⁹. Les formes de ces anthroponymes sont variées et contiennent des concepts et vocables différents.

La première remarque à faire est que certaines dénominations reprennent des expressions et des thèmes évoqués dans les textes funéraires. Les comparaisons les plus évidentes sont celles de *Mn-k3.w*⁸¹⁰ dont il a déjà été question plus haut⁸¹¹ et *Hnty-k3.w=f*⁸¹², qui renvoie au titre royal étudié précédemment⁸¹³. Cette dernière expression possède une formulation parallèle dans l'anthroponyme *H3.t-k3.w*⁸¹⁴ qui exprime certainement la même idée.

Une autre épithète a été reprise dans un nom, *Dmd-k3.w*⁸¹⁵, qui cependant semble être le résultat de la réinterprétation d'un passage des TP, au *Pyr.* § 267a [TP 250] : *W p(j) hr(y) k3.w, dmd(w) jb.w*, « C'est Ounas, le supérieur des *kaou*, celui qui réunit les consciences »⁸¹⁶. Il semble donc que *kaou* aient supplanté *ibou* lors de la création de cet anthroponyme.

*Nwh-k3.w*⁸¹⁷ évoque également le thème de la *corde* qui attache les *kaou* et qui peut être rapproché du *Pyr.* § 719d [TP 410] (**doc. 143**) : *hms=w ntr.w jm=f, nwh=w nb.w k3.w r=f*, « Dans laquelle (la tour-Khaty) sont assis les dieux, à laquelle sont liés les possesseurs de *kaou* ». Enfin, dans *nh-k3.w*⁸¹⁸ se retrouve le couple *k3.w / nh.w*, associable au titre royal de *hnty k3.w nh.w*⁸¹⁹. Ces deux termes sont également présents dans le CT V, 342b [TS 464]⁸²⁰. Sans dire que les thèmes développés dans les grandes compositions funéraires sont à l'origine d'une partie des anthroponymes contenant *kaou*, il semble évident que l'apport de ces textes n'est pas négligeable en regard des parallèles qui peuvent être effectués.

D'autre part, les graphies de certains anthroponymes posent problème. En effet, alors que les *kaou* sont attestés partout ailleurs avec le signe des bras  (D 28) certains noms sont

⁸⁰⁸ Selon Y. Gourdon (auteur de la base AGEA de l'IFAO), car H. Ranke dans son ouvrage considère que certains anthroponymes datent de la III^e dynastie.

⁸⁰⁹ H. GAUTHIER, *Livre des Rois. Recueil de titres et protocoles royaux noms propres de rois, reines, princes et princesse nom de pyramides et noms de temples solaires I*, MIFAO 17, 1907, p. 71 (abrégé par la suite LdR).

⁸¹⁰ PN I, 150.21, voir également la source supplémentaire apportée par PN II, 360.

⁸¹¹ Cf. III / I b) - *Imenkaou*.

⁸¹² *Hnty-k3.w=f* (PN I, 427.12).

⁸¹³ Cf. III / I a) *Hnty-k3.w*.

⁸¹⁴ PN I, 232.24, voir également *H3.t-r-k3.w* (PN I, 232.20).

⁸¹⁵ PN I, 400.5 et 6.

⁸¹⁶ Reformulé au *Pyr.* § 267c (**doc. 131**), cf. *supra* III / I b) - *Héryt-kaou*.

⁸¹⁷ PN I, 182.29 ; PN II, 366.

⁸¹⁸ *nh-k3.w* (PN II, 272.2), mais aussi *nh-k3.w=s* (PN I, 66.18) et *nhw-k3.w* (PN II, 272.2).

⁸¹⁹ Cf. III / I a) *Hnty-k3.w*.

⁸²⁰ Dont le texte est repris au LdM 110.

orthographiés avec la corbeille à anses $\curvearrowright$ (V31)⁸²¹. Cette permutation de signe ne se reproduit nulle part ailleurs dans toute la documentation et sur toute la période pharaonique. Quel lien entre les deux signes, au delà de la simple valeur phonétique, permet une telle alternance ? Cela tient-il à la qualité du support utilisé pour la gravure⁸²² ? À l'usage réservé au support ? Pourquoi cette substitution n'apparaît-elle qu'à l'Ancien Empire ? En somme, quelle est la logique à l'origine de ce jeu graphique ? Cette question reste pour l'instant sans réponse, d'autant que les deux graphies sont parfois utilisées dans une même tombe⁸²³.

Ces anthroponymes mettent parfois en relation les *kaou* et les divinités. L'association la plus fréquente est sans conteste celle faite avec Rê, puisqu'il est le seul dieu présent dans plusieurs formations anthroponymiques contenant *kaou*. Parmi ce groupe de noms en lien avec des divinités, la forme *n(y)-k3.w-X* est la plus fréquente. Encore une fois, le dieu le plus anciennement attesté dans ce nom est Rê, dès la IV^e dynastie⁸²⁴. Puis viennent Hathor⁸²⁵, Anubis⁸²⁶, Nebty (*les deux Maîtresses*)⁸²⁷, Horus⁸²⁸, Khnoum⁸²⁹, Neith⁸³⁰. Cette forme met également en relation les *kaou* et des toponymes : Busiris⁸³¹ et Tjenenet⁸³². Il est intéressant de voir que le pharaon occupe la même place que d'autres divinités dans cette formation anthroponymique puisque parallèlement aux autres, existe également *N(y)-k3.w-n(y)-sw.t*⁸³³. *N(y)-k3.w-Pth*⁸³⁴ est le seul de ces noms attesté à l'Ancien Empire et qui perdure au Moyen Empire.

Un seul anthroponyme est attesté à la fois à l'Ancien, au Moyen et au Nouvel Empire, il s'agit de *Mn-k3.w*⁸³⁵. Ce dernier sert également de base à d'autres noms, dont certains sont basilophores. Parmi eux se distinguent deux groupes, le premier est constitué de noms formés sur des anthroponymes ne contenant pas *kaou* initialement. C'est le cas notamment de *Mn-*

⁸²¹ Cf. l'Annexe 5 : Liste des anthroponymes et des noms royaux formés sur le vocable *kaou*.

⁸²² Question que s'est posée Y. Goudron et à laquelle il faut manifestement répondre non.

⁸²³ Je remercie ici Y. Gourdon pour les informations et les conclusions dont il m'a fait part lors d'une discussion au Caire.

⁸²⁴ *N(y)-k3.w-Rc* : PN I, 180.23 ; PN II, 366.

⁸²⁵ *N(y)-k3.w-Hw.t-Hr* : PN I, 180.24 ; PN II, 366.

⁸²⁶ *N(y)-k3.w-Jnpw* : PN I, 180.19 ; PN II, 366.

⁸²⁷ *N(y)-k3.w-Nb.ty* : PN I, 180.21 ; PN II, 366.

⁸²⁸ *N(y)-k3.w-Hr* : PN I, 180.25 ; PN II, 366.

⁸²⁹ *N(y)-k3.w-Hnmw* : PN I, 180.26.

⁸³⁰ *N(y.t)-k3.w-N.t* : PN I, 423.5 ; PN II, 403.

⁸³¹ *N(y)-k3.w-Ddw-šps(.w)* : PN I, 180.27 ; PN II, 366.

⁸³² Sanctuaire memphite. La formule 335 des Textes des Sarcophages, CT IV, 325d, indique que le sanctuaire Tjenenet est en fait la tombe d'Osiris. *N(y)-k3.w-Tnn.t* : PN I, 180.28 ; PN II, 366.

⁸³³ PN I, 180.22.

⁸³⁴ PN I, 180.20 ; PN II, 366 ; Base AGEA IFAO [408] (<http://www.ifao.egnet.net/bases/agea/noms/?id=408>).

⁸³⁵ PN I, 150.21 ; PN II, 290.13 et 360.

*k3.w-K3k3j*⁸³⁶ et *J.mn(w)-k3.w-Hwfw*⁸³⁷, mais également de *Wsr-k3.w-R^c-H^c=f*⁸³⁸ qui possède une variante *Wr-k3.w-R^c-H^c=f*⁸³⁹. Dans ce même groupe se trouvent également *W^cb-k3.w-R^c-dd=f*⁸⁴⁰ et *Šps-s-k3.w-Mry-R^c*⁸⁴¹.

Quant au deuxième groupe, il reprend un nom de pharaon contenant déjà le terme *kaou*. C'est le cas de *Wsr-Mn-k3.w-R^c*⁸⁴², *Snb-Mn-k3.w-R^c*⁸⁴³. Au Moyen Empire, le nom de roi de Haute et Basse-Égypte d'Amenemhat II est repris dans *Nbw-k3.w-R^c-nht*⁸⁴⁴. Le nom de couronnement de Sésostri III est également utilisé dans l'anthroponyme *Snb-H^c-k3.w-R^c*⁸⁴⁵, ou dans des formations moins usuelles, telles que *Snfrw-H^c-k3.w-R^c*⁸⁴⁶, *H^c-k3.w-R^c-m-^ch.t*⁸⁴⁷ ou encore *H^c-k3.w-R^c-h^cw-njw.t=f*⁸⁴⁸.

Enfin, il faut noter qu'un certain nombre de rois ayant pourtant dans leur titulature un nom contenant *kaou* ne sont pas repris dans des formations anthroponymiques. Sont en effet absents Nebkarê⁸⁴⁹, Neferkaourê⁸⁵⁰, Neferkaouhor⁸⁵¹, Sobekhotep I^{er}⁸⁵² et VII⁸⁵³, mais également Ramsès IX⁸⁵⁴ et Chabataka⁸⁵⁵. La question de la reprise du nom d'Horus d'Hatchepsout peut se poser puisque l'on trouve au Nouvel Empire une unique attestation d'un anthroponyme *Wsr.t-k3.w*⁸⁵⁶.

⁸³⁶ PN II, 289. 14. *K3k3j* est le nom de fils de Rê de Neferirkarê : J. VON BECKERATH, *Handbuch des ägyptischen Königsnamens*, MÄS 49, 1999, p. 56.3 et 57.3 (abrégé par la suite *HÄKN*).

⁸³⁷ Base AGEA IFAO [412] (<http://www.ifao.egnet.net/bases/agea/noms/?id=412>). *Hwfw* est le nom de roi de Haute et Basse-Égypte et le nom de fils de Rê de Khéops (*LdR* I, 74-78 ; *HÄKN*, 52.2, 53.2).

⁸³⁸ PN I, 86.14. *H^c=f-R^c* est le nom de roi de Haute et Basse-Égypte et le nom de fils de Rê de Khéphren (*LdR* I, 87-89 ; *HÄKN*, 54.4, 55.4).

⁸³⁹ PN I, 417.28.

⁸⁴⁰ PN II, 273.21. *R^c-dd=f* est le nom de roi de Haute et Basse-Égypte et le nom de fils de Rê de Djedefrê (*LdR* I, 84 ; *HÄKN*, 52.3, 53.3).

⁸⁴¹ PN II, 318.27. *Mry-R^c* est le nom d'Horus d'or et de Roi de Haute et Basse-Égypte de Pépy I^{er} (*LdR* I, 150-159 ; *HÄKN*, 62.3, 63.3).

⁸⁴² PN I, 418.1 et 420.25 ; PN II, 402 et 403. *Mn-k3.w-R^c* est le nom de Roi de Haute et Basse-Égypte de Mykérinos (*LdR* I, 95-100 ; *HÄKN*, 54.6, 55.6).

⁸⁴³ PN II, 316.4.

⁸⁴⁴ PN I, 192.10 ; PN II, 368.

⁸⁴⁵ PN I, 265.2.

⁸⁴⁶ PN I, 315.17.

⁸⁴⁷ PN I, 264.26.

⁸⁴⁸ PN I, 265.1.

⁸⁴⁹ *Nbw-k3.w-R^c* : *LdR* I, 285-293 ; *HÄKN*, 84.3, 85.3.

⁸⁵⁰ *Nfr-k3.w-R^c* : *LdR* I, 190 ; *HÄKN*, 68.15, 69.15

⁸⁵¹ *Nfr-k3.w-Hr* : *LdR* I, 190 ; *HÄKN*, 68.16, 69.16

⁸⁵² *K3.w-ntr.w* : *HÄKN*, 90-92.12, 91-93.12.

⁸⁵³ *Mry-k3.w-R^c* : *LdR* II, p. 49 ; *HÄKN*, 98.32, 99.32.

⁸⁵⁴ *Nfr-k3.w-R^c stp-n-R^c* : *LdR* III, 213-214 ; *HÄKN*, 172.8, 173.8.

⁸⁵⁵ *Dd-k3.w-R^c* : *LdR* IV, 28-29 ; *HÄKN*, 208.6, 209.6.

⁸⁵⁶ PN II, 275.19 et *LdR* II, p. 226, 237 à 239, 241, 243 à 245 ; *HÄKN*, 134.5, 135.5. La question de la lecture de certains des rébus présentant le nom d'Hatchepsout a été posée. Cela paraît difficile de lire Néhebkaou, de plus que, comme le fait remarquer S. Ratié, le même nom d'Hatchepsout figure également sur le bras de l'une de ces statues. Cf. Brooklyn Museum 67.68 = S. RATIÉ, *La reine Hatchepsout. Sources et problèmes*, OrMonsp 1, 1979, p. 248.

Ainsi, que ce soit dans les noms royaux ou de particuliers, c'est le dieu Rê qui est le plus souvent attesté en rapport avec les *kaou*, ce qui est certainement dû à leur origine héliopolitaine. Cependant, le seul anthroponyme théophore qui soit attesté au-delà de l'Ancien Empire est celui qui les met en relation avec le dieu Ptah. Memphis est également présente par la mention de la Tjenenet, preuve de son lien avec cette cité. Si à l'Ancien Empire les noms sont très variés, et démontrent souvent une connaissance des thèmes abordés dans les livres funéraires, ceux du Moyen Empire sont en grande partie basilophores, principalement formés sur les noms de roi de Haute et Basse-Égypte d'Amenemhat II ou de Sésostri III. Même si le nombre d'attestations d'anthroponymes contenant le terme *kaou* décroît très rapidement, il ne disparaissent pas avant la fin du Nouvel Empire, qui voit paradoxalement de nouveaux noms apparaître. Le plus grand nombre de noms se concentre autour des IV^e, V^e et VI^e dynasties. Comme le note P. Vernus, les noms peuvent démontrer l'adhésion à un courant religieux de dimension nationale⁸⁵⁷ et c'est très certainement ce dont il est question ici. Il semble qu'un tournant décisif concernant les *kaou* ait été franchi après la VI^e dynastie peut-être à la suite d'une nouvelle règle édictée par le pouvoir central, la mise en avant d'un culte, ou peut-être s'agit-il tout simplement du dernier sursaut de l'ancien système face à l'émergence du système osirien, nouvellement mis en place⁸⁵⁸.

*
* *

Les quelques syntagmes formés sur le vocable *kaou* sont de natures diverses et par conséquent ont des visées différentes à l'intérieur du même système. Si certains peuvent être considérés comme des théonymes, d'autres sont clairement des épithètes divines voire royales. Tout le système de distribution de ces *kaou* est concerné depuis celui qui les établit jusqu'aux bénéficiaires eux-mêmes. Ces expressions permettent non seulement d'entrapercevoir le fonctionnement des *kaou*, mais également d'avoir une idée des acteurs principaux. Il est intéressant de noter qu'hormis le *dd(w)-k3.w*, rôle qui peut être délégué par le pharaon à de hauts dignitaires, tous les « postes » de ce schéma sont occupés par des *netjerou*. Que ce soit les dieux eux-mêmes (créateur ou non), le pharaon ou encore les défunts, tous font partie de cette catégorie. Ainsi, les *kaou* ne sont pas une simple offrande dont le commun des mortels peut se charger mais bien un principe divin, hérité de conceptions anciennes, issues

⁸⁵⁷ *LÄ* IV, 327-328, s.v. « Namengebung ».

⁸⁵⁸ B. MATHIEU, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 77-107.

d'Héliopolis. L'étude de ces formations a également permis de mettre en évidence la nature double des *kaou* désignant à la fois l'offrande elle-même et ceux qui en bénéficie. Les différentes conclusions ont montré la place de chacun dans ce système, le schéma ci-dessous rassemble toutes ces données :

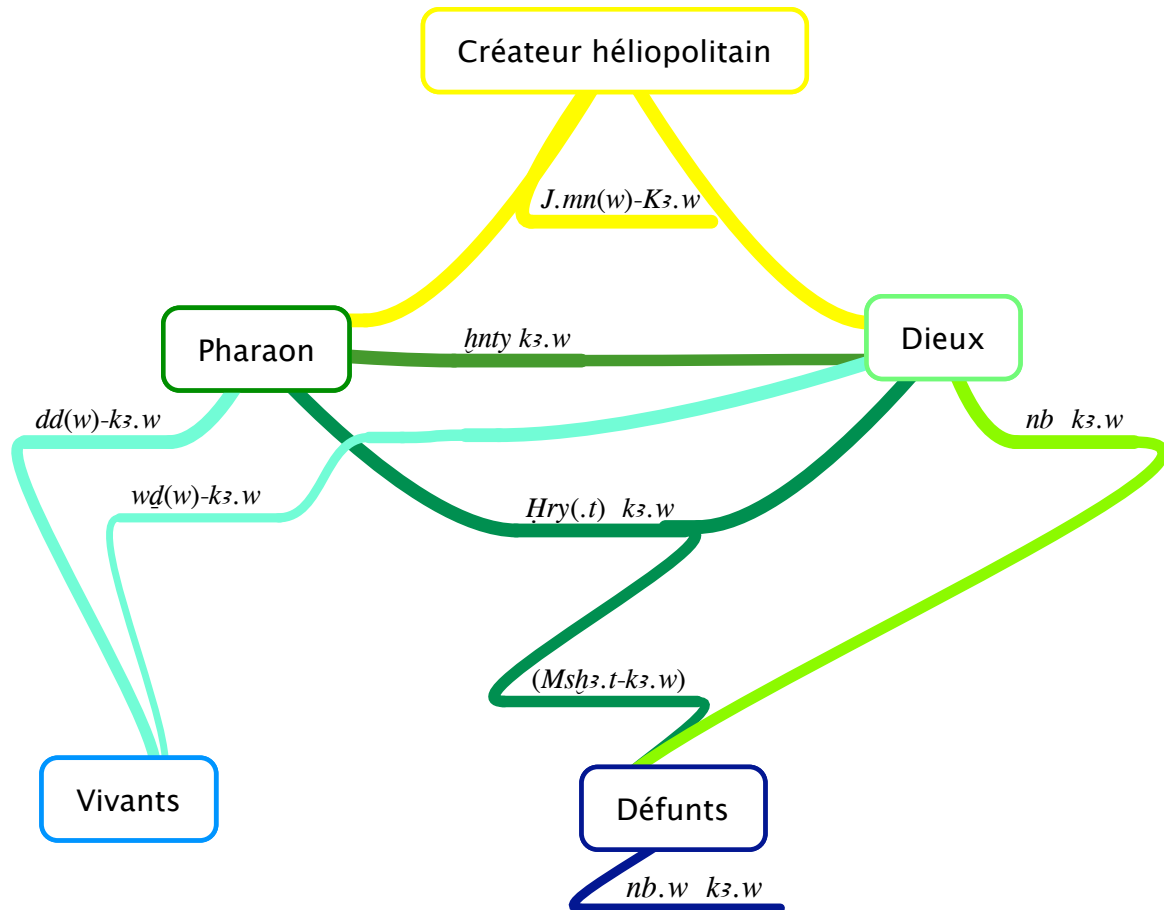


Fig. 20. Schéma récapitulatif des expressions formées sur le vocable *kaou*.

2) Approche des différentes notions contenues dans les systèmes utilisant les kaou

Lors de la recension effectuée dans les corpus des Textes des Pyramides et des Textes des Sarcophages, plusieurs termes se sont retrouvés cités en parallèle ou bien remplaçant les *kaou*. Ils forment ainsi des systèmes de pensée dans lequel les deux termes ont des relations qui leur sont propres et qui permettent d'éclairer, en définissant ce fonctionnement et les raisons de la relation entre les termes, la signification des *kaou* pour les Égyptiens de l'Antiquité.

a) *k3.w* et *wsr.wt/wsr.w*

Chronologiquement, le premier concept à se substituer aux *kaou*, dans le système complémentaire usuel Néheb-kaou / Néhem-kaou, est *wsr.t*. Cette permutation ne se produit pourtant qu'une seule fois dans les Textes des Pyramides (**doc. 12**)⁸⁵⁹ :



Ounas

512c

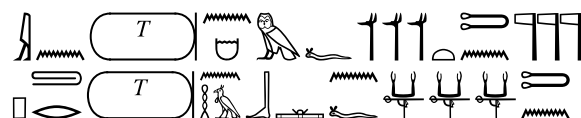
512d

nḥm(w) ~ n W wsr.(w)t=tn, Ntr.w,

phr(w) n W nḥb.t(y)=f(y) k3.w=tn

Vos gorges ont été arrachés par Ounas, Dieux,

Servez Ounas, celui qui attachera vos kaou.



Têti (1)

512c

512d

Jy ~ n T nḥm=f wsr.(w)t=tn, Ntr.w,

phr T nḥb ~ n=f k3.w=tn.

Si Têti est venu c'est pour arracher vos gorges, dieux,

Servez Têti, lui qui a attaché vos kaou.



Têti (2)

512c

512d

Jy ~ n T j.dr=f wsr.(wt)=tn,

nḥb=f k3.w=tn.

Si Têti est venu, c'est pour repousser vos gorges

et attacher vos kaou.

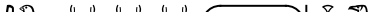
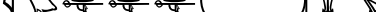
⁸⁵⁹ Pyr. § 512c-d [TP 318] = W/C/E 1-6 = T/A/E 14-16.

Deux systèmes de justification des défunts sont ici mis en parallèle. Le premier s'occupe de rattacher la tête du défunt à son cou, tandis que le deuxième concerne l'attribution des *kaou*. La juxtaposition de systèmes différents apparaît déjà dans le TP 218 (**doc. 106**)⁸⁶⁰ :

Jp=f jb.w, nhm=f k3.w, nhb=f k3.w.

Il évaluera les consciences, arrachera les kaou et attachera les kaou.

Dans ce dernier exemple, ce sont les systèmes fondés sur les consciences (*jb.w*) et sur les *kaou* qui sont alors mis en parallèle. Ainsi, dans le TP 318 (**doc. 12**), en tant que juge des défunts, Néhebkaou est conduit à s'occuper également de la justification par *re-capitation*. Cependant, si ces deux formules présentent des contextes similaires, l'assimilation entre les deux concepts semble obéir également à d'autres raisons. Ils figurent tous les deux dans une autre formule des Textes des Pyramides (**doc. 160**)⁸⁶¹ :

	Téti 396a
	396b
	396c
	396d

Jw *k3.w* *T* *h3=f*, *jw* *hmws.wt* *T* *hr* (*r*)*d.wy=f*;

$$jw \ n_{tr.w} \ T \ tp=f, \ jw \ j^c r.wt=f \ m \ wp.t=f;$$

*jw sšmw.t T m h3.t=f, ptr.t b3, 3h.t nt**b**=s ;*

fw wsr.w T hr mk.t=f.

Les kaou de Tėti sont derrière lui, les hémousout de Tėti sont sous ses pieds ;

les insignes divins de Têti sont au-dessus de lui, ses uraei sont sur le sommet de sa tête ;

l'uraeus-guide de Téti est à son front, celle de la nêtjeb de laquelle le ba regarde la lumière (?),

*les ouserou de Tėti sont à leur place*⁸⁶².

Ce texte réunit à lui seul les *kaou*, les *hémousout*, les divinités, les *uraei*, l'uraeus-guide et les *ouserou*, comme autant d'attributs d'un même défunt. Tous sont rétablis à leur place, dans le but de le prémunir contre les dangers de l'au-delà. De la même manière, cette association forte entre les deux conceptions est visible dans l'*Enseignement loyaliste* (**doc. 115b**)⁸⁶³ :

⁸⁶⁰ *Pyr.* § 161b [TP 218] = W/F/Se 28-35 = T/F/Se 23-29 = P/F/Se 11-14 = M/F/Se 14-17 = N/F/Se 15-18.

⁸⁶¹ *Pyr.* § 396a-d [TP 273] = W/A/E 7-8 = T/A/E.

⁸⁶² D. MEEKS *AnLex* 78.1887: « à sa place habituelle ».

⁸⁶³ Copies cursives : version moyenne. Pour l'édition hiéroglyphique du texte, se reporter à G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976, p. 85-88. Pour une traduction et un commentaire de ce texte voir *ibid.*, p. 26-29.

§5.1	<i>N(y)-sw.t k3.w pw, Hw pw r(3)=f.</i>	<i>Le roi est les kaou, sa bouche est Hou.</i>
§5.2	<i>Shpr.wt=f pw m wny md.wt.</i>	<i>Celui qu'il élève ne négligera pas les paroles (?).</i>
§5.3	<i>Jw^c pw n3r nb,</i>	<i>C'est l'héritier de tout dieu,</i>
§5.4	<i>ndty qm3.w sw ;</i>	<i>le défenseur de ceux qui l'ont créé ;</i>
§5.5	<i>hww=sn n=f šnty.w=f</i>	<i>ils frappent pour lui ses ennemis,</i>
§5.6	<i>jst Hm=f, ʿ.w.s., m ʿh.t=f ʿ.w.s.,</i>	<i>alors que sa Majesté, v.s.f., est dans son palais, v.s.f.</i>
§5.7	<i>Tmw pw ts wsr.wt</i>	<i>C'est Atoum pour ce qui est de rattacher les gorges,</i>
§5.8	<i>jw s3w=f r-h3 Dd(w)-b3.w=f</i>	<i>sa protection est derrière Celui-qui-donne-ses-baou.</i>

Le parallèle entre les deux systèmes de justification apparaît donc de manière encore plus frappante si l'on considère que la contrepartie négative de « celui qui rattache les gorges » est « celui qui coupe les têtes »⁸⁶⁴. Ce système de justification est considéré, au moins au moment de la rédaction de cet enseignement, comme ayant une origine héliopolitaine incarnée par Atoum. L'assimilation entre les deux fonctionnements n'en étant donc que plus aisée⁸⁶⁵. Ce lien justifie très certainement les variantes entre les différentes versions du TS 227 (**doc. 150**)⁸⁶⁶ :



B2L
CT III, 262c



CT III, 262d

Jnk pw Wsjr, nb k3.w.

Je suis Osiris, le maître des kaou.



CT III, 262c



CT III, 262d
(Sq3C)



CT III, 262d
(L1Le)

Jnk pw Wsjr, nb tp.w.

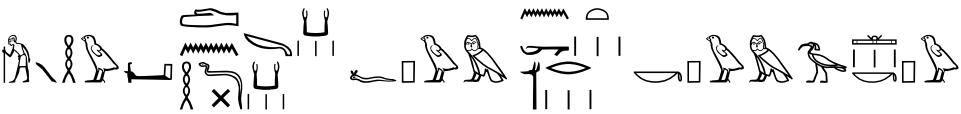
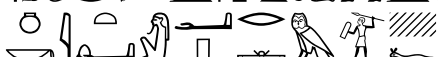
Je suis Osiris, le maître des têtes.

⁸⁶⁴ C'est l'ennemi qui doit alors subir ce châtement. D'un point de vue théologique, le défunt, au même titre qu'Osiris, se trouve démembré avant d'être de nouveau réassemblé et d'obtenir ainsi un nouveau corps. Pour les épithètes, voir notamment Chr. LEITZ *et al.*, LGG V, 488c-489c [*hsq(w)-tp*], 604b [*hd(w)-tp*] ; VI, 362a-b [*sn(w)-tp*] ; VII, 29b [*šʿ(w)-tp*], 31b [*šʿd(w)-tp*], 548a-b [*dn(w)-tp*], 560b [*dr(w)-tp*]. En plus de ces expressions formées avec le terme *tp* « tête », la décapitation peut également être évoquée par l'expression *sn wsr.t*, faisant alors intervenir la gorge (LGG VI, 361c-362a).

⁸⁶⁵ Voir II / 2) *Fonction du créateur héliopolitain*.

⁸⁶⁶ CT III, 262 c-d [TS 227].

Dans cette dernière formule, c'est donc à Osiris qu'échoient alternativement les deux rôles. Il s'agit là encore d'une figure héliopolitaine, faisant notamment partie de l'Ennéade. Le lien entre les *kaou* et les *ouserou(t)* figure également dans le TS 586 (**doc. 161**) :

	S1C
	CT VI, 207n
	CT VI, 207o
	CT VI, 207p
	CT VI, 207q
	CT VI, 208a
	CT VI, 208b
	CT VI, 208c
	CT VI, 208d
	CT VI, 208e

Srw ḥw Dn(w)-k3.w=f, Ḥd(w)-k3.w=f pw m wsr.w=k pw, m nḥt.w=k pw m šḥw=k pw

Jm ḥr R^c, h3b(w) k3=f :

jm ḥr=j, h3b=j k3=j.

Jnk Jtm ḥpr(w) m ḥ3=f

Jw ḥnp ~ n=j wsr.w Ḥd(w)-k3.w=f

wrd=j, wrd R^c ;

ḥ^c=j, ḥ^c R^c.

jw=j nws=j m ḥ^c=j

ḥ^c(=w).

C'est le notable qui a frappé Celui-qui-découpe-ces-siens-kaou, Celui-qui-détruit-ces-siens-kaou, avec ces tiens ouserou, ces tiennes forces, cette tienne magie-akhou.

Rê ne tombe pas quand il envoie son ka :

je ne tombe pas quand j'envoie mon ka.

Je suis Atoum, celui qui est équipé pour son combat.

Je me suis emparé des ouserou de Celui-qui-détruit-ses-kaou.

Si je suis inerte, Rê est inerte ;

si je suis debout, Rê est debout.

J'ai mon bandeau-nous dans ma main,

Debout (?).

L'épithète « Celui-qui-détruit-les-*kaou* »⁸⁶⁷ est ici un ennemi que le défunt a affronté. Pour ce faire, le défunt justifié a en sa possession plusieurs *armes* dont il a usé : les *ouserou*, la force et la magie-*akhou*.

Il faut tout de même noter que déjà dans le TP 318 (**doc. 12**), le terme *ouserou* ne présente pas la même graphie. La deuxième version de Têti ne présente pas *wsr.t*, « le cou », mais plutôt *wsr*, « la puissance ». C'est aussi le cas du TS 586 (**doc. 161**), où le parallèle avec le terme *nht* invite également à comprendre le terme *wsrw* comme « puissance ». Or l'intérêt de cette substitution des *k3.w* par *wsr.w* est justement cette ambivalence de sens. Par *wsr.t*, il est fait référence à la justification *post-mortem*, par *wsrw* au statut du défunt. Ce terme signifie d'ailleurs autant « puissance » que « richesse »⁸⁶⁸, les deux allant souvent de pair.

Il semble donc que *ouserou(t)* puisse se substituer à *kaou* car les deux éléments font partie de systèmes de justification héliopolitains dirigés par les mêmes instances⁸⁶⁹ et fonctionnant de la même manière. De surcroît *ouserou(t)* fait également partie du « nécessaire », de l'équipement, dont le défunt a besoin pour survivre dans l'au-delà⁸⁷⁰. La formulation du TP 318 (**doc. 12**) est reprise dans le TS 86 (**doc. 87**), cependant les différentes versions présentent une différence majeure : là où Sq1C les posent en remplaçant des *kaou*, Sq6C ajoute une autre variante supplémentaire du système en introduisant également la magie-*akhou*.

b) *k3.w* et *3h.w*

Certains concepts se substituent aux *kaou* dans le système de justification étudié jusqu'ici. Dès les Textes des Sarcophages, celui qui est le plus fréquemment utilisé en lieu et place de *kaou* est *akhou*. Ce changement intervient notamment dans les formules de transformation ayant pour titre *Hpr m Nhb-k3.w*, « devenir Néhebkaou » (**doc. 87**)⁸⁷¹ :



Sq6C

CT II, 52b

CT II, 52c

⁸⁶⁷ Voir II/ 2) b) - *Évolution*.

⁸⁶⁸ *Wb* I, 362, 10 – 363, 2 : « Macht, Reichtum » = D. MEEKS, *AnLex* 77.1034 : « puissance, richesse » = *AnLex* 79.0750 « puissant », « richesse »

⁸⁶⁹ Principalement Atoum. Voir II/ 1) b) *Relation avec Rê-Atoum, le créateur* et II/ 3) *Le jugement des défunts*.

⁸⁷⁰ *Pyr.* § 396a-d [TP 273] (**doc. 160**).

⁸⁷¹ CT II, 52b-53e [TS 86] (Sq6C). Voir I/ 3) *Relations entre Nâou et Néhebkaou : définition et évolution* pour d'autres formules ayant le même titre.

	CT II, 52d
	CT II, 52e
	CT II, 52f
	CT II, 52g
	CT II, 52h
	CT II, 52i
	CT II, 53a
	CT II, 53b
	CT II, 53c
	CT II, 53e

Wsjr N pn twt N^cw pw

wts(w) wr.w ms(w) ~ n j^cr.wt.

Jj ~ n Wsjr N pn hr=tn

nḥb Wsjr N pn k3.w=tn

nḥm ~ n Wsjr N pn wsr.w=tn

m N^cw.w k3.w Psd.wt

^cm(w) j^cr.wt sfh.wt jp.wt q3w.(w)t m Nḥb-k3.w

<k3> Psd.t 3.t n(y).t Tm(w) nḥb(w) k3.w ntr.w

Jj ~ n Wsjr N pn hr=tn

nḥb Wsjr N pn k3.w=tn

nḥm Wsjr N pn 3ḥw=tn.

Hpr.w m [Nḥb-k3.w]

Ledit Osiris N, tu es ce Nâou

que les Vénérables exaltent et qui a été mis au monde par les uraei.

Si ledit Osiris N est venu auprès de vous

c'est pour que ledit Osiris N attache vos kaou

et si ledit Osiris N a arraché vos puissances,

c'est en tant que les Nâouou, taureaux des Ennéades,

celui qui a avalé ces sept uraei, exaltées en tant que Néhebkaou

<Taureau> de la Grande Ennéade d'A toutm, celui qui attache les kaou des dieux.

Si ledit Osiris N est venu auprès de vous, dieux,

c'est pour que ledit Osiris N attache vos kaou,

et que ledit Osiris N arrache votre magieakhou.

Transformations en [Néhebkaou].

[illegible]

c'est pour attacher les kaou et arracher la magie akhou.

219

Le TS 85 (**doc. 13**) développe donc les mêmes thèmes que le TS 86 (**doc. 87**) ; cependant le parallèle entre *wsr.w* et *ꜥh.w* a disparu. Ne subsistent que les *kaou* et la magie-*akhou* qui semblent donc posséder une relation qui leur est propre, sans nécessiter la mention d'une tierce notion. Pourtant une relation entre les trois concepts est clairement mise en relief par ailleurs (**doc. 161**)⁸⁷⁵ :

C'est le notable qui a frappé Celui-qui-détruit-ces-siens-kaou, Celui-qui-découpe-ces-siens-kaou, avec ces tiennes puissances, ces tiennes forces et cette tienne magie-akhou.

Rê ne tombe pas quand il envoie son ka : je ne tombe pas quand j'envoie mon ka.

Je suis Atoum, celui qui est équipé pour son combat.

Je me suis emparé des puissances de Celui-qui-détruit-ses-kaou.

Si je suis inerte, Rê est inerte ; si je suis debout, Rê est debout.

J'ai mon bandeau-nous dans ma main, debout (?).

Le défunt use de ses qualités pour asséner un coup fatal à son ennemi, identifié ici par Hedjkaou⁸⁷⁶. « Puissance », « force » et « magie-*akhou* » sont clairement mentionnées comme étant des équivalents. Cette égalité entre *ꜥh* et *wsr* se retrouve d'ailleurs dans le contexte de la justification du défunt⁸⁷⁷.

En se fondant sur ces occurrences, il semble que le terme qui soit mis en relation étroite avec les *kaou* soit la magie-*akhou*. L'un comme l'autre sont des attributs que le défunt obtient par la justification, lorsqu'il accède au statut de *ntr*.

D'autres textes mettent également les *kaou* en relation avec un sens de terme quelque peu différent, celui d'esprit-*akh* (**doc. 147**)⁸⁷⁸ :

Paroles à dire pour faire une transformation en orge de BasseÉgypte.

*Ledit N est ce fourré de plantes-ânkh, issu d'Osiris, qui a poussé sur les côtes d'Osiris
qui fait vivre le peuple, qui rend divins les dieux, qui rend akh les esprits-akhou,
qui approvisionne les possesseurs de kaou, et les possesseurs de biens.*

La construction de ce TS 269 (**doc. 147**) ne permet pas de voir dans le terme *ꜥh.w* une quelconque magie. La comparaison entre le « peuple », les « dieux » et les « *akhou* » impliquent que ce dernier terme soit perçu comme une désignation des défunts. De plus, le

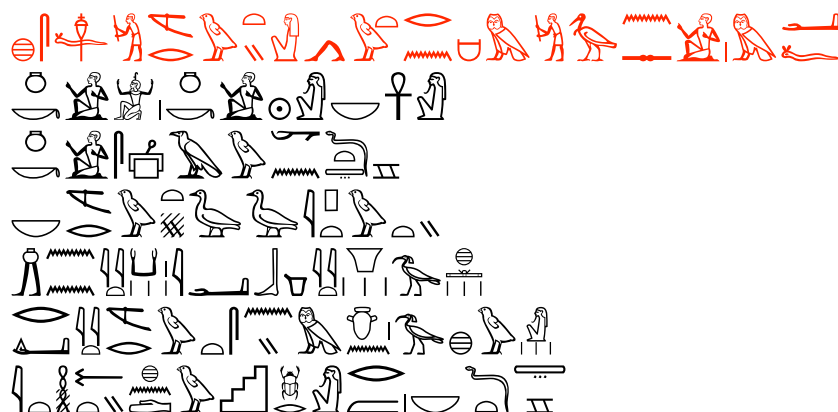
⁸⁷⁵ CT VI, 207n-208e [TS 586] ; voir *supra* III / 2) a) *kꜣ.w* et *wsr.wt/wsr.w* pour le texte hiéroglyphique.

⁸⁷⁶ Voir II / 2) b) – Évolution.

⁸⁷⁷ J. ASSMANN, « Harfnerlied und Horussöhne. Zwei Blöcke aus dem verschollenen Grab des Bürgermeisters Amenemhet (Theben Nr. 163) im Britischen Museum », *JEA* 65, 1979, p. 65 (d) et n. 40 : « Die Formel *ꜥh - wsr - mꜣꜥ hrw* ist ab mittleren Reich bezeugt ».

⁸⁷⁸ CT IV 6b-7a [TS 269] ; voir *supra* III / 1) c) *Nb(.w) kꜣ.w* pour le texte hiéroglyphique.

déterminatif employé  (A40) ne laisse aucun doute possible sur la signification du mot ici. Cette acception de *zh.w* est également perceptible dans d'autres textes en rapport avec les *kaou* (doc. 162)⁸⁷⁹ :



S14C
CT V, 297 a
CT V, 297 c
CT V, 297 d
CT V, 297 e
CT V, 297 f
CT V, 297 g
CT V, 298 a

Hsf mrw.ty jw.t(y) r nhm bz n(y) s m-^c=f

Jnk Hh, jnk R^c nb nh.

Jnk szw n d.t,

nb mrw.ty jptwty

jnny.t k3.w, j^cbw.t zh.w,

rdy.t mrw.t=sny m jb n(y) zh.w.w

jth.ty hndw Hpr r-gs nb d.t

Repousser les deux Mérouty, qui sont venues pour arracher le ba d'un homme à sa disposition,

Je suis Heh, je suis Rê, le maître de la vie.

Je suis la poutre de l'éternité-djet

le maître de ces deux Mérouty,

qui sont venues chercher les kaou, qui ont rassemblé les akhou,

qui ont placé leur mérout dans la conscience des esprits-akhou,

qui ont contrôlé le trône de Khepri, (pour être) à côté du maître de l'éternité-djet.

Les Mérouty qui sont mises en avant dans cette formule ne sont toujours pas identifiées de manière certaine, même si elles sont généralement considérées comme étant des êtres néfastes⁸⁸⁰. Elles sont également mises en relation avec les *kaou* dans les TS 440⁸⁸¹ et 443⁸⁸². Le texte du TS 441 fait intervenir par deux fois le terme *zh.w*. Si la deuxième lecture paraît certaine, la première peut poser problème. *A priori*, il pourrait s'agir ici de la magie-

⁸⁷⁹ CT V, 297a-g [TS 441].

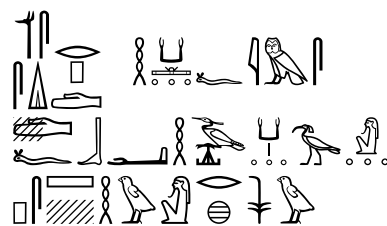
⁸⁸⁰ Voir entre autres É. DRIOTON, « Le mythe des Amies de Rê », *BiOr* 12, 1955, p. 62-66 et W. GUGLIELMI, *Die Göttin Mr.t. Entstehung und Verehrung einer Personifikation*, *ProbÄg* 7, 1991, p. 153-173.

⁸⁸¹ CT V, 293b-296f [TS 440].

⁸⁸² CT V, 309d-310g [TS 443].

akhou, sens appuyé également par le déterminatif  (Y1). Toutefois, ce terme est introduit dans une construction binaire et répond alors au pluriel *kaou*, il y a donc tout lieu de penser que *akhou* est également considéré comme un pluriel. Il pourrait alors s'agir d'offrandes ; mais ce sens qui est admis pour *kaou* ne l'est pas vraiment pour *akhou*⁸⁸³.

Cependant, la variante graphique , fournie par le sarcophage M22C, implique une autre interprétation. En lieu et place de la magie-*akhou*, la référence pourrait être comprise en lien avec le *akh*, principe lumineux pouvant appartenir au défunt après la justification⁸⁸⁴ et lié au statut d'esprit-*akhou*. Le TS 468 met également en relation les *kaou* et les esprits-*akhou* (**doc. 163**)⁸⁸⁵ :



B1B0

CT V, 382 f

CT V, 382 g

CT V, 382 h

Wsr spd hk3w=f jm=s

d=f bꜥh (n) k3.w 3hw.w

psš[=f] Hw (n) rh(=w) sw

Que devienne puissante et acérée sa magie-hékaou grâce à cela

afin qu'il procure l'abondance (aux) kaou et aux akhou

et donne en partage Hou à celui qui le connaît.

Le paragraphe médian, par l'absence de préposition, pose un problème de lecture. Cette juxtaposition de terme ressemble d'ailleurs étrangement à celle présentée par l'épithète *hnty k3.w ʿnhw*⁸⁸⁶. Ici, comme précédemment⁸⁸⁷, la lecture du syntagme peut être discutée. Les mêmes hypothèses de lecture peuvent également être avancées : les deux termes sont de nature équivalente et l'« abondance » est placée en facteur commun ou bien il s'agit d'un génitif direct. Cependant celle impliquant la juxtaposition de deux termes désignant des concepts de nature équivalente est certainement à privilégier. Une variante de cette formule offre un texte quelque peu différent (**doc. 163**) :

⁸⁸³ D. MEEKS, *AnLex* 77.0068 « objets de culte, offrandes(?) ».

⁸⁸⁴ G. ENGLUND, *Akh, une notion religieuse dans l'Égypte pharaonique*, *Boreas* 11, 1978 (notamment p. 17-18).

⁸⁸⁵ CT V, 382f-h [TS 468].

⁸⁸⁶ Voir III / 1) a) *Hnty-k3.w*.

⁸⁸⁷ Voir note précédente.



B3L

CT V, 382 f

CT V, 382 g

CT V, 382 h

wsr=j, spd jbh.w=j

d=j snd=j n k3.w 3h.w

jp=j Hw n rh(w) wj

Je veux devenir puissant et mes dents acérées

je placerai la crainte que j'inspirechez les kaou et les akhou

je distribuerai Hou à celui qui me connaît.

La variante B3L démontre que le scribe a, lui aussi, compris les deux termes comme participant de la nature humaine, car enfin, comment inspirer de la crainte à des offrandes ? De plus, certaines formules démontrent bien que la qualité de *kaou*, tout comme celle de *akhou* est applicable au défunt lui-même⁸⁸⁸. Alors que le texte du sarcophage précédant est unique, la variante B1BO présente un développement qui est réutilisé dans le LdM 110 (**doc. 164**). Se pose alors le problème de la lecture et de la compréhension de ce chapitre. Si le contenu est similaire⁸⁸⁹, ce que propose la vignette est sans précédent (**doc. 164**) :



D ~ n=j bch n k3.w 3h.w, jp=j Šw n rh(w) sw.

Si j'ai donné l'abondance aux kaou et aux esprits-akhou c'est pour assigner Chou à celui qui le connaît.

⁸⁸⁸ Voir par exemple le déterminatif humain introduit par T1L au CT II, 51i [TS 85], notion qui est reprise par les graphies tardives figurant sur les murs des temples d'époques grecques et romaines.

⁸⁸⁹ pBM EA 9900, pNebseni = E. NAVILLE, *Aegyptische Todtenbuch II*, p. 253 ; G. LAPP, *The papyrus of Nebseni (BM EA 9900)*, CBDBM 3, 2004, pl. 50, col. 25-26 (texte) et 53 (vignette).

droits de diffusion de l'image non-obtenus	pAni = BM EA10470 (page 35) (http://www.britishmuseum.org/research/search_the_collection_database/search_object_details.aspx?objectid=114906&partid=1&searchText=papyrus+Ani&fromADBC=ad&toADBC=ad&numpages=10&orig=%2fresearch%2fsearch_the_collection_database.aspx&currentPage=4)
droits de diffusion de l'image non-obtenus	pUserhat (d'après J.H. Taylor (éd.), <i>Journey through the afterlife, Ancient Egyptian Book of the Dead</i>, The Trustees of the British Museum, 2010, p. 254).
droits de diffusion de l'image non-obtenus	pAmonemouja = BNF 34 (http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b83044770/f1.item)

Cette version de la formule contenue dans le Livre des Morts offre quelques évolutions. L'ajout de la préposition *n* n'en constitue pas une puisque d'autres formules présentant le même paragraphe en font déjà état⁸⁹⁰. La première évolution concerne le déterminatif d'*akhou*. Ce dernier peut être lu pour lui-même mais cela semble peu probable ici⁸⁹¹.

L'évolution la plus significative se situe dans la vignette et est visible notamment sur le pAni. Celle-ci met en relation directe les *kaou* avec des tas de céréales⁸⁹², dépeints à droite au deuxième registre. Il semblerait même, vu les couleurs employées, qu'il s'agisse de deux types de céréales différentes [Fig. 21], thèse qui semble corroborée par la scène de moisson du pAnhai [Fig. 22] qui figure deux types de plantes. Cet élément pourrait remettre en question la lecture du syntagme faite précédemment. Cependant, le terme *kaou* désigne indubitablement des offrandes, il se pourrait alors que le scribe ait voulu représenter sur un même dessin les offrandes-*kaou*, dont bénéficient les êtres-*kaou*, et ainsi jouer avec l'ambivalence du terme.

Fig. 21. Tableau comparatif de quelques représentations des tas de céréales de la vignette du LdM 110.

pAni ⁸⁹³ = pBM EA 10470/35	pDjehoutyirdès ⁸⁹⁴ = pBnF 132	pHor ⁸⁹⁵ = pBM 10479	pÂnhwaibra ⁸⁹⁶ = pBM EA 10558/15
droits de diffusion des images non-obtenus			

Si certaines représentations plus tardives sont assez schématiques, comme l'illustrent les pHor et pÂnhwaibra, d'autres démontrent une recherche du détail. La différence de couleur entre les tas figurés sur le pAni est donc corroborée par les différences de traitement chez

⁸⁹⁰ CT V, 382g [TS 468] = CT V, 342b [TS 464] = CT V, 366d [TS 467].

⁸⁹¹ Ce qui donnerait par conséquent la suite *k3.w 3h.w šps.w*.

⁸⁹² Tels qu'ils sont dépeints dans les scènes de moisson depuis l'Ancien Empire (P. MONTET, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg 24, 1925, p. 199-208.

⁸⁹³ D'après http://www.britishmuseum.org/research/search_the_collection_database/search_object_details.aspx?objectId=114906&partid=1&searchText=papyrus+Ani&fromADBC=ad&toADBC=ad&numpages=10&orig=%2fsearch%2fsearch_the_collection_database.aspx¤tPage=4

⁸⁹⁴ D'après <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b83045580/f1.item>.

⁸⁹⁵ D'après R.O. FAULKNER, *Ancient Egyptian Book of the Dead*, C. Andrews (éd.), British Museum, 2010, p. 10 = p. 105-106.

⁸⁹⁶ D'après J.H. Taylor (éd.), *Journey through the afterlife, Ancient Egyptian Book of the Dead*, The Trustees of the British Museum, 2010, p. 259, n° 133.

Djehoutyirdès. Il reste tout de même à déterminer si cette différence est due à deux états du traitement du blé ou s'il s'agit de la représentation de deux types de cultures différentes. En l'occurrence, comme le démontre la vignette du pAnhai [Fig. 22] il semble évident que ce sont deux types de cultures : le blé (ou l'orge) et le lin⁸⁹⁷. Ces représentations, identiques à celles de la tombe de Sennedjem⁸⁹⁸, montre des plantes très fréquentes en Égypte et permettent de confirmer l'interprétation faite de la vignette du pDjehoutyirdès.

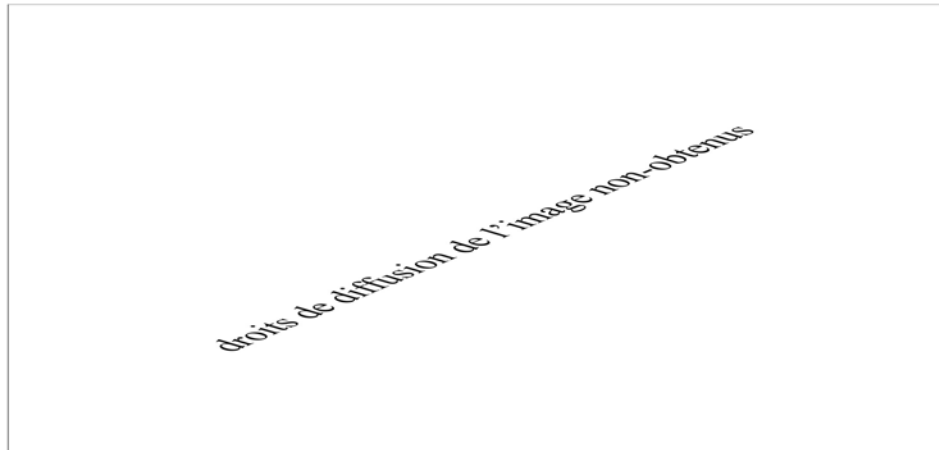


Fig. 22. pAnhai (BM EA 10472/ 5), détail de la vignette du LdM 110
(d'après J.H. Taylor (éd.), *Journey through the afterlife, Ancient Egyptian Book of the Dead*,
The Trustees of the British Museum, 2010, p. 258, n° 132).

Ainsi, il est fort probable que les *kaou* et les *akhou* évoqués par la vignette soient bel et bien des offrandes. L'un étant constitué de graines et de céréales, l'autre figurant sous la forme d'un pain oblong. Il semblerait donc qu'il y ait une différence de sens entre le texte du LdM 110 (**doc. 164**) et sa vignette. Or *kaou* et *akhou* sont d'autant plus complémentaires qu'ils peuvent tous deux désigner à la fois une offrande, une qualité que le défunt cherche à obtenir et l'état qu'il a atteint une fois qu'il la possède.

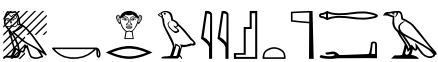
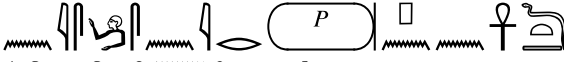
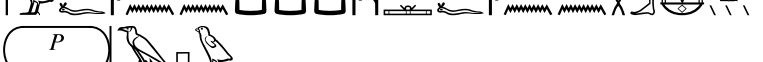
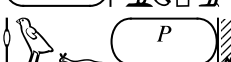
c) *k3.w*, *hb.w* et *hr.wt*

Le système de justification étudié ici présente dès les Textes des Pyramides des variations dans les termes servant à désigner tant l'action effectuée que son objet. Ces changements dans le vocabulaire utilisé ont permis aux Égyptiens d'éclairer leur propos en introduisant différents concepts (**doc. 165**)⁸⁹⁹ :

⁸⁹⁷ Pour une description des techniques, surtout de la récolte, concernant les deux plants, voir P. MONTET, *op. cit.*, p. 192-207.

⁸⁹⁸ TT 1 : B. BRUYÈRE, *La Tombe No.1 de Sen-Nedjem a Deir el-Medineh*, MIFAO 88, 1959, pl. 27.

⁸⁹⁹ *Pyr.* § 1190a-1192b [TP 517] = P/C ant/W 11-15 = M/C med/E 15-23 = N/C med/E 15- 22.

	Pépy 1190 a
	1190 b
	1190 c
	1191 a
	1191 b
	1191 c
	1192 a
	1192 b

« Mk hr.wy s.t ntr ʿ3

njs=sn jr P pn – n ʿnh w3s d.t –

wḏ3 pw hnʿ snb.

D3 P pn jr sh.t s.t-nfr.t ntr ʿ3

j.jrt(y)=f(y) jr w jm=s m jm3hw.w

wḏ=f sn n(y) k3.w , sjp=f sn n(y) ḥ3b.w

P 3 pw

wḏ=f P n(y) k3.w, wḏ=f P n(y) ḥb.w ».

« Vois, les deux qui sont sur le siège du grand dieu,

annoncent ledit P – en vie et pouvoir éternellement –,

ce sont le Complet et le Sauf.

Fais traverser ce P vers le champ de la belle place du grand dieu,

il y prendra forme parmi les pensionnés,

pour qu'il leur attribue des kaou pour qu'il leur assigne du gibier,

car c'est P

qui attribuera à P des kaou, qui attribuera à P du gibier. »

Cette formule met par deux fois en parallèle les termes *kaou* et *hébou*. Ils fonctionnent, dans le paragraphe 1192b, avec le même verbe *wḏ*, « attribuer ». Ce dernier est très clairement un synonyme de *nḥb*, « attacher »⁹⁰⁰. Pourtant, dans le premier paragraphe, le second verbe est différent ; *wḏ* est alors mis en parallèle avec *sjp*, « assigner ». Il possède le même sens que le verbe *jp*⁹⁰¹, déjà en rapport avec *nḥb* dans un autre paragraphe des Textes des Pyramides⁹⁰². Il s'agit donc bien ici de comparer des systèmes permettant au défunt de recevoir un certain

⁹⁰⁰ Voir II / 2) b) – *Nḥb*.

⁹⁰¹ D. MEEKS, *AnLex* 77.0237.

⁹⁰² *Pyr.* § 161b [TP 218] : *jp=f jb.w, nḥm=f k3.w, nḥb=f k3.w*, « il évaluera les consciences, arrachera les *kaou* et attachera les *kaou* ».

type d'offrande. En tout état de cause, il semble bien que cette juxtaposition n'ait pour autre but que de mettre en lumière l'analogie des deux conceptions.

Les *hébou* sont des prises issues autant de la chasse que de la pêche⁹⁰³, ce qu'illustrent très bien les déterminatifs du mot. Si oiseaux et poissons sont employés ailleurs ensemble⁹⁰⁴, le tabou du poisson dans les Textes des Pyramides explique certainement son absence ici⁹⁰⁵. Le sens du terme reste inchangé, il fait référence aux deux types de proies. Ce gibier semble ici être utilisé comme une offrande pour le défunt qui se les voit attribuer de la même manière que d'autres offrandes⁹⁰⁶.

Les thèmes développés par les Textes des Pyramides permettent également de mieux comprendre la relation entre les *kaou* et les *hebou* (**doc. 130**)⁹⁰⁷ :

Wp ~ n M pn w3.t=f m hr.w h3b.w, snbb ~ n P pn hn nb.w k3.w

Ledit M a ouvert sa route à la façon des porteurs de produits de la chasse, ledit P a conversé avec les possesseurs de kaou.

Ce paragraphe met en avant ce qui semble être un processus : le défunt commence son voyage dans l'au-delà en possédant du gibier, ce qui lui permet de se hisser au même niveau que les possesseurs de *kaou*⁹⁰⁸. Ce lien entre les deux offrandes est également perceptible dans le TP 560⁹⁰⁹, même s'il ne s'agit pas dans cette formule des *kaou*, mais du *ka*.

La persistance de cette relation entre les *kaou* et les *hébou* est sensible dans les inscriptions de la TT 50⁹¹⁰ (**doc. 30**) :

⁹⁰³ *Wb* III, 62, 2-7 et D. MEEKS, *AnLex* 77. 2649 = 78.2637 : « une prise, le produit de la chasse et de la pêche ».

⁹⁰⁴ Voir *infra* (**doc. 30**) qui où le terme présente à la fois un oiseau et un poisson pour déterminatifs.

⁹⁰⁵ P. LACAU, « Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires », *ZÄS* 51, 1914, p. 42-49.

⁹⁰⁶ Voir *Pyr.* § 555b-c [TP 341] où le terme prend une dimension supérieure avec le faucon sur le pavois. Il est présent également pour le terme *kaou* chez Têti, voir par exemple *Pyr.* § 512d [TP 318] (**doc. 12**).

⁹⁰⁷ *Pyr.* § 1215c-d [TP 519]. Cf. III / I) c) *Nb(.w) k3.w*.

⁹⁰⁸ Cf. III / I) c) *Nb(.w) k3.w*.

⁹⁰⁹ *Pyr.* § 1395b [TP 560] = P/V/E 19-20 = M/C ant/W ? = N/C post/E 14-15 : « son acolyte est pour le *ka*, et son serviteur pour le gibier ».

⁹¹⁰ R. HARI, *La tombe thébaine du père divin Néferhotep* (TT50), Genève, 1985, pl. XXXVI.



Tpj pr.t, sw l, dwzy.t n(y).t Nhb-k3.w. W3h nw n jt-ntrj n(y) Jmn, Nfr-htp, m3c hrw, jn s3=f w3b n(y) Jmn, Jmn(-m-Jp.t). K3=k, Wsjr, jt-ntrj n(y) Jmn, Nfr-htp m3c hrw. jr=k h.t=k mh=tw wsr=tw m hw.w=k m h3b, s3w=t(w) ndm.w.

Premier mois de Péret, le premier jour, adoration matinale de Néhebkaou. Déposer un vase-nou pour le père divin d'Amon Néferhotep, justifié, par son fils, le prêtre-ouâb d'Amon, Amon(emipet). À ton ka, Osiris, père divin d'Amon, Néferhotep, justifié. Puisses-tu remplir et rendre puissant ton ventre grâce à tes aliments consistant en gibier, que l'on rassasie de douceurs.

Cette occurrence de *hébou* n'est pas directement en relation avec le terme *kaou*, pourtant la légende et la représentation indique que nous sommes en présence d'un fils (ou d'un officiant) apportant des présents aux défunts pour célébrer la fête de Néhebkaou. De plus, la présence de ce rapprochement entre les *kaou* et les *hebou* dans une tombe du Nouvel Empire dénote d'une part la grande culture du propriétaire et d'autre part l'importance de ce qui pourrait être un lien tangible entre ces deux concepts lui permettant de traverser les dynasties.

Malgré l'introduction dans ce rapport du *ka* (en lieu et place des *kaou*) dans les Textes des Pyramides⁹¹¹, il est certain que les *kaou* sont perçus comme des offrandes. Ils sont d'ailleurs mis en relation dans les Textes des Sarcophages avec d'autres types d'offrandes (**doc. 147**)⁹¹² :

Paroles à dire pour faire une transformation en orge de BasseÉgypte.

Ledit N est ce fourré de plantes-ânk, issu d'Osiris, qui a poussé sur les côtes d'Osiris qui fait vivre le peuple, qui rend divins les dieux, qui rend akh les esprits-akhou, qui approvisionne les possesseurs de kaou et les possesseurs de biens.

Cette formule induit une analogie de sens entre les expressions *nb k3.w* et *nb hr.wt*. Le sens de ce dernier vocable peut être discuté. Les dictionnaires attribuent à ce terme, *hr.t*, plusieurs acceptions allant d'un sens très général exprimé par « chose »⁹¹³ jusqu'au sens plus précis de

⁹¹¹ *Pyr.* § 1395b [TP 560] = P/V/E 19-20 = M/C ant/W x + 30-31 = N/C post/E 14-15.

⁹¹² *CT IV*, 6b-7d [TS 269] ; voir **III / 1) c) Nb.w k3.w**.

⁹¹³ D. MEEKS, *AnLex* 77.3144 et *Wb III*, 319, 15.

« biens, propriétés »⁹¹⁴. Ayant alors le même sens que *jh.t*⁹¹⁵, certains considèrent que *hr.t* n'en est qu'une variante graphique⁹¹⁶. Le débat ne semble pourtant pas clos puisque d'autres considèrent que les deux termes ne peuvent pas être confondus : « "chose", n'est peut-être pas une variante graphique de *jh.t*, mais un affaiblissement du sens "biens, propriétés" du mot précédent ». Les deux termes possèdent également en commun le sens de « produits, nourriture »⁹¹⁷.

Il semble bien que des liens entre les deux vocables existent puisque dans le *Pyr.* § 346a (**doc. 107**) Néhebkaou donne des *jh.(w)t* au défunt⁹¹⁸. Il s'agit néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, d'un terme désignant les biens attribués au défunt, et donc d'un indicateur du statut de ce dernier.

La même analogie entre *hr.wt* et *k3.w* est présente dans le TS 404 (**doc. 21**)⁹¹⁹ :

	B5C
	CT V, 195 g
	CT V, 195 h
	CT V, 196 a
	CT V, 196 b
	CT V, 196 c
	CT V, 196 d
	CT V, 196 e

dd(w).t hft ntr.w j.pn nty m sš

J.nd-hr=tn nfr.w k3.w, nb.w hr.wt

Wnnw wn r nhh hnty d.t

Wbn=j n=tn

bn{r}j=tn {n} wj

d=tn n=j M3^c.t n r(3)=j pn

mdw=j jm=f.

Ce qui a été dit devant ces dieux est ce qui a été mis par écrit.

Salut à vous, ceux aux kaou parfaits, les maîtres des biens,

⁹¹⁴ D. MEEKS, *AnLex* 77.3143.

⁹¹⁵ *Wb* I, 124, 2 – 125, 3 et D. MEEKS, *AnLex* 78.0458 : « biens, possessions ».

⁹¹⁶ Voir *Wb* III, 318 ; Wortdiskussionen (04/2012) p. 32 et D. MEEKS, *AnLex* 79.2255 : *hr.t*, « chose » comme graphie de *jh.t*.

⁹¹⁷ D. MEEKS, *AnLex* 78.0458 : *jh.t*, « produits » et *AnLex* 79.2254 : *hr.t*, « subsistance, produits ».

⁹¹⁸ *Pyr.* § 346a [TP 264] : *Njs=t(j) jr Tty jn R^c, d(w).t n=f jh.(w)t jn Nhb-k3.w*, « Une convocation sera faite à Têti par Rê, une portion (d'offrandes) lui sera donnée par Néhebkaou ».

⁹¹⁹ *CT V*, 195g-196e [TS 404].

*Vous existerez pour le temps-néheh et (jusqu'à) l'extrémité de l'éternité-djet,
 Puissé-je me lever pour vous
 (afin) que vous m'adoucissiez ⁹²⁰,
 (et) que vous me donniez la Maât, pour cette mienne bouche,
 que je puisse parler grâce à elle.*

Il s'agit là encore d'une comparaison à but d'analogie. Même si D. Müller semble penser que les *nb.w hr.wt* sont des entités responsables de la distribution desdites offrandes, il convient tout de même qu'une acception de cette expression concerne les défunts ⁹²¹. Or il semble, par la comparaison effectuée ici entre les deux expressions, qu'il s'agisse bien de la valeur à retenir. Il y a donc une équivalence apparente entre les deux statuts. Cependant, d'autres formules donnent plus de détails sur les relations induites par ces expressions (doc. 166) ⁹²² :

	B9C CT V, 363a
	CT V, 363b
	CT V, 363c
	CT V, 363d
	CT V, 363e
	CT V, 363f
	CT V, 363g
	CT V, 363h
$\epsilon nh=j$ m Htp $jwn.t=j$ $dnjw.t=j$ $tp=j$ $m\dot{h}(w.w)t \sim n$ m $nb.wt$, $s\dot{s}m(w)$ $k\dot{z}.w$ n $nb.w$ $hr.wt$ $S\dot{d}\dot{z}=j$, $pry=j$ n $jn(w)$ sw $sh\dot{m}=j$ $jm=f$ $\dot{s}sp=f$ $n=j$ jnk $\epsilon pr(w)$, Htp.	

⁹²⁰ Sur le *n* de liaison voir R.O. FAULKNER, « 'Liaison' n between -n and wj », *JEA* 64, 1978, p. 129 et plus spécifiquement *id.*, « A Coffin Text Miscellany », *JEA* 68, 1982, p. 29.

⁹²¹ D. MÜLLER, « An early Egyptian Guide to the Hereafter », *JEA* 58, 1972, p. 108-109.

⁹²² CT V, 363a-h [TS 467].

*Je veux vivre en tant que Hotep
mon baluchon⁹²³ et mon panier-démit sur moi,
remplis en tant que corbeilles,
celui qui conduit les kaou aux possesseurs de biens !
Je veux partir et je veux sortir pour celui qui l'apporte!
Je veux en disposer
qu'il prenne pour moi
(car) je suis celui qui est approvisionné, Hotep!*

Encore une fois, il semble qu'il y ait ici un processus ou du moins un transport. Les *kaou* doivent être apportés aux *nb.w hr.wt*. Cela signifie que même si ces deux « offrandes » sont de natures équivalentes, elles ne sont pas pour autant confondues, l'une ne remplaçant pas l'autre dans le nécessaire du défunt. De même, les statuts de défunts possédant ces offrandes séparément n'est donc pas strictement identique. L'équivalence mise en avant dans les TS 269 et 404 n'est donc pas une égalité.

Ainsi, le défunt semble commencer sa route en tant que « porteur de gibier » avant de pouvoir être comparé à un « possesseur de *kaou* » (TP 519 = **doc. 130**). D'autre part, ce dernier statut et celui de « possesseur de biens » sont de nature équivalente (TS 269 et 404) (**doc. 147 et 21**). Cependant, les *nb.w hr.wt* peuvent encore recevoir des *k3.w* et, de fait, devenir des *nb.w k3.w* (TS 467 = **doc. 166**). Il semble donc que le statut du défunt passe par différents stades, qui pourraient être schématisés dans la relation suivante :

$$hr.w \text{ } hb.w < nb.w \text{ } hr.wt \leq nb.w \text{ } k3.w$$

Dans les Textes des Sarcophages un homonyme de ce *hr.wt*, « biens, possessions », est également mis en relation avec les *kaou*. Les TS introduisent alors une autre « équivalence » entre les *kaou* et les *hr.wt*, « bêtes d'abattage » (**doc. 152**)⁹²⁴ :

*Jw wsr=j, md=j hr rmn.wy=j, r(3)=j m Hh,
sšmw mj sw dd(w) k3.w n ntr.w,
hr.wt n nb.w Jwnw
Je deviens fort, mon bâton est sur mes épaules, ma bouche est celle de Heh,
celui qui guide, comme celui qui donne les kaou aux dieux,
et les bêtes d'abattage aux Maîtres d'Héliopolis.*

⁹²³ La traduction de ce terme est sujette à caution. Le *Wörterbuch* (I, 55, 11) indique simplement « Substantiv » et le thesaurus, qui ne donne pas de traduction, met en avant le déterminatif du mot en indiquant qu'il s'agit de « etwas aus Stoff (Beutel?; Kleidung?) » (<http://aaw2.bbaw.de/tla/servlet/GetWcnDetails?u=guest&f=0&l=0&wn=22680&db=0>).

⁹²⁴ CT 153g-k [TS 132], voir III / 1) d) **Dd(w)-k3.w**.

Les deux derniers paragraphes cités fournissent un intéressant parallèle : les *kaou* sont aux dieux ce que les bêtes d'abattage (*hr.wt*) sont aux Maîtres d'Héliopolis. Dans le TS 136⁹²⁵, qui développe les mêmes thèmes, les deux désignations ne sont pas juxtaposées mais sont toujours mises en relation (**doc. 148**)⁹²⁶ :

Puissé-je donner des perfections aux « Possesseurs de kaou ».

Ma bouche est celle de Heh, je guide avec bonheur.

Je deviens plus puissant que les Puissants (car) j'ai navigué plus que les Puissants cette nuit de naviguer vers cette obscurité vénérable (et) de conduire les bêtes d'abattage à « Ceux qui sont dans Héliopolis ».

Plus précisément, le TS 136 (**doc. 148**) met en relation les *nb.w k3.w* et les *jmy.w Jwnw* d'une part et les *nfr.wt* avec les *hr.wt* d'autre part. Il est donc question là aussi d'apporter des offrandes alimentaires aux défunts. Le contexte très particulier évoqué uniquement par ses deux formules ne permet pas de développer davantage le lien que les Égyptiens voyaient entre les *k3.w* et les *hr.wt*. Il serait cependant facile d'arguer que *kaou* correspond également à « taureaux » et donc trouver là un lien supplémentaire avec les « bêtes d'abattage ». De plus, les deux formules mettent clairement en avant un lien avec la théologie héliopolitaine présente également dans le système de justification faisant intervenir les *kaou*⁹²⁷.

Les *kaou* sont donc considérés comme étant des offrandes alimentaires que le défunt obtient pour accéder au rang de *nb k3.w*. Plus encore, au vu des termes mis en relation avec ce concept, il paraît évident que les offrandes dont il est question dans ces quelques formules sont également indicatrices du statut social du défunt.

d) *k3.w* et *df3.w*

Les *kaou* sont mis en relation dès les Textes des Pyramides avec certaines offrandes alimentaires⁹²⁸. Cette association est particulièrement visible dans le TP 444 + 445 (**doc. 167**)⁹²⁹ :

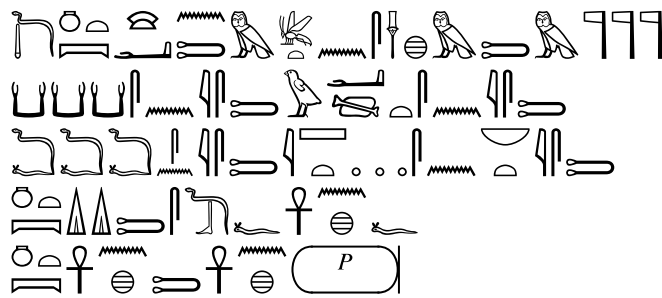
⁹²⁵ CT II, 161g-162f [TS 136].

⁹²⁶ Voir III / I) c) *Nb(.w) k3.w*.

⁹²⁷ Voir supra II / 2) *Fonction du créateur héliopolitain*.

⁹²⁸ Voir supra III / 2) b) *k3.w* et *3h.w* et c) *k3.w, hb.w* et *hr.wt*.

⁹²⁹ Pyr. § 824 a-e [TP 444+TP 445] = P/F/W inf A 36-37 = M/F/W inf 21-22 = AII/F/W 19 = N/F/W inf 26-27.

Pépy I^{er}

824 a

824 b

824 c

824 d

824 e

Dd mdw. Nw.t ḥ^c ~ n=t m ḥjty, n shm=t m ntr.w

k3.w=sn jst, jw^c.t=sn jst,

df(z).w=sn jst, jš.wt=sn nb.(w)t jst

Nw.t dd=t sdb=f, ḥnh=f

Nw.t ḥnh=t, ḥnh P

Paroles à dire. Nout, c'est en tant qu'abeille que tu es apparue⁹³⁰, car tu as pouvoir sur les dieux,

ainsi que sur leur kaou, sur leur héritage,

sur leurs aliments et sur tous leurs biens

Nout, puisses tu permettre qu'il se maintienne en vie,

Nout si tu vis, P vivra.

Pour K. Sethe, le fait que les *kaou* soient absents de la liste du TP 425⁹³¹, tandis que les autres composantes de l'équipement du *netjer* sont présentes, de surcroît dans le même ordre, tend à démontrer que leur apparition est postérieure à ladite formule et qu'il s'agit donc d'un concept en cours d'élaboration au moment de la rédaction des Textes des Pyramides⁹³². Cependant, il est facile de prouver que les *kaou* sont antérieurs à la mise par écrit des formules de ce corpus puisque des sceaux datant de la période thinite recensent déjà plusieurs occurrences de ce vocable⁹³³. L'argument de K. Sethe est d'autant plus étrange que les deux textes, TP 425 et TP 444+445 (**doc. 167**), se trouvent selon son édition synoptique simultanément, à partir de Pépy, dans plusieurs pyramides : Pépy, Mérenrê et Pépy II.

⁹³⁰ Parallèle avec le TP 426 où le défunt apparaît comme le roi de Haute et Basse-Égypte ; d'ailleurs le texte du sarcophage d'Ânou [B. MATHIEU, « Le "Livre de Nout" du chancelier Ânou », dans Fr. Servajean, I. Régen (éd.), *Verba Manent, Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks par ses collègues et amis*, CENiM 2, 2009, p. 298] montre que le texte va évoluer en « Reine de Haute et Basse-Égypte ». Cf. aussi *Pyr.* § 1626 [TP 592].

⁹³¹ *Pyr.* § 775b-c [TP 425] : *rd ~ n n=k ntr.w nb(.w) jw^c.t=sn jst, df3.w=sn jst, jš.wt=sn nb(.wt) jst*, « te sont donnés tous les dieux, ainsi que leur héritage, leurs aliments et tous leurs biens ».

⁹³² K. SETHE, *Kommentar*, III, p. 424, § 775 b/c.

⁹³³ Cf. J.-P. PÄTZNICK, *Die Siegelabrollungen und Rollsiegel der Stadt Elephantine im 3. Jahrtausend v. Chr. : Spurensicherung eines archäologischen Artefaktes BAR International Series 1339*, 2005, p. 328, 362, 401, 419, 431 et 473. Voir également III/ 1) a) *Ḥnty k3.w*.

Il se pourrait aussi que ces deux formules soient présentes à des endroits différents sur le parcours du défunt⁹³⁴. Le TP 444+445 (**doc. 167**) illustrerait alors le moment où le défunt acquiert les *kaou*. Pourtant, il n'en est rien puisque ces deux formules figurent sur la même paroi dans toutes les pyramides qui les présentent⁹³⁵.

Plusieurs éléments peuvent tout de même être mis en avant. Premièrement, l'ajout des *kaou* ne s'est pas fait en fin de liste, comme s'il s'agissait de réparer un oubli, mais bien au début, en les plaçant ainsi dans une position prédominante. Deuxièmement, le TP 444 + 445 (**doc. 167**) est une adresse à Nout et non à Osiris, Rê ou encore Atoum, des divinités habituellement en relation avec les *kaou*. Enfin, il est intéressant de noter que la formulation « tu as pouvoir sur les dieux », qui traduit la suprématie de cette divinité, est reprise par la suite à propos Osiris⁹³⁶.

Cette courte liste établit une relation entre les *kaou* et la nourriture (*dfz.w*), d'une part, mais également avec l'héritage (*jw*). Cela semble confirmer que les *kaou* participent au culte funéraire pratiqué par le *fi*ls et qui consiste, entre autres, à présenter des offrandes de type alimentaire au défunt. Dans cette formule, ce n'est pas une offrande en particulier dont il est question, mais bien d'un terme générique : *dfz.w*, la « nourriture »⁹³⁷, les « aliments »⁹³⁸. Cette relation entre *kz.w* et *dfz.w* est également développée dans le TS 269 (**doc. 147**)⁹³⁹ :

N pn bz.t tw n(y).t 'nh (...) sdfz(w).t nb.w kz.w,

Ledit N est ce fourré de d'arbres fruitiers (...) qui approvisionne les possesseurs de kaou (...)

Comme précédemment, les *nb.w kz.w* sont des défunts⁹⁴⁰ qui reçoivent des moyens de subsistance. Pourtant, ce rapport entre la nourriture et les *kaou* n'est pas développé uniquement dans un contexte funéraire, puisqu'il est aussi présent dans l'*Enseignement loyaliste*⁹⁴¹ :

⁹³⁴ Selon la théorie développée par J.P. Allen. Cf. J.P. ALLEN, « Reading a Pyramid », *Hommages à Jean Leclant, BiEtud* 106/1, 1994, p. 5-28. Cette théorie est encore sujette à controverse, voir entre autres H. HAYS, « Unreading the Pyramids », *BIFAO* 109, 2009, p. 195-220.

⁹³⁵ Sur le mur ouest de la chambre funéraire. Cf. C. BERGER-EL NAGGAR, J. LECLANT, B. MATHIEU, I. PIERRE-CROISIAU, *Les textes de la pyramide de Pépy I^{er}*, *MIFAO* 118/1, 2^e éd. 2010, p. 28.

⁹³⁶ B. MATHIEU, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 82-84.

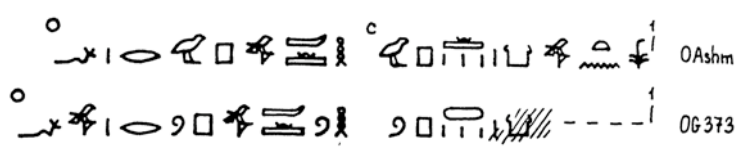
⁹³⁷ *Wb* V, 569, 9 – 571, 5 : « nahrung, speise ».

⁹³⁸ D. MEEKS, *AnLex* 77.5209 = 78.4916 = 79. 3655 : « les aliments ».

⁹³⁹ *CT* IV, 6b-7d [TS 269]. Voir *supra* III/ 1) c) *nb.w kz.w* ; 2) b) *kz.w* et *zh.w* et c) *kz.w, hb.w* et *hr.wt*.

⁹⁴⁰ Voir III/ 1) c) *nb.w kz.w*.

⁹⁴¹ § 5.1 (copies cursives) = G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976, p. 85.



N(y)-sw.t k3.w pw, Hw pw r(3)=f.

Le roi est kaou, sa bouche est Hou.

Ce vers très concis met directement les *kaou* en relation avec le pharaon. Il en est à l'origine et il choisit de les dispenser comme bon lui semble. Cette notion est également développée dans la tombe de Aÿ à Amarna (**doc. 168**)⁹⁴² :



D=f n=tn 'h(.w) m ndm-jb k3.w 'q.w n dd(w)=f

Il (le roi) vous donnera un temps de vie de bonheur et les kaou et provisions qu'il dispense.

Dans l'inscription de la tombe de Aÿ, les *kaou* sont mis en relation avec *'q.w*, un autre terme désignant de manière générique les « rations », les « provisions »⁹⁴³. Il peut également avoir un sens plus précis et qualifier un certain type de pain⁹⁴⁴, comme le montre le déterminatif. Il faut noter que le même signe hiéroglyphique est également utilisé pour les *kaou*, d'où le rapprochement entre les deux termes. Ce thème est également développé dans l'inscription dédicatoire d'Abydos (**doc. 169**)⁹⁴⁵ :



Shpr ~ n md.wt=f df3.w nb(.w)

Ses (Ramsès II) paroles ont fait naître toutes les nourritures.

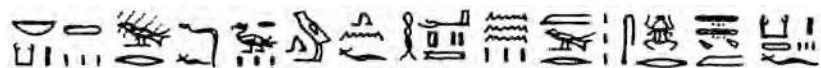
⁹⁴² N. de G. DAVIES, *The Rock Tombs of El Amarna VI*, ASE 18, 1908, p. 33, pl. 32 ; M. SANDMAN, *Texts from the time of Akhenaten*, BiAe 8, 1938, p. 99 ; W.J. MURNANE, *Texts from the Amarna Period in Egypt*, Atlanta, 1995, p. 118, Nr 58 B7.

⁹⁴³ D. MEEKS, *AnLex* 77.0762 et 79.0556.

⁹⁴⁴ D. MEEKS, *AnLex* 78.0812 et 79.0556.

⁹⁴⁵ KRI II, 326, 15.

Un autre parallèle évoquant cette fois le pharaon Séthy I^{er}, effectue un autre rapprochement entre les deux termes (**doc. 170**)⁹⁴⁶ :



Nb k3.w wr df3.w, jw(w) n=f h'py m wr.w, shpr(w) t3.wy m k3.w=f.

Le maître des kaou, vénérable de nourritures, celui pour qui sont venues en nombre les crues, celui qui a fait naître le Double-Pays grâce à ses kaou.

Ces textes mettent en avant le rôle de dispensateur de nourriture que possède le pharaon envers son peuple⁹⁴⁷. G. Posener explique cette assimilation entre le roi et l'approvisionnement ainsi⁹⁴⁸ : « Comme l'œil est le soleil, la lumière, de même la bouche/parole est la nourriture. L'organe qui bénéficie de la chose devient la source de la chose, il se confond avec elle. La bouche du roi procure les vivres et l'abondance ; par métonymie, elle est *h3w/Hw* comme lui-même est *k3/k3.w* ». Ce rôle de dispensateur de nourriture a également été mis à l'honneur dans certaines titulatures notamment pour *Nb-k3.w-R*⁹⁴⁹ ou pour *Nb-df3.w-R*⁹⁵⁰. Pourtant le roi n'est que très rarement qualifié de *nb k3.w*, ce sont les dieux, voire Rê, qui possèdent généralement cette épithète⁹⁵¹. Là encore de nombreux parallèles peuvent être faits entre leurs désignations contenant *kaou* ou *djéfaou*. Osiris est *nb k3.w* dans le TS 227 (**doc. 150**)⁹⁵² alors qu'une chapelle lui est dédiée à Karnak en tant que *nb df3.w*⁹⁵³. Les deux qualificatifs peuvent également être juxtaposés. Ainsi, dans le temple de Karnak, Amonrê-sonter est qualifié de *nb k3.w, nb df3.w*, « maître des *kaou*, maître des aliments »⁹⁵⁴ et Thouéris, à Deir el-Médineh, est *nb.t k3.w, hnw.t df3.w*, « maîtresse des *kaou*, dame des aliments »⁹⁵⁵. Le Nil peut également être à l'origine des *kaou* et des aliments (**doc. 171**)⁹⁵⁶ :

⁹⁴⁶ Stèle V16 du musée de Leyde = KR I I, 232, 7.

⁹⁴⁷ Sur ce thème voir également Chr. ZIVIE-COCHE, « Les colonnes du temple de l'Est à Tanis. Épithètes royales et noms divins », *BIFAO* 74, 1974, p. 110-112.

⁹⁴⁸ G. POSENER, *op. cit.*, p. 27.

⁹⁴⁹ *LdR* I, 285-293 ; *HÄKN*, 84.3, 85.3.

⁹⁵⁰ *HÄKN*, 212.

⁹⁵¹ Chr. LEITZ *et al.*, *LGG* III, 762a – 764b.

⁹⁵² *CT* III, 262c-d [TS 227] (B2L).

⁹⁵³ L. COULON, « Un aspect du culte osirien à Thèbes à l'époque saïte. La chapelle d'Osiris Ounnefer "maître des aliments" », *EAO* 28, 2003, p. 47-60 (<http://www.ifao.egnet.net/archeologie/karnak/>).

⁹⁵⁴ P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, *RAPH* 21, réimp. 2006, p. 264.

⁹⁵⁵ J. QUAEGBEUR, *Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, 1975, p. 102 et 136.

⁹⁵⁶ Hymne au Nil, strophe IV, vers 1-2 = W. HELCK, *Der Texte des „Nilhysmus“*, *KAT*, 1972, p. 23 et p. 26 ; D. VAN DER PLAS, *L'hymne à la crue du Nil I*, *EgUit* 4/1, 1986, p. 27 et *Ibid.* II, p. 34-35 ; B. MATHIEU, « Études de métrique égyptienne. II. Contraintes métriques et production textuelle dans l'Hymne à la Crue du Nil », *RdE* 41, 1990, p. 132 et 136.

(*Hpy*) *Jn(w) k3.w, wr(w) df3.w, qm3(w) nfr.wt nb.wt*

(*La Crue*) *Qui apporte les kaou, qui fait grandir les nourritures, qui crée toutes bonnes choses.*

Il est impossible de nier un lien entre les deux désignations ne serait-ce que par les notions similaires qu'elles développent. Pourtant, l'exemple d'Osiris, permet de se poser la question de la relation entre les deux termes. Il semblerait, alors, que *df3.w* soit un successeur chronologique de *k3.w*. Or, même si elle n'est pas appliquée à Osiris, l'épithète *nb df3.w* existe au moins depuis les Textes des Pyramides⁹⁵⁷. Elle est donc contemporaine de *nb k3.w*. De plus, la juxtaposition des deux expressions invalide encore une fois la théorie chronologique. Il est clair cependant que, dans les différents exemples où les deux termes figurent côte à côte, *k3.w* est toujours cité en premier. Peut-être faut-il y voir le signe que les éléments constituant la première catégorie se retrouvent dans la seconde, plus vaste.

Dans l'*Enseignement loyaliste*, alors que la version de la stèle présente les *k3.w*, les autres versions, notamment sur ostraca, remplacent ce terme par *df3.w*⁹⁵⁸. Cette substitution d'un terme par l'autre conduit donc à la modification de l'expression *dd(w) k3.w*⁹⁵⁹ en *dd(w) df3.w*⁹⁶⁰. De tels parallèles se retrouvent également dans l'onomastique. La formation anthroponymique *Jy-k3.w*⁹⁶¹ répond à *Jy-df3.w*⁹⁶² ; de même que *J.mn(w)-k3.w-Hwfw*⁹⁶³ procède de la même formation que *J.mn(w)-df3=s*⁹⁶⁴.

Enfin, il existe dans les Textes des Pyramides une *msḥ3.t-k3.w*⁹⁶⁵. Cette construction théologique ne semble pas connaître une longue postérité et est remplacée, à la Basse Époque, par *bw sh3 k3.w*, démontrant que ce théonyme est la désignation d'un lieu⁹⁶⁶. Il est intéressant de trouver également sous l'Ancien Empire une *s.t df3.w*⁹⁶⁷ ; peut-être les deux endroits avaient-ils des attributions relevant d'une même fonction, la dotation alimentaire.

Il serait alors possible que les deux termes appartiennent à des registres de langue différents. *k3.w* étant une désignation ancienne et appartenant très certainement, au moment de la rédaction des Textes des Pyramides, à un registre plus soutenu que celui de *df3.w* qui sera

⁹⁵⁷ *Pyr.* § 695a-b [TP 400].

⁹⁵⁸ Voir G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976, p. 74.

⁹⁵⁹ Voir III / I) d) ***Dd(w)-k3.w***.

⁹⁶⁰ G. POSENER, *loc. cit.*

⁹⁶¹ *PN I*, 11.2 ; base AGEA [108], [151] et [196].

⁹⁶² *PN I*, 011, 04 ; base AGEA [N° 162].

⁹⁶³ Base AGEA [412].

⁹⁶⁴ *PN I*, 150, 27 ; base AGEA [413].

⁹⁶⁵ *Pyr.* § 150 a-c [TP 216].

⁹⁶⁶ Voir III / I) b) ***Héryt-kaou, Mesekhat-kaou et Imen-kaou***.

⁹⁶⁷ J.C. MORENO GARCIA, *Hw.t et le milieu rural égyptien du III^e millénaire*, *BEPHE* 337, 1999, p. 157. Cette mention se trouve dans la tombe de Metjen, scribe de la *s.t-df3* (*Urk.* I, 3, 3).

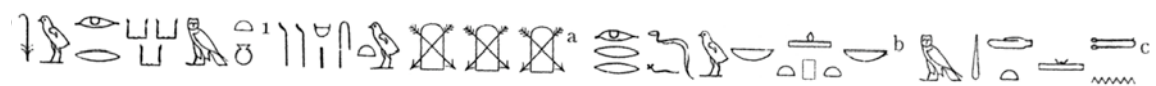
utilisé de manière plus général tout au long de la civilisation pharaonique. Le premier signifiant très certainement *provende* et le deuxième *nourriture*. Cette théorie pourrait être confirmée par le remplacement du premier par le second dans les exemples ramessides de l'*Enseignement loyaliste* ⁹⁶⁸.

Ainsi, des liens étroits existent entre les *kaou* et les *djefaou*. Il apparaît donc que la nature alimentaire de ce concept n'est pas à remettre en cause. Au-delà de ce premier constat, il semble tout de même difficile de définir strictement leur relation profonde. Cependant, d'autres textes mettent en avant le fait que les *kaou* sont à l'origine de toute nourriture. Ils sont alors mis en relation avec les *hémousout*, des entités féminines, avec lesquelles ils forment un couple fertile ⁹⁶⁹.

e) *k3.w* et *hmws.wt*

Il existe une littérature importante sur les *hémousout* ⁹⁷⁰. Ce sont des entités anciennes puisque l'idéogramme  servant à écrire ce mot, identique à celui de Neith, figure déjà sur des étiquettes et des sceaux datant de la I^{re} dynastie ⁹⁷¹, et sa lecture *hmws.t* est certaine au moins dès les Textes des Pyramides ⁹⁷². Originaires de Saïs et liées à la déesse Neith, elles sont, de manière générale, liées aux aliments et à la fécondité.

Plusieurs textes mettent en relation les *kaou* et les *hémousout* qui semblent posséder un fonctionnement identique. En effet, sur le « Document de théologie memphite », ou « pierre de Chabaka », ces deux entités sont mises étroitement en relation (**doc. 172**) ⁹⁷³ :


Sw.t jr(=w) k3.w, mtn(=w) hmws.wt, jrr(w.w) df3w nb, htp.t nb

⁹⁶⁸ Cf. G. POSENER, *op. cit.*

⁹⁶⁹ Voir § suivant : III / 2) e) *k3.w* et *hmws.wt*.

⁹⁷⁰ Voir entre autres K. SETHE, *Dramatische Texte zu altaegyptischen Mysterienspielen*, Hildesheim, 1964, p. 61-63 ; É. DRIOTON, « Les dédicaces de Ptolémée Évergète II sur le deuxième pylône de Karnak », *ASAE* 44, 1945, p. 136-137 ; H. BONNET, *Reallexikon der Ägyptischen Religionsgeschichte (RÄRG)*, Berlin, 1952, p. 286 ; D. MEEKS, « Note sur les "Hémousout" », *AEPHE* V, 1968-1969, p. 116-117 ; *id.*, « Génies, anges et démons », *SourcOr* 8, 1971, p. 40 ; P. KAPLONY, *LÄ* II, 1977, col. 1117-1119, s.v. « Hemuset » ; R. EL-SAYED, *La déesse Neith de Saïs I*, *BiEtud* 86/1, 1982, p. 145-148.

⁹⁷¹ Voir R. EL-SAYED, *BiEtud* 86/2, 1982, pl. I-IV et Fl. PETRIE, *The Royal Tombs of the earliest Dynasties II*, Londres, 1901, pl. X 2 (premier registre).

⁹⁷² *Pyr.* § 396a [TP 273].

⁹⁷³ BM EA 498 = K. SETHE, *op. cit.*, p. 61 ; M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature. A Book of Readings I. The Old and Middle Kingdoms*, Berkeley, 1975, p. 51-57 et A. EL-HAWARY, *Wortschöpfung : die Memphisitische Theologie und die Siegesstele des Pije : zwei Zeugen kultureller Repräsentation in der 25. Dynastie*, *OBO* 243, 2010.

Lors furent créés les kaou et instaurées les hémousout qui créent toute nourriture et toute offrande.

Dans ce texte, les *kaou* ainsi que les *hémousout*, considérés tous deux comme des personnifications, sont décrits comme étant à l'origine de toute nourriture (*dfw*) et toute offrande (*htp.t*). Leur présence dans ce document les met également en relation avec la théologie développée à Memphis et par conséquent avec le dieu Ptah. Ce thème est repris dans le temple d'Edfou (**doc. 173**)⁹⁷⁴ :

 (...)

Ptah (...) mss(w) k3.w jrr(w) hm(w)s.w(t).

Ptah, (...) celui qui a enfanté les kaou et créé les hémousout.

Il semble donc que, dans la théologie memphite, les *kaou* et les *hémousout* aient été engendrés ensemble par le créateur. Le temple d'Edfou fournit une autre mention de ces deux entités (**doc. 174**)⁹⁷⁵ :



D(=j) n=k k3.w hr jn(.t) n=k k3.w=sn, hm(w)s.wt hr jn(.t) n=k htp.w(t)=sn.

(Je) veux te donner les kaou qui t'apportent leurs kaou et les hémousout, qui t'apportent leurs offrandes.

Non seulement leur création est concomitante mais leurs rôles semblent également être liés : ils apportent nourriture et offrande. Ces deux textes issus du temple d'Edfou véhiculent donc les mêmes thèmes que ceux présents sur la pierre de Chabaka. Or, si dans les Textes des Pyramides, *kaou* et provende sont déjà mis en relation, cette association est également développée dans les Textes des Sarcophages concernant les *hémousout* (**doc. 146**)⁹⁷⁶ :



L2Li

CT VII, 2a

CT VII, 2b

CT VII, 2c

CT VII, 2d

CT VII, 2e

⁹⁷⁴ Edfou III, 34, 14-16.

⁹⁷⁵ Edfou III, 152, 11.

⁹⁷⁶ CT VII, 2a-e [TS 789].

Dd mdw. J.nd-ḥr=tn ntr.w j.pn jmy.w Jmn.t nfr.t.

Jj ~ n N j.nd=f ḥr=tn

jw N rh(=w) tn, jw N rh(=w) jr.w=tn.

d=tn ḥtp N s.t=f nfr.t mm nb.w k3.w

Mtn, ḥm(w)s.wt, ḥtp(=w) N m df3w

Paroles à dire. Salut à vous ces dieux qui sont dans le Bel Occident.

Si N est venu c'est pour vous saluer,

N vous connaît ; N connaît vos formes.

Veillez faire que N occupe sa place parfaite parmi les possesseurs deskaou,

Voyez, les Hémousout, N est gratifié de nourriture !

Cette formule développe donc un lien direct entre *hémousout* et *df3w*. Le défunt souhaite ici être intégré au groupe des *nb.w k3.w*⁹⁷⁷ en arguant qu'il bénéficie d'ores et déjà d'une offrande de même catégorie⁹⁷⁸. Cette association avec *df3.w* se fait partout ailleurs avec les *kaou* et permet une relation d'équivalence entre deux offrandes de type alimentaire. Cet aspect nourricier de la personnalité des *hémousout* vient peut-être du fait qu'elles sont associées dans certains textes aux premières terres émergées, les premières terres cultivables⁹⁷⁹.

Dans les textes où ils figurent ensemble, *kaou* et *hémousout* sont généralement présentés comme les deux parties d'un couple (**doc. 175**)⁹⁸⁰ :



pGardiner II
CT VII, 236 a

[...]



CT VII, 236 c

[...]



CT VII, 236 q

R(3) n(y) ḥnh m ḥk3.w m gs.wy dp.t m pr.wy (...)

Wnm ~ n=j k3.w, wšb ~ n=j m ḥmws.wt (...)

jw ḥm ~ n=j 3ḥw=sn, wnm ~ n=j ḥk3w=sn.

Formule pour vivre des hēkaou comme protection dans les deux maisons (...)

Si j'ai mangé les kaou, c'est que je me suis nourri des hémousout, (...)

Si j'ai avalé leur magie-akhou, c'est que j'ai mangé leur magie-hēkaou.

⁹⁷⁷ Voir *supra* III / 1) c) *Nb.w k3.w*.

⁹⁷⁸ Voir *supra* III / 2) d) *k3.w* et *df3.w*.

⁹⁷⁹ Voir D. MEEKS, *AEPHE* V, p. 117 et R. EL-SAYED, *BiEtud* 86/1, 1982, p. 147.

⁹⁸⁰ CT VII, 236a, c et q [TS 1017].

Le parallèle entre ces deux constructions binaires implique que le couple *kaou* / *hémousout* était aussi évident pour un Égyptien que celui constitué par la magie-*akhou* et la magie-*hékaou*. En effet, s'il a été démontré dans la littérature égyptologique que les *hémousout* sont un concept féminin lié à la déesse Neith, les *kaou* sont en contrepartie présentés comme des êtres masculins. De fait, les figurations font état de couple *ka* / *hémouset*. Cette conception sexuée est également attachée au couple *hékaou* / *akhou* puisque le premier est accordé par le père et le deuxième donné par la mère dans la génétique divine⁹⁸¹. Comme le fait remarquer R. El-Sayed : « c'est l'aspect nourricier des *hémousout* et des *kas* avec lesquels elles forment peut-être une entité mâle-femelle qui amène l'idée de fécondité »⁹⁸². C'est donc en toute logique que tous deux assistent aux naissances⁹⁸³.



Fig. 23. Détail du relief, temple de Deir el-Bahari (<http://www.egyptopedia.fr/entree.php?lettre=H&entree=Hemesout,%20Hemsout,%20Hemouset,%20Khemsout>).

Dans le temple d'Hatchepsout à Deir-el-Bahari, tout comme dans les mammisis ptolémaïques et romains⁹⁸⁴, les *kaou* et les *hémousout* assistent à la naissance de l'enfant issu de la théogamie. Il sont représentés sur le même plan et apportent au nouveau-né toutes sortes de bienfaits, notamment des offrandes alimentaires. Il semble cependant, que l'identité des *kaou* figurant dans ces représentations s'éloigne peu à peu de ce qu'elle était à l'origine pour personnifier les *kaou* du créateur héliopolitain⁹⁸⁵.

Dans les Textes des Pyramides, une seule formule présente ensemble les deux entités (**doc. 160**)⁹⁸⁶ :

*Jw k3.w T h3=f, jw hmws.wt T hr (r)d.wy=f,
jw ntr.w T tp=f, jw jr.wt=f m wp.t=f (...)*

⁹⁸¹ Cf. Fr. ROUFFET, « *Hk3w, 3hw et md.t*, éléments essentiels d'un rituel égyptien », dans A. Gasse, Fr. Servajean, Chr. Thiers (éd.), *Et in Aegypto et ad Aegyptum. Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, CENiM 5, 2012, p. 683.

⁹⁸² R. EL-SAYED, *BiEtud* 86/1, 1982, p. 148.

⁹⁸³ Cf. H.W. HELCK, « Zu den theophoren Eigennamen des alten Reiches », *ZÄS* 79, 1954, p. 28 et D. MEEKS, *SourcOr* 8, 1971, p. 40 et p. 75 n. 133.

⁹⁸⁴ Fr. DAUMAS, *Les mammisis des temples égyptiens*, *Annales de l'Université de Lyon*, 3^e série, 32, 1958, p. 469-472.

⁹⁸⁵ *Ibid*, p. 472.

⁹⁸⁶ *Pyr.* § 396a-d [TP 273].

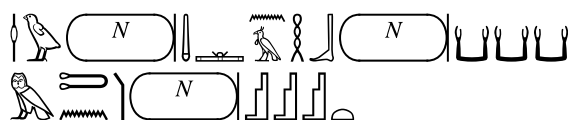
*Les kaou de Têti sont derrière lui, les hemousout de Têti sont sous ses pieds,
les insignes divins de Têti sont au-dessus de lui, ses uraei sont sur le sommet de sa tête (...).*

Cette formule met en parallèle les *k3.w*, les *hmws.wt*, les *ntr.w*, les *j3r.wt*, la *sšmw.t* et les *wsr.w* du défunt comme autant d'attributs nécessaires à sa survie dans l'au-delà. La première lecture ferait donc des *kaou*, dans ce contexte, des offrandes possédées par le défunt. Cependant, à la lumière des autres attestations réunies précédemment, il semblerait que les *kaou* ne soient pas considérés comme des offrandes mais plutôt comme des entités, formant un couple avec les *hemousout*. L'idée véhiculée ici serait donc celle des divinités développant leurs ailes, dans une attitude protectrice, autour de l'objet de leur attention.

L'association entre les *kaou* et les *hemousout* remonte au moins aux Textes des Pyramides. Dans ce contexte, il sont clairement des personnifications et ne peuvent en aucun cas être identifiés à des offrandes. Cependant, le lien entre *kaou* et alimentation demeure puisqu'ils sont considérés, avec les *hemousout*, comme étant leur source. Ceux-ci, tels qu'ils sont présentés dans les scènes des mmmisis, correspondent alors au *ka* royal avant de figurer les quatorze *kaou* du créateur héliopolitain. L'attestation des Textes des Pyramides prouve pourtant que leur personnification est bien antérieure à ces représentations et que, déjà au moment de la rédaction de ce corpus funéraire, *kaou* peut désigner également une entité et pas seulement une offrande.

f) *k3.w* et *s.wt*

Parmi les formules où figurent les *kaou* dans les Textes des Pyramides, l'une d'elles, par juxtaposition, permet de les mettre en relation avec les *s.wt* (**doc. 176**)⁹⁸⁷ :



Pépy II

2040 a

2040 b

Wd N mdw, nhb N k3.w, mtn N s.wt

N rendra la justice, N attachera leskaou, N répartira (litt. distinguera) les places.

La phraséologie qui permet d'indiquer que les *hemousout* sont mises au monde est équivalente à celle employée pour parler des *s.wt* en présence des *kaou*. Ceci a permis à plusieurs égyptologues qui ont publié des travaux sur les *hemousout* d'établir une connexion

⁹⁸⁷ *Pyr.* § 2040a-b [TP 681].

entre ces dernières et les places⁹⁸⁸. Ce thème est repris dans les Textes des Sarcophages **(doc. 177)**⁹⁸⁹ :

$$D(w)=j \text{ s.wt } n\dot{h}b(w)=j \text{ k3.w}$$
$$Jr=t(w) \quad tp(y)-r3=j$$

Je vais attribuer les places et attacher les kaou,

et on agira selon mes instructions.

pGardiner III

CT VII, 169h

CT VII, 169i

Le défunt justifié peut à la fois interagir avec les *kaou*, s'identifier à Néhebkaou, et attribuer des *s.wt*. Ces deux actions se passent dans un contexte funéraire évident. Une deuxième formule de ce corpus développe les mêmes conceptions (**doc. 141**)⁹⁹⁰ :

$$Jw=j \quad smn=j \quad k3.w, \quad shnt=j \quad sw.t.$$

J'établis les kaou, je promeus les places.

B5C

CT IV, 87k

Ailleurs, les deux termes sont présents dans la même formule, mais ne sont pas mis directement en relation (**doc. 178**)⁹⁹¹ :

A collection of 100 Egyptian hieroglyphs arranged in 10 rows of 10. The hieroglyphs include various symbols such as birds, animals, tools, and abstract shapes, representing the Egyptian writing system.

B3L

CT VI, 83 h

CT VI, 83 i

CT VI, 83 j

CT VI, 83 k

CT VI, 83 1

CT VI, 83 m

CT VI, 84 a

CT VI, 84 b

⁹⁸⁸ K. SETHE, *Dramatische Texte*, 1964, p. 62 et R. EL-SAYED, *BiEtud* 86/1, 1982, p. 145.

⁹⁸⁹ *CT* VII, 169h [TS 954].

⁹⁹⁰ *CT* IV, 87k [TS 313]. Pour la suite de la formule voir **III / I) b) – Imenkaou**.

⁹⁹¹ *CT* VI, 83h-84b [TS 500].

J.sb.y w3.t r=sn.

K3.w=k hn^c=k jmy.w ntr nb

Jn sfh jpw ntr.w ʿpr(w) r^c nb sšmw=sn tw hr w3.wt n(y.w)t ntr nb.

Hms=k jm m-hnt wr.w hnty.w s.wt m 3h.t

m sšmw n(y) R^c, n(y) Hw.t-Hr m 3w.t d.t r nhh

Parcourez le chemin jusqu'à eux.

Tes kaou sont avec toi, à l'intérieur de chaque dieu.

Ce sont ces sept dieux qui sont équipés, tous les jours, qui te guideront sur les chemins de chaque dieu.

Puisses-tu t'y asseoir devant les Vénérables qui président aux places dans l'horizon, en tant que suivant de Rê et d'Hathor dans les durées dedjet et de néheh.

Dans ce texte, il apparaît clairement que les « places » sont mises en relation avec les *kaou*. Elles se situent ici dans l'horizon. Dans d'autres textes, le ciel est également le lieu où résident les défunts⁹⁹², que l'on pourrait rapprocher du *séjour des bienheureux*. Il est donc possible qu'elles soient ici considérées comme étant les demeures des défunts, en d'autres termes, leur tombes.

En dehors de ces grands corpus, à l'Ancien Empire, de nombreuses stèles fausses-portes présentent un texte semblable, appelé abusivement *formule abydnienne*⁹⁹³. La stèle fausse-porte située à l'entrée du mastaba de Méri (doc. 179)⁹⁹⁴ présente une version de ce texte similaire à celle du mastaba de Ournou (doc. 180)⁹⁹⁵ :

⁹⁹² pChester-Beatty VIII, r° 7, 1-5.

⁹⁹³ Voir également III / 3) *Aller vers ou aller avec ses kaou*.

⁹⁹⁴ W.V. DAVIES, A. EL-KHOULI, A.B. LLOYD, A.J. SPENCER, *Saqqara Tombs I: The Mastabas of Mereri and Wernu*, Londres, 1984, p. 8-9, pl. 2.

⁹⁹⁵ *Ibid.*, p. 26-27, pl. 26.

Stèle fausse porte de Mereri	Stèle fausse porte de Ournou
 <i>D-n(y)-sw.t-ḥtp, D-Jnpw-ḥtp, m s.wt=f nb.(w)t, šms=t(w)=f jn k3.w=f, šsp.t(w) ʿ=f jn ntr ʿ3, šsm.t(y)=f(y) ḥr w3.wt dsr.wt.</i> <i>Fasse le roi que s'apaise, fasse Anubis que s'apaise dans toutes ses places, pour qu'il soit guidé par ses kaou, et que son bras soit saisi par le grand dieu, celui qui cheminera sur les routes sacrées.</i>	<i>D-Wsjr-ḥtp m s.wt=f nb.(w)t, šms=t(w)=f jn k3.w=f šsp.t(w) ʿ=f jn ntr ʿ3.</i> <i>Fasse Osiris que s'apaise dans toutes ses places, pour qu'il soit guidé par ses kaou et que son bras soit saisi par le grand dieu.</i> 

Celle-ci met en relation les *kaou* et les *s.wt*. Il s'agit cependant ici des *s.wt* du dieu. Mais dans d'autres versions, ces dernières ne sont plus associées à la divinité invoquée (**doc. 181**)⁹⁹⁶ :

šms.t(w)=f nfr jn k3.w=f r sw.t-nfr(.wt), d n=f ntr ʿ3 ʿ=f m jm3ḥw ḥr Jnp(w) ḥr nb=f

*Celui qui sera guidé parfaitement par ses kaou vers les tombes, pour lequel le grand dieu a posé
son bras, en tant que justifié auprès d'Anubis, auprès de son maître.*

D n(y)-sw.t ḥtp Wsjr nb Ddw, Hnty-Jmnty.w, nb 3bdw bw qrs.t=f nfr(.t) mj js=f n
hry.t-ntr, šms.t(y)=f(y) nfr jn k3.w=f n sw.t nfr(.wt), hnty-bjty, smr wʿt(y), ḥr(y)-ḥb,
jm3ḥw ḥr ntr ʿ3 nb p.t, Pnw-ḥsfw.

⁹⁹⁶ Mastaba de Penkhesefou = G. JÉQUIER, *Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, Le Caire, 1929, p. 42 (architrave à l'entrée de la tombe) et p. 46 (texte de la paroi de droite).

Fasse le roi que s'apaise Osiris, seigneur de Busiris, Khenty-imentiou, le seigneur d'Abydos, (pour qu'il accorde) le lieu de ses funérailles parfaites comme sa tombe de la Nécropole, celui qui sera accompagné par ses kaou vers les tombes, le chancelier du roi, l'ami unique, le prêtre ritualiste, le pensionné auprès du grand dieu seigneur du ciel, Penou-khesefou.

Le lien entre les deux éléments est alors incontestable. Il faut cependant noter que dans cette attestation, les *kaou* ne sont pas cités au-dessus du tableau représentant les victuailles mais au-dessus de celui représentant le mobilier. Ces deux derniers exemples fournissent des occurrences de *s.wt-nfr.wt* dont l'acception « tombe, nécropole » est attestée⁹⁹⁷. Il semble que le terme *s.t* puisse avoir également cette signification (**doc. 182**)⁹⁹⁸ :



D-*n*(*y*)-*sw.t*-*htp* {*htp*} *šms.t*(*w*)=*f* *sšm.t*(*w*)=*f* *hr w3.wt dsr.wt. Mnḥ(=w) k3.w=f hr n(y)-sw.t sw.t=f hr ntr.*

Dé-nisout-hotep pour⁹⁹⁹ celui qui sera guidé et qui cheminera sur les routes sacrées Ses kaou seront efficient auprès du roi et ses places auprès du dieu.

Ce dernier texte montre un parallèle entre les *kaou*, liés au roi, et les *s.wt*, en relation avec « le dieu » (Osiris). Il est fort probable que dans les occurrences issues des Textes des Pyramides et des Textes des Sarcophages, le terme, se trouvant de surcroît dans un contexte funéraire, possède la même acception que celle mise en avant précédemment *tombe*, ce sens de *s.t* ayant également été remarqué ailleurs¹⁰⁰⁰. C'est, semble-t-il, le sens de ce terme dans le TS 789 (**doc. 146**)¹⁰⁰¹ :

*Paroles à dire. Salut à vous ces dieux qui sont dans le Bel Occident.
Si N est venu c'est pour vous saluer, N vous connaît, N connaît vos formes,
Veuillez faire que N occupe sa place parfaite parmi les possesseurs des kaou,
Voyez, les Hémousout, N est gratifié de nourriture !*

⁹⁹⁷ D. MEEKS, *AnLex* 77.3302.

⁹⁹⁸ Mastaba de Heri-Merou, stèle fausse porte = S. HASSAN, *Excavations at Saqqarah 1937-1938 III, Mastabas of Princess Hemet-R^e and Others*, Le Caire, (rééd.) 1975, fig. 37.

⁹⁹⁹ Le deuxième signe *htp* (R4), qui est manifestement fautif, peut être dû à une erreur de copie et par conséquent on peut voir ici un signe *n* (N35).

¹⁰⁰⁰ D. MEEKS, *AnLex* 78.3249 = J. ASSMANN, « Eine Traumoffenbarung der Göttin Hathor », *RdE* 30, 1978, p. 26 et p. 34.

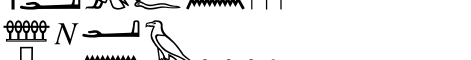
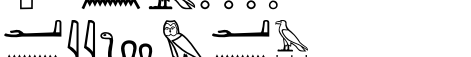
¹⁰⁰¹ CT VII, 2a-m [TS 789]. Pour le texte hiéroglyphique voir III / 2) e) *k3.w* et *hmws.wt*.

L’apostrophe en début de formule est faite sans conteste à l’adresse des défunts. Or, *nb.w* *k3.w* n’est également qu’une spécification dans la catégorie des individus précédemment cités. Ici encore, la place en question est la demeure des défunts, la tombe. *S.t-nfr.t* devient alors un euphémisme pour désigner la tombe, la *dernière demeure*.

S.t et *k3.w* sont mis en relation dans les textes funéraires. Ils sont tous les deux considérés comme des attributs du défunt justifié. Une fois passée cette épreuve, une tombe et des offrandes lui sont alors octroyées par la grâce des divinités et, concrètement, par le roi. Ces deux termes sont donc mis en parallèle car les raisons de leur appartenance au défunt sont identiques tout comme leur système d'attribution.

g) *kaou* et les exceptions : le parfum, les baou et les divinités

Parmi les différents concepts mis en relation avec les *kaou*, certains ne le sont qu'une seule fois. Ces cas particuliers interviennent presque exclusivement dans les Textes des Sarcophages. Le premier terme inhabituel juxtaposé aux *kaou* est *ntr.t* (**doc. 6**)¹⁰⁰² :

	Sq1Sq
	CT V, 36f
	CT V, 36g
	CT V, 36h
	CT V, 37a
	CT V, 37b
	CT V, 37c
	CT V, 37e
	CT V, 37f
	CT V, 37g
	CTV, 37h
	CT V, 37i
	CT V, 37j
	CT V, 37k

¹⁰⁰² *CT* V, 36f-37k [TS 374].

$hpr(w) \sim n \text{ } s\bar{f}h. wt=f \text{ } nhb. wt$
 $w\bar{d}(w) \text{ } n \text{ } s\bar{f}h. wt=f \text{ } Ps\bar{d}. wt$
 $s\bar{d}m(w) \text{ } md. w \text{ } m \text{ } jty. w$
 $jj \sim n \text{ } N$
 $j^c m=f \text{ } ^c ntyw$
 $\bar{s}sp \sim n \text{ } ^c ntyw$
 $^c ny(=f) \text{ } m \text{ } ^c ntyw$
 $^c n. t \text{ } N \text{ } m \text{ } ^c ntyw$
 $nhm \sim n \text{ } N \text{ } n\bar{t}r. t=\bar{t}n$
 $n\bar{t}r. w \text{ } phr \sim n \text{ } N \text{ } nhbt=f \text{ } k\bar{z}. w=\bar{t}n$

Paroles à dire :

N est ce Nâou, taureau qui guide

ses sept uraei

qui sont advenues en tant que ses sept vertèbres

et qui commandent à ses sept Ennéades.

Celui qui écoute les paroles des souverains.

Si N est venu,

c'est pour inhaler la myrrhe.

S'il a saisi la myrrhe,

il resplendira¹⁰⁰³ de myrrhe

(car) l'ongle de N est dans la myrrhe,

N a arraché vos divinités,

Dieux, servez N, il a attaché vos kaou.

Sq1Sq est le seul sarcophage à faire figurer les deux parties du système : *nhm* et *nhb*. *Ntr.t* est donc présent uniquement dans cette version de la formule. Le TS 374 (**doc. 6**) peut être associé par son contenu aux TS 85 (**doc. 13**), 86 (**doc. 87**) et 87 (**doc. 100**) qui présentent eux aussi d'autres concepts en relation avec les *kaou*. Ainsi, il semble que *ntr.t*, « divinité », puisse être rapproché de *ousérou*¹⁰⁰⁴ ou de *akhou*¹⁰⁰⁵. Tous trois sont des attributs acquis par le défunt, qui est considéré dans le religion égyptienne comme un *netjer*. Ainsi, cette puissance nouvellement acquise l'est par décision du dieu-juge. Or, si le défunt n'est pas estimé digne de son futur statut, il ne recevra pas ce qui fait de lui un être à part, il ne recevra ni *kaou*, ni *ousérou*, ni *akhou* et par conséquent aucune *ntr.t*.

¹⁰⁰³ Pour une étude du terme voir I / 2) b) – Nât.

¹⁰⁰⁴ Voir III / 2) a) *kz.w* et *wsr.wt/wsr.w*.

¹⁰⁰⁵ Voir III / 2) b) *kz.w* et *zh.w*.

Les Textes des Sarcophages fournissent un autre exemple unique de l'intégration d'un concept autre dans le système de justification étudié ici (**doc. 183**)¹⁰⁰⁶ :

	B2L CT VI, 339e
	CT VI, 339f
	CT VI, 339g
	CT VI, 339h
	CT VI, 339i

Jnk jnb pw wp(w) p.t m h.t ntr.

Pr ~ n=j

pr.t-hrw n=j jn nb.w htp.(w)t

sk sn hr nhb n=j nhh Hw

mj nhb=f stj Hr [...].

Je suis ce mur qui sépare le ciel du corps du dieu

Si je suis sorti,

(c'est que) les possesseurs d'offrandes me font une offrande invocatoire,

alors qu'ils m'attachent le temps-néheh de Hou,

comme il attache le parfum d'Horus [...].

Cette formule fournit les deux seuls exemples, à l'intérieur des Textes des Pyramides et des Textes des Sarcophages, où le verbe *nhb* ne fait pas écho au verbe *nhm*. Le premier terme sur lequel s'exerce l'action est *nhh*. D'autres textes mettent en rapport le temps-*néheh* et Néhebkaou (**doc. 112**)¹⁰⁰⁷ :

	T2L CT III, 318c
	CT III, 318d

Jw=j sk=j nhh mj Nhḥ-k3.w

Je traverse le temps-néheh comme Néhebkaou.

Ce thème est repris dans le TS 335 (**doc. 113**)¹⁰⁰⁸ et dans le LdM 17. Il s'agit très certainement, dans ces textes d'une association entre les termes par paronomase. Pourtant les

¹⁰⁰⁶ CT VI, 339e-i [TS 708].

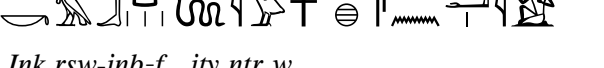
¹⁰⁰⁷ CT III, 318c-d [TS 238].

¹⁰⁰⁸ CT IV, 311b [TS 335].

TS 336 (**doc. 153**)¹⁰⁰⁹, 404 (**doc. 21**)¹⁰¹⁰ et 782¹⁰¹¹ ne rapprochent pas ce terme du dieu Néhebkaou mais bien des possesseurs de *kaou*. Il semble donc bien qu'au-delà de la simple allitération, le lien soit plus profond entre les deux concepts¹⁰¹². Les *kaou* sont clairement dans ce contexte des attributs du défunt. Or, pourquoi ce dernier, qui appartient logiquement en tant que *nétjer* à *djet*, se voit-il attaché à *néheh* ? La réponse se trouve peut-être dans le cycle de son *ba*, qui participe à la production du temps-*néheh* : « après son décès, lorsque le corps et les organes du défunt auront glissé dans la pérennité (*djet*) pour éviter la corrosion du temps (*neheh*), son *ba*, tout en se manifestant dans le temps, contribuera aussi, en tant que corps céleste, à produire *neheh* »¹⁰¹³.

Le texte du TS 708 (**doc. 183**) permet de soumettre un autre terme à l'étude, *stj*, le « parfum ». Son attachement au défunt est mis en parallèle avec celui de *néheh*. L'expression « parfum d'Horus » peut être associée à une autre rencontre très fréquemment dans les textes funéraires, l'« Œil d'Horus », qui est considéré comme l'offrande par excellence. Cela reviendrait alors à comprendre que, dans le TS 708 (**doc. 183**), les *nb.w htp.wt* consentent à attacher au défunt toutes sortes d'offrandes.

Enfin, les Textes des Sarcophages fournissent un ultime exemple de terme associé aux *kaou* (**doc. 93**)¹⁰¹⁴ :

	G1T
	CT VI, 268h
	CT VI, 268i
	CT VI, 268j
	CT VI, 268k
<i>Jnk rsw-jnb=f, jty ntr.w,</i>	
<i>Jnk n(y)-sw.t n(y) p.t, nhb(w) k3.w, srr(w) t3.wy</i>	
<i>nhb(w) k3.w, dd(w) b3.w h3.w, nb k3.w š33.w</i>	
<i>Jnk Nh3b-k3.w jw 3nh=sn r 3=j</i>	

¹⁰⁰⁹ CT IV, 328n-o [TS 336] : *dd(w) k3.w, dr.w jsfty.w sšm(w.wt) n=f w3.wt nh3h*, « Celui qui donne les *kaou*, celui qui repousse les criminels, celui auquel conduisent les routes du temps-*néheh* ».

¹⁰¹⁰ CT V, 195h-i [TS 404] : *J.nd-hr=tn nfr.w k3.w, nb.w hr.wt, wnnw wn r nh3h hnty d.t*, « Salut à vous, ceux aux *kaou* parfaits, les maîtres des biens, vous existerez pour le temps-*néheh* et (jusqu'à) l'extrémité de l'éternité-*djet* ».

¹⁰¹¹ CT VI, 412g [TS 782] : *Dd mdw jn nfr.w k3.w, nb.w hr.wt, wnnw.w nh3h*, « Paroles à dire par ceux aux *kaou* parfaits, les maîtres des biens, ceux qui vivent pour le temps-*néheh* ».

¹⁰¹² Cf. *supra* II / 2) b) – Évolution.

¹⁰¹³ Fr. SERVAJEAN, « Le cycle du ba dans le Rituel de l'Embaumement P. Boulaq III, 8, 12-8, 16 », *ENiM* 2, 2009, p. 23.

¹⁰¹⁴ CT VI, 268h-j [TS 647].

*Je suis « celui qui est au Sud de son mur », le Souverain des Dieux,
Je suis le roi du ciel, celui qui attribue les kaou, celui qui administre le Double Pays,
Celui qui attribue les kaou et donne les baou et les apparitions, le maître des kaou et des
commencements.
Je suis Néhebkaou, ils vivent par mon action.*

Comme l'indique le premier paragraphe cité, cette formule est une aréalogie du dieu Ptah. C'est la seule fois où les *kaou* sont mis en relation avec les *baou*. La construction utilisée ici n'est pas sans rappeler celle des épithètes étudiées précédemment : *dd(w)-k3.w*¹⁰¹⁵ et *dd(w)-df3.w*¹⁰¹⁶. Dans ces deux derniers exemples, l'expression désigne la personne en charge, dans le monde réel, de l'attribution des offrandes. Ici, en revanche, l'expression semble qualifier le dieu Ptah. Cela est corroboré par l'utilisation de l'épithète *nb k3.w* qui est réservée, quant à elle, aux divinités¹⁰¹⁷. Ptah est considéré dans cette formule comme le créateur. Il est donc en charge de faire vivre le pays. S'identifiant à Néhebkaou, il est donc chargé de faire vivre les habitants en leur transmettant leurs *kaou* et leurs *baou*, deux éléments indispensables à la survie du défunt. Par ailleurs, cette expression est à rapprocher de *dd(w)-b3.w=f*, rencontrée dans l'*Enseignement loyaliste*¹⁰¹⁸.

Qu'il s'agisse de *ntr.t*, *nḥḥ*, *stj* ou encore *b3*, tous ces éléments sont en rapport avec la survie du défunt dans l'au-delà. Ils font partie du nécessaire dont il doit être pourvu avant de commencer son voyage. Puissance ou offrande funéraire, chaque élément peut également faire partie de la justification même du défunt et donc sa possession par le défunt devient dépendante de l'accession à son nouveau statut de *nétjer*.

*
* * *

Grâce aux termes étudiés précédemment, la nature des *kaou* peut être mieux cernée. Il semble que ces vocables soient à regrouper en deux catégories. La première, la plus importante, concerne les qualités que le défunt recherche et doit obtenir pour survivre dans l'au-delà. Il s'agit tout à la fois de ses offrandes alimentaires (*df3.w*, *ḥb.w*, *ḥr.wt*) ou non (*stj*), et de ses attributs (*wsr*, *3ḥ*, *b3*, *s.t*). Certains de ces éléments sont d'autant plus facilement assimilables aux *kaou* qu'ils procèdent du même système d'attribution, le tribunal héliopolitain. D'autre

¹⁰¹⁵ Voir III/ 1) d) *Dd(w)-k3.w*.

¹⁰¹⁶ Voir III/ 2) d) *k3.w* et *df3.w*.

¹⁰¹⁷ Voir III/ 1) c) *Nb(.w) k3.w*.

¹⁰¹⁸ Voir III/ 2) a) *k3.w* et *wsr.wt/wsr.w* = *Enseignement loyaliste* § 5.8. Cf. G. POSENER, *L'Enseignement loyaliste. Sagesse du Moyen Empire*, Genève, 1976, p. 85-88.

part, dans le cas des offrandes alimentaires, il semble que celles-ci soient également indicatrices du statut social élevé du défunt, une des raisons lui permettant de se voir octroyer des *kaou*.

Le deuxième groupe concerne la personnification des *kaou*. Si, au premier abord, celle-ci ne semble concerner que le couple qu'ils forment avec les *hémousout*, il se pourrait bien, pourtant, que cette notion soit présente dans d'autres textes, et ce dès les Textes des Pyramides. Cette notion va d'ailleurs perdurer puisque, dans les temples des époques grecques et romaines, de nombreuses inscriptions vont jouer sur les deux sens du terme.

Cette dualité, attribut du défunt/personnification, constitutive des *kaou*, est également présente dans le terme *akh(ou)* et c'est très certainement pour cette raison qu'il remplace aussi tôt les *kaou* dans la formulation habituelle *nḥb/nḥm k3.w*.

3) Aller vers *ou* aller avec ses *kaou*

Parmi les expressions formées avec le vocable *kaou*, certaines, mises de côté jusqu'ici, expriment une notion de mouvement du défunt à leur rencontre (**doc. 184**)¹⁰¹⁹ :

	Pépy I ^{er}
	948 a
	948 b
	948 c

Šm=f, stp-sz=f jr R^c,

m s.t ntr.w sbw n k3.w=sn <jm>

nh(w).w m j3.wt Hr, nh(w).w m j3.wt Stš

Il ira et il escortera Rê,

depuis la place où les dieux sont partis vers leurs *kaou*,

ceux qui vivent dans les buttes d'Horus, ceux qui vivent dans les buttes de Seth.

Les buttes d'Horus et Seth font ici référence à la nécropole¹⁰²⁰ et donc au lieu de départ du voyage du défunt : la tombe. Cette formule évoque également sur le devenir du défunt qu'elle le fait voyager avec le créateur héliopolitain et profiter ainsi de sa renaissance quotidienne. Ce voyage figure également dans d'autres textes faisant allusion au mouvement du défunt vers ses *kaou* (**doc. 185**)¹⁰²¹ :

	Pépy II
	975 a
	975 b
	975 c

D sw.t, d(w).t n N m3q.t ntr, d(w).t n N m3q.t Stš

Pr N hr sj r p.t stp=f sz r R^c

Jj ntr js n sb.w n k3.w=sn

Ça a été donné, ça a été donné à N l'échelle du dieu, ça a été donné à N l'échelle de Seth

pour que N monte grâce à elle vers le ciel, et escorte Rê,

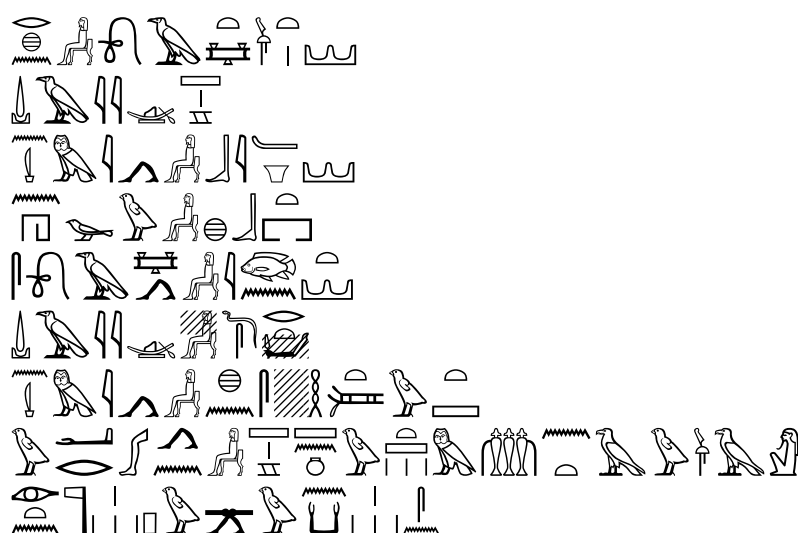
c'est ce qu'a dit le dieu à ceux qui sont partis vers leurs *kaou*.

¹⁰¹⁹ Pyr. § 948a-c [TP 475].

¹⁰²⁰ J3.t comme désignation de la nécropole locale ; voir É. CHASSINAT, « Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine », *BIFAO* 3, 1903, p. 144-147 et D. MEEKS, *AnLex* 79.0077 : « tombeau, sépulture ».

¹⁰²¹ Pyr. § 975a-c [TP 478].

Dans le TP 478 (**doc. 185**), l'« échelle du dieu », qui est la même que l'« échelle de Seth », évoque également le voyage du défunt. Ce dernier use de ce médium pour monter vers le ciel, pour atteindre l'au-delà¹⁰²². D'autres moyens d'ascension sont également envisagés dans l'ensemble de ce corpus, tels que les tours *Khaty* et *Qaty*¹⁰²³ ou encore le sceptre-*ouas* du dieu Seth¹⁰²⁴. Cette formule, comme la précédente associe la destinée du défunt à celle du créateur héliopolitain. Dans un cas comme dans l'autre, les disparus effectuant ce voyage sont ceux qui ont été justifiés. Ce parcours du défunt est également détaillé dans le TS 344 (**doc. 186**)¹⁰²⁵ :



B9C

CT IV, 366g

CT IV, 366h

CT IV, 366i

CT IV, 366j

CT IV, 366k

CT IV, 366l

CT IV, 366m

CT IV, 366n

CT IV, 366o

Rḥ ~ n=j w3.t Jmn.t

d3y(=j) š

nmj=j bj3

nhw=j ḥb.t

sw3=j jn.t

d3y=j dsr.t

nmj=j ḥns[...] ḥtmw.t

wʿr ~ n=j š šnw.t m Ḥnty-Jmnty.w

jr(w).t n nṯr.w pw sb.w n k3.w=sn

J'ai pris connaissance du chemin de l'Occident

ayant traversé le lac,

parcourru le firmament,

échappé à la place d'exécution,

¹⁰²² J.H. BREASTED, *Development of Religion and Thought in Ancient Egypt*, New York, 1959, p. 111-114 et R.A. PARKER, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak*, Providence, 1979, p. 69, n° 48.

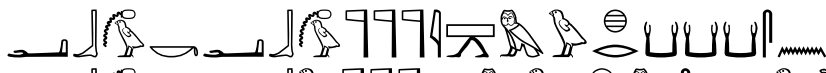
¹⁰²³ Voir (**doc. 143**), III/ I) c) **nb.w k3.w** et B. MATHIEU, *Univers des Textes des Pyramides*, Montpellier, 2013, s.v. Qaty et/ou Khaty.

¹⁰²⁴ B. MATHIEU, « Seth polymorphe : le rival, le vaincu, l'auxiliaire », *ENiM* 4, 2011, p. 141.

¹⁰²⁵ CT IV, 366g-o [TS 344].

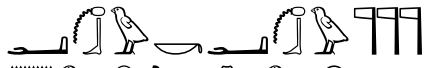
*passé la vallée,
traversé la nécropole,
parcouru les canaux (?) de la salle d'anéantissement
après m'être éloigné du lac du pourtour en tant que Celui-qui-préside-aux-Occidentaux,
c'est ce qui a été fait pour ces dieux qui sont partis vers leurs kaou.*

Cette formule détaille les obstacles que le défunt doit connaître pour pouvoir les surmonter et arriver en ce lieu auquel sont arrivés ses prédécesseurs. Le TS 344 (**doc. 186**) exprime d'ailleurs clairement l'idée que ces êtres ne sont pas de simples défunts mais des dieux, des morts ritualisés¹⁰²⁶. C'est également la catégorie à laquelle appartiennent les défunts évoqués au TP 447 (**doc. 187**)¹⁰²⁷ :

 829 d
 829 e
w^cb=k, w^cb n^{tr}.w, j.šmw hr k3.w=sn
w^cb=k, w^cb n^{tr}.w, šmw, tm=sn nwd.

*Ta purification est la purification des dieux, ceux qui sont allés auprès de leurs kaou,
ta purification est la purification des dieux qui sont allés, pour ne pas souffrir(?)¹⁰²⁸.*

Le TP 447 (**doc. 187**) indique clairement que « ceux qui sont allés vers leurs *kaou* » appartiennent pour les Égyptiens à la catégorie des *netjerou*. Tout comme dans le TS 344 (**doc. 186**), ceci signifie qu'ils sont considérés comme des êtres ritualisés. C'est également ce que permet de mettre en avant le TP 450 (**doc. 188**)¹⁰²⁹ :

 Pépy I^{er}
836d
 836e
W^cb=k w^cb n^{tr}.w
nb.w hr.wt, j.šmw.(w) hr k3.w=sn
Ta purification est la purification des dieux
les possesseurs de richesses, ceux qui sont allés vers leurs kaou.

Ce texte est encore plus spécifique que les précédents puisqu'il identifie « ceux qui sont allés auprès de leurs *kaou* » aux *nb.w hr.wt*. Comme il a été démontré précédemment, ces

¹⁰²⁶ D. MEEKS, « Notion de "Dieu" et structure du panthéon dans l'Égypte Ancienne », *RHR* 205/4, 1988, p. 430

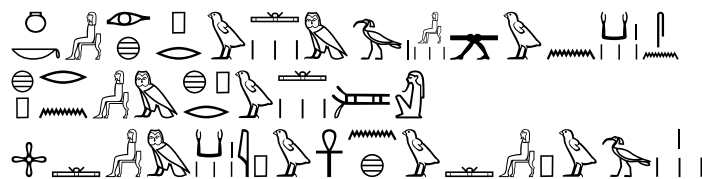
¹⁰²⁷ *Pyr.* § 829d-e [TP 447] = P/F/W inf A 39-42 = M/F/W inf 2-5 = N/F/W 2-5.

¹⁰²⁸ *Wb* II, 226, 12 : « Verbum (Ort schlechtes Schicksal) ».

¹⁰²⁹ *Pyr.* § 836d-e [TP 450].

3) Aller vers *ou* aller avec ses *kaou*

offrandes dénotent à la fois l'accès au rang de *nb k3.w* et le statut social du défunt¹⁰³⁰. Ce statut particulier auquel accèdent « ceux qui sont allés vers leurs *kaou* » est également implicite dans d'autres formules (**doc. 189**)¹⁰³¹ :



B2L
CT VI, 335 b
CT VI, 335 c
CT VI, 335 d

Jnk jr w hprw.w m 3h.w sb.w n k3.w=sn

hpr ~ n=j m hprw.w Tm

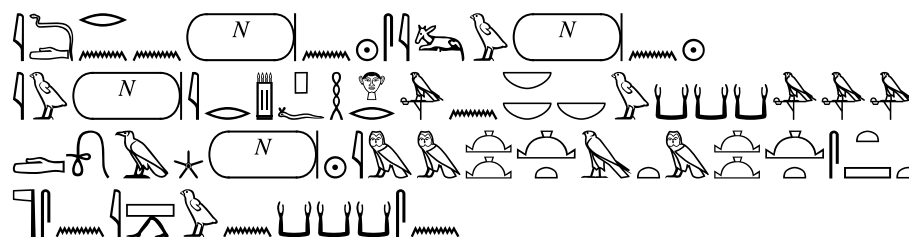
Wnm=j m k3.w jp w 3nhw=j < m > 3h.w pw

Je suis celui qui a fait des transformations en Akhou qui sont partis vers leurs kaou,

Je suis advenu en formes d'Atoum,

Je me nourris de ces kaou, je vis de ces Akhou.

Le TS 343¹⁰³² présente un parallèle intéressant au CT VI, 335 b. Toutefois, le TS 703 (**doc. 189**) joue clairement sur les différents sens du terme *akhou*. Le dernier paragraphe cité doit être mis étudié à la lumière des conclusions précédentes¹⁰³³. D'autre part, la notion d'« escorter Rê » souligne l'importance de la cité d'Héliopolis et, par là, celle de sa théologie dans ces conceptions funéraires. Il en va de même pour l'« annonce du défunt à Rê » (**doc. 149**)¹⁰³⁴ :



Pépy II
597 c
598 a
598 b
598 c

j.dd rn n(y) N n R^c, sjw N n R^c

jw N jr 3h pf hry n(y) nb.w k3.w

dw3 N R^c jm, m j3.wt Hr{.t} j3.wt Stš{.t}

ntr=sn j.šmw n k3.w=sn

¹⁰³⁰ Cf. *supra* III / 1) c) *Nb.w k3.w* et 2) c) *k3.w, hb.w* et *hr.wt*.

¹⁰³¹ CT VI, 335b-d [TS 703].

¹⁰³² CT IV, 353c-356a [TS 343] (CT IV, 355a).

¹⁰³³ III / 2) b) *k3.w* et *3h.w*.

¹⁰³⁴ Pyr. § 597c-598c [TP 359]. Voir également II / 2) b) Néhébkou.

*Dis le nom de N à Rê, annonce N à Rê,
N est destiné à ce fameux palais lointain des possesseurs de kaou,
où N adore Rê, dans les buttes d'Horus et dans les buttes de Seth,
leur dieu, eux qui sont allés vers leurs kaou.*

Cette formule des Textes des Pyramides insiste elle aussi sur l'importance de la théologie héliopolitaine dans les conceptions funéraires liées aux *kaou*. Elle met également en avant par deux fois la suprématie du dieu Rê dans ces conceptions. Il semble que l'accès au statut de *nb k3.w* dépende alors de la *ferveur* du défunt envers cette seule divinité. Le créateur héliopolitain est considéré dans le TP 359 (**doc. 149**) comme le dieu de ces défunts au statut particulier d'une part et d'autre part, ce mouvement du défunt vers les *kaou* semble, tout naturellement, être un précédent à l'accession au statut de *nb k3.w* :

le défunt *va vers ses kaou* => le défunt est « possesseur de *kaou* ».

Caractérisant ces défunts, il se pourrait alors, comme l'a fait remarqué J. Assmann, que cette expression soit un euphémisme pour désigner la mort, de la même manière que « l'amarrage au piquet »¹⁰³⁵. Pourtant il semble que cette expression porte en elle plus que ce simple euphémisme.

Cette notion de mouvement est reprise dans les inscriptions des tombeaux de l'Ancien Empire dans la « formule abyénienne » (**doc. 190**)¹⁰³⁶ :

¹⁰³⁵ *Wb* II, 74, 2 : *hrw n(y) mnj* « Tag des Sterben, Todestag ».

¹⁰³⁶ Inscription de Bia ; voir J.A. WILSON, « A Group of Sixth Dynasty Inscriptions », *JNES* 13, 1954, p. 247-254 ; M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Autobiographies Chiefly of the Middle Kingdom. A Study and an Anthology*, OBO 84, 1988, p. 37, 48, 58-62 et 129.

droits de diffusion de l'image non-obtenus

*sd3=f hr w3.wt nfr.(w)t n(y.w)t Jmn.t, sm3=f t3, d3=f bj3.t, j.r=f n
ntr 3 m jm3hw šms=t(w)=f jn k3.w=f m htp hr Wsjr nb Ddw d Sm.t
jmnt(y).t 3.wy=s r=f.*

*Il s'avancera sur les routes parfaites de l'Occident, il accostera, il
traversera le firmament, il montera vers le grand dieu en tant que pensionné,
il sera escorté de ses kaou en paix en paix auprès d'Osiris seigneur de
Busiris, et la Nécropole occidentale lui tendra les bras.*

Cette formule funéraire comprend une liste de souhait que le défunt formule quant à sa vie dans l'au-delà¹⁰³⁷. Le terme « formule abydnienne » est utilisé pour la première fois par H. KEES en 1926¹⁰³⁸. É. Drioton et J. Vandier en donnent une définition : « les stèles de cette époque sont généralement d'un beau style, et contiennent une longue formule qui décrit le bon accueil réservé au mort dans l'autre monde. C'est ce que l'on appelle la formule abydnienne »¹⁰³⁹. Cependant, il semble qu'il s'agisse d'une appellation abusive dans la mesure où les premières attestations ne sont pas issues d'Abydos, mais de Thèbes¹⁰⁴⁰ et de Gizeh.

En outre, ce texte implique une autre conception que celle théorisée dans les formules des Textes des Pyramides puisque le défunt est ici escorté. Il se déplace donc **de concert** avec ses *kaou* et non plus **vers** eux. Si le sens est quelque peu différent, la notion de mouvement est quant à elle toujours bien présente. Ces textes, issus pour la plus grande partie des stèles

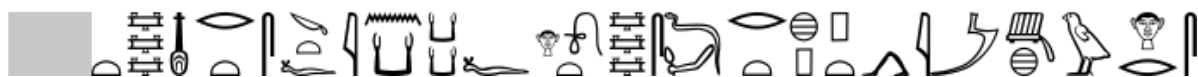
¹⁰³⁷ Pour une étude générale sur les formules d'offrandes voir W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, ÄgForsch 24, 1968.

¹⁰³⁸ H. KEES, *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Ägypter: Grundlagen und Entwicklung bis zum Ende des Mittleren Reiches*, Leipzig, 1926, p. 340-341 « abydenische Totenformel ».

¹⁰³⁹ É. DRIOTON, J. VANDIER, *Les peuples de l'orient méditerranéen II. L'Égypte*, Paris, 1962, p. 246.

¹⁰⁴⁰ W. BARTA, *op. cit.*, p. 296-297 et M. LICHTHEIM, *op. cit.*, p. 55-58.

fausses-portes et des linteaux des mastabas de l'Ancien Empire, fournissent également une autre expression pour ce thème (**doc. 191a**)¹⁰⁴¹ :



[Hp=f hr] w3.wt nfr.(w)t sšm=t(w)=f jn k3.w=f hr w3.wt dsr.(w)t hpp(w).t jm3hw hr=s(n).

[Qu'il marche sur] les routes parfaites, guidé par seskaou, sur les routes sacrées sur lesquelles marchent le pensionné.

Les deux textes sont exactement parallèles, si ce n'est pour le verbe décrivant le mouvement des *kaou* et du défunt. Dans les textes précédents, issus des Textes des Pyramides et des Textes des Sarcophages, le verbe utilisé est un verbe général, sans connotation : *šm* « aller » ou *shj* « partir ». Dans la formule abydénienne, *sšm* « guider » et *šms* « accompagner »¹⁰⁴² impliquent une synergie entre le défunt et les *kaou*.

Les deux sens sont pourtant peu éloignés et il se pourrait que la permutation des verbes soit due à une erreur d'interprétation. Pourtant, les deux formulations se retrouvent sur le même monument (**doc. 191b**)¹⁰⁴³ :



D htp Wsjr hp=f hr w3.wt nfr.(w)t šms=t(w)=f jn k3.w=f, sšm=t(w)=f hr w3.wt dsr.(w)t hpp(w).t jm3hw hr=sn.

Qu'Osiris donne une offrande, (afin) qu'il marche sur les routes parfaites, accompagné par seskaou, guidé sur les routes sacrées sur lesquelles marche le pensionné.

Les mêmes thèmes que ceux développés dans les Textes des Pyramides figurent dans ces textes issus des mastabas de l'Ancien Empire. Il est question du parcours du défunt possédant

¹⁰⁴¹ Mastaba des Neferseschemre ; voir N. KANAWATI, ABDER-RAZIQ, *The Teti Cemetery at Saqqara III*, *ACE Report* 11, 1998, p. 24, pl. 3, 6, 44a.

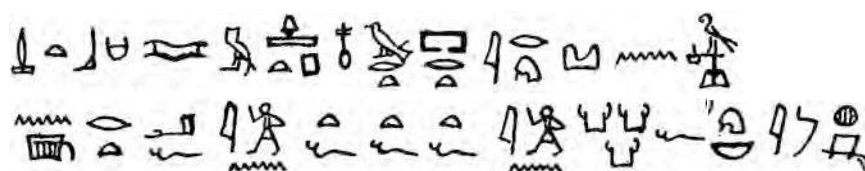
¹⁰⁴² Il existe une formule *šms k3=f* et qui, intégrée dans la liste des souhaits du défunt, sert à justifier certaines de ses attentes. Voir entre autres J. LECLANT, *Enquêtes sur les sacerdoce et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite "éthiopienne" (XXV^e dynastie)*, *BiEtud* 17, 1954, p. 69 ; W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, *ÄgForsch* 24, 1968, p. 155 ; Cl. TRAUNECKER, « Un document inédit sur une famille de militaires contemporaine de la XXII^e dynastie », *BIFAO* 69, 1971, p. 224 (2) et P. VERNUS, *Athribis : textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, *BiEtud* 74, 1978, p. 53 (b).

¹⁰⁴³ Mastaba de Neferseschemre, entrée. Voir PM III, 511 ; KANAWATI, ABDER-RAZIQ, *op. cit.*, p. 31-36 et pl. 18, 58.

3) Aller vers *ou* aller avec ses kaou

un statut particulier. La notion de mouvement est préservée, même si celle-ci ne concerne plus uniquement le défunt qui est rejoint par ses *kaou*. Cependant, à la lumière des premières conclusions concernant les *kaou* et des différents sens mis en évidence, il est nécessaire de comprendre quelle acception du terme est utilisée dans ces expressions.

Pour J. Assmann « la formule est destinée à un mort bienheureux et correspond à la tournure biblique "être réuni à ses pères" »¹⁰⁴⁴. Cette théorie est illustrée sur la stèle fausse porte de Ptahhotep (**doc. 192**)¹⁰⁴⁵ :



D3.t bj3 m 3tp(.t) nfr(.t) wr.t ; pr.t jr tp(y) 3w n(y) Jmnt ; ndr.t 3=f jn jtj.w=(f), jn k3.wf, tp-nb jm3h.

Traverser le firmament en pax parfaitement, en tout point ; monter jusqu'à la cime de la montagne de l'occident ; prendre son bras par ses pères, par ses kaou, chacun étant un pensionné.

Or, si dans l'Ancien Testament, cette expression peut recouvrir une pratique funéraire¹⁰⁴⁶, dans l'Égypte de l'Ancien Empire, il n'en est rien. La réunion avec les proches est pourtant espérée également en Égypte puisqu'elle constitue le thème de nombreuses formules des Textes des Sarcophages¹⁰⁴⁷. Dans les mastabas de l'Ancien Empire, il s'agit néanmoins de retrouver et d'être aidé par ses pères. Cette réunion-là peut avoir lieu, non pas d'un point de vue physique mais théorique et pratique : le défunt rejoint en effet sa lignée d'ancêtres avec qui il va partager le même culte via le *ka*.

D'autre part, cette formulation doit être mise en parallèle avec certaines sculptures datant pour l'essentiel de cette même période. Dans de nombreux mastabas des groupes statuaires très particuliers ont été retrouvés. Les égyptologues les ont appelé « pseudo-groupes » [cf. **Annexe 6**] selon une expression de J. Capart¹⁰⁴⁸. Ces groupes statuaires représentent plusieurs fois un même personnage, souvent mais pas uniquement¹⁰⁴⁹, masculin. Certaines différences subtiles apparaissent pourtant : les individus sont souvent de tailles

¹⁰⁴⁴ J. ASSMANN, *Mort et au-delà*, Monaco, 2003, p. 160.

¹⁰⁴⁵ Stèle fausse porte de Ptahhotep = *Urk.* I, 189, 12-14.

¹⁰⁴⁶ Inhumation dans le caveau familial ou dans une fosse commune.

¹⁰⁴⁷ Voir entre autres les TS 143 et 144 ainsi que D. MEEKS, « Note de lexicographie », *RdE* 26, 1974, p. 52-65.

¹⁰⁴⁸ J. CAPART, *L'Art égyptien. Études et Histoire I*, Bruxelles, 1924, p. 221.

¹⁰⁴⁹ Leyde AST 9 (statue de la reine Mertitefes).

différentes et l'expression de leur visage n'est pas identique. Malgré ces *différences*, et comme le suggèrent les exemplaires où le personnage est identifié ¹⁰⁵⁰, il s'agit toujours de la figuration d'un sujet unique dont le nombre de représentations varie entre deux et quatre ¹⁰⁵¹.

Les différents auteurs à avoir abordé le sujet proposent alors des explications diverses quant aux différences évoquées. Tout d'abord, étant donné que les représentations doubles sont très fréquentes, Ch. Boreux pense qu'elles « servent sans doute à exprimer une dualité inspirée de la dualité royale » ¹⁰⁵². Pourtant, lui-même indique par la suite qu'il faut distinguer les groupes dont les sujets sont en tous points identiques de ceux qui présentent de légères différences. Les premiers sont donc pour lui « des pseudo-groupes à intention royale » ¹⁰⁵³ ; les seconds représentent pour lui « un même homme, figuré à deux moments de son existence » ¹⁰⁵⁴.

Pour justifier cette distinction et cette seconde interprétation, il se fonde sur le fait que les statues sont la représentation du défunt et que, comme lui, elles passent par les différents stades de la vie. Il explique de la même façon la présence, notamment dans la tombe de Ramerihasetef, de trois statues de bois présentant les mêmes caractéristiques que les représentations des pseudo-groupes, si ce n'est qu'elles ne partagent pas le même socle. Pour Ch. Boreux ces statues sont caractéristiques de l'Ancien Empire.

Par la suite, les théories de Ch. Boreux seront commentées par J. Vandier ¹⁰⁵⁵. Pour ce dernier, deux explications impliquent que tous les pseudo-groupes n'avaient pas la même signification et donc le même but. J. Vandier s'oppose clairement à la première hypothèse selon laquelle, pour lui, les particuliers seraient amenés à s'approprier des us réservés au roi. Il rejette également la deuxième hypothèse : « les différences entre les deux ou les trois statues sont, généralement, peu sensibles, et peuvent être attribuées à la difficulté qu'éprouvait l'artiste à reproduire deux statues exactement semblables » ¹⁰⁵⁶. Cette idée est déjà présente chez H. Junker : « Bei einigen Verschiedenheiten im Gesichtsausdruck ist nicht

¹⁰⁵⁰ Notamment ceux des tombes de Penmerou (Boston MFA 12.1484 et 12.1504), de Sedenmaat (Caire CG 133 = SR 2/ 15605) ainsi que Nedjemib (CG 219).

¹⁰⁵¹ Pas certain puisque la statue est très endommagée : statue retrouvée à Gîza, probablement conservée dans un des magasins du site. Voir S. HASSAN, *Excavations at Giza IX*, Le Caire, 1960, pl. 29 et M. FITZENREITER, *Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich*, IBAES 3/2, 2001, p. 88.

¹⁰⁵² Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les "pseudo-groupes" égyptiens », *Mélanges Maspero I*, MIFAO 66/2, 1934-1961, p. 805.

¹⁰⁵³ *Ibid.*, p. 807.

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*, p. 808.

¹⁰⁵⁵ J. VANDIER, *Manuel d'archéologie III*, Paris, 1958, p. 85.

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*, p. 86.

leicht festzustellen, inwieweit ein Unvermögen des Bildhauers vorliegt, zwei vollkommen gleiche Köpfe zu arbeiten; denn die meisten Gruppen müssen als Werke von geringerem künstlerischen Wert angesprochen werden »¹⁰⁵⁷. H. Junker avançait d'ailleurs l'hypothèse que ces groupes statuaire réunissaient le défunt et son *ka*. De plus, pour lui, dans les textes funéraires, les *kaou* sont les ancêtres du défunt. Pourtant, J. Vandier n'adhère pas non plus à cette théorie plutôt séduisante et voit principalement des raisons matérielles à l'existence de ces groupes statuaire : une solidité plus grande et l'exécution en ronde-bosse de reliefs présents dans les mastabas de l'Ancien Empire¹⁰⁵⁸.

Plus récemment S. Rzepka, suite à une brève historiographie du sujet, propose une autre hypothèse¹⁰⁵⁹. Une grande différence par rapport aux auteurs précédents consiste à accepter l'existence de pseudo-groupes après de l'Ancien Empire, même s'il confirme que le groupe le plus homogène est constitué de statues datant de la V-VI^e dynastie. Il propose également de voir dans les statues en haut-relief de la tombe de Meresânkh¹⁰⁶⁰ les premiers pseudo-groupes connus. Enfin, il expose un fait important : selon lui, le nombre des personnages n'excède pas trois¹⁰⁶¹ et cela n'est pas anodin.

Il effectue alors un parallèle avec les autres statues trouvées dans les serdabs et leur fonctionnement. Ces statues, représentant généralement une seule personne, sont en relation étroite avec le *ka* du défunt : « the *ka* could exist thanks to the statue that served it as a substitute body. This being so, the multiplication of the statues was indicative of the complex, plural nature of the *ka* »¹⁰⁶². Se fondant sur ces premières conclusions et arguant que le *ka* est un principe héréditaire, il en vient à l'hypothèse, proche de celle de H. Junker, que dans les pseudo-groupes « the similar figures do not represent one person, but the owner of the tomb with his father (double-figure pseudo-groups) or with his father and son (triple figure pseudo-groups) »¹⁰⁶³.

Cette hypothèse a le mérite de permettre d'expliquer l'existence d'un type statuaire à l'intérieur duquel le nombre de représentations du même sujet n'est pas constant. De plus, le parallèle effectué par S. Rzepka est très intéressant et fort à propos puisque de nombreux

¹⁰⁵⁷ H. JUNKER, *Giza VII*, 1944, p. 97.

¹⁰⁵⁸ J. VANDIER, *op. cit.*, p. 88.

¹⁰⁵⁹ S. RZEPKA, « The Pseudo-groups of the Old Kingdom – a New Interpretation », *SAK* 23, 1996, p. 335.

¹⁰⁶⁰ D. DUNHAM, W.K. SIMPSON, *The mastaba of Queen Mersyânkh III. G 7530-7540, Giza Mastabas I*, 1974, pl. VI et XI.

¹⁰⁶¹ Il exclut donc le groupe statuaire évoqué précédemment, car trop mutilé pour être étudié correctement (S. HASSAN, *op. cit.*, pl. 29).

¹⁰⁶² S. RZEPKA, *op. cit.*, p. 341.

¹⁰⁶³ *Ibid.*, p. 343.

pseudo-groupes ont été trouvés dans un serdab ¹⁰⁶⁴. Il est donc logique d'envisager que les principes à l'origine de leur présence dans les sépultures étaient identiques. De plus, si dans les mastabas de particuliers, cet élément architectural est constitué d'une seule pièce, dans les pyramides de la même époque, ils sont tripartites ; ce qui fournit encore un autre élément de comparaison. Au final, cette dernière idée rejoint celle de Ch. Boreux, cependant, il ne s'agit en rien d'imiter simplement le pharaon mais bien de se réapproprier certains rites et concepts après les avoir adapter pour un particulier dans la limite des possibilités techniques.

Par ailleurs, il ne semble pas qu'il faille restreindre l'étude des pseudo-groupes à la période de l'Ancien Empire. Certes, à l'heure actuelle, le plus grand nombre de ces statues est daté de cette période. Cependant, les deux statues en bois conservées au Metropolitan Museum of Art laissent entendre que ce matériau périssable était également utilisé pour fabriquer de telles statues. Comment savoir dès lors quelle proportion de ces réalisations nous est réellement parvenue ?

Il est clair à l'heure actuelle, que le nombre de pseudo-groupes est proportionnel au nombre de mention des *kaou* dans la *formule abydnienne*, l'apogée se situant entre les V^e et VI^e dynastie. Dans les pseudo-groupes, comme dans les textes, les *kaou* sont clairement à rattacher à la partie humaine du concept et à sa nature profonde de principe héréditaire. Cet aspect est d'autant plus primordial que ces sources sont issues de contextes funéraires où le père et le fils sont tous les deux mis au premier plan. De surcroît, les deux verbes utilisés dans la formule abydnienne en rapport avec les *kaou*, viennent également étayer cette hypothèse ainsi que consolider la relation entre cette dernière et les pseudo-groupes. Le défunt est alors soit « guidé » (*sšm*), soit « accompagné, suivi » (*šms*) par ses *kaou*, de la même manière que le père est celui qui précède et le fils celui qui succède.

¹⁰⁶⁴ Notamment celles de Penmerou et de Râour.

4) Vers une définition des kaou

Le signe du *ka*  (D28) apparaît dès la I^{re} dynastie sur des empreintes et des sceaux de vase ¹⁰⁶⁵. Le pluriel du terme semble lui être consécutif puisqu'il figure dès la II^e dynastie sur le même support ¹⁰⁶⁶. Il semblerait même que celui-ci soit antérieur à ces traces textuelles. En effet, les fouilles du Mastaba XVII d'Abousir ont permis de mettre à jour trois petites structures attenantes, sorte de mastabas cénotaphes, revêtant chacune le signe *ka* **(doc. 193)** ¹⁰⁶⁷.



Fig. 24. Photographie d'un des cénotaphes montrant le signe *ka*, face Est du mastaba XVII, Abousir (d'après A. RADWAN, « Mastaba XVII at Abusir (First Dynasty) preliminary results and general remarks », *ArOr* 68, 2000, pl. 79).

Dans les Textes des Pyramides, et à l'Ancien Empire, le terme présente systématiquement un pluriel dit *archaïque*  ¹⁰⁶⁸. Si le plus souvent, dans les TP, il n'a pas de déterminatif, il peut également être écrit grâce à des *kaou* sur leur pavois  ¹⁰⁶⁹ ou, dans une variante de cette dernière graphie, être suivi d'une représentation de faucons sur leur pavois  ¹⁰⁷⁰, déterminatif du divin. Les seuls autres déterminatifs accolés à ce terme sont

¹⁰⁶⁵ E. KUSBER, *Die altägyptische Ka – 'Seele' oder 'Persönlichkeit'?*, Dissertation dans le but d'obtenir le grade de docteur en philosophie, Tübingen, 2005, p. 49-50.

¹⁰⁶⁶ J.-P. PÄTZNICK, *Die Siegelabrollungen und Rollsiegel der Stadt Elephantine im 3. Jahrtausend v. Chr. : Spurensicherung eines archäologischen Artefaktes*, *BAR* 1339, 2005, p. 328, 401, 431, 473.

¹⁰⁶⁷ A. RADWAN, « Mastaba XVII at Abusir (First Dynasty) preliminary results and general remarks », *ArOr* 68, 2000, p. 509-514 et *id.*, « Small Mastabas and Subsidiary Graves from the Archaic Cemetery at Abusir », dans Chr. Cardin, J.-Cl. Goyon (éd.), *Actes du Neuvième Congrès International des Égyptologues II*, *OLA* 150/2, 2004, p. 1559-1566.

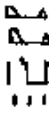
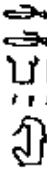
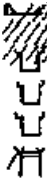
¹⁰⁶⁸ Graphie présentée par les monuments figurant la formule abyénienne et les Textes des Pyramides.

¹⁰⁶⁹ Graphie fréquente dans la pyramide de Têti, notamment : *Pyr.* § 311a [TP 258] ; § 315b [TP 259] ; § 396a [TP 273] (**doc. 160**) ; § 512d [TP 318] (**doc. 12**) ; § 561b [TP 346] ; § 598a [TP 359] (**doc. 149**) ; § 598c [TP 359] (**doc. 149**) ; mais également présente dans les autres pyramides, comme chez Pépy : *Pyr.* § 948b [TP 475] (**doc. 184**).

¹⁰⁷⁰ Chez Pépy II : *Pyr.* § 598a [TP 359] (**doc. 149**).

alors ceux désignant les divinités dont le vocable *kaou* est partie intégrante de leur nom tels que Heret-kaou et Néhebkaou, qui présentent respectivement  (I12)¹⁰⁷¹ et  (D30)¹⁰⁷² comme déterminatif.

Dans les Textes des Sarcophages, d'autres déterminatifs commencent à apparaître, même s'il s'agit principalement de l'homme assis  (A40)¹⁰⁷³, représentatif du divin. Cependant, ces textes fournissent une occurrence dans laquelle le déterminatif est inédit (**doc. 113**) :

CT IV, 319b [TS 335]		
B3C	T1Cb	T2Be
		

Si B3C est représentatif de la majorité des attestations en utilisant un déterminatif indéfini, T1C^b présente le déterminatif du divin (A40) et T2Be constitue la seule occurrence, jusqu'au Nouvel Empire, d'un déterminatif permettant d'inclure les *kaou* dans le champ lexical de l'alimentation. Les deux notions reprises par ces déterminatifs connotés sont d'ailleurs reprises bien plus tardivement dans les temples des époques grecques et romaines, qui feront varier les deux déterminatifs relatifs à la nourriture  (X4) et au divin  (R8) et joueront sur les deux sens du terme¹⁰⁷⁴.

Deux solutions sont envisageables quant à l'origine de ce vocable : soit *kaou* et *ka* sont considérés comme deux termes dérivant de la même racine, soit ils appartiennent à deux racines différentes : « Die Meinungen gehen noch heute auseinander ob dieses Ka eine Ableitung von Ka ist, oder ob es sich um zwei verschiedene Worte handelt, die den gleichen Lautwert haben »¹⁰⁷⁵. À l'heure actuelle, les deux termes sont, majoritairement et logiquement, considérés comme étant issus de la même racine sémantique. Les *kaou* peuvent donc être considérés d'un point de vue grammatical comme le pluriel du *ka*. Cela signifie qu'il faut s'intéresser aux différentes notions que véhicule ce concept. La bibliographie le

¹⁰⁷¹ A.-H. ZAYED, « Le tombeau d'Akhti-hotep à Saqqara », *ASAE* 55, 1958, p. 133, pl. II.

¹⁰⁷² Cf. **Annexe 1. Tableau des graphies de Néhebkaou et I / I a)** – Graphies et représentations.

¹⁰⁷³ Entre autres CT II, 51i [TS 85] (**doc. 13**) et [TS 944] (**doc. 154**).

¹⁰⁷⁴ Voir *supra* III / I e) *Wd(w) k3.w* et *Edfou* IV, 196, 11-13 et *Dendara* I, 70, 7-8 ; II, 75, 13 (**doc. 159**) ; III, 116, 10 (**doc. 158**) ; IX, 229, 7.

¹⁰⁷⁵ U. SCHWEITZER, *Das Wesen des ka im Diesseits und Jenseits der Alten Ägypter*, *ÄgForsch* 19, 1956, p. 68.

concernant est abondante et le débat n'est toujours pas clos¹⁰⁷⁶. Nombreuses sont les études qui explorent et résument les différentes hypothèses élaborées dans le but de cerner ce concept¹⁰⁷⁷. Le *ka* est compris généralement comme une force vitale et génératrice¹⁰⁷⁸ combinée à un principe héréditaire¹⁰⁷⁹. La représentation et la matérialisation de ce concept sont également appelées *ka* dans la pensée égyptienne¹⁰⁸⁰.

Pourtant, en se fondant sur les conclusions intermédiaires de cette étude, il ne semble pas que les *kaou* doivent être simplement considérés comme un pluriel neutre de *ka*. Le problème semble alors être identique à celui posé par les *baou* et L.V. Zabkar met d'ailleurs cette similitude en évidence : « The *bas* of a god signify an intensified degree of divine power as manifested externally. Like the gods, the King can have more than one *ka* and more than one *ba* (...) *baw* is an intensive plural, giving special force or emphasis to the *ba* in its meaning of manifestation of power »¹⁰⁸¹.

L'acception du terme retenue le plus souvent est « nourriture », « aliments »¹⁰⁸² : « Life force (*kꜣ*) derives from the body (hence the need for its preservation), which in turn derives nourishment (*kꜣw*) from food ». Pourtant si la notion de nourriture n'est pas attachée directement au *ka*, il semble tout de même que la fertilité soit comprise dans les notions que véhicule ce concept. Pour L. Bell, c'est la raison du lien étymologique entre le *ka* et le taureau (*kꜣ*) : « The etymological relationship between the words *ka* and "bull" becomes clear if *ka* is understood as "generative power", consistent with the "reproductive" or "regenerative" connotations of their common root »¹⁰⁸³. Même si de nombreux auteurs considèrent que le *ka* participe de la force vitale, ce n'est pourtant pas l'avis général : « Malgré l'association de la racine *ka* aux mots "taureau" et "nourriture", la *ka* ne désigne pas la force vitale physique,

¹⁰⁷⁶ La bibliographie très abondante sur ce sujet comprend à la fois des ouvrages entiers (U. SCHWEITZER, *op. cit.*, 1956 ; A.O. BOLSHAKOV, *Man and his double in Egyptian ideology of the Old Kingdom*, *ÄAT* 37, 1997 ; E. KUSBER, *op. cit.*, 2005), des articles (entre autres D. MEEKS, « Les "quatre ka" du démiurge memphite », *RdE* 15, 1963, p. 32-47 ; K. KOCH, « Erwägungen zu den vorstellungen über Seelen und Geister in den Pyramidentexten », *SAK* 11, 1984, p. 425-454 ; L. BELL, « Luxor Temple and the cult of the royal Ka », *JNES* 44/4, 1985, p. 251-294 ; A.A. GORDON, « The ka as an Animating Force », *JARCE* 33, 1996, p. 31-35) et, bien évidemment, tous les commentaires des auteurs dispersés dans leurs diverses communications, n'ayant pas nécessairement trait au sujet à l'origine.

¹⁰⁷⁷ Pour une historiographie des idées et des études relatives au *ka* voir notamment A.O. BOLSHAKOV, *op. cit.*, p. 123-132.

¹⁰⁷⁸ H. JACOBSON, *Die dogmatische Stellung des Königs in der Theologie der Alten Ägypter*, *ÄgForsch* 8, 1939, p. 49-61.

¹⁰⁷⁹ S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, *OBO* 134, 1994, p. 140.

¹⁰⁸⁰ P. BARGUET, « Au sujet d'une représentation du ka royal », *ASAE* 51, 1951, p. 205-215.

¹⁰⁸¹ L.V. ZABKAR, *A study of the ba concept in Ancient Egyptian Texts*, *SAOC* 34, 1968, p. 55.

¹⁰⁸² « Reading a Pyramid », dans *Hommages à Jean Leclant*, *BiEtud* 106/1, 1994, p. 25 les mêmes idées sont reprises par A.A. GORDON, *op. cit.*, p. 34-35.

¹⁰⁸³ L. BELL, *JNES* 44, 1985, p. 259.

mais la personnalité morale, le sosie "normatif", presque une sorte de surmoi auquel se rattachent les catégories sociales »¹⁰⁸⁴. Pourtant, les *kaou* sont dits être à l'origine des aliments et ils figurent de surcroît dans les scènes de théogamie et de naissances royales ; les deux principaux cas où la fertilité joue un rôle essentiel.

D'après les conclusions intermédiaires, les *kaou* peuvent être intégrés dans les différentes qualités que le défunt cherche à obtenir pour sa survie dans l'au-delà. Ils font référence à la fois à l'offrande alimentaire elle-même ainsi qu'à ceux qui en bénéficient. Comme le *ka*, dans les textes funéraires, les *kaou* ont trait au statut social¹⁰⁸⁵ du défunt. Le fait que ceux-ci participent de l'individu est mis en avant par les pseudo-groupes¹⁰⁸⁶. Ces derniers, ainsi que les divers exemples de la formule abydnienne, mettent également en avant le sens d'« ancêtres » de *kaou*, qui peut être mis en relation avec le principe héréditaire souvent reconnu dans le *ka*¹⁰⁸⁷.

L'étude des expressions contenant les *kaou* a permis de démontrer que ceux-ci appartiennent à un système dont les acteurs principaux sont les *netjerou*. Les *kaou* sont en leur possession et la décision de les distribuer leur appartient. Le cas du pharaon est quelque peu différent puisqu'il peut, par délégation de pouvoir, nommer un haut dignitaire qui portera la charge du *dd(w) k3.w* envers le peuple, seul cas où les deux parties ne seront pas vraiment issues des *netjers*, bien que le dignitaire agisse en l'occurrence en tant que pharaon. Ces exemples sont d'autant plus exceptionnels que le terme est ici exclusivement compris comme « nourriture », « aliments ». Dans le cas des défunts, Néhebkaou leur permet l'accession aux offrandes-*kaou* par la justification et par là même l'accession au statut de *kaou*, de la même manière que celui qui bénéficie de l'offrande *jm3h* devient un *jm3hw*¹⁰⁸⁸. Cette dualité constitutive (offrande/individu) transparaît dans de nombreux textes funéraires, dès les Textes des Pyramides, premier corpus attestant l'existence de ce concept.

¹⁰⁸⁴ J. ASSMANN, *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monaco, 2003, p.164.

¹⁰⁸⁵ Pour le *ka* voir *supra* ; pour les *kaou* voir *supra* III / 2) c) *k3.w, hb.w et hr.wt*.

¹⁰⁸⁶ Voir *supra* III / 3) **Aller vers ou aller avec ses kaou**.

¹⁰⁸⁷ Pour le *ka* voir J. ASSMANN, *loc. cit.* : « le *ka* est transmis du père au fils », voir également U. SCHWEITZER, *ÄgForsch* 19, 1956, p. 36. Pour les *kaou* : voir III / 3) **Aller vers ou aller avec ses kaou**.

¹⁰⁸⁸ Même si les deux termes ne sont pas mis en relation dans les textes, il serait intéressant d'effectuer une comparaison des deux concepts ainsi que de leur évolution, puisqu'il présentent tous deux de nombreuses similitudes, ne serait-ce que par les expressions les concernant notamment *nb jm3h* et *sb n jm3h*. Sur cette dernière expression voir J. WILSON, « A group of sixth dynasty inscriptions », *JNES* 13, 1954, p. 251.

4) Vers une définition des *kaou*

*

* *

À l'heure actuelle les *kaou*, qui sont toujours en relation avec des *netjerou*, peuvent donc être circonscrits à une offrande funéraire alimentaire démontrant le statut social élevé du défunt et le bénéficiaire de celle-ci, qui intègre par là même un groupe d'ancêtres ritualisés. Mais ce terme désigne également les entités responsables de la fertilité.

Conclusion 3 :

L'étude des expressions formées avec *kaou*, pourtant de nature différente, a permis de mettre en avant la place de chacun des acteurs ainsi qualifiés dans un schéma global de fonctionnement [cf. Fig. 25]. D'autre part, les *kaou* sont mis en interaction par les Égyptiens eux-mêmes avec d'autres concepts. Ils interagissent et sont même, parfois, interchangeables avec eux. Cela permet de cerner, par la comparaison et la confrontation des différentes notions, la nature même de ces *kaou*.

Ainsi, par ces deux approches complémentaires, il a été possible de mieux circonscrire le concept soumis à l'étude. Il apparaît que les *kaou* renvoient à la fois à l'offrande alimentaire funéraire et au défunt qui en bénéficie : le passage du statut de (simple) défunt à celui de défunt ritualisé (*netjer*) va de pair avec son accession aux offrandes-*kaou*. Cette affirmation n'est pas vraie uniquement pour cette offrande, puisque comme le fait remarquer J. Assmann : « l'approvisionnement du défunt est l'expression symbolique de son intégration sociale et de son insertion dans le monde des dieux »¹⁰⁸⁹. Cependant, l'interaction des *kaou* avec d'autres offrandes telles que les *ḥb.w* ou les *ḥr.wt*, prouve que ceux-ci dénotent de surcroît le statut social du défunt qui les reçoit.

Il faut également rappeler que les *kaou* sont systématiquement en relation avec un *netjer* : ce sont les dieux et/ou le pharaon qui peuvent les octroyer. Si le *dd(w)-k3.w* est la seule expression pouvant désigner une personne n'appartenant pas à cette classe, c'est que, temporairement, en assumant cette charge, elle revêt le rôle nourricier de pharaon. Hormis ce cas particulier, toutes les autres expressions référencées ici servent à qualifier des *netjerou* en soi ou en devenir (défunt).

Le champ sémantique de *kaou* recouvre donc l'« offrande alimentaire », la « provende » (de manière plus générale), mais également le « défunt » et les « divinités responsables de la fertilité ». Nombre de ces notions sont présentes également dans le *ka*.

¹⁰⁸⁹ J. ASSMANN, *Mort et au-delà*, Monaco, 2003, p. 107.

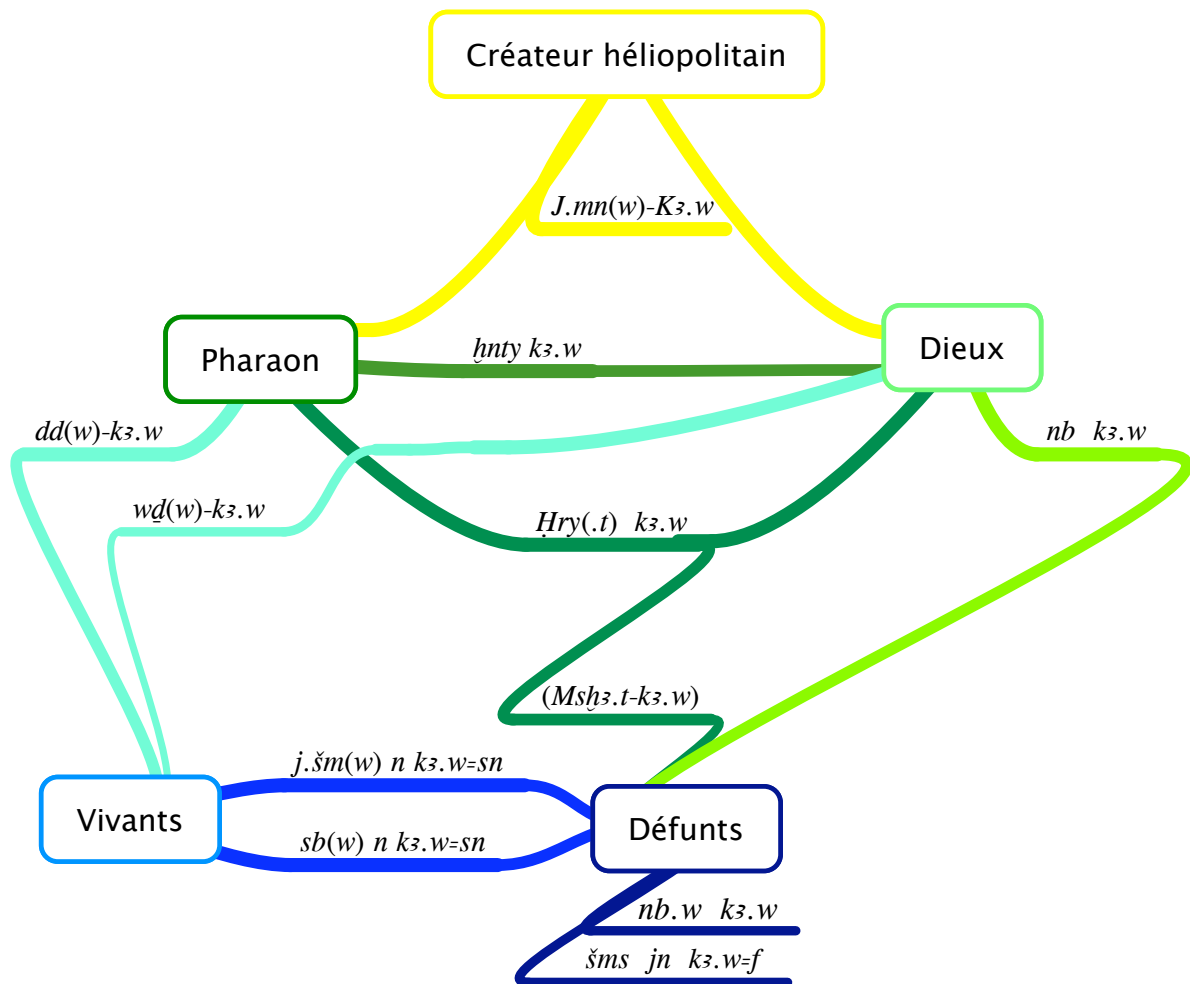


Fig. 25. Schéma global du fonctionnement des *kaou* et de l'ensemble des expressions relatives au concept.

Conclusion générale

Nâou et Néhebkaou n'avaient pas fait l'objet d'une étude approfondie, étant simplement considérés comme deux divinités à la nature ophidienne évidente ayant une relation avec le créateur héliopolitain. L'analyse systématique des différentes formules des Textes des Pyramides et des Textes des Sarcophages, formant un corpus homogène, ainsi que la comparaison et la confrontation des données recueillies a permis de préciser la nature de ces deux entités.

La nature chthonienne de Néhebkaou est certes mise en valeur dans ces textes puisqu'il possède même une filiation la justifiant : il est fils de Geb et de Rénénoutet (ou Serqet). C'est également cet aspect reptilien qui le lie aux vertèbres, cervicales puis thoraciques, dans les textes égyptiens. En outre, les différentes attestations, d'époques variées, mettent aussi en avant son rôle dans le domaine funéraire.

Nâou est, quant à lui, défini par cet aspect ophidien. L'étude onomastique a permis de définir qu'il est « celui qui glisse », traduction corroborée par les graphies incluant le signe des jambes (D54). L'utilisation du pluriel pour ce théonyme sert d'ailleurs, à partir du Nouvel Empire, de terme générique pour les serpents. Cette caractéristique, plus marquée que chez Néhebkaou, le place plus souvent que ce dernier dans la position de l'assaillant. Les textes l'identifient donc à la figure de l'Adversaire, qu'il s'agisse de Rérek ou, plus tard, d'Apophis.

Pourtant, cet aspect négatif commun de leur personnalité est dû à leur qualité d'êtres primordiaux. D'autre part, cette caractéristique revêt un aspect concret pour Nâou, puisqu'il se pourrait bien qu'il appartienne initialement à l'espèce *Python Sebae*.

Si le lien entre ces deux divinités a déjà été souligné, il n'est pourtant thématiqué que dans un petit nombre de formules, très réduit au regard de l'ensemble de la documentation. De surcroît, ces formules pourraient toutes être considérées comme des reformulations du TP 318. Cependant, ce lien est théologiquement très fort. Présents dès les premiers instants de la création, Néhebkaou et Nâou sont assimilés aux premières émanations du créateur Rê-Atoum, ainsi qu'à ce dernier.

Dans un rapport étroit au créateur, ils ont tout d'abord un rôle actif, en tant que juge (ou assesseur) et huissier ¹⁰⁹⁰, dans le jugement des défunts. Néhebkaou, et plus encore Nâou, qui sont très certainement originaires d'Héliopolis, sont par ailleurs assimilés aux autres divinités du panthéon local ayant des attributions judiciaires, comme Geb et Chou. Ce dernier, se prévaut, tout comme Nâou, d'une antériorité sur les autres dieux qui leur confère les mêmes caractéristiques que le créateur. Pourtant, l'expansion de la doctrine osirienne relègue ces deux dieux au second plan dans le jugement posthume.

D'autres attributions apparaissent clairement alors avec le Nouvel Empire et les nouvelles compositions funéraires. D'un côté, la relation entre Néhebkaou et le domaine agraire est thématifiée pour la première fois, par le biais de sa fête, le premier jour du premier mois de Péret, le rapprochant encore un peu plus des agathodémon futurs. De l'autre, Nâou est requalifié et mis en rapport, de par son nom ¹⁰⁹¹, avec la (re)naissance solaire quotidienne.

Cependant, leur fonction de juge ne disparaît pas complètement et ces nouvelles compositions du Nouvel Empire en font encore partiellement état. Le rôle positif de Néhebkaou, lié à la décision favorable du tribunal, est notamment toujours mis en valeur. Comme son nom l'indique il est « celui qui attache les *kaou* ». Cette traduction est à l'origine un parti pris mettant en avant le jeu sur l'homophonie des termes égyptiens *nḥb* et *nḥm*. Ces verbes, traduits respectivement par « attacher » et « arracher », montrent les deux issues possibles du jugement. Pourtant, les notions véhiculées par le terme *nḥb* – assignation légale décrétée par une instance juridique ¹⁰⁹² – correspondent à la définition même d'« attacher » : « lier quelque chose ou quelqu'un à une chose ; donner, attribuer quelque chose à un animé ou à un inanimé » ¹⁰⁹³.

Les *kaou*, quant à eux, fournissent de nombreuses attestations permettant de cerner le concept par plusieurs biais. Ainsi, les expressions formées avec ce vocable révèlent le système d'attribution et le fonctionnement de ce concept. Il est intéressant de noter qu'il n'entre en interaction qu'avec des *netjerou* en soi (dieux et/ou pharaon) ou en devenir (défunts). D'autre part, les Égyptiens eux-mêmes, ont mis les *kaou* en relation avec d'autres concepts, que ce soit dans les compositions funéraires ou dans des textes appartenant à d'autres genres littéraires.

¹⁰⁹⁰ Sous-entendant les deux sens « employé chargé d'accueillir, d'annoncer et d'introduire les visiteurs » et « officier ayant pour charge de mettre à exécution les décisions de justice et les actes authentiques ayant force exécutoire » (CNRTL <http://www.cnrtl.fr/definition/huissier> [dernière consultation juin 2013]).

¹⁰⁹¹ Qui peut, dans ce contexte, être traduit par « celui qui traverse ».

¹⁰⁹² Et dans ce cas précis, impliquant certainement une reversion des offrandes.

¹⁰⁹³ CNRTL <http://www.cnrtl.fr/definition/attacher> (juin 2013).

Ces termes permettent, par rapprochement et recoupement des éléments, de mieux cerner le concept étudié. Ils mettent en évidence les différentes notions évoquées par les *kaou*, qui peuvent être divisées en deux catégories. Premièrement, les attributs que le défunt cherche à acquérir à la fois dans sa quête pour la survie dans l’au-delà, et comme justificatifs de son nouveau statut ; deuxièmement, la personnification de ce concept. Cette deuxième acception, très présente dans leur association aux *hémousout*, est également celle qui caractérise le défunt ayant accédé à ce nouveau statut. En cela, les *kaou* peuvent être rapprochés de notion telle que *akhou* ou encore *imakhou* qui désignent elles aussi, à la fois, l’attribut et le défunt.

Les *kaou* évoquent donc une offrande alimentaire dénotant le statut socialement élevé de celui qui la reçoit, de même que le bénéficiaire qui intègre, se faisant, un groupe d’ancêtres eux aussi ritualisés. C’est cette dernière caractéristique, présente dans les expressions *aller avec* ou *aller vers* ses *kaou*, qui les met également en relation avec les pseudo-groupes. Ces statues retrouvées dans un contexte funéraire, participent du *ka* et du principe héréditaire qu’il comprend, en représentant le défunt accompagné, selon les cas, de son fils et/ou de son père.

Cette offrande alimentaire est donc fournie aux défunts par Néhebkaou, membre du tribunal thébain, selon les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages. Pourtant, s’il s’agit là de la part divine, dans la réalité, c’est le pharaon qui accorde des offrandes au défunt, qui lui permet d’avoir un culte. Cette question de l’attribution de la décision concrète rejoint celle de l’antériorité du *pharaon-juge* sur le *dieu-juge* et revient à se demander lequel des deux en est réellement responsable.

Les limites imposées par le cadre d’une thèse de doctorat n’ont pas permis une étude systématique de toutes les occurrences de Néhebkaou et Nâou, comme l’ont été celles des TP et des TS, hormis les quelques attestations indispensables, signalées par les auteurs, dont le sujet imposait l’analyse. Cette incursion dans l’univers des dieux serpents a donc permis de mettre en relief de nombreuses caractéristiques qui sont également présentes chez d’autres divinités ophidiennes telles que Méhen ou Djéseretep. Ces deux dieux, présents dès les Textes des Pyramides, sont également considérés comme des aspects du créateur thébain. Ils possèdent des fonctions protectrices vis-à-vis de ce dernier et prennent une part active dans le devenir du défunt dans l’au-delà. Djéseretep occupe même des fonctions judiciaires et est présent, au côté de Néhebkaou dans le LdM 125, parmi les 42 assesseurs qui mériteraient, eux aussi, une étude systématique.

Les mêmes restrictions ont été appliquées à l’analyse des occurrences des *kaou*, pour lesquels la documentation subit une croissance exponentielle, fonction de la chronologie. Il serait donc

– Conclusion générale –

intéressant, là aussi, de procéder à un examen systématique des attestations de ce concept, notamment dans les temples tardifs, pour suivre les dernières évolutions du terme. Cette étude exhaustive des *kaou* devrait alors aboutir à une comparaison avec le *ka* afin de voir ce que la définition des uns peut apporter à la compréhension de ce concept unique.

Bibliographie :

Pour les abréviations de la liste bibliographique qui suit, on se reportera à l'ouvrage de B. MATHIEU, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, Le Caire, 2010. Les ouvrages rédigés par plusieurs auteurs sont répertoriés pour chacun d'entre eux.

A

ABDER-RAZIQ (M.), KANAWATI (N.), *The Teti Cemetery at Saqqara III*, *ACE Report* 11, 1998.

ALLEN (J.P.), « Reading a Pyramid », *Hommages à Jean Leclant*, *BiEtud* 106/1, 1994, p. 5-28.

—, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts, translated with an Introduction and Notes, Writings from the Ancient World* 23, Atlanta, 2005.

—, « The Speos Artemidos Inscription of Hatshepsut », *BES* 16, 2002, p. 1-17 et pl. 1-2.

—, *The Art of Medicine in Ancient Egypt*, MMA, New York, 2005.

ALLEN (Th.G.), *Occurrences of Pyramid Texts with cross indexes of these and other Egyptian Mortuary Texts*, *SAOC* 27, 1950.

—, *The Book of the Dead or Going Forth by Day*, *SAOC* 37, 1974.

ALLIOT (M.), *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémée*, *BiEtud* 20/1-2, 1949-1954.

ALTENMÜLLER (B.), *Synkretismus in den Sargtexten*, *GOF* 7, 1975.

ANDREU (G.), CAUVILLE (S.), « Vocabulaire absent du Wörterbuch », *RdE* 29, 1977, p. 5-13.

ANTHES (R.), « Die Berichte des Neferhotep und des Ichernofret über das Osirisfest in Abydos », *Festschrift zum 150 jährigen des Berliner Ägyptischen Museums*, *MÄSB* 8, 1974, p. 15-49.

ASSMANN (J.), *Ägyptische Hymnen und Gebete : Eingeleitet, übersetzt und erläutert*, BAW, 1975.

—, « Eine Traumoffenbarung der Göttin Hathor », *RdE* 30, 1978, p. 22-50.

—, « Harfnerlied und Horussöhne. Zwei Blöcke aus dem verschollenen Grab des Bürgermeisters Amenemhet (Theben Nr. 163) im Britischen Museum », *JEA* 65, 1979, p. 54-77.

—, « Death and Initiation in the Funerary Religion of Ancient Egypt », *YES* 3, 1989, p. 135-159.

—, *Ägyptische Hymnen und Gebete : Übersetzt, kommentiert und eingeleitet*, OBO, 1999.

—, *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne* (trad. par N. Baum), Monaco, 2003.

S. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal, Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne* I-IV, *OrMonsp* 10-11 et 15-16, 1999-2005.

AYAD (M.F.), « The Pyramid Texts of Amenirdis I: Selection And Layout », *JARCE* 43, 2007, p. 71-92.

B

BADAWY (A.), *Ancient Egyptian Architectural Design*, Berkeley, 1965.

BAKIR (A. el-M.), *The Cairo Calendar No. 86637*, Le Caire, 1966.

BANNA (E. el-), « À propos de quelques cultes peu connus à Héliopolis », *ASAE* 72, 1993, p. 83-98.

BARBOTIN (Chr.), *La voix des hiéroglyphes, Promenade au département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre*, Paris, 2005.

BARDINET (Th.), *Les papyrus médicaux de l'Égypte Pharaonique : Traduction intégrale et commentaire*, Paris, 2001.

BARGUET (P.), « Au sujet d'une représentation du ka royal », *ASAE* 51, 1951, p. 205-215.

—, « Le rituel archaïque de fondation des temples de Medinet Habou et de Louxor », *RdE* 9, 1952, p. 1-22.

—, *Le Livre des Morts des Anciens Égyptiens*, *LAPO* 1, 1967.

—, « Essai d'interprétation du Livre des Deux Chemins », *RdE* 21, 1969, p. 7-17.

—, « Le livre des Cavernes et la reconstitution du corps divin », *RdE* 28, 1976, p. 25-37.

—, *Textes des Sarcophages égyptiens du Moyen Empire*, *LAPO* 12, 1986.

—, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak, essai d'exégèse*, Le Caire, 2006 (rééd.).

BARTA (W.), *LÄ* IV, 1982, col. 388-390, s.v. Nehebkau(-Fest).

—, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, *ÄgForsch* 24, 1968.

BARUCQ (A.), DAUMAS (Fr.), *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, *LAPO* 10, 1980.

BASTIN (D.), « De la fondation d'un temple : ‘Paroles dites par Seshat au Roi Séthy Ier’ », dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre. Mélanges offerts à Philippe Derchain*, Louvain, 1992, p. 9-24.

BECKERATH (J. VON), *Handbuch des ägyptischen Königsnamen*, *MÄS* 49, 1999.

BEDIER (S.), « Ein Stiftungsdekret Thutmosis III aus Buto », *Aspekte spätägyptischer Kultur, Festschrift für Erich Winter zum 65 Geburtstag*, *AegTrev* 7, 1994, p. 35-50.

BELL (L.), « Luxor Temple and the Cult of the Royal Ka », *JNES* 44/4, 1985, p. 251-294.

BERGER-EL NAGGAR (C.), LECLANT (J.), MATHIEU (B.), PIERRE-CROISIAU (I.), *Les textes de la pyramide de Pépi Ier*, *MIFAO* 118/1-2, 2001, 2^e éd., 2011.

BEYLAGÉ (P.), *Aufbau der königlichen Stelentexte vom Beginn der 18 Dynastie bis zur Amarnazeit*, I et II, *ÄAT* 54/1-2, 2002, p. 249-261 et p. 693-695.

BICKEL (S.), *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, *OBO* 134, 1994.

—, « Héliopolis et le tribunal des dieux », dans C. Berger, B. Mathieu (éd.), *Études sur l'Ancien Empire et la nécropole de Saqqâra dédiées à Jean-Philippe Lauer*, OrMonsp 9, 1997, p. 113-122.

BISSON LA ROQUE (F.), *Tôd (1934 à 1936)*, FIFAO 17, 1937.

BLACKMAN (A.M.), « The King of Egypt's Grace before Meat », *JEA* 31, 1945, p. 57-73.

—, FAIRMAN (A.), « The significance of the ceremony of *ḥw.t Bḥsw* in the Temple of Horus at Edfou », *JEA* 36, 1950, p. 63-81.

BOLSHAKOV (A.O.), *Man and his Double in Egyptian ideology of the Old Kingdom*, *ÄAT* 37, 1997.

BOMHARD (A.-S. von), *Le calendrier égyptien. Une œuvre d'éternité*, Londres, 1999.

BONGIOANNI (A.) *et al.*, *The Illustrated Guide to the Egyptian Museum in Cairo*, 2001.

BONNET (H.), *Reallexikon des Ägyptischen Religionsgeschichte (RÄRG)*, Berlin, 1952.

BOORN (G.P.F. Van den), *The Duties of the Vizier : Civil Administration in the Early New Kingdom*, *StudEg*, KPI, 1988,

BORCHARDT (L.), *Das Grabdenkmal des Nefer-jr-k3-R^c*, *WVDOG* 11, 1909.

—, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo I*, *CGC* n^{os} 1-380, 1911.

—, *Das Grabdenkmal des Königs Sahurê II*, *WVDOG* 26, 1913.

BOREUX (Ch.), « Quelques remarques sur les “pseudo-groupes” égyptiens », dans *Mélanges Maspero I*, *MIFAO* 66/2, 1935-1938, p. 805-815 et pl. I-III.

BORGHOUTS (J.Fr.), « The Evil Eye of Apopis », *JEA* 59, 1970, p. 114 -151.

—, *The magical Texts of Papyrus Leiden I 348*, *OMRO* 51, 1970.

—, *Ancient Egyptian Magical Texts*, *NISABA* 9, 1978.

—, « *ꜥḥ.w* (akhw) and *ḥkꜥ.w* (Hekau). Two Basic Notions of Ancient Egyptian Magic, and the Concept of the Divine Creative Word », dans A. Roccati, A. Siliotti (éd.), *La magia in Egitto ai tempi dei Faraoni atti convegno*, Milan, 1985, p. 29-46.

—, *Egyptian. An Introduction to the Writing and Language of the Middle Kingdom I*, *EgUit* 24, 2010.

BREASTED (J.H.), *The Edwin-Smith Surgical Papyrus I-II*, *OIP* 3-4, 1930.

—, *Development of Religion and Thought in Ancien Egypt*, New York, 1959.

BRIX (N.P.), *Étude de la faune ophidienne de l'Égypte ancienne II*, Strasbourg, 2006.

BROEKHUIS (J.), *De godin Renenwetet*, Assen, 1971.

BROVARSKI (E.), « A Triad of Pehenptah », dans *Essays in honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipinska*, *WES* 1, 1997, p. 264-273.

BROZE (M.), *Mythe et roman en Égypte ancienne : les aventures d'Horus et Seth dans le Papyrus Chester Beatty I*, OLA 76, 1996.

BRUGSCH (H.F.), *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier des Anciens Égyptiens*, Leipzig, 1864.

BRUYÈRE (B.), *Mert Seger à Deir El-Medineh*, MIFAO 58, 1929.

—, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh. 1934-1935. Troisième partie. Le village, les décharges publiques, la station de repos du col de la Vallée des Rois*, FIFAO 16, 1939.

—, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh. 1935-1940*, FIFAO 20, 1952.

BUCHET (P.), *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, MIFAO 60, 1932.

BUDGE (E.A.W.), *The sarcophagus of Anchnesraneferab*, Londres, 1885.

—, *The book of the Dead. The Egyptian Text in Hieroglyphic Edited from Numerous Papyri*, Londres, 1898.

BURKARD (G.), THISSEN (H.J.), *Einführung in die altägyptische Literaturgeschichte II. Neues Reich*, Berlin, 2009.

C

CAMINOS (R.A.), *The Chronicle of Osorkon*, AnOr 37, 1958.

—, *Late Egyptian Miscellanies*, BES 1, 1954.

CANNUYER (Chr.), « Recherches sur l'onomasiologie du feu en Ancien Égyptien », ZÄS 117, 1990, p. 103-111.

—, « Osiris et Jésus, les bons pélicans », *Le comparatisme en Histoire des Religions, Actes du Colloque International de Strasbourg (18-20 Septembre 1996) sous la direction de François Boespflug et Françoise Dunand*, Paris, 1997, p. 223-238.

—, « Le Pélican céleste dans les textes funéraires », dans Chr. Cannuyer, F. Mawet, J. Ries (éd.), *Le ciel dans les civilisations orientales*, AOB (L) XII, 1998, p. 43-58.

CAPART (J.), « Notes sur la décapitation en Égypte », ZÄS 36, 1898, p. 125-126.

—, *L'Art égyptien. Études et Histoire I*, Bruxelles, 1924.

CARRIER (Cl.), *Textes des sarcophages du Moyen-Empire égyptien*, Monaco, 2004.

CAUVILLE (S.), ANDREU (G.), « Vocabulaire absent du Worterbuch », RdE 29, 1977, p. 5-13.

—, *Dendara. La porte d'Isis*, Le Caire, 1999,

—, *Dendara I-IV. Traduction*, OLA 81, 88, 95, 101 et 131-132, 1998-2001.

—, *Dendara V-VI. Index phraséologique. Les cryptes du temple d'Hathor II*, OLA 132, 2004.

ČERNÝ (J.), *Répertoire onomastique de Deir el-Medineh*, DFIFAO 12, 1949.

CEUGNEY (C.), « Du rôle de *m* préfixe en égyptien », *RecTrav* 2, 1880, p. 1-9.

CHAPPAZ (J.-L.), « Recherches au Spéos Artémidos. Fonction et programme décoratif du temple rupestre », *HAB* 37, 1994, p. 23-31.

—, *Reflets du divin, Antiquités pharaoniques et classiques d'une collection privée*, Musées d'art et d'histoire, Genève, 2001.

CHARPENTIER (G.), *Recueil de matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte antique*, Paris, 1981.

CHASSINAT (É.), « Étude sur quelques textes funéraires de provenance thébaine », *BIFAO* 3, 1903, p. 129-163.

CLÈRE (P.), *La porte d'Evergète à Karnak*, *MIFAO* 84, 1961.

M. Collier, St. Quirke (éd.), *The UCL Papyri : Accounts*, *BAR* 1471, 2006.

COLLOMBERT (Ph.), « Renenoutet et Renenet », *BSEG* 27, 2007, p. 21-32.

CORTEGGIANI (J.P.), *L'Égypte ancienne et ses dieux, Dictionnaire illustré*, Paris, 2007.

COULON (L.), « Un aspect du culte osirien à Thèbes à l'époque saïte. La chapelle d'Osiris Ounnefer "maître des aliments" », *EAO* 28, 2003, p. 47-60.

D

DARESSY (G.), « Les inscriptions de la chapelle d'Amenirtis à Medinet-Habou », *RecTrav* 23, 1901, p. 4-18.

—, *Statues de divinités*, *CGC* (n° 38001-39384), 2 vol., 1905-1906.

—, « La statue de Zedher le Sauveur », *ASAE* 18, 1919, p. 113-158.

DAUMAS (Fr.), ÉPRON (L.), GOYON (G.), *Le tombeau de Ti I. Les approches de la chapelle*, *MIFAO* 65/1, 1939.

—, *Les mammisis des temples égyptiens*, *Annales de l'Université de Lyon*, 3^e série, vol. 32, Paris, 1958.

—, BARUCQ (A.), *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, *LAPO* 10, 1980.

DAVIES (N. De G.), *The Rock Tombs of El Amarna VI*, *ASEg* 18, 1908.

—, *The Tomb of Amenemhet (No. 82)*, Oxford, 1915

—, *The Tomb of Nefer-hotep at Thebes*, *MMAEE* 9, 1933.

—, *The Tomb of Menkheperasonb, Amenmose and another (Nos. 86, 112, 42, 226)*, *TTS* 5, 1933.

—, GARDINER (A.H.), *Seven Private Tombs at Kurnah*, Londres, 1948.

DAVIES (W.V.), KHOULI (A. el-), LLOYD (A.B.), SPENCER (A.J.), *Saqqara Tombs I : The Mastabas of Mereri and Wernu*, Londres, 1984.

DE BUCK (A.), *The Egyptian Coffin Texts I-VII*, OIP 34, 49, 64, 67, 73, 81 et 87, 1935-1961.

DESROCHES-NOBLECOURT (Chr.), *Amours et fureurs de la lointaine*, Paris, 1995.

DEVAUCHELLE (D.), *Ostraca démotiques du musée du Louvre*, BiEtud 92/1-2, 1983.

DRIOTON (É.), « Les dédicaces de Ptolémée Évergète II sur le deuxième pylône de Karnak », *ASAE* 44, 1944, p. 111-162.

—, « Le mythe des Amies de Rê », *BiOr* 12, 1955, p. 62-66.

—, VANDIER (J.), *Les peuples de l'Orient méditerranéen II. L'Égypte*, Paris, 1952.

DÜMICHEN (J.), *Geographische Inschriften altägyptischer Denkmaler IV*, Leipzig 1865-1885.

DUNAND (Fr.), « Les représentations de l'Agathodémon. À propos de quelques bas-reliefs du musée d'Alexandrie », *BIFAO* 67, 1969, p. 9-48.

—, ZIVIE-COCHE (Chr.), *Dieux et Hommes en Égypte, 3000 av. J.-C., 395 apr. J.-C.*, Paris, 2006.

DUNHAM (D.), SIMPSON (W.K.), *The mastaba of Queen Mersyânkh III. G 7530-7540, Giza Mastabas I*, 1974.

E

ENGLUND (G.), *Akh. Une notion religieuse dans l'Égypte pharaonique*, Boreas 11, 1978.

Epigraphic Survey, *Medinet Habu III, Plates 131-192, The Calendar, the Slaughter-house and Minor Records of Ramsès III*, OIP 23, 1934.

—, *Reliefs and Inscriptions at Karnak III. The Bubastite Portal*, OIP 74, 1954.

ÉPRON (L.), DAUMAS (Fr.), GOYON (G.), *Le tombeau de Ti I. Les approches de la chapelle*, MIFAO 65/1, 1939.

ERMAN (A.), « Der Zauberpapyrus des Vatican », *ZÄS* 31, 1893, p. 119-124.

—, *Der Leidener Amonshymnus*, SPAW, 1923.

—, *The literature of the ancient Egyptians, poems, narratives, and manuals of instructions, from the third and second millennia B.C.*, Londres, 1927.

—, GRAPOW (H.), *Wörterbuch der ägyptischen Sprache I-V*, Berlin, 1926-1971.

F

FAIRMAN (A.), BLACKMAN (A.M.), « The significance of the ceremony of *ḥw.t Bḥsw* in the Temple of Horus at Edfou », *JEA* 36, 1950.

FAIRMAN (H.W.), GRDSLOFF (B.), « Texts of Hatchepsut and Sethos I Inside Speos Artemidos », *JEA* 33, 1947, p. 12-33.

FAULKNER (R.O.), *The Ancient Egyptian Pyramid Texts, Translated into English*, Oxford, 1969.

—, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts, Supplement of Hieroglyphic Texts*, Oxford, 1969.

—, « 'Liaison' n between -n and wj », *JEA* 64, 1978, p. 129.

—, « A Coffin Text Miscellany », *JEA* 68, 1982, p. 27-30.

—, *The Ancient Egyptian Book of the Dead*, édité par C. Andrews, Trustees of the British Museum, 2010.

FAVARD-MEEKS (Chr.), *Le Temple de Behbeit el-Hagara : Essai de reconstitution et d'interprétation*, *SAK Beiheft* 6, 1991.

—, MEEKS (D.), *La vie quotidienne des dieux*, Paris, 1995.

FISCHER (C.S.), « Work of 1912 at Gizeh and Mesheikh », *BMFA* 11, 1913, p. 19-22.

FITZENREITER (M.), *Statue und Kult. Eine Studie der funéraires Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich*, *IBAES* 3/1-2, 2001.

FRANDSEN (P.J.), « A Word for "Causeway" and the Location of "The Five Walls" », *JEA* 75, 1989, p. 113-123.

FRANKFORT (H.), *Kingship and the Gods*, Chicago, 1948.

G

GARDINER (A.H.), « Hymns to Amon from a Leiden Papyrus », *ZÄS* 42, 1905, p. 12-42.

—, « Review of J.G. FRAZER, *The Golden Bough: Adonis, Attis, Osiris; Studies in the History of Oriental Religion*, Londres, 1914 », *JEA* 2, 1915, p. 123-124.

—, *Hieratic Papyri in the British Museum, third series, Chester Beatty gift, I Text*, Londres, 1936.

—, *Hieratic Papyri in the British Museum, third series, II Plates*, Londres, 1936.

—, « The Great Speos Artemidos Inscription », *JEA* 32, 1946, p. 43-56.

—, *Ancient Egyptian Onomastica* (= *AEO*) 2, Londres, 1947.

—, DAVIES (N. de G.), *Seven Private Tombs at Kurnah*, Londres, 1948.

—, « The problem of the Month-names », *RdE* 10, 1956, p. 9-31.

—, *Egyptian Grammar being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*, 3^e éd., Oxford, 1957.

—, *Late Egyptian Stories*, *BiAeg* I (1932), réimpr. 1981.

GASSE (A.), « La litanie des douze noms de Rê-Horakhty », *BIFAO* 84, 1984, p. 189-227.

—, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Medineh* IV/1, n^{os} 1676-1774, *DFIFAO* 25, 1990.

—, *Les papyrus hiératiques et hiéroglyphiques du Museo Gregoriano Egizio*, Cité du Vatican, 1993.

GAUTHIER (H.), *Le temple de Kalabchah*, *TIN*, Le Caire, 1911-1914.

—, *Livre des Rois. Recueil de titres et protocoles royaux noms propres de rois, reines, princes et princesse nom de pyramides et noms de temples solaires I*, *MIFAO* 17, 1907.

—, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques I*, Le Caire, 1925.

—, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les inscriptions hiéroglyphiques III*, Le Caire, 1925.

—, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques IV*, Le Caire, 1927.

GOLÉNISCHEFF (W.), *Die Metternichstele in der Originalgröße zum ersten Mal Herausgegeben*, Leipzig, 1877.

GORDON (A.A.), « The ka as an Animating Force », *JARCE* 33, 1996, p. 31-35.

GOYON (G.), DAUMAS (FR.), ÉPRON (L.), *Le tombeau de Ti I. Les approches de la chapelle*, *MIFAO* 65/1, 1939.

GOYON (J.-Cl.), « Le cérémonial de glorification d'Osiris du papyrus du Louvre I. 3079 (colonnes 110 à 112) », *BIFAO* 65, 1967, p. 89-156.

—, « Le cérémonial pour faire sortir Sokaris », *RdE* 20, 1968, p. 63-96.

—, *Confirmation du pouvoir royal au Nouvel An [Brooklyn Museum Papyrus 47.218.50]*, *BiEtud* 52, 1972.

—, « Le feu nouveau du jour de l'an à Dendera et à Karnak », dans *Mélanges à François Daumas*, *OrMonsp* 3, 1986, p. 331-344.

—, *Le rituel du shꜥtp Shꜥmt au changement de cycle annuel*, *BiEtud* 141, 2006.

—, *Le recueil de prophylaxie contre les agressions des animaux venimeux du Musée de Brooklyn. Papyrus Wilbour 47.218.138*, *SSR* 5, 2012.

GRAINDORGE (C.), *Le dieu Sokar à Thèbes au Nouvel Empire*, *GOF* 28/1-2, 1994.

GRALLERT (S.), *Bauen – Stiften – Weißen, Ägyptische Bau- und Restaurierungsschriften von den Anfängen bis zur 30. Dynastie*, *ADAIK* 18/1, 2001.

GRANDET (P.), MATHIEU (B.), *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, nouvelle édition revue et augmentée, 5^e tirage, Paris, 2011.

GRAPOW (H.), ERMAN (A.), *Wörterbuch der ägyptischen Sprache I-V*, Berlin, 1926-1971.

GRENIER (J.-Cl.), *Temples ptolémaïques et romains. Répertoire bibliographique*, *BiEtud* 75, 1979.

GRIESHAMMER (R.), *Das Jenseitsgericht in den Sargtexten*, *ÄgAbh* 20, 1970.

GRIFFITH (Fr.Ll.), TYLOR (J.), *The Tomb of Paheri at El-Kab*, Londres, 1894.

—, *The papyrus of Kahun and Gurob (principally of the Middle Kingdom)*, 2 vol., *The Petrie Papyri*, Londres, 1898.

GRIFFITHS (J. G.), « Some Remarks on the Enneade of Gods », *Or* 28, 1959, p. 34-56.

GUGLIELMI (W.), *LÄ I*, 1975, 1261-1263, s.v. « Erdaufhacken ».

—, *Die Göttin Mr.t. Entstehung und Verehrung einer Personifikation*, *ProbÄg* 7, 1991.

GUILHOU (N.), *La vieillesse des dieux*, *OrMonsp* 5, 1989.

GUTBUB (A.), *Kom Ombo I*, Le Caire, 1995.

H

HANSEN (N.), « Leaping lezards ! Poisonous gecko in Ancient and Modern Egypt », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century : Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists 2*, Le Caire, 2003, p. 290-297.

HARI (R.), *La tombe thébaine du père divin Néferhotep (TT50)*, Genève, 1985.

HARING (B.J.J.), *Divine Households : Administrative and economic aspects of the New Kingdom royal memorial temples in Western Thebes*, *EgUit* 12, 1997.

HASSAN (S.), *Excavations at Giza IX*, Le Caire, 1960.

—, *Excavations at Saqqarah 1937-1938 III, Mastabas of Princess Hemet-R^c and Others*, Le Caire, (rééd.) 1975.

HAWARY (A. EL-), *Wortschöpfung : die Memphitische Theologie und die Siegesstele des Pije : zwei Zeugen kultureller Repräsentation in der 25. Dynastie*, *OBO* 243, 2010.

HAYES (W.C.), *The Burial Chamber of the Treasurer Sobk-Mose from el Rizieikat*, *MMA Papers* 9, 1939.

HAYS (H.M.), « Transformation of Context : The Field of Rushes in Old and Middle Kingdom Mortuary Literature », dans S. Bickel, B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre. Textes des Pyramides & Textes des Sarcophages*, *BiEtud* 139, 2008 (2^e éd.), p. 175-200.

—, « Unreading the Pyramids », *BIFAO* 109, 2009, p. 195-220.

HELCK (H.W.), « Zu den theophoren Eigennamen des Alten Reiches », *ZÄS* 79, 1954, p. 27-33.

—, « Ramessidische Inschriften aus Karnak I. Eine Inschrift Ramses' IV », *ZÄS* 82/2, 1958, p. 98-140.

—, *Der Text des „Nilhymnus“*, *KÄT* 4, 1972.

HEMA (R.A.), « Pseudo-Groups in the New Kingdom? », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptian collections around the world. Studies for the Centennial of the Egyptian Museum I*, Le Caire, 2002, p. 533-543.

HERBIN (Fr.-R.), « Nouvelle page du Livre des Respirations », *BIFAO* 84, 1984, p. 249-302.

—, « Trois manuscrits originaux du Louvre porteurs du *Livre des Respirations* fait par Isis (P. Louvre N 3121, N 3083 et N 3166) », *RdE* 50, 1999, p. 149-239.

—, « La renaissance d'Osiris au temple d'Opet (P. Vatican inv. 38608) », *RdE* 54, 2003, p. 67-128.

—, *Le livre de parcourir l'éternité*, *OLA* 58, 1994.

HÖLSCHER (U.), NELSON (H.), *Work in Western Thebes, 1931-1933*, *OIC* 18, 1934.

HORNUNG (E.), *Das amduat. Die Schrift des Verborgenen Raumes. Herausgegeben nach Texten aus den Gräbern des Neuen Reiches, I Text*, *ÄgAbh* 7, 1963.

—, *Das amduat. Die Schrift des Verborgenen Raumes. Herausgegeben nach Texten aus den Gräbern des Neuen Reiches, II Übersetzung und Kommentar*, *ÄgAbh* 7/2, 1963.

—, *Das amduat. Die Schrift des Verborgenen Raumes, Herausgegeben nach Texten aus den Gräbern des Neuen Reiches, III Die Kurzfassung. Nachträge*, *ÄgAbh* 13, 1967.

—, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen (Sonnenlitanei)*, *AegHelv* 2, 3, 1975-1976.

E. Hornung (éd.), *The Egyptian Amduat : The book of the Hidden Chamber*, Zurich, 2007.

J

JACOBSON (H.), *Die dogmatische Stellung des Königs in der Theologie der Alten Ägypter*, *ÄgForsch* 8, 1939.

JACQUET-GORDON (H.), *Les noms de domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien*, *BiEtud* 34, 1962.

JELÍNKOVÁ-REYMOND (E.), *Les inscriptions de la statue guérissante de Djed-Ḥer-le-Sauveur*, *BiEtud* 23, 1956.

JÉQUIER (G.), « Essai sur la nomenclature des parties de bateaux », *BIFAO* 9, 1911, p. 37-82.

—, « Le préfixe *m* dans les noms d'objets du Moyen Empire », *RecTrav* 39, 1921, p. 145-154.

—, *Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, Le Caire, 1929.

JONES (D.), *A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, *StudEg*, KPI, 1988.

—, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom I-II*, *BAR* 866, 2000.

JUNKER (H.), *Gîza : Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Gîza VII. Der Ostabschnitt desb Westfriedhofs I*, Leipzig, 1944.

—, WINTER (E.), *Das Geburthaus des Tempels der Isis in Philä II*, Vienne, 1965.

K

KÁKOSY (L.), « Ouroboros on Magical Healing Statues », dans T. Duquesne (éd.), *Hermes Aegyptiacus. Egyptological Studies for B.H. Stricker, DiscEg Special Number 2*, 1995, p. 123-129.

—, *Egyptian healing statues in three museums in Italy (Turin, Florence, Naples)*, Turin, 1999.

KANAWATI (N.), ABDER-RAZIQ (M.), *The Teti Cemetery at Saqqara III*, *ACE Report* 11, 1998.

KAPLONY (P.), *LÄ* II, 1977, col. 1117-1119, s.v. « Hemuset ».

KEES (H.), *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Ägypter : Grundlagen und Entwicklung bis zum Ende des Mittleren Reiches*, Leipzig, 1926.

KHOULI (A. EL-), DAVIES (W.V.), LLOYD (A.B.), SPENCER (A.J.), *Saqqara Tombs I : The Mastabas of Mereri and Wernu*, Londres, 1984.

KITCHEN (K.A.), *Ramesside Inscriptions V, Historical and Biographical*, Oxford, 1970.

—, *Ramesside Inscriptions VI, Historical and Biographical*, Oxford, 1983.

—, *Ramesside Inscriptions VII, Historical and Biographical*, Oxford, 1989.

KLOTZ (D.), *Adoration of the Ram : Five Hymns to Amun-Re from Hibis Temple*, *YES* 6, 2006.

KOCH (K.), « Erwägungen zu den vorstellungen über Seelen und Geister in den Pyramidentexten », *SAK* 11, 1984, p. 425-454.

KUSBER (E.), *Die altägyptische Ka – ‘Seele’ oder ‘Persönlichkeit’ ?*, Dissertation dans le but d’obtenir le grade de docteur en philosophie, Tübingen, 2005,

L

LABRIQUE (Fr.), « Khonsou et la néoménie », dans D. Budde, S. Sandri, U. Verhoeven (éd.), *Kindgötter im Ägypten der griechisch-römischen Zeit. Zeugnisse aus Stadt und Tempel als Spiegel des interkulturellen Kontakts*, *OLA* 128, 2003, p. 195-224.

LACAU (P.), « Sur le mot *ḥzḃw* (Pyr. § 225b, W. col. 302) », *JNES* 10, 1951, p. 13-19.

—, « Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires », *ZÄS* 51, 1914, p. 42-49.

—, *Les noms des parties du corps en Égyptien et en Sémitique*, *MAIBL* 44, 1970.

LAPP (G.), *Die Opferformel des Alten Reiches unter Berücksichtigung einiger Späterer Formen*, *SDAIK* 21, 1986.

—, *The papyrus of Nu (BM EA 10477)*, *CBDBM* 1, 1997.

—, *The papyrus of Nebseni (BM EA 9900)*, *CBDBM* 3, 2004.

—, *Totenbuch Spruch 125*, *TBT* 3, 2008.

LECLANT (J.), *Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite "éthiopienne" (XXV^e dynastie)*, *BiEtud* 17, 1954.

—, BERGER-EL NAGGAR (C.), MATHIEU (B.), PIERRE-CROISIAU (I.), *Les textes de la pyramide de Pépi Ier*, *MIFAO* 118/1-2, 2001, 2^e éd., 2011.

LEEMANS (C.), *Monuments égyptiens du musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyde II*, Leyde, 1853-1862.

—, *Papyrus Égyptiens hiératiques I. 343-371 du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leide*, Leyde, 1853-1862.

LEFÉBURE (M.E.), *Annales du Musée Guimet, Les Hypogées royaux de Thèbes I, Le Tombeau de Sethy I^{er}*, Paris, 1886.

LEFEBVRE (G.), *Tableau des parties du corps mentionnées par les Égyptiens*, *CASAE* 17, 1952.

LEGRAIN (G.), *Statues et statuettes de rois et particuliers I*, *CGC* n^{os} 42001-42138, 1906.

LEIBOVITCH (J.), « Gods of Agriculture and Welfare in Ancient Egypt », *JNES* 12, 1953, p. 73-113.

LEITZ (Chr.), *Magical and Medical Papyri of the New Kingdom*, *HPBM* 7, 1999.

— *et al.*, *Lexikon der ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen*, *OLA* 110-117 et 129, 2002-2003.

—, *Tagewähleirei. Das Buch ḥꜣ.t nhḥ pḥwy ḏ.t und verwandte Texte. Textband*, *ÄgAbh* 55, 1994.

—, « Die Schlangensprüche in den Pyramidentexten », *Or* 65, 1996, p. 381-427.

LEPSIUS (R.), *Das Todtenbuch des Aegypter nach dem Hieroglyphischen Papyrus in Turin*, Leipzig, 1842.

LESKO (L.H.), *The Ancient Egyptian Book of Two Ways*, Berkeley, 1972.

LICHTHEIM (M.), *Ancient Egyptian Literature. A Book of Readings I. The Old and Middle Kingdoms*, Berkeley, 1975.

—, *Ancient Egyptian autobiographies chiefly of the Middle Kingdom. A study and an anthology*, *OBO* 84, 1988.

—, *Ancient Egyptian Literature II. The New Kingdom*, Berkeley, 2006 (réed.).

LLOYD (A.B.), DAVIES (W.V.), KHOULI (A. EL-), SPENCER (A.J.), *Saqqara Tombs I : The Mastabas of Mereri and Wernu*, Londres, 1984.

LURKER (M.), *Lexikon der Götter und Dämonen*, Stuttgart, 1984.

LUTZ (H.Fr.), *Egyptian Statues and Statuettes in the Museum of Anthropology of the University of California*, *UCPA* 5, 1930,

M

MARIETTE (A.), *Abydos : Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville I*, Paris, 1869.

—, *Abydos, Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville II*, Paris, 1880.

MARTIN-PARDEY (E.), *Plastik des Alten Reich. CAA Pelizaeus-Museum Hildesheim I*, 1977.

MARUCCHI (O.), *Monumenta Papyracea Aegyptia Bibliothecae Vaticanae*, Rome, 1891.

—, *Il Museo Egizio Vaticano*, Rome, 1899.

MASPERO (G.), *Sarcophages des époques persanes et ptolémaïques I*, CGC n^{os} 29301-29306, 1914.

MASSART (A.), *The Leiden Magical Papyrus I 343 + I 345*, OMRO 34, 1954.

MASSY (A.), *Le papyrus de Leyde I 347*, Gand, 1885.

MATHIEU (B.), « Études de métrique égyptienne. II. Contraintes métriques et production textuelle dans l'Hymne à la Crue du Nil », *RdE* 41, 1990, p. 127-141.

—, « Se souvenir de l'Occident : une expression de la piété religieuse au Moyen Empire », *RdE* 42, 1991, p. 262-263.

—, « Modifications de texte dans la pyramide d'Ounas », *BIFAO* 96, 1996, p. 289-311.

—, « L'emploi du yod prothétique dans les textes de la pyramide d'Ounas et son intérêt pour la vocalisation de l'égyptien », *BIFAO* 96, 1996, p. 313-337.

—, « Études de métrique égyptienne. IV. Le tristique énnéamétrique dans l'hymne d'Amon de Leyde », *RdE* 48, 1997, p. 109-163.

—, « L'huissier, le juge et le greffier. Une hypothèse sur la fonction du serdab dans les pyramides à texte », *Individu et pouvoir, Méditerranées* 13, 1997, p. 11-28.

—, « Vérité et Mensonge. Un conte égyptien du temps des Ramsès », *EAO* 11, 1998, p. 27-36.

—, « Les formules conjuratoires dans les pyramides à textes : quelques réflexions », dans Y. Koenig (dir.), *La magie en Égypte : à la recherche d'une définition* – actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 29 et 30 Septembre 2000, coéd. La documentation française, Musée du Louvre, 2002, p. 185-206.

—, BERGER-EL NAGGAR (C.), LECLANT (J.), PIERRE-CROISIAU (I.), *Les textes de la pyramide de Pépi Ier*, MIFAO 118/1-2, 2001, 2^e éd., 2011.

—, GRANDET (P.), *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, nouvelle édition revue et augmentée, 5^e tirage, Paris, 2011.

—, « Les Enfants d'Horus, théologie et astronomie », *ENiM* 1, 2008, p. 7-14.

—, « La distinction entre Textes des Pyramides et Textes des Sarcophages est-elle légitime ? », dans S. Bickel, B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre. Textes des Pyramides & Textes des Sarcophages*, BiEtud 139, 2008 (2^e ed.), p. 247-262.

—, « Les couleurs dans les Textes des Pyramides : approche des systèmes chromatiques », *ENiM* 2, 2009, p. 25-52.

—, « Le “Livre de Nout” du chancelier Ânou », dans I. , Fr. Servajean (éd.), *Verba Manent, Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks par ses collègues et amis*, *CENiM* 2, 2010, p. 295-305.

—, « Mais qui est donc Osiris ? Ou la politique sous le linceul de la religion », *ENiM* 3, 2010, p. 77-107.

—, « L'enseignement de Ptahhotep », dans le catalogue d'exposition *Vision d'Égypte. Émile Prisse d'Avennes (1807-1879)*, BNF, 2011, p. 62-85.

—, « Seth polymorphe : le rival, le vaincu, l'auxiliaire », *ENiM* 4, 2011, p. 137-158.

—, « Horus : polysémie et métamorphoses », *ENiM* 6, 2013, p. 1-26.

MAYSTRE (Ch.), *Les déclarations d'innocence (Livre des Morts, chapitre 125)*, *RAPH* 8, 1937.

—, « Le livre de la Vache du ciel dans les tombeaux de la vallée des rois », *BIFAO* 40, 1941, p. 53-115.

MEEKS (D.), « Les "quatre ka" du demiurge memphite », *RdE* 15, 1963, p. 32-47.

—, « Note sur les "Hémousout" », *AEPHE* V, 1968-1969, p. 116-117.

—, *Génies, anges et démons*, *SourcOr* 8, Paris, 1971.

—, « Note de lexicographie », *RdE* 26, 1974, p. 52-65.

—, « Notion de "dieu" et structure du panthéon dans l'Égypte ancienne », *RHR CCV/4*, 1988, p. 425-446.

—, *Année Lexicographique I* (1977), Paris, 1980 (2^e éd. Paris, 1998).

—, *Année Lexicographique II* (1978), Paris, 1981 (2^e éd. Paris, 1998).

—, *Année Lexicographique III* (1979), Paris, 1982 (2^e éd. Paris, 1998).

—, « Le nom du dieu Bès et ses implications mythologiques », dans *Intellectual Heritage of Egypt*, *StudAeg* 14, 1992, p. 423-436.

—, FAVARD-MEEKS (Chr.), *La vie quotidienne des dieux*, Paris, 1995.

—, « Mots sans suite ou notations rituelles ? », dans R.J. Démarée et A. Egberts (éd.), *Deir-el-Medina in the Third Millenium AD, A tribute to Jac. J. Janssen*, *EgUit* 14, 2000, p. 235-249.

—, « Review : Rainer Hannig. *Ägyptisches Wörterbuch I. Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, Hannig-Lexica 4, Mayence, 2003 », *LingAeg* 13, 2005, p. 231-263.

—, *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84*, *MIFAO* 125, 2006.

MERCER (S.A.), « The ka in the Pyramid Texts », *ArOr* 20, 1952, p. 197-203.

MONTET (P.), *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg* 24, 1925.

—, *La géographie de l'Égypte*, 1^{ère} partie, Paris, 1957.

MORENO GARCÍA (J.C.), « Administration territoriale et organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C. (V) », *ZÄS* 126, 1999, p. 116-131.

—, *Hwt et le milieu rural égyptien du III^e millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, *BEPHE* 337, 1999.

MORENZ (L.), « Apophis : on the Origin, Name and Nature of an Ancient Egyptian Anti-God », *JNES* 63, 2004, p. 201-207.

MORET (A.), « La légende d'Osiris à l'époque thébaine d'après l'hymne à Osiris du Louvre », *BIFAO* 30, 1931, p. 725-750.

MOUSSA (A.M.), « A Seated Statue of *Nḥb-kꜣ.w* from Heliopolis », dans *Hommages à Jean Leclant*, *BiEtud* 106/1, 1994, p. 479-483.

MÜLLER (D.), « An early Egyptian Guide to the Hereafter », *JEA* 58, 1972, p. 99-125.

MURNANE (W.J.), *Texts from the Amarna Period in Egypt*, Atlanta, 1995.

N

NAGEL (P.), « Un papyrus funéraire de la fin du Nouvel Empire [Louvre 3292 (inv.)] », *BIFAO* 29, p. 1-127.

NAVILLE (E.), *Das Ägyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie, aus Verschiedenen Urkunden, Einleitung*, Berlin, 1886.

—, *Das Ägyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie, aus Verschiedenen Urkunden, Erster Band, Text und Vignetten*, Berlin, 1886.

NELSON (H.), HÖLSCHER (U.), *Work in Western Thebes, 1931-1933*, *OIC* 18, 1934.

NYORD (R.), *Breathing Flesh. Conceptions of the body in the Ancient Egyptian Coffin Texts*, *CNI* 37, 2009.

O

OGDON (J.), « Studies in Ancient Egyptian Magical Thought IV, an Analysis of the “ technical ” Language in the Anti-snake Spells of the Pyramid Texts (PT) », *DE* 13, 1989, p. 39-72.

ONSTINE (S.), « The relationship between Osiris and Re in the Book of Caverns », *JSSEA* 25, 1995, p. 66-77.

OSING (J.), *Hieratische Papyrus aus Tebtunis I, The Carlsberg Papyri 2*, *CNI* 17, 1998.

P

PANTALACCI (L.), « Agriculture, élevage et société rurale dans les oasis d'après les archives de Balat (fin de l'Ancien Empire) », dans J.C. Moreno García (éd.), *L'agriculture institutionnelle en Égypte ancienne : état de la question et perspectives interdisciplinaires*, *CRIPEL* 25, 2006, p. 79-91.

- PARKER (R.A.), « The problem of the Month-names : A reply », *RdE* 11, 1957, p. 85-107.
- , *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak*, *BEStud* 8, 1979.
- , *The Calendars of Ancient Egypt*, *SAOC* 26, 1950.
- PÄTZNICK (J.-P.), *Die Siegelabrollungen und Rollsiegel der Stadt Elephantine im 3. Jahrtausend v. Chr. : Spurensicherung eines archäologischen Artefaktes*, *BAR* 1339, 2005.
- PEREZ-DIE (M. del C.), « Héracléopolis Magna et ses nécropoles : la Troisième Période intermédiaire », *AnEPHE* V 97, 1988-1989, p. 158-162.
- , VERNUS (P.), *Excavaciones en Ehnaysa el Medina (Heracléopolis Magna)*, Madrid, 1992.
- , « Fouilles à Ehnasya el Medina (Hérakléopolis Magna), Égypte. Résultats récents (campagne année 2000) », *BSFE* 150, 2001, p. 6-25.
- , « La nécropole de la Première Période intermédiaire – début du Moyen Empire à Héracléopolis Magna. Nouvelles découvertes et résultats récents (campagne 2001) », *Des Néferkarê aux Montouhotep*, *TMO* 40, 2005, p. 239-254.
- PETRIE (Fl.), *The Royal Tombs of the earliest Dynasties II*, Londres, 1901.
- PIANKOFF (A.), « Le Livre des Quererts », *BIFAO* 41, 1942, p. 1-11.
- , *Le livre du jour et de la nuit*, *BiEtud* 13, 1942.
- , « Le Livre des Quererts [2] », *BIFAO* 42, 1944, p. 1-62.
- , « Le Livre des Quererts [3] », *BIFAO* 43, 1945, p. 1-50.
- , *The Tomb of Ramesses VI, Egyptian Religious Texts and Representations*, 2 vol., *BollSer* XL, 1954-1955.
- , *The shrines of Tut-ankh-amon*, *BollSer* XL, 1955.
- , *The Litany of Re*, *BollSer* XL/4, 1964.
- , *The Pyramid of Unas*, *BollSer* XL/5, 1968.
- PIERRE-CROISIAU (I.), BERGER-EL NAGGAR (C.), LECLANT (J.), MATHIEU (B.), *Les textes de la pyramide de Pépi Ier*, *MIFAO* 118/1-2, 2001, 2^e éd., 2011.
- , « Nouvelles identifications de Textes des Sarcophages parmi les "nouveaux" Textes des Pyramides de Pépy Ier et de Mérenrê », dans S. Bickel, B. Mathieu (éd.), *Textes des Pyramides & Textes des Sarcophages. D'un monde à l'autre*, *BiEtud* 139, 2008 (2^e éd.), p. 263-278.
- PLAS (D. VAN DER), *L'hymne à la crue du Nil I*, *EgUit* 4, 1986
- POSENER (G.), *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976.
- POSENER-KRIÉGER (P.), « Noms des parties de portes dans les documents d'Abousir », dans *Aufsätze zum 70. Geburtstag von Herbert Ricke ; Zahlreiche Mitarbeiter*, *BÄBA* 12, 1971, p. 75-85.

Q

QUAEGEBEUR (J.), *Le Dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique*, OLA 2, 1975.

—, « Divinités égyptiennes sur des animaux dangereux », *L'animal, l'homme, le dieu dans le Proche-Orient Antique*, CEPOA 2, 1981.

—, « L'autel à feu et l'abattoir dans l'Égypte tardive », *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East*, OLA 55, 1993, p. 329-353.

St. Quirke, M. Collier (éd.), *The UCL Papyri : Accounts*, BAR 1471, 2006.

R

RADWAN (A.), « Mastaba XVII at Abusir (First Dynasty) preliminary results and general remarks », *ArOr* 68, 2000, p. 509-514.

—, « Small Mastabas and Subsidiary Graves from the Archaic Cemetery at Abusir », dans Chr. Cardin, J.-Cl. Goyon (éd.), *Actes du Neuvième Congrès International des Égyptologues II*, OLA 150/2, 2004, p. 1559-1566

RAMADAN (W.), « Was there a Chapel of Nehebkaw in Heliopolis? », *GöttMisz* 110, 1989, p. 55-63.

RANKE (H.), *Die ägyptischen Personennamen*, 2 vol., Glückstadt, 1935.

RAUE (D.), *Heliopolis und das Haus des Re, Eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich*, ADAIK 16, 1999.

ROCCATI (A.), *Magica Taurinensia. Il Grande papiro magico di Torino e i suoi duplicati*, AnOr 56, 2011.

ROCHHOLZ (M.), *Schöpfung, Feindvernichtung, Regeneration. Untersuchung zum Symbolgehalt der machtgeladenen Zahl 7 im alten Ägypten*, ÄAT 56, 2002.

ROUFFET (Fr.), « *Hkꜣw*, *ꜣhw* et *md.t*, éléments essentiels d'un rituel égyptien », dans A. Gasse, Fr. Servajean, Chr. Thiers (éd.), *Et in Aegypto et ad Aegyptum. Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, CENiM 5, 2012, p. 675-690.

RYHINER (M.L.), « À propos de trigrammes panthéistes », *RdE* 29, 1977, p. 125-137.

RZEPKA (Sl.), « The Pseudo-Groups of the Old Kingdom – a New Interpretation », *SAK* 23, 1996, p. 335-347.

S

SAINTE FARE GARNOT (J.), *L'appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens des origines à la fin de l'Ancien Empire*, RAPH 9, 1938.

SANDER-HANSEN (C.E.), *Die Religiösen Texte auf dem Sarg der Anchnesneferibre*, Neu Herausgegeben und Erklärt, Copenhague, 1937.

—, *Die Texte die Metternichstele*, AnAeg 7, 1956.

- SANDMAN (M.), *Texts from the time of Akhenaten*, *BiAe* 8, 1938.
- SAUNERON (S.), *Esna V. Les fêtes religieuses d'Esna aux derniers siècles du paganisme*, Le Caire, 1962.
- , *Le papyrus magique illustré de Brooklyn [Brooklyn Museum 47.218.156]*, Brooklyn Museum, 1970.
- , *Un traité d'ophiologie, Papyrus du Brooklyn Museum Nos 47.218.48 et 85*, *BiGen* 11, 1989.
- SAYED (R. el-), *La déesse Neith de Saïs*, *BiEtud* 86, 1982
- SCHENKEL (W.), *Memphis, Herakleopolis, Theben, Die Epigraphischen Zeugnisse der 7-11 dynastie Ägyptens*, *ÄgAbh* 12, 1965.
- SCHOTT (S.), *Die Deutung der Geheimnisse des Ritulas für die Abwehr des Bösen. Eine altÄgyptische Übersetzung, Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftliche Klasse* 5, 1954.
- SCHULER (Fr.), *Le livre de l'Amdouat*, Mayenne, 2005.
- SCHWEITZER (U.), *Das Wesen des ka im Diesseits und Jenseits der Alten Ägypter*, *ÄgForsch* 19, 1956.
- SERVAJEAN (Fr.), *Djet et Neheh, Une histoire du temps égyptien*, *OrMonsp* 17, 2007.
- , « Le cycle du ba dans le Rituel de l'Embaumement P. Boulaq III, 8, 12-8, 16 », *ENiM* 2, 2009, p. 9-23.
- SETHE (K.), *Die Altägyptischen Pyramidentexte*, I-III, Leipzig, 1908-1922.
- , *Übersetzung und Kommentar zu den Altägyptischen Pyramidentexten I-VI*, Gluckstadt, Hambourg, 1935-1962.
- , *Dramatische Texte zu altaegyptischen Mysterienspielen*, *UGAÄ*, Hildesheim, 1964.
- SHORTER (A.W.), « The God Nehebkau », *JEA* 21, 1935, p. 41-48.
- SIMPSON (W.K.), DUNHAM (D.), *The mastaba of Queen Mersyânkh III. G 7530-7540, Giza Mastabas I*, 1974.
- , *The Mastabas of the Western Cemetery I. Sekhemka (G 1029); Tjetu I (G 2001); Iasen (G 2196); Penmeru (G 2197); Hagy, Nefertjentet, and Herunefer (G 2352/53); Djaty, Tjetu II, and Nimesti (G 2337X, 2343, 2366)*, *Giza Mastabas* 4, 1980.
- SPALINGER (A. J.), « A Remark on Renewal », *SAK* 17, 1990, p. 289-294.
- , « The festival Structure of Thutmose III's Buto Stele », *JARCE* 33, 1996, p. 69-76.
- , *The Private Feast lists of Ancient Egypt*, *ÄgAbh* 57, 1996.
- , « The Date of Amunhotep II's First Accession », *SAK* 40, 2011, p. 387-397.
- SPEISER (C.), « Serket, protectrice des enfants à naître et des défunts à renaître », *RdE* 52, 2001, p. 251-264.

SPELEERS (L.), *Recueil des inscriptions égyptiennes*, Bruxelles, 1923.

—, *Traduction, index et vocabulaire des Textes des Pyramides égyptiennes*, Bruxelles, 1936.

SPENCER (A.J.), DAVIES (W.V.), KHOULI (A. EL-), LLOYD (A.B.), *Saqqara Tombs I : The Mastabas of Mereri and Wernu*, Londres, 1984.

SPENCER (P.), *The Egyptian Temple, A Lexicographic Study*, Londres, 1984.

SPIEGELBERG (W.), *Die demotischen Denkmaler II. Die demotischen Papyrus*, CGC n°30601-31270 & 50001-50022, 1908.

STEINDORFF (G.), *Das Grab des Ti*, Leipzig, 1913.

STÖRK (L.), *LÄ IV*, col. 923-924, s.v. « Pelikan ».

SUYS (P.E.), « Le papyrus magique du Vatican », *Or* 3, 1934, p. 67-87.

T

J.H. Taylor (éd.), *Journey through the afterlife, Ancient Egyptian Book of the Dead*, The trustees of the British Museum, 2010.

THISSEN (H.J.), BURKARD (G.), *Einführung in die altägyptische Literaturgeschichte II. Neues Reich*, Berlin, 2009.

TRAUNECKER (Cl.), « Un document inédit sur une famille de militaires contemporaine de la XXII^e dynastie », *BIFAO* 69, 1971, p. 219-237.

—, *La chapelle d'Achoris à Karnak II*, Paris, 1981.

TYLOR (J.), GRIFFITH (Fr.Ll.), *The Tomb of Paheri at El-Kab*, Londres, 1894.

V

VANDIER (J.), *Moalla, La tombe d'Ankhtifi et La tombe de Sébekhotep*, *BiEtud* 18, 1950.

—, *Manuel d'archéologie III*, Paris, 1958.

—, DRIOTON (É.), *Les peuples de l'Orient méditerranéen II. L'Égypte*, Paris, 1952.

—, « Iousâas et (Hathor)-Nébet-Hétépet », *RdE* 17, 1965, p. 89-176.

VERCOUTTER (J.), « Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre A.88, Alexandrie s.n.) », *BIFAO* 49, 1950, p. 85-114.

VERGOTE (J.), *Grammaire copte Ib. Introduction, phonétique et phonologie, morphologie synthématique (structure des sémantèmes). Partie diachronique*, Louvain, 1973.

VERNUS (P.), *Athribis: textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, *BiEtud* 74, 1978.

—, *LÄ* IV, 1982, 287- 333, s.v. « Namengebung ».

—, PEREZ-DIE (M. del C.), *Excavaciones en Ehnaysa el Medina (Heracleópolis Magna)*, Madrid, 1992.

—, YOYOTTE (J.), *Bestiaire des pharaons*, Paris, 2005.

—, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2010.

—, « Les jachères du démiurge et la souveraineté du pharaon : sur le concept d'« empire » », *RdE* 62, 2011, p. 175-198.

VERHOEVEN (U.), *Das saitisches Totenbuch der Iahtesnacht*, P. Colon Aeg 10207, *Papyrologische Texte und Abhandlungen* 41/1-3, 1993.

—, « Von der Loyalistischen Lehre zur Lehre des Kaïrsu. Eine neue Textquelle in Assiut und deren Auswirkungen », *ZÄS* 136, 2009, p. 87-98.

W

WAITKUS (W.), « Statuen auf Konsolen ? – Zur Bedeutung einiger Ungewöhnlicher Architekturelemente am grossen Pylonen von Edfu », dans D. Kurth (éd.), *Edfu Bericht über drei Surveys ; Materiellen und Studien, Die Inschriften des Tempels von Edfu, Begleitheft* 5, Wiesbaden, 1999.

WALKER (J.H.), *Studies in Ancient Egyptian Anatomical Terminology*, *ACE Studies* 4, 1996.

WEILL (R.), *Le Champ des Roseaux et le Champ des Offrandes dans la religion funéraire et la religion générale*, Paris, 1936.

WEIß (K.), *Ägyptische Tier- und Götterbronzen aus Unterägypten*, *ÄAT* 81/1-2, 2012.

WENTE (E.), « A Misplaced Letter to the Dead », dans *Miscellanea in Honorem Josephi Vergote*, *OLP* 6-7, 1975-1976, p. 595-600.

WIEBACH-KOEPE (S.), *Phänomenologie der Bewegungsabläufe im Jenseitskonzept der Unterweltbücher Amduat und Pfortenbuch und der liturgischen « Sonnenlitanien »*, *ÄAT* 55/2, 2003.

WILLEMS (H.), *Chests of Life. A study of the Typology and Conceptual Development of Middle Kingdom Standard class Coffins*, *MVEOL* XXV, 1988.

—, *The Coffin of Heqata, A case Study of the Egyptian Funerary Culture of the Early Middle Kingdom*, *OLA* 70, 1996.

—, « Anubis as a judge », *Egyptian Religion the Last Thousand Years I*, *OLA* 84, 1998, p. 719-744.

WILSON (J.A.), « A Group of Sixth Dynasty Inscriptions », *JNES* 13, 1954, p. 247-254.

WINAND (J.), « Le beau et l'idée du beau », dans E. Warmenbol (dir.), *Beautés d'Égypte « Celles que les ans ne peuvent moissonner »*, Bruxelles, 2002, p. 17-24.

WINTER (E.), JUNKER (H.), *Das Geburthaus des Tempels der Isis in Philä II*, Vienne, 1965.

Y

YOYOTTE (J.), « Une épithète de Min comme explorateur des régions orientales », *RdE* 9, 1952, p. 125-137.

—, « Le jugement des morts dans l'Égypte ancienne », dans *Le jugement des morts*, *SourcOr* 4, 1961, p. 16-80.

—, VERNUS (P.), *Bestiaire des pharaons*, Paris, 2005.

Z

ZABA (Z.), *Les Maximes de Ptahhotep*, éditions de l'Académie tchécoslovaque des sciences, Prague, 1956.

ZABKAR (L.V.), *A study of the ba concept in Ancient Egyptian Texts*, *SAOC* 34, 1968.

ZANDEE (J.), *De Hymnen aan Amon van Papyrus Leiden I 350*, *OMRO* 28, 1947.

—, *Death as an Enemy, according to Ancient Egyptian Conceptions*, Leide, 1960.

—, « Sargtexte, Spruch 76 (Coffin Texts II 1-17) », *ZÄS* 100, 1974, p. 60-71.

ZAYED (A.-H.), « Le tombeau d'Akhti-hotep à Saqqara. I, la stèle. II, Les statues », *ASAE* 55, 1958, p. 127-137.

ZIVIE-COCHE (Chr.), « Les colonnes du temple de l'Est à Tanis. Épithètes royales et noms divins », *BIFAO* 74, 1974, p. 93-121.

—, DUNAND (Fr.), *Dieux et Hommes en Égypte, 3000 av. J.-C., 395 apr. J.-C.*, Paris, 2006.

Résumé en français :

Cette thèse est une étude diachronique des deux divinités ophidiennes Nâou et Néhebkaou, essentiellement centrée sur les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages. Les textes mettent en avant leur lien avec Héliopolis ainsi qu'avec le créateur Rê-Atoum et les autres figures de la théologie locale. Leur rôle dans le jugement des défunts est évident et bien attesté. Néhebkaou est chargé de donner des *kaou* au défunt, une fois que ce dernier a été prononcé juste. Ce concept, attesté dès la II^e dynastie, semble désigner à la fois l'offrande funéraire et les défunts qui en bénéficie.

Résumé en anglais :

This PhD is a diachronic study, mainly focused on the Pyramid Texts and the Coffin Texts, of the two ophidian deities Nâou and Nehebkau. The texts highlight their relationship with the creator Rê-Atum and the other figures of the local theology. Their role in the judgement of the dead is obvious and well documented. Nehebkau is responsible for providing *kaou* to the deceased, once he has been justified. This concept, documented since the IInd Dynasty, seems to refer to both the funerary offering and to the deceased who benefits.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3 PAUL-VALÉRY – Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

ÉCOLE DOCTORALE 60

Territoires, Temps, Sociétés et Développement

THÈSE DE DOCTORAT EN ÉGYPTOLOGIE (CNU 21)



Magali MASSIERA

Les divinités ophidiennes Nâou, Néhebkaou et le fonctionnement des kaou d'après les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne.

Volume 2 - Annexes



Thèse dirigée par M. Bernard MATHIEU
et soutenue le 14 septembre 2013

Membres du jury :

Mme Susanne BICKEL,
Professeur d'Égyptologie, Université de Bâle (rapporteur, présidente du jury) ;

M. Bernard MATHIEU,
Maître de conférences en égyptologie HDR, Université Montpellier 3 Paul-Valéry (examineur, directeur de thèse) ;

M. Frédéric SERVAJEAN,
Professeur d'égyptologie, Université Montpellier 3 Paul Valéry (examineur) ;

M. Harco WILLEMS,
Professeur d'égyptologie, Université catholique Leuven (rapporteur).

Néhebkaou (quatrième heure de l'Amdouat, premier registre) et Nâou (douzième heure de l'Amdouat, registre médian) © Theban Mapping Project.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3 PAUL-VALÉRY – Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

ÉCOLE DOCTORALE 60

Territoires, Temps, Sociétés et Développement

THÈSE DE DOCTORAT EN ÉGYPTOLOGIE (CNU 21)

Magali MASSIERA

Les divinités ophidiennes Nâou, Néhebkaou et le fonctionnement des kaou d'après les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne.

Volume 2 - Annexes

Thèse dirigée par M. Bernard MATHIEU

et soutenue le 14 septembre 2013

Membres du jury :

Mme Susanne BICKEL,
Professeur d'Égyptologie, Université de Bâle (rapporteur, présidente du jury) ;

M. Bernard MATHIEU,
Maître de conférences en égyptologie HDR, Université Montpellier 3 Paul-Valéry (examineur, directeur de thèse) ;

M. Frédéric SERVAJEAN,
Professeur d'Égyptologie, Université Montpellier 3 Paul Valéry (examineur) ;

M. Harco WILLEMS,
Professeur d'Égyptologie, Université catholique Leuven (rapporteur).

Annexes

<i>Annexe 1 : Tableau des graphies de Néhebkaou.</i>	p. 299
<i>Annexe 2 : Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou.</i>	p. 309
<i>Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou.</i>	p. 347
<i>Annexe 4 : Étude du LdM 125.</i>	p. 355
<i>Annexe 5 : Liste des anthroponymes et des noms royaux contenant le vocable kaou.</i>	p. 361
<i>Annexe 6 : Catalogue des « pseudo-groupes ».</i>	p. 371
<i>Annexe 7 : Tableau des différentes attestations recensées.</i>	p. 409

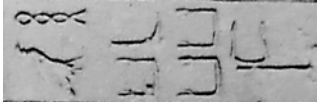
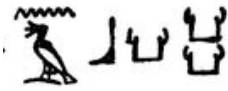
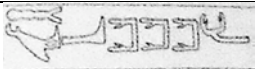
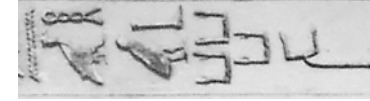
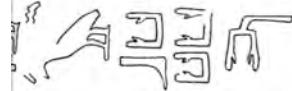
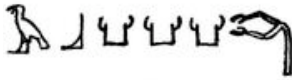
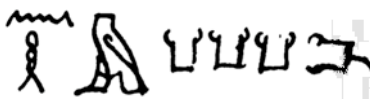
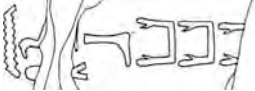
Indices

<i>Index des documents</i>	p. 423
<i>Index des divinités et épithètes</i>	p. 431
<i>Index des toponymes</i>	p. 435
<i>Index lexical</i>	p. 437

Annexe 1 : Tableau des graphies de Néhebkaou

a) Dans les grands corpus :

- Textes des Pyramides :

SOURCES	GRAPHIES (VERSION)
<i>Pyr.</i> § 229 a-c [TP 229]	 (W/F/W 12)
<i>Pyr.</i> § 340a-c [TP 263]	 (W/A/S 22)
<i>Pyr.</i> § 346b [TP 264]	 (T/F-A/S 14-25)  (P/F/E 27)
<i>Pyr.</i> § 356a-c [TP 265]	 (P/A/W 13)
<i>Pyr.</i> § 361a [TP 266]	 (P/C ant/W 98)
<i>Pyr.</i> § 489a-b [TP 308]	 (W/A/N 31-34)  (T/A/N)  (P/A/N 49)  (N/A/N 15)
<i>Pyr.</i> § 1146a-b [TP 510]	 (P/C/MedW 30)
<i>Pyr.</i> § 1708 c-f [TP 609]	 (M)
<i>Pyr.</i> § 1933h-1934c [TP ^N 667A]	 (P/F/Se 69)  (N/F/Se 70-76)
<i>Pyr.</i> § 2254a-2255b [TP 727]	 (N/AE inf 42-43)
[TP 1046]	 (P/A/N 45)

- Textes des Sarcophages :

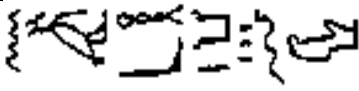
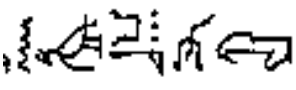
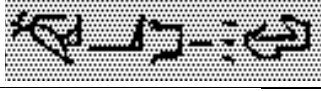
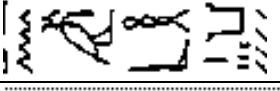
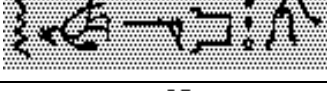
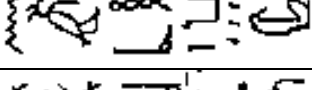
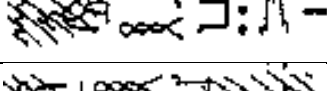
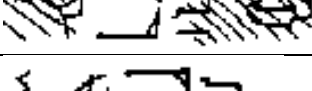
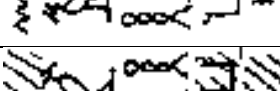
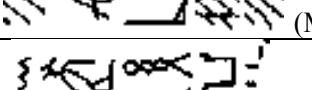
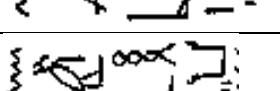
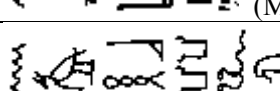
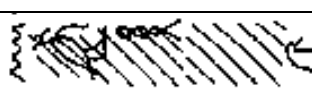
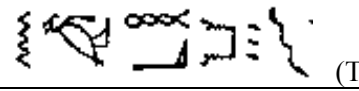
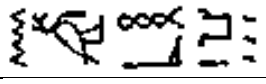
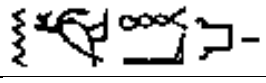
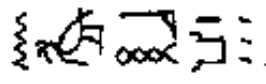
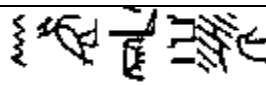
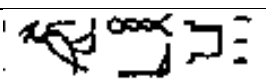
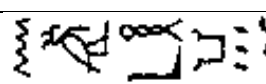
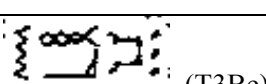
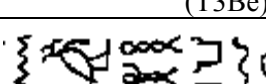
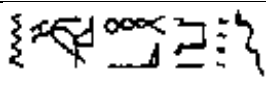
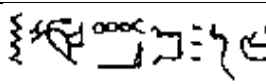
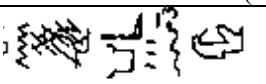
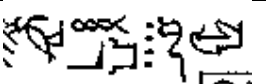
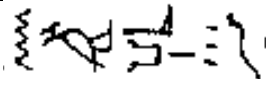
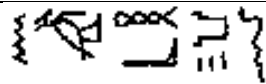
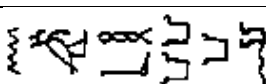
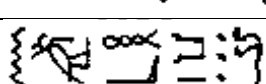
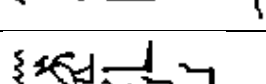
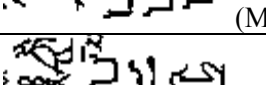
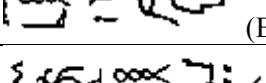
SOURCES	GRAPHIES (VERSION)
CT II, 49 a [TS 84]	 (T1L)
	 (M22C)
CT II, 51c [TS 84]	 (G2T)
CT II, 51g [TS 85]	 (T1L)
	 (Sq6C)
CT II, 51j [TS 85]	 (Sq6C)
CT II, 52a [TS 86]	 (M14C)
	 (Sq1C)
CT II, 52h [TS 86]	 (Sq6C)
	 (Sq1C)
	 (M14C)
CT II, 52i [TS 86]	 (Sq1C)
	 (M14C)
	 (Sq1C)
CT II, 53d [TS 86]	 (M14C)
CT II, 54b [TS 87]	 (M6C)
CT II, 54b [TS 87]	 (M4C)
CT III, 318d [TS 238]	 (T2L)

Tableau des graphies de Néhebkaou

CT IV, 311b [TS 335]		(B9C ^b ; M54C)
		(B3C ; M4C)
		(T1C ^b)
		(B1Y)
		(T1Be)
		(T2Be)
		(T3Be)
		(M1N4)
CT V, 371 [TS 374]		(B2L)
		(B2P)
CT V, 40b [TS 377]		(M13C)
		(B2B0)
CT V, 130b et 143a [TS 398]		(M6C)
CT V, 143a [TS 398]		(G1T)
		(A1C)
		(M3C)
		(M21C ; M6C ; M4C)
		(M1N4)
CT V, 186i [TS 404]		(B5C)
		(B9C ; B10C)

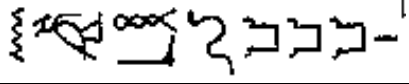
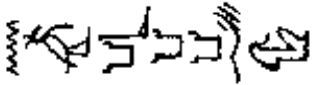
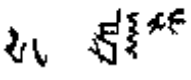
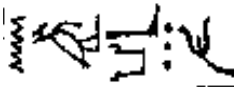
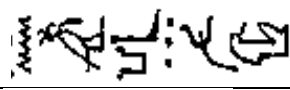
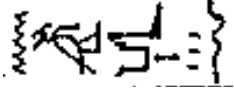
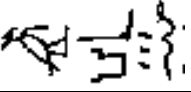
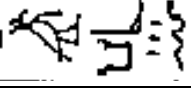
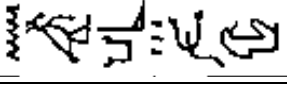
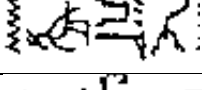
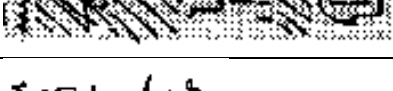
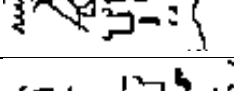
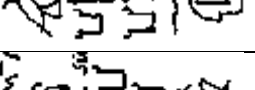
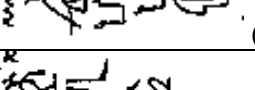
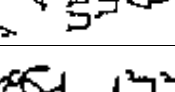
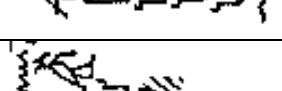
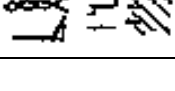
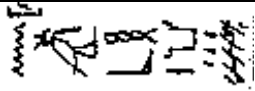
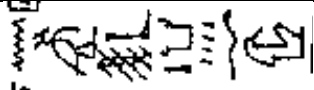
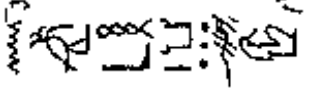
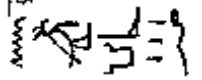
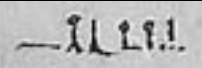
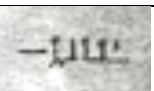
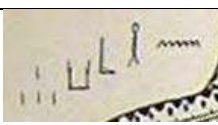
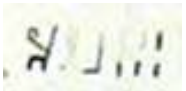
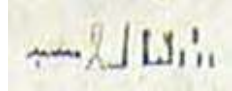
CT V, 203d [TS 405]	 (M1C)
CT V, 208a [TS 405]	 (M1C)
CT VI, 39h [TS 479]	 (pGardiner II)
CT VI, 133i (Lacunaire) [TS 537]	 (M23C)
CT VI, 133k (Lacunaire) [TS 537]	 (M23C)
CT VI, 133n (Lacunaire) [TS 537]	 (M23C)
CT VI, 268i [TS 647]	 (G1T)
CT VI, 268j [TS 647]	 (G1T)
CT VI, 268k [TS 647]	 (G1T)
CT VI, 392h [TS 762]	 (T1L)
CT VI, 402f [TS 768]	 (T1L)
CT VII, 22u [TS 822]	 (T1Be)
CT VII, 77e (Lacunaire) [TS 873]	 (S2C ^b)
CT VII, 98h [TS 885]	 (S14C)
CT VII, 158b [TS 943]	 (pGardiner III)
CT VII, 159x [TS 945]	 (pGardiner III)
	 (pGardiner IV)
CT VII, 183d [TS 968]	 (pGardiner III)
CT VII, 347a [TS 1076]	 (B1C)

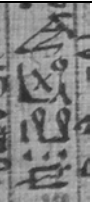
Tableau des graphies de Néhebkaou

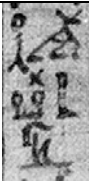
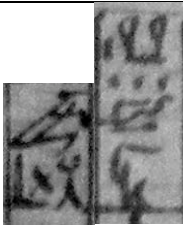
CT VII, 347a [TS 1076]	 (B4B0)
	 (B2B0)
	 (B4C)
	 (B3C)

- Livre de l'Amdouat :

Liste	 (Thoutmosis III)
4 ^e heure	 (Thoutmosis III)
	 (Amenhotep II)
	 (Séthi I ^{er})
	 /  (Ramsès VI)

- Livre des Morts :

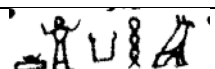
LdM 17	 pNu	 pNebseni
LdM 30A	 pNu	 pNebseni

LdM 125	 pNu	 pNebseni	 pAni	 pNeferoubenef
LdM 149 (première bute)	 pNu	 pNebseni		
LdM 149 (dixième bute)	 pNu	 pNebseni		
LdM 179	 pNu			

- Livre des Cavernes :

3 ^e division	 Ramsès VI
-------------------------	---

- Livre de parcourir l'éternité :

VI, 22-23	
-----------	---

- Temple d'Edfou :

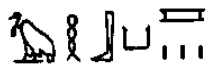
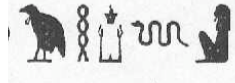
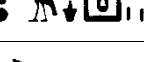
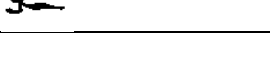
Edfou II, 274, 16	
Edfou III, 35, 1	
Edfou III, 126, 3	
Edfou III, 176, 11	

Tableau des graphies de Néhebkaou

Edfou IV, 196, 13	
Edfou V, 351, 1	
Edfou VI, 102, 4 = 151, 10	
Edfou Mammisi, 186, 14	

- Temple de Dendera :

Dendara I, 35, 12 = 62, 4 = 63,7	
Dendara II, 33, 10 = 65,7 = 120, 14	
Dendara III, 179, 13 = 190, 13	
Dendara IV, 79, 14	
Dendara IV, 123, 16 = 202, 6 = 206, 6	
Dendara V, 40, 13	
Dendara V, 142, 10	
Dendara VII, 3,9 = 6, 16 =	
Dendara VII, 18, 13	
Dendara VII, 89, 6	
Dendara IX, 5, 6 = 12, 15 = 96, 5-6 = 146, 3 = 218, 2 = 259, 1	
Dendara X, 331, 7 = 397, 1 = 425, 10	
Dendara XI, 25, 6 = 35, 7 = 83, 5 = 154, 8	
Porte d'Isis, 12, 12 = 49,7	
Dendara Mammisi, 35, 8	
Dendara Mammisi, 109, 18 = 153, 16	

- Temple d'Esna :

Esna II, 123	
--------------	---

b) Graphies par ordre chronologique :

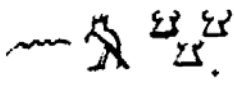
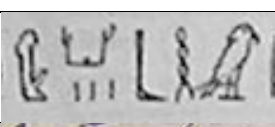
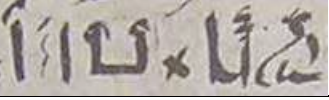
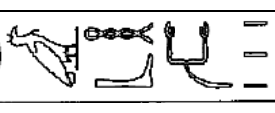
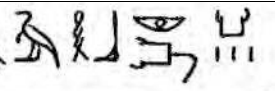
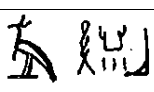
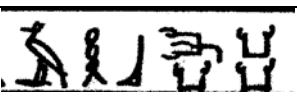
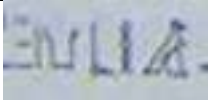
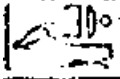
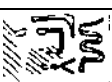
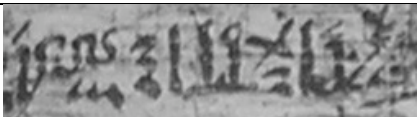
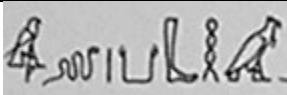
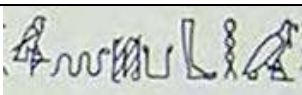
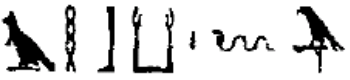
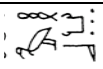
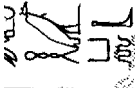
Moâlla, tombe d'Ânkhtify	
Sarcophage Bruxelles E 5037	
pKahun	
Stèle d'Abydos, de Neferhotep II	
Papyrus Chirurgical Edwin-Smith	
Inscription du Speos Artemidos, Hatchepsout	
Tombe anonyme Gournah	
Tombe de Pahéry	
Statue de Sen-néfer	
Tombe thébaine 73	
Calendrier des fêtes de Thoutmosis III, Temple d'Amon à Karnak	
Calendrier des fêtes, stèle de Bouto de Thoutmosis III	
Tombe d'Amenemhat (TT 82)	
Tombe de Sennefer (TT 99)	

Tableau des graphies de Néhebkaou

Tombe de Ken-Amon (TT 93)	
Calendrier des fêtes de Thoutmosis IV, Karnak	
Tombe de Néferhotep (TT 49)	
Tombe de Néferhotep (TT 50)	
Tombe de Imenmesou (TT 9)	
Tombe de Nakhtamon (TT 341)	
Temple de Séthi Ier à Abydos (= KRI I, 181, 4)	
Statue datant de Ramsès II	
Papyrus Caire 86637, ro I, 5-10	
Papyrus Caire 86637, ro XX, 1-2	
Papyrus Sallier I	
Calendrier des fêtes de Medinet Habou	
Tombe de Penné (TT 331)	
Papyrus Leyde I 348, r° 2, 5	
Papyrus Chester-Beatty VIII - r° 7, 1	
Papyrus Chester-Beatty VIII - v° 4	
Papyrus Chester-Beatty VIII - v° 12, 7	

Litanie des douze noms de Rê	
Statue cube d'Horus-fils-d'Isis, CG 42210, Karnak	
Inscriptions de Takelot II sur Osorkon sur la porte de Bastet (?) à Karnak	
Sarcophage Bruxelles E 586	
Sarcophage CG 41002	

Pour les Textes des Pyramides, il y a 11 occurrences du terme. Certaines graphies ne présente pas de déterminatif et le seul déterminatif employé est le D30.

Pour les Textes des Sarcophages, il y a 36 occurrences du théonyme :

- déterminatif : 32 fois le déterminatif du divin (A40),
- 27 serpents,
- 11 fois sans aucun déterminatif,
- 8 fois le déterminatif composite du *ka* et du serpent .

Les graphies du radical sont identiques. La seule différence se situe dans les graphies de *kaou* qui alternent entre le pluriel *archaïque* ou le pluriel marqué par les trois traits (Z2). La typologie est identique pour les attestations postérieures, la seule différence majeure est l'abandon du pluriel des *kaou*, faisant de Néhebkaou le dieu Néhebka.

Annexe 2 : Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou.

- collection privée, W. Arnold Meijer :

Lieu de conservation :	? – collection W. Arnold Meijer
Numéro d'inventaire :	3.19
Provenance :	Inconnue.
Datation :	Basse Époque – Ptolémaïque.
Hauteur :	20, 5 cm.
Matière :	Alliage de cuivre.
Description :	Statuette représentant Néhebkaou, debout dans l'attitude de la marche. Il a une tête de serpent. Il est vêtu d'un pagne simple, strié, et d'une perruque qui retombe sur ses épaules. Il a le bras droit le long du corps et le bras gauche replié comme s'il tenait un sceptre. Non-inscrite.
Bibliographie :	C.A.R. Andrews, J. Van Dick (éd), <i>Objects for Eternity, Egyptian Antiquities from the W. Arnold Meijer Collection</i> , Mayence, 2006, p. 200 ; http://www.objects-for-eternity.com/site/object.php?catid=3&catnome=LATE%20PERIOD,%20PTOLEMAIC%20and%20ROMAN%20PERIODS
Photographie :	

Lieu de conservation :	? – collection <i>W. Arnold Meijer</i>
Numéro d'inventaire :	3.33a
Provenance :	Inconnue.
Datation :	Troisième période Intermédiaire.
Hauteur :	5, 5 cm.
Matière :	Alliage de cuivre.
Description :	Amulette anthropomorphique de Néhebkaou à tête de serpent. Il est représenté dans l'attitude de la marche, les bras le long du corps. Il porte une perruque tripartite. L'anneau se trouve dans le dos de la divinité. Non-inscrite.
Bibliographie :	C.A.R. Andrews, J. Van Dick (éd), <i>Objects for Eternity, Egyptian Antiquities from the W. Arnold Meijer Collection</i> , Mayence, 2006, p. 225 ; http://www.objects-for-eternity.com/site/object.php?catid= 3&catnome=LA TE%20PERIOD,%20PTOLEMAIC%20and%20ROMAN%20PERIODS
Photographie:	
	

Lieu de conservation :	? – collection <i>W. Arnold Meijer</i>
Numéro d'inventaire :	3.33b
Provenance :	Inconnue.
Datation :	Troisième période Intermédiaire.
Hauteur :	4,4 cm.
Matière :	Faïence.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou assis, se tenant dans cette position grâce à sa queue. Il lève ses bras vers sa gueule. L'anneau est placé derrière la tête de la divinité. Non-inscrite.
Bibliographie :	C.A.R. Andrews, J. Van Dick (éd), <i>Objects for Eternity, Egyptian Antiquities from the W. Arnold Meijer Collection</i> , Mayence, 2006, p. 225 ; http://www.objects-for-eternity.com/site/object.php?catid=3&catnome=LATE%20PERIOD,%20PTOLEMAIC%20and%20ROMAN%20PERIODS
Photographie :	

- *Collection privée :*

Numéro d'inventaire :	81 a
Provenance :	Inconnue.
Datation :	Basse Époque.
Hauteur :	3,5 cm.
Matière :	Pâte silicieuse auto-émailée bleu-vert.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou sous la forme d'un serpent muni de bras qui sont remontés vers sa gueule. Il est assis à l'aide de sa queue. L'anneau se trouve derrière sa nuque. Non-inscrite.
Bibliographie :	J.L. CHAPPAZ, <i>Reflets du divin, Antiquités pharaoniques et classiques d'une collection privée</i> , Musées d'art et d'histoire, Genève, 2001, p. 96.
Photographie :	

Numéro d'inventaire :	81 b
Provenance :	Inconnue.
Datation :	Basse Époque.
Hauteur :	4,1 cm.
Matière :	Pâte silicieuse auto-émailée bleu-vert.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou sous la forme d'un serpent muni de bras qui sont remontés vers sa gueule. Il est assis à l'aide de sa queue d'ophidien et entre ses jambes est figuré un long phallus. L'anneau se trouve derrière sa nuque. Non-inscrite.
Bibliographie :	J.L. CHAPPAZ, <i>Reflets du divin, Antiquités pharaoniques et classiques d'une collection privée</i> , Musées d'art et d'histoire, Genève, 2001, p. 96.
Photographie :	

- Berlin :

Lieu de conservation :	<i>Staatliche Museen zu Berlin Preußischer Kulturbesitz</i>
Numéro d'inventaire :	2495
Provenance :	Saqqâra.
Datation :	Troisième période Intermédiaire.
Hauteur :	16, 5 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Statuette représentant Néhebkaou dans l'attitude de la marche, son bras gauche, dont les mains est perdue, est relevé. Il porte un pagne court strié et une couronne- <i>atef</i> . Non-inscrite.
Bibliographie :	G. ROEDER, <i>Aegyptischen Bronzefiguren Museen Berlin</i> , 1956, § 105f, p. 70, pl. 13a. K. WEIß, <i>Ägyptische Tier- und Götterbronzen aus Unterägypten</i> , <i>ÄAT</i> 81/2, 2012, Nr. 562, p. 674 ; <i>Id.</i> , pl. 31b.
Photographie :	

Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou.

Lieu de conservation :	<i>Staatliche Museen zu Berlin Preußischer Kulturbesitz</i>
Numéro d'inventaire :	8294
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	10, 8 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Statuette anthropomorphe de Néhebkaou dans l'attitude de la marche, figuré avec une tête de serpent. Il porte une perruque tripartite et un pagne plissé.
Bibliographie :	G. ROEDER, <i>Aegyptischen Bronzefiguren Museen Berlin</i> , 1956, § 105c, p. 70, 105g.
Photographie :	Aucune

- Caire (Le) :

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 64 = CG 38688 = SR 3/ 5293
Provenance :	Saqqâra Nord, Sérapéum.
Datation :	/
Hauteur :	38 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Représentation de Néhebkaou. Il se tient debout dans l'attitude de la marche, le bras droit contre le corps et le gauche relevé comme s'il tenait un sceptre. Il porte une perruque tripartite sur laquelle est posée une couronne- <i>atef</i> munie des cornes de bélier. Il est vêtu d'un simple pagne. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités</i> , CGC (n° 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 176 et pl. 36 ; K. WEIB, <i>Ägyptische Tier- und Götterbronzen aus Unterägypten</i> , <i>ÄAT</i> 81/2, 2012, Nr. 566, p. 675.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 530 = CG 38689 = SR 3/ 5294 = GEM 622
Provenance :	Saqqâra Nord, zone du Sérapeum
Datation :	/
Hauteur :	19 cm.
Matière :	Bronze
Description :	Statuette de Néhebkaou. Il se tient debout dans l'attitude de la marche, le bras droit contre le corps et le gauche relevé comme s'il tenait un sceptre. Il porte un collier ainsi qu'une perruque tripartite sur laquelle est posée une couronne- <i>atef</i> munie des cornes de bélier. Il est vêtu d'un simple pagne. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités, CGC</i> (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 176. K. WEIB, <i>Ägyptische Tier- und Götterbronzen aus Unterägypten, ÄAT</i> 81/2, 2012, Nr. 563, p. 674.
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 5741 = CG 38694
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	4,8 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou. Il est assis sur un trône et porte dans ses mains des vases- <i>nou</i> . G. Daressy l'a classé dans la liste de cette divinité, en la séparant des autres représentations, qu'il n'a pas considérées comme figurant Néhebkaou. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités, CGC</i> (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 177, pl. 36.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 6669 = CG 38837 = SR 3/ 5742
Provenance :	Saqqâra.
Datation :	/
Hauteur :	4, 5 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou assis à l'aide de sa queue. Il tient des vases- <i>nou</i> dans ses mains. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités, CGC</i> (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 208
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 7147 = CG 38692 = SR 3/ 5297
Provenance :	Saqqâra.
Datation :	/
Hauteur :	17 cm.
Matière :	Bronze
Description :	Représentation de Néhebkaou assis. Il porte une couronne tripartite striée et une couronne- <i>atef</i> . Ses mains, vides à l'heure actuelle, devaient très certainement tenir une croix- <i>ḥnh</i> et un sceptre. Il est vêtu d'un pagne court. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités</i> , CGC (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 177 et pl. 36. K. WEIB, <i>Ägyptische Tier- und Götterbronzen aus Unterägypten</i> , <i>ÄAT</i> 81/2, 2012, Nr. 561, p. 674.
Photographie :	 38.692

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 17896 = CG 38690 = SR3 / 5295
Provenance :	Saqqâra Nord, zone du Sérapeum
Datation :	/
Hauteur :	17 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Représentation de Néhebkaou. Il se tient debout dans l'attitude de la marche, le bras droit contre le corps et le gauche relevé comme s'il tenait un sceptre. Il porte une perruque tripartite sur laquelle est posée une couronne Atef munie des cornes de bélier. Il est vêtu d'un simple pagne. Non-inscrite. Les pieds sont cassés peut-être suite à l'érosion dont ils semblent avoir été victimes. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités</i> , CGC (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 176. K. WEIß, <i>Ägyptische Tier- und Götterbronzen aus Unterägypten</i> , <i>ÄAT</i> 81/2, 2012, Nr. 564, p. 675.
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 29164 = CG 38839 = SR 3/ 5744.
Provenance :	Abousir, puits « des chiens ».
Datation :	/
Hauteur :	2, 9 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou assis. Il se tient dans cette position grâce à sa queue sur laquelle il s'appuie. Ses mains sont ramenées sous sa tête. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités</i> , CGC (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 209.
Photographie :	Aucune

Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou.

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 29358 = CG 38838 = SR 3/ 5743
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	34 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Statuette représentant Néhebkaou assis à l'aide de sa queue. Ses mains sont ramenées sous sa tête, il se peut qu'il tienne dans vases- <i>nou</i> . Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités, CGC</i> (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 208.
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 29361 = CG 38842 = SR 3/ 5747.
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	4, 2 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou. La partie du haut présente les mêmes principes de représentation que les autres amulettes alors que les jambes de la divinité ne sont pas représentées et qu'elle a en revanche une queue de serpent. Non-inscrite.
Bibliographie :	G. DARESSY, <i>Statues de divinités</i> , CGC (Nr. 38001-39384), 2 vol., 1905-1906, p. 209 et pl. 43.
Photographie :	

- Londres :

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 11517
Provenance :	/
Datation :	Basse Époque (?).
Hauteur :	4, 55 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec une tête de serpent et un anneau de suspension sur la nuque.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=122361&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 11779
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	7, 52 cm.
Matière :	Ébène.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou tenant dans ses mains un œil- <i>oudjat</i> posé sur une corbeille- <i>neb</i> . Un anneau de suspension se trouve sur son dos. La tête est perdue.
Bibliographie :	E.A.W. BUDGE, <i>The Mummy : Chapters on Egyptian Funereal Archaeology</i> , New York, 1964, p. 295. http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=129628&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 11780
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	3, 95 cm.
Matière :	Faïence bleue-verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension au bas de la nuque.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133552&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 11795
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	4, 39 cm.
Matière :	En faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension au sommet de la tête.
Bibliographie :	E.A.W. BUDGE, <i>The Mummy : Chapters on Egyptian Funeral Archaeology</i> , New York, 1964, p. 295. http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133563&partId=1
Photographie :	Aucune

Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou.

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 11809
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	2, 18 cm.
Matière :	Faïence bleu-vert.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension sur la nuque. Les jambes sont cassées.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133551&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 12055
Provenance :	/
Datation :	XXII ^e dyn.
Hauteur :	3, 3 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension au bas de la nuque.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133549&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 13066
Provenance :	Tell el-Yahudiya (Delta).
Datation :	/
Dimensions :	H. : 8,53 cm ; Prof. : 4,02 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Fragment d'une composition inscrite en hiéroglyphes et représentant Néhebkaou.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=128147&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 20665
Provenance :	Tell Zuwelein (Delta).
Datation :	/
Hauteur :	2, 24 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension sur la nuque. Les jambes sont cassées.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133544&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 23097
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	2, 94 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension derrière la tête.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133542&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 24748
Provenance :	/
Datation :	Troisième période Intermédiaire.
Hauteur :	3, 79 cm.
Matière :	Faïence bleu-vert.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou assis. Il se tient dans cette position grâce à sa queue sur laquelle il s'appuie. Ses bras sont ramenés sous sa gueule, l'anneau de l'amulette se trouve sur sa nuque. Non-inscrite.
Bibliographie :	C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i> , Trustees of the British Museum, 1994, p. 25-26 (fig. 22a) ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=130023&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 24761
Provenance :	/
Datation :	Troisième période Intermédiaire.
Hauteur :	5, 73 cm.
Matière :	Faïence bleu-vert.
Description :	Amulette de Néhebkaou représenté sous forme de serpent avec deux bras dont les mains sont ramenées sous la tête. Sa queue est recourbée vers l'arrière. L'anneau de suspension se trouve sur l'arrière de sa tête.
Bibliographie :	C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i> , Trustees of the British Museum, 1994, p. 25-26 (fig. 22c) ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=130024&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 26307
Provenance :	/
Datation :	Troisième période Intermédiaire (?).
Hauteur :	7, 57 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Amulette contrepoids. La représentation de Néhebkaou se trouve sous le collier de la déesse Sekhmet, figurée de profil. Le dieu est représenté assis, les mains remontées sous la tête, très certainement sous forme de serpent.
Bibliographie :	<i>Art and Afterlife in Ancient Egypt</i> , Japon, 1999-2000, n°83 ; C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i> , Trustees of the British Museum, 1994, fig. 40 ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=129777&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 46676
Provenance :	/
Datation :	Basse Époque – Époque Ptolémaïque.
Hauteur :	17, 2 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Statuette de Néhebkaou ophiocéphale représenté dans l'attitude de la marche avec le bras droit le long du corps et bras gauche levé. Des trous sont présents au niveau des mains, mais les emblèmes qu'il tenait sont perdus. Il porte un pagne court, une perruque tripartite et une couronne Atef.
Bibliographie :	<i>Art and Afterlife in Ancient Egypt</i>, Japon, 1999-2000, n°83 ; C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i>, Trustees of the British Museum, 1994, fig. 40 ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=159681&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 58425
Provenance :	/
Datation :	XXVI ^e dyn.
Hauteur :	3, 96 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou, il est percé latéralement au bas de la nuque.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133517&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 58426
Provenance :	/
Datation :	/
Dimensions :	H. : 4,6 cm ; larg. : 2,3 cm ; Prof. : 1,5 cm.
Matière :	Faïence
Description :	Composition rectangulaire en relief avec des représentations sur chaque face, dont Néhebkaou et Bès.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=155137&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 54890
Provenance :	/
Datation :	XXVI ^e dyn.
Hauteur :	4, 85 cm.
Matière :	Faïence bleu-vert.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec la queue recourbée et un anneau de suspension sur la nuque.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=129635&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 59386
Provenance :	/
Datation :	XVIII ^e dyn.
Hauteur :	4, 69 cm.
Matière :	Bronze et or.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou ophiocéphale dans l'attitude de la marche, les bras pendant le long du corps. Il porte une perruque et pagne dorés. L'anneau de suspension se trouve dans le dos du dieu.
Bibliographie :	C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i> , Trustees of the British Museum, 1994, p. 26 (fig. 23a) ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=130064&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 58986
Provenance :	/
Datation :	XXII ^e dynastie.
Hauteur :	3, 4 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou. Il est percé latéralement au bas de la nuque.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133516&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 61197
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	3, 75 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension au bas de la nuque.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133540&partId=1
Photographie :	Aucune

Catalogue des statuettes et amulettes dites de Néhebkaou.

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 61198
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	2, 81 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou, avec un anneau de suspension dans le dos.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=101909&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 61199
Provenance :	/
Datation :	Basse Époque.
Hauteur :	3, 11 cm.
Matière :	Faïence verte.
Description :	Amulette rectangulaire en bas relief représentant Néhebkaou ophiocéphale dans l'attitude de la marche, portant dans ses mains des pots- <i>nou</i> . L'anneau de suspension se trouve sur le dessus.
Bibliographie :	C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i> , Trustees of the British Museum, 1994, p. 25-26 (fig. 22b) ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=130021&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	63516
Provenance :	/
Datation :	XXII ^e dyn.
Hauteur :	26, 5 cm.
Matière :	Faïence bleu-vert.
Description :	Amulette représentant Bastet assise sur un trône décoré de plusieurs serpents incisés dont Néhebkaou ophiocéphale.
Bibliographie :	C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i> , Trustees of the British Museum, 1994, p. 34 ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=129624&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 64193
Provenance :	/
Datation :	Basse Époque.
Hauteur :	2, 17 cm.
Matière :	Verre opaque bleu turquoise.
Description :	Plaque rectangulaire, avec un anneau de suspension rectangulaire au sommet, incisée d'une représentation de Néhebkaou ophiocéphale assis tendant ses bras devant lui. Le revers n'est pas décoré.
Bibliographie :	W.M.Fl. PETRIE, <i>Amulets</i> , Londres, 1972 (réed.), n° 254a, p. 49 et pl. 43 ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=136529&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 64586
Provenance :	/
Datation :	Troisième période Intermédiaire.
Hauteur :	6, 32 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Amulette représentant Bastet assise sur un trône décoré de plusieurs serpents incisés dont Néhebkaou ophiocéphale.
Bibliographie :	C. ANDREWS, <i>Amulets of Ancient Egypt</i> , Trustees of the British Museum, 1994, p. 34 ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=129821&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 64612
Provenance :	/
Datation :	Troisième période Intermédiaire.
Hauteur :	4, 2 cm.
Matière :	Faïence bleue.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou avec un anneau de suspension derrière la tête.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=153287&partId=1
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 67347
Provenance :	Saqqâra [H6-10].
Datation :	/
Hauteur :	3, 12 cm.
Matière :	Stéatite.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou portant dans ses mains un œil oudjat. Un anneau de suspension se trouve dans son dos.
Bibliographie :	http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=133163&partId=1
Photographie :	Aucune

- Marseille :

Lieu de conservation :	<i>Musée Borély</i> ¹⁰⁹⁴
Numéro d'inventaire :	CM 569.
Provenance :	/
Datation :	Saïte.
Hauteur :	16 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Statuette de Néhebkaou ophiocéphale représenté debout dans l'attitude de la marche. Non-inscrite.
Bibliographie :	A.B. CLOT-BEY, <i>Catalogue de la Collection d'Antiquités égyptiennes du Docteur Clot-Bey</i> , Marseille, 1861, p. 16 ; G. MASPERO, <i>Catalogue du Musée Égyptien de Marseille</i> , 1889, p. 34 ; N. PALATINAT-TRILLOU, <i>Origine et répartition dans le Sud-Est de la France de la Collection d'Antiquités Égyptiennes du Docteur A.B. Clot-Bey</i> , Mémoires d'Histoire de l'Art et archéologie de l'Université de Provence, 1975, p. 116.
Photographie :	Aucune

Lieu de conservation :	<i>Musée Borély</i> ¹⁰⁹⁴
Numéro d'inventaire :	CM 570.
Provenance :	/
Datation :	Saïte.
Hauteur :	13, 5 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Le dieu présente une tête de serpent, sans coiffure. Il est debout sur un naos. Non-inscrite.
Bibliographie :	N. PALATINAT-TRILLOU, <i>Origine et répartition dans le Sud-Est de la France de la Collection d'Antiquités Égyptiennes du Docteur A.B. Clot-Bey</i> , Mémoires d'Histoire de l'Art et archéologie de l'Université de Provence, 1975, p. 116.
Photographie :	Aucune

¹⁰⁹⁴ La collection du Musée Borély a été transférée au Musée de la Vieille Charité. Aucune table de correspondance n'existe à l'heure actuelle entre les deux inventaires.

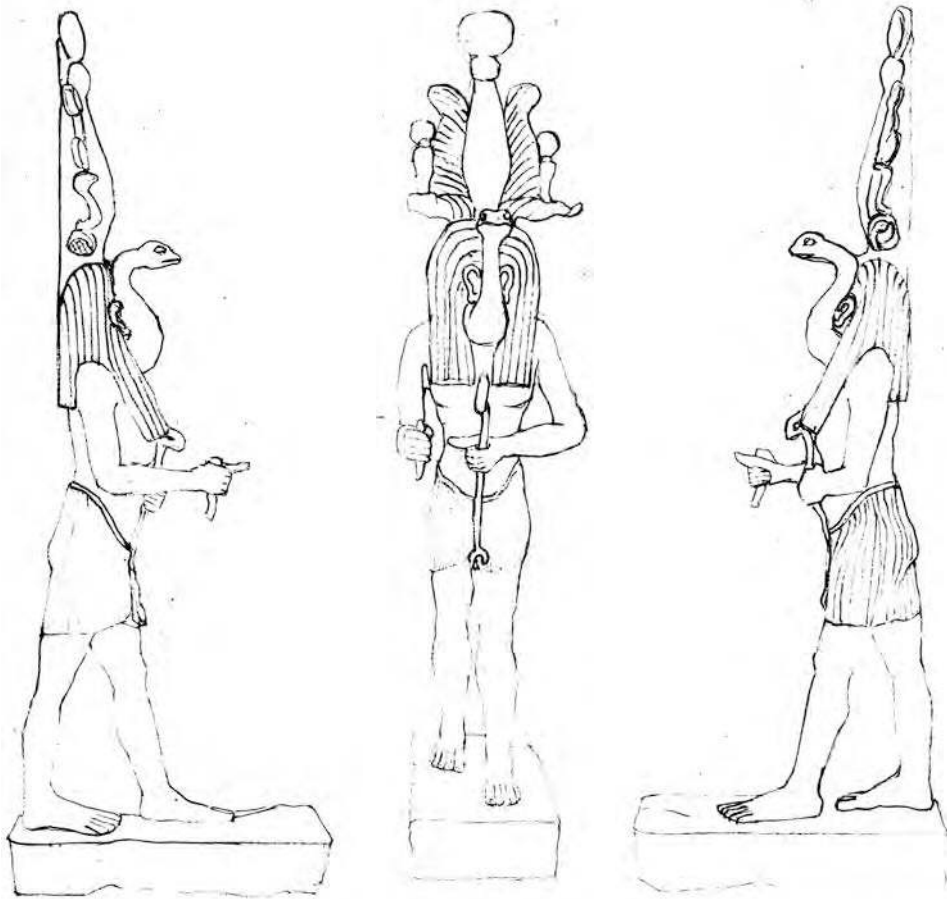
- Oxford :

Lieu de conservation :	<i>Ashmolean Museum</i>
Numéro d'inventaire :	1989.56
Provenance :	Saqqâra Nord, zone du Sérapeum.
Datation :	/
Hauteur :	/
Matière :	Bronze.
Description :	Statuette de Néhebkaou ophiocéphale représenté debout dans l'attitude de la marche, le bras droit le long du corps et l'avant-bras redressé. Il porte une pagne court et une perruque tripartite. Non-inscrite.
Bibliographie :	J. BOURRIAU, « Museum Acquisitions, 1989 », <i>JEA</i> 77, 1991, p. 162 et pl. XV/2.
Photographie :	

- *New York* :

Lieu de conservation :	<i>Metropolitan Museum of Art</i>
Numéro d'inventaire :	MMA 89.2.540
Provenance :	/
Datation :	XXVI-XXIX ^e dynasties (664-332 av. J.-C.)
Hauteur :	3 cm.
Matière :	Faïence bleue
Description :	Amulette représentant Néhebkaou sous forme de serpent assis. Il se tient dans cette position grâce à sa queue sur laquelle il s'appuie. Ses bras sont ramenés sous sa gueule, l'anneau de suspension se trouve sur sa nuque. Non-inscrite.
Bibliographie :	http://www.metmuseum.org/Collections/search-the-collections/100008300?rpp=20&pg=1&ft=89.2.540&pos=1
Photographie :	

- Paris :

Lieu de conservation :	<i>Louvre</i>
Numéro d'inventaire :	N 5070
Provenance :	Saqqâra, Sérapéum.
Datation :	/
Hauteur :	18, 4 cm.
Matière :	Bronze.
Description :	Statuette représentant Néhebkaou ophiocéphale debout dans l'attitude de la marche. Il porte un pagne court et une perruque tripartite striée sur laquelle repose une couronne- <i>atef</i> ornée de cornes de bélier. Il tient dans sa main gauche, repliée vers son torse, un sceptre- <i>ouas</i> . Non-inscrite.
Bibliographie :	B.M. HORNEMANN, <i>Types of Ancient Egypt Statuary I</i> , Nr. 314. K. WEIB, <i>Ägyptische Tier- und Götterbronzen aus Unterägypten</i> , <i>ÄAT</i> 81/2, 2012, Nr. 565, p. 675.
Photographie :	

- Tübingen :

Lieu de conservation :	<i>Ägyptologische Sammlung</i>
Numéro d'inventaire :	1199
Provenance :	/
Datation :	/
Hauteur :	4 cm.
Matière :	Faïence.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou assis. Il se tient dans cette position grâce à sa queue sur laquelle il s'appuie. Ses bras sont ramenés sous sa gueule, l'anneau de suspension se trouve sous sa nuque. Non-inscrite.
Bibliographie :	E. BRUNNER-TAUT, H. BRUNNER, <i>Die Ägyptische Sammlung der Universität Tübingen, Textband und Tafeln</i> , 1981, p. 141.
Photographie :	

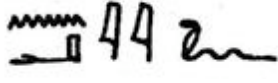
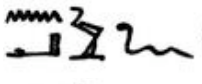
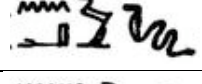
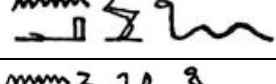
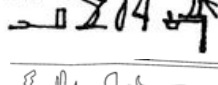
- Würzburg :

Lieu de conservation :	<i>Martin von Wagner Museum</i>
Numéro d'inventaire :	K 3054
Provenance :	/
Datation :	/
Dimensions :	H. : 4 cm ; Pr. : 2 cm ; Larg. : 0,5 cm.
Matière :	Faïence.
Description :	Amulette représentant Néhebkaou sous la forme d'un serpent muni de bras qui sont remontés vers sa gueule. Il est assis à l'aide de sa queue d'ophidien et entre ses jambes est figuré un long phallus. L'anneau se trouve derrière sa nuque. Non-inscrite.
Bibliographie :	D. Von Recklinghausen, M.A. Stadler (éds.), <i>KultOrt: Mythen, Wissenschaft und Alltag in den Tempeln Ägyptens</i> , Berlin, 2011, p. 166.
Photographie :	

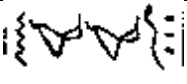
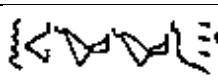
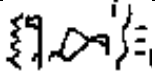
Annexe 3 : Tableau des graphies de Nâou

a) Dans les grands corpus :

- Textes des Pyramides :

SOURCES	GRAPHIES (VERSION)
<i>Pyr.</i> § 225a [TP 226]	 (W/F/W 1-2)
<i>Pyr.</i> § 230d [TP 230]	 (W/F/W 15)
<i>Pyr.</i> § 233a [TP 230]	 (W/F/W 18)
<i>Pyr.</i> § 422d [TP 281]	 (W/A/Einf 3-4)  (Téti)
<i>Pyr.</i> § 511a [TP 318]	 (Téti)  (Téti)
<i>Pyr.</i> § 686c [TP 390]	 (Téti)
<i>Pyr.</i> § 702 a-d [TP 404]	 (Téti)  (P/Dpost/E 6)  (Pépy II)

- Textes des Sarcophages :

<i>CTI</i> , 219 d [TS 49]	 (B12C ; B17C)
	 (B16C)
<i>CTI</i> , 390 a [TS 75]	 (S1C)

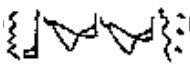
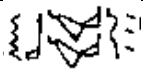
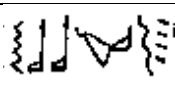
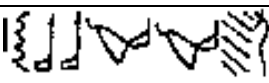
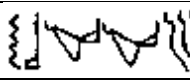
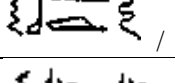
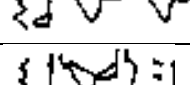
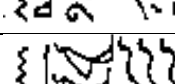
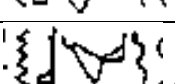
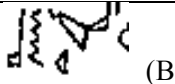
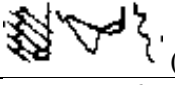
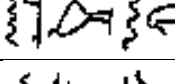
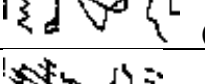
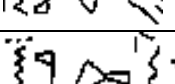
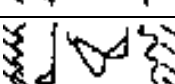
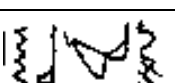
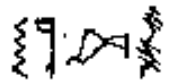
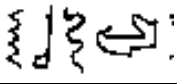
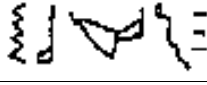
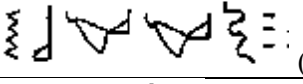
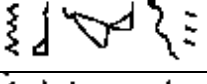
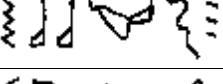
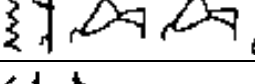
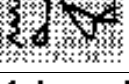
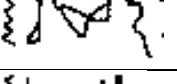
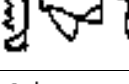
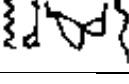
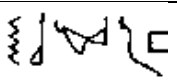
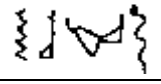
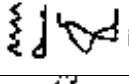
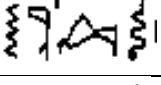
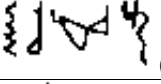
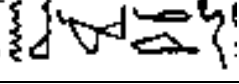
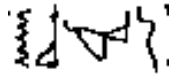
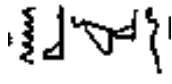
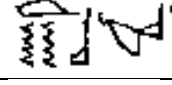
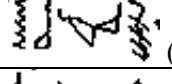
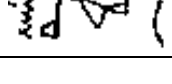
CT I, 390 a [TS 75]	 (T3C ; B3C ; B1B0 ; B1P ; M5C)
	 (B1C ; G1T)
	 (B2L)
	 (M28C)
CT II, 11f [TS 76]	 (B1C)
	 (B2L ; B1P ; G1T)
	 (B1B0)
CT II, 15h [TS 76]	 (B1C)
	 (B2L)
	 (B1P)
CT II, 26 d [TS 79]	 (B1C ; B2L ; B1P)
	 (B1B0)
CT II, 51 d [TS 85]	 (Sq6C)
	 (T1L)
CT II, 52b [TS 86]	 (Sq6C)
CT II, 52g [TS 86]	 (Sq6C)
	 (Sq1C)
CT II, 52i [TS 86]	 (M14C)
CT II, 53f [TS 87]	 (M4C)
	 (M6C)

Tableau des graphies de Nâou

CT II, 53i [TS 87]	 (M6C)
CT II, 54h [TS 88]	 (M41C)
CT III, 394 l [TS 265]	 (S1C)
CT III, 398c [TS 267]	 (S1C)
	 (B1B0)
	 (S10C)
CT IV, 117a [TS 317]	 (S1C)
CT IV, 177a [TS 332]	 (G1T ; A1C ; OLA 70 ?)
CT V, 36f [TS 374] :	 (B2L)
CT V, 36g [TS 374] :	 (B2L ; Sq1Sq)
	 (B2P)
CT V, 43c [TS 379]	 (B1C)
	 (B3L)
CT V, 93b [TS 397]	 (T1C)
	 (Sq1Sq)
	 (Sq1C ; M1C)
	 (T1Be)
CT V, 112g [TS 397]	 (T1C)
	 (M2C)
CT VII, 95t [TS 885]	 (S14C)

CT VII, 97g [TS 885]	 (S14C)
CT VII, 97r [TS 885]	 (S14C)
CT VII, 98k [TS 885]	 (S14C)
CT VII, 123 k [TS 918]	 (T1N4)
CT VII, 160b [TS 945]	 (pGardiner III)

- Livre de l'Amdouat :

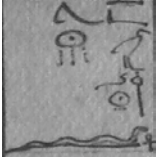
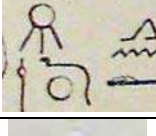
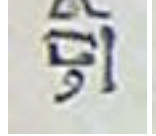
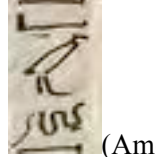
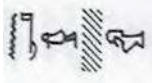
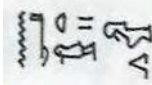
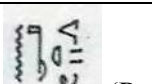
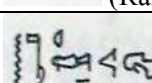
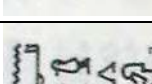
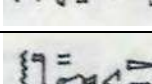
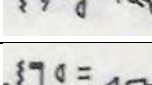
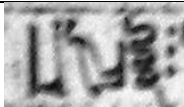
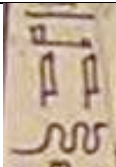
Liste	 (Touthmosis III)
4 ^e heure	 (Amenhotep)
	 (Thoutmosis III)
	 (Séthy I ^{er})
	 (Ramsès VI)
12 ^e heure	 (Amenhotep II)
	 (Thoutmosis III)

Tableau des graphies de Nâou

- Litanies de Rê :

Litanies de Rê		(Thoutmosis III)
		(Séthi Ier)
		(Ramsès II)
		(Sethy II)
		(Siptah)
		(Ramsès IV)
		(Ramsès IX)

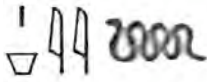
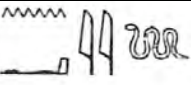
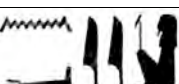
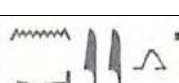
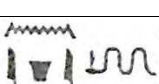
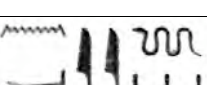
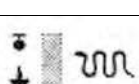
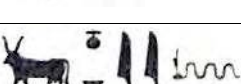
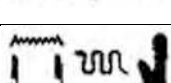
- Livre des Morts :

LdM 32	 (BUDGE, <i>The book of the Dead</i> , 1885)		
LdM 99A	 (pNeferoubenef)		
LdM 149 (10 ^e butte)	 (LEPSIUS, p. LXXII)	 (pNebseni)	 (pNu)

- Livre des Cavernes :

5 ^e division, 4 ^e registre, 1 ^{er} tableau	 (Ramsès VI)
---	--

- Temple d'Edfou :

Edfou I, 176, 13-14	
Edfou I, 200, 7	
Edfou IV, 128, 7	
Edfou IV, 359, 4	
Edfou V, 109, 15	
Edfou VI, 151, 10	
Edfou VI, 302, 16-17	
Edfou VI, 329, 7	
Edfou VII, 270, 1	
Edfou VIII, 102, 17	
Edfou Mammisi, 60, 2	

b) Par ordre chronologique :

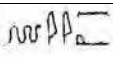
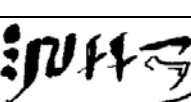
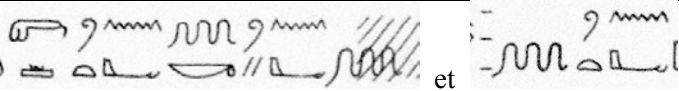
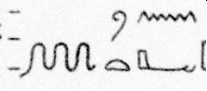
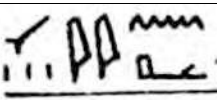
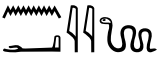
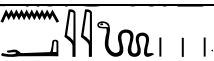
Louvre E 25485 : col. 7-8	
Tombe de Menkheperêseneb (TT 112)	
pCGT 54051 (=pTurin 1993)	

Tableau des graphies de Nâou

O. Petrie 36	
Papyrus Chester-Beatty XIII, 5-6	 et 
Stèle d'Horus Boston MFA 05.90	
Stèle d'Horus-Ched d'Ânkhefenkhonsou Gurna	 (BRUYÈRE, <i>FIFAO</i> 20/3, p. 145, fig. 21)
pBremner-Rhind	 (FAULKNER, <i>BiAeg</i> 3, p. 90)
<i>Urk.</i> VI, 67, 7	
<i>Urk.</i> VI, 81, 3-10 = 115, 21	

Pour les Textes des Pyramides, il y a 11 occurrences du terme :

- les déterminatifs : 8 serpents,
2 faucons sur un pavois et
2 fois un homme représenté de manière partielle (une des deux fois combiné avec le faucon) ;
- la graphie du radical : 6 fois *n^cw*, 2 fois *n^cy* et 3 fois *n^cwt(y)*.

Pour les Textes des Sarcophages, on observe 48 occurrences du terme :

- déterminatif : 45 serpents (combinés avec A40, Z2 ou seul) dont 3 fois trois serpents, 1 fois serpent planté de traits, et une fois tête coupée,
13 fois les trois traits du pluriel (Z2),
4 fois le déterminatif du divin (A40),
2 fois sans aucun déterminatif ;
- graphie du radical : 40 fois *n^cw* [dont une graphie avec les jambes (D54)],
3 fois *n^c*,
2 fois *n^c*,
1 fois *n^cwt(y)*, *n^c.t*, *n^cw.t* et *n^cy*.

Ces déterminatifs et ces graphies se retrouvent dans les occurrences postérieures. La seule différence majeure se situe dans les attestations fournissant le déterminatif des deux jambes.

Annexe 4 : Étude du LdM 125 :

Tableau de recollements des données fournies par les différents papyrus analysés :

Propriétaire	N°	Rep	Divinité, issu(e) de	Action réprimandée
Amenhotep pBM EA 10489	38	In≠S	<i>Wd3-rhyt</i> , demeure (<i>jwnn</i>)	Pas de conjuration du dieu de mon fait
	39	In≠S	<i>Nhb-nfrw.t</i> , <i>Gmš</i>	Pas de gonflements/orgueil
	40	In≠S (3)	<i>Nhb-k3.w</i> , ville	Pas de distinctions (à mon profit)
	41	In≠S	<i>Dsr-tp</i> , ville	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	In≠S	<i>Jn-d-f</i> , ville	Pas calomnié le dieu de la ville
Ani pBM EA	37	H	Oudja-rekhyt, Saou	Pas de conjuration du dieu
	38	S	Néhebkaou, sa caverne	Pas vanté (?)
	39	S	Néheb-neferou, sa caverne	Pas détruit le pain d'offrande aux dieux
	40	S	<i>Dsr-tp</i> , sa chapelle	Pas arraché de pain des <i>Akhou</i>
	41	H	<i>Jn-d-f</i> , Maât	Pas arraché de pain des enfants, pas calomnié le dieu dans sa ville
	42	H	<i>Hd</i> , <i>t3-š</i> (Fayoum ?)	Pas tué de bélier sacré
Senhotep CG 40004 JE 95652, 2512	38		...	Pas de conjuration
	39	...	...	Pas de gonflements/orgueil
	40	In≠	<i>Nhb-k3.w</i> , <i>Nfr.wt</i>	Pas de distinctions (à mon profit)
	41	...	...	...
	42	...	...	Pas calomnié le dieu dans la ville
Anonyme pAnastasi = pBM 9905	38	H	Oudja-rekhyt, ?	[...]
	39	H	Néheb-nefer, RIEN	RIEN
	40	S	Néhebkaou, RIEN	RIEN
	41	S	<i>Dsr-tp</i> , [...]	[...]
	42	S	<i>Jn-d-f</i> , Netjeret	RIEN
Amenhotep CG 40002 JE 21369	38	In≠	<i>Wd3-rhy.t</i> , RIEN	[...]
	39	In≠	<i>Nhb-nfr.wt</i> , RIEN	[...]
	40	In≠	<i>Nhb-k3.w</i> , RIEN	[Pas de] distinctions (à mon profit)
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	[...]
	42	In≠	<i>Jn-d-f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu dans la ville
Amenhotep CG 40003 JE 95834, SR 931	38	In≠	<i>Wd3-rhy.t</i> , RIEN	Pas de conjuration du dieu de ma part
	39	In≠	<i>Nhb-nfr.wt</i> , RIEN	Pas de gonflements/orgueil
	40	In≠	<i>Nhb-k3.w</i> , RIEN	Pas de distinctions à son profit
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	(Mes parts n'ont pas été grandes) sauf celles venant de mes biens
	42	In≠	<i>Jn-d-f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu dans la ville
Maiherperi pCG 24095	38	H	<i>Wd3-rhy.t</i> , Demeure (<i>jwnn</i>)	Pas de conjuration
	39	H	<i>Nhb-nfr.wt</i> , Gm	Pas de gonflements/orgueil
	40	H	<i>Nhb-k3.w</i> , ville	Pas de distinctions à mon profit
	41	H	<i>Dsr-tp</i> , ville	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	H	<i>Jn-d-f</i> , ville	Pas calomnié le dieu dans la ville

Anonyme pLouvre N 3073	38	S	<i>Wd3-rhy.t</i> , RIEN	Pas de conjuration du dieu de mon fait
	39	S	<i>Nhb-k3.w nfr.wt</i> , RIEN	Pas de gonflements/orgueil
	40	Bélier	<i>Sdsr-jmnt</i> , RIEN	...
	41	H	<i>Nhb-w-k3.w</i> , RIEN	Pas de distinctions à mon profit
	42	Chacal	<i>Jn-d=f r hftw m jmnt</i>	Pas calomnié le dieu de la ville
Senouseret pVienne 10.994-10.997	38	In≠	<i>Wd3-rhyt, s3w</i>	Pas de conjuration du dieu de mon fait
	39	In≠	<i>Nhb-k3.w, hw.t-k3-Pth</i>	Pas de gonflements/orgueil
	40	In≠	<i>Nhb-nfr.wt</i> , caverne	Pas de distinctions à mon profit
	41	In≠	<i>Dsr-tp, K3r=f</i>	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	In≠	<i>Jn-d=f, Jmnt.t</i>	Pas calomnié le dieu dans la ville
Ouserhat pBM EA 10009 + 9962pt	38	In≠	Néhebkaou néferout, RIEN	Pas de gonflements/orgueil
	39	In≠	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	40	In≠	Oudja-rekhyt, RIEN	Pas de conjurations (<i>šnwt</i>)
	41	In≠	Néheb-neferou, RIEN	Pas de mensonge (<i>grg</i>)
	42	In≠	<i>Jn-d=f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu dans sa ville
Iouya pCG 51189 = JE 95839	38	In≠	Oudja-rekhyt, RIEN	Pas de conjurations
	39	In≠	Néheb-neferout RIEN	Pas de gonflements/orgueil
	40	In≠	Néhebkaou RIEN	Pas de distinctions de ma personne
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	In≠	<i>Jn-d=f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu de la ville
Nebsemi pBM EA 9900	38	In≠	Oudja-rekhyt, son/sa [...]	Pas de conjuration du dieu
	39	In≠	Néheb-neferou, [...]	Pas de gonflements/d'orgueil
	40	In≠	Néhebkaou, de la ville	Pas de distinctions à mon profit
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , la caverne	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	In≠	<i>Jn-d=f</i> , de Iouge(ret ?)	Pas calomnié le dieu dans ma ville
Nu pBM EA 10477	38	In≠	Oudja-rekhyt, RIEN	Pas de gonflements/d'orgueil
	39	In≠	Néheb-neferout, son temple	Pas de distinctions
	40	In≠	Néhebkaou, sa caverne	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , sa chapelle	Pas de conjuration du dieu de mon fait
	42	In≠	<i>Jn-d=f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu dans la ville
Qenna Leyde, T2	38	In≠	<i>Wd3-rhy.t</i> , sa demeurejwnn	Pas de conjuration
	39	In≠	<i>Nhb-nfr.wt, Gm</i>	Pas de gonflements/orgueil
	40	In≠	<i>Nhb-k3.w</i>	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i>	Pas calomnié le dieu dans la ville
	42	In≠	<i>Jn-d=f</i> , ville	<i>N jr bw</i>

Neferrenpet pBruxelles E5043 & Philadelphie E2775	38	In≠	[<i>Wd3-rhy.t</i>], RIEN	[...]
	39	In≠	<i>Nḥb-k3 nfr.wt</i>	[...]
	40	In≠	[...]	[...]
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	[...]
	42	In≠	<i>Jn-d=f</i>	[...]
Neferounebef pLouvre N3092 & Montpellier	37	In≠	Oudja-rekhyt, RIEN	Pas élevé la voix
	38	In≠	Néheb-neferou, RIEN	Pas de conjuration du dieu de mon fait
	39	In≠	Néhebkaou, RIEN	Pas de gonflements/d'orgueil
	40	In≠	<i>Dsr-tp</i> , son temple	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	41	In≠	<i>Jn-d=f</i> , ?	Pas calomnié le dieu dans la ville
	42	In≠	<i>ʕ3-dy</i> , Iounou	Pas de gonflements/orgueil
Paqerer Leyde, T4	38	Croco	<i>Wd3-rhy.t, sh (?)</i>	Pas de conjuration du dieu de mon fait
	39	H	<i>Nḥb-nfr.wt, ḥw.t-ntr=f</i>	Pas de gonflements/orgueil
	40	H	<i>Nḥb-k3.w, ḥw.t-ʕ3.t</i>	Pas de distinctions (à mon profit)
	41	H	<i>Dsr-tp, bj3</i> (Thèbes ?)	<i>N wr=j grg</i>
	42	H	<i>Jn-d=f, r(3)-st3.w</i>	Pas calomnié le dieu de ma ville
Nakht BM EA 10471 & 10473	38	S	<i>Wd3-rhy.t, sh (?)</i>	Pas de conjuration du dieu de mon fait
	39	S	<i>Nḥb-nfr , ḥ.wt-ntr=f</i>	Pas de gonflements/orgueil
	40	H	<i>Nḥb-k3.w, ḥw.t-ʕ3.t</i>	Pas de distinctions à mon profit
	41	H	<i>Dsr-tp, bj3</i> (Thèbes ?)	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	H	<i>Jn-d=f, r(3)-st3.w</i>	Pas calomnié le dieu dans la ville
Amonemouya pBnF 36	38	H	<i>Wd3-rhy.t</i> , RIEN	Pas de gonflements/orgueil
	39	S	<i>Nḥb-k3.w</i> , RIEN	Pas de distinctions à mon profit
	40	S	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	41	S	<i>Jn-d=f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu dans la ville
	42	S	<i>ḥd(?) -Nww šmw</i>	Je n'ai pas navigué sur l'eau
Pinedjem	38	Bélier	Oudja-rekhyt, RIEN	Pas de gonflements/d'orgueil
	39	H	Néheb-neferou, RIEN	Pas de distinctions à mon profit
	40	S	Néhebkaou, RIEN	???
	41	S (2)	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	S	<i>Jn-d=f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu dans la ville
Soutymès pBnF 42	38	Bélier	<i>Wd3-rhy.t</i> , RIEN	Pas de gonflement / orgueil
	39	H	<i>Nḥb-nfr.wt</i> , RIEN	Pas de distinctions à mon profit
	40	S	<i>Nḥb-k3.w</i> , RIEN	Pas tué de bétail sacré
	41	S (2)	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	S	<i>Jn-d=f</i> , RIEN	Pas calomnié le dieu dans ma ville
Anonyme pBM 9905	38	H	<i>Wd3-rhy.t</i> , RIEN	Pas de conjuration [...]
	39	H	<i>Nḥb-nfr</i> , RIEN	Pas de gonflements/orgueil
	40	H	<i>Nḥb-k3.w</i> , RIEN	Pas de distinctions (à mon profit)
	41	S	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	Mes parts n'ont pas été grandes, sauf celles venant de mes biens
	42	S	<i>Jn-d=f</i> , Netjeret	Pas calomnié le dieu dans la ville

KV 2 Ramsès IV	38	In≠	<i>Wd3-rhy.t, s3w</i>	Pas de conjuration
	39	In≠	<i>Nhb-nfr</i> RIEN	Pas de gonflements/orgueil
	40	In≠	<i>Nhb-k3.w</i> RIEN	Pas de distinctions à son profit
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	<i>N wr shrw n js m hrw=f</i>
	42	In≠	<i>Jn-d=f, jwgrt</i>	Pas calomnié <i>m hr=f</i>
KV 9 Ramsès VI	38	In≠	<i>Wd3-rhyt, s3.wt</i>	Pas de conjuration
	39	In≠	<i>Nhb-nfr.wt</i> , RIEN	Pas de gonflements/orgueil, il n'a pas dit de mensonge
	40	In≠	<i>Nhb-k3.w</i> , RIEN	Pas de distinctions à son profit
	41	In≠	<i>Dsr-tp</i> , RIEN	<i>N wr shrw ...</i>
	42	In≠	<i>Jn-d=f, jwgrt</i>	Pas calomnié

- Légende :

In≠ : représentation humaine indifférenciée ;

S = serpent ; S (2) = serpent à deux têtes ; In≠S : représentation serpent indifférenciée ;

H = homme.

[...] = lacune

RIEN = le papyrus ne présente aucune (trace d')écriture.

Tableau des actions réprimandées en fonction des divinités :

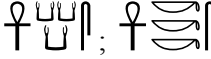
	<i>Wd3-rhy.t</i>	<i>Nhb-nfrw.t</i>	<i>Nhb-k3.w</i>	<i>Dsr-tp</i>	<i>Jn-d=f</i>	<i>Hd-t3</i>	<i>Nfr-tm</i>	<i>Jhy</i>	<i>Wnm-snfw=f</i>	<i>Total</i>
Je n'ai pas conjuré le dieu (<i>n šn=j ntr</i>)	<i>X</i> (15)	<i>X</i>		<i>X</i>						17
Je n'ai pas fait preuve d'orgueil (<i>n jr=j šfw</i>)	<i>X</i> (4)	<i>X</i> (12)	<i>X</i> (3)							19
Je ne me suis pas distingué outre mesure (<i>n jr=j stn r=j</i>)		<i>X</i> (4)	<i>X</i> (14)							18
Je n'ai pas vécu au-delà de mes moyens (<i>n jr=j wr hr.wt/shrw</i>)			<i>X</i> (3)	<i>X</i> (15)						18
Je n'ai pas calomnié dieu (<i>n jr=j ss3.wt ntr</i>)				<i>X</i>	<i>X</i> (19)					20
Je ne me suis pas vanté (?) (<i>n jr=j szqy.t</i>)			<i>X</i>							1
Je n'ai pas détruit (<i>nḥm</i>) le pain offrande (<i>hnf</i>) des dieux		<i>X</i>								1
Je n'ai pas arraché le pain des <i>Akhou</i>				<i>X</i>						1
Je n'ai pas élevé la voix (<i>n 3q hrw=j</i>)	<i>X</i>							<i>Usuel</i>		1
Je n'ai pas menti (<i>n jr=j grg.w</i>)		<i>X</i>		<i>X</i>			<i>Usuel</i>			2
Je n'ai pas de tué de taureau sacré (<i>n ds=j k3 ntrj</i>)			<i>X</i>			<i>X</i>			<i>Usuel</i>	2
Je n'ai pas été bavard (<i>n šmt r(3)=j</i>)	<i>3-dy pr(w) m Jwnw</i>									2

Tableaux des données en fonction des divinités :

<i>Divinité</i>	<i>Place</i>		<i>Représentations</i>		<i>Lieu</i>		<i>Action réprimée par la divinité</i>	
Néhebkaou	40	12	S	4	Ville	3	Je ne me suis pas distingué outre mesure	14
	39	5	H	4	Caverne	2	Je n'ai pas vécu au-delà de mes moyens	3
	38	1	In≠	10	<i>ḥw.t-ʿz.t</i>	2	Je ne me suis pas vanté/je n'ai pas fait preuve d'orgueil	3
	41	1			<i>ḥw.t-kz-Pth</i>	1	Je n'ai pas tué l'animal sacré	1
					RIEN	10		
Néhebkaouneferou	38 // 39 // 40		In≠ (2) // S		RIEN		Pas d'orgueil // lacune /// Pas distingué	
Oudj-Rekhyt	38	18	H	4	Saou	4	Je n'ai pas conjuré dieu	15
	37	3	S	3	Demeure <i>Jwnn</i>	3	Je n'ai pas fait preuve d'orgueil	4
	40	1	Bélier	2	Tente <i>sh</i> (?)	2	Je n'ai pas élevé la voix	1
			Croco	1	Son [...]	1	[...]	2
			In≠	12	RIEN	12		
Néhebnéferout	39	14	H	5	<i>Gm-(wš) ?</i>	3	Je n'ai pas fait preuve d'orgueil	11
	38	2	S	3	Temple <i>ḥw.t</i>	3	Je ne me suis pas distingué outre mesure	4
	40	1	In≠	10	Caverne	2	Je n'ai pas arraché le pain des dieux	1
	41	1			RIEN	9	Je n'ai pas conjuré le dieu	1
					[...]	1	Je n'ai pas menti	2
Djeser-tep	41	16	S	6	Chapelle, <i>k3r</i>	4	Je n'ai pas vécu au-delà de mes moyens	15
	40	4	H	3	Ville	2	Je n'ai pas conjuré le dieu	1
	39	1	In≠	12	Thèbes <i>Bj3</i>	2	Je n'ai pas arraché le pain des <i>Akhout</i>	1
					Temple	1	Je n'ai pas calomnié le dieu	1
					RIEN	12	Je n'ai pas menti	1
Inâef	42	18	S	5	Nécropole, <i>jgr.t</i>	3	Je n'ai pas calomnié le dieu	18
	41	4	H	4	Ville	3	Je n'ai pas commis d'abomination / de mal	1
			Chacal	1	Occident, <i>Jmnt.t</i>	2	Je n'ai pas arraché le pain des enfants	1
			In≠	12	Nécropole, <i>r(3)-st3.w</i>	2	[...]	1
					Maâty	1	Je n'ai pas calomnié le dieu <i>m ḥr=f</i>	1
					?	1		
					RIEN	10		

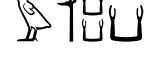
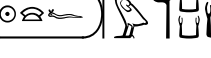
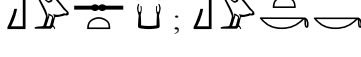
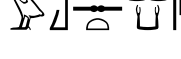
Annexe 5 : Liste des anthroponymes et des noms royaux contenant le vocable *kaou*.

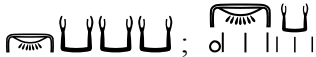
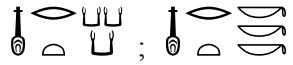
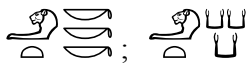
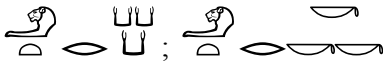
a) Liste des anthroponymes contenant le vocable *kaou*

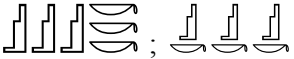
Anthroponyme / traduction	Graphie(s)	Datation	Références ¹⁰⁹⁵	Catégorie
3tt-k3.w(=j) Le lit ¹⁰⁹⁶ de mes <i>kaou</i>		V ^e -VI ^e dynastie ; Ancien Empire	PN I, 414, 07 ; Base AGEA [54]	
3tt-k3.w=s le lit de ses <i>kaou</i>		IV ^e -V ^e dynastie ; Ancien Empire	PN II, 259.26 ; Base AGEA [55].	
Jj(w)-k3.w(=j) Mes <i>kaou</i> sont venus		IV ^e dynastie ; Ancien Empire	PN I, 11.2 ; Base AGEA [108], [151] et [196].	
J.mn(w)-k3.w-Hwfw Celui qui établit les <i>kaou</i> de Khéops		IV ^e dynastie ; Ancien Empire	Base AGEA [412].	Basilophore
nh=w-k3.w Les <i>kaou</i> sont vivants		VI ^e dynastie ; Ancien Empire	PN II, 272.2	
nh(=w)-k3.w=s Ses <i>kaou</i> sont vivants		Ancien Empire	PN I, 66.18 ; PN II, 347.	
š3.t-k3.w Celle dont les <i>kaou</i> sont multiples		Moyen Empire	PN I, 71.17	
W3d(=w)-k3.w=s Ses <i>kaou</i> sont frais		Moyen Empire	PN I, 74.27	

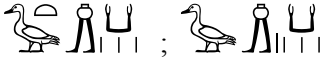
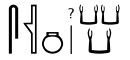
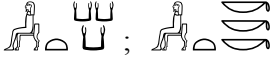
¹⁰⁹⁵ Principalement issues de H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, 2 vol., Glückstadt, 1935 (abrégé par PN, suivi du numéro de volume en chiffre romain ainsi que du numéro de page et numéro de paragraphe en chiffre arabe), M. THIRION, « Notes d'onomastique. Contribution à une révision du Ranke PN », *RdE* 33, 43, 45, 1981-1994, ainsi que la base AGEA en ligne (Y. GOURDON, <http://www.ifao.egnet.net/bases/agea/noms>) sont les principales sources utilisées pour la constitution de cette liste.

¹⁰⁹⁶ Voir PN I 4.17.

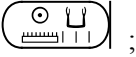
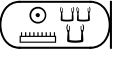
<i>W^c-m-k3.w</i> L'unique en tant que <i>kaou</i>		XIII ^e dynastie ; DPI	PN I, 76.16	
<i>W^cb(=w)-k3.w-R^c-dd=f</i> Purifiés sont les <i>kaou</i> de Rêdjedef		IV ^e dynastie ; Ancien Empire	PN II, 273.21	Basilophore
<i>W^cb(=w)-k3.w-Hw.t-Hr</i> Purifiés sont les <i>kaou</i> d'Hathor		Ancien Empire	PN I, 76.28	Théophore
<i>Wr(.w)-k3.w-b3</i> Le <i>Ba</i> aux vénérables <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 417.27	
<i>Wr(.w)-k3.w-Pth</i> Ptah aux vénérables <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 82.2	Théophore
<i>Wr(.w)-k3.w-H^c=f-R^c</i> Khéphren aux vénérables <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 417.28	Basilophore
<i>Wsr(=w)-k3.w</i> Les <i>kaou</i> sont puissants		Ancien Empire	PN I, 86.13	
<i>Wsr-k3.w-H^c=f-R^c</i> Khéphren aux puissants <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 86.14	Basilophore
<i>Wsr.t-k3.w</i> Puissante de <i>kaou</i>		Nouvel Empire	PN II, 275.19	Basilophore
<i>Wts.(w)t-k3.w</i> Celle qui soulève les <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 88.5	
<i>Wts.(w)t-k3.w=s</i> Celle qui soulève ses <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 88.6	

<i>Nbw(w)-k3.w</i> Celui dont les <i>kaou</i> sont dorés		Moyen Empire	<i>PN I</i> , 192.8	
<i>Nbw(w)-k3.wy</i> Celui dont les deux <i>kaou</i> sont dorés		Moyen Empire	<i>PN I</i> , 192, 7	
<i>Nbw-k3.w-R^c</i> Celui dont les <i>kaou</i> de Rê sont dorés		Moyen Empire	<i>PN I</i> , 192.9	Nom de Pharaon
<i>Nbw-k3.w-R^c-nh̄t</i> Neboukaourê est victorieux		Moyen Empire	<i>PN I</i> , 192.10 ; <i>PN II</i> , 368	Basilophore
<i>Nb-k3.w-Hrw</i> Horus est le maître des <i>kaou</i>		Ancien Empire	<i>PN II</i> , 296.28	Théophore / En rapport avec une expression
<i>Nb.ty-hr(y)-k3.w=s</i> Nebty supérieure de ses <i>kaou</i>		Ancien Empire	<i>PN I</i> , 423.22	Théophore
<i>Nfr(w)-k3.w</i> Celui aux <i>kaou</i> parfaits		Ancien Empire	<i>PN I</i> , 200.21	
<i>Nfr(=w)-k3.w=s</i> Ses <i>kaou</i> sont parfaits		Ancien Empire	<i>PN II</i> , 299.8	
<i>Nfr(w).t-k3.w</i> La parfaite de <i>kaou</i>		Ancien Empire	<i>PN I</i> , 203.6 ; <i>PN II</i> , 370	
<i>H3.t-k3.w</i> À l'avant des <i>kaou</i> (?)		Ancien Empire	<i>PN I</i> , XXVI et 232, 24 ; <i>PN II</i> , 375	
<i>H3.t-r-k3.w</i> À l'avant des <i>kaou</i> (?)		Ancien Empire	<i>PN I</i> , 232.20	

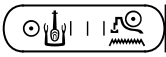
$H^c-k3.w$ Qu'apparaissent les <i>kaou</i>		Moyen Empire	PN I, 264.24	
$H^c-k3.w-R^c$ Qu'apparaissent les <i>kaou</i> de Rê		Moyen Empire	PN I, 264.25	Pharaon
$H^c-k3.w-R^c-m-^ch$ Khakaourê est dans le palais		Moyen Empire	PN I, 264.26	Basilophore
$H^c-k3.w-R^c-hw(w)-njw.t=f$ C'est Khakaourê qui a protégé sa cité		Moyen Empire	PN I, 265.1	Basilophore
$H^c-k3.w-R^c-snb(=w)$ Khakaourê est en bonne santé		Moyen Empire	PN I, 265.2	Basilophore
$H^c-k3.w-R^c-snfr=w$ Khakaourê est devenu parfait		Moyen Empire	PN I, 315.17	Basilophore.
$Hnty-k3.w=f$ Celui qui préside à ses <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 427.12	En rapport avec une épithète
$Hnty-k3.w=s$ Celle qui préside à ses <i>kaou</i>	?	Ancien Empire	H.W. HELCK, <i>ZÄS</i> 79, p. 31.	En rapport avec une épithète
$Hnty-k3.w-Ppy$ Celui qui préside aux <i>kaou</i> de Pépy		Ancien Empire	J. ÖSING, <i>Dakhla</i> , pl. 6 et 60.	Basilophore
$S.wt-k3.w$ Les places des <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 428.16 ; PN II, 404	
$S3-m-k3.w=s.t$ Les <i>kaou</i> sont sa protection		Nouvel Empire	PN II, 314.5	

<i>Sz(.t)-jn(w.t)-k3.w</i> C'est la fille/le fils qui amène les <i>kaou</i>		Moyen Empire	PN I, 286.15	
<i>Sn.t-k3.w</i> La sœur des <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 311.25	
<i>Sqd(w)-k3.w</i> Celui qui a façonné les <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 321.2	
<i>Stj(w)-k3.w</i> Celui qui sème les <i>kaou</i>		Nouvel Empire	PN II, 317.8	
<i>Šps-k3.w</i> L'auguste aux <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 326.14	
<i>Šps.t-k3.w</i> L'auguste aux <i>kaou</i>		Ancien Empire	PN I, 327.7 ; PN II, 390 ; Base AGEA [354]	
<i>Špss(w)-k3.w-mry-R</i> Celui qui enrichit les <i>kaou</i> de Meryrê		Ancien Empire	PN II, 318.27	Basilophore
<i>Špss(w).t-k3.w</i> Celle qui enrichit les <i>kaou</i>		V ^e Dynastie ; Ancien Empire	PN I, 327.9	
<i>Tp-m-k3.w</i> La tête en <i>kaou</i> (?)		Ancien Empire	PN I, 380.4	
<i>Dmd(=w)-k3.w</i> Les <i>kaou</i> sont assemblés		Ancien Empire	PN I, 400.5	En rapport avec une expression
<i>Dmd(=w)-k3.w=s</i> Ses <i>kaou</i> sont assemblés		Ancien Empire	PN I, 400.6	En rapport avec une expression

b) Liste des noms royaux contenant le vocable *kaou*

Translittération (nom usuel) / traduction	Graphie(s)	Datation	Références ¹⁰⁹⁰	Nom
<i>Nb-k3.w-R^c</i> (Nebkarê) Le seigneur des <i>kaou</i> , Rê		Ancien Empire	<i>LdR</i> I, 54.	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>Mn-k3.w-R^c</i> (Mykérinos) Celui aux <i>kaou</i> durables, Rê	 ; 	IV ^e dynastie Ancien Empire	<i>LdR</i> I, 95-100 ; <i>HÄKN</i> , 54.6, 55.6.	<i>s3 R^c</i>
<i>Mn-k3.w-Hr</i> (Menkaouhor) Celui aux <i>kaou</i> durables, Horus		V ^e dynastie ; Ancien Empire	<i>LdR</i> I, 130-132 ; <i>HÄKN</i> , 58.7, 59.7.	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>Q3(w)-k3.w-R^c</i> (Qakarê Ibi) Celui qui élève les <i>kaou</i> de Rê		VIII ^e dynastie ; PPI	<i>LdR</i> I, 190 ; <i>HÄKN</i> , 68.14, 69.14	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>Nfr(w)-k3.w-R^c</i> (Neferkaourê) Celui dont les <i>kaou</i> sont parfaits, Rê		VIII ^e dynastie ; PPI	<i>LdR</i> I, 190 ; <i>HÄKN</i> , 68.15, 69.15 ;	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>Nfr-k3.w-Hr</i> (Neferkaouhor) Celui dont les <i>kaou</i> sont parfaits, Horus		VIII ^e dynastie ; PPI	<i>LdR</i> I, 190 ; <i>HÄKN</i> , 68.16, 69.16 ;	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>Nbw(w)-k3.w-R^c</i> (Amenemhat II) Les <i>kaou</i> de Rê sont dorés		XII ^e dynastie ; Moyen Empire	<i>LdR</i> I, 285-293 ; <i>HÄKN</i> , 84.3, 85.3 ;	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>H^c(w)-k3.w-R^c</i> (Sésostri III) Celui qui fait apparaître les <i>kaou</i> de Rê	 ; 	XII ^e dynastie ; Moyen Empire	<i>LdR</i> I, 303-315 ; <i>HÄKN</i> , 84.5, 85.5 ;	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>K3.w-ntr.w</i> (Sobekhotep I) Les <i>kaou</i> des dieux	 ; 	XIII ^e dynastie ; DPI	<i>HÄKN</i> , 90-92.12, 91-93.12.	<i>Hr nbw</i>

¹⁰⁹⁰ H. GAUTHIER, *Livre des Rois* I-IV, MIFAO 17, 1907-1916 (abrégé *LdR*) et J. VON BECKERATH, *Handbuch des ägyptischen Königsnamen*, MÄS 49, 1999 (abrégé *HÄKN*) sont les principales sources utilisées pour la constitution de cette liste.

<i>Mry-k3.w-R^c</i> (Sobekhotep VII) L'aimé des <i>kaou</i> de Rê		XIII^e dynastie ; DPI	<i>LdR</i> II, p. 49 ; <i>HÄKN</i>, 98.32, 99.32.	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>Wsr.t-k3.w</i> (Hatchepsout) Celle dont les <i>kaou</i> sont puissants		XVIII^e dynastie ; Nouvel Empire	<i>LdR</i> II, p. 226, 237-245 ; <i>HÄKN</i>, 134.5, 135.5.	<i>Hr</i>
<i>W3d(w)-k3.w-nfr-rnp.wt-nb-hb.w-sd</i> (Amenhotep III) Celui aux <i>kaou</i> frais, aux années parfaites, le seigneur des fêtes-<i>sed</i>		XVIII^e dynastie ; Nouvel Empire	<i>HÄKN</i>, 140.9, 141.9.	<i>Hr nbw</i>
<i>K3-nht-wsr-k3.w</i> (Sethy I^{er}) Le taureau victorieux, puissant de <i>kaou</i>		XIX^e dynastie ; Nouvel Empire	<i>HÄKN</i>, 148.2, 149.2.	<i>Hr</i>
<i>Nfr-k3.w-R^c stp-n-R^c</i> (Ramsès IX) Parfait <i>kaou</i> de Rê, élu de Rê		XX^e dynastie ; Nouvel Empire	<i>LdR</i> III, 213-214 ; <i>HÄKN</i>, 172.8, 173.8.	<i>N(y)-sw.t bjty</i>
<i>Dd-k3.w-R^c</i> (Chabataka) Que soient stables les <i>kaou</i> de Rê		XXV^e dynastie ; Basse Époque	<i>LdR</i> IV, 28-29 ; <i>HÄKN</i>, 208.6, 209.6.	<i>N(y)-sw.t bjty</i>

Annexe 6 : Catalogue des « pseudo-groupe ».

- Berkeley :

Lieu de conservation :	<i>Phoebe A. Hearst Museum of Anthropology</i>
Numéro d'inventaire :	6-19782
Provenance :	Gîza, entre les mastabas G 1022 et G 1025.
Datation :	Deuxième moitié de la V ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 0.62 m ; larg. : 0,385 m.
Matière :	Calcaire.
Description (Nom du propriétaire)	Il s'agit d'une double statue représentant deux personnages masculin debout les pieds joints et les bras tendus le long du corps. Ils portent tous les deux de courtes perruques bouclées ainsi qu'une pagne court. Le pilier dorsal unique est endommagé, de même que le bras du personnage de droite. L'inscription indique : <i>jmy-r(3) w^cb.t Jn-kf</i> , « le directeur de la <i>ouâbet</i> , Inkef » (gauche), <i>shd w^cb.t rh(w) n(y)-sw.t Jn-kf</i> , « l'inspecteur de louâbet, connu du roi, Inkef » (droite).
Bibliographie :	H.FR. LUTZ, <i>Egyptian Statues and Statuettes in the Museum of Anthrolopology of the University of California</i> , UCPA 5, 1930, pl. 31 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 86 ; http://pahma.berkeley.edu/delphi/modules/browser/details.php?onum=6-19782
Photographie :	

- Boston :

Lieu de conservation :	<i>Museum of Fine Arts</i>
Numéro d'inventaire :	MFA 12.1484
Provenance :	Gîza, tombe de Penmerou.
Datation :	V ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 1, 55 m ; larg. : 1, 05 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Dans le cadre qui représente une porte sont figurés différents membres de la famille du défunt. La femme (à droite), légèrement plus petite que les deux hommes, pose sa main sur l'épaule de l'homme au centre. Deux enfants, un garçon et une fille, se tiennent à sa jambe. Les deux personnages masculins (sur la gauche) sont identifiés comme étant Penmerou. Sa tombe contenait d'autres « pseudo-groupes », mais celui-ci est le seul où les autres membres de la famille sont représentés.
Bibliographie :	W.K. SIMPSON, <i>The Mastabas of the Western Cemetery I. Sekhemka (G 1029); Tjetu I (G 2001); Iasen (G 2196); Penmeru (G 2197); Hagy, Nefertjentet, and Herunefer (G 2352/53); Djaty, Tjetu II, and Nimesti (G 2337X, 2343, 2366), Giza Mastabas 4, 1980, pl. 49 ;</i> M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich, IBAES 3/2, 2001, p. 87 ;</i> http://www.mfa.org/collections/object/pseudo-group-statue-of-penmeru-140414
Photographie :	 droits de diffusion de l'image non-obtenus

Lieu de conservation :	<i>Museum of Fine Arts</i>
Numéro d'inventaire :	MFA 12.1504
Provenance :	Gîza, tombe de Penmerou.
Datation :	V ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 1, 20 m ; larg. : 1, 17 m ; pr. : 0, 40 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue de trois personnages identifiés comme étant Penmerou. La tête du personnage de droite est manquante. Ils sont représentés dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps. Ils portent des pagnes courts à ceinture. La statue de gauche est chauve tandis que celle du centre porte une perruque large. Il reste quelques traces de couleur sur la statue.
Bibliographie :	C.S. FISCHER, « Work of 1912 at Gizeh and Mesheikh », <i>BMFA</i> 11, 1913, p. 19-22 ; W.K. SIMPSON, <i>The Mastabas of the Western Cemetery I. Sekhemka (G 1029); Tjetu I (G 2001); Iasen (G 2196); Penmeru (G 2197); Hagy, Nefertjentet, and Herunefer (G 2352/53); Djaty, Tjetu II, and Nimesti (G 2337X, 2343, 2366), Giza Mastabas 4</i>, 1980, pl. 50 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, <i>IBAES</i> 3/2, 2001, p. 87 ; http://www.mfa.org/collections/object/triad-of-penmeru-140433
Photographie :	 droits de diffusion de l'image non-obtenus

Lieu de conservation :	<i>Museum of Fine Arts</i>
Numéro d'inventaire :	MFA 13.4330 + 13.4358
Provenance :	Gîza, mastaba G 5380 (=2320).
Datation :	V ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 0,645 m ; larg. : 0,43 m ; pr. : 0,406 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Groupe statuaire représentant trois personnages assis : deux hommes et une femme. Le personnage féminin, au milieu, est soit la mère, soit la femme du personnage masculin, Péhenptah, qui est figuré par deux fois. Il est vêtu d'un pagne court et porte une perruque courte.
Bibliographie :	E. BROVARSKI, « A Triad of Pehenptah », <i>Essays in honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipinska</i>, WES 1, 1997, p. 264-273 et pl. XLIV ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, IBAES 3/2, 2001, p. 86 ; http://www.mfa.org/collections/object/triad-of-pehenptah-and-amendjefaes-141696
Photographie :	 droits de diffusion de l'image non-obtenus

Lieu de conservation :	Museum of Fine Arts
Numéro d'inventaire :	MFA 14.2.15
Provenance :	Gîza, entre les mastabas G 4720 et G 4721A.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie
Dimensions :	H. 0,279 m ; larg. : 0,279 m.
Matière :	Granite rouge.
Description (Nom du propriétaire)	Fragments d'un groupe statuaire représentant deux hommes assis. Celui de gauche semble plus petit que celui de droite.
Bibliographie :	M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 88 ; http://www.mfa.org/collections/object/seated-pair-statue-460375
Photographie :	Aucune

- Caire (Le) :

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	CG 133 = SR 2/ 15605
Provenance :	Saqqâra Nord, mastaba D 56.
Datation :	V ^e dynastie, règne de Niouserrê.
Dimensions :	H. : 0, 57 m ; larg. : 0, 295 m ; pr. : 0, 175 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double représentant Sedenmat. Les deux statues semblables sont réunies par un support dorsal mais sont de tailles différentes. Ils sont figurés dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps. Ils portent une perruque évasée, un pagne court et un large collier bleu. La peinture a également permis à l'artiste de représenter la peau de couleur ocre du personnage, une fine moustache ainsi que l'extrémité du pagne blanc en jaune.
Bibliographie :	L. BORCHARDT, <i>Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo I</i>, CGC n^{os} 1-380, 1911, p. 99-100, pl. 30 ; A. BONGIOANNI <i>et al.</i>, <i>The Illustrated Guide to the Egyptian Museum in Cairo</i>, 2001, p. 60 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, IBAES 3/2, 2001, p. 88 ; A. el-SHAHAWY, F. ATIYA, <i>Le Musée égyptien du Caire. Promenade dans les allées de l'Égypte antique</i>, Le Caire, 2005, p. 85 [n°53].
Photographie :	

droits de diffusion de l'image non-obtenus

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	CG 165
Provenance :	Saqqâra.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	0, 475 m.
Matière :	Granit gris.
Description (Nom du propriétaire)	Double statue anonyme représentant un personnage assis, les mains reposant sur les genoux. Il porte un pagne et une perruque courte.
Bibliographie :	L. BORCHARDT, <i>Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo I</i>, CGC n^{os} 1-380, 1911, p. 118 et pl. 37 ; Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I</i>, MIFAO 66/2, 1935-1938, pl. II 3 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, IBAES 3/2, 2001, p. 88.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	CG 168
Provenance :	Saqqâra.
Datation :	V ^e dynastie.
Hauteur :	0, 575 m.
Matière :	Granit rouge.
Description (Nom du propriétaire)	Double statue anonyme représentant un personnage dans l'attitude de la marche, les bras pendants le long du corps. Il porte un pagne court et une perruque évasée. Les visages semblent présenter quelques différences.
Bibliographie :	L. BORCHARDT, <i>Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo I</i>, CGC n^{os} 1-380, 1911, p. 119, pl. 37 ; Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I</i>, MIFAO 66/2, 1935-1938, pl. II 3 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, IBAES 3/2, 2001, p. 88.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	CG 219
Provenance :	Abydos.
Datation :	VI ^e dynastie.
Hauteur :	0,34 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Double statue inscrite au nom de Nedjem-ib représentant un homme assis les poings posés sur les genoux. Il porte un pagne court et une perruque évasée. Le visage du personnage de gauche est très endommagé.
Bibliographie :	L. BORCHARDT, <i>Statuen und Statuetten I</i>, CGC n^{os} 1-380, p. 145-146, pl. 49 ; Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I</i>, MIFAO 66/2, 1935-1938, pl. II 4 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, IBAES 3/2, 2001, p. 89.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	CG 42022 = JE 37497 = RT 23/3/25/8 = SR 3/9973
Provenance :	Cachette de Karnak.
Datation :	XIII ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 1, 50 ; larg. : 1, 67 ; prof. : 0, 55 m.
Matière :	Calcaire.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double du pharaon Neferhotep I ^{er} fragmentaire représenté debout dans un naos, dans l'attitude de la marche. Il porte un pagne court et un némès orné d'un uraeus.
Bibliographie :	G. LEGRAIN, <i>Statues et statuettes de rois et particuliers I</i> , CGC n ^{os} 42001-42138, 1906, pl. XIII ; Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I</i> , MIFAO 66/2, 1935-1938, p. 814 ; http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=453
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 43752
Provenance :	Mesheikh.
Datation :	V ^e dynastie (?).
Hauteur :	/
Matière :	Calcaire peint
Description (Nom du propriétaire)	Double statue anonyme représentant un personnage dans l'attitude de la marche, les bras le long du corps. Il porte un pagne court. Les visages sont différents et à droite il porte une perruque évasée alors qu'à gauche il arbore une perruque courte.
Bibliographie :	Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero</i> I, <i>MIFAO</i> 66/2, 1935-1938, p. 812 et pl. III 3.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 43753
Provenance :	Gîza, mastaba G 2197.
Datation :	Ancien Empire.
Hauteur :	0, 58 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Double statue inscrite au nom de Penmerou représentant un personnage dans l'attitude de la marche, les bras le long du corps. Les deux représentation sont vêtues d'un pagne court mais celle de droite porte une perruque évasée alors que celle de gauche revêt une perruque courte tressée.
Bibliographie :	Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I</i>, MIFAO 66/2, 1935-1938, p. 810 et pl. II 2 ; W.K. SIMPSON, <i>The Mastabas of the Western Cemetery I. Sekhemka (G 1029); Tjetu I (G 2001); Iasen (G 2196); Penmeru (G 2197); Hagy, Nefertjentet, and Herunefer (G 2352/53); Djaty, Tjetu II, and Nimesti (G 2337X, 2343, 2366), Giza Mastabas 4</i>, Boston, 1980, pl. 51 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, IBAES 3/2, 2001, p. 87.
Photographie :	

Lieu de conservation :	Musée du Caire
Numéro d'inventaire :	JE 43961
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	/
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Double statue représentant très certainement Ptahchepes dans l'attitude de la marche, les bras le long du corps. Il porte un pagne et une perruque courte.
Bibliographie :	H. JUNKER, <i>Giza VII</i> , pl. XX ; Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I</i> , <i>MIFAO</i> 66/2, 1935-1938, p. 810 et pl. II 1 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , <i>IBAES</i> 3/2, 2001, p. 87.
Photographie :	

Lieu de conservation :	Musée du Caire
Numéro d'inventaire :	JE 46992
Provenance :	Nécropole de Sedment, tombe 274.
Datation :	VI ^e dynastie.
Hauteur :	/
Matière :	Bois de sycomore et d'ébène.
Description (Nom du propriétaire)	Statue représentant Meryrahashtef, debout, dans l'attitude de la marche. Il tient dans sa main gauche un bâton et dans sa main droite un sceptre- <i>sekhem</i> . Il ne porte qu'une perruque courte bouclée. Cette statue a été trouvée avec les statues Copenhague AEIN 1560 et BM EA 55722.
Bibliographie :	J. HARVEY, <i>Wooden statues of the Old Kingdom</i> , Leyde, Boston, Cologne, 2001, p. 204-205 ; W.M.Fl. PETRIE, <i>Sedment I</i> , BSAE 34, 1924, pl. XI, 3 (découverte).
Photographie :	

Lieu de conservation :	Musée du Caire
Numéro d'inventaire :	JE 66615
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e dynastie.
Hauteur :	0, 64 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue de trois personnages identifiés comme étant Râour. Ils se tiennent debout, dans l'attitude de la marche, les bras pendants le long du corps. Ils portent tous les un pagne court. Les deux figurations à droite et à gauche portent une perruque évasée alors que celle du milieu arbore une perruque courte. Le groupe statuaire a été trouvé <i>in situ</i> , faisant face à la salle des offrandes.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza I</i> , 1932, p. 20-21 et pl. VIII et IX ; Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I, MIFAO 66/2</i> , 1935-1938, p. 811 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 86.
Photographie :	

Lieu de conservation :	Musée du Caire
Numéro d'inventaire :	JE 66616
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e dynastie.
Hauteur :	0, 635 m.
Matière :	Calcaire peint
Description (Nom du propriétaire)	Statue de trois personnages identifiés comme étant Râour. Ils se tiennent debout dans l'attitude de la marche, les bras pendants le long du corps. Ils portent tous les trois un pagne court, un collier large, alternant les bandes de bleu et de vert, ainsi qu'une perruque courte et bouclée. Leur peau est peinte en ocre foncé.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza I</i> , 1932, p. 21 et pl. XXII ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 87.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 66618
Provenance :	Gîza.
Datation :	Fin de la V ^e dynastie.
Hauteur :	0, 65 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue de trois personnages identifiés comme étant Mersouânkh. Les deux personnages de gauche se tiennent assis, les mains reposant sur leurs genoux. Ils portent tous les deux des perruques évasées. Celui de droite est debout, dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps. Il arbore quant à lui une perruque courte. Tous trois sont vêtus d'un pagne court et d'un collier large.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza I</i> , pl. LXX ; Ch. BOREUX, « Quelques remarques sur les pseudo-groupes », <i>Mélanges Maspero I</i> , <i>MIFAO</i> 66/2, 1935-1938, p. 813 et pl. III 5 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , <i>IBAES</i> 3/2, 2001, p. 87.

Photographie :



Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 66620
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	0, 65 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double représentant Mersouânkh debout, dans l'attitude de la marche. La posture des deux personnages produit un effet de miroir puisqu'ils ont tous deux le bras extérieur replié vers l'épaule opposée. Il porte une perruque courte et bouclée, un collier large et un pagne à devanteau.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza I</i> , pl. LXXII ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 87.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée du Caire</i>
Numéro d'inventaire :	JE 71967
Provenance :	Saqqâra.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	0,43 m.
Matière :	Granit rouge.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double anonyme figurant un personnage debout dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps. Il porte une perruque courte et bouclée ainsi qu'un pagne à devanteau.
Bibliographie :	J.-Ph. LAUER, « Fouilles du Service des Antiquités à Saqqarah », <i>ASAE</i> 39, 1939, p. 447-456, pl. 68 (2) ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , <i>IBAES</i> 3/2, 2001, p. 89.
Photographie :	

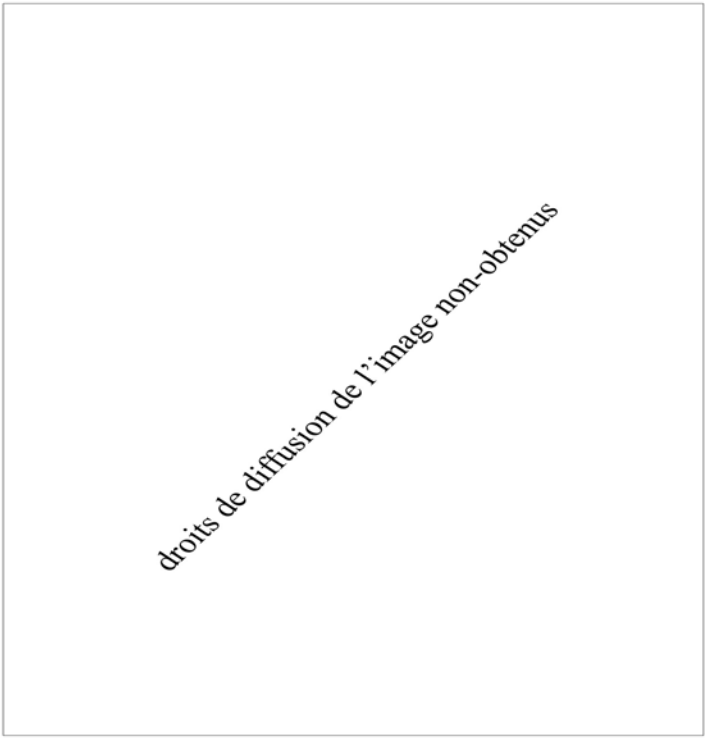
- Copenhague :

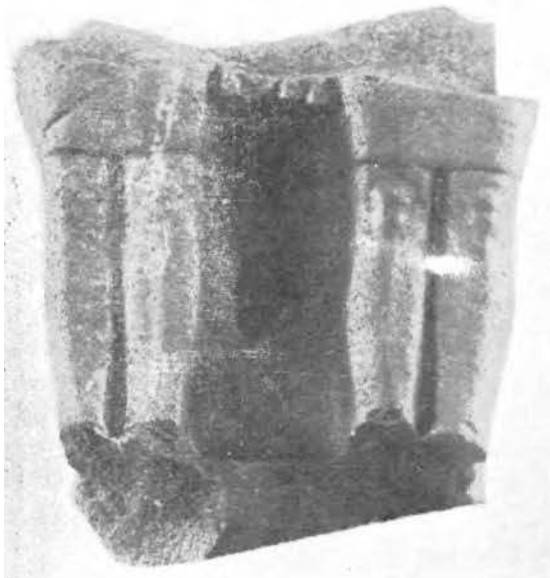
Lieu de conservation :	<i>Ny Carlsberg Glyptotek</i>
Numéro d'inventaire :	AEIN 1560
Provenance :	Nécropole de Sedment, tombe de 274.
Datation :	VI ^e dynastie.
Hauteur :	0, 65 m.
Matière :	Bois de sycomore et d'ébène.
Description (Nom du propriétaire)	Statue représentant Meryrahashtef, debout, dans l'attitude de la marche. Il tient dans sa main gauche un bâton. Il ne porte qu'une perruque courte bouclée. Cette statue a été trouvée avec les statues BM EA 55722 et JE 46992.
Bibliographie :	J. HARVEY, <i>Wooden statues of the Old Kingdom</i> , Leyde, Boston, Cologne, 2001, p. 208-209 ; <i>Egyptian Art in the Age of the Pyramids</i> , New York, 1999, p. 462-463 ; Fl. PETRIE, <i>Sedment I</i> , BSAE 34, 1924, pl. XI 3 (découverte).
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Musée National</i>
Numéro d'inventaire :	A.A.b. 27
Provenance :	Nécropole de Sedment, tombe de 274.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	0, 50 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Groupe statuaire représentant Itysen ainsi qu'un enfant. Le personnage principal se tient assis les mains reposant sur ses genoux. Il porte un pagne et une perruque courte ainsi qu'un collier large.
Bibliographie :	M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 89.
Photographie :	

- Gîza :

Lieu de conservation :	<i>Magasin</i>
Numéro d'inventaire :	?
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	0, 34 m.
Matière :	Calcaire.
Description (Nom du propriétaire)	Double statue en mauvais état. Il semble que le personnage représenté porte un pagne long ainsi qu'une perruque évasée. Il est figuré dans l'attitude de la marche
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>The Mastabas of the eighth season and their description, Excavations at Giza IX</i> , Le Caire, 1960, p. 86 et pl. 42 A ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 86.
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Magasin</i>
Numéro d'inventaire :	?
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	1, 30 m.
Matière :	Calcaire.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double en mauvais état figurant très certainement Inâef, dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps. Il semble que le personnage représenté porte un pagne long ainsi qu'une perruque évasée.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza VI/3</i> , Le Caire, 1950, pl. 55 B ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 86.
Photographie :	

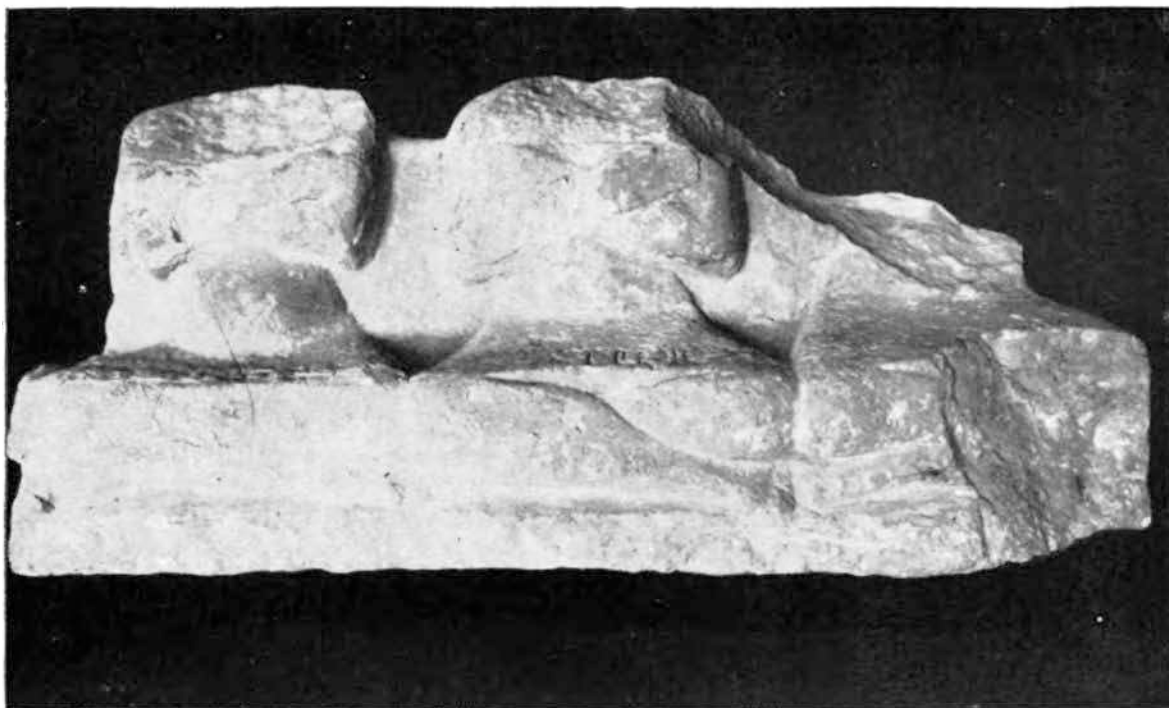
Lieu de conservation :	Magasin
Numéro d'inventaire :	?
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	0, 22 m.
Matière :	Basalte.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double fragmentaire représentant deux personnages dans l'attitude de la marche. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit bien du même personnage figuré par deux fois puisqu'une seule tête a été retrouvée.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza IV</i> , Le Caire, 1943, pl 42 et 43 B ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 87.
Photographie :	 

Lieu de conservation :	<i>Magasin</i>
Numéro d'inventaire :	?
Provenance :	Gîza.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 0,37 m ; larg. : 0,62 m.
Matière :	Calcaire.
Description (Nom du propriétaire)	Groupe statuaire en mauvais état représentant quatre personnages assis, les bras pliés de manière à faire reposer leurs mains sur les genoux. Il se peut également qu'un nécessaire de scribe ait été placé sur leurs jambes. Il semble que le personnage représenté porte un pagne long ainsi qu'une perruque courte. Cependant l'état actuel de la statue ne permet pas de dire s'il s'agit du même personnage figuré plusieurs fois. Il s'agirait alors du seul pseudo-groupe représentant quatre fois le même sujet.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza IX</i> , Le Caire, 1960, pl. 29 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 88.
Photographie :	

droits de diffusion de l'image non-obtenus

Lieu de conservation :	<i>Magasin</i>
Numéro d'inventaire :	?
Provenance :	Giza, LG 86.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Hauteur :	0,36 m.
Matière :	Calcaire.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double en mauvais état retrouvée dans le mastaba de Nebemakhet. Il semble que le personnage assis, représenté deux ou trois fois, ait les bras croisés sur la poitrine.
Bibliographie :	S. HASSAN, <i>Excavations at Giza IV</i> , Le Caire, 1943, pl 39A ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 88.

Photographie :



- Hildesheim :

Lieu de conservation :	<i>Pelizeus Museum</i>
Numéro d'inventaire :	PM 2144
Provenance :	Gîza, Mastaba de Ptahchepses.
Datation :	VI ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 0, 393 ; larg. : 0, 22 ; pr. : 0, 115 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double représentant Ptahchepes debout, dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps. Il porte une perruque évasée et un pagne court.
Bibliographie :	H. JUNKER, <i>Giza VII</i>, Leipzig, 1944, pl. 22 b ; E. MARTIN-PARDEY, <i>Plastik des Alten Reich. CAA Pelizaeus-Museum Hildesheim I</i>, 1977, p. 129-132 ; W. SEIPEL, <i>Ägypten Götter, Gräber und die Kunst 4000 Jahre Jenseitsglaube</i>, Catalogue d'exposition, 1989, n° 37, p. 66 ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i>, IBAES 3/2, 2001, p. 87 ; http://www.globalegyptianmuseum.org/detail.aspx?id=10946
Photographie :	

- Leyde :

Lieu de conservation :	<i>Rijksmuseum van Oudheden</i>
Numéro d'inventaire :	AST 9 (= D125 = B.I.4)
Provenance :	Saqqâra (?).
Datation :	Début de la IV ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 0,69 m ; larg. : 0,55 m ; pr. : 0,34 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double représentant la reine Mertites ainsi qu'un enfant masculin, figurés dans l'attitude de la marche. Elle porte une longue robe fourreau ainsi qu'une perruque évasée.
Bibliographie :	J. CAPART, <i>Recueil de monuments égyptiens</i> I, Bruxelles, 1902, pl. IV et V ; M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 89 ; http://www.rmo.nl/collectie/zoeken?object=AST+9

Photographie :



droits de diffusion de l'image non-obtenus

Lieu de conservation :	<i>Rijksmuseum van Oudheden</i>
Numéro d'inventaire :	AST 53
Provenance :	/
Datation :	/
Dimensions :	H. : 0, 12 ; larg. : 0, 073 m.
Matière :	Calcaire.
Description (Nom du propriétaire)	Oushebtî double au nom d'Amenemhat représentant le défunt les bras croisés sur la poitrine. Une inscription se trouve au dos de la statuette.
Bibliographie :	http://www.rmo.nl/collectie/zoeken?object=AST+53
Photographie :	

- Londres :

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 113
Provenance :	/
Datation :	XVIII ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 0, 49 m ; larg. : 0, 57m ; pr. : 0, 31 m.
Matière :	Basalte noir.
Description (Nom du propriétaire)	Groupe statuaire inscrit au nom de Sennefer, représentant deux hommes et deux femmes assis les bras croisés derrière le dos. Sur la droite une des femmes portant une perruque longue et une longue robe fourreau tient une fleur de lotus dans sa main gauche. Les colonnes d'inscriptions hiéroglyphiques se situent sur le devant des jambes de chaque représentation ainsi que sur le côté droit du siège. Les têtes sont manquantes et la partie supérieure de la statue est assez détériorée.
Bibliographie :	R.A. HEMA, « Pseudo-Groups in the New Kingdom? », dans Z. Hawass (éd.), <i>Egyptian collections around the world. Studies for the Centennial of the Egyptian Museum</i> , Le Caire, p. 533 ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=120753&partId=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>British Museum</i>
Numéro d'inventaire :	BM EA 55722
Provenance :	Nécropole de Sedment, Tombe 274.
Datation :	VI ^e dynastie.
Hauteur :	0, 53 m.
Matière :	Bois de sycomore (socle) et ébène (statue).
Description (Nom du propriétaire)	La statue a été trouvée avec les statues Copenhague AEIN 1560 et Caire JE 46992, dans la tombe de Meryrahashtef. Elle représente un jeune homme, nu, debout dans l'attitude de la marche, les bras le long du corps et les poings serrés. Il porte sur la tête une perruque bouclée peinte en noir.
Bibliographie :	PM IV (Oxford, 1934), p. 115 ; Royal Academy of Arts (Great Britain), <i>5,000 years of Egyptian art : the Diploma Galleries Royal Academy of Art, London 22 June to 12 August</i>, Londres, 1962, p. 15 [36] ; <i>L'art égyptien au temps des pyramides</i>, catalogue d'exposition, Paris, 1999, p. 366-367 [191] ; D. ARNOLD, <i>When the Pyramids were built</i>, New York, 1999, p. 138-140 [124] ; H. MOORE, <i>Early Carvings 1920-1940</i>, Leeds, 1982, p. 58 [VIII] ; J.C. HARVEY, <i>A Typological Study of Egyptian Wooden Statues of the Old Kingdom</i>, Thèse de l'University College, Londres, 206-7 (A47) ; <i>Temples and Tombs</i>, catalogue d'exposition, American Federation of Arts, 2006 : 91, cat n°. 50 ; S. QUIRKE, J. SPENCER, <i>British Museum Book of Ancient Egypt</i>, Londres, 1992, fig. 145 ; N. STRUDWICK, <i>Masterpieces of Ancient Egypt</i>, Londres, 2006, p. 62-63 ; Fl. PETRIE, <i>Sedment I</i>, BSAE 34, 1924, pl. XI 3 (découverte) ; http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=119623&partId=1
Photographie :	

- Munich :

Lieu de conservation :	<i>Staatliches Museum ägyptischer Kunst.</i>
Numéro d'inventaire :	ÄS 6794
Provenance :	/
Datation :	V ^e dynastie, Niouserrê.
Hauteur :	0, 718 m.
Matière :	Calcite.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double représentant le pharaon Niouserrê se tenant debout, dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps et les poings serrés. Il revêt un pagne court et un némès.
Bibliographie :	M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 89 ; http://www.egyptian-museum-munich.com/index.php?id=6#doppelstatue_niuserre
Photographie :	

- New York :

Lieu de conservation :	<i>Metropolitan Museum of Arts</i>
Numéro d'inventaire :	MMA 24.1.70
Provenance :	Trouvé à Lisht, Mastaba d'Imhotep.
Datation :	XII ^e – XIII ^e dynastie.
Dimensions :	H : 0, 30 m ; Larg. : 0, 18 m.
Matière :	Bois peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue triple représentant un homme debout, dans l'attitude de la marche, les bras tendus le long du corps. Les cheveux du personnage sont peints en noir, la peau est de couleur ocre et le pagne court est beige. La statue est très endommagée.
Bibliographie :	http://www.metmuseum.org/Collections/search-the-collections/100003089?rpp=20&pg=1&ft=MMA+24.1.70+&pos=1
Photographie :	

Lieu de conservation :	<i>Metropolitan Museum of Arts</i>
Numéro d'inventaire :	MMA 24.1.71
Provenance :	Trouvé à Lisht, mastaba d'Imhotep.
Datation :	XII ^e – XIII ^e dynastie.
Hauteur :	H : 0, 31 m ; Larg. : 0, 16 m.
Matière :	Bois.
Description (Nom du propriétaire)	Statue triple représentant une femme portant une longue perruque tripartite et une longue robe fourreau. La statue est très endommagée.
Bibliographie :	http://www.metmuseum.org/collections/search-the-collections/100013466
Photographie :	

- Paris :

Lieu de conservation :	Louvre
Numéro d'inventaire :	A 43
Provenance :	Saqqâra.
Datation :	V ^e – VI ^e dynastie.
Dimensions :	H : 0, 535 ; Larg : 0, 475 ; Pr. : 0, 38 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double inscrite au nom d'Itysen, représenté assis les mains posées sur les genoux. Sa peau est peinte en ocre, il est vêtu d'un pagne court et il porte une perruque évasée peinte en noir. La couleur est passée sur le torse de la figuration de droite ainsi que sur les jambes des deux figurations.
Bibliographie :	M. FITZENREITER, <i>Statue und Kult. Eine Studie der funerären Praxis an nichtköniglichen Grabanlagen der Residenz im Alten Reich</i> , IBAES 3/2, 2001, p. 89 ; http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=23383&langue=fr
Photographie :	

Lieu de conservation :	Louvre
Numéro d'inventaire :	A 47
Provenance :	/
Datation :	XII ^e dynastie, règne de Sésostris III.
Dimensions :	H. : 0, 92 m ; Larg. : 0, 55 m ; Pr. : 0, 30 cm.
Matière :	Grès.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double endommagée, représentant deux grands-prêtres de Ptah : Sehetepibrê-ankh-nedjem et son fils Nebpou. La statue du fils de Nebpou, également grand-prêtre du dieu Ptah à Memphis, manque certainement à droite.
Bibliographie :	J. VANDIER, <i>Manuel d'archéologie</i> III, Paris, 1958, pl. LXXXIII ; http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=23671 &langue=fr
Photographie :	

- Philadelphie :

Lieu de conservation :	<i>Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology</i>
Numéro d'inventaire :	E 6720
Provenance :	Abydos.
Datation :	XIII ^e – XIV ^e dynastie.
Dimensions :	H : 0, 535 ; Larg : 0, 475 ; Pr. : 0, 38 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Statue double représentant un personnage masculin debout. La tête de l'une des deux représentations est cassée.
Bibliographie :	http://www.penn.museum/collections/object/34254
Photographie :	Aucune

- Vienne :

Lieu de conservation :	<i>Kunsthistorisches Museum</i>
Numéro d'inventaire :	ÄS 5047
Provenance :	/
Datation :	XIII ^e – XIV ^e dynastie.
Dimensions :	H. : 0, 31 ; larg. 0, 40 cm ; prof. : 0, 28 m.
Matière :	Calcaire peint.
Description (Nom du propriétaire)	Groupe statuaire endommagé représentant deux hommes, à gauche, ainsi qu'une femme, à droite, assis sur un même bloc.
Bibliographie :	R.A. HEMA, « Pseudo-Groups in the New Kingdom? », dans Z. Hawass (éd.), <i>Egyptian collections around the world. Studies for the Centennial of the Egyptian Museum I</i> , Le Caire, 2002, p. 540, pl. IB et II.
Photographie :	

Annexe 7 : Tableau des différentes attestations recensées.

Ce tableau présente l'ensemble des attestations analysées pour cette étude, de manière chronologique, numérotées, le cas échéant, par document, suivant l'ordre d'apparition dans l'ouvrage. Les chiffres en gras correspondent aux pages où la citation se rapportant au document est présentée dans son intégralité (texte hiéroglyphique ou hiératique, translittération et traduction) :

Sources	N° doc.	Attestation de	Page
---------	---------	----------------	------

a) Dans les grands corpus :

- Textes des Pyramides :

§ 150a-c [TP 216] = CT VIII, 113-115	137	<i>kaou</i>	183.
§ 161b [TP 218] = CT VIII, 147	106	<i>kaou</i>	37 ; 143 ; 158 ; 161-162 ; 179 ; 214 ; 227.
§ 225a-226b [TP 226] = CT VIII, 253-255	77	Nâou	90 ; 95-96 ; 136.
§ 229a-c [TP 229] = CT VIII, 257	2	Néhebkaou	16- 17 ; 29 : 72 ; 75 ; 100 ; 122-123 ; 163.
§ 230a-234b [TP 230] = CT VIII, 258-261	71	Nâou	42 ; 83 ; 90 ; 96 ; 116 ; 136.
§ 267a-268d [TP 250] = CT VIII, 269 (267c)	131	<i>kaou</i>	177- 178 ; 182 ; 185 ; 208.
§ 311a-c [TP 258] = CT VIII, 275-276		<i>kaou</i>	144 ; 265.
§ 315a-c [TP 259]		<i>kaou</i>	144 ; 265.
§ 340a-c [TP 263] = CT VIII, 280	96	Néhebkaou	29 ; 123 ; 143 ; 150 ; 161.
§ 346a-b [TP 264]	107	Néhebkaou	123 ; 144 ; 150 ; 161 ; 230.
§ 354a-356c [TP 265]	105	Néhebkaou	29 ; 123 ; 142-143 ; 161.
§ 360b-361c [TP 266]		Néhebkaou	29 ; 150 ; 161 ; 188 ;
§ 396a-d [TP 273]	160	<i>kaou</i>	139 ; 214 ; 217 ; 242-243 ; 265.
§ 422a-d [TP 281]	67	Nâou	78 ; 79 ; 81 ; 95 ; 98 ; 136.
§ 489a-d [TP 308] = CT VIII, 289	4	Néhebkaou.	18-19 ; 26 ; 29 ; 30.
§ 511a-512d [TP 318] = CT VIII, 294	12	Néhebkaou ; Nâou	22 ; 34-35 ; 36 ; 37-38 ; 40 ; 80 ; 83-84 ; 95 ; 98 ; 105 ; 106 ; 122 ; 129 ; 138- 139 ; 140 ; 157 ; 213 ; 217 ; 219 ; 228 ; 265.
§ 561a-b [TP 346]		<i>kaou</i>	265.
§ 597c-598c [TP 359]	149	<i>kaou</i>	194-195 ; 257-258 ; 265.
§ 683a-686c [TP 390]	102	Nâou	137 ; 144.
§ 702 a-d [TP 404]	103	Nâouti	137.
§ 719a-e [TP 410]	143	<i>kaou</i>	189-190 ; 195 ; 208 ; 255.

§ 776a-b [TP 426] = CT VIII, 347		<i>kaou</i>	234.
§ 824a-e [TP 444+TP 445] = CT VIII, 356	167	<i>kaou</i>	233- 234 ; 235.
§ 829d-e [TP 447] = CT VIII, 365-366	187	<i>kaou</i>	256 .
§ 836d-e [TP 450]	188	<i>kaou</i>	256 .
§ 906a-f [TP 469]	145	<i>kaou</i>	191 .
§ 948a-c [TP 475]	184	<i>kaou</i>	254 ; 265.
§ 975a-c [TP 478]	185	<i>kaou</i>	254-255 .
§ 1146a-b [TP 510]	1	Néhebkaou	16 ; 18 ; 29 ; 75.
§ 1191a-1192b [TP 517]	165	<i>kaou</i>	226- 227 .
§ 1215c-d ; 1220a-d [TP 519]	130	<i>kaou</i>	176-177 ; 190- 191 ; 228 ; 232.
§ 1343a-1344a [TP 548]	139	<i>kaou</i>	185- 186 .
§ 1395b [TP 560]		<i>ka</i>	228 ; 229.
§ 1623b-1626 [TP 592]		<i>kaou</i>	127 ; 234.
§ 1708c-f [TP 609]		Néhebkaou	29.
§ 1933h-1934c [TP ^N 667A]	108	Néhebkaou	29 ; 144- 145 ; 154.
§ 2040a-b [TP 681]	176	<i>kaou</i>	243 .
§ 2087a-2089a [TP 689]		<i>kaou</i>	
§ 2169a-2170c [TP 697]	140	<i>kaou</i>	186 .
§ 2254a-2255b [TP *727]	3	Néhebkaou.	17-18 ; 29 ; 72-73 .
§ 2279a-d [TP 749]		<i>kaou</i>	
TP 1046		Néhebkaou	123.
TP 1064		<i>kaou</i>	

- Textes des Sarcophages :

CT I, 196f-h [TS 45]		<i>kaou</i>	
CT I, 217d-221e [TS 49]		Nâou	79 ; 88 ; 90.
CT I, 225d-g [TS 50]		<i>kaou</i>	66.
CT I, 314a-b, 390a-392c, 402a-b [TS 75]	94	Nâou ; <i>kaou</i> .	79 ; 88 ; 117 ; 131-133 ; 134 ; 147 ; 148 ; 163.
CT II, 7c-15a [TS 76]		Nâou	88 ; 104.
CT II, 26a-27c [TS 79]	72	Nâou	86 ; 134 .
CT II, 49a-51c [TS 84]	7	Néhebkaou	22-26 .
CT II, 51d-51j [TS 85]	13	Nâou ; Néhebkaou ; <i>kaou</i> .	24 ; 35-36 ; 105 ; 108 ; 122 ; 128 ; 140 ; 150 ; 196 ; 219 ; 220 ; 223 ; 249 ; 266.
CT II, 52a-53e [TS 86]	87	Nâou ; Néhebkaou ; <i>kaou</i> .	24 ; 36 ; 99 ; 105 ; 108 ; 122 ; 127-128 ; 129 ; 140 ; 150 ; 217-219 ; 220 ; 249.
CT II, 53f-54g [TS 87]	100	Nâou ; Néhebkaou	30 ; 36 ; 109 ; 122 ; 129 ; 131-133 ; 134 ; 140 ; 150 ; 163 ; 249.
CT II, 54h-s [TS 88]	95	Nâou	117-118 ; 131-133 ; 135 ;

Tableau des différentes attestations recensées

			140 ; 163.
CT II, 153g-k [TS 132]	152	<i>kaou</i>	194 ; 198 ; 232.
CT II, 161g-162f [TS 136]	148	<i>kaou</i>	193-194 ; 195 ; 233.
CT III, 9b-10a [TS 165]	110	<i>kaou</i>	148-149 .
CT III, 38c-39a et 40l-41b [TS 170]		<i>kaou</i>	
CT III, 262c-j [TS 227]	150	<i>kaou</i>	195-196 ; 197 ; 215 ; 237.
CT III, 318c-d [TS 238]	112	Néhebkaou	150 ; 250 .
CT III, 371a-372e [TS 258]		<i>kaou</i>	
CT III, 382e-385d et 387f-388c [TS 261]	151	<i>kaou</i>	196 ; 197.
CT III, 394a-395i [TS 265]	74	Nâou ; <i>kaou</i>	88 ; 89 ; 150 ; 188.
CT III, 396g-400c [TS 267]	76	Nâou	79 ; 88 ; 90 ; 101 ; 115-116 ; 118 ; 141.
CT IV, 6b-7d [TS 269]	148	<i>kaou</i>	192-193 ; 220 ; 229 ; 232 ; 235.
CT IV, 87k, 88c-d [TS 313]	141	<i>kaou</i>	66 ; 158 ; 188 ; 244 .
CT IV, 116f-117b [TS 317]	75	Nâou	88 ; 89 .
CT IV, 177a -178e [TS 332]	73	Nât	86-88 .
CT IV, 310a-311b et 317c-319c [TS 335]	113	<i>kaou</i>	66 ; 150-151 ; 199-200 ; 250 ; 266.
CT IV, 328k-o [TS 336]	153	<i>kaou</i>	66 ; 200 ; 251.
CT IV, 353c-356a [TS 343]		<i>kaou</i>	257.
CT IV, 366g-367a [TS 344]	186	<i>kaou</i>	255-256 .
CT V, 36f-37l [TS 374]	6	Nâou ; Néhebkaou ; <i>kaou</i>	20-22 ; 36 ; 83-84 ; 99 ; 105 ; 107 ; 122 ; 139 ; 148 ; 150 ; 248-249 .
CT V, 39c-40d [TS 377]	64	Néhebkaou	72-74.
CT V, 41a-42e [TS 378]	101	<i>kaou</i>	134 ; 146 .
CT V, 42f-43g [TS 379]	91	Nâou	107-108 ; 139.
CT V, 44a-e [TS 381]	109	<i>kaou</i>	146 .
CT V, 66a-j [TS 392]		<i>kaou</i>	
CT V, 93a-d et 112d-113a [TS 397]	85	Nâou	95 ; 97 .
CT V, 130a-b et 143a [TS 398]	23	Néhebkaou	30 ; 43 ; 124 .
CT V, 186c-187c et 195g-196e [TS 404]	21	Nâou ; Néhebkaou.	41-42 ; 123 ; 230-231 ; 232 ; 251.
CT V, 203a-e et 207j-208a [TS 405]	22	Néhebkaou	41-42 ; 123.
CT V, 274a-d [TS 428]		<i>kaou</i>	
CT V, 287a-289b [TS 436]		<i>kaou</i>	
CT V, 293b-296f [TS 440]		<i>kaou</i>	221.
CT V, 297a-g [TS 441]	162	<i>kaou</i>	221 .
CT V, 309d-310g [TS 443]		<i>kaou</i>	221.
CT V, 332f-h [TS 459]		<i>kaou</i>	

CT V, 341c-342d [TS 464]		<i>kaou</i>	176 ; 208 ; 225.
CT V, 363a-h ; 366a-e [TS 467]	166	<i>kaou</i>	225 ; 231-232 .
CT V, 382f-h, 385f [TS 468]	163	<i>kaou</i>	222-223 .
CT V, 394n-395i [TS 469]		<i>kaou</i>	
CT VI, 15a-f [TS 473]	133	<i>kaou</i>	179-180 ; 182.
CT VI, 37n-38a, 39gh [TS 479]	66	Néhebkaou	75 .
CT VI, 83h-84b [TS 500]	178	<i>kaou</i>	244-245 .
CT VI, 133i-n [TS 537] (Lacunaire)		Néhebkaou	24.
CT VI, 157h [TS 556]		<i>kaou</i>	
CT VI, 165a [TS 566]	114	<i>kaou</i>	157- 158 .
CT VI, 198u [TS 581]	144	<i>kaou</i>	190 ; 191.
CT VI, 205h, 206i-207d, 207n-208e [TS 586]	161	<i>kaou</i>	216 ; 217 ; 220.
CT VI, 228e-229f [TS 617]		<i>kaou</i>	
CT VI, 257l-n [TS 635]	136	<i>kaou</i>	182 .
CT VI, 268h-l [TS 647]	93	<i>kaou</i>	115 ; 251-252 .
CT VI, 335b-d [TS 703]	189	<i>kaou</i>	257 .
CT VI, 339e-i [TS 708]	183	néheb	157 ; 250 ; 251.
CT VI, 346h-m [TS 718]		<i>kaou</i>	
CT VI, 392g-p [TS 762]	5	Néhebkaou.	19-20 ; 27 ; 54 ; 126 ; 127 ; 130.
CT VI, 402e-f [TS 768]	111	Néhebkaou	149 .
CT VI, 402j-s [TS 769]		<i>kaou</i>	
CT VI, 412g-k [TS 782]		<i>kaou</i>	251.
CT VII, 2a-m [TS 789]	146	<i>kaou</i>	192 ; 240-241 ; 247.
CT VII, 6g-i [TS 798] (lacunaire)		<i>kaou</i>	
CT VII, 22u [TS 822]		Néhebkaou	
CT VII, 77e-l [TS 873] (Lacunaire)		Néhebkaou ; <i>kaou</i>	24 ; 105.
CT VII, 94m, 95b, 95s-u, 96n-s, 97g-h, 97o-v, 98f-p [TS 885]	65	Nâou ; Néhebkaou	18 ; 72 ; 74 ; 81 ; 90 ; 91 ; 116 ; 138 ; 139.
CT VII, 123h-124i [TS 918]		Nâou	
CT VII, 157a-f et 158a-b [TS 943]		Néhebkaou ; <i>kaou</i>	
CT VII, 158i-j [TS 944]	154	<i>kaou</i>	200- 201 ; 266.
CT VII, 159x et 160b [TS 945]	104	Nâou ; Néhebkaou	141 .
CT VII, 169h-i [TS 954]	177	<i>kaou</i>	244 .
CT VII, 183a-e [TS 968] (Lacunaire)		Néhebkaou	24 ; 105.
CT VII, 236a, c, q [TS 1017]	175	<i>kaou</i>	241 .
CT VII, 346d-347b [TS 1076]		Néhebkaou	

Tableau des différentes attestations recensées

- Livre de l'Amdouat :

liste des divinités		Nâou ; Néhebkaou	
4 ^e Heure	70	Néhebkaou ; Nâou	82 ; 97 ; 120-122 ; 152.
12 ^e Heure	86	Nâou.	97- 98 ; 101-102 ; 119 ; 141 ; 164.

- Litanies de Rê :

Litanies de Rê		Nâouti	122
----------------	--	--------	-----

- Livre des Morts :

LdM 15A1		Néhebkaou	
LdM 15B		<i>kaou</i>	
LdM 17		<i>kaou</i> ; Néhebkaou	30 ; 102 ; 150 ; 163 ; 250.
LdM 28		<i>néhem kaou</i>	
LdM 29B		<i>kaou</i>	
LdM 30A		Néhebkaou	123 ; 159 ; 161 ; 165
LdM 32	8	Nâou	27.
LdM 72		<i>kaou</i>	
LdM 99		<i>kaou</i>	
LdM 99A		Nâou	98.
LdM 99B		<i>kaou</i>	
LdM 105		<i>kaou</i>	61.
LdM 109		<i>kaou</i>	
LdM 110 + vignette	164	<i>kaou</i>	176 ; 208 ; 223-226.
LdM 125	55	Néhebkaou	29 ; 30 ; 31 ; 35 ; 64- 65 ; 114 ; 152-154 ; 159-163.
LdM 148		<i>kaou</i>	
LdM 149 (première butte)	116	Néhebkaou	30 ; 162.
LdM 149 (dixième butte)	90	Nâou ; Néhebkaou	30 ; 105- 106 ; 128 ; 140 ; 159 ; 196.
LdM 169		<i>kaou</i>	
LdM 174		<i>kaou</i>	
LdM 179		Néhebkaou	30.

- Livre des Cavernes :

3 ^e division		Néhebkaou	
5 ^e division	68	Nâou	81 ; 97.

- Livre du jour et de la nuit :

Livre du jour et de la nuit (R VI)	134	(Héryt) <i>kaou</i>	180.
------------------------------------	-----	---------------------	-------------

- Temple d'Edfou :

<i>Edfou I</i> , 16, 8		<i>kaou</i>	204.
<i>Edfou I</i> , 23, 9-10		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 23, 14-15		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 52, 14-15		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 65, 18-19		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 90, 14		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 95, 13-15		<i>kaou</i>	204.
<i>Edfou I</i> 129, 15 - 130,		<i>kaou</i>	
<i>Edfou I</i> 140, 6-7		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 176, 13-14		<i>kaou</i> ; Nâou	
<i>Edfou I</i> , 179, 16-17		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 205, 9		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 205, 14		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 214, 13		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 230, 6-7		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 230, 10-11		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 231, 6-8		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 327, 16-328, 2		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 328, 14-15		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 333, 14	61	ꜥ.wy-m- <u>h</u> .t=f	70.
<i>Edfou I</i> , 368, 14-15		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 369, 9-10		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 371, 6-7		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 414, 12-13		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou I</i> , 454, 2		<i>kaou</i>	
<i>Edfou I</i> , 476, 17	126	<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 6, 12		<i>kaou</i>	
<i>Edfou II</i> , 8, 10		<i>kaou</i>	
<i>Edfou II</i> , 27, 2-3	122	<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 27, 11-12	123	<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 29, 1-2	124	<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 29, 3-4	125	<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 62, 7-11		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 121, 3-6		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 121, 7-10		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 121, 11-14		<i>kaou</i>	173.
<i>Edfou II</i> , 123, 15-18		<i>kaou</i>	173.

Tableau des différentes attestations recensées

Edfou II, 124, 8-11		<i>kaou</i>	173.
Edfou II, 126, 12-15		<i>kaou</i>	173.
Edfou II, 128, 7-10		<i>kaou</i>	173.
Edfou II, 129, 7-10		<i>kaou</i>	173.
Edfou II, 274, 16		<i>kaou</i> ; Néheb kaou	181.
Edfou III, 10, 16		Néhebkaou	
Edfou III, 34, 14 -16	173	<i>kaou</i>	240.
Edfou III, 35, 1		Néhebkaou	
Edfou III, 91, 10		<i>kaou</i>	204.
Edfou III, 125, 8-10		<i>kaou</i>	
Edfou III, 125, 16- 126, 1		<i>kaou</i>	
Edfou III, 126, 3		Néhebkaou	
Edfou III, 143, 6		<i>kaou</i>	
Edfou III, 152, 11	174	<i>kaou</i>	240.
Edfou III, 176, 11		Néhebkaou	
Edfou IV, 10, 5		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 11, 2		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 12, 2		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 14, 3		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 18, 18		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 19, 8		<i>kaou</i>	
Edfou IV, 28, 8		<i>kaou</i>	
Edfou IV, 42, 11		<i>kaou</i>	
Edfou IV, 43, 1		<i>kaou</i>	
Edfou IV, 44, 8-9		<i>kaou</i>	204.
Edfou IV, 50, 7		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 66, 15		Nâou	122.
Edfou IV, 68, 13		<i>kaou</i>	204.
Edfou IV, 80, 7		Nâou	
Edfou IV, 196, 2 et pl. 98		Néhebkaou	
Edfou IV, 196, 11-13		<i>kaou</i>	266.
Edfou IV, 328, 11		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 329, 15		<i>kaou</i>	173.
Edfou IV, 359, 4			
Edfou V, 4, 8-9		<i>kaou</i>	173.
Edfou V, 7, 4		<i>kaou</i>	173.
Edfou V, 49, 15-16		<i>kaou</i>	204.
Edfou V, 61, 15		<i>kaou</i>	204.
Edfou V, 62, 14		<i>kaou</i>	
Edfou V, 84, 12-86, 14		<i>kaou</i>	173.

<i>Edfou V, 109, 15</i>			
<i>Edfou V, 350, 10- 351, 2 (calendrier)</i>	34	Néhebkaou	51 ; 54 ; 55.
<i>Edfou V, 377, 9</i>	157	<i>kaou</i>	204-205.
<i>Edfou VI, 151, 10</i>		<i>Kꜣ Nꜥw</i>	
<i>Edfou VI, 301, 15</i>		Néhebkaou	65.
<i>Edfou VI, 302, 16-17</i>		Nâouou	88.
<i>Edfou VI, 329, 7</i>			
<i>Edfou VII, 75, 16</i>		<i>kaou</i>	204.
<i>Edfou VII, 84, 10</i>		<i>kaou</i>	204.
<i>Edfou VII, 270, 1</i>		<i>Kꜣ Nꜥw</i>	
<i>Edfou VIII, 89, 9</i>		<i>kaou</i>	204.
<i>Edfou VIII, 102, 17</i>			
<i>Edfou Mammisi, 60, 2</i>			
<i>Edfou Mammisi, 186, 14</i>		Néhebkaou	

- Temple de Dendara :

<i>Dendara I, 32, 1-2</i>	128	<i>kaou</i>	174.
<i>Dendara I, 34, 3-4</i>	127	<i>kaou</i>	174.
<i>Dendara I, 35, 2</i>		<i>kaou</i>	
<i>Dendara I, 35, 12</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara I, 62, 4</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara I, 63, 7</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara I, 70, 7-8</i>		<i>kaou</i>	266.
<i>Dendara II, 33, 10</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara II, 65, 4</i>		<i>kaou</i>	
<i>Dendara II, 65, 7</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara II, 66, 7 :</i>		<i>kaou</i>	
<i>Dendara II, 66, 12</i>		<i>kaou</i>	
<i>Dendara II, 75, 13</i>	159	<i>kaou</i>	206 ; 266.
<i>Dendara II, 120, 14</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara III, 2, 1</i>		<i>kaou</i>	
<i>Dendara III, 116, 9-10</i>	158	<i>kaou</i>	205 ; 266.
<i>Dendara III, 190, 16</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara III, 191, 2</i>		Nâou <i>šps</i>	
<i>Dendara IV, 10, 4-8</i>		<i>kaou</i>	
<i>Dendara IV, 79, 14-15</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara IV, 123, 16</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara IV, 202, 6</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara IV, 202, 7</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara V, 142, 10</i>		Néhebkaou	

Tableau des différentes attestations recensées

<i>Dendara VI, 12, 8-9</i>	156	<i>kaou</i>	204.
<i>Dendara VI, 37, 11</i>		<i>kaou</i>	205.
<i>Dendara VI, 53, 2</i>		<i>kaou</i>	174.
<i>Dendara VI, 111, 9</i>		<i>kaou</i>	174.
<i>Dendara VI, 137, 14</i>		<i>kaou</i>	174.
<i>Dendara VII, 3, 9</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara VII, 6, 16</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara VII, 18, 13</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara VII, 78, 6</i>		<i>kaou</i>	
<i>Dendara VII, 89, 6</i>		Néhebkaou + kaou	
<i>Dendara VIII, 45, 6</i>		kaou	
<i>Dendara IX, 5, 6</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara IX, 12, 15</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara IX, 96, 4-6</i>	10	Néhebkaou.	28.
<i>Dendara IX, 146, 3</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara IX, 218, 2</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara IX, 229, 7</i>			
<i>Dendara IX, 259, 1</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara X, 115, 13 et pl. 47 ;</i>			
<i>Dendara X, 295, 10</i>		Néhemkaou	145.
<i>Dendara X, 331, 7</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara X, 397, 1-2</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara X, 425, 10</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara XI, 25, 6</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara XI, 35, 7</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara XI, 83, 5</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara XI, 154, 8</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara Mammisi, 35, 8</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara Mammisi, 109, 18</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara Mammisi 153, 16 (RdE 8, 40)</i>		Néhebkaou	
<i>Dendara Mammisi, 186, 2</i>		Néhebkaou	

- Temple d'Esna :

<i>Esna II, n° 51, 1 (= Calendrier)</i>	54	Néhebkaou	54 ; 55.
<i>Esna II, n° 113, 8</i>	142	<i>kaou</i>	188.

b) Chronologiquement :

- Époque Thinite :

Sceau de jarre, Éléphantine (Cat. 113)		<i>kaou</i>	
Sceau de jarre, Éléphantine (Cat. 180)		<i>kaou</i>	
Sceau de jarre, Éléphantine (Cat. 257)		<i>kaou</i>	
Sceau de jarre, Éléphantine (Cat. 291)	117	<i>kaou</i>	168.
Sceau de jarre, Éléphantine (Cat. 316)		<i>kaou</i>	
Sceau de jarre, Éléphantine (Cat. 393)		<i>kaou</i>	
Mastaba XVII, Abousir	193	<i>kaou</i>	265.

- Ancien Empire :

Linteau Sekhemnefer		<i>kaou</i>	
Stèle fausse porte de Chechi, Louvre E 27133		<i>kaou</i>	
Tombeau d'Akhti-Hotep à Saqqâra	132	<i>kaou</i>	179 ; 180.
Temple de Sahouré [(a) et (b)]	118	<i>kaou</i>	168-170.
Mastaba de Nimaâtrê		<i>kaou</i>	
Saqqarah, Mastaba de Neferseschemre [stèle fausse porte (a) et entrée (b)]	191	<i>kaou</i>	260.
Saqqâra, Mastaba de Nedjet-em-pet, stèle fausse porte		<i>kaou</i>	
Deir-el-Gebrawi, Mastaba de Ibi		<i>kaou</i>	
Gizeh, Mastaba de Idou (architrave)		<i>kaou</i>	
Gizeh, Mastaba de Tjetu, stèle fausse porte		<i>kaou</i>	
Gizeh, Mastaba de Ânkh-oudja		<i>kaou</i>	
Mastaba de Khentyka, stèle fausse porte		<i>kaou</i>	
Saqqâra, Mastaba de Ii-eni-Hor		<i>kaou</i>	
Saqqâra, Mastaba de Heri-merou, [fausse porte (a) et architrave (b)]	182	<i>kaou</i>	247.
Saqqâra, Mastaba de Ptah-hetepou, stèle fausse porte	192	<i>kaou</i>	261.
Saqqâra, Mastaba de Mereri, stèle fausse porte extérieure	179	<i>kaou</i>	245-246.
Stèle fausse porte de Tepemânkh, musée du Caire			
Saqqâra, Fragment TNE95:F129		<i>kaou</i>	
Saqqâra, Mastaba de Ournou, stèle fausse porte intérieure	180	<i>kaou</i>	245-246.
Saqqâra, Mastaba de Penoukhesefou, porte du tombeau (a) et paroi de droite (b)	181	<i>kaou</i>	246-247.
Saqqâra, Mastaba de Bia	190	<i>kaou</i>	258-259.
Saqqâra, Mastaba de Raherka		<i>kaou</i>	

Tableau des différentes attestations recensées

Akhmim, Tombe H24 de Schepsi-pu-Min/Cheni		<i>kaou</i>	
Akhmim, Tombe BA17 de Rehu-eransen		<i>kaou</i>	

- Première Période Intermédiaire :

Moâlla, Tombe d'Ânkhtifi, V α 1- β 1	24	Néhebkaou	44-45.
--------------------------------------	----	-----------	--------

- Moyen Empire (à ranger) :

JE 6033 : sarcophage d'Ashit		<i>kaou</i>	
Temple de Tôd, Montouhotep III : inv. 1161, 1522, 2118, 2123 et 2125	119	<i>kaou</i>	170-171.
Sarcophage CG 20001		<i>kaou</i>	
Sarcophage de Ma, Bruxelles E 5037	25	Néhebkaou	46-47 ; 52.
Chapelle votive Louvre E 25485	78	Nâou	90-91.
pKahun, UC 32191, XLI.1	26	Néheb[kaou]	47 ; 48 ; 52.
Enseignement Loyaliste	115	<i>kaou</i>	162 ; 202 ; 214-215 ; 235-236.
Temple Medamoud, Sésostri III, Louvre E 13983.	121	<i>kaou</i>	172.
Enseignement de Ptahhotep	155	<i>kaou</i>	202.

- Deuxième Période Intermédiaire :

stèle d'Abydos, Neferhotep I (JE 6307)		Néhebkaou.	
Papyrus Chirurgical Edwin-Smith, 5 ^e formule	27	Néhebkaou.	48 ; 52.

- Nouvel Empire :

Inscription du Speos Artemidos, règne d'Hatchepsout	9	Néhebkaou	
Tombe anonyme de Gournah	36	Néhebkaou	52.
Statue de Sen-néfer	37	Néhebkaou	52 ; 57.
Tombe de Pahéry	38	Néhebkaou	53 ; 60.
Tombe thébaine 73	39	Néhebkaou	53.
Calendrier des fêtes, stèle de Bouto de Thoutmosis III	28	Néhebkaou	49 ; 53.
Calendrier des fêtes de Thoutmosis III, Temple d'Amon à Karnak	29	Néhebkaou	49 ; 53.
Tombe d'Amenemhat (TT 82)	40	Néhebkaou	53 ; 57-58.
Tombe de Sennefer (TT 99)	41	Néhebkaou	53.
Tombe de Ken-Amon (TT 93)	42	Néhebkaou	53.
Calendrier des fêtes de Thoutmosis IV, Karnak	43	Néhebkaou	53.
Hymne à la crue du Nil, strophe IV, vers 1-2	171	<i>kaou</i>	237-238.

Tombe de Aÿ à Amarna	168	<i>kaou</i>	236.
Coffre de Toutânkhamon (JE 61472)	120	<i>kaou</i>	170-171.
Statuette Louvre E 11555 (BERLANDINI, <i>RdE</i> 37, p. 9-11)		<i>kaou</i>	
Tombe de Néferhotep (TT 49)	44	Néhebkaou	53 ; 62.
Tombe de Néferhotep (TT 50)	30	Néhebkaou	49 ; 53 ; 62 ; 228- 229.
Tombe de Menkheperreseneb (TT 112)	89	Nâou	101 ; 130.
Tombe d'Amenmose (TT 42)	45	Néhebkaou	53.
Tombe d'Amenmose (TT 9)	46	Néhebkaou	53 ; 62.
Tombe de Nakhtamon (TT 341)	31	Néhebkaou	49- 50 ; 53 ; 61 ; 62.
Temple de Séthi Ier à Abydos (= <i>KRI</i> I, 181, 4)	57	Néhebkaou	66.
Stèle V16 du musée de Leyde (= <i>KRI</i> I, 232, 7)	170	<i>kaou</i>	237.
Statue de Néhebkaou, règne de Ramsès II	11	Néhebkaou.	31-32 ; 64 ; 114.
Inscription dédicatoire, temple d'Abydos, Ramsès II (= <i>KRI</i> II, 326, 15)	169	<i>kaou.</i>	236.
pCaire 86637, r° I, 5-10	35	Néhebkaou	51 ; 53 ; 58.
pCaire 86637, r° XX, 1-2	35b	Néhebkaou	52 ; 53.
pSallier IV (BM 10184), XII, 9 – XIII, 1	47	Néhebkaou	53.
Calendrier des fêtes de Medinet Habou, Ramsès III	32	Néhebkaou	50 ; 54 ; 55 ; 61.
Rituel archaïque de fondation	135	(Héryt) <i>kaou</i>	180- 181.
Tombe de Penné (TT 331)	48	Néhebkaou	54 ; 62.
Ostrakon hiératique de Deir-el- Medineh (O. DeM 1677)	20	Néhebkaou	39- 40.
O. Petrie 36		Nâou	79.
pLeyde I 347, VI, 8-9	97	Néhebkaou	124.
pLeyde I 347, X, 4		Néhebkaou	
pLeyde I 347, X, 11-12	92	Néhebkaou	113- 114.
pLeyde I, 348, r° 2, 3-5	19	Néhebkaou	27 ; 39- 40.
pCGT 54051, r° 5, 14-15	81	Nâou	88 ; 93 ; 94.
pChester-Beatty VIII – r° 7, 1-5	15	Néhebkaou	38 ; 245.
pChester-Beatty VIII - v° 1, 4	58	Néhebkaou	69.
pChester-Beatty VIII - v° 12, 5-7	99	Néhebkaou	125.
pChester-Beatty IX, v° B18, 5-7	129	<i>kaou</i>	174- 175.
pChester-Beatty XIII	69	Nâou	82 ; 88.
Scène d'offrande (<i>HPBM</i> III, p. 62-64)			
Documents liés à Meresger		<i>kaou</i>	197.

Tableau des différentes attestations recensées

- Troisième Période Intermédiaire :

Stèle d'Horus Boston MFA 05.90	82	<i>Kꜣ Nꜣw</i>	93-94.
Stèle d'Horus-Sched de <i>ꜥnh=f-n-ḥnsw</i> à Gournah	83	Nâou	94.
Statue cube d'Harsiésis, CG 42210, Karnak	49	Néhebkaou	54.
Inscriptions des « chroniques d'Osorkon », règne de Takelot II	33	Néhebkaou	50-51 ; 54 ; 55.
Sarcophage d'Anchnesneferibre, BM E 32.	98	Néhebkaou	125.

- Basse Époque :

Sarcophage CG 41002		Néhebkaou	
« Document de théologie memphite » ou « pierre de Chabaka » (= stèle BM 498)	172	<i>kaou</i>	239-240.
Edifice de Taharqa, pl. 41, A13		Néhebkaou	
Rituel de Mout	50	Néhebkaou	54.
Chapelle d'Amenirdis, Medinet Habou	14	<i>kaou</i>	36-37.
Naos d'Athribis (<i>BIFAO</i> 82, 233, Abb. 11)			
Sarcophage de Djed-Her au Louvre D8		Nâou(ouy)	
Traité d'ophiologie (= pBrooklyn 47.218.48 et 85) §14 et §57.	84	Nâou	95.
pBremner-Rhind, 26, 9		Néhebkaou	
pBremner-Rhind, 32, 35	79	Nâou	88 ; 91.
<i>Urk.</i> VI, 67, 7 (= pLouvre 3129 et pBM EA 10252, 5, 18-38)	80	Nâou	92.
<i>Urk.</i> VI, 81, 3-10 (= pLouvre 3129 et pBM EA 10252, 5, 18-38)	18	Néhebkaou ; Nâouou	39 ; 68 ; 92-93.
<i>Urk.</i> VI, 111, 7		Nâou	
<i>Urk.</i> VI, 115, 17-117, 2 (= pLouvre 3129, J, 19-22)	88	Nâouou	88 ; 92 ; 100 ; 131 ; 134 ; 139 ; 141 ; 163.
<i>Urk.</i> VI, 141, 14		Néhebkaou	
Chapelle du temple de Khonsou (TRAUNECKER, <i>Karnak</i> VI, 1973-1977, 187)		Nâou	
Statue de Djed-Her-le-sauveur	16	Néhebkaou	38-39 ; 72 ; 114.
Temple d'Hibis, 2, VIII		Néhebkaou	
Temple d'Hibis		<i>kaou</i>	
Sarcophage Bruxelles E 586	59	Néhebkaou	69.
Statue guérisseuse de Turin Cat. 3030 (KAKOSY, <i>Healing statue</i> , 80, kol. 6)		Nâou	
Statue du général Hor, Louvre A88	56	Néhebkaou	66 ; 67.
Stèle Metternich 21 et 85	17	Néhebkaou ; Nâou.	30 ; 38-39.
Sarcophage d'Oxyrhynchos	60	Néhebkaou	69.

- Période ptolémaïque et romaine :

Livre de parcourir l'éternité IV, 29-39 ;	52	Néhebkaou	54.
Livre de parcourir l'éternité VI, 22-23	53	Néhebkaou	54.
Tombe d'Atfih (PETRIE, <i>Heliopolis</i> , p. 38 § 68, pl. 43)		Néhebkaou	
Sarcophage CG 29301	51	Néhebkaou	54 ; 59-60.
Statues d'Hornefer, Athribis	138	<i>kaou</i>	185.
pTebtunis H, I, Y 4, 11	62	<i>ꜥ.wy-m-ḥ.t=f</i>	70.
pTebtunis II, L 19, 29	63	<i>ꜥ.wy-m-ḥ.t=f</i>	70.

Index des documents :

Les documents sont numérotés suivant l'ordre d'apparition dans l'ouvrage. Les chiffres en gras correspondent aux pages où la citation se rapportant au document est présentée dans son intégralité (texte hiéroglyphique ou hiératique, translittération et traduction) :

Doc. n°	Source	Page
Doc. 1	<i>Pyr.</i> § 1146a-b [TP 510]	16 ; 18 ; 29 ; 75.
Doc. 2	<i>Pyr.</i> § 229a-c [TP 229] = <i>CT</i> VIII, 257	16- 17 ; 29 ; 72 ; 75 ; 100 ; 122-123 ; 163.
Doc. 3	<i>Pyr.</i> § 2254a-2255b [TP *727]	17-18 ; 29 ; 72-73 .
Doc. 4	<i>Pyr.</i> § 489a-d [TP 308] = <i>CT</i> VIII, 289	18-19 ; 26 ; 29 ; 30.
Doc. 5	<i>CT</i> VI, 392g-p [TS 762]	19-20 ; 27 ; 54 ; 126 ; 127 ; 130.
Doc. 6	<i>CT</i> V, 36f-37l [TS 374]	20-22 ; 36 ; 83-84 ; 99 ; 105 ; 107 ; 122 ; 139 ; 148 ; 150 ; 248-249 .
Doc. 7	<i>CT</i> II, 49a-51c [TS 84]	22-26 .
Doc. 8	LdM 32	27 .
Doc. 9	Inscription du Speos Artémidos, règne d'Hatchepsout	28 ; 47 ; 48 ; 52.
Doc. 10	<i>Dendara</i> IX, 96, 4-6	28 .
Doc. 11	Statue de Néhebkaou, règne de Ramsès II	31-32 ; 64 ; 114.
Doc. 12	<i>Pyr.</i> § 511a-512d [TP 318] = <i>CT</i> VIII, 294	22 ; 34-35 ; 36 ; 37-38 ; 40 ; 80 ; 83-84 ; 95 ; 98 ; 105 ; 106 ; 122 ; 129 ; 138- 139 ; 140 ; 157 ; 213 ; 217 ; 219 ; 228 ; 265.
Doc. 13	<i>CT</i> II, 51d-51j [TS 85]	24 ; 35-36 ; 105 ; 108 ; 122 ; 128 ; 140 ; 150 ; 196 ; 219 ; 220 ; 223 ; 249 ; 266.
Doc. 14	Chapelle d'Amenirdis	36-37 .
Doc. 15	pChester-Beatty VIII, r° 7, 1-5	38 ; 245.
Doc. 16	Statue de Djed-Hor-le-Sauveur	38-39 ; 72 ; 114.
Doc. 17	Stèle Metternich	30 ; 38-39.
Doc. 18	<i>Urk</i> VI, 81, 3-10 (= pLouvre 3129 et pBM EA 10252, 5, 18-38)	39 ; 68 ; 92-93 .

Doc. 19	pLeyde I, 348, r ^o 2, 3-5.	27 ; 39- 40 .
Doc. 20	O. DeM 1677	39- 40 .
Doc. 21	CT V, 186c-187c et 195g-196e [TS 404]	41-42 ; 123 ; 230-231 ; 232 ; 251.
Doc. 22	CT V, 203a-e et 207j-208a [TS 405]	41-42 ; 123.
Doc. 23	CT V, 130a-b et 143a [TS 398]	30 ; 43 ; 124 .
Doc. 24	Moâlla, Tombe d'Ânkhtifi, V α 1- β 1	44- 45 .
Doc. 25	Sarcophage de Ma, Bruxelles E 5037	46-47 ; 52.
Doc. 26	pKahun, UC 32191, XLI.1	47 ; 48 ; 52.
Doc. 27	pEdwin-Smith, 5 ^e formule	48 ; 52.
Doc. 28	Calendrier des fêtes, stèle de Bouto de Thoutmosis III	49 ; 53.
Doc. 29	Calendrier des fêtes de Thoutmosis III, Temple d'Amon à Karnak	49 ; 53.
Doc. 30	Tombe de Néferhotep (TT 50)	49 ; 53 ; 62 ; 228- 229 .
Doc. 31	Tombe de Nakhtamon (TT 341)	49- 50 ; 53 ; 61 ; 62.
Doc. 32	Calendrier des fêtes de Medinet Habou, Ramsès III	50 ; 54 ; 55 ; 61.
Doc. 33	Inscriptions des « chroniques d'Osorkon », règne de Takelot II	50- 51 ; 54 ; 55.
Doc. 34	Edfou V, 350, 10- 351, 2 (= Calendrier des fêtes)	51 ; 54 ; 55.
Doc. 35	pCaire 86637, r ^o I, 5-10	51 ; 53 ; 58 .
Doc. 35b	pCaire 86637, r ^o XX, 1-2	52 ; 53.
Doc. 36	Tombe anonyme de Gournah	52.
Doc. 37	Statue de Sen-néfer	52 ; 57 .
Doc. 38	Tombe de Pahéry	53 ; 60 .
Doc. 39	Tombe thébaine 73	53.
Doc. 40	Tombe d'Amenemhat (TT 82)	53 ; 57-58 .
Doc. 41	Tombe de Sennefer (TT 99)	53.
Doc. 42	Tombe de Ken-Amon (TT 93)	53.
Doc. 43	Calendrier des fêtes de Thoutmosis IV, Karnak	53.

Doc. 44	Tombe de Néferhotep (TT 49)	53 ; 62.
Doc. 45	Tombe d'Amenmose (TT 42)	53.
Doc. 46	Tombe d'Amenmose (TT 9)	53 ; 62.
Doc. 47	pSallier IV (BM 10184), XII, 9 – XIII, 1	53.
Doc. 48	Tombe de Penné (TT 331)	54 ; 62.
Doc. 49	Statue cube d'Harsisés, CG 42210	54.
Doc. 50	Rituel de Mout	54.
Doc. 51	Sarcophage CG 29301	54 ; 59-60 .
Doc. 52	Livre de parcourir l'éternité, IV, 29-39	54.
Doc. 53	Livre de parcourir l'éternité, VI, 22-23	54.
Doc. 54	<i>Esna</i> II, n° 51, 1 (= Calendrier)	54 ; 55 .
Doc. 55	LdM 125	29 ; 30 ; 31 ; 35 ; 64-65 ; 114 ; 152-154 ; 159-163.
Doc. 56	Statue du général Hor, Louvre A88	66 ; 67.
Doc. 57	Temple de Séthy Ier à Abydos (= <i>KRI</i> I, 181, 4)	66 .
Doc. 58	pChester-Beatty VIII, v° 1, 4	69 .
Doc. 59	Sarcophage Bruxelles E 586	69 .
Doc. 60	Sarcophage d'Oxyrhynchos	69 .
Doc. 61	<i>Edfou</i> I, 333, 14	70 .
Doc. 62	pTebtunis H, I, Y 4, 11	70.
Doc. 63	pTebtunis II, L 19, 29	70.
Doc. 64	<i>CT</i> V, 39c-40d [TS 377]	72- 74 .
Doc. 65	<i>CT</i> VII, 94m-98p [TS 885]	18 ; 72 ; 74 ; 81 ; 90 ; 91 ; 116 ; 138 ; 139.
Doc. 66	<i>CT</i> VI, 37n-39h [TS 479]	75 .
Doc. 67	<i>Pyr.</i> § 422a-d [TP 281]	78 ; 79 ; 81 ; 95 ; 98 ; 136.
Doc. 68	Livre des Cavernes, 5 ^e division	81 ; 97.
Doc. 69	pChester-Beatty XIII	82 ; 88.
Doc. 70	Livre de l'Amdouat, 4 ^e heure	82 ; 97 ; 120-122 ; 152.

Doc. 71	<i>Pyr.</i> § 230a-234b [TP 230] = <i>CT</i> VIII, 258-261	42 ; 83 ; 90 ; 96 ; 116 ; 136 .
Doc. 72	<i>CT</i> II, 26a-27c [TS 79]	86 ; 134 .
Doc. 73	<i>CT</i> IV, 177a -178e [TS 332]	86-88 .
Doc. 74	<i>CT</i> III, 394a-395i [TS 265]	88 ; 89 ; 150 ; 188.
Doc. 75	<i>CT</i> IV, 116f-117b [TS 317]	88 ; 89 .
Doc. 76	<i>CT</i> III, 396g-400c [TS 267]	79 ; 88 ; 90 ; 101 ; 115-116 ; 118 ; 141.
Doc. 77	<i>Pyr.</i> § 225a-226b [TP 226] = <i>CT</i> VIII, 253-255	90 ; 95-96 ; 136.
Doc. 78	Chapelle votive, Louvre E 25485	90- 91 .
Doc. 79	pBremner-Rhind, 32, 35	88 ; 91 .
Doc. 80	<i>Urk.</i> VI, 67, 7 (= pLouvre 3129, pBM EA 10252, 5, 18-38)	92 .
Doc. 81	pCGT 54051, r ^o 5, 14-15	88 ; 93 ; 94.
Doc. 82	Stèle d'Horus Boston MFA 05.90	93-94.
Doc. 83	Stèle d'Horus-Sched de <i>ḥnh=f-n-ḥnsw</i> à Gournah	94.
Doc. 84	Traité d'ophiologie (= pBrooklyn 47.218.48 et 85) § 14.	95 .
Doc. 85	<i>CT</i> V, 93a-d et 112d-113a [TS 397]	95 ; 97 .
Doc. 86	Livre de l'Amdouat, 12 ^e heure	97- 98 ; 101-102 ; 119 ; 141 ; 164.
Doc. 87	<i>CT</i> II, 52a-53e [TS 86]	24 ; 36 ; 99 ; 105 ; 108 ; 122 ; 127-128 ; 129 ; 140 ; 150 ; 217-219 ; 220 ; 249.
Doc. 88	<i>Urk.</i> VI, 115, 17-117, 2 (= pLouvre 3129, J, 19-22)	88 ; 100 ; 131 ; 134 ; 139 ; 141 ; 163.
Doc. 89	Tombe de Menkheperassoneb (TT 112)	101 ; 130.
Doc. 90	LdM 149, 10 ^e butte	30 ; 105- 106 ; 128 ; 140 ; 159 ; 196.
Doc. 91	<i>CT</i> V, 42f-43g [TS 379]	107-108 ; 139.
Doc. 92	pLeyde I 347, X, 11-12	113- 114 .
Doc. 93	<i>CT</i> VI, 268h-l [TS 647]	115 ; 251-252 .
Doc. 94	<i>CT</i> I, 314a-b, 390a-392c, 402a-b [TS 75]	79 ; 88 ; 117 ; 131-133 ; 134 ; 147 ; 148 ; 163.

Doc. 95	<i>CT</i> II, 54h-s [TS 88]	117-118 ; 131-133 ; 135 ; 140 ; 163.
Doc. 96	<i>Pyr.</i> § 340a-c [TP 263] = <i>CT</i> VIII, 280	29 ; 123 ; 143 ; 150 ; 161.
Doc. 97	pLeyde I 347, VI, 8-9	124.
Doc. 98	Sarcophage d'Anchnesneferibre, BM E32.	125.
Doc. 99	pChester-Beatty VIII - v ^o 12, 5-7	125.
Doc. 100	<i>CT</i> II, 53f-54g [TS 87]	30 ; 36 ; 109 ; 122 ; 129 ; 131-133 ; 134 ; 140 ; 150 ; 163 ; 249.
Doc. 101	<i>CT</i> V, 41a-42e [TS 378]	134 ; 146.
Doc. 102	<i>Pyr.</i> § 683a-686c [TP 390]	137 ; 144.
Doc. 103	<i>Pyr.</i> § 702 a-d [TP 404]	137.
Doc. 104	<i>CT</i> VII, 159x et 160b [TS 945]	141.
Doc. 105	<i>Pyr.</i> § 354a-356c [TP 265]	29 ; 123 ; 142-143 ; 161.
Doc. 106	<i>Pyr.</i> § 161b [TP 218] = <i>CT</i> VIII, 147	37 ; 143 ; 158 ; 161-162 ; 179 ; 214 ; 227.
Doc. 107	<i>Pyr.</i> § 346a-b [TP 264]	123 ; 144 ; 150 ; 161 ; 230.
Doc. 108	<i>Pyr.</i> § 1933h-1934c [TP ^N 667A]	29 ; 144- 145 ; 154.
Doc. 109	<i>CT</i> V, 44a-e [TS 381]	146.
Doc. 110	<i>CT</i> III, 9b-10a [TS 165]	148-149.
Doc. 111	<i>CT</i> VI, 402e-f [TS 768]	149.
Doc. 112	<i>CT</i> III, 318c-d [TS 238]	150 ; 250.
Doc. 113	<i>CT</i> IV, 310a-311b et 317c-319c [TS 335]	66 ; 150-151 ; 199-200 ; 250 ; 266.
Doc. 114	<i>CT</i> VI, 165a [TS 566]	157- 158.
Doc. 115	Enseignement Loyaliste	162 ; 202 ; 214-215 ; 235- 236.
Doc. 116	LdM 149, 1 ^{ère} butte	30 ; 162.
Doc. 117	Sceau Éléphantine (Inv. 291)	168.
Doc. 118	Temple de Sahouré [(a) et (b)]	168- 170.
Doc. 119	Temple de Tôd, Montouhotep III : inv. 1161, 1522, 2118, 2123 et 2125	170-171.

Doc. 120	Coffre de Toutânkhamon (JE 61472)	171-172.
Doc. 121	Temple Medamoud, Sésostriis III, Louvre E 13983.	172.
Doc. 122	<i>Edfou</i> II, 27, 2-3	173.
Doc. 123	<i>Edfou</i> II, 27, 11-12	173.
Doc. 124	<i>Edfou</i> II, 29, 1-2	173.
Doc. 125	<i>Edfou</i> II, 29, 3-4	173.
Doc. 126	<i>Edfou</i> I, 476, 17	173.
Doc. 127	<i>Dendara</i> I, 34, 3-4	174.
Doc. 128	<i>Dendara</i> I, 32, 1-2	174.
Doc. 129	pChester-Beatty IX, v ^o B18, 5-7	174- 175.
Doc. 130	<i>Pyr.</i> § 1215c-d ; 1220a-d [TP 519]	176-177 ; 190- 191 ; 228 ; 232.
Doc. 131	<i>Pyr.</i> § 267a-268d [TP 250] = <i>CT</i> VIII, 269	177- 178 ; 182 ; 185 ; 208.
Doc. 132	Tombeau d'Akhti-Hotep à Saqqâra	179 ; 180.
Doc. 133	<i>CT</i> VI, 15a-f [TS 473]	179-180 ; 182.
Doc. 134	Livre du jour et de la nuit (R VI)	180.
Doc. 135	Rituel archaïque de fondation	180- 181.
Doc. 136	<i>CT</i> VI, 257l-n [TS 635]	182.
Doc. 137	<i>Pyr.</i> § 150a-c [TP 216] = <i>CT</i> VIII, 113-115	183.
Doc. 138	Statues d'Hornefer, Athribis	185.
Doc. 139	<i>Pyr.</i> § 1343a-1344a [TP 548]	185- 186.
Doc. 140	<i>Pyr.</i> § 2169a-2170c [TP 697]	186.
Doc. 141	<i>CT</i> IV, 87k, 88c-d [TS 313]	66 ; 158 ; 188 ; 244.
Doc. 142	<i>Esna</i> II, 113, 8	188.
Doc. 143	<i>Pyr.</i> § 719a-e [TP 410]	189-190 ; 195 ; 208 ; 255.
Doc. 144	<i>CT</i> VI, 198u [TS 581]	190 ; 191.
Doc. 145	<i>Pyr.</i> § 906a-f [TP 469]	191.
Doc. 146	<i>CT</i> VII, 2a-m [TS 789]	192 ; 240-241 ; 247.
Doc. 147	<i>CT</i> IV, 6b-7d [TS 269]	192-193 ; 220 ; 229 ; 232 ; 235.

Doc. 148	<i>CT</i> II, 161g-162f [TS 136]	193-194 ; 195 ; 233.
Doc. 149	§ 597c-598c [TP 359]	194-195 ; 257-258 ; 265.
Doc. 150	<i>CT</i> III, 262c-j [TS 227]	195-196 ; 197 ; 215 ; 237.
Doc. 151	<i>CT</i> III, 382e-385d et 387f-388c [TS 261]	196 ; 197.
Doc. 152	<i>CT</i> II, 153g-k [TS 132]	194 ; 198 ; 232.
Doc. 153	<i>CT</i> IV, 328k-o [TS 336]	66 ; 200 ; 251.
Doc. 154	<i>CT</i> VII, 158i-j [TS 944]	200- 201 ; 266.
Doc. 155	Enseignement de Ptahhotep	202.
Doc. 156	<i>Dendara</i> VI, 12, 9	204 .
Doc. 157	<i>Edfou</i> V, 377, 9	204-205 .
Doc. 158	<i>Dendara</i> III, 116, 9-10	205 ; 266.
Doc. 159	<i>Dendara</i> II, 75, 13	206 ; 266.
Doc. 160	<i>Pyr.</i> § 396a-d [TP 273]	139 ; 214 ; 217 ; 242-243 ; 265.
Doc. 161	<i>CT</i> VI, 205h, 206i-207d, 207n-208e [TS 586]	216 ; 217 ; 220.
Doc. 162	<i>CT</i> V, 297a-g [TS 441]	221 .
Doc. 163	<i>CT</i> V, 382f-h, 385f [TS 468]	222-223 .
Doc. 164	LdM 110 + vignette	176 ; 208 ; 223-226 .
Doc. 165	<i>Pyr.</i> § 1191a-1192b [TP 517]	226- 227 .
Doc. 166	<i>CT</i> V, 363a-h ; 366a-e [TS 467]	225 ; 231-232 .
Doc. 167	<i>Pyr.</i> § 824a-e [TP 444+TP 445] = <i>CT</i> VIII, 356	233- 234 ; 235.
Doc. 168	Tombe de Aÿ à Amarna	236 .
Doc. 169	Inscription dédicatoire, temple d'Abydos, Ramsès II (= <i>KRI</i> II, 326, 15)	236 .
Doc. 170	Stèle V16 du musée de Leyde (= <i>KRI</i> I, 232, 7)	237 .
Doc. 171	Hymne à la crue du Nil, strophe IV, vers 1-2	237-238.
Doc. 172	« Document de théologie memphite » ou « pierre de Chabaka » (= stèle BM 498)	239-240 .
Doc. 173	<i>Edfou</i> III, 34, 14-16	240 .
Doc. 174	<i>Edfou</i> III, 152, 11	240 .

Doc. 175	<i>CT</i> VII, 236a, c, q [TS 1017]	241.
Doc. 176	<i>Pyr.</i> § 2040a-b [TP 681]	243.
Doc. 177	<i>CT</i> VII, 169h-i [TS 954]	244.
Doc. 178	<i>CT</i> VI, 83h-84b [TS 500]	244-245.
Doc. 179	Saqqarah, Mastaba de Mereri, stèle fausse porte extérieure	245-246.
Doc. 180	Saqqarah, Mastaba de Ournou, stèle fausse porte intérieure	245-246.
Doc. 181	Saqqâra, Mastaba de Penoukhesefou, [porte du tombeau (a) et paroi de droite (b)]	246-247.
Doc. 182	Saqqâra, Mastaba de Heri-merou, stèle fausse porte	247.
Doc. 183	<i>CT</i> VI, 339e-i [TS 708]	157 ; 250 ; 251.
Doc. 184	<i>Pyr.</i> § 948a-c [TP 475]	254 ; 265.
Doc. 185	<i>Pyr.</i> § 975a-c [TP 478]	254-255.
Doc. 186	<i>CT</i> IV, 366g-367a [TS 344]	255-256.
Doc. 187	<i>Pyr.</i> § 829d-e [TP 447] = <i>CT</i> VIII, 365-366	256.
Doc. 188	<i>Pyr.</i> § 836d-e [TP 450]	256.
Doc. 189	<i>CT</i> VI, 335b-d [TS 703]	257.
Doc. 190	Saqqâra, Mastaba de Bia	258-259.
Doc. 191	Saqqarah, Mastaba de Neferseschemre [stèle fausse porte (a) et entrée (b)]	260.
Doc. 192	Saqqâra, Mastaba de Ptah-hetepou, stèle fausse porte	261.
Doc. 193	Abousir, Mastaba XVII.	265.

Index des théonymes et des épithètes contenus dans les documents et commentés dans l'analyse :

N.B. Les chiffres renvoient au numéro de page de l'analyse, le numéro de document, s'il existe, est indiqué entre parenthèses en gras.

3

3^cpp (*Apophis*) : 91 (78).

3hty (*Akhty*) : 144 (107).

3s.t (*Isis*) : 19 (4) ; 23-26 (7) ; 41-42 (22) ; 51 (35) ; 55 ; 87 (73) ; 88 ; 106 (90) ; 181 (135).

3kr (*Aker*) : 18 (3) ; 73 (3) ; 74 (65).

J

J3hw (*le Lumineux*) : 87 (73).

J3q (*Iaq*) : 146 (109).

jwty sdm=f hk3w (*celui qui n'obéit pas à la magie-Hékaou*) : 132 (100) ; 133.

jwty nwh=f n sd.t (*celui qui se brûle pas à la flamme*) : 132 ; 132 (95) ; 133.

jwty np3=f n mw (*celui qui se mouille pas à l'eau*) : 132 ; 132 (95).

Jmy-jwty (*Imiouty*) : 28 (9).

Jmy-htp=f (*Celui qui est à sa table d'offrande*) : 149 (110).

J.mn(w)-k3.w (*Celui qui a institué les kaou*) : 158 ; 168 ; 185 ; 186 (139-140) ; 187-189 ; 208-210 ; 212 ; 238 ; 271.

Jmn (*Amon*) : 50 (32).

Jmn-R^c (*Amon-Rê*) : 50 (32).

Jmn-t3 : 187.

Jn-^c=f (*Celui qui étend son bras*) : 35 ; 152-153 ; 163.

Jnpw (*Anubis*) : 171 (120) ; 246 (179) ; 246 (181).

(J)r(y)-p^c.t ntr.w (*Prince des dieux*) : 127 ; 129.

Jr.t-B3b3 (*Œil de Baba*) : 91 (78).

Jr.t-R^c (*Œil de Rê*) : 91 (78) ; 204 (156).

Jr.t-Hr (*Œil d'Horus*) : 58 (40).

Jhy (*Ihy*) : 206 (159).

J.hm-sk.w (*les étoiles impérissables*) : 145 (108) ; 177 (130).

Jty ntr.w (*souverain des dieux*) : 115 (93) ; 251 (93).

Jtm(w) (*Atoum*) : voir **Tm(w)**.

Jtn (*Aton*) : 125 (98).

c

c.wy-m-h.t=f (*ses bras sont sur son ventre*) : 70-71 (61-63).

W

W3d.t (*Ouadjet*) : 137 (103).

Wbn-r(3) (*Oubenra*) : 100 (88).

Wnmy.t (*la Dévoreuse*) : 180 (134) ; 181.

Wnmw-bsk.w : 163.

Wr-B3gy (*le Vénérable Fatigué*) : 87 (73).

Wsjr (*Osiris*) : 48 (27) ; 49 (30) ; 55 ; 58 (35) ; 73 (64) ; 175 ; 193 (147) ; 195 (150) ; 199 (113) ; 215 (150) ; 220 (147) ; 229 (30) ; 229 (147) ; 246 (180-181) ; 259-260 (190-191).

Wsjr N pn (*Ledit Osiris N*) : 20 (5) ; 35 (13) ; 99 (87) ; 105 (13) ; 126 (5) ; 128 (13) ; 132 (100) ; 140 (87) ; 186 (139) ; 218 (87).

Wdd (*Ouded*) : 68 (18) ; 92 (18).

Wd-rhy.t (*Celui qui commande au peuple*) : 152-153.

Wd(w) k3.w (*celui qui octroie les kaou*) : 157 ; 168 ; 203 ; 204 (156-157) ; 206 (159) ; 212 ; 271.

B

B3b3 (*Baba*) : 91 (78).

B3st.t (*Bastet*) : 48 (27) ; 52 (35b) ; 134 (101).

P

Psḏ.(w)t (*Ennéade[s]*) : 21 (6) ; 50 (32) ; 55 (54) ; 107 (6) ; 122 (12) ; 127 ; 132 (94, 95, 100) ; 139 (12) ; 140 (6) ; 175 (129) ; 248 (6).

Psḏ.ty (*double Ennéade*) : 118 (76) ; 118 (95) ; 145 (108) ; 186 (139-140).

Pth (*Ptah*) : 52 (35b) ; 182 (136) ; 209 ; 240 (173) ; 252.

Pḏ.wt (*arcs = Ennéade*) : 34 (12) ; 138 (12).

F

Fdw j.pw Sw3ty.w Hnskty.w (*Ces quatre Passants, les Tressés*) : 142 (105) ; 143.

Fdw j.pw 3h.w smsw.w (*Ces quatre Esprits Anciens*) : 123.

M

M3j-ḥs3 (*Mai-hesa*) : 52 (35b).

M3^c.t (*Maât*) : 205 (158) ; 230 (21).

M3^c-hr(j)-trw.t : 183 (137).

Mrw.ty (*Mérouty*) : 221 (162).

Ms.w Bdš (*Enfants de l'Impuissance*) : 72.

Msh3.t-k3.w : 168 ; 183-184 (137) ; 212 ; 238 ; 271.

Mshn.t (*Meskenet*) : 28 (9).

Mskt.t (*Mesektet*) : 183 (137).

N

N.t (*Neith*) : 19 (4) ; 168 (117) ; 181 (135) ; 182 (136) ; 209.

N(y)-sw.t n(y) p.t (*roi du ciel*) : 115 (93) ; 251 (93).

N^cw (*Nâou*) : *Passim*. Cf. Annexe 7 : Tableau des différentes attestations recensées.

N^cwtj (*Nâoutj*) : 122 ; 137 (103) ; 138 (65).

N^c.t (*Nât*) : 86 ; 87 (73) ; 88.

Nw.t (*Nout*) : 23 (7) ; 26 (7) ; 47 (25) ; 87 (73) ; 118 (76) ; 128 (13) ; 138 (65) ; 234 (167).

Nww/Nwn (*Nou / Noun*) : 125 (99) ; 178 (131).

Nfr-Tmw (*Nefertoum*) : 52 (35b).

Nb.ty (*deux maîtresses*) : 209.

Nb.t-hw.t (*Nephthys*) : 23-25 (7) ; 57 (40) ; 106 (90) ; 183 (137).

Nb(.w) k3.w (*maître / possesseurs des kaou*) : 115 (93) ; 168 ; 182 ; 189-191 (143-144) ; 191 (130) ; 191-196 (145-151) ; 197 ; 204 (157) ; 206 ; 208 (143) ; 212 ; 215 (150) ; 220 (147) ; 228 (130) ; 229 (147) ; 232 ; 233 (148) ; 235 (147) ; 237 (170) ; 241 (146) ; 247 (146) ; 251 (93) ; 252 ; 257 (149) ; 271.

Nb-r-ḏr (*Seigneur de l'Univers*) : 199 (113) ; 200 (153).

Nbd.w (*le Mauvais, le Destructeur*) : 89 (74) ; 146 (101).

Nhb-nfr.wt (*Celui qui attache les richesses*) : 152-154.

Nhb-k3.w (*Néhebkaou*) : *Passim*. Cf. Annexe 7 : tableau des différentes attestations recensées.

Nhm-k3.w (*Néhemkaou*) : 145 (108).

Nhm.t-^c.wy (*Nahmet-âouy*) : 28 (9).

Nty (*Celui qui est*) : 139 (12).

R

R(3) p^cn(w) (*bouche persuasive*) : 127.

R^c (*Rê*) : 52 (35b) ; 55 ; 62 ; 64 (11) ; 68 ; 87 (73) ; 89 (74) ; 96 (77) ; 102 (86) ; 103 ; 116 (65) ; 118 (76) ; 118 (95) ; 123-124 (96-97) ; 124 (23) ; 132 (100) ; 137 (103) ; 143 (96) ; 144 (107) ; 149 (110-111) ; 151 (113) ; 171 (119-120) ; 173 (126) ; 175 (129) ; 178 (131) ; 186 (139-140) ; 188 (142) ; 191 (145) ; 195 (149) ; 199 (113) ; 204 (157) ; 206 (159) ; 209 ; 216 (161) ; 220-221 (161-162) ; 245 (178) ; 254 (184-185) ; 257 (149).

Rnn.t (Rénénet) : 28 (9) ; 204 (156).

Rnnwt (Rénénoutet) : 20 (5) ; 33 ; 40 (19-20) ; 70 ; 126 (5).

Rrk (Rérek) : 90 ; 91 (78) ; 134 (101) ; 146 (109).

Rsw-jnb=f (celui qui est au sud de son mur) : 115 (93) ; 251 (93).

H

Hjw (serpent-Hiou) : 18 (3) ; 73 (3) ; 74 (65) ; 96 (77).

H

Hw (Hou) : 215 (115) ; 222-223 (163) ; 236 ; 237 ; 250 (183).

Hw.t-Hr (Hathor) : 28 (10) ; 51 (34) ; 87 (73) ; 88 ; 204 (156) ; 204 (157) ; 206 (159) ; 209 ; 245 (178).

H(ꜥ)py (Hâpy) : 89 (75).

Hm-Psḏty (Majesté du brillant [Pélican]) : 96 (77).

Hmnj (Hémeni) : 97 (85).

Hnw.t (pélican-Hénout) : 21 (6) ; 34 (12).

Hnb (Héneb) : 32.

Hr (Horus) : 19-20 (4-5) ; 23 (7) ; 26 (7) ; 52 (35b) ; 55 ; 126 (5) ; 130 ; 137 (103) ; 144 (107) ; 169-171 (118-119) ; 173 (122) ; 173 (124) ; 175 ; 209 ; 250 (183) ; 254 (184).

Hr jmy(w) p.t (Horus qui est dans le ciel) : 126 (5).

Hr smsw (Horus l'ancien) : 201 (154).

Hr-smṣ-tṣ.wy (Harsomtous) : 204 (157) ; 206.

Hry(.t)-kṣ.w (supérieur[e] des kaou) : 168 ; 178-181 (131-135) ; 182 ; 208 (131) ; 212 ; 266 ; 271.

Hh (Héhé) : 194 (148) ; 198 (152) ; 221 (162) ; 232 (152) ; 233 (148).

Hq.t (Héqet) : 28 (9).

Hkṣ (Héka) : 132 (94) ; 180 (133).

Hkṣw (Hékaou) : 23 (7).

Htp (Hotep) : 231 (166).

Hd-kṣ.w(=f) (Celui qui détruit les [ses] kaou) : 146 (101) ; 146 (109) ; 216 (161) ; 217 ; 220 (161).

H

Hprj (Khépri) : 221 (162).

Hpr(w)-ḏs=f (Celui qui est advenu de lui-même) : 117 ; 132 (94) ; 147 (94).

Hnty ṣh.w (Celui qui préside aux esprits-akhou) : 175.

Hnty-jmnty.w (Khnety-imentiou) : 246 (181) ; 255 (186).

Hnty ṣnh.w (Celui qui préside aux vivants) : 175 ; 176.

Hnty Psḏ.t (celui qui préside à l'Ennéade) : 175.

Hnty kṣ.w (celui qui préside aux kaou) : 168 ; 168 (117) ; 176 ; 177 (130) ; 208 ; 212 ; 271.

Hnty kṣ.w ṣnh.w (celui qui préside aux kaou et aux vivants) : 169 (118) ; 170-175 (118-129) ; 176 ; 208.

H

Hr(y) kṣ.w (celui qui porte les kaou) : 168 ; 182 (136).

Hnm.t N.t (Compagne de Neith) : 168 (117).

Hnmw (Khnoum) : 28 (9) ; 55 (54) ; 188 (142) ; 209.

S

Sṣ-tṣ (serpent-Sata) : 18 (3) ; 73 (3) ; 74 (65).

Sjṣ (Sia) : 178 (131).

Sjw (Siou) : 137 (102).

Sbk (Sobek) : 19 (4) ; 51 (35).

Sbgw (le las) : 136 (77).

Spd.t (*Sothis*) : 57 (37).

Snk-jb (le Ténébreux) : 178 (131).

Sksk (*Seksek*) : 73 (64).

Shm.t (*Sekhmet*) : 48 (27) ; 52 (35b) ; 179 (132).

Srq.t (*Serqet*) : 19 (4) ; 25 (7) ; 27 (8) ; 33.

Sšz.t (*Séchat*) : 23 (7) ; 24.

Skry (*Sokar*) : 52 (35b).

Stš (*Seth*) : 19 (4) ; 254 (184-185).

Sđh (*serpent-Sedjeh*) : 18 (3) ; 73 (3) ; 74 (65).

Š

Šzy (*Shai*) : 68 (18) ; 92 (18).

Šw (*Chou*) : 103 ; 133 ; 134 (72) ; 134 (101) ; 173 (126) ; 188 (142) ; 223 (164).

Šsmw (*Chesmou*) : 73 (64) ; 201 (154).

Q

Qnqnty.w (*Ceux qui frappent*) : 146 (101).

K

Kz (*serpent-ka*) : 18 (3) ; 73 (3) ; 74 (65).

kz Psđ.t(y) (*taureau de l(a double Ennéade)*) : 118 (95) ; 122 ; 129 ; 132 (100-95) ; 133 ; 139 (12) ; 140 ; 140 (87) ; 218 (87).

kz Nw.t (*taureau de Nout*) : 35 (13) ; 105 (13) ; 106 (90) ; 128 (13) ; 130 ; 140 ; 166 ; 196 (151) ; 219 (13).

kz đzđz.t (*taureau du tribunal*) : 127 (87) ; 128 (87) ; 129 ; 140 (87) ; 159 ; 166.

Ktk (*Ketek*) : 91 (78).

G

Gb (*Geb*) : 20 (5) ; 33 ; 41-42 (22) ; 73 (64) ; 126 (5) ; 127 ; 175 ; 186 (139) ; 186 (140).

T

Tzš(w) (*Celui qui délimite*) : 146 (109).

Tz-tw-nn (*Taténen*) : 52 (35b).

Twt-jb (*Réconciliées*) : 19 (4).

Tm(w) (*Atoum*) : 17 (2) ; 35 (13) ; 72 (2) ; 105 (13) ; 113 ; 115 ; 122 (2) ; 124 (23) ; 125 (98) ; 127 (87) ; 130 ; 162 (115-116) ; 196 (151) ; 215 (115) ; 216 (161) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 220 (161) ; 257 (189).

Tkz.w(=s)-m-ds=s (*Ses flammes sont un couteau-dès*) : 180 (134).

Tkz=s-tpy-r(z)=s (*Sa flamme est sur sa bouche*) : 180 (134).

D

Dn(w)-kz.w=f (*Celui qui découpe ces kaou*) : 216 (161) ; 220 (161).

Dd(w) kz.w (*celui qui donne les kaou*) : 157 ; 168 ; 198 ; 198 (152) ; 199 (113) ; 200-202 (153-155) ; 203 (115) ; 211-212 ; 232 (152) ; 238 ; 252 ; 263 (113) ; 268 ; 270-271.

Dd(w)-bz.w=f (*Celui qui donne ses baou*) : 215 (115).

D

Dđwty (*Thot*) : 47 (9).

Dsr-tp (*celui dont la tête est sacrée/dressée*) : 23 (7) ; 35 ; 152.

Ddw (*Busirite*) : 189 (143).

Index des toponymes contenus dans les documents et commentés dans l'analyse.

N.B. Les chiffres renvoient au numéro de page de l'analyse, le numéro de document, s'il existe, est indiqué entre parenthèses en gras.

3

3bw (Éléphantine) : 45 (24).

3bdw (Abydos) : 246 (181).

J

Jw-nfr.w (Iou-néferou) : 51 (35).

Jwn.t (Iounet / Dendara) : 51 (34) ; 204 (156).

Jwnw (Héliopolis) : 69 (59) ; 90 (76) ; 111-113 ; 114 (92) ; 114 (55) ; 115 (76) ; 118 (76) ; 125 (98) ; 130 ; 149 (110) ; 194 (148) ; 198 (152) ; 232 (152) ; 233 (148).

Jwnw Šm^c(w) (Héliopolis du Sud) : 65 ; 171 (120).

Jm.t (Imet) : 45 (24).

Jmn.t (Occident) : 87 (73) ; 103 ; 153 ; 191 (145) ; 192 (146) ; 241 (146) ; 247 (146) ; 255 (186) ; 259 (190) ; 261 (192).

W

W3s.t (Thèbes) : 50 (32) ; 65 ; 112.

Wnw (Hermopolis) : 17 (2) ; 72 (2) ; 100 (88) ; 122 (2).

Wsh.t-Gb (Cour de Geb) : 112 ; 128 ; 160.

Wts.t-Hr (Edfou) : 45 (24).

B

Bhd.t (Béhedet) : 55 ; 204 (157).

P

P (Pé) : 181 (135).

N

Nn-ny-sw.t (Héracléopolis) : 199 (113) ; 200 (153).

Nhb (Nékheb / El-Kab) : 60 (38).

Nhn (Nékhen / Hiérakonpolis) : 45 (24) ; 181 (135).

Ntr (Behbeit el-Hagar) : 181 (135).

R

R(3)-st3.w (Rosétaou) : 153.

H

Hw.t-3.t (la Grande Demeure) : 38 (16-17) ; 64 (11) ; 65 (55) ; 67 ; 114 (16-17) ; 115 ; 125 (98) ; 163.

Hw.t-w^cb (Hout-ouâb) : 206 (159).

Hw.t-wr : 152.

Hw.t-Sr (la Demeure du Magistrat) : 129 ; 160.

Hw.t-k3-Pth (Memphis) : 112 ; 113.

Hbnw (Hébenou) : 28 (9).

Hsp (le Jardin) : 96 (77).

H

H3ty (Khaty) : 189 (143) ; 255.

Hm (Létopolis) : 138 (65).

H

Hry.t-ntr (nécropole) : 24 (7) ; 90 ; 246 (181).

S

S3w (Saïs) : 153 ; 181 (135).

Sh.(w)t-j3r.w (Champ(s) des Souchets) : 123 (96) ; 143 (96) ; 145 (108).

Sh.t-Htp (Champ de Hotep) : 185 (138).

Sšš.t (Séchéchet) : 66 (56).

K

Kns.t (Kenset) : 130.

G

Grg(w)-bz=f (Gérégou-baef) : 189 **(143)**.

T

Tz-rr (Tarer) : 204 **(156)**.

T

Tnn.t (Tjenenet) : 149 **(110)** ; 209.

D

Dz.t (Dat) : 186 **(140)**.

Dwz.t (Douat) : 119 **(86)**.

D

Ddw (Busiris) : 59 **(51)** ; 209 ; 246 **(181)** ; 259 **(190)**.

Index des termes égyptiens contenus dans les documents et commentés dans l'analyse.

N.B. Les chiffres renvoient au numéro de page de l'analyse, le numéro de document, s'il existe, est indiqué entre parenthèses en gras.

3

3.t (*moment*) : 202 (155).

3w.t (*durée, grandeur, longueur*) : 98 (86) ; 130 ; 245 (178).

3w.t-jb (*plénitude*) : 169-170 (118).

3wj (*tendre*) : 41 (22).

3w.t (*offrande*) : 149 (110).

3bd (*mois*) : 47 (26) ; 51-52 (34-35b) ; 58 (35).

3m (*brûler*) : 18 (3) ; 73 (3) ; 73-74 (64-65).

3ms (*sceptre-ames*) : 181 (135).

3h.t (*la saison Akhet*) : 51 (34) ; 55 (54) ; 55-56 ; 58 (35) ; 59 ; 62.

3h (*lumière*) : 58 (40) ; 82 ; 106 ; 222 ; 214 (160).

3h (*esprit-akh, bienheureux*) : 23 (7) ; 26 (7) ; 41 (22) ; 106 (90) ; 123 ; 177 (130) ; 193 (147) ; 220 (147) ; 221-222 (162-163) ; 229 (147) ; 253 ; 257 (189).

3hw (*magie-akhou*) : 36 (13) ; 87 (73) ; 105 (13) ; 106 (90) ; 147 (94) ; 216 (161) ; 217 ; 218 (87) ; 219 (13) ; 220 (161) ; 222 (163) ; 241 (175) ; 252-253 ; 257 (189).

3h.t (*l'horizon*) : 90 (76) ; 100 (88) ; 101 (76) ; 115 (76) ; 118 (76) ; 130 ; 245 (178).

3tpw (*occupé*) : 202 (155).

j

j (*Ô*) : 91 (78) ; 134 (101).

j3.wt (*pavois*) : 137 (103).

j3.t (*butte*) : 106 (90) ; 195 (149) ; 254 (184) ; 257 (149).

j3.wt Hr(.t) j3.wt Stš(.t) (*buttes horiennes et buttes séthiennes*) : 195 (149) ; 254 (184) ; 257 (149).

j3wj (*vieillir*) : 101 (89).

j3bty (*oriental*) : 142 (107) ; 149 (111) ; 186 (139-140).

j3h.w (*rayons de lumière*) : 82.

j3q (*ramper*) : 73 (64).

j3kbw (*peine*) : 87 (73).

jjj (*venir*) : 21 (6) ; 34 (12) ; 37 (12) ; 41 (22) ; 51 (33) ; 83 (12) ; 84 (6) ; 100 (88) ; 105 (13) ; 106 (90) ; 107 (6) ; 140 (87) ; 145 (108) ; 146 (101) ; 178 (131) ; 192 (146) ; 196 (151) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 241 (146) ; 247 (146) ; 249 (6).

j3b (*rassembler, présenter*) : 87 (73) ; 221 (162).

j3r.wt (*uraeus*) : 21 (6) ; 34-36 (12-14) ; 45 (24) ; 83 (12) ; 98 ; 99 (87) ; 105 (13) ; 107 (6) ; 138-139 (12) ; 214 (160) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 242 (160) ; 248 (6).

jwj (*venir*) : 183 (137) ; 221 (162) ; 237 (170).

jwty (*celui qui ne*) : 20 (5) ; 106 (90) ; 119 (86) ; 126 (5) ; 132 (100-95) ; 203 (115).

jw (*île*) : 87 (73).

jw3(w/t) (*héritier, héritage*) : 196 (151) ; 215 (115) ; 234 (167) ; 235.

jwn.w (*pilier, colonnes*) : 45 (24).

jwn.t (*baluchon*) : 231 (166).

jwnn (*demeure*) : 153.

jwr (*être enceinte*) : 23-25 (7).

jb (*conscience, ib*) : 20 (5) ; 60 (38) ; 126 (5) ; 143 (106) ; 161 (106) ; 178 (131) ; 201-202 (154-155) ; 208 (131) ; 214 (106) ; 221 (162).

jbw.w n(y).w f3.t (*cordes de hissage*) : 43 (23).

jbh.w (*dents*) : 223 (163).

jp (évaluer, reconnaître ; assigner, distribuer) : 20 (5) ; 126 (5) ; 143 (106) ; 158 ; 161 (106) ; 214 (106) ; 223 (163-164).

jmy(.w) (qui est/sont dans) : 20 (5) ; 23 (7) ; 26 (7) ; 50 (32) ; 73 (64) ; 87 (73) ; 93 (81) ; 97 (85) ; 102 (86) ; 106 (90) ; 125 (98) ; 126 (5) ; 132 (94) ; 137 (103) ; 147 (94) ; 177 (130) ; 182 (136) ; 189 (143) ; 192 (146) ; 194 (148) ; 196 (150) ; 199 (113) ; 200-201 (153-154) ; 233 (148) ; 241 (146) ; 245 (178).

jmy.t-jb (confidence) : 178 (131).

jmy-bʒh (autrefois) : 139 (12).

(j)m(y)-r(ʒ) (chef, directeur) : 45 (24) ; 47 (25).

jmʒh (moelle épinière) : 98 (86) ; 102 (86).

jmʒhw (pensionné) : 47 (25) ; 102 (86) ; 160 ; 203 (115) ; 227 (165) ; 246 (181) ; 261 (190-192) ; 268.

jmn (cacher) : 182 (136) ; 187.

jmnt(y) (à la droite, occidental) : 50 (32) ; 178 (131) ; 259 (190).

jnj (apporter, aller chercher) : 45 (24) ; 57 (37) ; 97 (85) ; 142 (105) ; 180 (133) ; 221 (162) ; 231 (166) ; 238 (171) ; 240 (174).

jn.t (la vallée) : 255 (186).

jn.ty (deux-inet) : 124 (23).

jn (attendre) : 23-24 (7).

jnb (mur) : 250 (183).

jnm (couleur) : 95 (84).

jns(j) (tissu écarlate) : 178 (131).

jnk (je suis) : 21 (6) ; 87 (73) ; 89 (74) ; 104 ; 106 (90) ; 107 (6) ; 115 (93) ; 118 (95) ; 124 (97) ; 127-128 (87) ; 132 (94) ; 140 (6) ; 148 (6) ; 195 (150) ; 215 (150) ; 216 (161) ; 220-221 (161-162) ; 250 (183) ; 251 (93) ; 257 (189) ;

j.nd-hr=k/=tn (salut à toi) : 36 (14) ; 192 (146) ; 230 (21) ; 241 (146) ; 251.

(j)r(y)-p^r.t (Prince) : 45 (24) ; 47 (25) ; 57 (37) ; 127.

jr.t (œil) : 58 (40) ; 91 (78) ; 106 (90) ; 137 (103) ; 204 (156).

jrj (agir, faire ; créer, engendrer) : 23 (7) ; 26 (7) ; 28 (9) ; 45 (24) ; 49 (30) ; 55 ; 60 (38) ; 95 (84) ; 117 (94) ; 130 ; 132 (94) ; 147 (94) ; 174 (127) ; 185 (138) ; 193 (147) ; 201-202 (154-155) ; 205 (158) ; 220 (147) ; 227 (165) ; 229 (30) ; 229 (147) ; 239-240 (172-173) ; 244 (177) ; 255 (186) ; 257 (189).

jr.w (formes) : 192 (146) ; 227 (165) ; 241 (146) ; 247 (146).

jr.w (grain) : 50 (32).

jr.w (rites) : 55.

jḥ.t (portions d'offrandes) : 144 (107) ; 230.

jḥm.t (rive) [= ^rḥm.t] : 41 (22).

js (tombe) : 147 (94) ; 246 (181).

js.w (contrepartie, récompense) : 174 (127-128).

jsfty (criminel) : 199 (113) ; 200 (153).

jš.wt (biens) : 234 (167).

jqr (excellent) : 185 (138).

jgp (nuage) : 87 (73).

j.gr.t (la silencieuse) : 153.

jt (père) : 20 (5) ; 125 (98) ; 126 (5) ; 199 (113) ; 201 (154) ; 205 (158) ; 261 (192).

jt-ntrj (père divin) : 49 (30) ; 229 (30).

jt (orge) : 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147).

jty (Souverain) : 34 (12) ; 115 (93) ; 138 (12) ; 249 (6) ; 251 (93).

jtn (disque) : 175 (129).

jtr.ty (les deux chapelles) : 23 (7) ; 26 (7) ; 66 (56).

jth (contrôler) : 221 (162).

jtj (s'emparer, avoir autorité) : 106 (90) ; 182 (136) ; 201 (154).

jdnw (délégué) : 156.

◌

◌ (*main, bras*) : 41 (22) ; 85 ; 97 (85) ; 145 (108) ; 178 (131) ; 216 (161) ; 220 (161) ; 246 (179-181) ; 259 (190) ; 261 (192).

◌ (*action*) : 115 (93) ; 251 (93).

◌ (*document*) : 199 (113).

◌(w) (*auxiliaires*) : 45 (24).

◌z (*grand, beaucoup*) : 35 (13) ; 45 (24) ; 57 (37) ; 59 (51) ; 69 (60) ; 88 ; 103 ; 105 (13) ; 119 (86) ; 125 (99) ; 126 (5) ; 127 (87) ; 130 ; 137 (103) ; 141 (86) ; 158 (114) ; 164 ; 173 (126) ; 203 (115) ; 204 (157) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 227 (165) ; 246 (179-181) ; 258 (190).

◌z (*porte*) : 40 (19-20).

◌zb.t (*offrande*) : 52 (35b) ; 60 ; 203 (115).

◌n (*enclos*) : 73 (64).

◌b (*queue*) : 93 (81).

◌pr (*équiper, approvisionner*) : 216 (161) ; 220 (161) ; 231 (166) ; 245 (178).

◌m (*avalier, lécher ; inhaler*) : 21 (6) ; 34-35 (12-13) ; 83 (12) ; 84 (6) ; 91 (78) ; 92 (80) ; 96 (77) ; 105 (13) ; 107 (6) ; 138-139 (12) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 241 (175) ; 249 (6).

◌n.t (*ongle, pouce*) : 17 (2) ; 21 (6) ; 34 (12) ; 72 (2) ; 83 (12) ; 84 (6) ; 107 (6) ; 122 (2) ; 249 (6).

◌n (*retourner*) : 68 (18) ; 92 (18).

◌nj (*resplendir*) : 84 (6) ; 249 (6).

◌ny : 21 (6) ; 83 (12) ; 84-85 ; 107 (6) ; 249 (6).

◌n◌n (*menton*) : 40 (19-20).

◌nn (*tordre*) : 40 (19-20).

◌nh (*vivre ; la vie, celui qui vit*) : 38 (15) ; 64 (11) ; 87 (73) ; 95 (84) ; 102 (86) ; 115 (93) ; 119 (86) ; 146 (109) ; 147 (94) ; 169-171 (118-119) ; 176 ; 191 (145) ; 193 (147) ; 196 (150) ; 205-206 (158-159) ; 208 ; 221 (162) ; 227 (165) ; 231 (166) ; 234 (167) ; 241 (175) ; 251 (93) ; 254 (184) ; 257 (189).

◌nh (*plantes-ânk, arbres fruitiers*) : 193 (147) ; 203 (115) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 235 (147).

◌ntyw (*la myrrhe*) : 21 (6) ; 23-24 (7) ; 34 (12) ; 48 (27) ; 83 (12) ; 84 (6) ; 107 (6) ; 249 (6).

◌r (*monter*) : 259 (190).

◌h(.t) (*palais*) : 195 (149) ; 215 (115) ; 257 (149).

◌h3 (*combat*) : 216 (161) ; 220 (161).

◌h3 (*néfaste*) : 51 (35) ; 58 (35).

◌h◌ (*être debout, se lever, se tenir*) : 20 (5) ; 23 (7) ; 26 (7) ; 126 (5) ; 142 (105) ; 216 (161) ; 220 (161).

◌h◌ (*barge*) : 51 (35).

◌h◌ (*temps de vie*) : 101 (89) ; 103 ; 236 (168).

◌hj (*voler*) : 150 (113).

◌hm.t (*rive*) : voir jhm.t.

◌š (*pin*) : 45 (24).

◌š (*appeler*) : 93 (81).

◌š3 (*nombreux*) : 16 (1) ; 163 (1).

◌q (*entrer*) : 102 (86) ; 123 (96) ; 143 (96) ; 149 (111).

◌q (*provisions*) : 236 (168).

◌d (*muge-âd*) : 92 (80).

w

w3j (*s'éloigner, aller*) : 182 (136) ; 203 (115).

w3.t (*route*) : 58 (40) ; 87 (73) ; 117 (94) ; 138 (65) ; 151 (113) ; 190 (144) ; 191 (130) ; 199 (113) ; 200 (153) ; 228 (130) ; 245-246 (178-179) ; 247 (182) ; 255 (186) ; 259-260 (190-191).

w3.(w)t nfr.(w)t (*routes parfaites*) : 87 (73) ; 117 (94) ; 259-260 (190-191).

w3h (*déposer, instituer*) : 47 (9) ; 49 (30) ; 62 ; 229 (30).

wʒs (puissance) : 169-170 (118-119) ; 227 (165).

wʒd̥w (être vert, frais) : 106 (90) ; 137 (103).

wjʒ (barque) : 87 (73).

wʕ (unique, seul) : 47 (9) ; 149 (110).

wʕb (être pur, purifié ; prêtre-ouâb) : 23 (7) ; 49 (30) ; 179 (132) ; 186 (140) ; 229 (30) ; 256 (187-188).

wʕb.t (salle de purification, embaumement) : 41 (22).

wʕr (s'éloigner) : 255 (186).

wʕr.t (nécropole) : 106 (90).

wbʒ (percer) : 201 (154).

wbn (émerger ; se lever) : 62 ; 125 (99) ; 230 (21).

wp.t (sommet de la tête) : 214 (160) ; 242 (160).

wpj (ouvrir) : 186 (139-140) ; 191 (130) ; 228 (130) ; 250 (183).

wp.t rnp.t (ouverture de l'année) : 51 (35) ; 53 ; 55 (54) ; 57 (37) ; 58 (40) ; 58 (35) ;

wpwty (messager) : 134 (101).

wn (être, exister) : 28 (9) ; 92 (18) ; 169-171 (118-119) ; 172 (121) ; 230 (21).

wnn (être, aux. futur) : 62 ; 118 (95) ; 119 (86) ; 160 ; 189 (143) ; 230 (21).

wn (ouvrir) : 186 (139-140).

wn (vantail) : 186 (139-140).

wnm (manger) : 106 (90) ; 241 (175) ; 257 (189).

wr (vénérable, aîné, grand) : 88 ; 90 (76) ; 97 ; 99 (87) ; 115 (76) ; 118 (76) ; 130 ; 173 (126) ; 178 (131) ; 186 (139-140) ; 194 (148) ; 195-196 (150-151) ; 202 (155) ; 203 (115) ; 204 (156) ; 206 (159) ; 218 (87) ; 237-238 (170-171) ; 245 (178) ; 261 (192).

wrwt(j) (aîné) : 189 (143).

wrd̥ (être fatigué, inerte) : 89 (74) ; 216 (161) ; 220 (161).

whn (renverser) : 147 (94).

whʕ (délirer) : 179 (133).

whm (de nouveau) : 180 (133).

wsr.t (cou, gorge) : 39 (18) ; 68 (18) ; 92 (18) ; 162 (115) ; 213 (12) ; 215 (115) ; 217.

wsr (être puissant, puissance) : 34 (12) ; 37 (12) ; 49 (30) ; 87 (73) ; 132 (94) ; 140 (87) ; 194 (148) ; 198 (152) ; 204 (156) ; 214 (160) ; 216 (161) ; 217 ; 218 (87) ; 219 ; 220 (161) ; 222 (163) ; 223 (163) ; 229 (30) ; 232 (152) ; 233 (148) ; 252.

wsšw.t (eau de cale) : 97 (85).

wšb (se nourrir) : 241 (175).

wttj (premier né) : 130.

wts (proclamer, exalter, exposer) : 87 (73) ; 99 (87) ; 154 ; 218 (87).

wd (préparer, placer, poser) : 57 (40) ; 97 (85) ; 134 (72) ; 177 (130).

wdn.wt (offrandes) : 23-25 (7) ; 106 (90).

wđ (octroyer, attribuer) : 204 (156) ; 205 ; 227 (165).

wđ (conduire) : 205.

wđ (commander, ordonner) : 21 (6) ; 34 (12) ; 107 (6) ; 122 (12) ; 132 (94-100) ; 138 (12) ; 140 (6) ; 147 (94) ; 199 (113) ; 200 (153) ; 249 (6).

wđ-mdw (rendre la justice) : 59 (51) ; 243 (176).

wđʒ (complet) : 227 (165).

wđʒ.t (œil-oudjat) : 52 (35b).

wđʕ (fendre) : 117 (94).

wđʕ-mdw (rendre la justice, juger) : 145 (108) ; 160.

b

bɜ (ba) : 87 (73) ; 199 (113) ; 200 (153) ; 214 (160) ; 221 (162) ; 251 ; 252 ; 267.

bɜ.w (baou) : 115 (93) ; 179 (132) ; 181 (135) ; 185 (138) ; 251 (93) ; 267.

bɜ.t (fourré) : 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 235 (147).

bɜbɜ (trou) : 69 (58).

bɜd.ty (les deux creusets) : 181 (135).

bjty (abeille) : 234 (167).

bjɜ (fer, cuivre) : 145 (108) ; 156.

bjɜ (firmament) : 255 (186) ; 259 (190) ; 261 (192).

bjk (faucon) : 106 (90) ; 150 (113).

bɕh (abondance) : 222-223 (163-164).

bw (lieu, endroit) : 58 (40) ; 92 (18) ; 160 ; 185 (138) ; 246 (181).

bnf (la bile) : 89 (74).

bnr (adoucir) : 230 (21).

bhwt (oiseau-béhout) : 40 (19-20).

bhn (anéantir) : 147 (94).

bhs (nouveau-né) : 96 (77).

bhhw (feu) : 137 (103).

bqsw (vertèbre dorsale, colonne) : 17 (2) ; 38 (15) ; 72 (2) ; 122 (2) ; 162 (116).

bgɜ (s'affaiblir) : 95 (84).

p

p.t (ciel) : 20 (5) ; 38 (15) ; 45 (24) ; 87 (73) ; 93 (81) ; 96 (71) ; 115 (93) ; 119 (86) ; 126 (5) ; 142 (107) ; 147 (94) ; 149 (111) ; 177 (130) ; 180 (133) ; 186 (139-140) ; 196 (151) ; 201 (154) ; 204 (156) ; 246 (181) ; 250 (183) ; 251 (93) ; 254 (185).

pɜq (pain-paq) : 193 (147).

pɜq.t (lin) : 48 (27).

pɜd (rotule) : 124 (23).

pɕpɕ (cloques) : 95 (84).

pnɕ (se retourner) : 96 (77).

pr (maison, sanctuaire) : 52 (35b) ; 146 (101) ; 241 (175).

pr-ɕɜ (Pharaon, palais) : 156 ; 179 (132).

pr-tħn.t (domaine de la faïence) : 50 (32).

prj (monter ; sortir, - **m** issu de) : 16 (1) ; 18 (3) ; 23 (7) ; 26 (7) ; 41 (22) ; 45 (24) ; 57 (37) ; 65 (55) ; 73 (3) ; 73 (64) ; 74 (65) ; 90 (76) ; 91 (78) ; 96 (77) ; 99 (55) ; 102 (86) ; 115 (76) ; 117 (94) ; 118 (76) ; 119 (86) ; 125 (99) ; 129-130 ; 132 (94) ; 163 (1) ; 180 (133) ; 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 231 (166) ; 250 (183) ; 254 (185) ; 261 (192).

pr.t-ħrw (offrande invocatoire) : 250 (183).

pr.t (la saison Péret) : 47 (26) ; 49-51 (28-33) ; 52 (35b) ; 53 ; 56 ; 58-59 ; 61 ; 77 ; 229 (30).

ph(.wy) (arrière) : 196 (150).

phr (servir) : 107 (6) ; 148 (6) ; 213 (12) ; 249 (6).

phr-ns.t (héritier) : 204 (157).

phr(.t) (remède) : 95 (84).

psh (mordre) : 83 (71) ; 92 (18) ; 95 (84) ; 96 (71) ; 116 (65) ; 136 (77).

psš.wt (partage) : 156 ; 222 (163).

psd (dos) : 41-43 (22-23).

ptr (regarder) : 214 (160).

pđ.t (arc) : 173 (124).

f

fɜw (approvisionnement) : 87 (73).

fnd (nez) : 203 (115).

m

m-ɕ (en possession, à disposition) : 95 (84) ; 194 (148) ; 221 (162).

m-bɜh (devant, auparavant) : 28 (9) ; 52 (35b) ; 199 (113) ; 200 (153).

mm (parmi) : 59 (51) ; 180 (133) ; 188 (141) ; 192 (146) ; 241 (146).

m-h.t (après que, dès que, à la suite) : 38 (15) ; 62 ; 119 (86) ; 125 (99) ; 202 (155).

m-hnt (devant) : 245 (178).

m-hnw (à l'intérieur) : 65 ; 67.

m-sty (en face) : 205 (158).

m-dr.t (de la main) : 156.

mɜɜ (voir, regarder, veiller) : 18-19 (3-4) ; 57 (37) ; 73 (3) ; 96 (77) ; 106 (90) ; 117 (94) ; 132 (94) ; 138 (65) ; 146 (101).

mɜɜ (être juste) : 142 (105) ; 158 (114).

mɜɜ-hrw (justifié) : 49 (30) ; 60 (38) ; 142 (105) ; 158 (114) ; 171 (120) ; 173 (126) ; 229 (30).

mɜɜ (offrande) : 50 (32).

mɜmɜ.w (palmiers doum) : 45 (24).

mɜs.t (genoux) : 124 (23) ;

mɜq.t (échelle) : 254 (185).

mjwt (chat) : 38 (16-17).

mjb.t (hache) : 181 (135).

mɜndw.t (barque du jour) : 87 (73).

mɜhw (rame-mâhou) : 132 ; 133.

mw (eau) : 16 (1) ; 93 (81) ; 96 (77) ; 97 ; 132 (95) ; 204 (156).

mw.t (mère) : 21 (6) ; 34 (12) ; 107 (6) ; 126 (5) ; 138 (65) ; 201 (154).

mn (demeurer, rester, être durable) : 158 ; 173 (122) ; 181 (135) ; 187 ; 188 (142).

mn(.t) (untel, unetelle) : 69 (58) ; 175 (129).

mn.ty (les cuisses) : 23 (7) ; 26 (7).

mnj (piquet d'amarrage) : 258.

mnɜj (tuteur) : 60 (38).

mnf (protection) : 181 (135).

mnh (bienfaisant, efficient) : 199 (113) ; 200 (153) ; 247 (182).

mrj (aimer, vouloir, souhaiter) : 55 ; 64 (11) ; 89 (75) ; 149 (110) ; 171 (120) ; 202 (155) ; 203 (115) ; 204 (157) ; 205 (158) ; 221 (162).

mrk (poisson-mérek) : 92 (80).

mh (remplir, compléter) : 49 (30) ; 162 (116) ; 203 (115) ; 229 (30) ; 231 (166).

mh (coudée) : 98 (86).

mh(.t) (du nord, septentrionale, Basse-Égypte) : 66 (56) ; 87 (73) ; 100 (88) ; 123 (96) ; 143 (96) ; 177 (130) ; 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147).

mhn.t (bac) : 41-42 (22).

msj (mettre au monde, naître) : 20 (5) ; 69 (58) ; 99 (87) ; 118 (95) ; 126 (5) ; 175 (129) ; 201 (154) ; 218 (87) ; 240 (173).

ms.w (enfants) : 57 (37) ; 87 (73).

msw.t (naissance) : 57 (40) ; 118 (76) ; 119 (86) ; 141 (86).

mshn.t (siège d'accouchement) : 184.

mk (vois) : 227 (165).

mk.t (défense) : 175 (129).

mk.t (place) : 214 (160).

m(w)t(w) (mourir ; mort) : 18 (3) ; 38 (15) ; 73 (3) ; 147 (94).

mtw.t (venin, poison) : 18 (3) ; 73 (3).

mtn (instaurer) : 239 (172).

mtn (répartir, distinguer) : 243 (176).

mtn (chemin) : 203 (115).

mtn (voyez) : 241 (146).

mdw (bâton-medou) : 194 (148) ; 198 (152) ; 232 (152).

mdw (parler, prononcer) : 102 (86) ; 119 (86) ; 141 (86) ; 186 (139) ; 186 (140).

mdw (*ordres, paroles*) : 17 (2) ; 23 (7) ; 28 (10) ; 34 (12) ; 59 (51) ; 69 (59-60) ; 72 (2) ; 96 (77) ; 122 (12) ; 136 (77) ; 137 (103) ; 138-139 (12) ; 151 (113) ; 173 (126) ; 178 (131) ; 180 (133) ; 183 (137) ; 186 (139-140) ; 188-189 (142-143) ; 192-193 (146-147) ; 199 (113) ; 204 (157) ; 206 (159) ; 215 (115) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 230 (21) ; 234 (167) ; 236 (169) ; 241 (146) ; 248-249 (6).

md.t (*onguent-médjet*) : 57 (40).

md3.t-ntr (*rouleau du dieu*) : 178 (131).

mdđ (*adhérer*) : 203 (115).

n

njs (*convoquer, annoncer*) : 142 (105) ; 154 ; 227 (165).

njs.t (*convocation*) : 144 (107).

nꜥj (*naviguer, traverser, glisser, aller*) : 51 (35) ; 78-80 ; 81 (67-68) ; 109 ; 119 (86) ; 120 (70) ; 136 (67) ; 141 (86).

nꜥꜥ (*devenir lisse*) : 78.

njw.t (*citée*) : 28 (9) ; 65 (55) ; 106 (90).

nw (*vase-nou*) : 49 (30) ; 229 (30).

nwh (*être lié*) : 189 (143) ; 208 (143).

nwh (*se brûler*) : 132 (95).

nws (*bandeau-nous*) : 216 (161) ; 220 (161).

nwd (*souffrir*) : 256 (187).

nb (*corbeille*) : 231 (166).

nb (*maître, possesseur, seigneur*) : 45 (24) ; 87 (73) ; 89 (74) ; 97 (85) ; 127 ; 150 (113) ; 164 ; 188 (142) ; 193 (147) ; 198 (152) ; 203 (115) ; 204 (156) ; 206 (159) ; 215 (150) ; 220 (147) ; 221 (162) ; 229 (147) ; 230 (21) ; 231 (166) ; 232 (152) ; 237-238 ; 246 (181) ; 250 (183) ; 251 (93) ; 256 (188) ; 259 (190).

nbj (*feu*) : 132 (94).

np3 (*se mouiller*) : 132 (95).

nfr (*parfait, beau ; faste*) : 51 (33) ; 52 (35b) ; 55 (54) ; 58 (35) ; 60 (38) ; 75 (66) ; 87 (73) ; 117 (94) ; 123 (96) ; 149 (110) ; 149 (111) ;

181 (135) ; 192 (146) ; 194 (148) ; 204 (156) ; 227 (165) ; 230 (21) ; 233 (148) ; 238 (171) ; 241 (146) ; 246 (181) ; 247 (146) ; 259-261 (190-192).

nfr nfr (*avec bonheur*) : 194 (148) ; 233 (148).

nmj (*aller*) : 119 (86) ; 255 (186).

nm̄t.w̄t (*vases-némétout*) : 23 (7).

nhj (*échapper*) : 73 (64) ; 255 (186) ;

nhm (*trembler*) : 87 (73).

nhs (*éveiller*) : 87 (73).

nhb (*attacher*) : 21 (6) ; 34 (12) ; 36 (13-14) ; 37 (12) ; 59 (51) ; 105 (13) ; 107 (6) ; 115 (93) ; 140 (87) ; 143 (106) ; 148 (6) ; 149 (110) ; 154-155 ; 158 ; 161 (106) ; 165 ; 188 (141) ; 204 ; 213 (12) ; 214 (106) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 227 ; 243-244 (176-177) ; 249 (6) ; 250 (183) ; 251 (93) ; 253.

nhb.t (*vertèbre cervicale, nuque*) : 21 (6) ; 34 (12) ; 38-40 (15-20) ; 45 ; 68 (18) ; 92 (18) ; 107 (6) ; 138-139 (12) ; 155 ; 157 ; 249 (6).

nhb (*taxe*) : 155-157.

nhb.t (*bouton de lotus*) : 155.

nhm (*arracher*) : 34 (12) ; 36 (13) ; 105 (13) ; 132 (94) ; 140 (87) ; 143 (106) ; 154 ; 157 ; 161 (106) ; 165 ; 213 (12) ; 214 (106) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 221 (162) ; 249 (6) ; 253.

nhm (*sauver*) : 95 (84) ; 106 (90).

nhh (*temps-néhéh*) : 102 ; 150 (109) ; 150 (113) ; 151 (113) ; 157 ; 173 (123) ; 199 (113) ; 200 (153) ; 230 (21) ; 245 (178) ; 250 (183) ; 250 (112) ; 251.

nhn.w (*enfants*) : 40 (19-20).

nh̄t (*brave, victorieux, puissant*) : 45 (24) ; 196 (150) ; 216 (161) ; 217 ; 220 (161).

nh̄t (*arbres*) : 203 (115).

ns{r}j (*brûler*) : 132 (94).

ns.t (*place, trône*) : 119 (86) ; 169 (118) ; 170-171 (119) ; 173 (124) ; 173 (125) ; 174 (128) ; 191 (145).

nsjs (*langue*) : 137 (103).

n(y)-sw.t (*roi*) : 50 (32) ; 51 (34) ; 60 (38) ; 115 (93) ; 156 ; 173 (123) ; 173 (125) ; 174 (128) ; 186 (139-140) ; 203 (115) ; 209 ; 215 (115) ; 236 ; 246 (179) ; 247 (182) ; 251 (93).

n(y)-sw.t bjty (*roi*) : 50 (32) ; 64 (11) ; 173 (124) ; 204 (156).

nsw.t (*royauté, royal*) : 55 ; 173 (126) ; 181 (135).

nsb (*lécher*) : 91 (78).

nšn (*fureur*) : 202 (155) ; 203 (115).

ngz (*lien*) : 179 (133).

ngg (*crier*) : 150 (113).

ntf (*il est*) : 69 (58) ; 175 (129).

nts (*elle est*) : 125 (98).

nṯb (*nétjeb*) : 214 (160).

nṯr (*dieu*) : 20-21 (5-6) ; 34 (12) ; 36 (13) ; 38 (15) ; 47 (9) ; 50-51 (32-33) ; 51-52 (35-35b) ; 59 (51) ; 69 (60) ; 89 (75) ; 97 (85) ; 102 (86) ; 105 (13) ; 106 (90) ; 107 (6) ; 115 (93) ; 117 ; 119 (86) ; 125 (98) ; 126 (5) ; 127 ; 130 ; 141 (86) ; 148 (6) ; 160 ; 164 ; 175 (129) ; 180 (133) ; 188-189 (142-143) ; 192-193 (146-147) ; 195 (149) ; 198 (152) ; 199 (113) ; 200 (153) ; 202 (155) ; 204-205 (156-158) ; 208 (143) ; 213 (12) ; 214 (160) ; 215 (115) ; 219 (13) ; 220 (147) ; 227 (165) ; 229 (147) ; 230 (21) ; 232 (152) ; 234 (167) ; 241 (146) ; 242 (160) ; 245-247 (178-182) ; 247 (146) ; 249 (6) ; 250 (183) ; 251 (93) ; 254-256 (184-188) ; 257 (149) ; 258 (190) ; 267-270.

nṯr.t (*divinité*) : 249 (6).

nṯr ʿz (*grand dieu*) : 59 (51) ; 69 (60) ; 119 (86) ; 141 (86) ; 160 ; 164 ; 204 (157) ; 227 (165) ; 246 (181) ; 258 (190) ;

nṯr-ḥtp (*offrande divine*) : 28 (9) ; 60.

nḏ (*saluer*) : 123 (96) ; 143 (96) ; 149 (111) ; 192 (146) ; 247 (146).

nḏ.t-ḥr (*présents*) : 57 (37) ; 60 (38).

nḏ (*protéger*) : 20 (5) ; 126 (5) ; 178 (131).

nḏm (*douceur*) : 49 (30) ; 229 (30).

nḏm-jb (*bonheur*) : 236 (168).

nḏr (*saisir, prendre*) : 145 (108) ; 261 (192).

nḏty (*défenseur*) : 215 (115).

r

r-rwty (*au dehors de*) : 100 (88).

r-ḥz (*derrière*) : 215 (115).

r-gs (*à côté*) : 129 ; 185 (138) ; 221 (162).

r-ḏr (*entier*) : 127.

r(z) (*bouche, gueule ; entrée ; porte*) : 47 (9) ; 74 ; 93 (81) ; 102 (86) ; 106 (90) ; 127 ; 156 ; 186 (139-140) ; 194 (148) ; 198 (152) ; 215 (115) ; 230 (21) ; 232 (152) ; 233 (148) ; 236.

r(z) n (*formule pour*) : 90 ; 91 (78) ; 241 (175).

r(z)-jb (*estomac*) : 92 (18).

r(z)-ʿ.wy (*activité*) : 38 (16-17).

rʿ-nb (*tous les jours*) : 58 (40) ; 102 (86) ; 118 (95) ; 119 (86) ; 149 (110) ; 245 (178).

rwj (*servir*) : 89 (75).

rwd (*faire pousser*) : 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147).

rwḏ.w (*administrateurs*) : 156.

rmn.wy (*épaules*) : 198 (152) ; 232 (152).

rmṯ (*gens*) : 38 (15-17) ; 89 (75) ; 156.

rn (*nom*) : 41-42 (22) ; 119 (86) ; 123 (96) ; 124 (97) ; 125 (99) ; 141 (86) ; 143 (96) ; 149 (111) ; 174 (129) ; 185 (138) ; 195 (149) ; 257 (149).

rn nfr (*beau nom*) : 123 (96) ; 143 (96) ; 149 (111).

rnp (*jeune*) : 23 (7).

rḥ (*savoir, connaître ; savants ; connaissance*) : 23 (7) ; 26 (7) ; 41 (22) ; 192 (146) ; 222-223 (163-164) ; 241 (146) ; 247 (146) ; 255 (186).

rḥy.t (*peuple*) : 38 (15) ; 55 ; 96 (71) ; 193 (147) ; 196 (150) ; 220 (147) ; 229 (147).

rs (*veiller*) : 58 (40).

rsw (*sud*) : 66 (56).

rqy (*opposant*) : 203 (115).

rḳh (*feu*) : 52 (35b).

rd.wy (*pieds*) : 214 (160) ; 242 (160).

rdj (*donner, faire, placer*) : 23-25 (7) ; 38 (15) ; 39-40 (18-20) ; 68 (18) ; 75 (66) ; 92 (18) ; 97 (85) ; 106 (90) ; 115 (93) ; 132 (94) ; 147 (94) ; 157 ; 169 (118) ; 170-171 (118-119) ; 173-174 (126-128) ; 177 (130) ; 181 (135) ; 188 (142) ; 192 (146) ; 194 (148) ; 198 (152) ; 199 (113) ; 201 (154) ; 203 (115) ; 205 (158) ; 206 (159) ; 221-223 (162-164) ; 230 (21) ; 232 (152) ; 233 (148) ; 234 (167) ; 236 (168) ; 240 (174) ; 241 (146) ; 244 (177) ; 246 (181) ; 251 (93) ; 254 (185) ; 259-260 (190-191).

rḍw (*humeurs*) : 16 (1) ; 163 (1).

h

ḥz (*Ô*) : 20 (5) ; 126 (5) ; 127 ; 186 (140).

ḥzj (*descendre, échoir*) : 177 (130).

ḥzwt (*portique*) : 45 (24).

ḥzb (*envoyer*) : 216 (161) ; 220 (161).

ḥzḥz (*cris de joie*) : 129.

hṃhm (*murmure*) : 102 (86).

hṇ(w) (*acclamations*) : 117 (94) ; 142 (105).

hrw (*jour*) : 47 (26) ; 49 (29) ; 50 (32) ; 51 (33) ; 51 (35) ; 52 (35b) ; 57 (37) ; 57 (40) ; 58 (35) ; 59 (51) ; 60 (38) ; 149 (110) ; 156 ; 199 (113) ; 200 (153) ; 258.

ḥ

ḥw.t (*demeure, temple*) : 50 (32) ; 66 (56) ; 147 (94) ; 156 ; 182 (136).

ḥw.t-ṇtr (*temple*) : 40 (19-20).

ḥz (*derrière, arrière*) : 96 (71) ; 106 (90) ; 117 (94) ; 146 (109) ; 214 (160) ; 242 (160).

ḥz.t (*avant, torse, front ; en premier*) : 23 (7) ; 26 (7) ; 75 (66) ; 130 ; 196 (150) ; 214 (160).

ḥzt(y)-^c (*Gouverneur*) : 45 (24) ; 57 (37) ; 60 (38).

ḥzty (*coeur*) : 92 (18).

ḥ^cw (*corps*) : 23 (7) ; 26 (7) ; 124 (97) ; 193 (147).

ḥ^c^c (*exulter ; réjouissances*) : 59 (51) ; 87 (73).

ḥ^cpy (*inondation, crue*) : 203 (115) ; 237 (170) ; 238 (171).

ḥw (*aliments*) : 49 (30) ; 204 (156) ; 229 (30) ; 237.

ḥwj (*frapper*) : 215 (115) ; 216 (161) ; 220 (161).

ḥj (*s'écouler*) : 16 (1) ; 163 (1).

ḥwz.t (*pourriture*) : 106 (90).

ḥwn (*jeune*) : 102 (86).

ḥb (*fête*) : 28 (9) ; 47 (25) ; 47 (9) ; 51 (33-35) ; 55 (54) ; 55 ; 58 (35) ; 178 (131).

ḥ(z)b.w (*produits de la chasse*) : 49 (30) ; 61 ; 191 (130) ; 228 ; 228 (130) ; 229 (30) ; 232 ; 252 ; 270.

ḥp.t (*rame*) : 87 (73).

ḥfẓw (*reptile, serpent*) : 16 (1) ; 92 (80) ; 92 (18) ; 94 ; 96 (77).

ḥm.t (*femme*) : 38 (15) ; 57 (37).

ḥmw (*gouvernail*) : 87 (73).

ḥmwty (*l'art, artisans*) : 57 (37) ; 95 (84).

ḥm-ṇtr (*prêtre*) : 45 (24) ; 179 (132).

ḥm (*majesté*) : 47 (9) ; 51 (33) ; 174 (127) ; 215 (115).

ḥmsj (*s'asseoir, siéger*) : 145 (108) ; 189 (143) ; 208 (143) ; 245 (178).

hmws.wt (*Hémousout*) : 214 (160) ; 239 (172) ; 240 (173) ; 240 (174) ; 241 (146) ; 241 (175) ; 242 (160) ; 247 (146) ; 253.

hnw.t (*dame*) : 237.

hn^c (*avec*) : 20 (5) ; 23-24 (7) ; 50 (32) ; 55 (54) ; 66 (56) ; 126 (5) ; 137 (103) ; 145 (108) ; 160 ; 181 (135) ; 191 (130) ; 202 (155) ; 227 (165) ; 228 (130) ; 245 (178).

hnmm.t (*population-henmémet*) : 38 (15).

hnmnm (*mépriser*) : 106 (90).

hnn (*phallus*) : 196 (150).

hnty (*extrémité*) : 230 (21).

hr (*visage*) : 201 (154) ; 202 (155).

hr(w) (*[ce qui est] sur, lointain ; à propos de*) : 17 (2) ; 40-41 (19-22) ; 45 (24) ; 48 (27) ; 72 (2) ; 74 (65) ; 142 (105) ; 160 ; 170-171 (119) ; 173 (122) ; 173 (124-125) ; 174-175 (128-129) ; 178 (131) ; 189-190 (143-144) ; 193 (147) ; 195 (149) ; 198 (152) ; 201 (154) ; 205 (158) ; 214 (160) ; 227 (165) ; 245 (178) ; 247 (182) ; 257 (149) ; 258 (190) ; 260 (191).

hr(y)-jb (*celui qui réside dans*) : 64 (11) ; 67 ; 115 ; 181 (135) ; 204 (157).

hr(y)-tp^cz (*chef suprême*) : 45 (24).

hsy (*favoris*) : 203 (115).

hsq (*sacrifier*) : 106 (90).

hqz (*souverain, qui gouverne*) : 168 (117) ; 171 (120) ; 177 (130) ; 204 (157).

hqz.t (*souveraineté*) : 188 (141) ; 199 (113) ; 200 (153).

hkzw (*magie-hékaou*) : 132 (100-95) ; 222 (163) ; 241 (175).

hknw (*louange*) : 103.

htp.t (*offrande*) : 62 ; 177 (130) ; 239 (172) ; 240 (174) ; 250 (183) ; 260 (191).

htp (*reposer, être clément, en paix*) : 125 (99) ; 182 (136) ; 186 (139) ; 192 (146) ; 202 (155) ; 203 (115) ; 205 (158) ; 241 (146) ; 259 (190) ; 261 (192).

htm (*détruire*) : 41 (22).

htm.w.t (*salle d'anéantissement*) : 255 (186).

hd (*briller*) : 82 (70) ; 120 (70).

hd (*la couronne blanche*) : 138 (65).

hdj (*détruire*) : 147 (94).

h

h.t (*affaire, chose, rite*) : 23 (7) ; 26 (7) ; 52 (35b) ; 60 (38) ; 62 ; 130 ; 139 (12) ; 150 (113).

h3.wt (*autels*) : 149 (110).

h3 (*lancer*) : 26 (7).

h3bw (*hippopotame*) : 45 (24) ; 96 (77).

h3s.wt (*contrées montagneuses*) : 45 (24).

h^cj (*apparaître, apparitions, procession*) : 51 (33) ; 75 (66) ; 89 (75) ; 115 (93) ; 118 (76) ; 169 (118) ; 170 (119) ; 171 (119) ; 173 (124) ; 234 (167) ; 251 (93).

h^c (*lumière*) : 204 (157).

h^cw (*couronnement*) : 50 (32) ; 55.

hwn (*s'approcher*) : 92 (18).

hb.t (*salle d'exécution*) : 255 (186).

hbs (*piocher*) : 23 (7).

hbs t3 (*piocher la terre*) : 23 (7) ; 24.

hbj (*cheminer*) : 190 (144) ; 260 (191).

hpr (*advenir, apparaître, se transformer*) : 16 (1) ; 25 (7) ; 20-21 (5-6) ; 34 (12) ; 107 (6) ; 117 ; 126 (5) ; 132 (94) ; 138-139 (12) ; 163 (1) ; 178 (131) ; 202 (155) ; 219 ; 249 (6).

hprw (*forme, manifestation, transformation*) : 23 (7) ; 36 (13) ; 51 (35) ; 58 (35) ; 150 (113) ; 192 (146) ; 218 (87) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 257 (189).

hft (*devant, en face*) : 41 (22) ; 230 (21).

hft (*lorsque, lors de*) : 89 (74) ; 93 (81) ; 118 (76).

hfty (*ennemi*) : 132 (94) ; 147 (94) ; 202 (155).

hnp (*s'emparer*) : 216 (161) ; 220 (161).

hns (canaux) : 255 (186).

hnty (celui qui préside, qui est devant) : 23 (7) ; 26 (7) ; 38 (16-17) ; 52 (35b) ; 65 (55) ; 67 ; 69 (59) ; 90 (76) ; 114 (16-17) ; 115 (76) ; 118 (76) ; 125 (98) ; 168-169 (117-118) ; 178 (131) ; 201 (154) ; 204 (156) ; 206 (159) ; 245 (178).

hntj (naviguer) : 194 (148) ; 233 (148).

hndw (trône) : 145 (108) ; 221 (162).

hr (auprès de) : 36 (13) ; 47 (25) ; 105 (13) ; 130 ; 140 (87) ; 160 ; 171 (120) ; 183 (137) ; 202 (155) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 246-247 (181-182) ; 256 (187-188) ; 258 (190).

hr.t (bien) : 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 229 ; 230 (21) ; 231 (166) ; 232 ; 252 ; 256 (188) ; 270.

hr (tomber) : 17-18 (2-3) ; 72-73 (2-3) ; 74 (65) ; 91 (78) ; 96 (77) ; 122 (2) ; 138 (65) ; 216 (161) ; 220 (161).

hr.wt (bêtes d'abattage) : 194 (148) ; 198 (152) ; 232 (152) ; 233 (148).

Hr (la Tombe) : 156.

hrp (contrôler, contrôleur ; pouvoir) : 87 (73) ; 103 ; 178 (132).

hsy.t (plante-khésy) : 54 ; 61-62.

hsf (repousser, s'opposer) : 90 ; 91 (78) ; 100 (88) ; 146 (109) ; 202 (155) ; 221 (162).

hsf (expulsion) : 146 (101).

hsf.wy (gardes fous) : 124 (23).

htm (sceller) : 93 (81).

htmty-bjty (chancelier du roi de Basse-Égypte) : 45 (24) ; 246 (181) .

h

h.t (ventre, sein, corps, plafond) : 27 (8) ; 45 (24) ; 49 (30) ; 171 (120) ; 229 (30) ; 250 (183).

h.t (corporation) : 195 (150).

h3.t (cadavre) : 103.

h3 (broyer) : 23-25 (7).

hn (conduire) : 191 (145).

hnnw (tumulte, trouble) : 17 (2) ; 72 (2) ; 100 (88) ; 122 (2).

hr (sous, qui abrite ; portant, porteur) : 18 (3) ; 73 (3) ; 74 (65) ; 146 (101) ; 182 (136) ; 191 (130) ; 214 (160) ; 228 (130) ; 242 (160).

hr.wt (moyens de subsistance) : 206 (159).

hr(y)-hb(.t) (prêtre-lecteur) : 45 (24) ; 246 (181).

hrd (enfant) : 204 (157) ; 206 (159).

s

s (homme) : 221 (162).

s.ty (deux femmes) : 118 (76).

s.t (place, tombe, siège) : 23 (7) ; 66 (56) ; 92 (18) ; 119 (86) ; 129 ; 147 (94) ; 178 (131) ; 179 (132) ; 227 (165) ; 241 (146) ; 243-246 (176-181) ; 247 (146) ; 252 ; 254 (184) ; 259 (190).

s.t-nhb.t (place-néhebet) : 156.

s3(.t) (fils, fille) : 20-21 (5-6) ; 34 (12) ; 49-50 (30-31) ; 52 (35b) ; 55 ; 60 (38) ; 64 (11) ; 91 (78) ; 107 (6) ; 126 (5) ; 130 ; 171 (120) ; 173 (126) ; 204 (157) ; 206 (159) ; 229 (30).

s3 (garder, gardien ; protection) : 40 (19-20) ; 58 (40) ; 73 (64) ; 106 (90) ; 138 (65) ; 146 (109) ; 175 (129) ; 177 (130) ; 215 (115).

s3(w) (sagesse) : 178 (131).

s3 (poutre) : 221 (162).

s3j (rassasier) : 49 (30) ; 229 (30).

s33.t (sol) : 180 (133).

s3wt (dunes, seuil) : 41 (22) ; 45 (24).

s3b (chacal) : 186 (140).

s3bj (tacheté) : 73 (64).

s3h (rendre akh) : 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147).

sjw (annoncer) : 123 (96) ; 143 (96) ; 154 ; 195 (149) ; 257 (149).

sjp (condamner ; attribuer, assigner) : 147 (94) ; 158 (114) ; 227 (165).

sjp (avalier) : 91 (78).

sjnj (attendre) : 23 (7).

s^hnh (faire vivre) : 38 (16-17) ; 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147).

s^hh (dignité) : 132 (94) ; 147 (94) ; 196 (151).

sw (jour) : 49-50 (28-32) ; 51 (34) ; 58 (35) ; 95 (84) ; 229 (30).

sw.wt (tresses) : 87 (73).

swz (passer, surpasser) : 23 (7) ; 26 (7) ; 255 (186).

swzḏ (faire verdir) : 203 (115).

swn (souffrance) : 147 (94).

swn (tour) : 189 (143).

swḥ.t (œuf) : 130.

swty (puissant) : 186 (139) ; 186 (140).

s(b)j (partir) : 245 (178) ; 254-255 (184-186) ; 257 (189) ; 271.

sbz.w (étoiles) : 45 (24) ; 145 (108).

sbz (architrave) : 45 (24).

sbn (filer) : 17 (2) ; 72 (2) ; 74 (65) ; 96 (77) ; 122 (2) ; 137 (102) ; 138 (65).

sp (fois) : 137 (103).

sp tp(y) (première fois) : 16.

sp.t (bord) : 124 (97).

spr (côtes) : 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147).

spḥ.wt (côtes) : 41-42 (22).

spd(w) (acéré) : 222-223 (163).

sḥ (sept) : 34 (12) ; 36 (13) ; 83 (12) ; 99 ; 122 (12) ; 138-139 (12) ; 218 (87) ; 219 (13) ; 245 (178) ; 249 (6).

sḥ (libérer, séparer) : 186 (140) ; 202 (155).

smz (mèche) : 201 (154).

smz (taureau) : 23 (7) ; 26 (7).

smz(-tz) (accoster) : 259 (190).

smz-tz.wy (unir le Double-Pays) : 199 (113) ; 200 (153).

smz.t (trône) : 118 (76).

smz (restaurer) : 66 (56).

sm^c (gaffe) : 75 (66) ; 146 (109).

sm^c (plante-sémâ) : 73 (64).

sm^cz (offrandes) : 52 (35b).

smn (établir, raffermir, maintenir) : 158 ; 162 (116) ; 188 (141) ; 191 (145) ; 193 (147) ; 244 (141).

smn (oie-sémen) : 150 (113).

smr (ami) : 57 (37) ; 246 (181).

smr-w^ct(y) (ami unique) : 246 (181).

smsw (aîné) : 173 (126) ; 195 (150).

sn (frère) : 57 (37).

sn.t (sénét) : 75 (66).

sn (libérer) : 73 (64).

snb (santé, sauf) : 169-170 (118) ; 180 (133) ; 227 (165).

snb.wt (aiguïères) : 23 (7) ; 26 (7).

snbb (converser) : 191 (130) ; 228 (130).

sntr (rendre divin) : 193 (147) ; 220 (147) ; 229 (147).

sntr (encens) : 23-25 (7) ; 106 (90).

snḏ(d) (la crainte) : 223 (163).

sr(r) (le magistrat, dirigeant, notable) : 115 (93) ; 177 (130) ; 216 (161) ; 220 (161) ; 251 (93).

srr(w) tz.wy (un dirigeant du pays) : 115 (93) ; 251 (93).

sr (annoncer) : 149 (111).

sr(w)d (faire croître) : 202 (155).

srwḏ (*consolider, maintenir*) : 87 (73) ; 193 (147).

srḥ (*sérekḥ*) : 173 (122) ; 205 (158).

shʒ (*faire tomber*) : 23 (7).

shrp (*plonger*) : 100 (88).

sh (*tente*) : 153.

shḥm (*reculer*) : 18 (3) ; 73 (3).

shḥmsj (*faire siéger*) : 196 (151).

shṭp (*apaiser*) : 52 (35b) ; 205 (158).

shḏ (*éclairer ; lumière*) : 58 (40) ; 87 (73).

shḏn (*irriter*) : 202 (155).

sh.t (*champ*) : 227 (165).

shʒ (*se souvenir*) : 93 (81) ; 183 (137) ; 185 (138).

shʕ (*faire apparaître*) : 179 (132).

shp (*amener, acheminer*) : 28 (10) ; 118 (76).

shpr (*faire advenir, faire naître, élever*) : 204 (156) ; 215 (115) ; 236-237 (169-170).

shḥm (+m) (*avoir pouvoir sur, disposer de, maîtriser*) : 20 (5) ; 38 (15) ; 106 (90) ; 126 (5) ; 127 ; 132 (94, 100) ; 147 (94) ; 231 (166) ; 234 (167).

shḥm (*puissant*) : 90 (76) ; 115 (76) ; 118 (76).

shḥmh (*réjouir*) : 60 (38).

shnt (*promouvoir*) : 188 (141) ; 244 (141).

ssʒ (*arrêter, mettre fin*) : 17 (2) ; 72 (2) ; 122 (2).

ssn (*dispenser*) : 147 (94).

sš (*dessiné, écrit, livre*) : 48 (27) ; 150 (113) ; 230 (21).

sš (*enregistrer*) : 191 (145).

sš (*scribe*) : 58 (40).

sšwj (*faire monter*) : 87 (73).

sšm (*guider, conduire, cheminer*) : 21 (6) ; 23 (7) ; 34 (12) ; 47 (9) ; 84 (6) ; 87 (73) ; 98 ;

107 (6) ; 138 (12) ; 140 (6) ; 149 (110) ; 151 (113) ; 181 (135) ; 194 (148) ; 198 (152) ; 199 (113) ; 200 (153) ; 231 (166) ; 232 (152) ; 233 (148) ; 245-246 (178-179) ; 247 (182) ; 248 (6) ; 260 (191) ; 264.

sšmw.t (*uraeus-guide*) : 214 (160).

sšm (*image*) : 102 (86) ; 103 ; 119 (86).

sšm-ḥw (*barque-séchém*) : 50 (32).

sšn (*barque-séchen*) : 73 (64).

sšr (*céréales*) : 50 (32).

sšd (*flamboyer*) : 23-24 (7).

sšd (*bandeau*) : 48 (27).

sqr (*présenter*) : 23-25 (7).

sqd (*mettre en forme*) : 202 (155).

skj (*traverser*) : 150 (109) ; 150 (113) ; 173 (123) ; 250 (112).

skj nhḥ (*traverser néhéḥ*) : 150 (109) ; 150 (113) ; 173 (123) ; 250 (112).

stʒ (*dévier, retirer*) : 68 (18) ; 92 (18) ; 100 (88).

stp-sʒ (*escorter*) : 254 (184-185) ; 257.

stj (*allumer*) : 57 (40).

stʒ (*haler*) : 51 (34).

stj (*parfum*) : 157 ; 250 (183) ; 251-252.

stʒ.w (*supports*) : 134 (72).

sḏ (*queue*) : 107 (91) ; 139 (91).

sḏ (*briser*) : 179 (133).

sḏ.t (*flamme*) : 18 (3) ; 73 (3) ; 73 (64) ; 74 (65) ; 132 (100-95).

sḏʒ (*avancer, partir*) : 186 (139) ; 231 (166) ; 259 (190).

sḏb (*maintenir*) : 234 (167).

sḏb (*disgrâce*) : 202 (155).

sḏf (*corder*) : 179 (133).

sḏf.w (*cordes*) : 179 (133).

sdḥ (*approvisionner*) : 193 (147) ; 203 (115) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 235 (147).

sdm (*écouter*) : 59 (51) ; 132 (94, 95, 100) ; 139 (12) ; 249 (6).

sdṛ (*se coucher*) : 96 (77) ; 137 (102).

š

š (*lac*) : 75 (66) ; 186 (140) ; 255 (186).

šz (*décideur*) : 87 (73).

šz (*commencements*) : 115 (93) ; 251 (93).

š. t (*effroi*) : 97 (85).

šw (*être vide*) : 149 (110).

šw. t (*ombre*) : 106 (90).

šfj (*enfler*) : 95 (84).

šp(w) (*aveugle*) : 138 (65).

šps (*auguste, dignitaire*) : 51 (33) ; 125 (99) ; 204 (156).

šm r/n (*aller, cheminer vers*) : 58 (40) ; 168 ; 195 (149) ; 204 (156) ; 254 (184) ; 256 (187-188) ; 257 (149) ; 271.

šm^cw (*Haute-Égypte*) : 51 (33) ; 66 (56).

šmwt(y) (*marcheur*) : 134 (101).

šms (*suivre, être guidé [voix passive], être escorté*) : 168 ; 246-247 (179-182) ; 259-260 (190-191) ; 264 ; 271.

šms(w) (*suivant, serviteur*) : 150 (113) ; 156 ; 203 (115).

šnj (*encercler, enrouler*) : 96 (71) ; 96 (77) ; 136 (77).

šnj (*contredire, conjurer*) : 69 (58) ; 202 (155).

šn^c (*poitrine*) : 41-42 (22) ; 45.

šnw. t (*entourage, pourtour*) : 117 (94) ; 255 (186).

šnty. w (*ennemi*) : 215 (115).

šsz. t (*obscurité*) : 194 (148) ; 233 (148).

šsmt. t (*malachite*) : 23 (7).

šsp (*saisir, recevoir*) : 21 (6) ; 34 (12) ; 58 (40) ; 60 (38) ; 83 (12) ; 84 (6) ; 107 (6) ; 156 ; 231 (166) ; 246 (179-180).

št (*secret*) : 102 (86) ; 119 (86).

q

q (*dresser, exalter, [s']élever*) : 20 (5) ; 35 (13) ; 103 ; 105 (13) ; 126 (5) ; 218 (87) ; 219 (13).

qz (*hauteur*) : 45 (24).

qzb (*doubler*) : 28 (9) ; 52 (35b).

qzb. w (*replis*) : 16 (1) ; 163 (1).

qzhw (*limon*) : 106 (90).

qzs. w (*cordages*) : 87 (73).

qbb (*glacer*) : 203 (115).

qm (*créer*) : 215 (115) ; 238 (171).

qny (*jaune*) : 106 (90).

qrh. w (*dieux primordiaux*) : 129.

qrs(. t) (*enterrement, tombe, funérailles*) : 73 (64) ; 199 (113) ; 246 (181).

qs. w (*os*) : 73 (64).

qd (*façonner*) : 28 (9).

k

k (*ka*) : 20 (5) ; 30 ; 33 ; 49 (30) ; 59 (51) ; 61 ; 126 (5) ; 127 ; 130 ; 142 (105) ; 202 (155) ; 204 (157) ; 207 ; 216 (161) ; 229 (30) ; 237 ; 263 ; 265 ; 267-268.

k. w (*kaou*) : *Passim*. Cf. **Annexe 7 : tableau des différentes attestations recensées**.

k (*taureau*) : 21 (6) ; 84 (6) ; 98 ; 107 (6) ; 107 (91) ; 118 (95) ; 127 (87) ; 128 (13) ; 130 ; 132 (100-95) ; 139 (91) ; 140 (6) ; 196 (151) ; 233 ; 248 (6) ; 267.

k (*mâle*) : 73 (64).

k. t (*travail*) : 168 (117).

kzfw (*arrière*) : 40 (19-20).

kɜp (*brûler*) : 23-24 (7) ; 106 (90).

kɜr (*chapelle*) : 117 (94) ; 132 ; 132 (94).

kj (*crier, acclamer*) : 117 (94).

ksw (*prosterner*) : 145 (108).

ksm (*défier*) : 196 (151).

kkw (*ténèbres*) : 58 (40) ; 201 (154).

g

gp (*être couvert*) : 45 (24).

gmj (*trouver*) : 146 (101) ; 189 (143).

grh (*nuit*) : 87 (73) ; 194 (148).

grg (*pourvoir*) : 62.

gs (*côté*) : 142 (105) ; 149 (111).

gs (*moitié*) : 51 (35) ; 58 (35).

gs.wy dp.t (*protection*) : 241 (175).

g(s)ɜ (*incliner*) : 38 (15).

t

t(ɜ) (*pain*) : 130.

tɜ(.wy) (*la terre, le [double] pays*) : 23 (7) ; 38 (15) ; 87 (73) ; 91 (78) ; 93 (81) ; 96 (71) ; 96 (77) ; 106 (90) ; 127 ; 130 ; 147 (94) ; 186 (139-140) ; 188 (142) ; 203 (115) ; 237 (170).

tɜw.t (*voile*) : 97 (85).

tw-nn (*celui*) : 17 (2) ; 122 (2).

twt (*tu es*) : 20 (5) ; 35 (13) ; 99 (87) ; 103 ; 105 (13) ; 126 (5) ; 127 ; 128 (13) ; 130 ; 132 (95) ; 218 (87).

twt (*entier, complet*) : 35 (13) ; 105 (13) ; 219 (13).

tp (*tête*) : 162 (116) ; 175 (129) ; 215 (150).

tp (*début, à la tête de, au-dessus, premier*) : 47 (9) ; 137 (103) ; 156 ; 191 (145) ; 214 (160) ; 229 (30) ; 231 (166) ; 242 (160) ; 261 (192).

tpj (*premier*) : 49-50 (28-32) ; 51 (33) ; 55 (54).

tp-ɜ.wy (*avant, devant*) : 23-25 (7) ; 132 (94).

tp-nb (*chacun*) : 261 (192).

tp-r(ɜ) (*instruction*) : 244 (177).

tp-gs.wy (*des deux côtés*) : 138 (65).

tpy rnp.t : 53 ; 57 (37).

tpɜ (*respirer*) : 203 (115).

tnw (*examiner*) : 124 (97).

tr (*saison*) : 47 (9).

trj.w (*encadrements*) : 45 (24).

tkɜ (*torche, flamme*) : 57 (40).

tkk (*attaque*) : 100 (88).

t

tɜy (*homme*) : 38 (15).

tɜj (*saisir*) : 93 (81).

tɜw (*souffle, vent*) : 44 ; 87 (73) ; 188 (142) ; 203 (115).

tɜw (*batelier*) : 41-42 (22).

twt (*tu es*) : voir **twt**.

tpɜ.t (*caverne*) : 87 (73) ; 89 (75) ; 91 (78) ; 132 (94) ; 178 (131).

tpɜ.t-wɔ.wt-kɜ.w (*cavité qui conduit les kaou*) : 205 (158) ; 206.

tpɜ.t-wɔ.wt-kɜ.w-r-h.t=k (*œsophage*) : 205.

thn (*éclatant*) : 204 (157).

ts (*nouer, rattacher*) : 162 (115) ; 215 (115).

ts (*vertèbre, traverse*) : 17-18 (2-3) ; 38 (15) ; 40 (19-20) ; 45 (24) ; 72 (2) ; 73 (3) ; 74 (65) ; 122 (2).

ts-phr (*vice versa*) : 73 (64) ; 74 (65) ; 92 (80) ; 116 (65).

tšmstj (*pourpre*) : 137 (103).

d

djw (cinq) : 195 (150).

dwz (adorer) : 49-50 (30-32) ; 60 (38) ; 89 (75) ; 195 (149) ; 229 (30) ; 257 (149).

dbh (demander) : 73 (64).

dbh (le nécessaire) : 182 (136).

dbn (dében) : 156.

dp.t (barque) : 97.

dm (prononcer, citer) : 41 (22) ; 174 (129).

dm.t (blessure) : 95 (84).

dmḏ (réunir ; associer) : 28 (9) ; 178 (131) ; 208 (131).

dnjw.t (panier-démit) : 231 (166).

dnḏ (être en colère) : 23-25 (7) ; 132 (94).

dr(.t) (main) : 194 (148).

dr (écarter, repousser) : 37 (12) ; 100 (88) ; 147 (94) ; 199 (113) ; 200 (153) ; 213 (12).

dhn (promouvoir) : 199 (113).

dšr (poisson-décher) : 125 (99).

dšr.t (couronne rouge) : 137 (103).

ḏ

ḏ.t (corps) : 119 (86).

ḏ.t (éternité, éternelle[ment]) : 102 ; 106 (90) ; 147 (94) ; 169 (118) ; 170 (118) ; 171 (119) ; 172 (121) ; 173 (122) ; 173 (123) ; 173 (124) ; 173 (125) ; 173 (126) ; 174 (127) ; 174 (128) ; 221 (162) ; 227 (165) ; 230 (21) ; 245 (178) ; 251.

ḏzj (traverser) : 227 (165) ; 255 (186) ; 259 (190) ; 261 (192).

ḏzl (scorpions) : 93 (81) ; 94.

ḏzḏz.t (tribunal) : 127 (87) ; 161.

ḏm (sceptre-djâm) : 142 (105).

ḏm (électrum) : 23 (7) ; 26 (7).

ḏw (la montagne) : 261 (192).

ḏw (mal, mauvais) : 132 (100-95).

ḏb^c (doigts) : 141 (104).

ḏfz.w (nourritures) : 204 (156) ; 234 (167) ; 235 ; 236 (169) ; 237 (170) ; 238 (171) ; 239 (172) ; 241 (146) ; 247 (146) ; 252.

ḏfd (pupille) : 125 (99).

ḏr (domaine) : 196 (150).

ḏr-bzḥ (Ancêtre) : 96 (71).

ḏs (ipséité) : 74 ; 117 ; 119 (86) ; 151 (113) ; 181 (135) ; 199 (113) ; 206 (159).

ḏsr (sacré) : 23-25 (7) ; 98 (86) ; 106 (90) ; 246 (179) ; 247 (182) ; 255 (186) ; 260 (191).

ḏd (dire, citer ; parole) : 17 (2) ; 23-24 (7) ; 28 (10) ; 34 (12) ; 41-42 (22) ; 45 (24) ; 48 (27) ; 59 (51) ; 68 (18) ; 69 (59-60) ; 72 (2) ; 92 (18) ; 96 (77) ; 123 (96) ; 136 (77) ; 137 (103) ; 138-139 (12) ; 143 (96) ; 146 (101) ; 149 (111) ; 151 (113) ; 169 (118) ; 173 (126) ; 178 (131) ; 183 (137) ; 186 (139) ; 186 (140) ; 188 (142) ; 189 (143) ; 192 (146) ; 193 (147) ; 195 (149) ; 199 (113) ; 204 (157) ; 206 (159) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 230 (21) ; 234 (167) ; 241 (146) ; 248 (6) ; 257 (149).

ḏd mdw (paroles à dire) : 17 (2) ; 23-24 (7) ; 28 (10) ; 34 (12) ; 48 (27) ; 69 (59-60) ; 72 (2) ; 96 (77) ; 136 (77) ; 137 (103) ; 138-139 (12) ; 151 (113) ; 169 (118) ; 173 (126) ; 178 (131) ; 183 (137) ; 186 (139) ; 186 (140) ; 188 (142) ; 189 (143) ; 192 (146) ; 193 (147) ; 199 (113) ; 204 (157) ; 206 (159) ; 220 (147) ; 229 (147) ; 234 (167) ; 241 (146) ; 248 (6).

ḏd (pilier-djed) : 189 (143).

ḏd(.t) (stabilité) : 169 (118) ; 170 (118) ; 170 (119).

ḏdf.t (animal venimeux) : 93 (81).

Résumé en français :

Cette thèse est une étude diachronique des deux divinités ophidiennes Nâou et Néhebkaou, essentiellement centrée sur les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages. Les textes mettent en avant leur lien avec Héliopolis ainsi qu'avec le créateur Rê-Atoum et les autres figures de la théologie locale. Leur rôle dans le jugement des défunts est évident et bien attesté. Néhebkaou est chargé de donner des *kaou* au défunt, une fois que ce dernier a été prononcé juste. Ce concept, attesté dès la II^e dynastie, semble désigner à la fois l'offrande funéraire et les défunts qui en bénéficie.

Résumé en anglais :

This PhD is a diachronic study, mainly focused on the Pyramid Texts and the Coffin Texts, of the two ophidian deities Nâou and Nehebkau. The texts highlight their relationship with the creator Rê-Atum and the other figures of the local theology. Their role in the judgement of the dead is obvious and well documented. Nehebkau is responsible for providing *kaou* to the deceased, once he has been justified. This concept, documented since the IInd Dynasty, seems to refer to both the funerary offering and to the deceased who benefits.